

# LA SITUATION MONDIALE DE L'ALIMENTATION ET DE L'AGRICULTURE - 1957



ORGANISATION DES NATIONS UNIES  
POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Rome, 1957

LA SITUATION MONDIALE DE L'ALIMENTATION  
ET DE L'AGRICULTURE 1957

C57/8

LA SITUATION MONDIALE  
DE L'ALIMENTATION  
ET DE L'AGRICULTURE 1957

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION  
ET L'AGRICULTURE  
Rome, 1957

## N O T E

*Les renseignements statistiques figurant dans cette publication sont basés sur les données dont disposait la FAO jusqu'au 30 juin 1957*

© FAO 1957

*Imprimé en Italie*

# TABLE DES MATIÈRES

	<i>Pages</i>
<b><i>Avant-propos</i></b>	1
<b><i>I. Résumé</i></b>	3
<b><i>II. Situation et perspectives mondiales</i></b>	10
INTRODUCTION . . . . .	10
PRODUCTION AGRICOLE EN 1956/57 . . . . .	13
Production régionale en 1956/57 . . . . .	13
Production agricole de l'U.R.S.S., de l'Europe orientale et de la Chine . . . . .	16
Production des pêches . . . . .	17
Production forestière . . . . .	18
Comparaison de la production agricole en 1956/57 avec les programmes et les prévisions établis précédemment . . . . .	18
Perspectives de la production pour 1957/58 . . . . .	23
COMMERCE INTERNATIONAL DES PRODUITS AGRICOLES . . . . .	23
Le commerce des produits agricoles de l'U.R.S.S., de l'Europe orientale et de la Chine . . . . .	27
Tendances des prix sur les marchés internationaux . . . . .	29
Tendances à long terme des échanges de produits agricoles . . . . .	29
FLUCTUATIONS DES STOCKS EN 1956/57 . . . . .	33
Mesures d'écoulement des excédents . . . . .	37
L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET LA DEMANDE DE PRODUITS AGRICOLES . . . . .	38
Perspectives à court terme . . . . .	41
LES PRIX ET LE PRODUCTEUR . . . . .	42
Revenus agricoles . . . . .	43
Niveau du soutien des prix dans différents pays . . . . .	46
LES PRIX ET LE CONSOMMATEUR . . . . .	47
POLITIQUES AGRICOLES ET PLANS DE DÉVELOPPEMENT EN 1956/57 . . . . .	50
Amérique du Nord . . . . .	50
Océanie . . . . .	51
Europe occidentale . . . . .	51
U.R.S.S. et Europe orientale . . . . .	53
Extrême-Orient . . . . .	54
Amérique latine . . . . .	55
Proche-Orient . . . . .	55
Afrique . . . . .	56
Politiques des pêches en 1956/57 . . . . .	56
Politiques forestières en 1956/57 . . . . .	57

	<i>Pages</i>
SITUATION ET PERSPECTIVES PAR PRODUIT . . . . .	57
Blé . . . . .	57
Céréales secondaires . . . . .	59
Riz . . . . .	60
Sucre . . . . .	62
Viande . . . . .	63
Produits laitiers . . . . .	64
Œufs . . . . .	66
Produits des pêches . . . . .	66
Matières grasses et oléagineux . . . . .	67
Fruits frais . . . . .	69
Fruits secs et vin . . . . .	70
Cacao . . . . .	70
Café . . . . .	71
Thé . . . . .	72
Tabac . . . . .	73
Coton . . . . .	74
Laine . . . . .	75
Jute . . . . .	75
Fibres dures . . . . .	76
Caoutchouc . . . . .	76
Produits forestiers . . . . .	77
<b>III. Facteurs influençant les tendances de la consommation alimentaire</b> . . . . .	80
INTRODUCTION . . . . .	80
Méthodologie . . . . .	82
COMPOSITION QUALITATIVE ET QUANTITATIVE DU RÉGIME ALIMENTAIRE . . . . .	83
Répartition géographique des aliments de base . . . . .	85
REVENU ET CONSOMMATION ALIMENTAIRE . . . . .	86
Enquêtes de consommation : données de base et méthode d'analyse . . . . .	88
Dépense totale d'alimentation . . . . .	90
Dépenses consacrées par les consommateurs aux différentes denrées alimentaires . . . . .	91
Elasticité des dépenses d'alimentation en fonction du revenu - Généralités . . . . .	96
Influence sur les recettes agricoles des variations des dépenses alimentaires au niveau du détail . . . . .	97
Influence des variations du revenu sur le volume des achats de denrées alimentaires . . . . .	98
Données tirées des bilans alimentaires . . . . .	99
Comparaison de données puisées à différentes sources . . . . .	104
NIVEAU DES PRIX ET CONSOMMATION ALIMENTAIRE . . . . .	107
Prix de détail et prix à la production . . . . .	113
Comparaisons internationales . . . . .	114
Rapports de prix dans les pays peu développés . . . . .	114
FACTEURS NUTRITIONNELS, SOCIAUX ET AUTRES INFLUENÇANT LA CONSOMMATION ALIMENTAIRE . . . . .	115
Urbanisation . . . . .	115
Influence des mesures nutritionnelles . . . . .	117
Commercialisation des produits alimentaires . . . . .	118
CONCLUSIONS . . . . .	120

	<i>Pages</i>
<b>IV. Changements survenus après la guerre dans certains facteurs institutionnels affectant l'agriculture . . . . .</b>	125
RÉGIME FONCIER . . . . .	126
Changements dans la structure de la propriété . . . . .	127
Changements dans les rapports entre propriétaires et occupants .	135
Disposition et superficie des exploitations agricoles . . . . .	139
Changements de tenure et colonisation agricole . . . . .	141
Changements de tenure affectant les zones forestières . . . . .	143
Problèmes de tenure dans le domaine des pêches . . . . .	144
CRÉDIT AGRICOLE . . . . .	146
Sources du crédit agricole . . . . .	146
Fonds disponibles pour le crédit . . . . .	151
Crédit agricole dirigé . . . . .	154
Obstacles à l'expansion du crédit agricole . . . . .	155
Solution d'ensemble . . . . .	157
DÉVELOPPEMENT DES COOPÉRATIVES AGRICOLES . . . . .	158
Généralités . . . . .	158
Coopératives dans les régions peu développées . . . . .	158
Législation sur les coopératives . . . . .	159
Coopératives agricoles . . . . .	160
<b>Tableaux annexes . . . . .</b>	167

## Table des graphiques

II-1.	Production, par régions, des principaux produits agricoles en 1956/57 : production effective comparée avec les objectifs et les estimations établis en 1953 et avec la moyenne de 1948-52 . . . . .	20
II-2.	Modifications récentes, en volume et en valeur réelle, du commerce international des produits agricoles . . . . .	26
II-3 (a).	Prix moyens (Valeurs unitaires à l'importation, en dollars E.-U. la tonne) des produits alimentaires et produits pour boissons, dans le commerce international . . . . .	31
II-3 (b).	Prix moyens (Valeurs unitaires à l'importation en dollars E.-U. la tonne) des matières premières agricoles et du tabac, dans le commerce international . . . . .	32
II-4.	Volume et valeur réelle du commerce international de certains produits agricoles et produits forestiers ; moyenne 1955-56 en pourcentage de la moyenne 1920-38 . . . . .	34
II-5.	Augmentation des stocks de certains produits agricoles importants, dans le monde et en Amérique du Nord de 1952 à 1957 . . . . .	37
II-6.	Niveau des prix de soutien à la production pour le blé, le riz et la betterave à sucre dans certains pays . . . . .	48
II-7.	Exportations mondiales de blé et de farine de blé (en équivalent de blé), moyenne 1934/35-1938/39 et de 1951/52 à 1956/57 . . . . .	58
II-8.	Exportations mondiales de céréales secondaires, moyenne 1934/35-1938/39 et de 1951/52 à 1955/56 . . . . .	60
II-9 (a).	Importations nettes de riz usiné dans six principaux pays importateurs . . . . .	61
II-9 (b).	Exportations nettes de riz usiné par six principaux pays exportateurs . . . . .	61

	<i>Pages</i>
II-10. Beurre : Stocks et prix au Royaume-Uni . . . . .	65
II-11. Indices des prix, sur le marché international, des matières grasses (non compris le beurre) et des oléagineux. . . . .	69
III-1. Production alimentaire moyenne par habitant et quantités de denrées alimentaires disponibles par habitant pour la consommation, par région, 1934-38, 1948-52 et 1953-56 . . . . .	84
III-2. Répartition de la population mondiale en fonction des principaux aliments de base. . . . .	87
III-3. Dépenses moyennes d'alimentation par habitant pour repas pris au foyer (non comprises les boissons alcooliques), en fonction du revenu individuel, déterminé en fonction de la dépense totale. . . . .	89
III-4. Dépenses moyennes d'alimentation par habitant, en fonction du revenu, a) y compris les repas pris au restaurant et les boissons alcooliques, b) non compris les repas pris au restaurant et les boissons alcooliques . . . . .	90
III-5. Dépenses moyennes par habitant pour pain, céréales et féculents, en fonction du revenu. . . . .	92
III-6. Dépenses moyennes consacrées à certaines denrées alimentaires, par habitant et par an, en fonction du revenu individuel . . . . .	93
III-7 (a). Ration calorique moyenne par habitant (estimation), dans certains pays, en fonction du revenu national par habitant, 1951-53 . . .	100
III-7 (b). Ration calorique par habitant (estimée), en pourcentage des besoins en calories (estimés), en fonction du revenu national par habitant, 1951-53 . . . . .	101
III-8. Consommation par habitant, de céréales et de féculents (calories) dans différents pays, en fonction du revenu national par habitant . . . . .	101
III-9 (a). Consommation individuelle de protéines d'origine animale, en fonction du revenu national par habitant, 1951-53 . . . . .	102
III-9 (b). Consommation individuelle de lait et de produits laitiers (y compris le beurre), en fonction du revenu national par habitant, 1951-53 . .	103
III-9 (c). Consommation individuelle de matières grasses (y compris le beurre), en fonction du revenu national par habitant, 1951-53. . . . .	104
III-10. Consommation individuelle de sucre dans différents pays, 1949/50, en fonction a) du revenu national moyen par habitant, b) du prix au détail . . . . .	105
III-11. Coefficients (estimés) d'élasticité en fonction du revenu, à différents niveaux de revenu : a) élasticité des dépenses en fonction des dépenses totales d'entretien, d'après les enquêtes de consommation ; b) élasticité du volume de la consommation en fonction du revenu national par habitant, d'après les bilans alimentaires . . . . .	106
III-12. Tendance à long terme de la consommation alimentaire par habitant aux Etats-Unis (indice pondéré par les prix), en fonction a) du revenu réel par habitant, b) du prix des denrées alimentaires par rapport à celui des autres produits, c) du pourcentage du revenu disponible consacré aux achats de denrées alimentaires . . . . .	109
III-13. Consommation de viande aux Etats-Unis de 1922 à 1956, en fonction du revenu moyen par habitant et du niveau des prix de détail . . . . .	111
III-14. Indices des prix à la consommation des principaux groupes de produits aux Etats-Unis. . . . .	112
III-15. Indices de la consommation par habitant des principaux groupes de denrées alimentaires aux Etats-Unis . . . . .	113
CARTE 1. Montant moyen des prêts à rembourser, fin 1955, par hectare de superficie agricole (convertie en équivalent de terre arable) . . . . .	152
CARTE 2. Montant moyen des prêts à rembourser, fin 1955, par habitant (population agricole) . . . . .	153

## AVANT-PROPOS

*Le modèle adopté l'année dernière pour préparer le rapport annuel sur la situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture ayant été favorablement jugé, il a été conservé cette année. Le rapport offre donc, après un bref résumé, un chapitre principal sur la situation actuelle et deux chapitres consacrés à des sujets particuliers, qui sont étudiés de manière plus détaillée et sur une période de plus d'un an. L'un est consacré aux facteurs qui influent sur la consommation alimentaire, l'autre aux modifications de structure qui ont été introduites depuis la guerre dans le régime foncier, le crédit agricole et les coopératives d'agriculteurs, ainsi que leurs incidences sur le développement de l'agriculture.*

*En 1956/57, on a enregistré une fois encore un progrès soutenu de la production et des échanges agricoles dans le monde. Durant ces quelques dernières années, non seulement la production agricole en général, mais aussi la production alimentaire se sont accrues d'environ 3 pour cent par an, c'est-à-dire à un rythme supérieur d'un peu plus de 1 pour cent à celui de l'accroissement démographique. Si l'on considère que les stocks totaux de produits agricoles n'ont relativement guère augmenté depuis 1954, on peut conclure à un léger relèvement de la consommation alimentaire. Reste à voir, étant donné que les prix agricoles tendent à baisser par rapport à l'ensemble des prix, s'il sera possible de maintenir un tel rythme d'accroissement de la production, ce qui est pourtant la condition sine qua non de toute nouvelle amélioration de la nutrition.*

*Il est remarquable que depuis quelques années, contrairement aux tendances apparues durant l'après-guerre immédiat, la production alimentaire progresse un peu plus rapidement dans les régions insuffisamment développées que dans le reste du monde : ainsi, par rapport à la moyenne 1948-52, les estimations préliminaires pour 1956/57 indiquent que la production alimentaire nette a augmenté de 20 pour cent dans les régions insuffisamment développées (Extrême-Orient, Proche-Orient, Afrique et Amérique latine) et de 15 pour cent dans les autres (Amérique du Nord, Europe occidentale et Océanie). Certes, cet écart est annulé en grande partie du fait que l'accroissement démographique est plus rapide dans les régions insuffisamment développées, mais enfin on peut dire au moins qu'elles n'ont pas perdu de terrain. Toutefois, la route qui leur reste à parcourir est telle que les progrès réalisés jusqu'à présent sont négligeables et il ne saurait donc être question de relâcher les efforts entrepris pour relever les niveaux de nutrition. L'alimentation de plus de la moitié de l'humanité demeure insuffisante et mal équilibrée, même si la menace de famine proprement dite a reculé.*

*Cette situation est soulignée au chapitre III, qui étudie les facteurs influant sur la consommation alimentaire. D'après les indications disponibles, le revenu est de loin le principal élément qui détermine l'alimentation familiale et l'on voit réapparaître la relation fondamentale qui lie développement économique général et amélioration de la nutrition. L'une des conclusions les plus frappantes qui se dégage est la rapidité considérable avec laquelle s'accroît la demande d'aliments protecteurs nobles dans les pays qui en sont au début de leur développement économique, dès que le revenu moyen y augmente, ne fût-ce que légèrement. Ceci fait entrevoir l'ampleur du marché qui devrait s'offrir aux produits de l'agriculture dans les régions insuffisamment développées à mesure que progresse leur économie. En même temps, il atteste la nécessité essentielle d'ajuster très étroitement*

*le développement des disponibilités alimentaires à celui des revenus, afin d'éviter de graves perturbations économiques : inflation si le secteur agricole reste en retard sur l'ensemble de l'économie, ou, au contraire, effondrement des prix fermiers, engorgement des marchés et crise de l'agriculture si la production progresse plus vite que le pouvoir d'achat. L'importance de ce problème pour les programmes de développement économique en cours est évidente.*

*Dans de nombreux pays du monde, toutefois, les formes existantes de régime foncier, l'absence de crédit agricole ou une organisation insuffisante de l'agriculture constituent encore de redoutables obstacles au progrès de ce secteur, malgré les importants résultats acquis depuis la deuxième guerre mondiale. En Asie, spécialement, les changements des dix dernières années sont sans précédent. Le chapitre IV du rapport retrace l'histoire de ces réformes d'après-guerre. Bien qu'il soit encore trop tôt pour en mesurer l'effet, on a indiqué certaines de leurs conséquences probables et souligné l'immensité de ce qui reste à faire. Ce domaine, tout autant que ceux de la nutrition et de la planification, revêt actuellement une importance primordiale pour les Etats Membres.*



*B. R. Sen*

Directeur général

## Chapitre I - RÉSUMÉ

### ***Chapitre II. Situation et perspectives mondiales***

Les principales tendances qui caractérisent depuis quelques années la situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture ont persisté en 1956/57. La production a de nouveau augmenté d'environ 3 pour cent. Comme en 1955, le volume du commerce mondial des produits agricoles s'est fortement accru, mais la baisse des cours mondiaux a, une fois de plus, limité l'augmentation de la valeur des échanges. On a par contre enregistré une certaine augmentation des prix agricoles dans leur ensemble, mais dans la plupart des pays la hausse des prix payés par les agriculteurs a été plus forte encore. La réapparition des pressions inflationnistes a entraîné dans la plupart des pays la hausse des prix de détail des produits alimentaires. L'intensification des opérations d'écoulement des excédents ayant contribué pour une bonne part au fort accroissement du volume du commerce mondial, les stocks excédentaires n'ont augmenté que légèrement en 1956/57 ; ils ont même commencé à diminuer pour certains produits ; une fois encore, les stocks de céréales secondaires ont constitué la principale exception.

*Production.* L'augmentation de la production agricole mondiale s'est répartie de manière assez uniforme en 1956/57 entre les différentes régions, exception faite de l'Océanie où il semble qu'il n'ait pas été tout à fait possible de la maintenir au niveau très élevé de l'année précédente. Depuis 1948-52, l'accroissement de la production dans chacune des régions peu développées est supérieur à la moyenne de l'ensemble du monde ; il a d'une manière générale été moins rapide dans les régions développées. Les progrès assez importants qui ont été réalisés en Extrême-Orient et en Amérique latine ne sont cependant pas encore suffisants pour permettre de rattraper le retard des années de guerre ; dans ces deux

régions, la production alimentaire par habitant est encore inférieure à celle d'avant-guerre (mais il n'en va pas de même, semble-t-il, des disponibilités par habitant).

Il est maintenant possible de comparer les prévisions relatives à la production en 1956/57, telles qu'elles avaient été présentées dans le rapport de 1953, avec les premières estimations du niveau effectif de la production. En 1956/57, la production mondiale (non compris l'U.R.S.S., l'Europe orientale et la Chine) a dépassé d'environ 3 pour cent les prévisions ; en fait, les objectifs ont été atteints un an plus tôt qu'il n'était prévu. La seule région où la production soit restée nettement inférieure aux prévisions est l'Amérique latine ; mais les objectifs y avaient été fixés à un niveau assez élevé en raison du rythme particulièrement rapide de l'accroissement démographique. La production mondiale a dépassé les espérances (et, dans certains cas, d'assez loin) pour la plupart des produits ; elle n'a été inférieure aux prévisions que pour cinq grands produits (blé, coton, bananes, caoutchouc et œufs).

Il semble pour le moment que la production agricole mondiale continuera à augmenter en 1957/58 à un rythme à peu près analogue à celui de ces dernières années ; il est toutefois possible que la production des Etats-Unis diminue légèrement, par suite des opérations de la Banque du sol, de l'abaissement des prix de soutien et, pour certaines cultures, de l'aggravation des restrictions de superficie.

*Commerce international des produits agricoles.* Le volume du commerce mondial des produits agricoles qui, après être resté pendant quelques années à peu près au même niveau qu'avant la guerre avait déjà, en 1955, augmenté de 5 pour cent, s'est accru en 1956 de manière plus marquée encore (environ 8 pour cent). La caractéristique la plus frappante du commerce des

produits agricoles en 1956 a été l'augmentation, qui a atteint jusqu'à 30 pour cent, des exportations de l'Amérique du Nord. Ce phénomène résulte pour une part de l'intensification des opérations d'économie des excédents aux Etats-Unis, et pour une autre part, d'une plus forte demande d'importation en Europe et en Extrême-Orient. Près de la moitié de l'augmentation du volume du commerce mondial est due aux céréales, et plus de 80 pour cent aux céréales, au coton et au café considérés dans leur ensemble.

La valeur unitaire moyenne des produits agricoles dans le commerce mondial a encore diminué ; aussi, à l'augmentation de 8 pour cent du volume des échanges n'a correspondu qu'une augmentation d'environ 4 pour cent de leur valeur totale. En outre, les prix moyens des articles manufacturés ont continué à augmenter sur le marché mondial et le pouvoir d'achat des exportateurs de produits agricoles à l'égard des produits manufacturés est resté, semble-t-il, à peu près le même que pendant les deux années précédentes, tout en étant encore bien supérieur au niveau peu élevé qui était le sien immédiatement avant la guerre.

*Fluctuations des stocks.* Le rythme d'accroissement des stocks mondiaux s'est ralenti considérablement depuis 1954 et l'on n'a enregistré en 1956/57 qu'une faible augmentation d'ensemble. Les investissements effectués par la *Commodity Credit Corporation* des Etats-Unis dans l'achat de stocks excédentaires, qui n'avaient cessé d'augmenter pendant plusieurs années, ont commencé à diminuer. Aux Etats-Unis les stocks de blé et de coton ont diminué ; mais les stocks de céréales secondaires en Amérique du Nord ont encore augmenté très fortement ; leur volume dépasse maintenant celui des stocks de blé des quatre principaux exportateurs.

Les opérations de la Banque du sol ont eu pour effet de réduire légèrement aux Etats-Unis la production de coton et de certaines céréales secondaires en 1956/57, mais en ce qui concerne le blé, les superficies et la production ont été plus élevées. La diminution que l'on commence à enregistrer dans les stocks de certains produits aux Etats-Unis résulte au premier chef du développement important des exportations, dû surtout à l'intensification des opérations d'économie d'excédents, en particulier à partir du deuxième semestre de 1956.

*L'activité économique et la demande de produits agricoles.* Le rythme de l'expansion économique s'est ralenti en 1956/57, en particulier dans le

secteur industrie ; dans certains pays, on a même noté un léger recul par rapport aux niveaux élevés atteints l'année précédente. Les pressions inflationnistes ont persisté et les mesures prises pour y parer, ainsi que les restrictions destinées à redresser la situation de la balance des paiements, ont empêché dans de nombreux pays tout accroissement sensible de la demande de produits agricoles. Nombre de pays exportateurs de matières premières et de produits alimentaires ont vu les recettes fournies par les exportations n'augmenter que légèrement, quand elles n'ont pas fléchi ; aussi la balance des paiements leur a-t-elle causé des difficultés et ont-ils en du mal à maintenir le rythme d'exécution de leurs programmes de développement. Quelques pays ont toutefois vu la situation de leur balance des paiements s'améliorer notablement en 1956/57, en partie grâce aux politiques de contrôle des importations qu'ils avaient adoptées antérieurement. En Europe et en Extrême-Orient, la demande d'importation de produits agricoles a monté en flèche, pour une part en raison des mauvaises récoltes enregistrées dans certains pays, mais aussi parce que la demande s'accroît dans les pays où l'expansion économique, et notamment la mise en œuvre de projets de développement, se poursuit rapidement.

Il semble que, dans le proche avenir, l'activité économique continuera à se développer au rythme un peu plus lent qui a caractérisé l'année 1956/57. Si rien n'indique qu'elle doive retrouver le rythme plus rapide des années précédentes, rien n'indique non plus que son niveau actuel, qui est élevé, doive diminuer beaucoup. Bien des pays pourraient au besoin, pour stimuler la demande et empêcher l'activité économique de se ralentir, assouplir leur politique de régime monétaire et autres restrictions. Comme on s'attend à ce que l'activité économique reste intense dans les pays industrialisés, la demande d'exportation de produits agricoles et de matières premières d'origine agricole devrait rester forte et même avoir légèrement tendance à augmenter. Dans les pays peu développés, la demande intérieure devrait augmenter encore à mesure que sont mis en œuvre les programmes de développement, peut-être même faudra-t-il la réduire afin de limiter la pression inflationniste sur les prix.

*Les prix et le producteur.* D'une manière générale, les prix reçus par les agriculteurs semblent n'avoir augmenté que légèrement en 1956 et au début de 1957, et, dans certains cas, à la

faveur du relèvement des prix de soutien. Mais dans la plupart des pays pour lesquels on dispose de renseignements, les prix payés par les agriculteurs ont monté plus fortement. Toutefois, comme les prix perçus se sont améliorés, le rapport entre ces deux séries de prix s'est, dans l'ensemble, dégradé plus lentement qu'au cours de ces dernières années.

Les prix ayant eu constamment tendance à évoluer au détriment des agriculteurs (cette tendance a même été renforcée dans certains pays par une baisse de la production en 1956/57), le revenu agricole net global a de nouveau diminué dans un certain nombre de pays. Dans d'autres, par contre, la production a augmenté suffisamment pour compenser l'effet de l'évolution des prix, de sorte que l'accroissement du revenu agricole — qui a parfois fait suite à une baisse continue — a été plus général que ces dernières années dans le nombre restreint de pays pour lesquels on possède des renseignements récents.

La diminution du revenu agricole aurait presque certainement été plus fréquente et plus accusée si nombre de pays n'avaient pas en recours au soutien des prix. Si l'on essaie de comparer les prix de soutien appliqués dans différents pays, on constate que le niveau en est extrêmement varié ; en outre, ils dépassent souvent de manière sensible les prix moyens (valeur unitaire) pratiqués dans le commerce mondial. Aussi un grand nombre de systèmes de soutien des prix nécessitent-ils une intervention toujours plus grande de l'Etat dans le commerce international, soit qu'il réduise les importations afin de maintenir les prix intérieurs au niveau du soutien, soit qu'il subventionne directement ou indirectement les exportations.

*Les prix et le consommateur.* Dans presque tous les pays, les prix de détail des denrées alimentaires ont encore augmenté en 1956 et dans les premiers mois de 1957, alors que sur les marchés mondiaux les cours de la plupart des produits alimentaires avaient en général tendance à baisser. Cela est dû à plusieurs causes : réapparition des pressions inflationnistes, augmentation des prix agricoles, et diminution, dans certains pays, des subventions à la consommation. L'année 1956 a été caractérisée par la reprise de la tendance à la hausse des prix de détail des denrées alimentaires dans un nombre assez élevé de pays où elle avait jusqu'alors été temporairement arrêtée. L'évolution de la situation au cours des premiers mois de 1957 donne à penser

que la pression à la hausse continue à s'exercer sur les prix de détail des denrées alimentaires dans la plupart des pays.

*Politique et plans de développement agricoles.* Des changements assez fréquents se sont encore produits en 1956/57 dans les politiques et les programmes agricoles, affectant même certains programmes entrepris l'année précédente.

En Amérique du Nord, l'évolution récente de la situation semble indiquer que les opérations de la Banque du sol, instituée aux Etats-Unis en 1955/56, et la politique assouplie de soutien des prix ne seront peut-être pas à même de provoquer une restriction temporaire de la production assez appréciable pour permettre l'élimination des stocks excédentaires. Aussi de nouvelles propositions sont-elles à l'étude qui prévoient de nouvelles modifications des systèmes de contrôle des cultures et de soutien des prix aux Etats-Unis.

En Océanie, ce sont surtout les relations commerciales qui ont retenu l'attention en matière de politique agricole pendant la campagne 1956/57. L'Australie et la Nouvelle-Zélande ont envoyé des missions commerciales au Royaume-Uni et négocié des accords qui modifient et qui complètent les accords d'Ottawa de 1932.

Les gouvernements de six pays d'Europe occidentale ont signé un traité, en instance de ratification, portant création d'un Marché commun auquel seront rattachés également leurs territoires d'outre-mer. Il est aussi question d'établir une zone de libre échange qui s'étendrait à d'autres pays d'Europe occidentale ; des accords de commerce analogues sont envisagés dans certaines autres régions. Tous ces faits peuvent exercer, au cours des quelques prochaines années, une influence importante sur la structure des échanges agricoles (et partant, sur les politiques de production également). Mais alors que ces modifications intéressent l'avenir, il en est d'autres qui ont été apportées aux politiques agricoles de l'Europe occidentale au cours de l'année considérée ici.

En U.R.S.S., et particulièrement dans les pays d'Europe orientale, l'organisation de la production et de la distribution des produits agricoles a subi certains changements importants, surtout sous la pression toujours plus forte de la part des consommateurs. On compte de plus en plus sur les ventes par contrats et sur les encouragements que constituent des prix plus élevés plutôt que sur le système des livraisons obligatoires, qui, en 1956/57, a subi de sérieuses at-

teintes dans la plupart des pays d'Europe orientale. Devant la résistance croissante des ruraux, la campagne de collectivisation intense a été interrompue dans la plupart des pays d'Europe orientale ; si la collectivisation demeure l'objectif final, sa mise en œuvre a été ralenti de manière marquée dans plusieurs pays.

Dans le reste du monde, la mise en œuvre de projets de développement agricole a continué à faire des progrès satisfaisants dans bien des pays, mais la révision de ces plans et de ces projets ou leur ajournement ont été un peu plus fréquents en 1956/57, ce qui montre peut-être qu'il faut assouplir davantage les méthodes utilisées pour les établir. Les principaux facteurs qui ont limité le rythme du développement ont été l'inflation, la diminution des recettes d'exportation, et parfois des facteurs de caractère politique.

*Situation et perspectives des produits.* Les disponibilités totales de céréales ont, une fois encore, été plus importantes au cours de la campagne commerciale 1956/57. La production mondiale de blé a légèrement diminué, les exportations ont monté en flèche et ont atteint le chiffre le plus élevé de l'après-guerre, et les stocks des Etats-Unis ont commencé à diminuer. Les exportations de céréales secondaires ont été inférieures au niveau record de 1955/56, mais la production a encore fortement augmenté ; la plus grande partie du surcroît est allée grossir les stocks. Pour 1957/58, les perspectives dépendent surtout du résultat des récoltes aux Etats-Unis ; il semble déjà que les réductions importantes des emblavures seront presque complètement compensées par l'accroissement des rendements. La production, la consommation et le commerce du riz ont augmenté en 1956 et les stocks exportables ont une fois de plus fortement diminué.

La consommation de sucre a augmenté plus rapidement que la production en 1956 ; on a fortement puisé dans les stocks et le cours mondial est monté en flèche. Il est probable que la production connaît un nouvel essor tant dans les pays importateurs que dans les pays exportateurs.

Les exportations mondiales de viande se sont encore accrues en 1956, et les prix de la viande de bœuf en provenance de l'hémisphère sud ont fortement baissé. L'augmentation de la production et des exportations sera probablement moins forte en 1957 et le niveau général des cours ne devrait guère se modifier. En ce qui concerne les *produits laitiers*, les cours du beurre

et du fromage ont accusé une chute brutale sur le marché de Londres, en grande partie par suite de l'accumulation des stocks constitués avec les importations accrues d'Océanie. Les prix des œufs ont également baissé en Europe, la production s'étant développée rapidement dans le courant de l'automne et de l'hiver 1956.

Par suite d'une plus grande abondance de poisson sur certains lieux de pêche au début de 1957, les perspectives du marché des *produits des pêches*, conservés et traités, sont satisfaisantes ; les stocks sont en effet relativement bas pour la plupart des produits. En 1956, les quantités de poisson, de crustacés et de mollusques pêchés dans le monde ont été à peu près les mêmes que pendant l'année précédente ; si certains pays ont enregistré des pêches record, d'autres, par contre, ont vu diminuer leurs prises, en raison surtout de la raréfaction du poisson.

La production, la consommation et le commerce des *matières grasses* et des *oléagineux* ont augmenté dans le monde entier en 1956. Les cours internationaux, en particulier ceux des huiles siccatives et des huiles comestibles fluides, sont exceptionnellement instables depuis le début de 1956. Les exportations restent fortes en 1957 et certaines augmentations de prix survenues l'année dernière se maintiendront peut-être.

Pour ce qui est des principales variétés de *fruits frais*, le marché des agrumes continue à se ressentir des graves dégâts causés par les gelées en Espagne au début de 1956 ; mais la production de pommes à couteau, qui avait été faible en 1955, a connue une forte reprise. La production de la plupart des catégories de *fruits secs* a augmenté, mais en Irak la production de dattes a été exceptionnellement faible. La production de *vin* a légèrement diminué ; la baisse a été importante dans certains pays d'Europe par suite des conséquences des gelées.

La production de *cacao* a très fortement augmenté en 1956/57. La consommation, qui était tombée à un niveau très bas en 1955, ne cesse d'augmenter depuis la fin de 1956, et la tendance à la baisse des prix, qui durait depuis longtemps, s'est finalement renversée. La production mondiale de *café*, qui avait atteint en 1955/56 un chiffre record, a été moins forte ; la demande ayant augmenté, les importations ont continué à s'accroître et les cours sont demeurés fermes, à un niveau relativement élevé. La production de *thé* n'a augmenté que légèrement, mais les exportations se sont fortement accrues et la consommation intérieure s'accroît dans les

pays producteurs. La production de *tabac* a été légèrement plus forte ; les exportations des Etats-Unis ont diminué et les stocks ont à nouveau augmenté. La production des Etats-Unis devrait diminuer en 1957/58 par suite de la réduction importante des superficies.

La production mondiale de *coton* a commencé à diminuer en 1956/57, surtout par suite des réductions des superficies décidées aux Etats-Unis. L'écoulement des stocks de ce pays à des prix concurrentiels a provoqué un développement marqué des exportations ; les stocks des Etats-Unis ont commencé à diminuer, mais ceux des pays importateurs se sont reconstitués. La production et la consommation de *laine* ont de nouveau augmenté légèrement et les prix se sont améliorés. Pour le *jute*, la production et la consommation se sont, semble-t-il, à peu près équilibrées en 1956/57, mais les prix ont rapidement augmenté vers la fin de 1956. La production de toutes les *fibres dures* importantes a augmenté ; les perspectives de la consommation semblent favorables. La production de *caoutchouc naturel* qui avait atteint un niveau élevé en 1955 a légèrement diminué et la consommation lui a été supérieure ; les prix ont connu d'assez fortes fluctuations en 1956 et au début de 1957.

La production des *produits forestiers*, qui avait rapidement augmenté, s'est ralentie en 1956 ; le total des abattages a été à peu près le même que l'année précédente, mais on s'attend à les voir augmenter à nouveau en 1957. Le commerce mondial du bois à pâte et des bois de miue a diminué, mais les prix sont demeurés stables. Les besoins en sciages ont diminué en Europe et en Amérique du Nord ; le commerce mondial total s'est lui aussi contracté et les prix ont un peu fléchi. Mais la production et le commerce de la pâte de bois, qui ne cessent de se développer depuis la fin de la guerre, ont continué à augmenter ; on a également enregistré une nouvelle augmentation importante de la production et du commerce du papier journal.

### ***Chapitre III. Facteurs influençant la tendance de la consommation alimentaire***

L'examen des faits récents et des documents qui leur ont été consacrés met en évidence l'influence primordiale du revenu sur le régime alimentaire et confirme que l'amélioration de la nutrition est étroitement liée au progrès général de l'économie.

L'analyse des résultats de 14 enquêtes de

consommation portant sur un vaste domaine géographique montre que dans toutes les parties du monde il existe une relation remarquablement constante entre le niveau du revenu et le pourcentage moyen des dépenses consacrées à l'alimentation. Dans les pays riches, et partout ailleurs aux niveaux de revenu élevés, un accroissement du revenu par habitant n'entraîne qu'une augmentation relativement faible des dépenses d'alimentation, sauf pour quelques articles comme les repas pris dans les restaurants et les boissons alcooliques. Lorsque les revenus s'élèvent au-delà d'un certain niveau, divers produits font même l'objet d'une consommation décroissante, étant remplacés par des denrées plus coûteuses.

En revanche, aux degrés inférieurs de l'échelle des revenus et spécialement dans les pays insuffisamment développés, un léger accroissement du revenu provoque d'ordinaire une augmentation marquée des achats de denrées alimentaires et, en particulier, d'aliments de protection tels que les produits de l'élevage, le poisson, les fruits, les légumes et il s'ensuit, du point de vue nutritionnel, une nette amélioration du régime. Dans les ménages les plus pauvres qui peuvent difficilement s'offrir du lait, des œufs, des fruits et des légumes, les quelques dépenses consacrées à ces produits augmentent de beaucoup plus de 10 pour cent, par exemple lorsque le revenu s'accroît de ce pourcentage.

Ces observations, confirmées par d'autres indications et, notamment, par la comparaison des niveaux moyens de la consommation individuelle dans des pays où les niveaux moyens du revenu national par habitant sont différents, montrent l'ampleur du marché potentiel offert aux produits alimentaires dans les régions peu développées du monde. Elles montrent aussi combien il importe, si l'on veut parer au danger d'inflation, de tenir compte, dans toute planification économique, des tendances fortement expansionnistes que la demande de produits alimentaires manifeste dès que les revenus s'élèvent au-dessus du minimum nécessaire à la subsistance. Toutefois la question de temps est essentielle et les faits récents ont prouvé que, même dans des pays où le régime moyen est insuffisant, il est parfaitement possible que les prix agricoles s'effondrent et que des excédents apparaissent si la production alimentaire croît plus vite que la demande.

La consommation est également influencée par plusieurs autres facteurs tels que les prix, les habitudes alimentaires, les fluctuations de

l'approvisionnement, les coutumes sociales et religieuses et l'action des nutritionnistes, en particulier les campagnes éducatives.

La plupart des auteurs qui ont étudié les relations entre les prix et la consommation alimentaire se sont surtout préoccupés d'établir des prévisions de prix en considérant des fluctuations à court terme plutôt que des effets à longue échéance. Toutefois, divers exemples montrent qu'aux Etats-Unis, par exemple, la structure actuelle de la consommation alimentaire a été fortement influencée par les modifications intervenues depuis une quarantaine d'années dans les prix relatifs des différentes denrées alimentaires. Ainsi la consommation d'huiles végétales, de sucre et d'œufs paraît avoir évolué plus favorablement que si les revenus avaient augmenté sans aucune modification à long terme des rapports de prix ; au contraire, l'influence des prix relatifs semble avoir joué contre la consommation de la viande et des produits laitiers, en particulier le beurre. Il apparaît aussi qu'aux Etats-Unis le pourcentage du revenu consacré à l'alimentation augmente légèrement en cas de relèvement général des prix des produits alimentaires par rapport aux autres prix et diminue de la même manière en cas d'abaissement. Bien que les preuves directes fassent défaut, il est probable que l'influence des prix est encore plus marquée dans les pays moins riches.

L'urbanisation rapide de nombreux pays, sous-développés ou non, exerce une influence importante sur la consommation alimentaire. En général, le régime des citadins paraît plus satisfaisant que celui des ruraux, pour des raisons qui tiennent surtout, mais non pas uniquement, à la supériorité des revenus. Néanmoins, les exceptions sont nombreuses et l'on peut citer des ruraux qui, en passant à la ville, renoncent aux céréales traditionnelles pour en adopter d'autres, de meilleure apparence mais de plus faible valeur alimentaire, ou bien qui consacrent à l'achat de boissons et aliments traités peu nourrissants l'argent dont ils auraient besoin pour acquérir des produits essentiels. L'ignorance des principes les plus élémentaires de l'alimentation rationnelle est souvent responsable de cet état de choses et l'éducation des consommateurs, notamment dans les pays peu développés, pourrait beaucoup faciliter l'amélioration du régime des citadins et des ruraux.

Le développement urbain a imposé également une énorme charge au médiocre réseau de commercialisation et de distribution des produits alimentaires des pays insuffisamment développés.

Le fait que les produits périssables manquent sur le marché ou n'y parviennent qu'irrégulièrement, à des prix élevés ou en mauvais état, constitue encore un sérieux obstacle à toute amélioration de la nutrition.

Parmi d'autres faits nouveaux qui influent sur la consommation il faut signaler les distributions d'aliments de protection organisées depuis la guerre en faveur des mères, des enfants en bas âge, des écoliers et autres groupes vulnérables.

#### ***Chapitre IV. Changements survenus après la guerre dans certains facteurs institutionnels affectant l'agriculture***

Certains des principaux facteurs institutionnels influençant l'agriculture se sont considérablement modifiés au cours de l'après-guerre. Trois de ces facteurs sont étroitement liés, à savoir le régime foncier, le crédit et les coopératives. Les modifications intervenues dans le régime foncier portent sur la structure de la propriété, les rapports entre propriétaire et occupant, la disposition et la superficie des exploitations agricoles. Les principaux changements dans la structure de la propriété comprennent l'élimination des grands propriétaires et des intermédiaires, ainsi que l'absorption des petites et moyennes exploitations dans des fermes d'Etat ou dans des organisations collectives. La nature et le rythme de l'évolution ont été fortement influencés par les événements politiques et différent d'une région à l'autre. Ailleurs, les formes traditionnelles de tenure ont évolué dans le sens d'une plus grande individualisation. On a cherché à donner aux exploitants non propriétaires une plus grande sécurité en fixant la durée minimum des baux et en limitant les motifs d'expulsion. Dans certaines régions, une réglementation des loyers a été instituée mais il est souvent très difficile de la faire respecter. Dans bien des pays le législateur a essayé de donner à l'occupant le droit d'acquérir la terre.

Dans certains pays, la propriété forestière a évolué, l'Etat et les collectivités s'appropriant les exploitations privées dans l'intérêt public. D'autre part, l'Etat s'est efforcé d'augmenter le contrôle administratif sur les terres forestières non classées. Il s'est efforcé aussi de limiter ou d'abolir certains droits d'usage qui menacent gravement l'existence de la forêt. Dans le domaine des pêches, les problèmes de tenure, mis à part le cas de certaines régions côtières, ne se posent qu'à l'égard des eaux intérieures qui, dans

bien des cas, ne peuvent être exploitées efficacement que si l'on concède des droits de tenure.

La demande de crédit agricole s'est accrue depuis la guerre pour diverses raisons d'ordre technique, politique et social. Bien que le crédit d'Etat ait beaucoup augmenté, les particuliers continuent à fournir la majeure partie du crédit agricole, notamment dans les pays insuffisamment développés. Toutefois, seules les institutions officielles sont étudiées dans ce chapitre.

Les diverses institutions de crédit, banques de village, banques commerciales, organismes d'Etat (banques agricoles, banques hypothécaires, sociétés de financement et de développement) ont proliféré plus ou moins rapidement dans les différentes régions du monde. Le volume du crédit fourni par ces institutions a augmenté lentement depuis 1951, ainsi qu'il ressort des cartes et du tableau annexe 16. Les gouvernements ont essayé d'abaisser les taux d'intérêt et d'assouplir les conditions de prêt mais ils n'y sont parvenus que dans les cas où les institutions publiques — souvent avec l'aide de subventions de l'Etat — ont concurrencé efficacement les bailleurs privés.

Les principaux obstacles restent la pénurie de capitaux et le manque d'institutions convenables. Ces obstacles et d'autres parmi lesquels il faut signaler les régimes fonciers défectueux, rendent nécessaire une vigoureuse intervention

de l'Etat, notamment par le moyen du crédit dirigé et de la politique agraire. Il s'agit de mener une action systématique pour résoudre dans son ensemble le problème du crédit agricole et des services auxiliaires.

Depuis la fin de la guerre, les coopératives agricoles se sont multipliées dans le monde entier. Ce développement est dû en partie au fait que l'on comprend de mieux en mieux le rôle essentiel des coopératives comme facteurs du progrès agricole et au fait que les connaissances techniques acquises dans ce domaine ont été activement échangées à l'échelon international, grâce à des réunions, des cours de formation et des bourses. Un grand nombre de pays, notamment en Afrique, en Asie et en Amérique latine, ont promulgué au cours des dernières années des lois définissant le régime des coopératives et visant à encourager ces institutions : ce fait, entre bien d'autres, montre que les gouvernements comprennent de plus en plus l'importance du rôle que pourraient jouer les coopératives. Pour faciliter l'analyse de l'évolution récente des coopératives, on a distingué ici quelques grands types d'établissements : coopératives d'épargne et de crédit, de production, de vente, d'achat et d'approvisionnement, coopératives de pêche, coopératives forestières, et enfin coopératives de types divers dans lesquels sont incluses les coopératives à fins multiples.

## Chapitre II - SITUATION ET PERSPECTIVES MONDIALES

### INTRODUCTION

Les principales tendances caractérisant la situation de l'agriculture et de l'alimentation depuis quelques années ont persisté en 1956/57. Le rythme d'accroissement de la production agricole mondiale a continué de dépasser d'un peu plus de 1 pour cent celui de l'accroissement démographique et l'on prévoit pour 1957/58 une augmentation globale du même ordre, malgré une légère réduction possible de la production nord-américaine. Les prix ont continué d'évoluer au détriment des agriculteurs. Sur les marchés mondiaux, le pouvoir d'achat réel des exportateurs agricoles ne s'est donc pas amélioré, bien que le volume des échanges de produits agricoles ait une fois fortement augmenté. Sur les marchés intérieurs, la hausse des prix payés aux producteurs, due parfois à un relèvement des prix de soutien, a été plus faible que celle des prix payés par eux, et ceci dans la plupart des pays pour lesquels on possède des données. Les revenus agricoles ont donc diminué encore une fois dans plusieurs pays ; dans quelques autres, cependant, la production s'est développée suffisamment pour compenser l'effet de l'évolution des prix. Sous l'influence de nouvelles pressions inflationnistes, de la hausse des prix agricoles à la production et parfois de la diminution des subventions aux consommateurs, les prix de détail alimentaires ont monté dans presque tous les pays. La consommation paraît, en général, avoir suivi le mouvement de la production et il semble même que, dans les pays en pleine expansion économique, elle ait augmenté encore plus vite, de sorte que beaucoup d'entre eux ont dû importer davantage. Les stocks excédentaires n'ont pas marqué de nouvelles augmentations dans le cas de la plupart des produits et ils ont même commencé à diminuer pour certains, la principale exception étant les

céréales secondaires dont les stocks se sont fortement accrus une fois de plus.

Il s'est manifesté, au cours de l'année, une certaine tendance à réduire les programmes de développement agricole et, parfois, à abandonner les projets, soit parce que les recettes de l'exportation avaient baissé, soit parce qu'une expansion économique rapide avait engendré des pressions inflationnistes. Les Etats-Unis poursuivent leurs efforts pour ajuster plus étroitement la production agricole à la demande et ils les intensifieront peut-être en modifiant encore quelque peu leur politique de soutien des prix. Un fait nouveau qui peut avoir d'importantes conséquences est la signature de l'accord instituant un marché commun en Europe occidentale ; cet accord est maintenant en instance de ratification et un mouvement se dessine en faveur de la création de zones commerciales analogues dans d'autres régions du monde.

Autre caractéristique importante de l'évolution de la production agricole au cours des dernières années, le rythme d'accroissement enregistré dans toutes les régions moins développées a été supérieur à la moyenne mondiale, tandis que dans les régions plus développées, la production tendait à augmenter plus lentement. Toutefois, la différence est compensée dans une certaine mesure par l'accroissement démographique plus rapide des pays moins développés. En Amérique latine et en Extrême-Orient, la production qui, au cours de la guerre avait augmenté moins vite que la population, n'a pas encore comblé son retard et la production par habitant reste donc plus faible qu'avant la guerre. Il en est résulté non pas une baisse du niveau de la consommation — qui paraît avoir, en fait, monté, tout au moins dans l'ensemble de l'Amérique latine — mais une contraction des exportations de produits alimentaires et un accroissement des importations de

cette catégorie, qui ont aggravé les difficultés que les pays de ces régions rencontrent pour équilibrer leur balance des paiements et maintenir le rythme de leur expansion économique.

Sans doute un assouplissement ultérieur des restrictions du change et des autres obstacles au commerce international pourrait-il permettre aux régions sous-alimentées d'importer plus de produits alimentaires, mais l'accroissement de la production intérieure y demeure la clef de toute amélioration des approvisionnements. Non seulement un relèvement quelconque des niveaux de consommation devra nécessairement et principalement dépendre de la production intérieure, mais dans les pays surtout agricoles, l'accroissement de la production agricole est le moyen le plus efficace d'améliorer et la balance commerciale et le très faible niveau de vie des populations rurales.

Ainsi, même en un monde où il existe des excédents, les plans et programmes destinés à accroître la production agricole gardent une importance essentielle dans les régions insuffisamment développées. Il est donc encourageant de constater qu'en général les objectifs assignés à la production agricole pour 1956/57, tels qu'ils avaient été fixés initialement et soumis à l'examen de la Conférence de la FAO en 1953 ont été dépassés de 3 pour cent pour l'ensemble du monde et, de fait, avaient été atteints dès la campagne précédente. En Extrême-Orient, les objectifs et les estimations formulés en 1953 ont été largement dépassés ; en Afrique et au Proche-Orient, la production de 1956/57 a correspondu approximativement aux estimations et, parmi les régions insuffisamment développées, c'est seulement en Amérique latine qu'elle est restée très au-dessous du niveau envisagé. Dans cette région, les objectifs avaient été fixés assez haut en raison de l'accroissement démographique particulièrement rapide ; bien qu'ils n'aient pas été atteints, la production y a augmenté plus vite que dans l'ensemble du monde. Lorsque la Conférence, en 1951, invita les gouvernements à soumettre leurs plans de développement de la production, elle leur avait recommandé d'augmenter celle-ci à un rythme qui dépassait d'environ 1 à 2 pour cent le taux annuel d'accroissement démographique. La production a effectivement pris sur la population l'avance recommandée, bien que, selon des estimations préliminaires, il semble que ce gain ait été plutôt voisin du plus faible des deux chiffres.

De nouveaux programmes de développement économique avaient été préparés ou en-

trepris en 1955/56 dans nombre de pays insuffisamment développés. L'année 1956/57 a été caractérisée, entre autres, par un fléchissement temporaire du rythme d'exécution des projets de développement agricole dans certains pays. En 1956/57, quelques plans nouveaux ont été dressés ou mis en route mais il est arrivé assez fréquemment que des pays revisent ou ajournent, sous l'influence de pressions inflationnistes, de la baisse des recettes de l'exportation ou de divers facteurs politiques, des programmes dont ils avaient commencé la réalisation depuis une ou plusieurs années. Ce fait donne à penser qu'il faudrait introduire plus de souplesse dans la planification agricole, de façon à pouvoir se tourner vers des solutions de rechange si les conditions financières ou autres viennent à changer, sans avoir à abandonner ou à suspendre l'exécution de tout le plan.

Si l'on considère maintenant le commerce, on constate que le volume des échanges mondiaux de produits agricoles, qui était resté pendant quelques années au voisinage des chiffres d'avant-guerre, a marqué en 1956 une forte augmentation de l'ordre de 8 pour cent, après un accroissement de 5 pour cent en 1955. Cette augmentation est due en grande partie — mais non pas en totalité — au fait que les Etats-Unis ont beaucoup intensifié les opérations d'écoulement des excédents (les exportations agricoles nord-américaines augmentant de 30 pour cent en 1956) et que certains pays d'Europe occidentale et d'Extrême-Orient ont dû importer davantage à la suite de mauvaises récoltes.

L'offre totale, production et stocks, ayant été si abondante en 1956, la valeur unitaire moyenne des produits agricoles entrant dans le commerce international a encore subi une légère baisse. En conséquence, la valeur totale des échanges de produits agricoles n'a augmenté que de 4 pour cent environ au cours de 1956 et leur valeur « réelle », c'est-à-dire la valeur d'échange contre produits industriels, paraît être demeurée constante ces trois dernières années, malgré une hausse de 13 pour cent en volume.

Certaines des tendances qu'ont marquées récemment le volume et la valeur des échanges de produits agricoles peuvent s'expliquer par les influences à long terme analysées dans le rapport de l'année dernière. Il était apparu alors que les politiques nationales plus autarciques et les progrès techniques accomplis dans le domaine des produits de substitution étaient parmi les principaux facteurs limitant l'expansion de ces échanges. Les importations des

principaux pays industrialisés en forment encore la majeure partie et l'importation des articles que ces pays peuvent aisément produire eux-mêmes ou pour lesquels on a trouvé des produits de remplacement ont eu tendance à augmenter assez lentement, voire à diminuer. En revanche, les échanges ont continué d'augmenter rapidement par rapport au rythme d'expansion de l'économie mondiale, dans le cas des produits que les pays industrialisés ont des difficultés à produire eux-mêmes ou qui sont irremplaçables. Cette analyse n'est pas poussée plus loin dans le présent rapport, mais on espère la parfaire plus tard, dans le but de prévoir les tendances futures du commerce international des produits agricoles.

Un fait nouveau qui influera peut-être, au cours des prochaines années, sur la structure des échanges agricoles (et par là sur les politiques de production) est la tendance à créer des zones commerciales plus vastes constituant des marchés communs ou des unions douanières. Au cours de l'année considérée, le traité créant un marché commun en Europe a été signé et soumis à ratification ; un traité instituant une zone de libre échange a été signé dans le cadre du *Central American Integration Program* et l'on envisage des accords analogues dans d'autres régions.

Du fait que le volume des échanges s'est considérablement développé pendant les deux dernières années et, dans une moindre mesure, par suite des restrictions de production aux Etats-Unis, les stocks, une fois de plus, n'ont marqué qu'une augmentation assez faible en 1956/57. Les stocks de blé et de coton des Etats-Unis ont commencé à diminuer, mais on note en Amérique du Nord une nouvelle augmentation importante des stocks de céréales secondaires qui, depuis quelques années, semblent marquer la plus forte tendance à l'accumulation. D'ici la fin de 1957/58, époque où la Banque du sol des Etats-Unis fonctionnera à plein, l'ensemble des stocks nord-américains pourrait légèrement diminuer. Cependant, il apparaît que le dégonflement rapide que l'on espérait obtenir grâce à l'action de cette Banque a peu de chance de se réaliser. Les exploitants ont participé au programme moins largement qu'on ne pensait et les réductions de superficie ont été annulées dans une grande mesure par l'amélioration des rendements sur les terres gardées en culture. Le gouvernement des Etats-Unis envisage d'apporter de nouvelles modifications au système de soutien des prix.

Les prix payés aux producteurs se sont, dans l'ensemble, légèrement améliorés en 1956 et dans les premiers mois de 1957. En Europe occidentale surtout, la tendance à aider les exploitants en leur accordant des dons, prêts, et subventions pour la modernisation de leurs méthodes s'est maintenue, mais les prix de soutien ont en outre été relevés dans certains pays. Toutefois, il semble que les coûts aient augmenté plus vite encore dans la plupart des pays sur lesquels on dispose de données et le revenu net des agriculteurs a fléchi à nouveau dans certains cas. Dans certains pays, il est vrai, la production s'est accrue suffisamment pour compenser l'évolution défavorable des rapports de prix et les revenus ont marqué une augmentation, ce qui a été parfois un renversement de la tendance antérieure.

Les prix agricoles sont actuellement soutenus dans un si grand nombre de pays qu'il est intéressant de comparer les niveaux de soutien dans les différents pays. Un essai de comparaison fait surtout ressortir l'extrême variété de ces niveaux et montre également que, exprimés en dollars des Etats-Unis, les prix de soutien, dans les pays exportateurs aussi bien qu'importateurs, sont souvent fort supérieurs aux valeurs unitaires moyennes des produits entrant dans le commerce mondial. La grande disparité des niveaux de soutien, qui reflète en général les différences d'objectif des politiques agricoles nationales, implique inévitablement une intervention gouvernementale accrue dans le commerce international.

Les pressions inflationnistes s'étant renouvelées en 1956, les prix alimentaires de détail ont augmenté dans presque tous les pays. Dans bien des cas, cette tendance existait depuis plusieurs années déjà, mais l'année 1956 a été caractérisée par une reprise de la hausse dans un assez grand nombre de pays où elle avait été enrayée pendant un an et plus. Les faits intervenus dans les premiers mois de 1957 montrent que la montée des prix alimentaires va probablement continuer. En effet, les prix à la production augmenteront probablement dans certains pays et la tendance de nombreux gouvernements est de réduire encore les subventions aux produits alimentaires.

Après avoir placé dans une perspective d'ensemble quelques-uns des principaux aspects de la situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture en 1956/57, on va étudier ces aspects en détail dans la suite de ce chapitre.

## **PRODUCTION AGRICOLE EN 1956/57**

Les fluctuations de la production agricole en 1956/57 ont été très analogues à celles de 1955/56. La production mondiale a encore augmenté d'environ 3 pour cent et les changements enregistrés dans les principales régions ont eux aussi été très analogues à ceux qui s'étaient produits l'année précédente. En Océanie toutefois, la forte augmentation observée en 1955/56 ne semble pas s'être tout à fait maintenue ; en Afrique, la production qui avait momentanément cessé d'augmenter (tableau II-1) a repris son rythme. L'accroissement de la production en 1956/57 se répartit assez uniformément entre les différentes régions du monde, exception faite de l'Océanie.

Le taux moyen d'augmentation de la production agricole mondiale s'est maintenu au cours des dernières années à un niveau supérieur d'un peu plus de 1 pour cent à celui de l'accroissement démographique. La production mondiale de denrées alimentaires par habitant s'est légèrement améliorée en 1956/57, mais aucun changement notable des niveaux de la production par habitant n'a été enregistré dans aucune région depuis l'important mouvement de hausse de 1953/54 (tableau II-2).

On estime qu'en 1956/57 la production agricole mondiale est supérieure de 17 pour cent environ à la moyenne 1948-52. Le pourcentage d'augmentation enregistré au cours des six années commençant au milieu de la période 1948-52 égale donc maintenant celui qui avait été réalisé au cours de la période plus de deux fois plus longue comprise entre 1934-38 et 1948-52 ; on voit par là l'importance du fléchissement survenu pendant les années de guerre. Au cours de la plus récente de ces deux périodes, l'accroissement de la production a, dans la plupart des régions, suivi d'assez près celui de la production moyenne mondiale. C'est au Proche-Orient qu'on enregistre le plus fort accroissement, mais dans toutes les autres régions insuffisamment développées également, l'augmentation a été un peu supérieure à la moyenne mondiale ; c'est dans les régions développées qu'elle a été la plus faible. Depuis 1948-52 par conséquent, les régions qui étaient mal nourries ont, en ce qui concerne la production agricole mondiale, quelque peu amélioré leur position par rapport à celles qui l'étaient mieux.

Mais, par rapport à l'avant-guerre, les progrès réalisés par le groupe des régions sous-

développées sont encore un peu moindres que ceux du groupe des pays développés, la production ayant considérablement baissé en Extrême-Orient pendant la guerre. En outre, la production par habitant est loin d'avoir augmenté de la même façon dans ces deux groupes de régions depuis l'avant-guerre. En Amérique latine (où l'accroissement démographique a été particulièrement rapide) et en Extrême-Orient, les augmentations récentes de production ont bien correspondu à celles du reste du monde et leur rythme a dépassé celui de l'accroissement démographique annuel, mais elles ne suffisent pas encore pour permettre de rattraper le retard des années de guerre, pendant lesquelles la production n'augmentait pas aussi vite que la population. Il s'ensuit que, dans ces deux régions, la production par habitant est encore inférieure à celle d'avant-guerre. Il en est de même en Océanie où l'immigration entraîne un accroissement exceptionnellement rapide de la population.

## **Production régionale en 1956/57**

En Amérique du Nord, la production agricole a encore augmenté de 4 pour cent environ en 1956/57, et atteint de nouveaux chiffres records au Canada et aux Etats-Unis. Au Canada, l'accroissement a atteint 8 pour cent ; malgré de nouvelles réductions des superficies cultivées, spécialement en orge, les récoltes de céréales ont encore augmenté et les produits de l'élevage ont sensiblement augmenté. Aux Etats-Unis, la production a légèrement dépassé le niveau de l'année précédente, bien que la totalité des superficies moissonnées ait diminué de 4 pour cent à cause de la sécheresse et des premiers résultats des opérations de la Banque du sol. La production de céréales des Etats-Unis a légèrement augmenté, car l'accroissement des récoltes de maïs et de blé a compensé la diminution de celles de seigle et de riz. La production de soja et de la plupart des produits de l'élevage a fortement augmenté, mais celle de coton et de tabac a reculé par suite de la réduction des superficies cultivées ; pour le coton, ce fléchissement a été encore aggravé par la baisse des rendements à l'hectare (pour le détail de la production des différentes régions, voir les tableaux en annexe).

En Océanie, les premières estimations indiquent que la production a été un peu inférieure à celle de 1955/56, au cours de laquelle elle avait augmenté de plus de 6 pour cent, tout en restant très supérieure à celle des années précédent.

TABLEAU II-1. — INDICES DU VOLUME DE LA PRODUCTION AGRICOLE ET ACCROISSEMENT ANNUEL MOYEN DE LA PRODUCTION AGRICOLE COMPARÉ AVEC L'ACCROISSEMENT DÉMOGRAPHIQUE

RÉGION	Moyenne d'avant-guerre	1953/54	1954/55	1955/56	1956/57 (provisoire)	Accroissement annuel moyen	
						1948/49-1952/53 à 1956/57	Production Population
<i>Moyenne 1948/49-1952/53 = 100</i>							
Europe occidentale . . . . .	93	115	115	116	118	2,7	0,75
Amérique du Nord . . . . .	73	107	104	108	112	2,0	1,8
Océanie . . . . .	88	108	108	115	114	2,1	2,4
Total . . . . .	82	110	109	112	115	2,3	1,2
Amérique latine. . . . .	82	108	113	116	119	2,9	2,3
Extrême-Orient (non compris la Chine)	97	110	113	117	119	3,0	1,4
Proche-Orient . . . . .	83	119	119	121	125	3,8	2,2
Afrique . . . . .	78	113	117	116	120	3,1	1,9
Total . . . . .	88	111	114	117	120	3,1	1,7
Ensemble des régions ci-dessus . . .	85	111	111	114	117	2,7	1,5
MONDE <sup>1</sup> . . . . .	...	110	111	114	117	2,7	1,5

<sup>1</sup> Y compris des estimations pour l'U.R.S.S., l'Europe orientale et la Chine.

dentes. En Australie, la récolte de blé, qui a diminué de 33 pour cent a été la plus faible qu'on ait enregistrée depuis dix ans ; les emblavures ont été réduites en raison des conditions

météorologiques défavorables qui ont régné au début de la campagne ; en outre les rendements ont également diminué. La production de laine, de lait, d'orge et d'avoine a continué à augmen-

TABLEAU II-2. — INDICES DU VOLUME DE LA PRODUCTION ALIMENTAIRE, TOTALE ET PAR HABITANT<sup>1</sup>

RÉGION	Production alimentaire totale					Production alimentaire par habitant <sup>1</sup>				
	Moyenne d'avant-guerre	1953/54	1954/55	1955/56	1956/57 (provisoire)	Moyenne d'avant-guerre	1953/54	1954/55	1955/56	1956/57 (provisoire)
<i>Moyenne 1948/49-1952/53 = 100</i>										
Europe occidentale . . . . .	93	115	115	116	118	102	112	112	112	112
Amérique du Nord . . . . .	71	107	104	109	114	85	101	97	100	102
Océanie . . . . .	90	107	107	113	109	108	100	97	100	94
Total . . . . .	82	110	109	112	115	92	107	104	106	108
Amérique latine . . . . .	80	109	113	115	119	108	101	103	102	104
Extrême-Orient (non compris la Chine) . . . . .	96	111	113	116	119	116	106	107	110	110
Proche-Orient . . . . .	83	121	119	121	126	102	113	110	109	110
Afrique . . . . .	79	113	116	115	119	96	106	108	104	106
Total . . . . .	88	112	114	116	120	107	106	107	107	109
Ensemble des régions ci-dessus . . . . .	84	111	112	114	118	101	103	105	106	107
MONDE <sup>2</sup> . . . . .	...	110	111	114	118	...	105	105	106	107

<sup>1</sup> Les indices de la production alimentaire par habitant ne sauraient donner une idée des variations des disponibilités alimentaires par habitant, étant donné que celles-ci sont également fonction du commerce extérieur et des mouvements des stocks. Ces disponibilités sont examinées au chapitre III. — <sup>2</sup> Y compris des estimations pour l'U.R.S.S., l'Europe orientale et la Chine.

ter mais on prévoit que la production de viande sera inférieure à celle de 1955/56. En Nouvelle-Zélande le mouvement d'expansion semble s'être poursuivi pour la plupart des produits, sauf le fromage.

En dépit du froid rigoureux qui a sévi au début de 1956, la production de l'*Europe occidentale* a encore augmenté légèrement. Les gelées ont détruit la plupart des blés d'hiver en France et dans certains autres pays de l'*Europe du Nord-Ouest*, en sorte que la production de blé de la région a diminué de 6 millions de tonnes environ, soit de plus de 15 pour cent, tout en demeurant supérieure au niveau moyen de 1948-52. Cependant la production totale de céréales a augmenté car les terres touchées par les gelées ont été réensemencées en orge de printemps, dont la production a monté en flèche, surtout en France. La production d'agrumes a légèrement baissé à cause des dégâts considérables subis par les orangers en Espagne du fait des gelées ; la production d'olives a également souffert dans certains pays de l'*Europe méridionale*. Le mouvement d'expansion des produits de l'élevage s'est poursuivi dans la plupart des pays. Au Royaume-Uni, principal importateur de ces produits, l'augmentation de la production de lait, de viande et d'œufs a atteint 10 pour cent, mais au Danemark, principal exportateur, le volume des produits de l'élevage a diminué de 3 pour cent environ.

En *Extrême-Orient* (non compris la Chine), il ressort des estimations actuelles que la production a augmenté de 2 pour cent environ en 1956/57, ce qui indique un ralentissement depuis l'année précédente. Bien que la production par habitant demeure inférieure à celle d'avant-guerre, la légère amélioration enregistrée l'année dernière semble s'être maintenue. Malgré les inondations qui ont sévi en Inde et au Pakistan, la production a augmenté dans le premier de ces pays, et probablement aussi dans le second, où elle ne semble pas cependant avoir regagné tout le terrain perdu l'année dernière. L'année a été bonne aux Philippines, mais dans la plupart des autres pays la production ne semble pas avoir sensiblement varié par rapport à 1956/57. Au Japon, la production a été très supérieure à celle de 1954/55 mais ne s'est pas maintenue au niveau élevé atteint en 1955/56 ; en Indonésie, le fléchissement de la production semble s'être poursuivi. La production totale de céréales de la région semble avoir augmenté d'une façon assez substantielle en 1956/57 ; la récolte de riz a atteint des chiffres record en Birmanie et en

Thaïlande, et a été satisfaisante dans la plupart des autres pays, sauf à Ceylan et en Corée du Sud où elle a souffert du mauvais temps. La récolte de canne à sucre a été excellente en Inde, au Japon et à Taïwan, et la production d'oléagineux a augmenté dans la région. Quant aux produits qui sont surtout exportés, la production de coton a considérablement augmenté, celle de jute est tombée légèrement au-dessous du niveau très élevé atteint l'année précédente, et celle de caoutchouc a diminué en raison de la lenteur du rythme de renouvellement des plantations d'hévéas et de la pénurie de main-d'œuvre qualifiée.

D'après les premières estimations, la production de l'*Amérique latine* a encore augmenté de 3 pour cent environ en 1956/57. Mais le rythme de l'accroissement démographique est si rapide dans cette région que la production par habitant n'a progressé que légèrement et demeure au-dessous du niveau d'avant-guerre. L'accroissement de la production aurait été beaucoup plus important en 1956/57 si la sécheresse n'avait sévi dans la plupart des pays de la région. En Argentine, la sécheresse a affecté les récoltes de maïs et de graines de tournesol et rendu difficile l'alimentation des bovins, mais l'augmentation de la production de blé, de viande et de graines de lin semble avoir maintenu le niveau d'ensemble de la production. En Uruguay, la plupart des cultures ont souffert de la sécheresse, et la production de viande a encore diminué ; les gelées et la sécheresse ont affecté la production du Chili ; la partie méridionale du Pérou a souffert de la sécheresse pour la deuxième année consécutive, et le gouvernement a dû prendre des mesures d'urgence pour assurer l'alimentation des populations rurales de cette région. Au Mexique en revanche, la récolte a encore été excellente cette année en dépit de la diminution des superficies cultivées en coton, consécutives à la baisse des prix mondiaux. Dans l'ensemble de la région, la production céréalière a augmenté, particulièrement pour le blé et l'orge, et la production de sucre s'est considérablement accrue. Celle des produits de l'élevage a encore augmenté légèrement. A l'exception des graines de lin, dont la production a plus que doublé par rapport à la très faible récolte de l'année précédente, la production de la plupart des produits importants non alimentaires a reculé, notamment celle du café qui, au Brésil, a diminué de plus de 20 pour cent par rapport au niveau record d'après-guerre atteint l'année dernière.

Au Proche-Orient, la production agricole qui, après avoir rapidement augmenté, avait très peu changé depuis 1953/54, a progressé à nouveau d'une façon considérable en 1956/57. La production céréalière a fortement augmenté et presque atteint le niveau record de 1953/54; c'est en Egypte, en Iran, en Irak et en Syrie que cet accroissement a été le plus marqué. En Turquie, la récolte de blé a légèrement diminué. La progression rapide de la production de coton s'est maintenue dans la région; on a enregistré une nouvelle augmentation importante en Syrie mais un léger fléchissement en Egypte. La production de dattes a diminué en Iran et en Irak, mais celle des autres fruits, et surtout des légumes a considérablement augmenté dans certains pays en raison de la très grosse demande d'importation dans les territoires de la zone du golfe Persique.

Après avoir légèrement fléchi l'année dernière, la production agricole de l'Afrique a repris en 1956/57 le rythme rapide de sa progression antérieure. Les récoltes de l'Afrique du Nord qui avaient été faibles en 1955/56, se sont améliorées, bien qu'en Tunisie la récolte de blé ait été encore mauvaise. La production d'agrumes, de vin et surtout d'olives a fortement augmenté elle aussi en Afrique du Nord. Au sud du Sahara, la récolte de tous les principaux produits d'exportation a été encore abondante; l'arachide a presque atteint le niveau record de l'année dernière, et la production de cacao a fortement augmenté. On escompte une production abondante dans l'Union Sud-Africaine où la récolte de bié a, pour la deuxième année consécutive, atteint un volume record.

### ***Production agricole de l'U.R.S.S., de l'Europe orientale et de la Chine***

Peut-être convient-il d'ajouter un paragraphe spécial sur les pays du groupe communiste où, bien qu'elles fassent maintenant l'objet d'une publication plus large, les données relatives à la production agricole sont généralement plus difficiles à obtenir que dans la plupart des autres pays du monde. L'année 1956 a été marquée par du mauvais temps en Europe au printemps, par des inondations et des typhons particulièrement graves en Chine, mais par d'excellentes conditions météorologiques dans les régions asiatiques de l'U.R.S.S. Les récoltes de céréales ont diminué de 10 pour cent en Europe orientale

mais augmenté de 20 pour cent en U.R.S.S. et de 5 à 6 pour cent dans la Chine continentale (voir tableau annexe 3A).

L'importante production céréalière de l'U.R.S.S. est due principalement aux bonnes récoltes de la Sibérie et du Kazakstan. Ces régions ont fourni 70 pour cent des quantités de céréales acquises par l'Etat en 1956, contre 30 pour cent seulement en 1953. Le fait est dû en partie à ce que les récoltes ont été mauvaises en Ukraine et dans les autres régions occidentales de l'U.R.S.S. par suite des conditions météorologiques défavorables; mais il semble néanmoins que le centre de gravité de la production céréalière se déplace vers l'est depuis la mise en valeur de terres vierges, entreprise en 1954. Cependant, les risques de sécheresse en Sibérie et au Kazakstan ont été démontrés en 1955.

La production soviétique de pommes de terre a dépassé sensiblement le bas niveau de 1955 mais la production de légumes a diminué. La récolte de betteraves sucrières a dépassé de 5 pour cent le niveau de 1955 par suite de l'augmentation des superficies cultivées, mais les rendements ont été faibles, le mauvais temps ayant sévi en Ukraine. La production de coton a augmenté de 13 pour cent bien que les rendements prévus n'aient pas été atteints dans certaines régions. Malgré un accroissement de quelque 30 pour cent de la superficie des cultures, la production de lin n'a que légèrement progressé depuis l'importante augmentation enregistrée en 1955; la production de graines de tournesol a augmenté de 6 pour cent environ.

La production des aliments du bétail se serait améliorée, mais les progrès de l'industrie de l'élevage n'ont pas été les mêmes dans les différentes parties de l'U.R.S.S. Le nombre de têtes de bétail a fortement augmenté dans certaines régions mais considérablement diminué dans d'autres; dans l'ensemble de l'Union soviétique le nombre de bovins a augmenté de 5 pour cent, celui des porcs de 8 pour cent, et celui des moutons de 4 pour cent. La production laitière a augmenté, surtout pendant les mois d'hiver, et les rendements en lait des fermes collectives se sont améliorés. Mais la production de viande et d'œufs n'a progressé que légèrement; c'est là un contretemps très fâcheux, si l'on considère que le dernier plan quinquennal prévoit que la production de viande devait doubler de 1955 à 1960. D'après une déclaration récente de Khrouchtchev, la production brute par habitant est actuellement de 32,2 kilogrammes par an, pour la viande, de 245 kilogrammes pour

le lait et de 2,8 kilogrammes pour le beurre<sup>1</sup>. En Europe orientale, la production céréalière a diminué dans tous les pays en 1956, sauf en Tchécoslovaquie. En Bulgarie et en Hongrie, la diminution a atteint 25 pour cent. La récolte de betteraves sucrières a également été mauvaise dans toute l'Europe orientale ; la diminution de la production a varié de 13 pour cent en Pologne à 27 pour cent en Tchécoslovaquie. Par contre, la production de pommes de terre, dont le niveau avait été peu élevé en 1955, s'est relevée rapidement. Les deux plus gros producteurs, l'Allemagne orientale et la Pologne, signalent une augmentation de 30 et de 40 pour cent respectivement ; la Pologne et la Tchécoslovaquie n'avaient pas eu de récoltes plus abondantes depuis quelques années ; la production n'a reculé qu'en Hongrie. La production de fruits et de légumes a fait des progrès satisfaisants en Bulgarie et en Roumanie.

La production de viande a augmenté dans des proportions importantes dans la plupart des pays d'Europe orientale en 1956, mais ce résultat est dû en partie à l'accroissement des abattages, provoqué par la pénurie d'aliments du bétail du fait des mauvaises récoltes. C'est en Hongrie et en Allemagne orientale que l'augmentation des abattages a été particulièrement importante. Le nombre des porcs a diminué dans ce dernier pays, mais on ne connaît pas encore la répercussion qu'a eue sur les effectifs du cheptel l'accroissement de 10 à 12 pour cent de la production de viande en Bulgarie, en Tchécoslovaquie et en Pologne. La production de lait a progressé de 8 pour cent environ en Bulgarie (où le rendement par vache a augmenté en 1956) et dans une moindre proportion dans les autres pays d'Europe orientale. La production d'œufs a elle aussi augmenté en général.

En Chine continentale, on a enregistré en 1956 des inondations dans les provinces du nord et des sécheresses dans les autres régions. Par ailleurs, les travaux d'irrigation ont considérablement progressé pendant l'année et, sur les 30 millions d'hectares de terres vierges que l'on se propose de mettre en production, 2 millions d'hectares ont été mis en valeur. La production totale de denrées alimentaires de base (céréales, légumineuses, pommes de terre et soja) serait passée de 184 millions de tonnes en 1955 à 195 millions de tonnes en 1956. Cependant, en dépit de cette amélioration, le niveau prévu de production n'a pas été atteint ; étant donné le

taux élevé (2,2 pour cent) de l'accroissement démographique et du développement rapide des villes, il a donc fallu annoncer certaines restrictions à la consommation. Les plans quinquennaux et le plan de 12 ans applicable à l'agriculture visent à porter la production de denrées alimentaires de base à 208 millions de tonnes en 1957, 262 millions de tonnes en 1962 et 400 millions de tonnes en 1967.

La production cotonnière de la Chine serait passée de 1,5 million de tonnes en 1955 à 1,6 million de tonnes en 1956. Les récoltes de tabac, de chanvre et de thé auraient également été bonnes, bien que la production de thé demeure très inférieure à celle d'avant-guerre. En ce qui concerne le jute, la soie et certains oléagineux, les résultats ont été moins satisfaisants. Le gouvernement s'efforce d'introduire de nouvelles cultures ou d'en développer certaines peu répandues, et notamment des cultures à haut rendement telles que le maïs et les pommes de terre ainsi que certaines cultures industrielles ; on a même annoncé que la production de caoutchouc est en cours de développement dans l'île d'Hainan.

Le secteur de l'élevage demeure le point faible de l'agriculture en Chine, et les progrès ont été limités en 1956. Il semble cependant que le nombre de porcs soit remonté au niveau antérieur à la régression survenue en 1955.

### **Production des pêches**

Les données actuelles indiquent qu'en 1956 la production mondiale de poissons, crustacés et mollusques a été d'environ 28 millions de tonnes, c'est-à-dire approximativement la même qu'en 1955. La production de plusieurs pays a atteint un volume record ou voisin de ce niveau. Les quantités débarquées en Norvège — près de 2 millions de tonnes — ont dépassé le record précédent de 1954 ; le volume de la production de harengs et sprats n'a été dépassé qu'une fois (1,4 million de tonnes contre 1,2 million de tonnes en 1955). En Angola, les pêches se sont élevées à 400 000 tonnes en 1956, ce qui représente une amélioration très importante par rapport à 1955 où elles n'avaient atteint que 290 000 tonnes. Aux Etats-Unis, le volume de la production des pêches de 1956 n'a été dépassé que deux fois précédemment, et les pêches de menhaden et de thon ont atteint des chiffres record.

Lorsque les quantités péchées ont été faibles, la cause en a été la raréfaction des poissons

<sup>1</sup> *Izvestia*, 24 mai 1957.

plutôt que des facteurs économiques. En Union Sud-Africaine, la pêche du pilchard et du maas-banker a été la plus mauvaise depuis l'introduction de ces pêches en 1947, mais dans le Sud-Ouest africain, on a pu pêcher la totalité des contingents autorisés par le gouvernement. Au Canada, la pêche de saumon du Pacifique de l'espèce « sockeye » a été un peu meilleure, mais celle des espèces « pink » et particulièrement « chum » a été très mauvaise, si bien que les quantités pêchées ont été les plus faibles depuis 1944 (voir tableau annexe 11).

### ***Production forestière***

Le rapide accroissement de la production de produits forestiers a marqué un temps d'arrêt en 1956, le total des abattages n'ayant presque pas varié depuis 1955. On s'attend toutefois à ce que l'expansion reprenne dans la plupart des régions en 1957/58.

En Europe, et en Amérique du Nord particulièrement, la production de sciages a légèrement fléchi, la demande ayant baissé par suite du ralentissement de la construction et d'une certaine contraction de l'activité économique. Mais ce recul a été compensé dans une large mesure par l'accroissement de la demande de bois à pâte et de bois de chauffage en Europe, du fait de la crise du canal de Suez. En 1956, la production de l'ensemble des produits forestiers a poursuivi son mouvement ascendant en U.R.S.S. et en Extrême-Orient, et la production du Japon a marqué un nouveau record. La production de sciages a légèrement fléchi en Amérique latine, alors qu'en Afrique elle n'a guère varié depuis 1955, exception faite d'une nouvelle augmentation en Union Sud-Africaine (voir tableaux en annexe).

### ***Comparaison de la production agricole en 1956/57 avec les programmes et les prévisions établis précédemment***

A la suite d'une résolution adoptée à la sixième session de la Conférence de la FAO en 1951, la FAO avait préparé en 1952 et au début de 1953 un ensemble de prévisions détaillées de l'évolution probable de la production et du commerce agricoles au cours des cinq années suivantes, en supposant que les gouvernements réaliseraient les programmes et les objectifs qu'ils s'étaient fixés. Elle avait cherché à prévoir le niveau approximatif de la production et du commerce mondiaux en 1956/57 ou aux alen-

tours de cette date, en s'inspirant des données publiées ou communiquées par les gouvernements à la FAO, à l'Organisation européenne de coopération économique et aux autres institutions internationales. Ces données ont été examinées aux conférences régionales de la FAO de la mi-1953, puis résumées tant par région que par produit pour être soumises à la septième session de la Conférence vers la fin de l'année <sup>2</sup>.

En présentant ces données, on avait souligné que « les estimations du niveau qu'atteindra la production en 1956/57 ou aux alentours de cette date telles qu'elles sont données ci-après ne sont pas des prévisions de la FAO. Celle-ci, en effet, s'est bornée à recueillir des renseignements entre la fin de 1952 et l'été de 1953 et, après avoir comblé les lacunes que présentaient les chiffres officiels, a présenté les objectifs que les gouvernements entendent ou espèrent atteindre en supposant des conditions météorologiques normales <sup>3</sup>. Il est possible qu'il faille modifier certains plans gouvernementaux sous la pression des événements. De même les estimations reposant sur les tendances actuelles appelleront peut-être certaines retouches si les circonstances se modifient. Il peut arriver que le volume effectif de la production soit inférieur ou supérieur au niveau prévu pour 1956/57, la deuxième éventualité étant toutefois la moins probable dans la plupart des cas. Avec toutes ces réserves, les chiffres donnés ici indiquent l'attitude des gouvernements en matière de production agricole et montrent de façon générale ce qui devrait arriver si les plans établis réussissent et si les politiques et les tendances actuelles ne se modifient pas ».

Etant donné que l'on dispose maintenant des chiffres préliminaires de la production de 1956/57, il est intéressant de les comparer avec ceux qui étaient prévus. Sur le plan mondial (exception faite des pays du bloc communiste), les réserves formulées dans le texte ci-dessus n'ont pas été corroborées par les faits. D'après les chiffres préliminaires du tableau II-1 ci-dessus, qui sont comparés, dans le tableau II-3, avec les prévisions, il ressort que la production

<sup>2</sup> *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture, 1953; II - Perspectives à moyen terme.*

<sup>3</sup> Les chiffres fournis par le secrétariat de la FAO représentaient moins du quart de l'ensemble des prévisions sur la production mondiale de 1956/57 et s'appliquaient surtout à certains produits d'importance secondaire et à un petit nombre de pays qui n'avaient pas été en mesure de fournir les données nécessaires.

TABLEAU II-3. — COMPARAISON PAR RÉGIONS DE LA PRODUCTION AGRICOLE TOTALE EN 1956/57, AVEC LES PRÉVISIONS SOUMISES EN 1953 À LA CONFÉRENCE DE LA FAO

RÉGION	Production agricole totale		
	1955/56	1956/57	
		Prévue <sup>1</sup>	Effective <sup>2</sup>
	<i>Moyenne 1948/49-1952/53 = 100</i>		
Europe occidentale . . .	116	113	118
Amérique du Nord . . .	108	107	112
Océanie. . . . .	115	108	114
Amerique latine . . . .	116	123	119
Extrême-Orient (non compris la Chine) . .	117	115	119
Proche-Orient . . . . .	121	126	125
Afrique. . . . .	116	119	120
Ensemble des régions ci-dessus . . . .	114	114	117

<sup>1</sup> Les prévisions, établies d'après les données fournies par les Etats Membres, avaient été calculées sur la base 1934-38 = 100. Afin de faciliter la comparaison avec les données du tableau II-1, on les a remaniées en prenant 1948-52 pour base. — <sup>2</sup> Chiffres provisoires.

mondiale de 1956/57 a excédé ces dernières d'environ 3 pour cent. En fait, les objectifs pour cette campagne ont été atteints un an à l'avance. La seule région où la production globale soit restée nettement inférieure aux prévisions a été l'Amérique latine dont les objectifs comptaient néanmoins parmi les plus ambitieux du fait de la rapidité exceptionnelle de l'accroissement démographique et des pressions inflationnistes nées en partie de l'incapacité de l'agriculture à suivre cet accroissement. Quoi qu'il en soit, l'expansion de la production dans cette région a excédé la moyenne mondiale. En revanche, la production en Europe occidentale, en Amérique du Nord, en Océanie et en Extrême-Orient a été sensiblement plus forte qu'on ne l'espérait, tandis qu'au Proche-Orient et en Afrique il semble qu'elle ait concordé assez étroitement avec les prévisions.

Des données analogues à celles du tableau ci-dessus sont présentées pour certains des principaux produits au tableau II-4 et de façon plus détaillée dans le graphique II-1, qui compare l'évolution et l'ampleur de la production des principales denrées agricoles dans chaque région ces dernières années. La production mondiale en 1956/57 a nettement dépassé les prévisions pour la viande, le sucre, le cacao, la laine, les sciages et la pâte de bois et dans une moindre mesure pour les céréales secondaires, les oléagineux, le thé, le tabac et le jute. Elle n'a été inférieure aux prévisions que pour cinq des produits fi-

gurant dans le tableau : blé et coton (dont l'Amérique du Nord s'est sérieusement efforcée de limiter la production), bananes, caoutchouc et œufs.

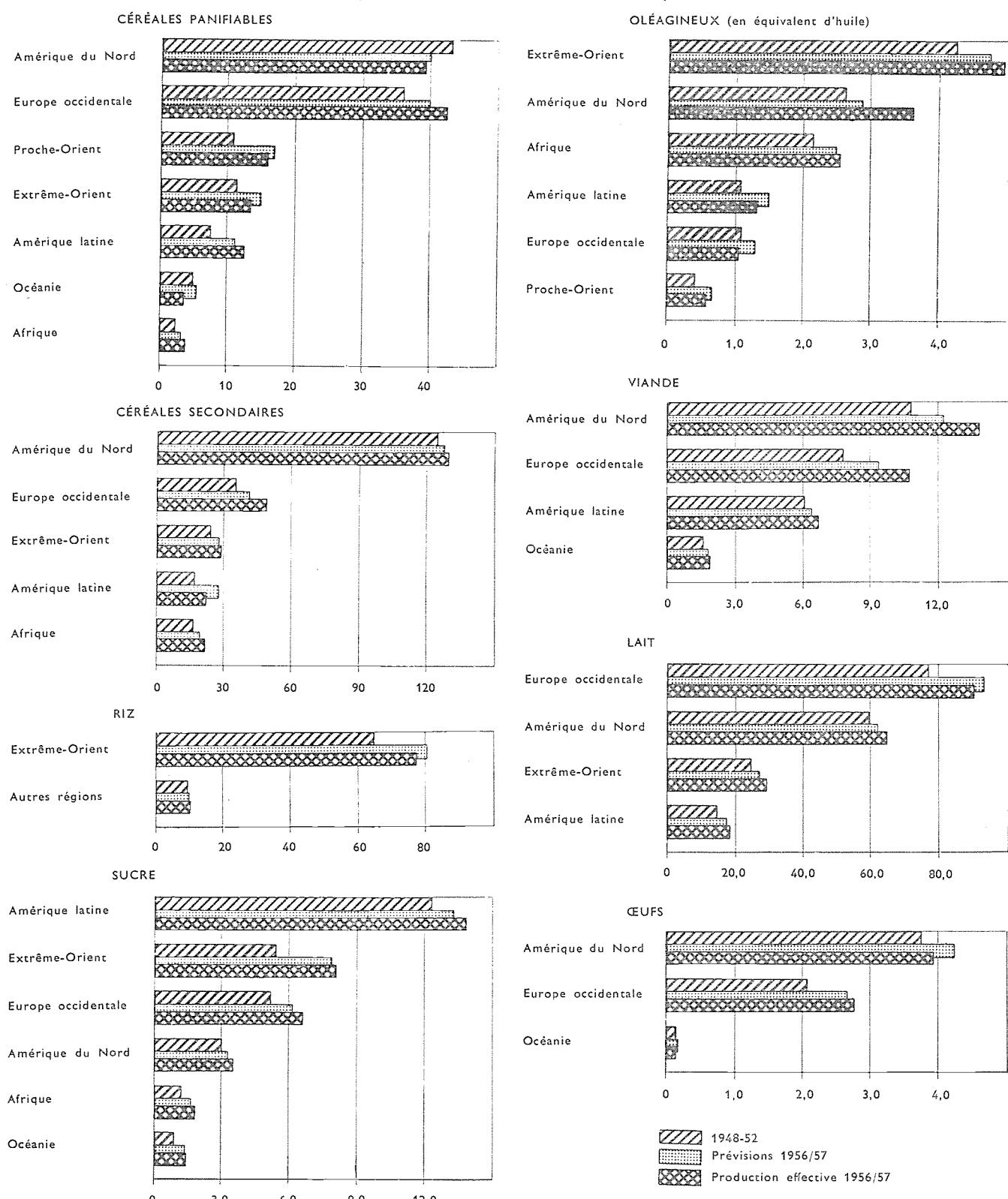
La production de céréales panifiables en Amérique du Nord a fléchi en 1956/57 par rapport à 1948-52 mais, malgré le renforcement des mesures de restriction, cette baisse a été moins forte qu'on ne l'espérait. La production a également reculé en Océanie par suite d'une récolte médiocre mais elle a augmenté dans toutes les autres régions ; toutefois, l'accroissement n'a pas toujours atteint le niveau prévu par les programmes. En revanche, la production de céréales secondaires s'est développée dans toutes les régions et particulièrement en Europe occidentale, où l'accroissement rapide de la consommation a aussi entraîné une augmentation parallèle des importations et où en 1956/57 on a réensemencé en céréales secondaires — surtout en France — les emblavures éprouvées par l'hiver. La progression modérée de la production en Amérique du Nord, malgré l'aggravation des mesures de restriction, a eu pour effet d'accroître fortement le stockage. En Extrême-Orient, région qui fournit 90 pour cent de la production mondiale, la production de riz s'est améliorée comme le prévoyaient les programmes gouvernementaux. La production mondiale de l'ensemble des céréales dépasse maintenant le niveau de 1948-52 de quelque 14 pour cent — alors qu'on prévoyait seulement une augmentation de 12 pour cent — l'accroissement démographique ayant été légèrement inférieur à 10 pour cent.

C'est sans doute la production de sucre qui a fait les progrès les plus spectaculaires. Elle a été plus forte qu'on ne le prévoyait dans toutes les régions et sur le plan mondial, elle a excédé de 22 pour cent environ la moyenne de 1948-52. Il semble que la consommation soit en train d'absorber cet accroissement des disponibilités et les stocks commencent à se dégonfler. Le bond fait par la production d'oléagineux en Amérique du Nord a porté le chiffre mondial bien au-delà des prévisions ; on a enregistré également des gains marqués en Extrême-Orient et en Afrique, mais la production européenne a fléchi. Il est probable que si la gelée n'avait pas, au début de 1956, ravagé la récolte de l'Europe méridionale, la production d'agrumes aurait excédé les prévisions.

Dans l'ensemble du secteur des boissons (café, cacao et thé), la production vient de faire un bond et dépasse maintenant de près de 20 pour

GRAPHIQUE II-1. Production, par régions, des principaux produits agricoles en 1956/57 : production effective comparée avec les objectifs et les estimations établis en 1953 et avec la moyenne de 1948-52

(Millions de tonnes, sauf indication contraire)



**GRAPHIQUE II-1.** Production, par régions, des principaux produits agricoles en 1956/57 : production effective comparée avec les objectifs et les estimations établis en 1953 et avec la moyenne de 1948-52 (fin)

(Millions de tonnes, sauf indication contraire)

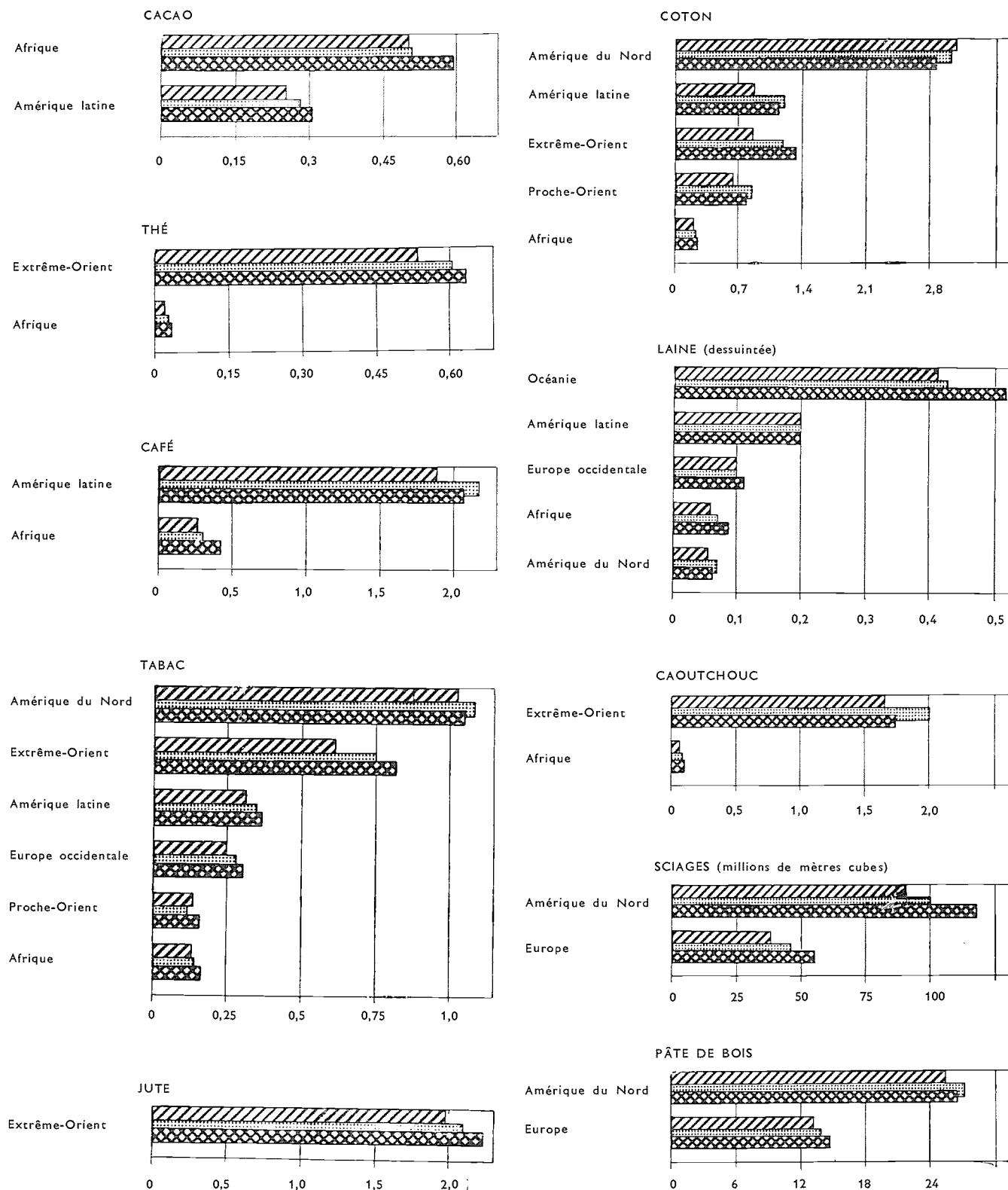


TABLEAU II-4. — COMPARAISON DE LA PRODUCTION MONDIALE<sup>1</sup> DES PRINCIPALES DENRÉES EN 1956/57 AVEC LES PRÉVISIONS

PRODUITS	Moyenne 1948-52	1955/56	1956/57		1956/57	
			Prévisions <sup>2</sup>	Production effective <sup>3</sup>	Prévisions <sup>2</sup>	Production effective <sup>3</sup>
			<i>Millions de tonnes</i> .....			
Céréales panifiables . . . . .	122	133	133	131	109	107
Céréales secondaires . . . . .	233	263	260	274	112	118
Riz (usiné) . . . . .	75	88	90	92	120	123
Total, céréales . . . . .	430	484	483	490	112	114
Sucre (en équivalent de sucre brut) <sup>4</sup> . .	31,8	37,4	34,4	38,7	108	122
Oléagineux (en équivalent d'huile) . . . .	11,9	13,8	13,8	14,5	116	122
Agrumes . . . . .	14,9	17,8	17,7	17,7	119	119
Bananes . . . . .	10,5	11,7	11,9	11,5	113	109
Café . . . . .	2,26	2,81	2,63	2,66	116	118
Cacao . . . . .	0,76	0,84	0,81	0,91	107	120
Thé . . . . .	0,56	0,67	0,64	0,67	114	120
Tabac . . . . .	2,46	2,91	2,73	2,86	111	116
Coton . . . . .	5,76	6,76	6,66	6,56	116	114
Jute . . . . .	2,03	2,36	2,17	2,28	107	112
Caoutchouc . . . . .	1,74	1,94	2,12	1,87	122	107
Laine (dessuintée) . . . . .	0,90	1,06	0,94	1,06	104	118
Lait . . . . .	206	232	231	236	112	115
Viande . . . . .	30,8	37,3	35,5	38,4	115	125
Oeufs <sup>5</sup> . . . . .	6,0	6,8	7,1	6,9	118	115
Poisson <sup>6,7</sup> . . . . .	22	28	27,5	28	125	128
Sciages (millions de mètres cubes) <sup>7</sup> . . .	183		197	217	107	118
Pâte de bois <sup>7</sup> . . . . .	31		37,0	44,4	119	143

<sup>1</sup> Nou compris l'U.R.S.S., l'Europe orientale et la Chine. — <sup>2</sup> Chiffres établis d'après les objectifs officiels de production, etc., fixés à la mi-1953 (voir texte). — <sup>3</sup> Chiffres provisoires. — <sup>4</sup> Y compris l'équivalent approximatif en sucre brut du sucre non centrifugé. — <sup>5</sup> Europe occidentale, Amérique du Nord et Océanie seulement. — <sup>6</sup> On prévoyait un accroissement de 25 pour cent par rapport à la période de base; par la suite, la moyenne de cette période a été ramenée de 24 à 22 millions de tonnes, et les prévisions ont été ajustées en conséquence. — <sup>7</sup> Chiffres non compris dans les indices de la production agricole du tableau II-3 : les données s'entendent de l'année civile.

cent le niveau de 1948-52, excédant ainsi les prévisions. Le recul de la production de coton en Amérique du Nord, par suite de l'existence de stocks excédentaires, a été compensé et au-delà par des gains dans d'autres régions, en particulier en Extrême-Orient où la demande se développe rapidement et où les importations s'accroissent également. La production de laine et de jute a aussi réalisé des progrès très marqués ces dernières années, contrastant ainsi avec les prévisions assez prudentes qui avaient été établies. Le ralentissement de l'essor de la production de caoutchouc naturel est dû dans une certaine mesure au renforcement de la concurrence exercée par le caoutchouc synthétique ; toutefois, la baisse de la production en 1956/57 par rapport à l'année précédente est imputable aussi en partie au recul temporaire de la demande et aux problèmes de main-d'œuvre à Sumatra.

En ce qui concerne les produits de l'élevage, la production de viande a subi de loin l'expansion la plus marquée, et dans toutes les régions les gains réalisés ont dépassé les prévisions. La production de lait a fortement augmenté en Europe occidentale depuis 1948-52, bien que la commercialisation soit devenue plus difficile ; mais l'augmentation a été moins forte dans d'autres régions. La production d'œufs appelle les mêmes observations. Bien que l'on ait révisé en baisse les prévisions relatives à la production mondiale de poisson, pour tenir compte des données plus sûres disponibles sur la Chine continentale, l'accroissement de 6 millions de tonnes escompté entre 1952 et 1956 a été réalisé. Cet accroissement a été dû toutefois, dans une large mesure, à l'amélioration de la demande de farine de poisson pour l'alimentation animale.

Enfin, il convient de signaler que la production de produits forestiers, et en particulier de

pâte de bois, s'est fortement développée, dépassant de beaucoup les prévisions avec un accroissement de 50 pour cent en 1956 par rapport à la moyenne de 1948-52. Seule fait exception la production de sciages en Amérique du Nord, qui a fléchi en 1956, bien qu'elle ait atteint dès 1955 le niveau prévu pour 1956.

### **Perspectives de la production pour 1957/58**

Les renseignements disponibles à l'époque où ce rapport est rédigé donnent à penser qu'en 1957/58 la production agricole mondiale continuera d'augmenter à un rythme proche de celui des quelques dernières années. Peut-être la production de l'Amérique du Nord diminuera-t-elle légèrement, mais il est probable qu'à la faveur de nouvelles augmentations dans les autres régions le rythme de l'augmentation pour le monde dans son ensemble se maintiendra.

Aux Etats-Unis, dans le cadre du programme de la Banque du sol, les agriculteurs ont placé plus de 8 millions d'hectares dans les superficies réservées pour 1957, et 3 millions d'hectares environ dans la réserve pour conservation ; leur participation a été un peu moins forte qu'on ne l'espérait, surtout en ce qui concerne la dernière partie du programme. En outre, les prix de soutien ont encore été abaissés pour certains produits et les restrictions de superficie sont plus sévères que l'année dernière. Les superficies plantées en blé, en maïs, en riz, en tabac et en coton sont moins élevées qu'en 1956 ; pour le maïs la réduction n'est pourtant que de 5 à 6 pour cent, le référendum des agriculteurs n'ayant pas approuvé les propositions du gouvernement relatives aux contingents de superficie. Quant au blé, pour lequel la réduction de superficie atteint jusqu'à 22 pour cent, il est probable que, vu l'accroissement des rendements, la production ne diminuera que de 3 pour cent. La superficie des autres cultures, en particulier celle de certains oléagineux et de céréales secondaires, a fortement augmenté. On s'attend que la production de viande diminue légèrement en 1957, et que celle de lait augmente encore. Au Canada, les intentions manifestées par les agriculteurs donnent à penser que les emblavures diminueront encore d'environ 7 pour cent, mais que les superficies plantées en orge et en lin augmenteront. La production de l'élevage ne devrait guère être différente de celle de l'an dernier.

En Europe occidentale, où les récoltes du blé et de certaines autres cultures avaient diminué

dans certains pays par suite du mauvais temps qui avait sévi au début de l'année, les conditions météorologiques cette saison ont en général été bonnes jusqu'à présent. Dans la plupart des pays, en particulier en France et en Yougoslavie, on s'attend à des récoltes de céréales supérieures à la moyenne. Il est probable que la production d'agrumes continuera à se ressentir des dégâts causés aux arbres par le gel en Espagne, mais la production de la plupart des autres cultures devrait marquer de nouvelles augmentations. Dans le secteur de l'élevage, la production continue d'augmenter à un rythme qui, dans l'ensemble, sera probablement plus rapide qu'en 1956.

C'est aux deux régions ci-dessus qu'est imputable la moitié environ de la valeur totale<sup>4</sup> de la production agricole mondiale (non compris l'U.R.S.S., l'Europe orientale et la Chine). Mais c'est dans les autres régions que l'on a enregistré ces dernières années les augmentations les plus marquées de la production, et on ne possède à leur sujet que les indications les plus ténues au sujet des perspectives des récoltes de 1957/58. Au Proche-Orient, la production de céréales diminuera en Turquie où les principales régions productrices ont connu une sécheresse suivie d'inondations ; mais dans d'autres pays de la région, et en particulier en Syrie, les perspectives de la récolte de céréales sont bonnes. On s'attend à un accroissement des superficies consacrées au riz dans certains pays exportateurs de riz d'Extrême-Orient ; la superficie du jute devrait augmenter tant au Pakistan qu'en Inde. En Afrique du Nord, au Maroc en particulier, la production de céréales sera fortement réduite par suite de la grande sécheresse qui a sévi au début de l'année. Autrement, tout ce que l'on peut dire de ces régions, c'est que l'on cherche à y accroître la production ; mais ces intentions risquent naturellement d'être contrariées par de mauvaises conditions météorologiques plus tard au cours de la campagne.

### **COMMERCE INTERNATIONAL DES PRODUITS AGRICOLES**

La situation du commerce international des produits agricoles a surtout été marquée en 1956 par un accroissement de 30 pour cent par rapport à l'année précédente du volume des exportations de l'Amérique du Nord. Ce phénomène résulte pour une part de l'intensification aux

<sup>4</sup> Pondérée par les prix d'avant-guerre.

Etats-Unis des opérations d'écoulement des excédents et, pour l'autre, d'une plus forte demande d'importation, notamment de la part de l'Europe occidentale et de l'Extrême-Orient. L'augmentation du volume des livraisons nord-américaines n'a pas eu pour corollaire une diminution des exportations des autres régions. Les exportations de l'Amérique latine se sont accrues d'environ 10 pour cent et celles de toutes les autres régions, Europe occidentale exceptée, ont modérément progressé. La tendance ascendante du commerce mondial des produits agricoles, qui s'était manifestée en 1955, s'est donc maintenue et affirmée en 1956, les échanges ayant augmenté de 8 pour cent par rapport à l'année précédente ; on ne saurait évidemment affirmer que ce mouvement se poursuivra.

Près de la moitié de l'augmentation du volume du commerce mondial en 1956 est imputable à de plus fortes exportations de céréales, tandis qu'ensemble les céréales, le coton et le café représentent plus de 80 pour cent de cette augmentation globale. L'Amérique du Nord a fourni plus de la moitié du supplément d'exportations et l'Amérique latine environ le quart. Les importations de l'Europe occidentale représentent plus de la moitié du volume total du commerce des produits agricoles et des quantités supplémentaires livrées en 1956 par rapport à 1955, la moitié à peu près est allée à l'Europe. L'Extrême-Orient (Chine continentale non comprise) a compté pour un tiers dans l'augmentation du volume des échanges ; en effet, ses importations nettes de céréales sont passées de 4,6 millions de tonnes en 1955, à 6,6 millions en 1956, et ses importations de coton brut ont aussi sensiblement augmenté. Ces deux phénomènes reflètent pour une large part l'expansion de la demande déterminée, dans cette région, par l'accroissement démographique et par les progrès de l'industrialisation.

Cependant, comme cela s'était déjà produit en 1955, l'accroissement du volume des exportations agricoles ne s'est pas accompagné d'un accroissement parallèle de la valeur de ces exportations. L'indice FAO des valeurs unitaires moyennes, qui est basé sur les bilans de commerce des principaux pays exportateurs et importateurs et qui reflète le niveau général des prix des produits agricoles sur le marché international, est tombé de 96 en 1955 à 93 en 1956 (moyenne 1952-53 = 100). Alors que le volume des échanges mondiaux de produits agricoles a augmenté de quelque 8 pour cent, la valeur totale de ces échanges ne s'est donc accrue que d'en-

viron 4 pour cent. Pendant ce temps, les prix des articles manufacturés ont continué d'augmenter sur le marché international. En appliquant à la valeur totale du commerce mondial des produits agricoles l'indice Nations Unies des valeurs unitaires moyennes des articles manufacturés, on s'aperçoit que bien que le volume des exportations agricoles ait augmenté d'environ 13 pour cent au cours de ces deux dernières années, il n'en est résulté aucune amélioration réelle du pouvoir d'achat des exportateurs de produits agricoles en ce qui concerne les articles manufacturés. Envisagé sous cet angle, le pouvoir d'achat des produits agricoles sur les marchés mondiaux a sensiblement diminué au cours des années récentes tout en restant encore évidemment beaucoup plus élevé que durant les années de dépression immédiatement antérieures à la guerre (tableau II-5). Le graphique II-2 illustre les modifications récentes, en volume et en valeur réelle, du commerce des produits agricoles.

Parmi les principaux produits, on note en 1956 un progrès particulièrement sensible des exportations de céréales, de café et aussi de tourteaux d'oléagineux. Le volume du commerce du coton, s'est surtout amélioré par rapport à l'année précédente, où il était tombé très bas, mais les exportations de 1956 n'ont que légèrement dépassé celles de 1954. Le volume du commerce des produits d'origine animale n'a cessé d'augmenter durant ces dernières années, tandis que pour le sucre, les fruits et légumes, le thé, le tabac, le vin et la laine, les progrès ont été plus irréguliers. Les tendances des autres produits sont moins nettes. Le tableau II-6 donne les nombres-indices FAO du volume du commerce (pondérés par les prix moyens 1952-53) pour les principaux groupes agricoles. On trouvera au tableau annexe 1B le volume réel du commerce de chaque produit.

Le tableau II-7 montre la situation d'ensemble, région par région. Selon des estimations provisoires, les exportations agricoles de l'Amérique du Nord ont atteint ou légèrement dépassé en 1956 leur précédent record de 1951 et sont quelque peu supérieures aux importations agricoles de cette région. Les exportations de l'Amérique latine ont également atteint leur niveau le plus élevé depuis la guerre, tandis que les importations agricoles de cette région ont continué à diminuer à la faveur du nouvel essor pris par la production indigène ; en conséquence, les exportations nettes ont marqué une nouvelle avance. En Extrême-Orient, par

TABLEAU II-5. — COMMERCE INTERNATIONAL DES PRODUITS AGRICOLES : NOMBRES-INDICES DU VOLUME DE LA VALEUR UNITAIRE MOYENNE (PRIX MOYEN) ET DE LA VALEUR TOTALE

RUBRIQUES	Moyenne 1934-38	Moyenne 1948-52	1953	1954	1955	1956 (provisoire)
<i>Produits agricoles</i>						
<i>Moyenne 1952-53 = 100</i>						
Volume du commerce mondial . . . . .	103	95	102	101	106	115
Valeur unitaire moyenne <sup>1</sup> . . . . .	35	99	96	99	96	93
Valeur totale du commerce mondial <sup>1</sup> . . . . .	36	94	99	100	102	106
<i>Valeur réelle<sup>2</sup></i>						
Valeur unitaire moyenne . . . . .	71	102	98	103	99	92
Valeur totale du commerce mondial . . . . .	73	97	101	105	105	105

NOTE: Comme tous les autres indices du commerce publiés dans ce rapport, ces indices comprennent les échanges des pays du bloc communiste avec le reste du monde, mais non pas les échanges entre ces pays, sur lesquels on n'a pas de données satisfaisantes.

<sup>1</sup> Aux prix courants. — <sup>2</sup> Ajustée à l'aide de l'indice Nations Unies des valeurs unitaires moyennes des produits manufacturés dans le commerce mondial.

contre, les importations se sont accrues dans des proportions beaucoup plus considérables que les exportations, et les exportations nettes ont fortement diminué.

Mis à part l'accroissement marqué du volume des importations de l'Europe occidentale, l'évolution de la situation dans les autres parties du monde n'appelle pas de commentaire particulier. La demande totale de blé des pays importateurs d'Europe occidentale a augmenté d'environ 2 millions de tonnes par rapport à l'année précédente, en raison des dommages causés par le gel, spécialement en France ;

d'autre part, de plus fortes quantités de blé ont dû être achetées en dehors de la région pour compenser la diminution des exportations françaises. La France a exporté d'importantes quantités d'orge ; pourtant, durant la première moitié de la campagne agricole 1956/57, les importations de céréales secondaires effectuées par l'Europe occidentale se situaient à un niveau beaucoup plus élevé qu'en 1955/56. Cette région a aussi considérablement accru, en 1956, ses importations de beurre, et plus encore de viande. Les importations de viande de bœuf effectuées par le Royaume-Uni, en particulier,

TABLEAU II-6. — NOMBRES-INDICES DU VOLUME DU COMMERCE MONDIAL DES PRODUITS AGRICOLES, PAR PRINCIPAUX GROUPES DE PRODUITS

PRODUITS	Moyenne 1934-38	Moyenne 1948-52	1953	1954	1955	1956 (provisoire)
<i>Moyenne 1952-53 = 100</i>						
Céréales. . . . .	106	93	97	92	97	117
Sucre. . . . .	80	88	108	101	108	110
Oléagineux et huiles végétales <sup>1</sup> . . . . .	151	98	103	125	127	126
Fruits frais et secs. . . . .	88	86	106	107	118	111
Produits de l'élevage. . . . .	111	94	105	109	114	117
Tous produits pour l'alimentation humaine et animale . . . . .	108	92	102	103	108	117
Produits pour boissons et tabac. . . . .	89	95	104	99	106	115
Matières premières d'origine agricole . . .	104	98	102	101	102	110
Tous produits agricoles. . . . .	103	95	102	101	106	115
Produits forestiers <sup>2</sup> . . . . .	92	91	102	117	133	129
Commerce mondial total (produits agricoles et non agricoles) <sup>3</sup> . . . . .	66	86	103	108	118	127

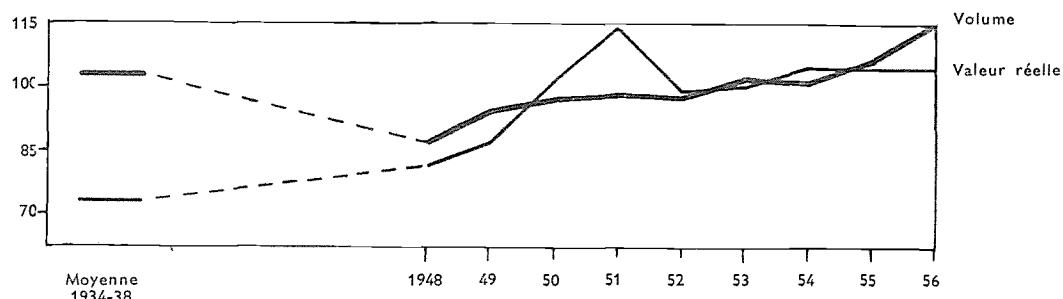
<sup>1</sup> Cet indice pondéré par les prix marque un léger fléchissement en 1956, mais il faut remarquer que si l'on calcule en équivalent d'huile le volume des échanges d'oléagineux et huiles végétales il s'est produit une nouvelle augmentation en 1956.

<sup>2</sup> Non compris dans l'indice de tous les produits agricoles. — <sup>3</sup> Indice des Nations Unies des exportations mondiales ajusté sur la base 1952-53. Pour 1934-38, on a inclus des estimations comparables de la Société des Nations.

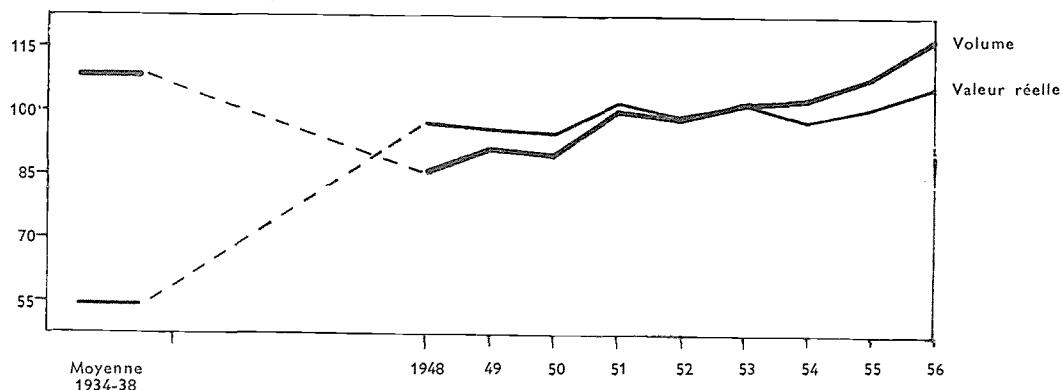
GRAPHIQUE II-2. Modifications récentes, en volume et en valeur réelle, du commerce international des produits agricoles

(Indices : Moyenne 1952-53 = 100)

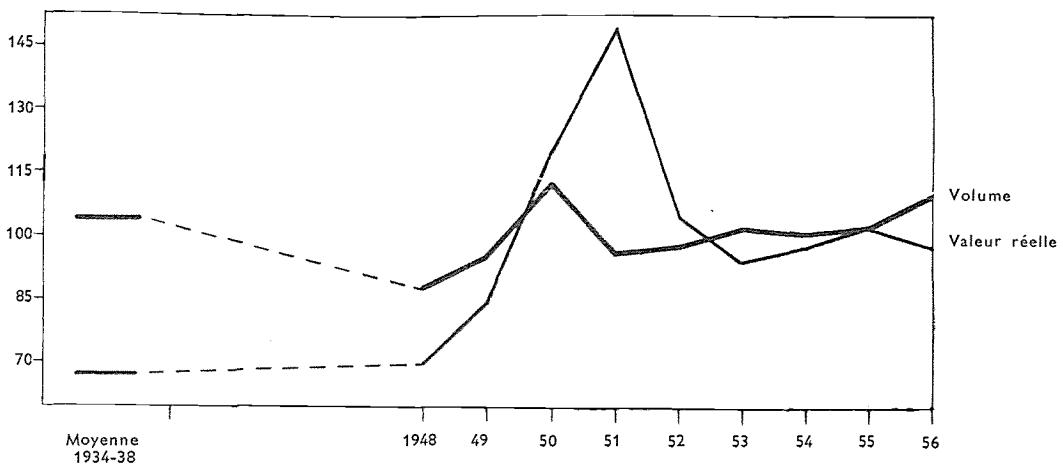
TOUS PRODUITS AGRICOLES



PRODUITS POUR L'ALIMENTATION HUMAINE ET POUR L'ALIMENTATION DU BÉTAIL



MATIÈRES PREMIÈRES AGRICOLES



PRODUITS POUR BOISSONS ET TABAC

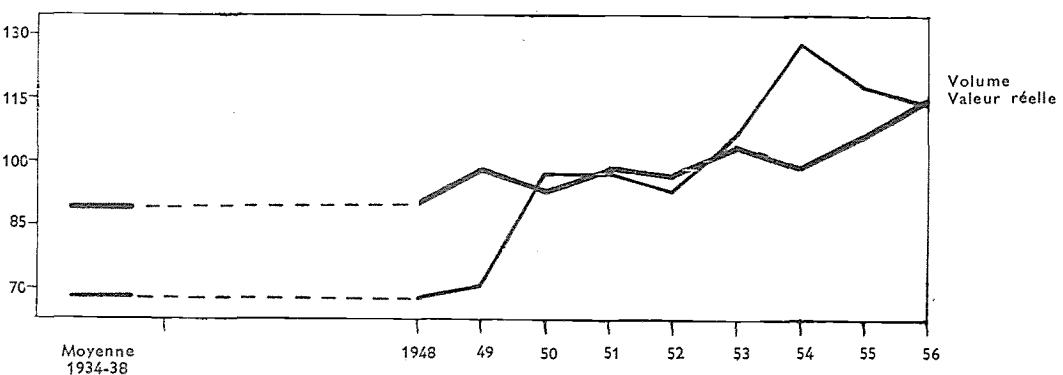


TABLEAU II-7. — NOMBRES-INDICES RÉGIONAUX DU VOLUME DU COMMERCE DES PRODUITS AGRICOLES

RÉGION	Moyenne 1934-38	Moyenne 1948-52	1953	1954	1955	1956 (provisoire)
<i>Moyenne 1952-53 = 100</i>						
<i>Europe occidentale</i>						
Exportations brutes . . . . .	109	82	103	114	122	119
Importations brutes . . . . .	113	95	105	106	111	118
Importations nettes . . . . .	114	98	105	103	108	118
<i>Amérique du Nord</i>						
Exportations brutes . . . . .	63	101	92	88	88	115
Importations brutes . . . . .	80	100	98	86	93	96
Importations nettes . . . . .	218	94	152	67	133	<sup>1</sup> 65
<i>Amérique latine</i>						
Exportations brutes . . . . .	103	100	109	102	105	117
Importations brutes . . . . .	61	93	104	103	96	95
Importations nettes . . . . .	111	101	111	102	107	121
<i>Océanie</i>						
Exportations brutes . . . . .	76	97	102	94	106	113
Importations brutes . . . . .	65	98	104	121	125	122
Importations nettes . . . . .	77	97	102	92	104	112
<i>Extrême-Orient</i>						
Exportations brutes . . . . .	155	96	100	102	110	112
Importations brutes . . . . .	107	83	98	99	97	114
Importations nettes . . . . .	392	162	109	116	173	99
<i>Proche-Orient</i>						
Exportations brutes . . . . .	81	84	114	106	103	106
Importations brutes . . . . .	52	93	98	89	109	122
Importations nettes . . . . .	104	78	127	119	97	94
<i>Afrique</i>						
Exportations brutes . . . . .	75	91	103	115	118	123
Importations brutes . . . . .	63	86	104	105	105	112
Importations nettes . . . . .	79	92	102	118	122	126

<sup>1</sup> Exportations nettes.

sont passées d'environ 360 000 tonnes en 1955 à près de 450 000 en 1956 ; de cette quantité, l'Argentine a fourni à elle seule 250 000 tonnes, contre 160 000 l'année précédente. En outre, les exportations argentines de viande à destination de l'Allemagne occidentale, qui étaient négligeables en 1955, ont atteint près de 60 000 tonnes en 1956.

Le commerce international des produits forestiers a surtout été caractérisé en 1956 par la diminution sensible des exportations de bois ronds, et spécialement de sciages, en provenance de l'Amérique du Nord et de l'Europe occidentale en particulier. Le commerce de la pâte de bois et des produits à base de pâte a marqué de nouveaux progrès dans toutes les régions.

Au total, le volume du commerce mondial des produits forestiers a diminué d'environ 3 pour cent en 1956, mais sa valeur ne s'est pratiquement pas modifiée.

#### ***Le commerce des produits agricoles de l'U.R.S.S., de l'Europe orientale et de la Chine***

Les données fournies plus haut tiennent compte du commerce de l'U.R.S.S., de l'Europe orientale et de la Chine avec le reste du monde, mais non des échanges à l'intérieur de ce groupe de pays. Les renseignements dont on dispose à ce sujet sont assez fragmentaires, mais il est possible de se faire une idée approximative

du volume total du commerce des pays du groupe communiste en ce qui concerne certains des principaux produits agricoles. Etant donné que ces renseignements sont en général moins facilement accessibles, la situation a été résumée ci-dessous d'une manière un peu plus détaillée que pour le reste du monde.

En 1955/56, l'U.R.S.S. a réduit d'environ 20 pour cent ses exportations de céréales et a importé 290 000 tonnes de blé du Canada. Elle n'a exporté que 1,4 million de tonnes de blé et de seigle, soit moins de la moitié du chiffre atteint en 1954/55 ; pourtant, ses exportations de céréales secondaires ont augmenté. Les pays de l'Europe orientale ont importé en 1955/56 environ 3 millions de tonnes de blé et de seigle, dont l'U.R.S.S. n'a fourni que 800 000 tonnes, au lieu de 2,3 millions en 1954/55. Le reste a été fourni à peu près pour moitié par l'Europe occidentale et pour moitié par le Canada, l'Australie et l'Argentine. L'U.R.S.S. est restée le principal fournisseur de céréales secondaires de l'Europe orientale, à laquelle elle a livré plus de 900 000 tonnes sur un total de 1,3 million. Par ailleurs, les exportations brutes de céréales des pays de l'Europe orientale ont probablement dépassé, en 1955/56, un million de tonnes, dont les deux tiers étaient constitués par des céréales secondaires ; les importations nettes de céréales de cette région ont donc été d'un peu plus de 3 millions de tonnes.

On estime qu'en raison des mauvaises récoltes de 1956, l'Europe orientale devra importer en 1956/57 environ 5 millions de tonnes de céréales panifiables et 1,7 million de tonnes de céréales secondaires. L'U.R.S.S. a pu reconstituer ses stocks de céréales grâce à une bonne récolte et continuera d'en importer du Canada, de sorte qu'elle sera en mesure d'exporter une quantité beaucoup plus forte qu'en 1955/56 (allant probablement jusqu'à 4,5 à 5 millions de tonnes). Des accords ont été conclus en vue de la livraison de 1,4 million de tonnes de céréales à la Pologne, 650 000 tonnes à la Hongrie et 510 000 tonnes (à titre de prêt) à la Roumanie ; en outre, 2 millions de tonnes seront probablement exportées à destination de l'Allemagne orientale, de la Tchécoslovaquie et de la Bulgarie. Des quelque 2 millions de tonnes que les pays du groupe communiste devront encore importer, il est probable que l'Europe occidentale ne pourra fournir qu'une petite partie, mais les livraisons canadiennes se poursuivent et la Pologne négocie avec les

Etats-Unis en vue d'importer du blé. L'Union soviétique a exporté 500 000 tonnes de blé vers l'Europe occidentale en 1955/56 ; pour la campagne en cours, elle s'est engagée à livrer 300 000 tonnes à la Yougoslavie, 150 000 tonnes à la Finlande et 100 000 tonnes à la Norvège ; 200 000 tonnes doivent en outre être fournies à l'Egypte. Les importations de riz de l'U.R.S.S. et de l'Europe orientale ont continué d'augmenter, les principaux fournisseurs étant la Birmanie et l'Egypte ; les quantités importées de Chine ne sont pas connues.

L'U.R.S.S. a de nouveau été importatrice nette de sucre en 1956, mais pour un volume moindre, semble-t-il, qu'en 1955. En ne tenant pas compte, faute de données à ce sujet, des quantités fournies par la Pologne et la Tchécoslovaquie, les importations de sucre effectuées par l'U.R.S.S. sont tombées de 652 000 tonnes en 1955 à 244 000 en 1956, tandis que ses exportations sont tombées de 231 000 tonnes à 180 000. En dehors du bloc communiste, l'U.R.S.S. n'a acheté du sucre qu'à Cuba en 1956 (214 000 tonnes) ; elle en a exporté principalement vers la Finlande, l'Iran et l'Afghanistan. Bien que la production ait été abondante au cours de ces deux dernières campagnes, les importations soviétiques de sucre augmenteront considérablement en 1957. L'U.R.S.S. en avait déjà acheté environ 460 000 tonnes durant le premier trimestre de l'année, ce qui n'est pas étranger à la forte hausse du prix mondial. La Pologne et la Tchécoslovaquie sont restées exportatrices nettes de sucre en 1956, mais leurs livraisons à destination de pays autres que l'U.R.S.S. ont été plus faibles qu'en 1955. L'Allemagne orientale a livré 89 000 tonnes de sucre à l'Inde en 1955, mais rien en 1956 ; on ignore le volume total de ses exportations. Les quantités de sucre fournies par l'U.R.S.S. et par l'Europe orientale à la Chine ont diminué en 1956 et cette dernière a acheté davantage à d'autres pays, principalement la France et l'Indonésie.

On ne possède aucun renseignement sur le commerce de la viande au sein du bloc communiste. Il semble cependant que les quantités de viande achetées par l'U.R.S.S. et par l'Europe orientale dans le reste du monde ont encore diminué en 1956 et ne représentent que le quart environ des fortes importations de 1954. C'est ainsi que les quantités achetées par l'U.R.S.S. à l'Argentine, par exemple, sont tombées de 20 000 tonnes en 1955 à 8 000 en 1956. On ne dispose pas de données récentes

sur les exportations de l'Europe orientale à destination de l'Europe occidentale, qui s'élevaient à 77 000 tonnes en 1955/56 (les principaux fournisseurs étant la Pologne et la Hongrie) ; il y avait eu en outre en 1955/56 livraison de 115 000 porcins et de 54 000 bovins. Les importations de produits laitiers en provenance de pays extérieurs au bloc communiste ont également diminué en 1956, l'U.R.S.S. n'ayant pas importé de beurre et très peu de fromage. La Pologne, la Bulgarie et la Hongrie exportent annuellement environ 40 000 tonnes d'œufs. La Chine également exporte des œufs et des produits à base d'œufs vers l'U.R.S.S. et l'Europe orientale.

On ne possède que des données fragmentaires sur le commerce d'autres produits agricoles. On sait cependant que les échanges avec l'Extrême-Orient, le Proche-Orient et l'Afrique se développant, l'U.R.S.S. a accru ses importations d'agrumes, de cacao, de tabac, de cuirs et peaux et de certaines fibres. On connaît mal la situation des exportations de la Chine à destination de l'U.R.S.S., mais il vaut la peine de noter que l'on attribue 20 pour cent du commerce total de l'U.R.S.S. à la Chine, dont l'Union soviétique est maintenant le principal fournisseur. La Chine reçoit de l'U.R.S.S. des biens de production et exporte en échange surtout des produits agricoles : riz, fruits, thé, épices, viande, oléagineux, jute, soie, laine, cuirs et peaux.

Les exportations de sciages, de bois à pâte et de bois de mine effectuées tant par l'U.R.S.S. que par l'Europe orientale à destination de l'Europe occidentale ont très fortement diminué en 1956. Leurs importations de produits forestiers n'ont guère varié, à cela près que l'Europe orientale a accru ses importations de sciages.

Il est probable que le commerce de l'U.R.S.S. avec l'Europe orientale se développera encore en 1957 ; une nouvelle série d'accords commerciaux, qui prévoient des facilités de crédit, ont en effet été conclus vers la fin de 1956 et au début de 1957. L'Allemagne orientale compte déjà pour 15 pour cent dans le commerce de l'U.R.S.S. dont elle reçoit des produits agricoles et à laquelle elle fournit surtout des produits chimiques.

### **Tendances des prix sur les marchés internationaux**

Bien que les prix internationaux des produits agricoles en général aient accusé une légère tendance à la baisse durant ces trois dernières

années (tableau II-8 et graphique II-3), cela a été dans l'ensemble une période de relative stabilité. Le fait nouveau le plus marquant a été la forte baisse des prix du café et du cacao, par rapport aux niveaux élevés atteints en 1954 – mouvement qui a d'ailleurs été enrayé dans les deux cas en 1956 ; en ce qui concerne le thé (produit dont les prix avaient subi des mouvements moins violents), on notait les signes d'un redressement. Les prix du caoutchouc également ont connu des fluctuations marquées durant cette période et, après avoir brusquement baissé durant la première partie de 1956, ils ont commencé à augmenter en valeur moyenne vers la fin de l'année. On a enregistré, surtout au cours du deuxième semestre de 1956, une baisse des prix du coton, provoquée par la mise en vente à des prix concurrentiels des stocks des Etats-Unis. Les cours de la viande de bœuf et de veau ont subi une forte baisse à la fin de 1956. (Le tableau annexe 10 contient des renseignements sur la situation particulière des différents produits.)

Il convient de souligner que les données du tableau et du graphique représentent des valeurs moyennes pour les quantités totales entrant dans le commerce mondial, y compris les livraisons qui ont lieu dans le cadre de divers accords, multilatéraux et bilatéraux. Ces chiffres ne sont donc guère influencés par les modifications qui interviennent dans les prix du marché pratiqués pour une petite partie seulement des transactions. C'est ainsi qu'ils ne reflètent que dans une mesure limitée la forte hausse qui a commencé de se manifester vers la fin de 1956 sur les prix du sucre vendu en dehors des différentes ententes spéciales relatives à ce produit. Ces données renseignent cependant – ce qui n'est pas le cas pour les cotations isolées – sur les valeurs moyennes effectivement payées par les importateurs ou perçues par les exportateurs pour l'ensemble des livraisons.

### **Tendances à long terme des échanges de produits agricoles**

Le rapport de l'an dernier sur *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture* contenait une analyse de certains des facteurs qui interviennent dans l'évolution du commerce international des produits agricoles ; ce rapport montrait notamment l'importante influence qu'exercent le progrès technique et les poli-

TABLEAU II-8. — NOMBRES-INDICES DES VALEURS UNITAIRES MOYENNES A L'IMPORTATION  
(PRIX) SUR LES MARCHÉS MONDIAUX

ANNÉES	Tous produits agricoles	Produits pour l'alimentation humaine et animale	Produits pour boissons et tabac	Matières premières d'origine agricole	Céréales	Oléagineux et huiles comestibles	Viande	Produits laitiers	Produits forestiers <sup>1</sup>	Tous produits <sup>2</sup>
<i>Moyenne 1952-53 = 100</i>										
1947 . . . . .	82	100	70	66	105	95	82	96	83	92
1948 . . . . .	94	113	75	79	123	116	92	114	93	100
1949 . . . . .	89	101	70	84	102	105	95	112	81	94
1950 . . . . .	89	89	88	90	83	94	83	85	72	97
1951 . . . . .	116	102	99	155	95	121	98	92	114	105
1952 . . . . .	104	103	99	109	103	100	100	100	107	103
1953 . . . . .	96	97	101	91	97	100	100	100	93	97
1954 . . . . .	98	92	122	91	85	96	104	97	93	97
1955 . . . . .	95	90	107	95	82	88	109	98	94	97
1956 . . . . .	92	90	102	89	81	92	106	98	95	99
<i>Nombres-indices trimestriels</i>										
1954 I . . . . .	95	93	109	89	89	100	104	95	...	97
II . . . . .	100	92	131	89	86	101	103	92	...	97
III. . . . .	101	91	135	91	81	96	103	99	...	97
IV. . . . .	100	90	127	95	82	90	110	104	...	96
1955 I . . . . .	97	90	119	93	84	91	115	93	...	97
II . . . . .	96	89	108	97	84	89	106	90	...	97
III. . . . .	94	89	101	95	82	88	105	95	...	97
IV. . . . .	94	90	102	95	82	87	114	114	...	98
1956 I . . . . .	92	89	99	91	81	89	106	104	...	98
II . . . . .	92	91	99	89	81	93	108	90	...	98
III. . . . .	92	91	102	87	81	96	113	98	...	98
IV. . . . .	94	91	104	90	82	90	110	99	...	99

<sup>1</sup> Non compris dans l'indice de tous les produits agricoles. — <sup>2</sup> Nombres-indices des Nations Unies ajustés sur la base 1952-53. Comprend aussi bien les produits non agricoles qu'agricoles.

tiques nationales visant à une plus grande autonomie dans le domaine agricole<sup>5</sup>.

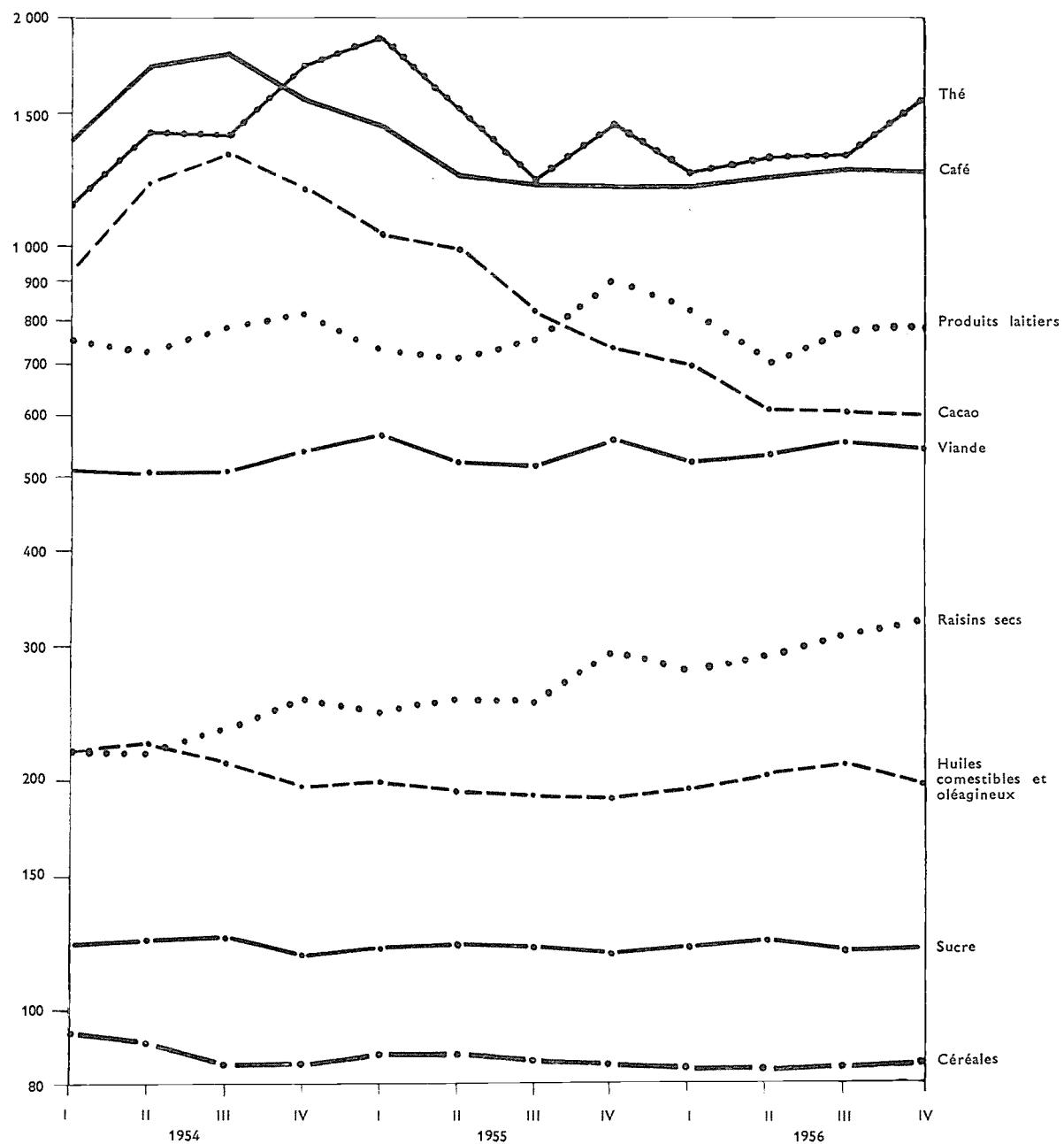
On a constaté que, jusqu'à la crise des années trente, la valeur réelle du commerce mondial de la plupart des produits agricoles avait suivi de façon assez constante, bien qu'à un rythme plus ou moins rapide, la progression de l'économie mondiale. Depuis lors, cependant, le commerce mondial se développe de manière très irrégulière selon les produits. C'est ainsi que la valeur réelle du commerce mondial du café, du cacao, des bananes, de la pâte de bois et de certains autres produits forestiers a à peu près doublé ou triplé depuis 1934-38; elle a augmenté à un rythme comparable à celui du commerce mondial des articles manufacturés — plus rapide même parfois. A l'autre

<sup>5</sup> Le rapport sur *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture, 1956* décrit les tendances du commerce mondial d'une quarantaine de produits agricoles importants de 1913 à nos jours; les statistiques détaillées (sous forme de document polycopié) peuvent être obtenues sur demande adressée à la FAO.

extrême, la valeur réelle du commerce mondial de produits comme les céréales, les produits d'origine animale et le coton non seulement n'a pas augmenté dans les mêmes proportions, mais a souvent diminué par rapport aux années d'avant-guerre. Enfin d'autres produits, comme le sucre et la laine, se situent dans une position intermédiaire.

Le gros du commerce des produits agricoles reste constitué par les importations des principaux pays industrialisés; ces importations proviennent de pays qui sont peu industrialisés ou de pays qui, tout en l'étant, ont une superficie agricole importante par rapport à leur population. Cependant, à partir de la crise des années trente et de l'effondrement du système mondial de paiements, les pays importateurs industrialisés ont de plus en plus cherché à se suffire à eux-mêmes en ce qui concerne les produits agricoles. Ils ont accru le rendement et la production de leur propre agriculture, en partie pour économiser les devises étrangères, en partie pour relever le revenu de leur

GRAPHIQUE II-3 (a). Prix moyens (Valeurs unitaires à l'importation, en dollars E.-U. la tonne) des produits alimentaires et produits pour boissons, dans le commerce international

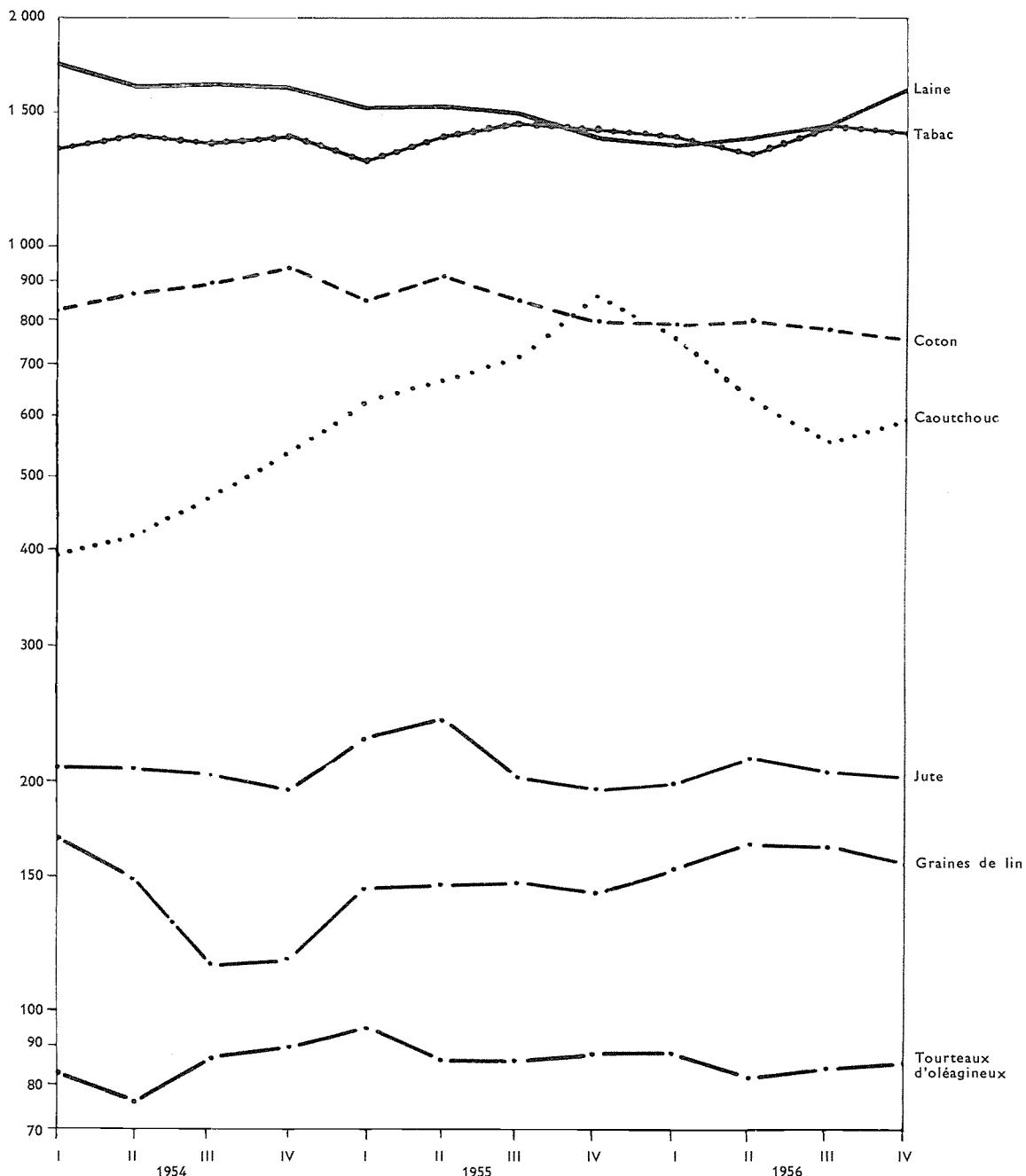


population agricole, en partie enfin pour des raisons de sécurité. En outre, il semble que la production s'accroisse automatiquement dans une certaine mesure du fait que les techniques agricoles ne cessent de se perfectionner. Cette tendance est renforcée par l'essor des produits industriels de remplacement — fibres synthétiques (rayonne, nylon) et caoutchouc synthétique par exemple — ainsi que par la substitution de plus en plus fréquente du bois par

l'acier, des emballages de jute par ceux de papier, du savon par les détersifs synthétiques, etc.

Le commerce international n'a donc continué à se développer rapidement, et proportionnellement à l'expansion économique mondiale que pour les produits que les grands pays industrialisés ne pouvaient facilement produire eux-mêmes (pour des raisons de climat ou parce que leur superficie agricole était insuffisante),

GRAPHIQUE II-3 (b). Prix moyens (Valeurs unitaires à l'importation en dollars E.-U. la tonne) des matières premières agricoles et du tabac, dans le commerce international



ni remplacer par des articles synthétiques ou autres. Lorsque les disponibilités exportables de ces produits sont apparues inférieures au volume de la demande, comme dans le cas du café, les prix ont subi de fortes hausses qui témoignaient de la vigueur de la demande mondiale. Par contre, le commerce mondial des produits que les principaux pays industrialisés sont en mesure d'obtenir chez eux, comme les

céréales et les produits d'origine animale, tend, dans l'ensemble, à décliner, abstraction faite de la période de pénurie aiguë consécutive à la guerre, et de certaines années de mauvaises récoltes dans quelques régions. Enfin, le commerce des produits qu'il est devenu possible aujourd'hui de remplacer par d'autres, tend à ne se développer que lentement ou à rester stationnaire. Rien ne laisse prévoir pour l'ins-

tant de changements importants dans ces tendances à long terme.

Les facteurs ci-dessus semblent avoir exercé une influence déterminante sur l'évolution récente du commerce mondial des produits agricoles, mais il est évident que bien d'autres facteurs interviennent pour rendre la situation plus complexe. C'est ainsi que des prix anormalement élevés, comme ceux qu'ont atteints certains produits durant le *boom* provoqué par la guerre de Corée, favorisent le recours aux produits de remplacement ou incitent à utiliser les matières premières avec parcimonie. C'est peut-être ce qui s'est passé avec le cacao, dont l'utilisation en confiserie a diminué par réaction contre les prix très élevés de 1945 et 1955, provoquant pendant une période considérable une contraction de la demande mondiale. L'insuffisance des disponibilités — par exemple la pénurie de viande, en provenance de l'Argentine spécialement, dans l'après-guerre — tend à stimuler la production indigène des pays importateurs ou d'autres régions exportatrices. Il semble que dans certains cas le niveau élevé des prix de soutien dans les pays exportateurs ait eu un effet analogue. L'évolution de la demande des consommateurs constitue un autre facteur important. C'est ainsi que la tendance, constatée un peu partout avec l'amélioration des revenus, à consommer plus de sucre, de fruits, etc., aux dépens des céréales et autres féculents, a eu quelque répercussion sur le commerce international.

Le graphique II-4, qui montre le volume et la valeur réelle actuelle (moyenne de 1955 et 1956) du commerce mondial de certains produits agricoles, par comparaison avec les données correspondantes de 1920-38 permet d'apprécier le résultat net de tous les changements intervenus. Les chiffres relatifs à la valeur totale du commerce (valeur réelle) sont particulièrement significatifs du point de vue économique, car ils reflètent d'une part ce que gagnent les exportateurs et d'autre part ce que doivent payer les importateurs pour les quantités dont ils ont besoin.

Il vaut la peine de noter un fait qui jette quelque lumière sur la manière dont la structure du commerce s'ajuste peu à peu aux modifications de la demande internationale. Pour la plupart des produits figurant dans le tiers supérieur du graphique II-4, dont le commerce s'est sensiblement développé depuis la guerre, les progrès ont été beaucoup plus marqués en valeur qu'en volume. Cela signifie que les prix

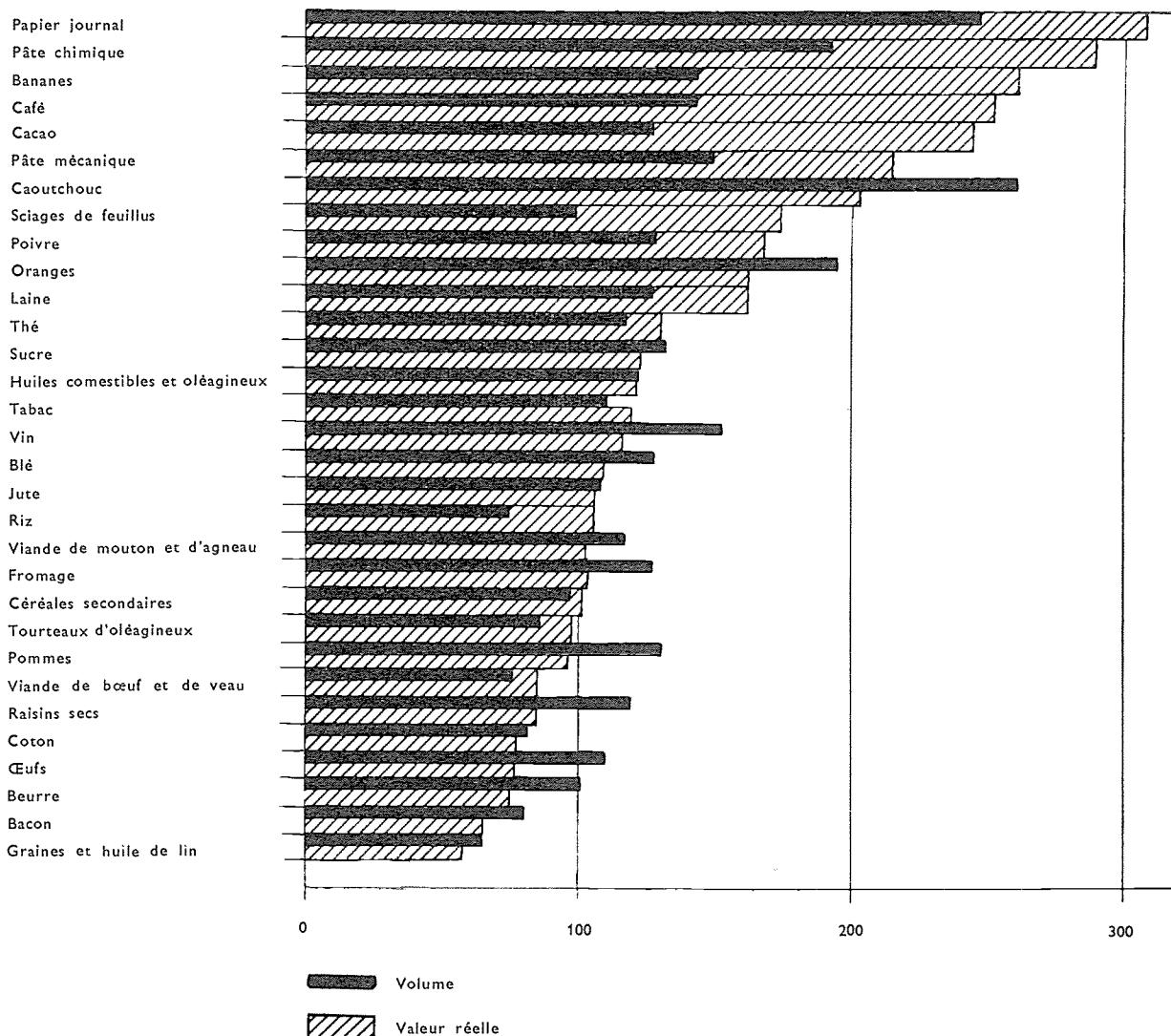
moyens sont plus élevés, en valeur réelle, qu'ils ne l'étaient en moyenne entre les deux guerres, ce qui, de toute évidence, incite les producteurs dans les pays exportateurs à intensifier leur production. Par ailleurs, pour la plupart des produits qui occupent le tiers inférieur du graphique, et dont le commerce s'est restreint, la diminution a été plus accentuée en valeur réelle qu'en volume. Les prix sont donc plus bas, en valeur réelle, qu'avant la guerre, de sorte que les producteurs sont poussés à limiter leur production et, s'ils le peuvent, à s'orienter vers des produits plus rémunérateurs.

Cela ne signifie pas, bien entendu, que les prix d'un produit dont le commerce se développe soient à l'abri d'une forte baisse si les disponibilités viennent à excéder temporairement la demande effective, ou si la demande se contracte soudainement à la suite, par exemple, d'une crise générale ou sous l'influence de facteurs particuliers intéressant ce seul produit. Les perspectives commerciales apparaissent néanmoins généralement favorables pour ces produits. Une offre surabondante entraînant une baisse des prix a toute chance de n'être qu'un accident passager et l'on peut normalement compter sur une amélioration dès que la demande d'importation retrouve un volume comparable à celui des disponibilités exportables. Pour les produits dont le commerce n'est pas en voie d'expansion, un tel redressement apparaît plus improbable et les prix risquent de ne pas s'améliorer avant que le volume des exportations ait diminué.

## **FLUCTUATIONS DES STOCKS EN 1956/57**

Il est probable qu'à la fin de la campagne 1956/57 les stocks de blé des principaux pays exportateurs seront stabilisés à un niveau légèrement plus bas que celui des trois campagnes précédentes. On escompte qu'en dépit de l'accroissement de la production, le très important développement des exportations a provoqué une réduction des stocks de blé des Etats-Unis ; les stocks baisseront également en Australie par suite des mauvaises récoltes, mais on prévoit des augmentations en Argentine et au Canada. A la suite de la nouvelle diminution enregistrée aux Etats-Unis, le volume des stocks de riz n'est plus excessif. Comme on l'a observé au cours des dernières campagnes, le principal accroissement a porté une fois de plus sur les céréales secondaires dont les stocks ont conti-

GRAPHIQUE II-4. Volume et valeur réelle du commerce international de certains produits agricoles et produits forestiers ; moyenne 1955-56 en pourcentage de la moyenne 1920-38



nué de croître régulièrement en Amérique du Nord ; on escompte qu'à la fin de la campagne 1956/57 leur accroissement sera le plus important depuis 1953/54. Il est probable que sur les 9 à 10 millions de tonnes qui représentent l'augmentation de la production mondiale de céréales secondaires, 8 millions de tonnes environ se seront ajoutées aux stocks qui seront ainsi, pour la première fois depuis 1952, beaucoup plus importants que les stocks de blé (tableau II-9).

Parmi les autres produits dont les stocks étaient élevés, les stocks de sucre ont fait l'objet de prélèvements importants en 1956 surtout dans les principaux pays exportateurs. Aux Etats-Unis, les exportations de coton

se sont fortement développées et ont provoqué une diminution des stocks ; c'est la première fois depuis 1951 que les stocks mondiaux ont baissé, mais ils demeurent encore très importants. Par ailleurs, il se peut que les stocks de tabac augmentent encore légèrement aux Etats-Unis et que les stocks d'huiles végétales de ce dernier pays s'accroissent très sensiblement, renversant ainsi le mouvement continu de baisse enregistré précédemment. Dans le domaine des produits forestiers, les stocks de sciages des pays importateurs d'Europe, qui avaient atteint un niveau exceptionnellement élevé à la fin de 1955, ont régressé. Les pays exportateurs d'Europe ont également réduit leurs stocks en diminuant

TABLEAU II-9. — STOCKS DES PRINCIPAUX PRODUITS, 1952-57 (ESTIMATIONS)

PRODUITS ET PAYS	Mois	Stocks						Production	Exportations brutes
		1952	1953	1954	1955	1956	1957 (prévis.)		
<b>BLÉ<sup>1</sup></b>									
Etats-Unis . . . . .	1er juillet	7,0	16,5	25,4	28,2	28,1	24,5	29,9	7,9
Canada . . . . .	1er août	5,9	10,4	16,4	13,6	14,7	17,5	14,3	8,3
Argentine . . . . .	1er déc.	0,1	2,0	1,6	2,2	1,1	...	6,7	2,7
Australie . . . . .	1er déc.	0,5	1,0	2,5	2,5	2,3	...	5,2	2,5
Total 4 principaux exportateurs . . . . .		13,5	29,9	45,9	46,5	46,2	45,0	56,1	21,4
France . . . . .	1er août	1,2	0,8	1,0	1,4	0,9	0,7	9,6	1,3
Italie . . . . .	1er août	...	...	2,1	1,4	2,7	2,9	8,4	20,7
<b>RIZ (équivalent de riz usiné)</b>									
Exportateurs asiatiques <sup>3</sup>	31 déc.	0,7	1,4	1,3	0,5	0,5	...	20,5	3,2
Etats-Unis . . . . .	31 juillet	0,1	—	0,4	1,4	1,0	0,5	1,7	0,6
Pays du bassin méditerranéen . . . . .	30 sept.	—	—	0,2	0,3	0,2	...	1,5	0,3
Total . . . . .		0,8	1,4	1,9	2,2	1,7	...	23,7	4,1
<b>CÉRÉALES SECONDAIRES<sup>4</sup></b>									
Etats-Unis . . . . .	1er juillet <sup>5</sup>	18,2	24,5	29,2	35,8	39,6	44,9	107,8	3,9
Canada . . . . .	1er août	3,6	5,1	5,6	3,8	4,5	7,2	12,6	3,0
Total 2 principaux exportateurs . . . . .		21,8	29,6	34,8	39,6	44,1	52,1	120,4	6,9
<b>BEURRE</b>									
Etats-Unis . . . . .	Décembre	0,01	0,03	0,01	0,02	0,02	...	0,70	—
<b>FROMAGE</b>									
Etats-Unis . . . . .	Décembre	0,10	0,11	0,09	0,09	0,28	...	0,60	—
<b>LAIT ÉCRÉMÉ EN POUDRE</b>									
Etats-Unis . . . . .	Décembre	0,02	0,06	0,04	0,02	0,01	...	0,56	0,06
<b>HUILE DE LIN<sup>7</sup></b>									
Etats-Unis . . . . .	1er juillet	0,41	0,37	0,28	0,16	0,10	0,20	0,32	0,11
Argentine . . . . .	1er déc.	0,30	0,23	0,08	0,03	—	...	0,14	0,14
Total 2 pays . . . . .		0,71	0,60	0,36	0,19	0,10	...	0,46	0,25
<b>HUILES VÉGÉTALES COMESTIBLES LIQUIDES<sup>8</sup></b>									
Etats-Unis . . . . .	1er oct.	0,24	0,58	0,56	0,33	0,28	0,43	2,41	0,93

NOTE : Dans les quantités indiquées sont compris les stocks de report normaux.

<sup>1</sup> Les données relatives aux exportations ont trait à la période juillet-juin et comprennent la farine de blé en équivalent de blé. — <sup>2</sup> Importations brutes. — <sup>3</sup> Non compris la Chine continentale. — <sup>4</sup> Seigle, orge, avoine, maïs. Les données relatives aux exportations ont trait à la période juillet-juin. — <sup>5</sup> 1er octobre pour le maïs. — <sup>6</sup> Exportations commerciales seulement. — <sup>7</sup> Y compris les graines en équivalent d'huile. — <sup>8</sup> Report des huiles et des fèves de soja, 1er octobre ; graines de coton, 1er août.

TABLEAU II-9. — STOCKS DES PRINCIPAUX PRODUITS 1952-57 (ESTIMATIONS) (fin)

PRODUITS ET PAYS	Mois	Stocks						Production	Exportations brutes
		1952	1953	1954	1955	1956	1957 (prévis.)		
SUCRE (équivalent de sucre brut)		<i>Millions de tonnes</i> .....							
Cuba . . . . .	31 déc.	2,16	1,51	1,95	1,62	0,64	...	4,83	4,82
Total mondial . . .	31 août.	10,7	10,2	12,0	11,5	10,5	...	<sup>9</sup> 37,4	<sup>10</sup> 12,6
TABAC (poids à la plantat.)		<i>Millions de tonnes</i> .....							
Etats-Unis . . . . .	1er oct. <sup>11</sup>	1,56	1,66	1,69	1,83	1,89	1,95	0,99	0,22
COTON (égrené)		<i>Millions de tonnes</i> .....							
Etats-Unis . . . . .		0,60	1,22	2,11	2,41	3,14	2,47	3,25	0,78
Autres producteurs . .		1,58	1,52	1,29	1,30	0,63	0,65	3,26	1,68
Importateurs . . . . .		0,72	0,70	0,68	0,59	0,98	1,45	0,07	—
Total mondial <sup>12</sup> . .	31 juillet	2,90	3,44	4,08	4,40	4,75	4,57	6,58	2,45
CAOUTCHOUC NATUREL		<i>Millions de mètres cubes</i> .....							
Total mondial <sup>13</sup> . .	31 déc.	0,84	0,84	0,86	0,90	0,87	...	1,84	<sup>14</sup> 1,77
SCIAGES RÉSINEUX		<i>Millions de mètres cubes</i> .....							
Importateurs européens <sup>15</sup>	31 déc.	5,74	6,19	6,56	7,46	6,09	...	8,09	<sup>2</sup> 11,72
Exportateurs européens <sup>16</sup>	31 déc.	4,31	3,63	4,05	4,50	4,06	...	13,74	7,82
Amérique du Nord . .	31 déc.	14,25	16,05	14,60	14,84	16,92	...	89,04	10,60
SCIAGES FEUILLUS		<i>Millions de mètres cubes</i> .....							
Importateurs européens <sup>17</sup>	31 déc.	1,29	1,15	1,17	1,24	1,20	...	2,84	<sup>20</sup> 0,90
Exportateurs européens <sup>18</sup>	31 déc.	0,31	0,28	0,27	0,32	0,47	...	0,64	0,30
Amérique du Nord . .	31 déc.	1,90	7,90	9,54	7,86	8,90	...	19,87	0,54

<sup>2</sup> Importations brutes. — <sup>9</sup> Sucre centrifugé. — <sup>10</sup> Tel quel. Non compris les échanges entre les Etats-Unis et leurs territoires et les échanges à l'intérieur du bloc communiste. — <sup>11</sup> 1er juillet pour le tabac flue-cured. — <sup>12</sup> Non compris l'U.R.S.S., la Chine et l'Europe orientale; dans les stocks sont comprises des estimations de coton sous volle. — <sup>13</sup> Dans les stocks sont comprises des estimations de caoutchouc sous voile, mais ne sont pas comprises les stocks stratégiques, qui sont probablement de l'ordre de 1,5 million de tonnes. — <sup>14</sup> Exportations de caoutchouc indigène uniquement. — <sup>15</sup> Belgique-Luxembourg, Danemark, Allemagne occidentale, Pays-Bas, Suisse et Royaume-Uni. — <sup>16</sup> Autriche, Norvège, Suède et Yougoslavie. — <sup>17</sup> Belgique-Luxembourg, Allemagne occidentale, Royaume-Uni. — <sup>18</sup> Autriche et Yougoslavie.

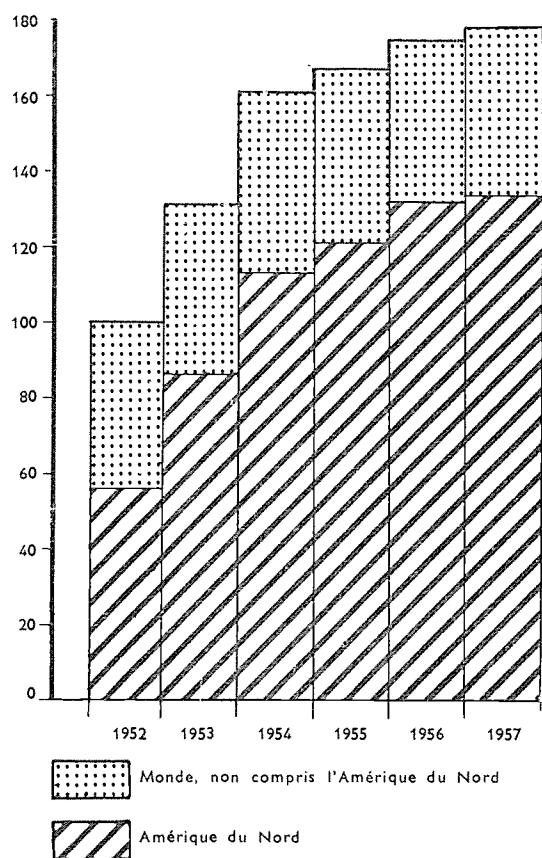
leur production à la suite de la baisse de la demande d'importation. En Amérique du Nord, les stocks de sciages, et notamment de papier journal, se sont fortement accrus en 1956. Le graphique II-5 donne une idée très approximative des fluctuations des stocks de l'ensemble des produits agricoles, exprimées en indices pondérés par les prix, au cours des six dernières campagnes. L'image est incomplète car les indices ne couvrent que les produits figurant au tableau II-9, mais le graphique montre nettement que depuis 1954 l'accroissement des stocks

s'effectue à un rythme plus lent. Les stocks situés en Amérique du Nord s'élèvent actuellement à 75 pour cent environ du total. A titre de comparaison, on peut ajouter que les stocks figurant au tableau représentent plus de 10 pour cent de la valeur annuelle de la production agricole mondiale (sans compter les pays du groupe communiste) et les trois quarts environ de la valeur du commerce mondial de tous les produits agricoles.

On peut suivre de plus près la situation aux Etats-Unis, où se trouvent les stocks de loin

GRAPHIQUE II-5. Augmentation des stocks de certains produits agricoles importants<sup>1</sup> dans le monde et en Amérique du Nord de 1952 à 1957

(Indices : Stocks mondiaux 1952 = 100)



<sup>1</sup> Indices établis d'après les stocks indiqués dans le tableau II-9 uniquement, et non compris les produits forestiers.

les plus importants, en observant les fluctuations du niveau des investissements effectués par la *Commodity Credit Corporation* (CCC) dans les stocks excédentaires. La valeur totale de ces investissements, qui montait sans interruption depuis plusieurs années, a enfin baissé légèrement en 1957. Le blé représente actuellement 30 pour cent de la valeur totale des investissements de la CCC, les céréales secondaires 30 pour cent, et le coton environ 20 pour cent (tableau II-10).

#### Mesures d'écoulement des excédents

Les premiers effets du programme de la Banque du sol se sont traduits par une légère diminution de la production de coton et de blé aux Etats-Unis en 1956/57, mais la baisse des stocks de certains produits qui s'est amorcée dans ce pays a surtout été provoquée par

l'important développement des exportations, dû en majeure partie à l'intensification des mesures d'écoulement des excédents, surtout depuis le second semestre de 1956.

Au cours des dix premiers mois de la campagne de commercialisation 1956/57, la valeur des exportations agricoles des Etats-Unis a été supérieure de 45 pour cent environ à celle de 1955/56, dépassant ainsi le niveau record de 1951/52. Les programmes gouvernementaux ont représenté 42 pour cent environ de la valeur totale au cours du premier semestre 1956/57.

En 1956, 44 accords nouveaux ou supplémentaires portant sur des ventes payables en devises locales ont été négociés dans le cadre du Titre I de la *Public Law 480*; ils intéressaient 25 pays et portèrent sur des produits agricoles dont la vente représentait une valeur de 1,3 milliard de dollars au cours international et que la CCC avait payé 1,9 milliard de dollars. Les expéditions effectuées dans le cadre du Titre I sont passées de 2,4 millions de tonnes en 1955, représentant une valeur à l'exportation de 265 millions de dollars à 4,5 millions de tonnes et une valeur de 550 millions de dollars en 1956, et il reste encore à expédier 6,7 millions de tonnes dans le cadre des accords conclus. Les fonds affectés au financement des expéditions de produits agricoles effectuées dans le cadre du Titre I étaient presque complètement épuisés au printemps de 1957, et un crédit supplémentaire de 1 milliard de dollars a été voté. Les exportations effectuées dans le cadre du Titre II (pour faire face aux situations d'urgence et aux cas de famine) se sont élevées à 98 millions de dollars en 1956 et le plafond autorisé a été relevé. Les exportations agricoles effectuées dans le cadre du Titre III (dons aux organismes privés pour les secours à distribuer à l'intérieur du pays ou dans les territoires d'outre-mer, et accords de troc) ont représenté encore 550 millions de dollars; les dispositions relatives aux accords de troc ont été étendues aux pays du bloc communiste. En outre, des stocks de coton ont été vendus à des prix inférieurs de quelque 20 pour cent à ceux auxquels ils avaient été payés, et l'on estime que les exportations ont triplé en 1956/57. Des exportations agricoles d'une valeur de 400 millions de dollars environ ont été effectuées en 1956 dans le cadre du *Mutual Security Act*, et l'*Export-Import Bank* a consenti des prêts d'un montant total de 75 millions de dollars environ pour faciliter les exportations de produits agricoles.

TABLEAU II-10. — INVESTISSEMENTS DE LA COMMODITY CREDIT CORPORATION DES ETATS-UNIS<sup>1</sup>

PRODUITS	Quantité au 30 avril					Valeur au 30 avril				
	1953	1954	1955	1956	1957	1953	1954	1955	1956	1957
<i>Milliers de tonnes</i>										<i>Millions de dollars</i>
Blé . . . . .	12 890	24 208	28 156	29 073	24 453	1 095	2 155	2 633	2 791	2 411
Riz . . . . .	2	58	763	1 322	804	—	6	98	232	107
Orge . . . . .	95	622	2 044	1 987	1 774	5	34	107	92	87
Avoine . . . . .	250	589	1 052	1 222	650	14	32	58	60	32
Maïs . . . . .	13 373	20 568	22 255	29 192	34 801	835	1 296	1 437	1 926	2 289
Sorgho en grains . . . . .	29	1 029	2 927	2 887	2 040	1	60	167	128	105
Beurre . . . . .	58	165	149	34	16	86	245	212	44	21
Fromage . . . . .	35	164	176	130	87	31	146	156	111	73
Lait en poudre . . . . .	84	298	101	81	65	32	109	38	30	24
Graines de lin . . . . .	96	382	20	4	35	14	56	25	5	42
Huile de lin . . . . .	86	31	37	26	—	55	13	14	9	—
Huile de coton . . . . .	288	469	170	5	—	116	185	64	2	—
Coton, linters . . . . .	178	279	318	141	20	36	58	67	41	5
Coton, upland . . . . .	482	1 674	1 817	2 839	2 056	339	1 268	1 439	2 268	1 580
Laine . . . . .	49	55	70	54	24	70	81	103	82	35
Tabac . . . . .	231	281	366	402	451	225	270	406	535	609
Autres produits . . . . .						182	175	237	287	396
TOTAL . . . . .						3 136	6 189	7 261	8 633	7 816
<i>Pourcentage</i>										
Différence par rapport à l'année précédente . . . . .						+ 95	+ 97	+ 17	+ 19	- 9

SOURCE : *Report of Financial Conditions and Operations*. U.S. Department of Agriculture. Commodity Credit Corporation. avril 1954, 1955, 1956 et 1957.

<sup>1</sup> Stocks détenus en garantie de prêts non remboursés et stocks acquis en vue du soutien des prix.

La mise en œuvre de ces programmes spéciaux a augmenté dans une proportion importante la part des Etats-Unis dans le commerce mondial de plusieurs produits. Des conditions de faveur ont permis à certains pays de procéder à des importations qu'ils n'auraient pu se permettre de faire autrement, faute de devises étrangères ; à cet égard les dispositions prises pour l'écoulement des excédents ont peut-être entraîné une augmentation sensible de la consommation ; par ailleurs, leur intensification a suscité de l'inquiétude chez les pays exportateurs désireux de tirer profit de l'accroissement de la demande pour développer leurs exportations à des conditions commerciales normales à destination de leurs marchés traditionnels. Les consultations intergouvernementales et les échanges de renseignements sur ces transactions se sont intensifiés au cours de l'année.

### L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET LA DEMANDE DE PRODUITS AGRICOLES

La campagne agricole 1956/57 a été marquée par un ralentissement du rythme de l'expansion économique, en particulier dans le secteur industriel et certains pays ont même enregistré

un léger recul par rapport aux niveaux élevés de 1955/56. La pression inflationniste a persisté dans les pays industrialisés où le plein emploi est assuré et dans beaucoup d'Etats peu développés, et les mesures déflationnistes, conjuguées aux restrictions destinées à redresser la situation de la balance des paiements ont souvent empêché tout accroissement sensible de la demande effective. Les pays exportateurs de matières premières et de denrées alimentaires s'en sont ressentis plus que les pays exportateurs de produits industriels, en ce qui concerne tant le volume que la valeur du commerce. Leurs recettes d'exportation n'ont augmenté que légèrement et parfois même ont fléchi ; aussi la balance des paiements leur a-t-elle causé des difficultés et ils ont eu du mal à maintenir le rythme d'exécution de leurs programmes de développement. En Europe comme en Extrême-Orient, la demande d'importation de produits agricoles a fortement augmenté, jusqu'à un certain point parce que les récoltes avaient été mauvaises dans certains pays, mais aussi parce que la demande s'accroît dans les pays où l'expansion économique, qui implique la mise en œuvre de projets de développement, se poursuit rapidement.

Aux Etats-Unis, le niveau de la production

industrielle n'a pratiquement pas changé depuis octobre 1956 ; toutefois d'autres indices économiques ont continué à augmenter, bien qu'à un rythme plus lent. C'est ainsi qu'au cours du premier trimestre de 1957, le produit national brut, en valeur réelle, a augmenté de 3 pour cent par rapport à l'année précédente, alors qu'il avait augmenté de 7 pour cent en 1955. Plus de la moitié de cette augmentation a été due à l'accroissement des dépenses de consommation, surtout en biens non durables et en services ; en outre, il est à noter que pour la première fois au début de 1957 l'emploi a été plus faible dans les occupations directement productrices que dans les autres (y compris les services). Une certaine amélioration des revenus dans la quasi-totalité des secteurs a maintenu la demande intérieure de denrées agricoles à un niveau élevé mais l'accroissement des dépenses consacrées aux produits alimentaires n'a pas dépassé de beaucoup la hausse des prix. Comme on le mentionne ailleurs dans le présent chapitre, la demande d'exportation des produits agricoles a monté en flèche. En 1956 on a enregistré une situation assez analogue au Canada, où le produit national brut, en valeur réelle, a augmenté de 7 pour cent — contre 9 pour cent en 1955 — grâce surtout au net accroissement des investissements de capitaux. La valeur des exportations canadiennes totales s'est accrue de 12 pour cent ; le pétrole brut, le minerai de fer, le papier-journal et surtout le blé ont été les principaux bénéficiaires de cet accroissement. La demande intérieure de produits agricoles est restée élevée. La forte demande tant de biens d'équipement que de biens de consommation a entraîné une hausse de 21 pour cent des importations, mais l'aggravation du déficit commercial a été compensée par l'afflux continu de capitaux d'investissement en provenance surtout des Etats-Unis. En Amérique du Nord, la demande de sciages a été affectée par le ralentissement de la construction de logements aux Etats-Unis et par la baisse du taux d'accroissement de cette dernière au Canada, mais la demande de pâte de bois et de la plupart des produits à base de pâte est restée ferme.

En Europe occidentale également le rythme de l'expansion a fléchi et les augmentations de salaires se sont accélérées. La lente montée des prix s'est poursuivie, s'ajoutant dans certains pays aux difficultés budgétaires ; aussi beaucoup de gouvernements ont-ils dû appliquer ou renforcer les mesures déflationnistes

visant à réduire tant la demande de consommation que les investissements. Le ralentissement de l'expansion de l'activité économique a permis à la situation de l'offre de main-d'œuvre et de certaines matières premières de s'améliorer. Le renforcement de la demande consécutif à la hausse des revenus a été annulé en partie par le renchérissement des biens de consommation et notamment des denrées alimentaires et des boissons. Cette hausse de prix a été due non pas aux importations, qui en fait sont devenues moins chères, mais à l'accroissement des coûts de la production intérieure et à certaines mesures déflationnistes comme la suppression des subventions alimentaires, la majoration des taxes à la vente ou la levée du contrôle des prix. Malgré tout, le revenu réel de la main-d'œuvre s'est amélioré — de façon moins sensible sans doute que ces dernières années — la demande intérieure de produits agricoles est restée élevée et les ventes au détail de ces produits ont progressé dans tous les pays sauf au Danemark et en Suède. La situation de la balance des paiements de certains pays, Danemark, France et Royaume-Uni, par exemple, a empiré, alors que dans d'autres elle ne cesse de s'améliorer, particulièrement en Allemagne occidentale. Les importations de denrées agricoles ont continué à se développer, encore que ce fait soit dû en partie à la médiocre récolte de certains pays. La demande de sciages a légèrement baissé, mais on a enregistré un nouvel accroissement de celle de pâte de bois et de papier.

Dans l'ensemble, la situation économique de l'Océanie s'est beaucoup améliorée depuis 1955/56. Par suite des restrictions aux importations et, plus encore, de la forte demande d'exportation de laine, l'excédent de la balance commerciale en Australie a atteint près de 200 millions de livres australiennes pour les neuf premiers mois de 1956/57, alors qu'elle avait enregistré un déficit de plus de 80 millions de livres pendant la même période en 1955/56. Les restrictions aux importations et la politique d'austérité monétaire ont déjà été assouplies, et il semble probable que la demande intérieure de produits agricoles se raffermira. En Nouvelle-Zélande, la situation a évolué de façon analogue, encore que de façon moins spectaculaire. Les exportations de laine ont profité du niveau élevé de la demande, mais la Nouvelle-Zélande a eu des difficultés à écouler ses disponibilités de produits laitiers et de viande sur les marchés étrangers.

En *Amérique latine*, le ralentissement de l'expansion en 1956 a entraîné un arrêt temporaire de l'accroissement du revenu national brut par habitant. Le volume des exportations a atteint un niveau record et les recettes nettes des ventes à l'étranger ont augmenté malgré une légère détérioration des termes de l'échange. Les investissements bruts ont augmenté. En revanche, la politique déflationniste a restreint la demande intérieure et l'offre de denrées importées a été limitée par l'établissement de contrôles. Certains pays, s'étant fortement endettés à l'étranger, ont été contraints de mettre en réserve, pour se libérer, les recettes en devises étrangères : d'autres ont dû reconstituer une trésorerie appauvrie ou restreindre leurs importations en vue d'éviter un déficit. L'apport croissant d'investissements étrangers leur a toutefois facilité la tâche et divers Etats sont en train d'adopter des accords multilatéraux de paiement afin d'alléger la gêne que l'inflation intérieure cause à la balance des paiements.

De nombreux pays d'*Amérique latine* ont lutté plus vigoureusement contre la hausse des prix et l'expansion du crédit et ceux qui avaient adopté un système de taux de change multiples l'ont simplifié (Bolivie, Chili et Paraguay). Ces mesures déflationnistes, qui ont eu plus ou moins de succès, ont exercé des effets divers sur la demande intérieure de produits agricoles. Dans certains pays, la Bolivie par exemple, des mesures telles que la suppression des subventions indirectes ont fait monter les prix et la limitation des augmentations de salaires a fait baisser le pouvoir d'achat, entraînant de ce fait un recul de la demande intérieure. Celle-ci a continué à se développer dans les pays épargnés par l'inflation.

Alors que certains pays de l'*Extrême-Orient*, et notamment l'Inde, le Japon, la Chine continentale, les Philippines et Taiwan, connaissaient un essor économique marqué, dans la plupart des autres pays de la région l'expansion s'est ralentie dans le courant de l'année. La production tant agricole qu'industrielle s'est améliorée dans une grande partie de la région. Les dépenses de mise en valeur ont subi dans l'ensemble une augmentation considérable et le commerce extérieur s'est accru en volume et en valeur. En dépit des difficultés de transport maritime dues à la crise du canal de Suez, les importations ont augmenté plus vite que les exportations du fait de l'accroissement des achats de denrées alimentaires et surtout de

la forte demande de biens d'équipement. La baisse des prix d'exportation du caoutchouc et du thé et la hausse des prix au débarquement des biens de production importés ont entraîné une dégradation des termes de l'échange. De ce fait, la situation de la balance des paiements est devenue assez tendue dans beaucoup de pays et les a obligés à faire appel à leurs réserves en devises étrangères ou à l'aide extérieure, notamment sous forme de prêts, tout en occasionnant du retard dans l'exécution des projets de développement.

Néanmoins, les dépenses d'équipement ont augmenté dans la plupart des pays d'*Extrême-Orient*, portant la demande effective de denrées alimentaires et de vêtements à un niveau excédant la production intérieure, d'où une hausse des prix. Cette pression inflationniste a été renforcée par les restrictions qui ont été imposées aux importations pour conserver les devises étrangères (Birmanie, Inde, Indonésie) et par les majorations de tarifs douaniers et d'impôts (Inde). Comme le faible niveau de vie et la campagne d'expansion économique empêchent d'appliquer intégralement les méthodes déflationnistes traditionnelles que constituent les restrictions au crédit et à la consommation, les pays de la région s'efforcent en plus grand nombre de résoudre le problème en remaniant leurs plans de développement dans le sens de l'accroissement de la production de biens de consommation, et en particulier de produits agricoles, afin de mieux satisfaire la demande. Une exception notable à la tendance inflationniste générale est constituée par le Japon où les prix de détail sont restés stables grâce à une récolte de riz record et aux abondantes disponibilités d'autres biens de consommation. La demande de produits forestiers s'est encore développée, en particulier au Japon.

Au début de l'année, la conjoncture était assez favorable au *Proche-Orient*, encore que l'évolution politique avant et après la crise du canal de Suez ait nui à la situation économique de certains pays de la région. Les Etats producteurs et expéditeurs de pétrole se sont ressentis au cours des deux derniers mois de 1956 du recul des exportations de ce produit qui constituent leur principale source de revenu. Les importations de la plupart des biens d'équipement et de certains biens de consommation, sucre, thé et café par exemple, ont renchéri. Les termes de l'échange ont commencé à se dégrader et la demande d'importation de produits agricoles de la région a fléchi, parti-

culièrement en France et au Royaume-Uni, marchés qui ne pouvaient être remplacés que partiellement par l'U.R.S.S. et certains pays d'Extrême-Orient. La Turquie et l'Iran, qui ont été moins touchés par la crise du canal de Suez, restent néanmoins aux prises avec l'inflation, le déséquilibre de la balance commerciale et des paiements et le déficit budgétaire.

En *Afrique*, la situation économique des pays d'Afrique du Nord qui était déjà difficile n'a fait que s'aggraver par suite de la grave sécheresse qui a sévi dans de nombreuses régions à la fin de 1956 et au début de 1957. En 1957/58 la production agricole, en particulier de céréales, sera très faible et le Maroc, qui a été le plus éprouvé, a dû suspendre toutes ses exportations de céréales. Dans certains pays d'Afrique tropicale, les termes de l'échange se sont détériorés et le développement économique s'est quelque peu ralenti. Ainsi, dans la Fédération de Rhodésie et Nyassaland l'effondrement des prix du cuivre a réduit l'excédent de la balance commerciale, et les effets du fléchissement des cours du cacao se sont fait particulièrement sentir au Ghana. Du fait de la baisse des recettes, il sera peut-être difficile de faire face aux dépenses renouvelables entraînées par les nombreux travaux de développement entrepris depuis la période de *boom*. En revanche, l'Union Sud-Africaine a enregistré une nette amélioration de sa balance des paiements courants qui, fait sans précédent, a été créatrice. Les exportations d'uranium et de certaines denrées agricoles ont atteint des niveaux record et la production d'or a augmenté, encore que l'apport net de capitaux n'ait pas marqué de reprise depuis la forte baisse de 1955. La demande intérieure de produits agricoles est restée élevée. Comme on a enregistré deux récoltes exceptionnelles de suite, on ne prévoit pas d'importations de blé, pour la première fois depuis de nombreuses années.

### **Perspectives à court terme**

Pour le moment, rien ne laisse prévoir que l'expansion de l'activité économique dans les pays industrialisés d'Amérique du Nord et d'Europe occidentale pourra redevenir aussi rapide que durant les premières années d'après-guerre ; mais il ne semble pas non plus que son niveau actuel, qui est élevé, diminuera beaucoup. Il est à prévoir que les économies continueront à se consolider.

Aux Etats-Unis, le recul des investissements

de capitaux, notamment dans la construction de logements, est compensé par l'accroissement des dépenses consacrées par les consommateurs aux biens non durables et aux services et par le gonflement des dépenses publiques. En outre, l'assouplissement de la politique actuelle de l'argent cher pourrait, au besoin, stimuler sensiblement la demande. Bien que le ralentissement actuel, si rien n'est fait, puisse dégénérer en mouvement de baisse, la politique économique actuelle du gouvernement est à même d'en empêcher toute récession marquée. Les perspectives sont toutefois moins favorables pour l'agriculture. Du fait de la légère baisse de la production et des prix, bien que la demande intérieure reste élevée, il se pourrait que seuls les versements effectués par le gouvernement, notamment au titre de la Banque du sol, permettent d'empêcher une diminution des revenus nets des agriculteurs. Les programmes de développement intensif des exportations agricoles seront maintenus mais il se peut que la demande commerciale et les possibilités d'absorption d'excédents de denrées agricoles dans les pays déficitaires soient moins fortes qu'en 1956/57. Au Canada également, un renversement de la politique monétaire et financière actuelle pourrait servir, au besoin, à stimuler l'économie. On s'attend que les revenus des consommateurs augmentent en 1957, bien que de façon légèrement moins marquée qu'en 1956, et que les revenus agricoles conservent le terrain gagné l'année dernière. La demande intérieure de produits agricoles se ressentira à peine du ralentissement de l'expansion économique, mais il sera peut-être impossible de maintenir l'accroissement du volume des exportations.

D'après les prévisions à court terme, le développement économique de l'*Europe occidentale* se poursuivra sans grand changement en 1957/58, encore que certains pays voient s'aggraver les difficultés de la balance des paiements. Les projets d'investissements des entreprises sont les mêmes que ceux de 1956 ou leur sont légèrement inférieurs ; les gouvernements font des économies pour lutter contre la pression inflationniste et la hausse des prix et, dans certains pays, l'alourdissement de la fiscalité et les restrictions de crédit tendent à freiner les dépenses des consommateurs. Ces divers facteurs affectent surtout les biens durables et il n'y a aucune raison, semble-t-il, pour que la demande de denrées agricoles ne continue pas à augmenter lentement. Ainsi, on enregis-

trera peut-être un certain accroissement de la demande d'importation de denrées agricoles produites en dehors de l'Europe occidentale, encore que le niveau élevé de la production intérieure puisse entraîner un repli des importations de blé et de certains produits de l'élevage. On prévoit que le Marché commun — qui est examiné plus à fond dans une autre section — entrera en vigueur en 1958 ou 1959, mais il est improbable qu'il influe d'emblée sur la demande de produits agricoles. À plus long terme, un abaissement des tarifs douaniers, dans la mesure où il s'appliquera aux denrées agricoles, pourra entraîner une certaine redistribution des sources d'approvisionnement. Il semble que de nouvelles régions s'apprêtent à suivre l'exemple du Marché commun et les formules de ce type exercent peut-être à l'avenir une influence considérable.

On peut s'attendre à un accroissement du taux d'expansion économique en *Océanie* en 1957/58, à la suite du net redressement de la balance des paiements en 1956/57. Il est probable que l'amélioration des recettes tirées des exportations et l'assouplissement des restrictions à l'importation permettront d'accélérer les investissements et d'accroître les revenus et la demande de consommation. Il semble que la demande internationale de laine restera élevée et celle des produits laitiers quasi inchangée, mais le blé australien sera toujours fortement concurrencé sur les marchés mondiaux.

Les autres régions, et en particulier celles qui sont insuffisamment développées, devraient profiter du maintien — escompté — de l'activité économique à un niveau élevé dans les pays industrialisés. Dans l'ensemble, la demande d'exportation de denrées alimentaires et de matières premières d'origine agricole devrait rester forte, sinon augmenter légèrement ; par ailleurs, une amélioration, ne serait-elle que modérée, est à prévoir dans les termes de l'échange étant donné que les frais d'assurance et les taux de fret sont redevenus normaux, et il est probable qu'il sera plus facile de faire face aux difficultés de la balance des paiements. Avec la poursuite des programmes de développement économique, la demande intérieure continuera à augmenter ; peut-être faudra-t-il même la réduire afin de limiter la pression inflationniste sur les prix. Le taux d'expansion économique restera déterminé pour beaucoup par le volume des capitaux disponibles. Alors que l'on ne prévoit guère de changement dans

celui des capitaux étrangers, on peut escompter un accroissement des disponibilités nationales du fait de l'expansion économique, mais des défauts de structure empêcheront peut-être de les affecter intégralement à des investissements productifs et les gouvernements devront donc continuer à fournir une forte proportion des investissements.

### **LES PRIX ET LE PRODUCTEUR**

Le nombre des pays où l'on peut suivre l'évolution du rapport des prix agricoles est relativement limité, mais les renseignements disponibles font penser que, dans l'ensemble, les prix reçus par les agriculteurs se sont légèrement améliorés en 1956 et durant les premiers mois de 1957 et que de façon générale les prix payés par les agriculteurs ont continué à monter plus rapidement que les prix reçus. L'indice des prix payés couvre un champ très variable selon les pays, mais le rapport entre les mouvements de cet indice et ceux de l'indice des prix reçus donne une idée approximative des « termes de l'échange » de l'agriculteur. Comme les prix payés aux agriculteurs se sont redressés, ce rapport s'est dégradé plus lentement que ces dernières années (tableau II-11).

En ce qui concerne les pays sur lesquels on possède des données détaillées, signalons qu'au Canada les prix agricoles ont monté au début de 1956 et que, tout en ayant fléchi de nouveau dans le courant de l'année, ils excédaient encore légèrement durant le premier trimestre de 1957 le niveau atteint durant la même période de l'année précédente. Les principales hausses ont été enregistrées pour les fruits, les légumes, la volaille et les œufs. Les prix payés ont augmenté légèrement plus que les prix reçus. Aux Etats-Unis, les prix moyens reçus par les agriculteurs en 1956 n'ont pas varié par rapport à 1955 ; après avoir augmenté jusqu'en juillet et fléchi ensuite, leur niveau d'avril 1957 était encore de 3 pour cent supérieur à celui d'un an plus tôt. Cette montée, qui a suivi une chute presque continue depuis 1951, s'est produite malgré l'abaissement du niveau de soutien qui a été décreté dans le cadre de la politique assouplie de soutien des prix. De nouvelles réductions de ce niveau pour les huit cultures principales ont été annoncées en février 1957. Quant aux prix payés par les agriculteurs aux Etats-Unis, ils ont également monté en 1956 ; en avril 1957, ils excédaient d'environ 4 pour cent le niveau enregistré un an plus tôt. Ainsi,

le rapport de parité, après avoir fléchi en 1956 — mais de façon moins rapide qu'au cours de n'importe quelle année depuis 1951 — s'est pratiquement stabilisé durant les premiers mois de 1957.

Dans la plupart des pays d'Europe occidentale, les prix payés par les agriculteurs ont augmenté fortement en 1956. La hausse a été particulièrement forte en Finlande, en Norvège et au Royaume-Uni. Les salaires des travailleurs agricoles ont été relevés dans un grand nombre de pays, encore que dans certains cas ces augmentations aient été en partie compensées par une nouvelle diminution du volume de l'emploi. Les prix reçus par les agriculteurs ont également monté dans la plupart des Etats, en particulier pour la viande de bœuf et le lait. Au cours du premier semestre de la campagne agricole 1956/57 (juillet-décembre 1956), les prix reçus par les agriculteurs en Finlande, en Allemagne occidentale, aux Pays-Bas et en Suède dépassaient de 5 à 10 pour cent le niveau atteint durant le premier semestre de 1955/56. On a enregistré des hausses plus modérées dans la plupart des autres pays ; toutefois, au Danemark et en Irlande les cours ont fléchi durant l'année par suite de la baisse des prix d'exportation. Mais dans tous les pays pour lesquels on dispose de renseignements, la hausse des prix reçus a été dépassée par celle des prix payés. En Norvège, la montée de ces derniers a été encore beaucoup plus forte et on a enregistré une nouvelle avance à la suite des augmentations de salaires accordées en mars 1957.

On ne possède que très peu de renseignements sur les autres régions. Au Japon, les prix reçus font preuve d'une très grande stabilité depuis quelque temps, alors que les prix payés ont augmenté légèrement au début de 1957. En Australie, les prix reçus par les agriculteurs se sont plutôt redressés en 1956, surtout par suite du raffermissement des cours de la laine ; les prix payés, de leur côté, ont poursuivi leur mouvement ascendant et il a fallu de nouveau relever le prix de soutien du blé pour faire face à l'accroissement des coûts.

### **Revenus agricoles**

Comme l'écart entre les prix reçus et les prix payés par les agriculteurs continue à se resserrer — évolution qu'a accentuée dans quelques pays la baisse de la production en 1956/57 —

le revenu agricole net global a continué à diminuer dans un certain nombre de pays. Dans certains cas toutefois la production s'est suffisamment améliorée pour annuler la détérioration du rapport des prix. Ainsi l'accroissement du revenu agricole, qui dans certains cas a fait suite à une baisse continue, a été plus étendu en 1956 que ces dernières années dans le nombre limité de pays sur lesquels on dispose de renseignements.

Le revenu agricole net a augmenté tant au Canada qu'aux Etats-Unis en 1956. Après avoir subi une baisse ininterrompue (compensée dans une certaine mesure par la diminution du nombre des agriculteurs) depuis 1951, date à laquelle il atteignait le chiffre record de 14,3 milliards de dollars, le revenu net effectif (*realized income*) des agriculteurs aux Etats-Unis s'est redressé pour atteindre le chiffre de 11,8 milliards de dollars. Sur les 500 millions de dollars qui constituent l'accroissement réalisé en 1956, 300 millions environ ont été représentés par les paiements de l'Etat, qui ont plus que doublé grâce aux premiers versements effectués au titre de la mise en réserve des terres et du programme d'encouragement à la production lainière ; par ailleurs, du fait de l'amélioration de la production, l'augmentation des recettes en espèces provenant de la commercialisation des produits agricoles excédait celle des dépenses de production de quelque 200 millions de dollars. Le revenu net global des agriculteurs n'en a pas moins diminué, si l'on tient compte du mouvement des stocks. Les revenus tirés de l'agriculture par l'ensemble de la population agricole ont eux aussi quelque peu baissé, encore que pour la première fois depuis 1951, les revenus — de toutes origines — de cette population se soient légèrement améliorés tant globalement que par habitant. L'accroissement des revenus a toutefois été plus marqué dans les autres branches d'activités, de sorte que le revenu par habitant de la population agricole a de nouveau perdu du terrain en valeur relative et n'atteignait plus en 1956 que 44 pour cent des revenus des autres occupations.

Il est probable qu'en 1957, les recettes tirées des ventes diminueront par suite de l'abaissement des prix de soutien et des nouvelles réductions des superficies effectuées dans le cadre du programme de la Banque du sol ; mais, comme on prévoit que les versements effectués au titre de ce programme seront près de tripler, les recettes globales en espèces devraient encore augmenter. On s'attend à ce que le revenu

TABLEAU II-11. — PRIX REÇUS ET PRIX PAYÉS PAR LES AGRICULTEURS : DONNÉES TRIMESTRIELLES ET MENSUELLES, 1955-57

PAYS R = PRIX REÇUS P = PRIX PAYÉS Rap = RAPPORT R/P	1955				1956				1957		
	I	II	III	IV	I	II	III	IV	Janv.	Févr.	Mars
	<i>Moyenne 1952-53 = 100</i>										
<i>Australie</i>											
R . . . . .	95	94	90	90	94	99	104	...	...	...	...
P . . . . .	102	103	104	104	105	107	110	...	...	...	...
Rap . . . . .	93	92	87	87	90	93	95	...	...	...	...
<i>Autriche</i>											
R . . . . .	110	108	108	109	106	108	112	112	112	...	...
P . . . . .	110	110	111	113	112	113	117	118	119	...	...
Rap . . . . .	100	98	98	97	94	95	95	95	93	...	...
<i>Belgique</i>											
R . . . . .	...	...	92	92	94	49	90	93	93	...	...
P . . . . .	...	...	105	105	105	106	108	109	112	...	...
Rap . . . . .	...	...	87	87	89	88	84	86	83	...	...
<i>Canada</i>											
R . . . . .	87	90	89	85	85	88	89	86	87	87	...
P . . . . .	97	99	100	...	98	102	104	...	102	...	...
Rap . . . . .	90	90	90	...	87	86	86	...	85	...	...
<i>Finlande</i>											
R . . . . .	103	109	109	115	124	125	123	126	129	...	...
P . . . . .	102	103	101	101	101	107	110	112	114	...	...
Rap . . . . .	102	106	109	114	122	118	112	113	113	...	...
<i>Allemagne occidentale</i>											
R . . . . .	107	108	106	108	116	120	113	112	114	112	...
P . . . . .	103	100	100	100	104	106	106	104	107	107	...
Rap . . . . .	104	107	105	108	111	114	107	108	107	104	...
<i>Japon</i>											
R . . . . .	111	109	107	17	107	107	107	106	106	107	...
P . . . . .	104	104	103	102	102	103	103	104	105	106	...
Rap . . . . .	107	108	105	105	105	105	105	102	101	101	...
<i>Pays-Bas</i>											
R . . . . .	100	91	95	108	104	100	104	109	109	102	...
P . . . . .	108	107	106	106	108	111	111	112	117	117	...
Rap . . . . .	93	85	91	102	96	91	94	97	93	88	...
<i>Norvège</i>											
R . . . . .	109	107	116	119	117	116	116	118	117	115	114
P . . . . .	100	100	100	100	101	109	119	120	120	120	121
Rap . . . . .	108	106	115	118	116	106	97	99	97	95	94
<i>Suisse</i>											
R . . . . .	104	103	103	105	104	105	104	106	105	104	104
P . . . . .	102	103	103	103	104	106	107	108	109	109	108
Rap . . . . .	102	101	101	101	99	99	98	99	96	95	96
<i>Etats-Unis</i>											
R . . . . .	89	89	86	83	83	88	88	86	87	86	87
P . . . . .	100	100	99	99	99	101	101	102	103	104	104
Rap . . . . .	89	89	87	84	84	88	86	84	84	83	84

net effectif des agriculteurs accuse globalement un accroissement analogue à celui de 1956.

Au Canada, le revenu net global des agriculteurs s'est amélioré pour la deuxième année consécutive alors qu'il avait été jusqu'à baisser de 30 pour cent en 1954. En raison des nets progrès de la production et de la légère montée des prix, les recettes globales en espèces provenant des ventes de produits agricoles et des versements effectués aux agriculteurs participant aux programmes gouvernementaux ont augmenté de 13 pour cent en 1956 ; c'est la première fois qu'elles augmentent depuis 1952. Les recettes procurées par les ventes de blé ont monté en flèche. Les premières estimations dont on dispose indiquent que le revenu net a augmenté de 15 pour cent, tout en restant légèrement inférieur au niveau record de 1953. En revanche, le revenu par habitant s'est élevé de 8 pour cent depuis 1953, car la population agricole a diminué de 10 pour cent. Il est probable qu'en 1957 les recettes en espèces se maintiendront au niveau de 1956 et dépendront moins du volume de la récolte que des exportations et de la place disponible dans les silos à élévateur pour les livraisons que les agriculteurs effectuent à l'aide de leurs stocks. Il est également probable que les coûts de production resteront quasi inchangés ; aussi ne s'attend-on pas à une variation sensible du revenu net, exception faite de l'un de ses composants, les livraisons de stocks.

En Australie, le revenu net total des agriculteurs, qui avait diminué durant les deux campagnes précédentes, a légèrement augmenté en 1955/56 et les estimations provisoires indiquent que l'accroissement a été plus marqué en 1956/57. On s'attend qu'avec la hausse des prix de la laine, la valeur brute de la production augmente d'environ 8 pour cent, l'ensemble des coûts de 2 pour cent et le revenu net global des agriculteurs de 16 pour cent. En Nouvelle-Zélande, le revenu net a légèrement fléchi en 1955/56, alors qu'à l'inverse de l'Australie il ne cessait de s'améliorer depuis 1951/52. Le volume de la production a augmenté de 4 pour cent, mais sa valeur a diminué de 1 pour cent ; il se peut toutefois que les revenus aient recomencé à augmenter en 1956/57.

Plusieurs facteurs ont eu une influence défavorable sur le revenu agricole dans certains pays d'Europe occidentale en 1956/57. Les prix à l'exportation des produits de l'élevage ont fléchi et si, dans la plupart des Etats, les prix reçus par les agriculteurs se sont légère-

ment relevés, les prix payés par eux (et en particulier les taux de salaires)<sup>6</sup> ont accusé une hausse plus marquée. La production a également baissé dans certains pays en 1956/57 par suite des mauvaises conditions atmosphériques. Au Danemark, on estime que la valeur des ventes a diminué d'environ 10 pour cent en 1956/57 par suite du fléchissement des prix des produits d'exportation. De même, il est probable qu'en Irlande, la baisse de ces prix a empêché toute amélioration sensible des revenus agricoles en 1956/57, malgré le développement des ventes de bovins d'embouche.

Au Royaume-Uni, le revenu net global des agriculteurs qui avait sérieusement baissé durant la campagne précédente, s'est relevé d'environ 3 pour cent en 1956. Mais il se peut que malgré l'accroissement de 2 pour cent de la production, le renchérissement de la main-d'œuvre, du combustible et des aliments du bétail ait fait légèrement baisser le revenu net durant la campagne agricole 1956/57. En Italie, et probablement aussi en Espagne, le revenu global a baissé en 1956 en raison des effets que les mauvaises conditions atmosphériques ont exercés sur la production au début de l'année. En Italie, la valeur brute de la production a diminué de 2 pour cent, la production de céréales et d'olives accusant une baisse particulièrement marquée ; les dépenses totales ont augmenté de 11 pour cent et le revenu net des agriculteurs a fléchi de 5 à 6 pour cent.

En France, malgré les effets du gel, la valeur brute de la production a été plus forte en 1956 qu'en 1955. Durant la campagne agricole 1955/56, les recettes totales s'étaient élevées de 5 pour cent, surtout grâce à la hausse des prix, mais comme les dépenses ont augmenté de plus de 10 pour cent, l'accroissement du revenu net n'a été que d'environ 4 pour cent ; on estime que le volume de la production brute a légèrement baissé en 1956/57. En Allemagne occidentale le revenu agricole net a sans doute augmenté au cours de cette campagne, moins toutefois qu'en 1955/56 ; les recettes provenant des ventes font ressortir une augmentation de 4 à 5 pour cent, mais on note une utilisation accrue des aliments du bétail importés. Il est probable que le revenu agricole des Pays-Bas ait quelque peu augmenté en 1956, mais à la fin

<sup>6</sup> Les variations des taux de salaires n'influent pas, bien entendu, sur les estimations du revenu total du secteur agricole, telles que celles qui ont été données ci-dessus pour l'Amérique du Nord, et celles dont on dispose pour certains pays de l'Océanie et de l'Europe occidentale.

de l'année et durant les premiers mois de 1957, la situation s'est renversée au détriment des agriculteurs et il faut s'attendre à un recul en 1956/57. En Norvège, on estime que l'accroissement de la valeur du produit net de l'agriculture n'a pas atteint moins de 15 pour cent en 1956/57. Les dépenses ont augmenté, mais dans une mesure moindre que les recettes (l'accroissement du revenu provenant de la production laitière a été de loin le plus élevé) ; les augmentations des taux de salaires ont été compensées par une contraction du volume de l'emploi, et l'on estime que les dépenses consacrées aux aliments du bétail ont légèrement fléchi.

En dehors des régions développées, on ne dispose que de très peu de renseignements à jour sur les revenus agricoles. En Inde, le produit net total de l'agriculture, en 1954/55, a été nettement inférieur au chiffre élevé de la campagne précédente ; ce fléchissement est dû presque entièrement à la baisse des prix. On a noté à nouveau un léger fléchissement en 1955/56 ; les chiffres pour 1956/57 ne sont pas encore disponibles. Au Japon, grâce à des récoltes exceptionnelles, le produit net de l'agriculture a augmenté du quart, atteignant un niveau record en 1955/56 (avril-mars) ; toutefois, il ne semble pas qu'il se soit maintenu à ce niveau en 1956/57. Le revenu agricole s'est également amélioré en Union Sud-Africaine et en Rhodésie du Sud en 1955/56. Le revenu net de l'agriculture, des forêts, et des pêches en Union Sud-Africaine a légèrement augmenté tout en restant inférieur au record de 1953/54. La valeur brute de la production, qui avait diminué durant la campagne précédente, s'est accrue de nouveau en 1955/56. Le revenu agricole net effectif des agriculteurs européens de la Rhodésie du Sud, qui avait fortement varié ces dernières années, a augmenté globalement de plus de 20 pour cent en 1955/56 (octobre-septembre). Les dépenses d'exploitation se sont accrues de près de 8 pour cent, les salaires et les dépenses consacrées aux engrains accusant un accroissement particulièrement marqué, mais la valeur brute de la production a augmenté de 12 pour cent pour atteindre un niveau sans précédent. Au Kenya, en revanche, le fort accroissement des dépenses d'exploitation a fait légèrement baisser le revenu global net des agriculteurs européens en 1956.

### **Niveau du soutien des prix dans différents pays**

Etant donné le niveau actuel des excédents de diverses denrées agricoles, le mouvement de

baisse des revenus agricoles aurait, selon toutes probabilités, été plus accusé et se serait étendu davantage si beaucoup d'Etats n'avaient fait appel à la politique de soutien des prix. Cette dernière a fortement contribué à stabiliser les prix et revenus agricoles qui sont d'ordinaire sujets à des fluctuations très marquées, et a accru la sécurité de l'agriculteur sur le plan économique. Toutefois, certains systèmes de soutien des prix ont eu un effet secondaire qui s'est fait sentir davantage ces dernières années, à savoir une vaste intervention gouvernementale dans le commerce international. Cet effet est particulièrement manifeste lorsque, par exemple, afin de relever les revenus agricoles, on fixe les prix de soutien à un niveau dépassant sensiblement les valeurs moyennes sur le marché mondial. De ce fait, les pays exportateurs sont souvent obligés d'octroyer des subventions directes à l'exportation ou des subventions indirectes, comme c'est le cas avec le système du double prix. Dans les pays importateurs, il a fallu limiter le volume des importations en fixant des contingents ou des droits d'importation variables, ou en adoptant des mesures analogues si (comme c'est le cas dans la plupart des systèmes de soutien des cours) le marché intérieur est stabilisé au niveau du prix de soutien. Aussi est-il intéressant de comparer les niveaux relatifs du soutien des prix dans différents pays pour certaines des denrées qui en font le plus souvent l'objet.

Le graphique II-6 indique le niveau des prix de soutien pour le blé, le riz, la betterave à sucre dans quelques-uns des pays pour lesquels on dispose de données suffisamment comparables. Pour les deux céréales, le graphique montre le rapport entre les prix de soutien intérieurs et la moyenne mondiale de la valeur unitaire dans le commerce international. Tous les prix sont convertis en dollars des Etats-Unis au taux de change officiel, l'intérêt de la comparaison résidant pour une large part dans les effets exercés sur le commerce international, encore que pour certains pays la réalité puisse être quelque peu déformée par des taux de change qui ne correspondent pas exactement au pouvoir d'achat de la monnaie.

Cette raison, à laquelle il y a lieu d'ajouter les différences de qualités, fait que seules des comparaisons assez générales entre pays peuvent être effectuées convenablement. Mais les disparités des prix de soutien sont si fortes qu'elles relèguent au second plan les différences de qualité et les effets des taux de change.

Ainsi, en dollars des Etats-Unis, le niveau de soutien le plus élevé excède le niveau le plus faible de quatre fois pour le riz, de trois fois pour le blé et de près de deux fois pour la betterave à sucre.

Pour le blé, deux pays exportateurs ont fixé des prix garantis dépassant de 40 à 60 pour cent en 1955/56 la valeur unitaire moyenne des exportations mondiales, et pour deux autres Etats la proportion était de 10 à 20 pour cent ; l'écart serait plus marqué encore si l'on tenait compte des frais de transport et de commercialisation. Dans d'autres pays exportateurs de blé, en revanche, les prix de soutien ont, durant la même année, été inférieurs de 20 à 40 pour cent à la valeur précitée. Pour le riz, le niveau des prix de soutien était, dans un des principaux pays exportateurs, inférieur à 50 pour cent de la valeur unitaire moyenne des exportations mondiales, mais il dépassait quelque peu cette dernière dans deux autres pays exportateurs. Aucune comparaison n'est faite pour le sucre, par suite de la différence de teneur en sucre des betteraves et de l'insuffisance des renseignements dont on dispose sur les coûts de production.

Au point de vue des importations, les principaux pays importateurs de blé ont garanti à leurs producteurs des prix dont le niveau dépassait de 5 à 40 pour cent la valeur unitaire moyenne des importations mondiales en 1955/56. Ici encore, les frais de transport et de commercialisation auraient tendance à élargir davantage l'écart. De même Ceylan et le Japon ont fixé pour le riz des prix garantis à la production excédant de quelque 50 pour cent la valeur unitaire moyenne des importations mondiales. En Inde, en revanche, le prix minimum garanti pour le riz a été inférieur de 50 pour cent à cette valeur.

Cette forte disparité des niveaux de soutien des prix s'explique assez bien, semble-t-il, dans le contexte de la politique agricole de chaque pays, selon qu'elle vise par exemple à développer les disponibilités exportables, à réduire les importations, à relever les revenus agricoles, à améliorer la productivité sans avoir recours aux stimulants de prix, etc. Il convient d'ajouter que les prix de soutien figurant dans le graphique II-6 ne correspondent pas nécessairement aux prix que les agriculteurs reçoivent effectivement. Lorsque le prix de soutien est fixé à un faible niveau, comme c'est le cas par exemple en Inde, les recettes effectives peuvent souvent être beaucoup plus fortes. En outre, le prix de sou-

tien (par exemple pour le blé aux Etats-Unis, au Canada et en Argentine) s'applique tantôt à des quantités commercialisées, tantôt (par exemple pour le blé en France, en Suède et en Australie) à une partie seulement de la production. Dans certains pays enfin, le soutien des prix est accompagné de mesures visant à abaisser, au profit de l'agriculteur, le coût du crédit, des engrangés, du combustible et d'autres dépenses de production, alors que d'autres Etats ne prévoient pas d'aide financière supplémentaire de ce genre.

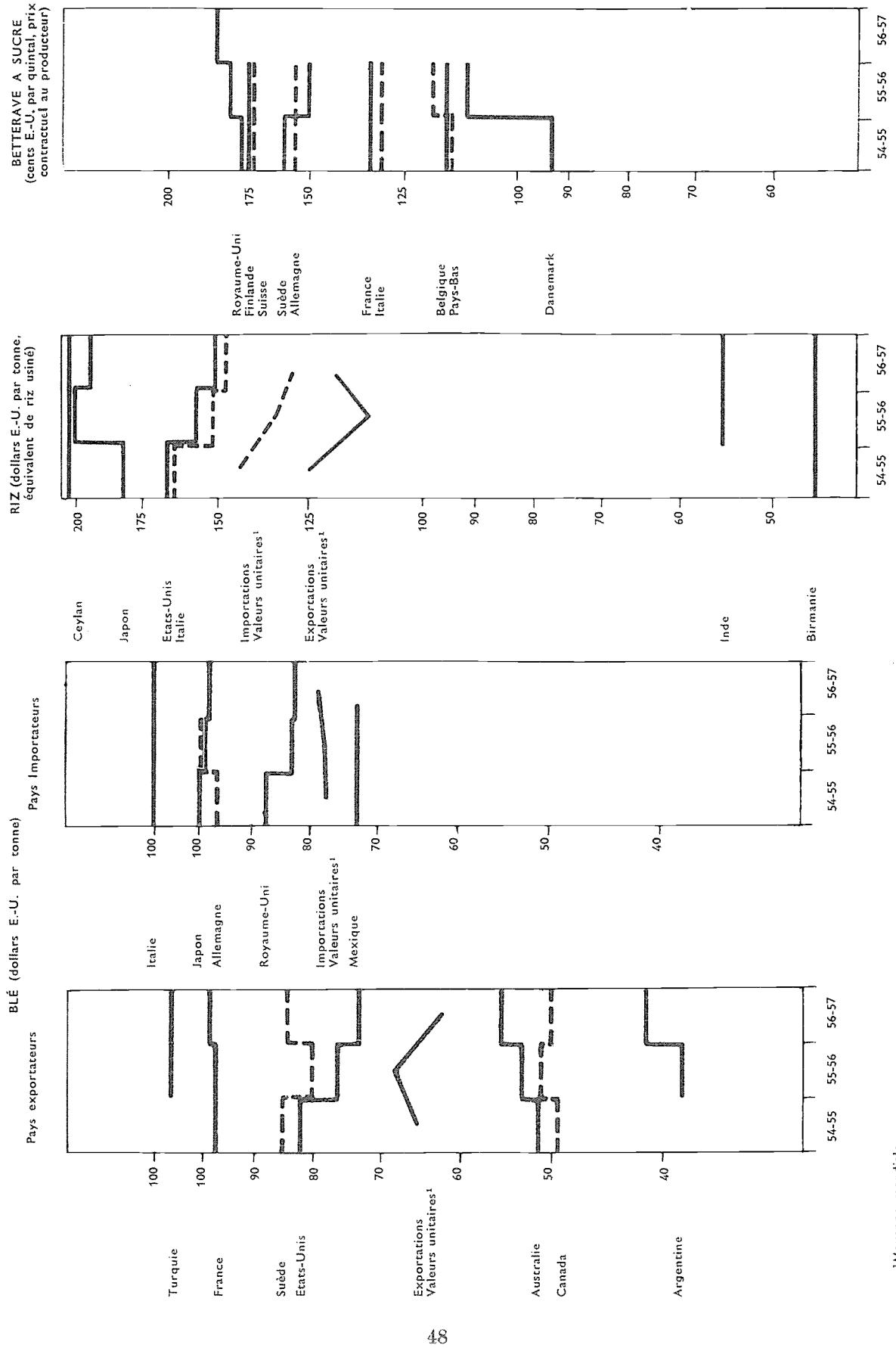
Les variations annuelles des niveaux de soutien des prix indiqués au graphique II-6 revêtent également de l'intérêt. Dans un certain nombre de pays, ces niveaux sont restés inchangés ou ont suivi un mouvement ascendant, ce qui est assez surprenant étant donné l'existence d'excédents de blé et, il y a quelque temps, de riz et de sucre. On conçoit alors combien il est difficile de maintenir les revenus agricoles à un niveau raisonnable tout en alignant la production sur la demande, problème qui a été discuté de façon plus approfondie dans les rapports qui ont précédé celui-ci. Il ne fait pas de doute non plus que dans bon nombre de pays les modifications des niveaux relatifs des prix de soutien pour différents produits servent à adapter plus étroitement la production à la demande et ces modifications ont parfois contribué à faire baisser les revenus agricoles.

## LES PRIX ET LE CONSOMMATEUR

La réapparition des pressions inflationnistes en 1956 a entraîné une hausse des prix de détail des denrées alimentaires dans la plupart des pays, alors que le repli des cours de la plupart de ces produits se poursuivait sur les marchés mondiaux. La hausse des prix de détail des produits alimentaires n'a fait souvent que s'inscrire dans une tendance qui se manifeste depuis quelques années, mais l'année 1956 a été marquée par la reprise de la hausse dans un assez grand nombre de pays où celle-ci avait subi un arrêt momentané. Dans l'ensemble, les prix de détail ont suivi d'assez près les variations de l'indice général du coût de la vie, mais dans quelques Etats, notamment l'Australie, la Finlande, le Chili et le Pakistan, les prix des denrées alimentaires tendent depuis peu à devancer les autres cours dans le mouvement de hausse.

On publie maintenant de façon régulière des indices de prix de détail des produits alimentai-

**GRAPHIQUE II-6. Niveau des prix de soutien à la production pour le blé, le riz et la betterave à sucre dans certains pays**



res pour 85 pays et territoires<sup>7</sup>. En 1956, seuls 14 de ces indices ont été en moyenne plus faibles qu'en 1955 (ou sont restés inchangés). Il est à noter que pas moins de neuf des pays où les prix des produits alimentaires ont fléchi ou sont restés inchangés se trouvent en Amérique centrale et dans la région des Caraïbes ou dans la région voisine d'Amérique du Sud, les autres pays étant Ceylan, le Japon, la Malaisie et l'île Maurice.

A l'autre extrême, on a enregistré d'une année à l'autre des hausses de plus de 10 pour cent des prix de détail des denrées alimentaires dans 16 pays. Là encore, ces pays tendent à se circonscrire à un petit nombre de régions : cinq (y compris la plupart des pays les plus éprouvés par l'inflation) se trouvent dans la région méridionale de l'Amérique du Sud, six dans le sud-est asiatique, trois au Proche-Orient et deux en Scandinavie.

Pour le reste, on a enregistré une légère montée des prix de détail des denrées alimentaires en Amérique du Nord, en Europe septentrionale (non compris la Scandinavie) et dans la plupart des pays de l'Afrique, ainsi qu'une hausse assez marquée en Europe méridionale, en Scandinavie, en Océanie et au Proche-Orient.

La hausse des prix de détail des produits alimentaires en 1956 n'a pas toujours été, il s'en faut, la continuation d'une tendance. Sur 26 des 85 pays étudiés, l'indice des prix a haussé durant chacune des cinq dernières années ; dans tous les autres, cet indice a fléchi temporairement ou est resté inchangé à un moment ou à un autre de cette période. Dans 21 pays, la hausse a repris en 1956, et notamment au Canada, aux Etats-Unis, en Belgique, en Iran et au Pakistan, et a dépassé 10 pour cent en Birmanie, en Inde, en Finlande et en Syrie. L'exemple de l'Inde est particulièrement saisissant : l'indice moyen des prix de détail des produits alimentaires (1953 = 100) est tombé de 93 en 1954 à 85 en 1955, rendant alors nécessaire l'intervention du gouvernement pour éviter une chute plus accentuée, puis s'est de nouveau porté à 100 durant le deuxième semestre de 1956 malgré l'amenissement des stocks gouvernementaux.

La hausse continue des prix de détail des denrées alimentaires contraste de façon marquée avec l'existence de disponibilités alimentaires abondantes, voire excédentaires, dans le monde et avec la tendance générale à la baisse des

cours de ces denrées dans le commerce international. Elle montre une fois de plus combien l'économie de la plupart des pays est isolée des mouvements des cours mondiaux, en grande partie du fait de l'adoption de mesures de soutien des prix et de mesures analogues visant à protéger les intérêts nationaux dans les autres branches d'activités. Dans une certaine mesure, la montée des prix de détail a été imputable au relèvement des prix de soutien à la production lorsque ces derniers ne sont pas neutralisés par l'octroi de subventions ou à la hausse des prix à la production due par exemple à un hiver rigoureux (Europe occidentale) ou à la perte des récoltes (Pakistan). Toutefois l'inflation a eu des causes différentes selon les pays. Dans certains Etats du Proche-Orient, les cours des denrées importées — sucre, thé et café, par exemple — ont monté après la crise politique de l'automne dernier. Dans certains pays de l'Amérique latine et du sud-est asiatique, il semble que le renforcement de la demande des consommateurs, entraîné par le développement économique et l'accroissement démographique, ait dépassé l'expansion de la production alimentaire et que, par exemple, pour des raisons tenant à la balance des paiements, le volume des importations n'ait pas suffi à stabiliser les prix. Dans certains pays néanmoins, et notamment en Indonésie, en Inde et au Pakistan, les importations de denrées alimentaires effectuées à des conditions spéciales ont limité la hausse des cours.

Là encore, il est paradoxal de constater qu'un certain nombre des mesures déflationnistes, comme la réduction ou la suppression des subventions aux produits alimentaires au Royaume-Uni et dans certains pays scandinaves, ou la stabilisation des taux de change en Bolivie et en Colombie, ont tendu à faire monter les cours.

L'augmentation des marges de commercialisation contribue à faire hausser les prix de détail des denrées alimentaires même lorsque les prix à la production sont stables, en particulier dans les pays développés où la transformation des produits et les services deviennent de plus en plus complexes et où le coût de ces derniers tend à augmenter par suite du renchérissement de la main-d'œuvre. Toutefois, comme par le passé, on ne possède de renseignements à jour sur l'évolution de ces marges que pour les Etats-Unis. Dans ce pays, la marge de commercialisation pour le « panier de provisions » de denrées alimentaires de la ménagère urbaine est passée de 575 dollars en mars 1956 à 600 dollars en mars 1957, soit un accroissement d'un

<sup>7</sup> Voir *Bulletin mensuel - Economie et statistique agricoles*, FAO, Rome, mai 1957.

peu plus de 4 pour cent. Au cours de la même période la valeur à la production du « panier de provisions » a augmenté de près de 3 pour cent et son prix au détail d'environ 4 pour cent.

L'évolution des premiers mois de 1957 indique que la pression à la hausse continuera à s'exercer sur les cours des produits alimentaires dans la plupart des pays. Dans plusieurs Etats d'Europe occidentale de nouvelles revendications ont été formulées en vue du relèvement des prix à la production de produits de base, en particulier le lait. Aux Pays-Bas on s'apprête à relever les prix à la production qui sont relativement bas et on a supprimé la subvention dont bénéficiait le sucre. En Amérique latine également on enregistre une tendance à augmenter le prix à la production et à faire davantage appel aux garanties de prix pour les produits alimentaires indigènes alors qu'en même temps de nombreux gouvernements cherchent à se libérer du fardeau des subventions. Parmi les quelques indices d'une stabilisation des cours, citons la constitution de stocks de réserve en Inde, au Japon et au Brésil, à l'aide de quantités importées des Etats-Unis à des conditions de faveur.

Les effets exercés par les prix de détail sur les niveaux de la consommation alimentaire sont examinés au chapitre suivant.

## **POLITIQUES AGRICOLES ET PLANS DE DÉVELOPPEMENT EN 1956/57**

Des changements assez nombreux se sont encore produits dans les politiques et programmes agricoles en 1956/57. En 1955/56, les Etats-Unis avaient créé la Banque du sol et nombre de pays peu développés avaient mis au point, ou commencé à exécuter de nouveaux programmes qui représentaient souvent un changement d'orientation assez important par rapport aux précédents. On pouvait donc croire que peu de modifications considérables interviendraient encore avant l'achèvement de ces programmes d'assez longue haleine. Or, en fait, certains des nouveaux programmes institués en 1955/56 ont déjà été modifiés au cours de l'année étudiée ici.

Il apparaît maintenant que le programme de la Banque du sol n'a peut-être pas contribué autant qu'on l'espérait à réduire les stocks des Etats-Unis, et l'on étudie de nouvelles propositions tendant à modifier sensiblement les systèmes de contrôle des cultures et de soutien des prix aux Etats-Unis.

En Europe également, il s'est produit des faits nouveaux de grande portée économique en 1956/57. En Europe occidentale, six pays ont signé un traité, actuellement en instance de ratification, qui prévoit la création d'un marché commun devant englober également les territoires dépendants. On discute également la création d'une zone de libre échange qui incluerait encore d'autres pays d'Europe occidentale. Des accords commerciaux plus ou moins analogues sont envisagés dans certaines autres régions. En Europe orientale, l'organisation de la production et de la distribution des produits agricoles a été profondément modifiée, principalement sous la pression croissante des consommateurs.

Dans les régions peu développées, quelques plans nouveaux ont été élaborés et quelques projets ont démarré, mais la caractéristique principale de l'année 1956/57 a été le ralentissement temporaire du rythme d'exécution des projets de développement agricole ; on a assisté plus fréquemment qu'au cours de la plupart des années précédentes à l'ajournement ou à la révision de plans et projets antérieurs, sous l'influence de pressions inflationnistes, d'une baisse des recettes de l'exportation ou de divers facteurs politiques. Il apparaît, dans certains cas, qu'il faudrait assouplir la planification agricole afin de ne pas avoir à abandonner ou à suspendre l'exécution de plans pré-établis, quand la situation se modifie.

### ***Amérique du Nord***

L'évolution récente donne à penser que les politiques actuelles de production et de prix des Etats-Unis, en particulier le programme de la Banque du sol et la politique assouplie de soutien des prix, ne sont peut-être pas à même de provoquer une réduction temporaire de la production assez appréciable pour permettre l'élimination des stocks d'excédents. Les réductions de stocks qui ont été réalisées jusqu'ici ont été rendues possibles principalement par l'intensification considérable des programmes d'écoulement d'excédents en 1956/57, phénomène déjà signalé dans une autre section du présent chapitre.

Aux Etats-Unis, la superficie consacrée à certaines cultures avait été réduite en 1956/57 au titre du programme de la Banque du sol ; en 1957/58, période où le programme est appliqué pour la première fois pendant toute la durée de la campagne, des réductions plus importantes ont été opérées, en particulier au titre de la mise

en réserve de terres aux fins de conservation du sol, qui est l'aspect à long terme du programme. Toutefois, la participation des agriculteurs à la Banque du sol a été moins active que l'on n'espérait et elle a eu des résultats décevants. Ainsi, en 1957/58, la réduction des superficies emblavées (près de 25 pour cent) se traduira probablement par une récolte inférieure de 3 pour cent seulement à celle de la campagne précédente, à cause de l'amélioration des rendements.

La nécessité probable d'une nouvelle modification du système de soutien des prix aux Etats-Unis a commencé d'apparaître lorsque les propositions gouvernementales concernant les attributions de superficies et le prix de soutien pour le maïs en 1957/58 n'ont pu obtenir la majorité requise dans le référendum entrepris auprès des agriculteurs. Plus tard, alors que le Congrès discutait du maintien de la Banque du sol, le gouvernement a déposé des projets de loi tendant à supprimer : *a)* le relèvement automatique du niveau de soutien pour un produit lorsque l'offre est inférieure à la normale ; *b)* la garantie d'un soutien minimum égal à 75 pour cent de la parité pour les cultures de base (blé, maïs, riz, arachides, coton) et certains produits laitiers ; *c)* la clause prévoyant l'institution d'un contrôle de la production lorsque l'offre d'un produit dépasse la normale. Le gouvernement a proposé que le prix de soutien minimum pour les cultures de base soit ramené à 60 pour cent de la parité ou que l'administration ait toute latitude de fixer le niveau de soutien des cultures de base entre zéro et 90 pour cent de la parité, comme elle le fait actuellement pour les autres cultures.

Au Canada, bien que les stocks de céréales restent importants, il n'a pas encore été jugé indispensable de prendre des mesures particulières pour réduire la production, et le montant du versement intérimaire au titre des livraisons au pool du blé a même été légèrement augmenté en 1956/57. Toutefois, l'Office du blé a pris récemment une décision qui contribuera à réduire légèrement les superficies emblavées : il a autorisé en effet les cultivateurs à faire croître des plantes fourragères améliorantes sur une partie de la surface en fonction de laquelle sont fixés les contingents de livraison de blé. Le gouvernement a également renforcé les mesures d'aide spéciale aux agriculteurs : outre qu'il paye une partie des frais de détention des stocks, il accorde désormais des prêts à court terme aux cultivateurs de blé des provinces de la Prairie

qui connaissent des embarras financiers parce que l'engorgement des installations de stockage les empêche de livrer leur grain. Le plafond des prêts vient d'être porté de 1 500 à 3 000 dollars.

On envisage la possibilité d'autres changements dans la politique canadienne : on étudie, en particulier, une proposition présentée dans le rapport préliminaire de la Commission royale sur les perspectives économiques du Canada (rapport Gordon) et tendant à remplacer le système actuel de soutien des prix par quelque type de paiements de compensation.

### Océanie

En Australie également, aucune mesure n'a été prise pour réduire la production, et le niveau de soutien du blé a encore été relevé. Cependant, le Président de l'Office du blé, lançant un nouvel avertissement, a demandé que les emblavures soient réduites au profit d'autres cultures faisant l'objet d'une demande plus soutenue.

Les relations commerciales de l'Australie et celles de la Nouvelle-Zélande sont remises en question depuis que le Royaume-Uni, principal client de ces deux pays, a augmenté sa production animale et que la concurrence de l'Argentine s'est ravivée sur le marché de la viande. Les deux pays ont envoyé des missions commerciales au Royaume-Uni et négocié des accords modifiant et complétant les accords d'Ottawa de 1932. Il a été convenu que le Royaume-Uni importerait des quantités de blé australien qui dépasseraient légèrement celles des années précédentes, tout en restant très inférieures à la moyenne d'avant-guerre. L'accord entre le Royaume-Uni et la Nouvelle-Zélande prévoit notamment la suspension pour dix ans de la clause (jamais appliquée) qui autorisait le Royaume-Uni à contingenter ses importations de produits laitiers et de porc néo-zélandais. Les gouvernements de la Nouvelle-Zélande et du Royaume-Uni étudieront de concert chaque année leurs politiques respectives de production et de commercialisation agricoles, ainsi que la politique britannique d'importation de denrées alimentaires et, quand la nécessité s'en fera sentir, les besoins des exportateurs de viande néo-zélandais.

### Europe occidentale

En mars 1957, les gouvernements de la Belgique, de la France, de l'Italie, du Luxembourg, des Pays-Bas et de l'Allemagne occidentale

ont signé le traité portant création de la Communauté économique européenne, plus connue sous le nom de Marché commun. Ce traité, s'il est ratifié, devrait entrer en vigueur en 1958 et les mesures qu'il prévoit seront progressivement introduites dans l'intervalle d'une douzaine d'années. Ces mesures comprennent : la suppression graduelle des droits de douane et des restrictions quantitatives aux échanges entre les pays membres de la communauté ; un tarif douanier commun et une politique commerciale commune vis-à-vis des pays non membres ; la coordination des politiques économiques ; une politique agricole commune (et éventuellement la création d'offices de commercialisation européens pour certains produits) ; la création d'une banque européenne d'investissements pour l'expansion économique (et, en particulier, pour la mise en valeur des régions sous-développées de pays membres) ; l'association des territoires d'outre-mer des pays membres et la création d'un fonds de développement spécial en leur faveur.

On ne saurait encore préjuger les effets du Marché commun sur les politiques agricoles, d'autant que l'on ignore si d'autres pays participeront à ce marché, ou s'il sera associé à une zone plus vaste de libre-échange, englobant le Royaume-Uni et d'autres pays, qui n'appliquerait pas de tarif douanier commun contre le reste du monde et où le régime de franchise ne s'étendrait pas aux produits agricoles. En outre et surtout, la politique commune envisagée en matière d'agriculture ne sera fixée dans le détail qu'après l'entrée en vigueur du traité et tout dépendra du type de politique choisie et de la façon dont cette politique sera coordonnée. Si le traité est ratifié, il est probable que les politiques de production et de commerce subiront des modifications importantes dans le secteur de l'agriculture, des pêches et des forêts, non seulement dans les six pays membres mais ailleurs également. Les autres pays d'Europe et du monde devront affronter la barrière douanière commune des Six, et verront peut-être augmenter les excédents exportables de la communauté ; en outre, la participation des territoires d'outre-mer de la Belgique et de la France pourrait modifier très sensiblement la structure des importations européennes de produits tropicaux.

Après avoir signalé que la création du Marché commun provoquera sans doute divers changements, il faut noter que pendant l'année considérée ici, plusieurs pays d'Europe occi-

dentale ont apporté certains ajustements à leurs politiques agricoles. Les gouvernements, pour diminuer l'écart entre les revenus de l'agriculteur et ceux des autres professions, ont continué, autant que possible, d'intensifier les mesures aidant les agriculteurs à réduire leurs prix de revient et à accroître leur productivité, en évitant de relever les prix à la production, particulièrement dans les cas où une hausse renforcerait les tendances inflationnistes existantes. Ils se sont donc préoccupés d'une façon croissante de modifier la structure agricole, par exemple en remembrement les exploitations non rentables, et d'encourager les améliorations à long terme. Néanmoins les gouvernements ont autorisé certains relèvements des prix agricoles, pour tenir compte de la hausse des coûts de production.

Le Royaume-Uni a mis en application un programme de modernisation agricole au titre duquel l'Etat prend à sa charge le tiers des dépenses afférentes à tous les grands travaux d'amélioration permanente, qui n'étaient pas subventionnés auparavant. On encouragera tout particulièrement, dans le cadre de ce programme, le remembrement volontaire destiné à éliminer les exploitations non rentables. La subvention aux engrains azotés a été augmentée, de nouveau, pour la campagne 1957/58. En Allemagne occidentale, le « Plan vert » de 1957 met des fonds plus importants à la disposition de l'agriculture, en vue notamment de l'amélioration de la structure agraire et des conditions de vie rurale. Les pays relativement peu développés du sud de l'Europe continuent de rechercher surtout l'accroissement de la production par l'amélioration des techniques. La Yougoslavie projette d'augmenter les investissements pour l'irrigation et la mécanisation en 1957. En Italie, la *Cassa per il Mezzogiorno*, qui ne finance d'ailleurs pas exclusivement des projets agricoles, a été maintenue jusqu'en 1965 et dotée de fonds nouveaux.

A côté de ces mesures visant à éléver la production et le rendement de l'agriculture, certains pays ont accordé aux agriculteurs des garanties plus solides contre la baisse des prix à la production et l'élévation des coûts. En France, un nouveau système de prix garantis a été institué au titre du troisième plan de développement agricole portant sur la période 1957-60 ; le prix du lait suivra automatiquement l'évolution des indices des prix non agricoles et le Parlement recevra un rapport annuel sur la situation économique de l'agriculture.

Le Royaume-Uni a annoncé en novembre 1956 un nouveau système de garantie à long terme : le prix payé au producteur pour un produit quelconque ne pourra baisser de plus de 4 pour cent au cours d'une année (ou de 9 pour cent en 3 ans dans le cas du cheptel et des produits de l'élevage) et la valeur totale des garanties ne pourra diminuer de plus de 2½ pour cent, le montant total devant être ajusté de manière à tenir compte de l'augmentation ou de la diminution des coûts depuis le dernier examen.

Les gouvernements de certains pays d'Europe occidentale ont en outre pris de nouvelles mesures, surtout sur le plan des prix, pour ajuster plus exactement la structure de la production agricole aux perspectives de la demande et à la situation du commerce international. En France, le troisième plan de développement agricole doit orienter la production dans le sens de la spécialisation régionale. Grâce surtout au contrôle des prix, l'Etat cherche à confiner la culture du blé sur les terrains les plus favorables afin d'obtenir un nouvel accroissement de production malgré la réduction de surface ; la production de vin et de pommes de terre doit être réduite ; on développera celle des produits de l'élevage, des aliments du bétail, des fruits et légumes pour grossir l'exportation et réduire les importations. En Italie, l'Etat réduit la culture du riz, produit dont la vente s'est heurtée à certaines difficultés, en limitant l'octroi de la garantie des prix à une certaine fraction de la surface cultivée ; il cherche en revanche à augmenter la production des aliments du bétail. Au Royaume-Uni, les dernières revisions des garanties de prix tendent à freiner le développement de la production de lait, de viande de porc et d'œufs, et à stimuler davantage la production nationale d'aliments du bétail.

### ***U.R.S.S. et Europe orientale***

Au cours de la dernière partie de 1956 et au début de 1957, la politique agricole de l'U.R.S.S. et des pays d'Europe orientale a subi des modifications importantes, surtout sous la pression croissante des demandes de consommation.

Pour encourager davantage l'agriculture, on s'occuperaient, paraît-il, de reviser les nouveaux plans quinquennaux lancés en 1956 dans les pays d'Europe orientale. La Bulgarie, seul pays de l'Est qui n'a pas commencé l'exécution d'un nouveau plan en 1956, appliquera, après le

plan quinquennal actuel, un plan triennal pour 1958-60, afin d'aligner sa planification sur celle des autres pays. En outre, elle a préparé un plan agricole à long terme (1957-70) qui prévoit en particulier le développement de cultures exigeant beaucoup de main-d'œuvre — légumes, fruits, raisins — comme moyen de lutte contre le sous-emploi rural. Le plan est subordonné principalement aux possibilités d'intensification des échanges à l'intérieur du bloc communiste. En U.R.S.S., bien que le sixième plan quinquennal vise surtout à accroître les rendements, une nouvelle extension appréciable de la surface agricole a été annoncée et 4 ou 5 millions d'hectares de terre vierge doivent être défrichés en 1957.

Les politiques de prix et de marketing ont subi d'autres changements importants, depuis qu'il a été décidé d'autoriser les hausses de produits agricoles pour inciter les agriculteurs à améliorer les rendements. On compte désormais moins sur les livraisons obligatoires que sur les contrats de vente et sur l'offre de prix encourageants. Dans tous les pays, l'écart entre les prix des produits faisant l'objet de livraisons obligatoires et ceux des produits vendus hors contingent tend à diminuer, et une nouvelle phase a commencé en 1956/57 lorsque le prix des achats officiels a été rapproché des prix du marché libre. En U.R.S.S., les achats de l'Etat continuent à dominer le marché mais la multiplication des fermes d'Etat (*sovkhozes*) a permis au gouvernement de modifier ses rapports avec les fermes collectives (*kolkhozes*) : au lieu de pratiquer une politique de production forcée, on recourt de plus en plus à un système d'encouragement aux producteurs kolkhoziens. Les achats officiels de céréales, qui jusqu'ici avaient peu varié par rapport à l'avant-guerre, ont augmenté des deux tiers environ en 1956 à la suite des excellentes récoltes faites en Sibérie et au Kazakstan, où les terres vierges ont été en grande partie défrichées par les *sovkhозes*. On prévoit également qu'au bout de deux ou trois ans, les *sovkhозes* voisins des grandes villes et des centres industriels satisferont entièrement les besoins de la population urbaine en légumes, pommes de terre et lait. La production en hausse des *kolkhozes* paraît être orientée surtout vers les cultures industrielles rémunératrices. En outre, à partir de 1958, la production des parcelles familiales des kolkhoziens ne sera plus assujettie aux livraisons obligatoires.

Dans la plupart des pays d'Europe orientale, le système des livraisons obligatoires a subi de

sérieuses atteintes. En Pologne, les contingents ont été fortement réduits ; en Roumanie le système a été presque complètement abandonné ; en Bulgarie il a été abandonné pour certains produits. Les contrats de production et de livraisons vont se généraliser aux dépens des achats officiels en Hongrie, où le système des livraisons obligatoires s'est effondré pendant l'insurrection. Si les livraisons obligatoires persistent en Tchécoslovaquie et en Allemagne orientale, où il existe des déficits considérables de produits alimentaires, les effets du système ont été atténués par l'amélioration du régime des prix.

La politique de collectivisation a été également modifiée dans plusieurs pays d'Europe orientale et, dans une plus faible mesure, en U.R.S.S., où la terre agricole est entièrement collectivisée. En U.R.S.S., on se préoccupe surtout de renforcer les mesures d'encouragement au travail collectif. En outre, un regroupement poussé des petites exploitations collectives a été annoncé. Bien que, depuis 1953, l'Etat ait encouragé, dans une certaine mesure, les kolkhoziens à augmenter la production de leurs parcelles familiales, les dirigeants des fermes collectives ont été invités en 1956 à empêcher les membres du *kolkhoze* de négliger le travail collectif au profit de leurs parcelles et, parfois même, à limiter les lots de terre et de bétail attribués aux familles. Il apparaît donc que l'Etat ne laissera pas la production des parcelles familiales prendre plus d'importance dans la production agricole totale. L'Etat a limité également le droit d'élever du bétail dans les centres urbains : les animaux sont actuellement achetés aux citadins par les *kolkhozes* au moyen de crédits de la Banque agricole.

La première partie de l'année 1956 a été marquée par un effort plus intense de collectivisation en Europe orientale. Toutefois, sauf en Bulgarie, où les coopératives occupaient 78 pour cent de la terre agricole à la fin de 1956, la campagne a été suspendue à cause de la résistance croissante des ruraux. La collectivisation reste l'objectif final, mais sa réalisation a été considérablement ralentie parce qu'il était indispensable d'augmenter à brève échéance la production en encourageant l'exploitant privé. En Pologne, les trois quarts des coopératives existantes ont été fermées en 1956 et les exploitants privés ont été encouragés à acquérir de la terre à concurrence du maximum d'hectares autorisé au moment de la réforme agraire. Actuellement, la politique officielle

semble être de consolider les meilleures coopératives existantes et d'encourager les agriculteurs à participer à des régimes de coopération qui ne vont pas jusqu'à la collectivisation complète. En Hongrie également, les événements d'octobre ont fait disparaître la moitié des fermes collectives, encore qu'une bonne partie d'entre elles soient maintenant rétablies sur des bases légèrement différentes.

### **Extrême-Orient**

En Extrême-Orient, un certain nombre de pays ont ralenti quelque peu l'exécution de leurs projets de développement agricole en 1956/57. Les plans à long terme de la Birmanie et de l'Indonésie, différés en raison des troubles intérieurs et des difficultés budgétaires, n'ont pas encore été approuvés officiellement en Birmanie ; les seuls projets dont la mise à exécution soit prévue sont ceux qui contribueront à augmenter les exportations ou à réduire les besoins d'importations, par exemple les projets de replantation des rizières abandonnées. Au Bornéo britannique, l'exécution des plans a été gênée, notamment, par le manque de main-d'œuvre. A Ceylan, le plan de six ans (1954-59) n'a pas satisfait le nouveau gouvernement et un Conseil national de la planification a été chargé d'en préparer un autre, qui donnera plus d'importance à l'industrie tout en continuant d'encourager la production de denrées alimentaires. Le rythme des travaux a été ralenti en 1956/57 au Pakistan et en Corée du Sud, qui ont dû se préoccuper des problèmes alimentaires immédiats, et en Thaïlande, qui manque de capitaux et de moyens de transport.

L'Inde, malgré des restrictions budgétaires destinées à combattre l'inflation et comportant en particulier l'ajournement des projets de développement qui exigent des dépenses en devises, a continué des travaux d'équipement hydro-électrique intéressant l'agriculture, tels que la construction du barrage de Hirakud, et a poursuivi la réorganisation des collectivités rurales, ainsi que la réforme de la commercialisation et du crédit. Pour faire échec à la hausse des produits alimentaires, l'Inde a importé de grosses quantités d'excédents en provenance des Etats-Unis. L'objectif de production agricole visé dans le second plan quinquennal a été porté à un niveau dépassant de 28 pour cent celui qui a été effectivement atteint en 1955/56. Avec l'aide d'un prêt de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement,

le Japon a commencé à exécuter des projets pilotes de restauration sur 22 000 hectares de terres incultes, et il doit importer d'Australie, en deux ans, 5 000 reproducteurs laitiers. La Malaisie achève de dresser son plan de développement pour 1957-61, que la Conférence de Londres, au début de 1957, a jugé digne de bénéficier d'une aide financière.

La Chine continentale a révisé son deuxième plan quinquennal portant sur la période 1958-62 ; il a fallu réduire les objectifs de production de l'industrie lourde, à cause de la pénurie de charbon et des retards dans la livraison de l'équipement industriel en provenance d'Europe orientale. Pour répondre à la demande croissante de biens de consommation, on fera un plus gros effort dans le domaine de l'agriculture et de l'industrie légère. La politique agricole encouragera surtout l'amélioration des méthodes plutôt que l'exécution de grands projets et l'importation d'équipement. La collectivisation sous ses diverses formes touche actuellement 96 pour cent des unités d'exploitation et la proportion des coopératives de type évolué est passée de 4 pour cent en 1955 à plus de 60 pour cent en 1956.

### *Amérique latine*

L'exécution des projets de développement a souffert également quelque retard dans certains pays d'Amérique latine, bien que la progression soit restée satisfaisante dans la plus grande partie de la région. L'inflation et les difficultés financières persistantes ont ralenti la mise en œuvre du plan agricole de huit ans au Chili, et celle du projet de la vallée du Cauca en Colombie. Dans ce pays, toutefois, une société nationale de production au capital déclaré de 500 millions de pesos s'est créée pour assurer l'exécution de nouveaux projets de développement qui sont actuellement à l'étude.

En Argentine, l'élaboration d'un nouveau plan de développement devrait faire suite à l'enquête effectuée, en collaboration avec le gouvernement, par une mission Nations Unies/FAO. Le plan de colonisation destiné à stimuler la production agricole dans des régions nouvelles a été amélioré. Dans le cadre d'une libération progressive du marché des céréales, le gouvernement a rétabli l'Office national des céréales, qui garantira des débouchés aux producteurs et facilitera l'expansion de la production. Au Mexique, on a accéléré l'exécution de projets d'irrigation, de crédit agricole, d'as-

surance-récoltes et de distribution de semences et d'engrais améliorés. Le Brésil doit élargir ses projets de développement agricole en utilisant des fonds prêtés par les Etats-Unis au titre d'une transaction prévoyant l'économie d'excédents américains. Le Brésil projette de porter sa production totale de blé à 1,5 million de tonnes d'ici 1960. Au Pérou, un nouvel office de planification agricole vient de se créer. En Bolivie, une vigoureuse campagne faite pour stabiliser les prix par la dévaluation et par le blocage des salaires, a encouragé les agriculteurs à accroître leur production.

En ce qui concerne le Programme d'intégration de l'Amérique centrale, il faut signaler, comme fait nouveau, la signature d'un accord décennal instituant une zone de libre échange, première étape vers l'union douanière.

### *Proche-Orient*

Les activités de développement se sont temporairement ralenties dans plusieurs pays du Proche-Orient en 1956/57, à la suite de la crise politique et de la baisse des recettes pétrolières et autres qui ont suivi la fermeture du canal de Suez.

La réduction des travaux de développement agricole a été particulièrement sensible en Jordanie, privée de ses deux principales sources de financement, à savoir l'aide britannique, qui vient de prendre fin, et l'aide au titre du Point Quatre, temporairement suspendue. En dépit de la forte baisse de la production et des recettes pétrolières dans les deux derniers mois de 1956, les chiffres totaux pour l'année civile sont en augmentation dans les pays producteurs de pétrole, excepté l'Irak ; il est d'ailleurs probable que ce dernier pays n'a pas réduit sérieusement son programme d'expansion, car celui-ci ne s'est jamais développé au même rythme que les revenus et l'Etat a de solides réserves. En Iran, les recettes pétrolières, bien qu'elles se soient relevées, demeurent plus faibles qu'elles n'étaient avant la nationalisation ; pendant deux années environ, elles ne parviendront pas encore à couvrir tout à fait les dépenses nécessaires au développement économique. Le pays continue donc à chercher des prêts internationaux ; il a passé récemment un accord au titre duquel la Banque internationale pour la reconstruction et le développement lui prêtera 75 millions de dollars.

Dans quelques autres pays du Proche-Orient, de nouveaux plans sont en cours d'élaboration

ou commencent à être exécutés. Des programmes de développement à long terme, intéressant surtout l'agriculture, sont à l'étude en Afghanistan et en Ethiopie. Au Liban, on propose un plan quinquennal de développement agricole qui permettrait de réduire l'écart entre la production nationale de céréales et les besoins de la consommation et d'accroître considérablement le produit annuel de la viticulture et de la culture des pistaches ; d'autre part, un prêt de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement a été obtenu au début de 1956 pour l'exécution du projet hydro-électrique de Litani. L'Egypte a créé une « Organisation économique » qui contrôlera les investissements officiels et un Conseil supérieur de la planification nationale qui succèdera au Conseil national de la production, organisme plus restreint et qui était auparavant responsable des plans économiques. La Turquie continue d'appliquer des restrictions aux investissements nouveaux publics et du secteur privé, mais elle mène à leur terme les projets de développement déjà en cours d'exécution : travaux d'irrigation et d'endiguement destinés à accroître les surfaces cultivables, construction d'usines d'enfrais, aménagement d'installations pour le traitement et l'entreposage des produits alimentaires, etc.

En Egypte, la superficie minimum à emblâver a été encore augmentée. De nouveaux encouragements sont également donnés à diverses cultures (riz, oignons, etc.) pouvant être substituées à celle du coton, aux fins d'exportation. En Turquie, où l'agriculture a été très éprouvée par la sécheresse, les prix officiels du blé et des autres produits ont été augmentés en mai 1957 dans des proportions allant jusqu'à un tiers. De ce fait, le prix officiel du blé dur n'est guère inférieur au prix du marché libre.

Au Proche-Orient également, la création d'un marché commun est à l'étude. Le Comité économique du pacte de Bagdad a décidé d'entreprendre l'étude détaillée des possibilités qui s'offrent de créer une union douanière, une zone de libre échange et un marché commun.

## Afrique

Les projets ont été ralentis en Afrique du Nord par la grave sécheresse qui a sévi à la fin de 1956 et au début de 1957. Le Maroc, où cette sécheresse s'est fait le plus cruellement sentir, a pris des mesures d'urgence, interdisant en particulier l'exportation de toutes céréales à partir de février 1957 et il a envisagé des mesures à

plus long terme pour atténuer le préjudice que les intempéries peuvent causer à l'agriculture.

Dans le reste de l'Afrique, les politiques et programmes en vigueur ont été poursuivis sans grand changement. A noter cependant que la baisse des recettes de l'exportation, due elle-même au fléchissement des cours risque de ralentir le développement agricole dans des pays comme le Ghana et la Fédération de Rhodésie et Nyassaland. Le plan quinquennal d'investissements de l'Ouganda a subi une révision qui se traduit par une légère majoration des dépenses en capital. De son côté, le Kenya, qui achève d'exécuter le programme de 1954-57, compte, pendant les trois prochaines années, consacrer au développement social et économique quelque 23 ou 24 millions de livres sterling, dont 9 millions pour l'agriculture.

Il est probable que le traité instituant un marché commun en Europe aura pour conséquence une augmentation des investissements dans certains des territoires dépendants. Au cours des cinq premières années qui suivront l'entrée en vigueur du traité, un montant total de 580 millions de dollars doit être investi, en quasi-totalité dans les territoires français. En outre, des bailleurs de fonds privés ont créé récemment un nouveau consortium d'investissements pour développer les ressources naturelles de l'Afrique. L'agriculture retirera peut-être quelque bénéfice de la mise en valeur du Sahara, qui devrait s'accélérer maintenant que la France a décidé de traiter cette région comme un tout économique placé sous l'autorité de l'Organisation commune pour les régions du Sahara.

## Politiques des pêches en 1956/57

Plusieurs des mesures étudiées ci-dessus, en particulier les accords de commerce et les plans de développement ont une incidence pour l'industrie des pêches. En outre, les politiques de pêche proprement dites ont subi quelques modifications au cours de l'année.

Aux Etats-Unis, les services fédéraux de la pêche ont été réorganisés par le *Fish and Wildlife Act* de 1956. Cette loi prévoit, en particulier, la création d'un fonds de roulement de 10 millions de dollars qui permettra d'attribuer des prêts servant à financer les opérations de pêche, à entretenir et à remplacer les navires et l'équipement et à entreprendre des recherches fondamentales. En outre la loi consacre la disposition en vertu de laquelle 30 pour cent du produit des droits de douane sur le poisson doi-

vent servir à promouvoir la commercialisation des produits de la pêche nationale. Au Canada, la dimension limite des navires pouvant bénéficier d'une subvention à la construction a été portée à une dimension supérieure en ce qui concerne les bâtiments armés sur la côte atlantique, conformément à une politique de mise en valeur de la région et afin d'accroître le nombre de navires de gros tonnage capables de pêcher sur les Grands bancs et autres lieux traditionnels où la concurrence étrangère s'intensifie.

En Norvège, une Commission d'enquête a recommandé une centralisation plus poussée des exportations et la création d'une coopérative ayant le monopole de l'exportation du poisson traité. Au Royaume-Uni, des mesures supplémentaires d'aide à l'industrie harengère ont été étudiées : en février 1957, le gouvernement a proposé d'accorder aux pêcheurs de hareng, en remplacement de l'assistance indirecte actuelle, une subvention directe, qui représenterait une aide financière nettement plus forte. Dans les autres pays grands producteurs de poisson (qui, pour la plupart, ont fait l'objet d'une étude détaillée dans le rapport de l'année dernière), il n'est survenu aucun changement important de politique au cours de l'année considérée ici.

### **Politiques forestières en 1956/57**

Certains des changements de politique signalés plus haut ont également une influence sur la foresterie. Par exemple, le *Conservation Reserve Program* des Etats-Unis prévoit, entre autres, des travaux de boisement à titre de mesure de conservation ; de même, l'établissement du Marché commun européen appelleraient une révision des politiques forestières, dans la mesure où il influerait sur le commerce des produits forestiers et sur l'utilisation des terres marginales. Au cours de l'année étudiée, les principaux faits à noter dans l'évolution des politiques forestières sont le renforcement des principes établis, la délimitation plus précise des objectifs et l'intégration des projets forestiers dans la planification générale.

Le Canada et les Etats-Unis ont établi, pour poser la base d'une politique future, des prévisions à long terme au sujet des besoins et ressources en produits forestiers. Plusieurs pays d'Europe occidentale ont poursuivi, aux mêmes fins, l'établissement d'inventaires forestiers. L'U.R.S.S. également a classé ses forêts en vue de les aménager et elle a relevé des plans de développement régional en fonction des tendances à

la consommation. En Europe occidentale, de nouvelles mesures ont été prises pour accroître la productivité des forêts : on cherche à améliorer l'exploitation des arbres et l'utilisation des bois ; on dresse des plans de boisement et de remise en état (Grèce, Yougoslavie), on centralise l'exploitation des petites forêts privées (voir l'exemple de la France, où la loi sur les groupements forestiers commence à être appliquée). En U.R.S.S., un programme de mécanisation intensifiée des travaux de sylviculture a été mis au point en 1956.

Un certain nombre de pays d'Extrême-Orient ont renforcé leur législation et leur administration forestières, ainsi que leurs services de répartition ou de mise en valeur des terres. En Birmanie, il a été décidé d'augmenter considérablement la superficie des réserves forestières. Le Japon et d'autres pays ont pris des mesures pour encourager la création et l'exploitation de forêts domaniales. L'Indonésie a adopté un programme décennal d'industrialisation forestière. En Amérique latine, on s'intéresse surtout à l'étude, à la mise au point ou à l'extension de projets concernant les industries de la pâte, du papier et du carton. Plusieurs pays se sont efforcés d'intégrer les projets d'utilisation des produits forestiers dans des plans économiques d'ensemble. Une étude régionale du développement forestier à long terme a été commencée. Un premier centre de formation pour l'industrie du sciage a été ouvert dans la vallée de l'Amazone. Au Proche-Orient, la Turquie a fondé les dispositions légales et réglementaires dans un texte qui prévoit notamment la protection des forêts, l'utilisation des bois et le développement des collectivités rurales. Un plan quinquennal lancé en 1956 vise à créer des forêts domaniales et à intensifier le boisement. Plusieurs autres pays de la région ont également revu leur politique, leur législation et leur administration forestières. Avec le concours de la FAO, il a été entrepris récemment une étude ayant pour objet la mise au point de grands projets de boisement ou de reboisement dans les pays de la Méditerranée orientale.

### **SITUATION ET PERSPECTIVES PAR PRODUIT**

#### **Blé**

Au cours de la campagne commerciale 1956/57, les disponibilités en blé (non compris l'U.R.S.S., l'Europe orientale et la Chine) ont été approximativement aussi importantes qu'en 1955/56.

Les stocks de début de campagne des quatre principaux pays exportateurs étaient pratiquement inchangés, car la baisse des stocks en Argentine a été compensée par l'accroissement de ceux du Canada.

La production mondiale de blé a légèrement diminué en 1956/57, principalement à cause de la baisse importante des récoltes d'Europe occidentale et d'Australie (tableau II-12). La production a augmenté dans les deux Amériques, à cause de l'expansion continue des cultures au Brésil et au Mexique, mais surtout de l'accroissement des rendements dans les grands pays exportateurs. Au Canada, où la superficie des terres à blé avait encore diminué par rapport à l'année précédente, la production a augmenté de 9 pour cent ; aux Etats-Unis, la superficie des terres à blé a dépassé de plus d'un million d'hectares celle de 1955, et la production a augmenté de 7 pour cent. En Argentine également, les emblavures ont été plus importantes et la production a augmenté de 33 pour cent.

En 1956/57, les exportations mondiales de blé et de farine<sup>8</sup> ont atteint le chiffre le plus élevé d'après-guerre, probablement 30 millions de tonnes (graphique II-7). Les modifications

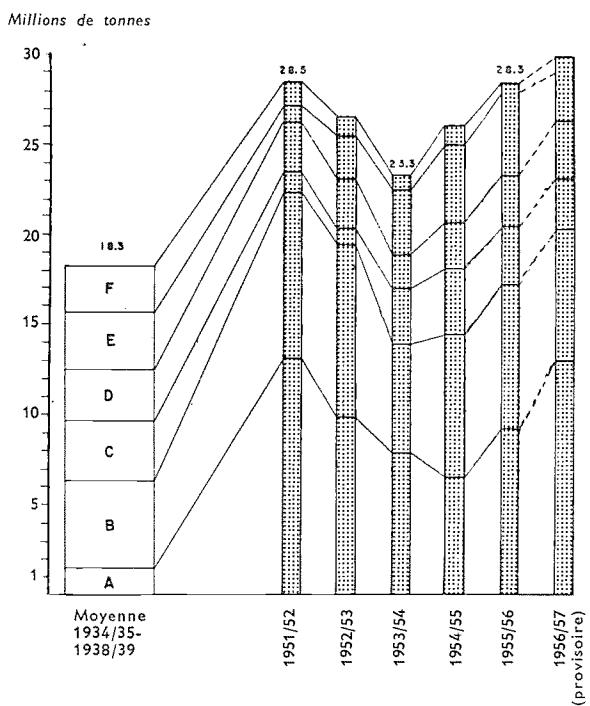
<sup>8</sup> En comprenant le commerce est-ouest, mais non les échanges à l'intérieur des pays du groupe communiste.

TABLEAU II-12. — PRODUCTION MONDIALE DE BLÉ, AVANT-GUERRE ET 1951-56

PAYS	Moyenne d'avant-guerre	Moyenne 1951/52-1955/56	1955/56	1956/57 (provisoire)
.... Millions de tonnes ....				
Argentine . . . . .	6,6	5,8	5,3	7,1
Australie . . . . .	4,2	5,0	5,3	3,7
Canada <sup>1</sup> . . . . .	7,2	14,5	13,4	14,6
Etats-Unis <sup>1</sup> . . . . .	19,5	29,3	25,4	27,1
Total 4 pays . . .	37,5	54,6	49,4	52,5
Europe occidentale . .	31,1	34,3	37,8	31,8
Pays importateurs non européens <sup>2</sup> . . . . .	12,4	13,7	15,6	15,5
Afrique du Nord et Proche-Orient <sup>3</sup> . . . . .	7,6	12,0	12,0	13,5
Autres pays <sup>4</sup> . . . . .	6,4	7,6	8,6	8,2
MONDE <sup>4</sup> . . .	95,0	122,2	123,4	121,5

<sup>1</sup> La production des années 1934-38 avait été anormalement faible en raison des sécheresses extrêmes de 1934 et 1936. Les moyennes 1937-41 pour le Canada et les Etats-Unis ont été respectivement de 10,4 et 23,4 millions de tonnes. — <sup>2</sup> Japon, Inde, Pakistan, Brésil et Mexique. — <sup>3</sup> Algérie, Maroc, Tunisie et Egypte; Irak, Syrie, Turquie. — <sup>4</sup> Non compris l'U.R.S.S., la Chine et l'Europe orientale.

GRAPHIQUE II-7. Exportations mondiales de blé et de farine de blé (en équivalent de blé), moyenne 1934/35-1938/39 et de 1951/52 à 1956/57



- A. Etats-Unis
- B. Canada
- C. Argentine
- D. Australie
- E. Autres pays exportateurs, en dehors du groupe communiste
- F. U.R.S.S., Europe orientale et Chine

intervenues dans les échanges en 1956/57 ne sont que partiellement imputables à l'influence des conditions météorologiques sur les récoltes. Les ventes effectuées à des conditions spéciales ont augmenté, et les stocks de report ont permis aux autres pays de maintenir, voire d'accroître, leurs exportations en dépit de récoltes moins abondantes. C'est ainsi que l'Australie et l'Italie ont exporté davantage ; mais la Turquie et la France ont été importateurs de blé en 1956/57 ; la diminution des récoltes survenue dans d'autres pays de l'Europe occidentale a également augmenté les besoins d'importation.

Les déficits ont été aisément comblés par les pays exportateurs d'Amérique du Nord ou par l'U.R.S.S. Si le Canada n'a pu, en dépit d'approvisionnements plus importants, maintenir ses exportations de blé au niveau élevé de 1955/56, les Etats-Unis ont encore augmenté leurs expéditions, principalement par l'écoulement de leurs excédents. Les besoins de l'Europe orientale, de la Yougoslavie et de l'Egypte ont été partiellement couverts par l'accroisse-

ment des approvisionnements de l'U.R.S.S. ; le bloc communiste dans son ensemble disposait en 1956/57 d'un léger excédent exportable analogue à celui de 1953/54 et des années antérieures. Malgré l'accroissement des exportations totales et la baisse des stocks de report des Etats-Unis et de l'Australie, il est probable qu'à la fin de la campagne 1956/57 le total des stocks mondiaux de blé sera à peine modifié. Les stocks ont fortement augmenté au Canada ; à la fin de juillet 1957 cette augmentation était environ de l'ordre de 3 millions de tonnes.

Les perspectives de la récolte de 1957 sont bonnes en Inde ainsi qu'en Europe occidentale. La diminution des besoins d'importation qui en résultera dans cette dernière région en 1957/58 sera à peine compensée par les importations en Afrique du Nord et en Turquie, rendues nécessaires par la sécheresse. En Argentine, où la superficie des cultures de céréales est très inférieure à celle d'avant-guerre, le gouvernement a annoncé en 1956 la mise en vigueur de prix minimums plus élevés, ce qui devrait stimuler les emblavures en 1957. Aux Etats-Unis, les exploitants ont placé 5 millions d'hectares, soit 20 pour cent des emblavures de 1956, à la Banque du sol. Toutefois, grâce à des rendements plus élevés, la récolte de 1957 ne sera probablement que de 8 pour cent inférieure à celle de 1956. On s'attend à une réduction considérable des exportations en 1957/58 ; cependant il est probable que les stocks de report aux Etats-Unis au milieu de 1958 aient encore diminué quelque peu. Au Canada, les emblavures ont diminué de presque 5 pour cent ce qui, sur la base des rendements moyens récents, se traduirait par une récolte inférieure de 1,3 million de tonnes à celle de 1956. Toutefois, pour réaliser une réduction des stocks, il faudrait que les exportations canadiennes soient plus importantes qu'elles ne le sont actuellement.

Les cours du blé à l'exportation ont peu varié en 1956/57. La forte hausse des taux de fret survenue en automne 1956 a fait monter de 10 pour cent environ les prix c.a.f. ports de l'Europe du Nord, entre juillet et novembre ; mais au début de 1957, les taux de fret sont retombés à des niveaux voisins de ceux qui étaient en vigueur au début de 1956. En même temps, l'Argentine offrait à des prix inférieurs le blé de sa nouvelle récolte, très abondante, aux acheteurs de l'Europe occidentale.

### Céréales secondaires

En 1956/57 les disponibilités totales (stocks à l'ouverture de la campagne et nouvelle récolte) étaient, une fois encore, supérieures à celles de l'année précédente. Les stocks de report, concentrés principalement en Amérique du Nord, avaient augmenté de 4,6 millions de tonnes, et la production totale (sans compter celle des pays du bloc communiste) était supérieure de 9 à 10 millions de tonnes à celle de la campagne précédente (tableau II-13).

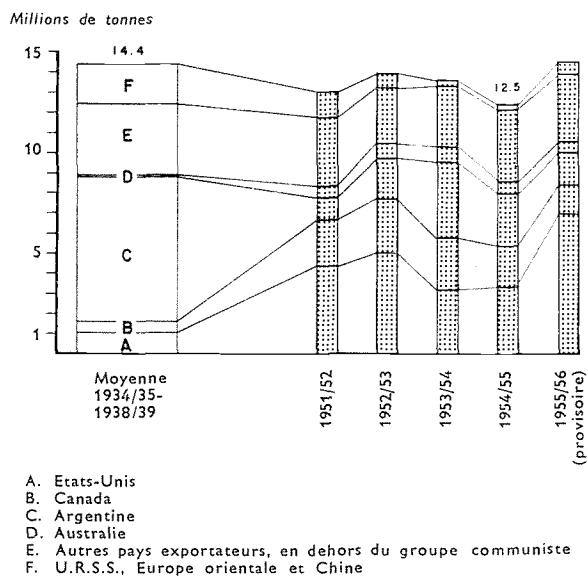
Au Canada, la production a augmenté de 2,4 millions de tonnes (principalement l'orge et l'avoine), ce qui a suffi à compenser la diminution enregistrée chez d'autres grands producteurs ; aux Etats-Unis, la récolte de maïs a, par suite d'un rendement exceptionnel, dépassé de plus de 5 millions de tonnes celle de 1955, mais la production d'avoine, d'orge et de sorgo-grain a fortement baissé. En Argentine, au contraire, les cultures de petites céréales se sont développées, tandis que la récolte de maïs a diminué. Dans l'Union Sud-Africaine, la récolte de maïs a été à nouveau abondante ; la production d'orge a augmenté en Afrique du Nord et au Proche-Orient, importants fournisseurs de l'Europe occidentale. En Inde, la

TABLEAU II-13. — PRODUCTION MONDIALE DE CÉRÉALES SECONDAIRES, AVANT-GUERRE ET 1951-57<sup>1</sup>

PAYS	Moyenne d'avant-guerre	Moyenne 1951/52	1955/56	1956/57 (provisoire)
.... Millions de tonnes ....				
Argentine. . . . .	9,2	5,2	5,8	5,1
Australie. . . . .	0,7	1,7	2,2	2,1
Canada. <sup>2</sup> . . . . .	7,7	13,5	13,8	16,2
Etats-Unis. <sup>2</sup> . . . . .	72,8	109,8	118,4	117,7
Total 4 pays . . .	90,4	130,2	140,2	141,1
Europe occidentale. . .	37,4	40,4	42,6	47,8
Pays importateurs non européens <sup>3</sup> . . . . .	28,6	34,5	35,7	35,7
Afrique du Nord et Proche-Orient <sup>4</sup> . . . .	8,7	11,4	10,6	12,0
Autres pays <sup>5</sup> . . . . .	25,0	32,8	33,2	35,2
MONDE <sup>5</sup> . . .	190,1	249,3	262,3	271,8

<sup>1</sup> Orge, avoine, maïs, sorgho, millet et mélanges de céréales.  
<sup>2</sup> La production des années 1934-38 avait été anormalement faible en raison de la sécheresse exceptionnelle qui a sévi en 1934 et 1936. Les moyennes de 1937-41 pour le Canada et les Etats-Unis ont été respectivement de 9,7 et 89,9 millions de tonnes.  
<sup>3</sup> Japon, Inde, Pakistan, Brésil et Mexique.  
<sup>4</sup> Algérie, Maroc, Tunisie et Egypte, Irak, Syrie, Turquie.  
<sup>5</sup> Non compris l'U.R.S.S., la Chine et l'Europe orientale.

GRAPHIQUE II-8. Exportations mondiales de céréales secondaires, moyenne 1934/35-1938/39 et de 1951/52 à 1955/56



production de céréales secondaires, affectée par les conditions météorologiques défavorables, a baissé de 12 pour cent l'année dernière ; il ne semble pas qu'elle soit meilleure cette année malgré un léger accroissement des superficies cultivées. En Europe occidentale, la récolte de céréales secondaires a dépassé de 5,2 millions de tonnes celle de la campagne précédente, une grande partie des terres à blé dévastées par l'hiver ayant été réensemencées en céréales secondaires. La France à elle seule a produit 4 millions de tonnes d'orge supplémentaires.

L'Europe occidentale, principal importateur, a absorbé récemment les trois quarts environ des exportations mondiales ; par suite de la diminution des disponibilités en blé fourrager et de l'expansion de l'élevage, les importations ont augmenté d'un million de tonnes en 1955/56, en sorte que les exportations mondiales ont atteint leur volume le plus élevé d'après-guerre (graphique II-8). Mais la récolte exceptionnelle de céréales secondaires enregistrée en 1956 en Europe occidentale a réduit ses besoins en importations, d'autant plus que l'hiver suivant a été très doux, en sorte que la campagne 1956/57 se terminera probablement avec des stocks de report exceptionnellement élevés. Aux Etats-Unis, on escompte qu'à la fin de la campagne, les stocks d'orge, d'avoine et de sorgho-grain auront diminué de 2 millions de tonnes environ,

mais ceux de maïs auront peut-être augmenté de près de 8 millions de tonnes. Au Canada également, on prévoit un accroissement de 3 millions de tonnes environ des stocks de report d'orge et surtout d'avoine. Les prix à l'exportation, qui avaient augmenté au cours du premier semestre de 1956, ont à nouveau considérablement fléchi.

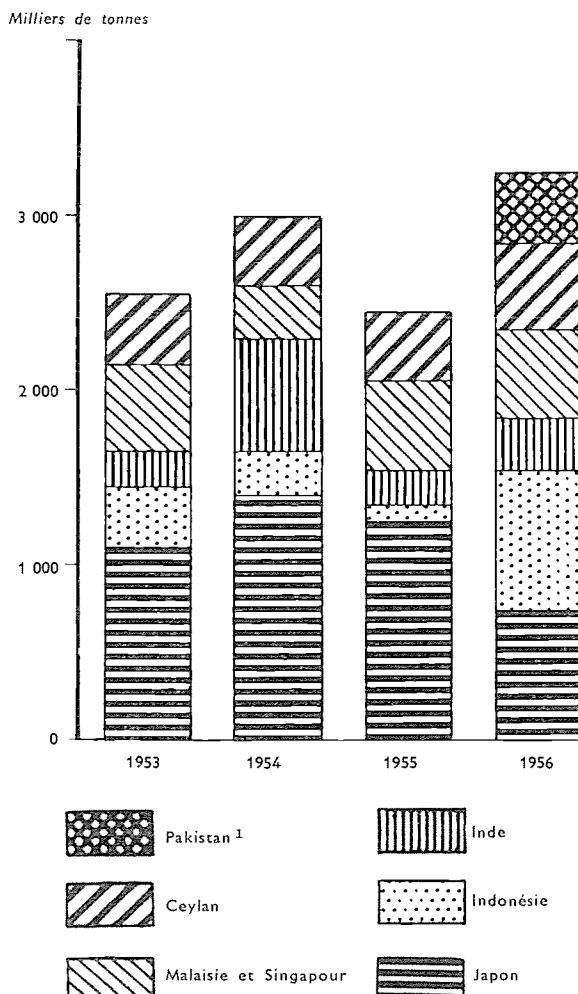
De même que pour le blé, les perspectives du marché des céréales secondaires pour 1957/58 sont influencées par la nouvelle politique appliquée par le gouvernement argentin, qui a sensiblement relevé les prix minimums de l'orge, de l'avoine et du maïs. Le programme de la Banque du sol aux Etats-Unis a réduit les terres à maïs de 1,8 million d'hectares, soit 5 à 6 pour cent, pour 1957, mais les stocks ne diminueront en 1957/58 que si les rendements à l'hectare diminuent également.

### Riz

La production, la consommation et le commerce du riz ont tous augmenté en 1956. Les stocks exportables ont fortement diminué et les prix sont demeurés assez stables.

La production continue à se développer ; elle a de nouveau dépassé le chiffre de 200 millions de tonnes en 1956/57. Une fois de plus l'augmentation s'est concentrée en Asie. Par ailleurs, l'Italie et les Etats-Unis ont pris des mesures pour limiter la superficie des rizières. La demande d'importation pour le riz demeure soutenue en dépit des bonnes récoltes enregistrées dans la plupart des pays qui sont normalement importateurs. Des engagements pour d'importants achats ont été pris à la fin de 1956 ; il est donc probable que l'accroissement des échanges qui a caractérisé l'année 1956 se maintiendra en 1957. Cependant sous cette expansion générale se dissimulent des mouvements divergents chez les différents pays importateurs (voir graphique II-9[a]). C'est ainsi que le Japon, qui depuis quelques années était le plus gros importateur, a fortement réduit ses achats en 1956 à la suite d'une récolte exceptionnelle ; il est probable que les importations japonaises diminueront encore cette année, bien que la consommation de riz par habitant marque apparemment une reprise aux dépens de celle des autres céréales. Mais cette forte baisse des importations japonaises a coïncidé avec un accroissement considérable des achats indonésiens et l'apparition du Pakistan et de la Corée dans le camp des importateurs ; d'autre part, du

**GRAPHIQUE II-9 (a). Importations nettes de riz usiné dans six principaux pays importateurs**



<sup>1</sup> Exportateur net en 1953-55.

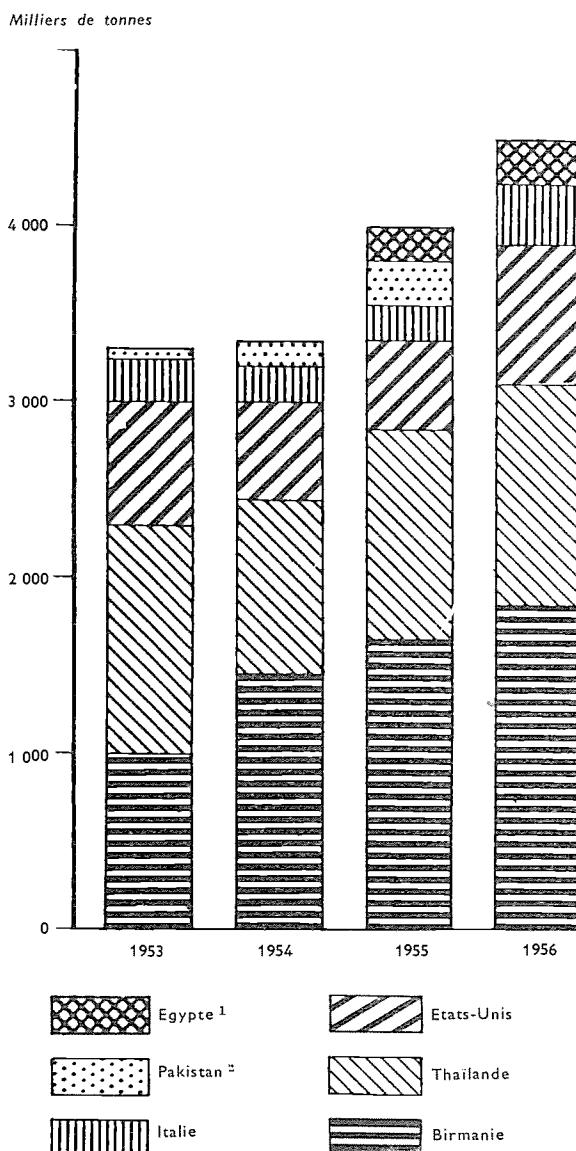
fait de l'accroissement de sa consommation, l'Inde maintiendra probablement pendant plusieurs années ses importations de riz à raison d'un demi million de tonnes au moins par an.

L'accroissement des expéditions enregistré en 1956 ne s'est pas réparti également entre les principaux pays exportateurs (voir graphique II-9 [b]). Malgré l'augmentation sensible des exportations birmanes, les exportateurs non asiatiques ont contribué pour une part plus élevée qu'en 1955 aux expéditions mondiales en raison des efforts couronnés de succès faits par l'Italie et les Etats-Unis pour écouter leur stocks, et des récoltes plus abondantes enregistrées au Brésil et en Egypte.

Par suite de l'accroissement de la demande d'importation, les stocks qui s'étaient accumulés dans les pays exportateurs ont été écoulés, et

la plupart des prix à l'exportation sont demeurés assez stables l'année dernière, à la différence des autres années où ils avaient reculé. En Birmanie, le prix de base pour les acheteurs privés a été fixé à £ 36 ½ environ f.o.b. la tonne longue (101 dollars la tonne) pour 1957, contre £ 36 en 1956 et £ 43 en 1955, et les prix de certaines qualités spéciales ont augmenté. Certaines réductions de prix ont cependant été accordées par la Birmanie pour les ventes conclues avec les gouvernements, et des conditions de faveur ont été consenties aux pays asiatiques, dans le

**GRAPHIQUE II-9 (b). Exportations nettes de riz usiné par six principaux pays exportateurs**



<sup>1</sup> Exportations inférieures à 50 000 tonnes en 1954 et insignifiantes en 1953.

<sup>2</sup> Importateur net en 1956.

cadre des différents accords spéciaux pour les excédents de riz des Etats-Unis. Les prix payés aux riziculteurs pour le paddy sont demeurés en général assez stables, bien que le prix de soutien ait été légèrement abaissé aux Etats-Unis.

De 1954 à 1956, les superficies cultivées en riz aux Etats-Unis ont été progressivement réduites de 40 pour cent environ ; elles le seront cette année encore, probablement de 14 pour cent par rapport à 1956, en application du Programme de la Banque du sol. En Italie, la superficie des rizières a également été réduite en 1956, et le gouvernement a l'intention de la maintenir à ce bas niveau en 1957. Par ailleurs, l'écoulement des stocks excédentaires et l'augmentation des besoins d'importation incitent les principaux exportateurs asiatiques, et notamment la Birmanie, à envisager d'augmenter substantiellement les superficies cultivées en riz. Parallèlement, presque tous les pays producteurs de riz prennent des mesures pour augmenter les rendements à l'hectare. Quant à savoir si l'accroissement de la production consécutif à ces mesures dépassera celui de la consommation de riz, ou à quel moment il le fera, cela dépendra pour une large part de la politique des prix qu'adopteront les gouvernements, aussi bien pour le riz que pour les autres produits alimentaires.

### Sucre

L'économie mondiale du sucre a subi de profonds changements en 1956/57. En raison de la disparité croissante de la production et de la consommation, les stocks ont diminué et les cours mondiaux ont presque doublé en très peu de temps. Cette situation a incité de nombreux pays à reviser leur politique de production sucrière dont les effets se feront sentir au cours des prochaines années.

En 1955/56, la production mondiale (non compris l'U.R.S.S., l'Europe orientale et la Chine) de sucre centrifugé a atteint 32 millions de tonnes (en équivalent de sucre brut), soit 400 000 tonnes (1,3 pour cent) de plus que l'année précédente et 12 millions de tonnes (60 pour cent) de plus que la moyenne d'avant-guerre. D'après les estimations provisoires, la production de 1956/57 s'élèvera à 33 millions de tonnes. Cependant, en raison des conditions météorologiques défavorables, des restrictions imposées à la production et de l'intérêt relativement moindre qu'offre la production du sucre par rapport aux autres cultures, le rythme d'accroissement de la production s'est relenti depuis deux ans. La production aurait

augmenté en U.R.S.S. et en Chine, mais elle a baissé en Europe orientale.

Par ailleurs, la consommation se développe rapidement. Depuis 1951, la consommation mondiale (non compris celle de l'U.R.S.S., de l'Europe orientale et de la Chine) augmente en moyenne de 1,4 million de tonnes, soit 4,8 pour cent par an ; des estimations provisoires indiquent qu'elle a probablement dépassé 33 millions de tonnes en 1956, soit 1,5 million de tonnes de plus qu'en 1955. La consommation par habitant est passée de 14,3 kilogrammes en 1934-38 à 18,3 kilogrammes l'année dernière. La consommation totale, y compris celle de l'U.R.S.S., de l'Europe orientale et de la Chine, a approché 40,5 millions de tonnes, soit environ 10 millions de tonnes de plus qu'en 1951 (voir tableau II-14). C'est aux Etats-Unis, en Australie et dans les pays d'Europe septentrionale, où la consommation par habitant dépassait déjà 45 kilogrammes avant la guerre, que l'augmentation a été la plus faible. Par contre, en Amérique latine, en Asie, au Proche-Orient et en Afrique, l'accroissement des revenus par habitant et la baisse du prix du sucre par rapport aux autres produits ont contribué à doubler la consommation moyenne par habitant depuis la période d'avant-guerre.

De 1949 à 1954, les stocks mondiaux sont passés de 6 à 12 millions de tonnes environ, soit près du tiers de la consommation mondiale. Au cours des trois années 1951, 1952 et 1954, la production de sucre centrifugé a dépassé la consommation de 2 millions de tonnes environ

TABLEAU II-14. — CONSOMMATION MONDIALE DE SUCRE, AVANT-GUERRE, 1951 ET 1956

RÉGION	Moyenne d'avant-guerre		
		1951	1956 (provisoire)
..... Millions de tonnes .....			
Europe occidentale .	6,9	8,0	9,6
Amérique du Nord .	6,5	7,7	8,8
Amérique centrale .	0,6	1,3	1,6
Amérique du Sud. .	1,4	3,0	3,8
Proche-Orient. . . .	0,3	0,6	0,9
Asie . . . . .	2,9	3,2	5,3
Afrique . . . . .	0,8	1,7	2,3
Océanie . . . . .	0,5	0,6	0,7
TOTAL . . . . .	19,9	26,1	33,0
U. R. S. S., Europe orientale et Chine <sup>1</sup>	4,4	4,4	7,4

<sup>1</sup> D'après les estimations de production publiées, en tenant compte des importations et des exportations.

par an en moyenne. Mais depuis, la consommation a rapidement augmenté, en sorte qu'il a fallu faire des prélevements importants sur les stocks en 1956, notamment dans les principaux pays exportateurs. Lorsqu'à la fin de 1956 il est devenu manifeste que la production mondiale de la nouvelle campagne sucrière ne dépasserait, dans les conditions les plus favorables, que d'un million de tonnes environ celle de la campagne précédente, les prix se sont mis à augmenter rapidement. Comme d'habitude, différents facteurs temporaires et spéciaux sont également entrés en jeu et ont accéléré le mouvement de hausse. Les prix ont augmenté de 60 à 70 pour cent en quelques semaines ; pendant la première partie de 1957, le cours mondial a oscillé autour de 6 cents la livre anglaise, et les cours à terme pour septembre ont été cotés aux environs de 6,6 cents. Un des éléments essentiels de cette hausse est dû au fait que l'U.R.S.S. et l'Europe orientale, au lieu d'exporter leur contingent d'un million de tonnes environ dans le cadre de l'Accord international sur le sucre, sont devenues des importateurs nets pour des tonnages importants.

Un grand nombre de pays importateurs qui avaient suspendu leurs programmes d'expansion par suite du niveau relativement bas des cours mondiaux de 1953 à 1956, s'intéressent à nouveau au développement de la production. Il semble que dans les pays exportateurs, la production soit également stimulée. D'après certaines indications, la consommation manifesterait à long terme une tendance à croître à un rythme accéléré. En admettant le maintien des tendances démographiques actuelles, du revenu réel par habitant, et en tablant sur le prix de détail du sucre aux niveaux de 1953-56, la consommation mondiale de sucre centrifugé sera voisine de 45 millions de tonnes en 1960, soit environ 7 millions de tonnes de plus qu'en 1955, si les disponibilités sont suffisantes.

### Viande

La production mondiale de viande (non comprise celle de l'U.R.S.S., de l'Europe orientale et de la Chine) a atteint un nouveau chiffre record en 1956, principalement en raison de l'augmentation considérable enregistrée en Amérique du Nord et en Argentine. En Europe occidentale, l'accroissement de la production s'est considérablement ralenti depuis deux ans. Cette année, l'augmentation de la production mondiale sera inférieure à celle de ces dernières an-

nées, car on prévoit un léger fléchissement aux Etats-Unis, et il est peu probable que le rythme d'accroissement de la production argentine sera aussi rapide qu'en 1955 et 1956.

Le commerce de la viande s'est encore développé l'année dernière : les exportations mondiales en poids carcasse ont dépassé de près de 30 pour cent la moyenne 1950-52, et de 20 pour cent le niveau d'avant-guerre (tableau II-15). Les exportations de viande de bœuf sont passées de 360 000 tonnes en 1951 à 820 000 l'année dernière. Cependant les exportations de viandes en conserve ont continué de baisser en 1956. Les importations de viande du Royaume-Uni ont atteint leur niveau le plus élevé depuis 1947, et comme la production intérieure s'est également développée, les disponibilités par habitant ont dépassé le niveau moyen d'avant-guerre. Les importations de plusieurs autres pays d'Europe occidentale, et notamment de l'Allemagne occidentale, ont également augmenté dans des proportions importantes. Par contre, les achats effectués sur les marchés mondiaux par l'U.R.S.S. et les pays d'Europe orientale ont encore diminué.

En raison de l'augmentation considérable des exportations, les prix de la viande de bœuf en provenance des pays de l'hémisphère sud ont subi une forte baisse, de 20 pour cent en moyenne, par rapport à 1955. Comme l'offre de viande de mouton et d'agneau n'a augmenté que légèrement, le recul des prix de l'agneau a été faible. Les prix du bacon ont été plus élevés qu'en 1955 par suite de la baisse des disponibilités au Royaume-Uni. En Amérique du Nord, les prix ont été dans l'ensemble un peu inférieurs à ceux de 1955, et l'automne dernier le gouvernement des Etats-Unis a acheté pour 31 millions de dollars de viande de bœuf et de porc pour venir en aide aux producteurs dans la période des grosses ventes. En Europe continentale, par contre, les prix des bovins et de la viande de bœuf ont été très fermes.

Cette année, l'accroissement des échanges mondiaux sera probablement moins important qu'en 1956. En Europe on ne prévoit pas d'augmentation notable des disponibilités exportables (sauf pour le bacon dans les principaux pays exportateurs). Les exportations de l'Argentine ne seront probablement pas très supérieures au niveau élevé atteint l'an dernier, à moins que la consommation intérieure ne baisse par suite de la hausse des prix que pourrait provoquer la suppression des subventions à la consommation. En Australie, par contre,

TABLEAU II-15. — EXPORTATIONS DE VIANDE<sup>1</sup> DE CERTAINS PAYS, AVANT-GUERRE ET 1950-56

PAYS	Moyenne 1934-38	Moyenne 1950-52	1953	1954	1955	1956 (provisoire)
<i>Milliers de tonnes.</i>						
Argentine . . . . .	496	212	209	211	306	2484
Uruguay . . . . .	73	71	52	54	4	239
Australie . . . . .	244	169	267	209	234	185
Nouvelle-Zélande . . . . .	267	339	333	377	394	2425
Canada . . . . .	84	62	42	42	38	44
Etats-Unis . . . . .	57	55	76	70	94	137
Danemark . . . . .	217	235	318	350	363	317
France . . . . .	3	20	16	55	61	28
Irlande, Rép. d' . . . . .	345	342	74	95	49	41
Pays-Bas . . . . .	40	59	66	68	101	102
TOTAL . . . . .	1 526	1 264	1 453	1 531	1 644	1 801

<sup>1</sup> Non compris la viande en conserve. Comprend la viande fraîche réfrigérée et congelée de bœuf, de veau, de mouton, d'agneau, de porc, la volaille, les abats et autres viandes. Comprend également la viande préparée : bacon, jambon et viande de porc salée et autres viandes préparées. — <sup>2</sup> Estimation de la FAO. — <sup>3</sup> Y compris certaines quantités de bacon et de jambon en conserve.

il se peut que les disponibilités augmentent considérablement.

Comme l'on prévoit que l'accroissement des disponibilités de viande sera modéré et que la demande restera ferme, il est peu probable que le niveau général des prix de la viande subira d'importants changements en 1957 ; pourtant il se produira peut-être des hausses dans certains pays, comme les Etats-Unis, où la production totale de viande sera probablement inférieure à celle de 1956. Au Royaume-Uni, les prix garantis pour 1957/58 ont été augmentés pour les bovins gras, les moutons et les agneaux, et n'ont pas été modifiés pour les porcs. Les disponibilités du Royaume-Uni et d'autres pays importateurs d'Europe occidentale atteignent actuellement leur niveau le plus élevé d'après-guerre, grâce surtout à la nette expansion de la production intérieure ; en outre, les politiques gouvernementales continuent à encourager la production nationale pour que celle-ci couvre au moins une grande partie de l'accroissement escompté de la demande. Aussi est-il à prévoir que la demande d'importation de l'Europe occidentale n'augmentera que lentement au cours des prochaines années et que de ce fait toute amélioration marquée des disponibilités exportables, telle que celle qui a été enregistrée l'année dernière pour la viande de bœuf, déprimera fortement les prix mondiaux.

#### Produits laitiers

On estime que la production mondiale de lait a fait de nouveau de légers progrès en 1956 et qu'elle dépasse maintenant d'environ un

cinquième les moyennes de 1934-38 et de 1948-52. Dans la plupart des pays, la plus grande partie de l'accroissement a été due à l'amélioration du rendement plutôt qu'à l'augmentation de l'effectif des vaches laitières. On prévoit que les chiffres définitifs feront apparaître un accroissement de la production de lait traité en 1956, alors que la production de beurre et de fromage avoisinera le niveau de l'année précédente. La structure de l'utilisation du lait est restée en général assez stable bien que l'on ait signalé une nette augmentation de la production de beurre de l'U.R.S.S. et que l'on ait assisté à un léger déplacement de la production de beurre vers la production de fromage dans les pays tributaires du marché de Londres.

Sur ce marché, les cours du beurre ont baissé fortement au cours du premier semestre de 1956 puis de nouveau vers la fin de l'année et au début de 1957 ; ceux du fromage ont été relativement stables en 1956 mais ont fortement baissé eux aussi au cours du premier semestre de 1957. On n'avait pas assisté à des fluctuations de prix aussi violentes depuis l'avant-guerre, période où les marchés étaient libres. Ce fait s'explique surtout par les stocks importants que le Royaume-Uni ((voir graphique II-10) a été amené à constituer par suite des fortes exportations de la Nouvelle-Zélande et de l'Australie.

Dans la plupart des pays, les prix des produits laitiers à la production et à la consommation ont été mis à l'abri de la chute des cours sur le marché international ; les prix moyens de gros du beurre, par exemple aux Etats-

Unis, en Allemagne occidentale, en France et en Australie, ont même été plus élevés en 1956 qu'en 1955. Toutefois, au Royaume-Uni, les prix à la consommation ont fléchi et l'on estime que la consommation de beurre a augmenté en 1956 tandis que celle de son concurrent, la margarine, a légèrement baissé.

Dans l'ensemble, le volume du commerce international des produits laitiers a continué à augmenter en 1956. Les exportations commerciales de lait écrémé en poudre obtenant de nouveau les gains les plus marqués. La Nouvelle-Zélande est le seul des quatre principaux pays exportateurs de beurre dont les expéditions dépassent le niveau d'avant-guerre ; en 1956, celles-ci se sont encore accrues de façon substantielle. Les exportations du Danemark et des Pays-Bas ont continué à flétrir en 1956, tandis que celles de l'Australie ont légèrement progressé. Les exportations commerciales des Etats-Unis, tout en étant très inférieures aux livraisons effectuées à l'étranger au titre de dons, ont plus que doublé en 1956 ; les expéditions des exportateurs secondaires se sont

également améliorées. Les importations du Royaume-Uni ont augmenté de près de 15 pour cent : celles de la France et de l'Italie se sont très fortement accrues (voir tableau II-16). Les achats de beurre et de fromage de l'U.R.S.S. et de l'Europe orientale ont fléchi.

L'accroissement des exportations de fromage en 1956 s'est réparti de façon assez uniforme entre les principaux pays, à l'exception de la Nouvelle-Zélande.

Les mesures énergiques d'écoulement des disponibilités qui ont été prises ont entraîné le dégonflement des stocks de la *Commodity Credit Corporation* des Etats-Unis. Les stocks de beurre ont été temporairement épuisés vers la fin de 1956 et ceux de fromage ont diminué de moitié. Malgré des exportations record, les stocks de lait écrémé en poudre se sont renforcés durant l'année, la CCC ayant porté ses achats de 252 000 tonnes en 1955 à 372 000 en 1956.

On prévoit en 1957 encore un léger accroissement de la production mondiale de lait. La baisse des prix à la production dans certains

GRAPHIQUE II-10. Beurre : Stocks et prix au Royaume-Uni

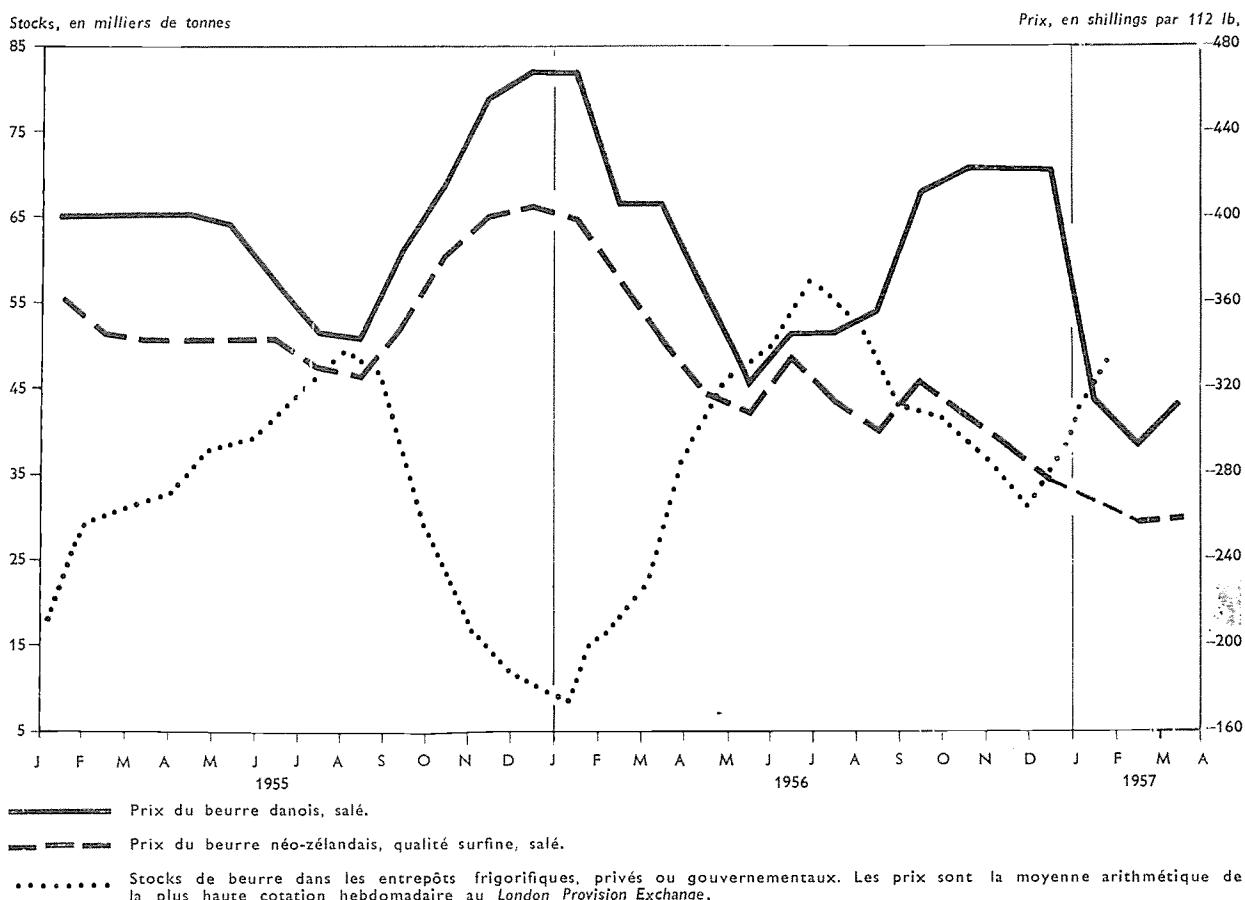


TABLEAU II-16. — COMMERCE INTERNATIONAL DU BEURRE

PAYS	Moyenne 1934- 38	1954	1955	1956 (pro- visoire)
..... Milliers de tonnes .....				
<i>Principaux exportateurs</i>				
Nouvelle-Zélande . . . . .	140,1	135,0	158,0	165,8
Australie . . . . .	99,8	47,7	82,2	85,0
Danemark . . . . .	149,1	141,1	129,3	120,7
Pays-Bas . . . . .	49,7	52,0	44,5	31,6
Etats-Unis . . . . .	0,5	1,5	10,2	123,0
<i>Exportateurs secondaires<sup>a</sup></i>				
Suède, Argentine, Finlande, France, Norvège . . . . .	48,9	36,0	28,1	51,7
Total. . . . .	488,1	413,3	452,3	477,8
<i>Pays importateurs</i>				
Royaume-Uni . . . . .	487,5	285,7	312,4	359,8
Allemagne occidentale . . . . .	...	13,3	33,1	34,6
France . . . . .	1,7	1,3	7,2	17,1
Italie. . . . .	1,0	6,4	5,8	9,9
Suisse . . . . .	0,9	2,0	5,9	6,1
Belgique . . . . .	4,5	7,8	9,4	5,8
Total. . . . .	...	316,5	373,8	433,3

<sup>a</sup> Non compris les dons à l'étranger; les exportations, y compris ces derniers, ont atteint 103 000 tonnes en 1955 et 77 000 en 1956. — <sup>b</sup> Exportateurs classés selon l'importance relative de leurs exportations de beurre en 1956.

pays n'influera pas sensiblement sur celle-ci cette année, mais peut-être l'utilisation du lait dans les pays exportateurs fera-t-elle apparaître un certain progrès de la production de fromage au détriment de celle du beurre. Dans les pays où les exportations ou les importations jouent un rôle important, on peut escompter que tant les prix à la production que les prix à la consommation baisseront par rapport à 1956. Les pays exportateurs européens auront tendance à s'appuyer davantage sur le marché intérieur. Il est probable que dans l'ensemble la consommation continuera à augmenter en 1957.

### Œufs

En 1956, la production mondiale d'œufs (non compris l'U.R.S.S., l'Europe orientale et la Chine) a dépassé d'environ 55 pour cent le niveau d'avant-guerre. Son taux d'accroissement se ralentit beaucoup depuis quelques années et de façon générale on ne s'attend pas à ce qu'elle augmente sensiblement dans le prochain avenir.

Le commerce mondial des œufs en coque ne s'est développé que légèrement depuis 1955 mais il a excédé de près de 20 pour cent le chiffre d'avant-guerre. Les importations d'Allemagne occidentale ont augmenté de 16 pour cent par rapport à 1955, dépassant de plus de 100 pour cent le niveau enregistré cinq ans plus tôt. Les importations italiennes ont également progressé, mais au Royaume-Uni, par suite du fort accroissement de la production intérieure, les importations sont tombées au sixième de leur volume d'avant-guerre.

A la suite de l'expansion marquée de la production durant l'automne et l'hiver derniers, en particulier au Royaume-Uni et aux Pays-Bas, les prix des œufs en Europe ont fortement fléchi. Au Royaume-Uni, afin de réduire la production, qui a été subventionnée en 1956/57 à concurrence de 35 millions de livres sterling, le prix assuré aux producteurs pour 1957/58 a été réduit au maximum dans le cadre de la garantie à long terme annoncée en novembre. Aux Etats-Unis, les prix ont également fléchi au cours du deuxième semestre de l'année dernière, et le gouvernement a acheté 12 000 tonnes d'œufs pour alléger la pression exercée sur les marchés par d'abondantes disponibilités; en février 1957, comme les prix se maintenaient à un faible niveau, le gouvernement a repris ses achats.

Alors que l'on s'attend à ce que les importations de l'Allemagne occidentale continuent à augmenter, il se peut que celles du Royaume-Uni soient négligeables durant l'année en cours. Il n'y a guère lieu de s'attendre à une nouvelle expansion du commerce des œufs au cours des prochaines années, encore que la situation puisse s'améliorer, si la réduction du prix garanti au Royaume-Uni entraîne un fléchissement de la production de ce pays.

### Produits des pêches

La production mondiale de poisson, de crustacés, de mollusques a peu varié par rapport à 1955. Plusieurs pays ont vu leurs prises atteindre un niveau record, alors que d'autres au contraire ont enregistré un recul, en raison surtout de la raréfaction du poisson. Dans la plupart des pêcheries où la production est en régression depuis quelques années, on envisage avec optimisme l'avenir du marché des produits traités et conservés, étant entendu que le poisson sera abondant sur les lieux de pêche en 1957, vu le

niveau relativement bas des stocks de la plupart des produits.

*Poisson frais ou congelé.* Sur les marchés du poisson frais ou congelé, le fait le plus marquant a été le maintien de l'expansion de l'industrie du poisson en filets. Le Canada, l'Islande, l'Allemagne occidentale et le Danemark ont exporté de gros tonnages aux Etats-Unis ; on prévoit également que les exportations de l'Islande vers le Royaume-Uni augmenteront sensiblement maintenant que le différend qui s'était élevé entre ces deux pays en matière de pêches est aplani. On s'attend à ce que les expéditions de l'Islande vers l'U.R.S.S. restent élevées, par suite de l'entrée en vigueur, le 1<sup>er</sup> janvier 1957, d'un nouvel accord commercial. Aux Etats-Unis, la production de « bagnettes » de poisson a plafonné mais l'on prévoit que ce produit fera l'objet d'un commerce actif dans les années à venir grâce au renforcement du contrôle de la qualité et des mesures connexes.

*Poisson séché, salé ou fumé.* Les perspectives pour les produits séchés non salés, préparés à partir de la morue et d'espèces voisines, semblent être satisfaisantes sur les marchés tant italiens que d'Afrique occidentale. Les ventes de morue salée se maintiennent mais le coût élevé des transports maritimes pour les pays à faible revenu d'Europe méridionale, et en particulier la forte concurrence exercée par les producteurs d'Europe septentrionale, mettent les producteurs de Terre-Neuve dans une situation difficile. Les exportations de la Norvège vers le Brésil, son principal marché, atteignent un niveau satisfaisant depuis que le contrôle des changes favorise les producteurs de poisson salé des pays à devises faibles par rapport au Canada. Les prix-plafond fixés dans les pays de la région des Caraïbes limitent dans une certaine mesure les recettes des producteurs.

*Poisson en conserve.* La production de saumon en conserve, tant au Canada qu'aux Etats-Unis, a été très faible, mais la production japonaise a augmenté de 12 pour cent par suite de l'intensification des opérations de pêche. La production record de thon en conserve des Etats-Unis n'a pas causé de sérieuses appréhensions, ce produit s'étant taillé une place importante sur le marché américain. De façon générale, le marché de conserves de toutes sortes de poissons, crustacés et mollusques semble être fermé et la demande de ces produits paraît satisfaisante, les stocks étant tombés à de faibles niveaux par suite de la baisse des quantités four-

nies par certains producteurs, baisse due à la raréfaction du poisson sur les lieux de pêche. Le principal problème est constitué par la hausse des coûts.

*Farine de poisson.* Le niveau sans précédent atteint par la production de menhaden aux Etats-Unis a permis à celle de la farine de poisson de se maintenir, bien que la production de pilchard ait baissé de moitié en Californie. En Afrique du Sud, les faibles prises de pilchard et de maasbanker ont fait baisser la production de farine mais cette baisse a été compensée en partie par l'amélioration des méthodes de traitement industriel des usines utilisant les eaux résiduaires et par les excellentes pêches effectuées au large de la baie de Walvis dans le Sud-Ouest africain. En Angola, la production de farine de poisson a été exceptionnelle grâce au niveau record atteint par les quantités pêchées. Au Canada, la production des pêches de hareng du Pacifique a également atteint un chiffre sans précédent.

Dans la plupart des pays, la demande de farine de poisson pour l'alimentation du bétail reste forte, et les prix se maintiennent à des niveaux très satisfaisants. Les perspectives de 1957 semblent favorables pour la plupart des producteurs, en particulier du fait que la production des pêches de hareng d'hiver au large de la Norvège a fléchi au cours de la campagne qui s'est achevée au début d'avril 1957 ; elle est en effet tombée à 8,5 millions d'hectolitres contre 12,3 millions d'hectolitres durant la campagne précédente.

### **Matières grasses et oléagineux**

La tendance à la hausse de la production mondiale de matières grasses s'est maintenue en 1956 ; celle-ci, l'U.R.S.S. exclue, a dépassé 25 millions de tonnes (en équivalent d'huile). Depuis 1952, le taux d'accroissement (non compris l'huile d'olive) est de 2,5 à 3,5 pour cent par an, et il est probable qu'on enregistrera de nouveaux gains en 1957. La récolte d'olives a été très inférieure à la moyenne de 1955/56, mais la production d'arachides, de soja, de tournesol, de coprah, d'huile de palme, de palmistes et de saindoux s'est améliorée. La production de graines de coton et de snif est restée élevée. Les premiers renseignements dont on dispose sur les disponibilités de 1957 indiquent que la baisse de la production mondiale d'huile de coton et de graisses d'abattage sera compensée et au-delà par l'accroissement de la production d'huile

les d'arachide, de soja, d'olive et de lin, et que la production de coprah et de graines de tournesol ne flétrira pas.

L'essor de la production a permis un accroissement modéré de la consommation mondiale par habitant. A la fin de 1955, la consommation (alimentaire et non alimentaire) a rejoint le niveau moyen de 1934-38 (11 kilogrammes par habitant) et à la fin de 1956 ce chiffre a été légèrement dépassé (voir tableau II-17). Toutefois, la mise au point de succédanés pour les utilisations non alimentaires a mis un terme à l'accroissement de la consommation totale de matières grasses dans les régions importatrices où cette consommation est élevée, et l'accroissement le plus marqué s'est produit dans les régions productrices insuffisamment développées où la consommation est encore très faible.

La part de la production mondiale entrant dans le commerce international tend à s'accroître lentement depuis quelques années ; en 1956, elle a atteint près de 30 pour cent. Les exportations ont atteint 7,2 millions de tonnes (en équivalent d'huile), soit 4 pour cent de plus qu'en 1955. En 1956, le commerce d'huiles fluides et d'oléagineux a atteint 2,3 millions de tonnes (en équivalent d'huile), soit un accroissement de plus d'un million de tonnes par rapport à la moyenne de 1950-52. Les principaux marchés restent l'Europe occidentale, le Japon et (pour les huiles concrètes) l'Amérique du Nord. L'année 1956 a été caractérisée par le développement continu des expéditions de l'Amérique du

Nord et par le niveau élevé de celles de l'Afrique. Les exportations de l'Asie ont atteint 2 millions de tonnes, mais sont restées très inférieures au niveau d'avant-guerre ; les expéditions de l'Amérique latine ont continué à baisser.

Les prix du marché international des huiles siccatives et des huiles comestibles fluides sont extrêmement instables depuis le début de 1956, alors que les prix des autres produits ont subi des fluctuations plus modérées. L'indice FAO des prix des matières grasses (voir graphique II-11) s'est porté de 96 à 112 au cours des cinq premiers mois de 1956 (1952-54 = 100). La demande d'importation a été exceptionnellement élevée dans les pays à production déficitaire, et le volume du commerce aux Etats-Unis a été stimulé par les programmes d'exportation du gouvernement. Lorsque l'activité commerciale s'est ralentie, et que la perspective de bonnes récoltes d'oléagineux en 1956/57 s'est précisée, les cours internationaux ont fortement fléchi. Au cours du dernier trimestre de 1956, les prix ont amorcé un net redressement par suite de la crise du canal de Suez, mais en mars 1957 ils étaient généralement retombés à un niveau voisin de celui enregistré un an plus tôt.

Les exportations mondiales restent fortes en 1957, par suite de l'accroissement de la production des Etats-Unis, des pays méditerranéens, de l'Argentine et de l'Afrique occidentale et de la contraction des stocks de début de campagne dans les pays importateurs. Il est probable que les stocks de report des Etats-Unis se gonfleront

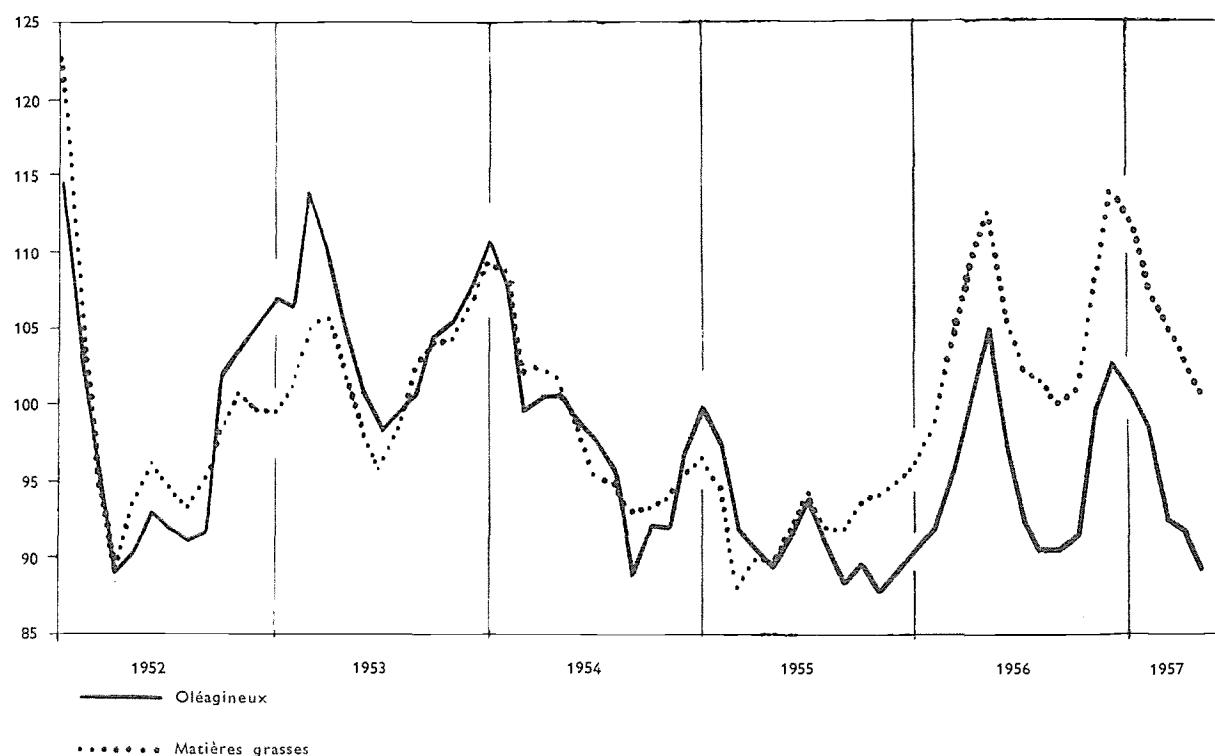
TABLEAU II-17. — PRODUCTION MONDIALE, BALANCE COMMERCIALE ET CONSOMMATION DE TOUTES MATIÈRES GRASSES, COMPARAISON DES MOYENNES 1934-38, 1948-52 ET 1955-56

RÉGION	Production			Solde importateur (+) ou exportateur (-)			Consommation totale <sup>1</sup>			Consommation par habitant <sup>2</sup>		
	1934-38	1948-52	1955-56	1934-38	1948-52	1955-56	1934-38	1948-52	1955-56	1934-38	1948-52	1955-56
..... Millions de tonnes .....										..... Kilogrammes .....		
Europe occidentale . . . . .	3,1	3,1	3,5	+ 3,4	+ 3,0	+ 4,0	6,5	6,1	7,4	23,6	20,0	23,5
Amérique du Nord . . . . .	3,2	5,5	6,9	+ 0,9	- 0,3	- 1,6	4,1	5,2	5,3	29,3	31,6	29,0
Amérique latine. . . . .	1,5	1,7	1,8	- 0,6	- 0,2	+ 0,1	0,9	1,5	1,9	7,5	9,2	10,3
Afrique . . . . .	1,8	2,1	2,4	- 0,9	- 1,0	- 1,4	0,9	1,1	1,1	5,1	5,4	4,6
Asie <sup>3</sup> . . . . .	4,2	4,3	4,9	- 1,4	- 1,0	- 1,0	2,8	3,3	3,9	4,1	4,1	4,4
Océanie . . . . .	0,6	0,6	0,7	- 0,3	- 0,3	- 0,4	0,3	0,2	0,3	22,4	18,6	19,1
Antarctique. . . . .	0,4	0,3	0,3	- 0,4	- 0,3	- 0,3	—	—	—	—	—	—
Autres quantités <sup>4</sup> . . . . .	0,2	0,3	0,3	—	—	—	0,2	0,3	0,3	—	—	—
MONDE (non compris l'U.R.S.S., l'Europe orientale et la Chine)	15,0	17,9	20,8	+ 40,7	- 40,2	- 40,7	15,7	17,7	20,1	11,0	10,6	11,2

<sup>1</sup> Compte non tenu des mouvements de stocks. — <sup>2</sup> Non compris l'U.R.S.S. et la Chine. — <sup>3</sup> Estimations approximatives de la production de graines oléagineuses d'importance secondaire. — <sup>4</sup> Chiffres établis compte tenu du solde exportateur ou importateur net avec le groupe U.R.S.S.. Europe orientale, Chine et des disparités dues aux tonnages en transit au début et à la fin de la période considérée.

GRAPHIQUE II-11. Indices des prix sur le marché international des matières grasses (non compris le beurre) et des oléagineux

Indices : Moyenne 1952-54 = 100



cette année et que la production restera élevée en 1957/58. Toutefois, s'il est peu probable que les prix rejoignent cette année les niveaux atteints en 1956, on s'attend, sauf imprévu, que la demande internationale restera assez forte pour qu'ils conservent une partie du terrain gagné l'année dernière.

### Fruits frais

Le marché international des agrumes en 1956/57 se ressent fortement des graves dégâts que la gelée a provoqués en Espagne au début de 1956. Les premiers renseignements sur la production d'oranges de ce pays chiffrent cette dernière en 1956/57 entre 500 000 et 700 000 tonnes, contre une moyenne de 1 100 000 tonnes de 1953/54 à 1955/56 ; il est probable par ailleurs que les dégâts causés aux arbres maintiendront la production à un niveau très inférieur à la moyenne, durant les deux prochaines campagnes au moins. Dans les autres pays méditerranéens, la production d'oranges d'hiver en 1956/57 dépassera probablement celle de la campagne précédente, sauf en Italie, mais il se peut que la production méditerranéenne totale soit inférieure d'au moins 10 pour cent à celle

de 1955/56 durant laquelle la production s'était ressentie des dégâts causés par la gelée à la récolte espagnole. Aussi, bien que la production des Etats-Unis atteigne probablement un nouveau record, n'est-il pas exclu que la demande augmente pour les premières expéditions d'oranges d'été en provenance de l'Union Sud-Africaine et du Brésil en 1957.

On craint moins l'apparition d'excédents d'agrumes pour le moment, mais la cadence des nouvelles plantations d'orangers indique que l'on sera peut-être aux prises à l'avenir avec de graves problèmes de prix ou de commercialisation. On s'attend à un fort accroissement de la production d'oranges d'été au Brésil à partir de 1958 par suite des plantations extensives effectuées entre 1953 et 1955 ; en Union Sud-Africaine, le recensement des agrumes de 1955 a fait apparaître un accroissement de 50 pour cent, depuis 1950, du nombre d'arbres dans les vergers produisant pour l'exportation.

La production mondiale de pommes à couteau, dont le niveau avait été peu élevé en 1955, est montée en flèche alors que celle de poires a fléchi. En Europe occidentale, la récolte de pommes à couteau a atteint un niveau sans

précédent mais les exportations européennes ont diminué. Dans le cadre de l'Organisation européenne de coopération économique, on s'efforce d'amener les pays importateurs à assouplir leurs restrictions aux importations de pommes et de poires, dans l'intervalle des principales campagnes de vente pour les disponibilités intérieures.

Du fait de l'accroissement à long terme des disponibilités d'agrumes, de l'expansion continue des importations de bananes en Europe occidentale et de la tendance à l'amélioration de la production de pommes et de poires, la capacité de consommation de fruits de l'Europe au cours des dix prochaines années est devenue une question primordiale pour l'industrie fruitière. La consommation par habitant dans la plupart des pays européens a sensiblement augmenté par rapport au niveau d'avant-guerre, parce que les revenus se sont améliorés et que l'on a pris conscience de la valeur nutritive des fruits. Si les revenus continuent à s'accroître, il faut s'attendre davantage à l'accroissement de la valeur des achats de fruits par les consommateurs qu'à l'augmentation de leur volume ; il est en effet probable que le consommateur se montrera plus exigeant sur la qualité et sur la présentation et ne se contentera plus des types de fruits les plus courants. Aussi les efforts entrepris pour améliorer la qualité, le calibrage et l'empaquetage sont-ils de la plus haute importance.

### **Fruits secs et vin**

Le marché des raisins secs en 1956/57 s'est ressenti de la récolte record de sultanas en Turquie ; mais les mesures de soutien prises par le gouvernement ont maintenu les prix à un niveau relativement élevé. La campagne s'est ouverte sans stocks de report dans les pays exportateurs ou importateurs, et les récoltes des Etats-Unis et de l'Australie ont été plus faibles qu'en 1955. Le système de stabilisation des prix a été complètement abandonné au début de 1957 lorsque les prix agricoles ont dépassé le prix de parité. On s'attend toutefois à ce que la Grèce et la Turquie disposent de stocks de report à la fin de la campagne 1956/57. En Turquie, les prix minimums à l'exportation ont été maintenus, bien qu'un accord spécial de vente à prix réduits ait été conclu avec le Royaume-Uni afin de faciliter l'écoulement de la récolte qui est abondante. La Grèce elle aussi a maintenu ses prix grâce à diffé-

rentes mesures de stabilisation. Aux Etats-Unis, aucune subvention n'a été versée à l'exportation des raisins secs au cours des deux dernières campagnes. La production grecque de raisins de Corinthe, la production turque de figues, et la production de prunes des Etats-Unis ont atteint un niveau élevé en 1956, mais la production de dattes de l'Irak a été exceptionnellement faible, et il n'y aura pas d'excédents de ce produit à la fin de la campagne 1956/57.

La production mondiale de vin en 1956 n'a été que légèrement inférieure à celle de 1955, mais la production de la France, de l'Allemagne occidentale et de l'Autriche s'est fortement ressentie des dégâts causés par la gelée au début de 1956. La France a cessé de garantir des prix minimums aux producteurs lorsque les prix de gros ont augmenté et a maintenu ses primes à l'exportation. La distillation des stocks excédentaires a été fortement réduite, et les stocks sont restés élevés en dépit de l'accroissement de la consommation et des exportations. L'Italie, dont la production a augmenté en 1956, a elle aussi intensifié ses exportations, mais les prix de gros ont fléchi depuis la fin de 1956. L'Allemagne occidentale et l'Autriche ont accru leurs importations en 1956/57 afin de suppléer à l'insuffisance de la production intérieure. Les dégâts que la gelée a de nouveau causé en France ce printemps influeront peut-être sur la production de 1957. Des progrès considérables ont été réalisés en France dans la mise en œuvre du programme à long terme d'ajustement de la production vinicole qui prévoit des primes d'arrachage volontaire et divise le pays en deux types de secteurs, selon que l'on juge les terres propres à la viticulture ou que l'on recommande de les consacrer à d'autres spéculations.

Exception faite des régions viticoles traditionnelles, où la consommation par habitant est très élevée, la consommation de vin augmente lentement tant dans les pays exportateurs que dans les pays importateurs, probablement en raison de la hausse des revenus. On ne constate pas de tendance analogue dans la consommation des fruits secs, qui, tout au plus, se maintient aux niveaux qu'elle a atteints récemment.

### **Cacao**

Il se pourrait que 1957 marque un tournant important dans l'économie mondiale du cacao.

qui connaît depuis quelques années une grave crise. On avait assisté en 1954 à un brusque renversement de la tendance à long terme à l'augmentation de la consommation, provoqué par une hausse vertigineuse des prix (qui atteignirent un niveau de 10 à 12 fois supérieur au niveau moyen d'avant-guerre), hausse due elle-même à la diminution de la production. Ce phénomène eut pour effet de stimuler les recherches sur les produits de remplacement du cacao et leur utilisation, ainsi que la mise au point de divers procédés de fabrication permettant de réduire la consommation de fèves de cacao. La consommation continua de diminuer bien après que la production eut commencé de se relever et les prix baissèrent de façon pratiquement ininterrompue, ce qui n'alla pas sans provoquer des difficultés économiques considérables pour les pays ayant une production importante. Aujourd'hui, cependant, la production comme la consommation sont en nette reprise et un nouvel équilibre commence à se dessiner.

La production s'est améliorée dès 1954/55 et 1955/56, mais ce n'est qu'en 1956/57, lorsqu'elle est passée de 848 000 à 925 000 tonnes, battant d'environ 125 000 tonnes le record d'avant-guerre, que les consommateurs ont commencé à envisager l'éventualité d'une transformation réelle des perspectives à longue échéance dans ce domaine. C'est au Ghana, en Nigeria et au Brésil que la production a le plus fortement augmenté, mais elle a également marqué un progrès en Asie et en Océanie. Certes, des conditions atmosphériques favorables ont été pour une bonne part dans ce relèvement, spécialement au Ghana et en Nigeria, mais la mise en exploitation de nouvelles plantations a commencé à faire sentir ses effets dans certains pays, tandis que dans d'autres l'amélioration des pratiques culturales, et en particulier la lutte contre les maladies du cacaoyer, a été un élément déterminant.

A la longue, l'accroissement de la consommation aura peut-être une portée au moins équivalente à celle de l'augmentation de la production. En 1955, la consommation s'était brutalement réduite à 725 000 tonnes, volume le plus faible qui ait été enregistré depuis la levée des contingentements internationaux. Les prix n'ayant cessé de baisser en 1955 et l'année suivante, la consommation a marqué ça et là une légère reprise, mais ses progrès ont été relativement modestes, surtout dans les principaux pays consommateurs. Ce n'est que vers

la fin de 1956, et plus encore depuis 1957, que la tendance s'est réellement modifiée, et, semble-t-il, de façon durable. Malgré la mise au point de différents procédés industriels permettant des économies substantielles dans l'utilisation des fèves de cacao, il se pourrait que la consommation atteigne 890 000 tonnes en 1957, dépassant ainsi d'environ 25 pour cent celle de 1955.

Malgré le volume sans précédent de la production, cette poussée vigoureuse de la consommation a finalement renversé la tendance des prix, qui, depuis août 1954, décrivaient une longue courbe décroissante. Il semble même qu'à moins d'une très forte augmentation de la production en 1957/58, le point le plus bas de la courbe ait été dépassé. Si une période d'expansion relativement modérée s'ouvre à la fois pour la production et pour la consommation, les cours du cacao pourraient désormais fluctuer moins violemment autour de 25 à 30 cents des Etats-Unis la livre anglaise ; ce prix acceptable pour les producteurs, serait probablement de nature à encourager la consommation à se développer encore. Rien ne prouve cependant que la production continuera d'augmenter, même au rythme de 3 à 4 pour cent par an, bien que certains pays producteurs laissent prévoir que la production mondiale atteindra un million de tonnes dans un très proche avenir. D'un autre côté, des programmes d'ensemble ont été lancés, pour la première fois depuis la guerre, pour stimuler la demande des consommateurs, et les études effectuées au sujet de l'influence à long terme des prix et des revenus sur la consommation donnent à penser que, si les prix étaient relativement favorables, la consommation mondiale pourrait atteindre un volume sensiblement supérieur au volume actuel de la production, à condition que l'accroissement annuel soit graduel et constant.

### Café

On estime à environ 2,5 millions de tonnes la production mondiale de café de 1956/57, qui aurait donc diminué de 10 pour cent par rapport à son volume record de 1955/56. Depuis que les nouvelles régions productrices du Brésil avaient été endommagées par le gel en 1955, on prévoyait que la production diminuerait, mais à cela est venue s'ajouter une baisse de rendement dans les principaux territoires français et britanniques d'Afrique. Ces résultats négatifs ont été en partie compensés par un lé-

ger accroissement de la production asiatique et par de plus fortes récoltes de café doux en Amérique centrale.

La demande a été plus soutenue sur les principaux marchés mondiaux. On estime provisoirement à 2,2 millions de tonnes les importations mondiales de 1956, ce qui représente une augmentation de plus de 10 pour cent par rapport à 1955. Les importations des Etats-Unis ont augmenté de 8 pour cent en 1956, atteignant près de 1,3 million de tonnes ; elles restent pourtant inférieures à leur niveau record de 1949 et il est probable que les quantités supplémentaires importées en 1956 ont en grande partie été consommées. Bien que la consommation par habitant ait augmenté d'environ 17 pour cent par rapport à la période d'avant-guerre aux Etats-Unis, elle n'a pas encore retrouvé ses niveaux record de 1947-49. Les importations européennes ont atteint environ 750 000 à 760 000 tonnes, dépassant ainsi de 16 pour cent celles de 1955, mais il est probable qu'une partie de la différence a été stockée au moment de la crise du canal de Suez.

Durant 1956, une activité commerciale soutenue a permis aux pays producteurs d'écouler une partie de leurs stocks de report. Les exportations brésiliennes ont dépassé un million de tonnes, volume le plus élevé qui ait été atteint depuis 1949 ; si, comme cela semble probable, elles se poursuivent au même rythme jusqu'à la fin de la campagne agricole, les stocks de report se trouveront réduits à fort peu de chose. On déclare dans les milieux officiels que les stocks gouvernementaux brésiliens (environ 220 000 tonnes comprenant, selon les indications fournies, des cafés de qualité inférieure) n'entreront pas dans le circuit commercial normal, à moins d'une pénurie de café.

La diminution des disponibilités et la pression exercée par la demande ont fait que les prix du café se sont maintenus constamment à un niveau relativement élevé. Le Santos 4 — qualité standard brésilienne — a légèrement augmenté cette année, atteignant en moyenne 58,1 cents la livre anglaise, soit 2 pour cent de plus qu'en 1955. Mais l'écart exceptionnellement large qui, dans le courant de 1956, avait séparé les cours du Santos 4 de ceux des cafés doux de meilleure qualité, n'a cessé de se resserrer à partir d'octobre, à mesure que les disponibilités de cafés doux augmentaient. Différentes mesures de soutien des prix et les efforts déployés par les gouvernements des pays de l'Amérique centrale et de certains pays de

l'Amérique latine pour soutenir les prix des cafés doux ont encore contribué à affirmer le marché.

Jusqu'à la fin de l'été, époque à laquelle la récolte brésilienne de 1957 sera disponible sur les marchés mondiaux, il est probable qu'aucun changement radical n'interviendra dans la situation actuelle d'équilibre relatif entre la demande et l'offre, et l'on peut compter que les prix conserveront leur fermeté. Si, toutefois, la récolte brésilienne est aussi forte que certaines estimations le laissent prévoir, il pourrait s'ensuivre une baisse des prix. La consommation continuera probablement à se développer sur les marchés d'outre-mer, mais cette expansion, qui était freinée par les prix depuis quelques années, sera sans doute relativement lente tant dans les pays producteurs que dans les pays importateurs.

### **Thé**

Au début de 1956, la crainte de voir la production de thé dépasser la consommation a poussé la *North Indian Growers' Association* à clore plus tôt qu'à l'ordinaire la saison de la cueillette. Le volume total de la récolte indienne n'en a pas moins été aussi fort qu'en 1955. Si la production a légèrement baissé à Ceylan, par suite de la sécheresse et du gel, et si elle s'est encore réduite en Indonésie, elle a augmenté au Pakistan, au Japon et en Afrique ; on estime que la production mondiale (non compris la Chine et l'U.R.S.S.) dépasse légèrement les 675 000 tonnes de 1955.

En 1956, la demande a été forte sur les principaux marchés d'exportation et la consommation intérieure des pays producteurs augmentait. Les exportations indiennes, principalement destinées au Royaume-Uni, se sont accrues de 42 pour cent par rapport à 1955, mais la valeur unitaire des exportations de thé indien a diminué d'environ 20 pour cent. De plus fortes exportations en provenance de l'Indonésie, du Pakistan et de l'Afrique ont largement compensé la diminution des livraisons du Japon, de Taïwan et de Ceylan ; au total, les exportations des pays producteurs ont atteint quelque 510 000 tonnes, soit une augmentation de près de 20 pour cent par rapport à 1955. Le Royaume-Uni, les Dominions et les Pays-Bas ont accru leurs importations, tandis que celles des Etats-Unis ont baissé pour la deuxième année consécutive. On évaluait à près de 96 000 tonnes en 1956 la consommation intérieure de l'Inde,

ce qui représente une augmentation de 18 100 tonnes par rapport à l'année précédente. Au Pakistan, environ 60 pour cent de la production totale ont servi à la consommation intérieure ; Au Japon, l'accroissement de la demande intérieure a réduit les disponibilités exportables de ce pays.

Les cours du thé sont restés généralement constants en 1956, bien que la marge entre les qualités courantes et les bonnes qualités se soit étargie, parfois même dans de très fortes proportions. La forte récolte indienne, alourdie par des stocks de report volumineux, a eu tendance à faire baisser les prix, durant le premier semestre de l'année, aux enchères de Calcutta ; par contre la crise du canal de Suez a déterminé une forte poussée des prix aux enchères de Londres. Les retards dans les livraisons, la contraction des stocks et les achats massifs à tous les stades de la distribution jusqu'au niveau du détail, ont fait que pendant le dernier trimestre les cours ont augmenté de 37 pour cent à Londres par rapport à ce qu'ils étaient dans les neuf mois précédents. La situation des transports étant redevenue plus normale dans les premiers mois de 1957 et les arrivages étant nombreux, les prix à Londres ont commencé à baisser de janvier à mars et l'écart entre les cours pratiqués dans les ventes aux enchères à Londres et en Extrême-Orient, a presque complètement disparu ces derniers mois. La préférence donnée par les acheteurs aux thés de première qualité risque d'affaiblir la position de tous les autres types jusqu'à ce que soient épuisés les stocks des consommateurs. Plus tard dans l'année, cependant, les nouvelles récoltes trouveront un marché plus ferme du fait qu'il n'existe pas de stocks de report importants dans les pays producteurs. Il est trop tôt encore pour estimer la récolte de 1957, mais la tendance à long terme est ascendante. La hausse des coûts de production dans les pays d'Extrême-Orient et la concurrence de plus en plus serrée qu'exerce le thé africain meilleur marché, font que le problème consistant à accroître les rendements et à améliorer la qualité se pose avec plus d'acuité.

### **Tabac**

La production mondiale de tabac a légèrement dépassé celle de 1955, marquant ainsi un nouveau record. La production des Etats-Unis a un peu diminué, mais cette baisse a été compensée par les progrès réalisés ailleurs,

spécialement en Rhodésie et au Canada. La production de feuilles de tabac pour cigarettes de type oriental a diminué d'environ 12 pour cent dans les principaux pays exportateurs, surtout à cause du mauvais temps en Grèce et en Yougoslavie.

Les exportations de tabac à cigarette ont dépassé d'environ 12 pour cent en 1955/56 celles de 1954/55 ; les exportations totales de tabac en feuilles ont augmenté de 9 pour cent. Le volume des exportations des Etats-Unis a été plus élevé qu'au cours de toutes les campagnes précédentes depuis 1946/47 ; cela est dû surtout au fait que des ventes spéciales à l'exportation ont eu lieu contre paiement en devises étrangères (environ 12 pour cent des livraisons ont été effectuées au titre de la *Public Law 480* en 1956) ; on s'attend cependant à ce que les exportations américaines diminuent de près de 10 pour cent en 1956/57. La Rhodésie et l'Inde ont accru leurs exportations en 1956, tandis que celles du Canada ont subi le contre-coup de la faible récolte de 1955.

Le cours des feuilles *flue-cured* a légèrement baissé en 1956 aux enchères des Etats-Unis ; par contre celui du Burley a atteint un niveau sans précédent; 22.5 pour cent de la production de feuilles de *flue-cured* ont été gagés pour des prêts gouvernementaux. Jamais une proportion aussi forte n'avait été atteinte. Les cours du tabac vendu aux enchères en Rhodésie ont été faibles en 1956, tandis que le tabac oriental en feuilles augmentait encore. La production ayant diminué tandis que la qualité s'améliorait, les cours ont remonté en mars 1957 dans les enchères rhodésiennes.

Les disponibilités restent fortes dans les pays exportateurs, et l'on signale un accroissement des stocks de fabrication dans les pays importateurs, spécialement au Royaume-Uni. A la fin de 1956/57, les stocks des Etats-Unis dépasseront leur volume record de l'année précédente ; il se peut que les réserves canadiennes augmentent également par suite de la très forte récolte. La production des Etats-Unis diminuera toutefois sensiblement en 1957. Les superficies moyennes autorisées pour les plantations de tabac *flue-cured* en 1957 ont été ramenées à 289 000 hectares (soit une réduction de 20 pour cent) ; mais on pense que les plantations ne couvriront en fait pas plus de 269 000 hectares, superficie qui est inférieure de 24 pour cent à celle qui a été récoltée en 1956. Il faut voir là principalement le résultat des opérations de la Banque du sol. La superficie totale consacrée au tabac

aura peut-être diminué de 17 pour cent par rapport à 1956 ; ce serait la plus faible qui ait été enregistrée depuis près d'un demi-siècle.

Bien que les perspectives à long terme de la demande soient bonnes, l'industrie du tabac doit faire face à un certain nombre de problèmes d'ajustement. Des prix relativement élevés dans certains grands pays exportateurs ont stimulé la production et provoqué la formation de stocks excédentaires. De nouveaux procédés de fabrication et le développement de la demande de cigarettes à bout filtrant ont réduit les quantités de feuilles brutes utilisées par les manufactures par unité de produit, et ce phénomène n'a pas été entièrement compensé par l'augmentation du nombre des cigarettes consommées.

### **Coton**

En dehors de l'U.R.S.S. et de la Chine, la production mondiale, qui marquait depuis quelques années une très légère tendance à augmenter, a perdu du terrain en 1956/57. Aux Etats-Unis, le contingentement des superficies a été des plus sévère, la Banque du sol a exercé une certaine influence, les rendements ont un peu baissé et la récolte totale est tombée à 2,9 millions de tonnes, soit une diminution de 350 000 tonnes. La production a baissé d'un million de tonnes dans l'ensemble des autres pays, n'atteignant au total que 3,4 millions de tonnes. Les prix étant plus bas, les plantations ont considérablement diminué en Amérique latine, et notamment au Mexique. Des restrictions plus sévères ont frappé les plantations égyptiennes en 1956/57, et une légère amélioration des rendements n'empêchera pas une certaine contraction de la production. En Afrique, au Proche-Orient et en Asie, la superficie consacrée au coton tend à se maintenir, voire à augmenter, comme en Inde, et l'on s'attend à ce que la production soit plus forte.

La consommation mondiale ne cesse d'augmenter depuis cinq ans et il semble bien qu'elle ait encore augmenté en 1956/57. Elle ne s'est apparemment pas accrue aux Etats-Unis et ses progrès sont assez modestes en Europe occidentale, où cependant la baisse des prix internationaux du coton a dû constituer un stimulant. Ailleurs, toutefois, et particulièrement dans les pays producteurs où les prix ont été constamment inférieurs à ceux du marché international, ainsi que dans certains pays d'Orient, comme le Japon notamment, où l'industrie de transformation est favorisée par le niveau relativement

bas des salaires, la consommation continue à se développer de façon marquée.

A la faveur de la tendance générale à l'augmentation de la consommation de fibres et de la réduction des stocks de coton dans les pays importateurs, l'écoulement des stocks gouvernementaux excédentaires des Etats-Unis, à des prix inférieurs de quelque 20 pour cent au prix d'achat, a fortement stimulé le commerce international. Les exportations mondiales (non compris l'U.R.S.S. et la Chine) ont atteint au cours de la dernière campagne 2,5 millions de tonnes, dont 2 millions provenaient de pays autres que les Etats-Unis. Il se pourrait fort bien qu'au total les exportations dépassent 2,9 millions de tonnes en 1956/57. Sur cette quantité, cependant, 1,5 million de tonnes au moins seront prélevées sur les excédents des Etats-Unis et il faut s'attendre que les expéditions d'autres provenances diminuent fortement. Comme la production a été restreinte dans certains pays, tandis que la consommation intérieure est en progrès et que l'U.R.S.S., la Chine et l'Europe orientale semblent offrir des débouchés plus importants, il se pourrait que les stocks des pays autres que les Etats-Unis n'augmentent pas dans des proportions trop considérables.

Aux Etats-Unis et dans l'ensemble du monde, on s'attend à ce que le volume des stocks de report soit plus faible à la fin de la campagne 1956/57 et il semble possible qu'il diminue encore en 1957/58. Aux Etats-Unis, le prix de soutien pourrait être ramené en 1957/58 de 82,5 pour cent de la parité à un minimum de 77 pour cent. En outre, le contingentement des superficies ayant été maintenu et les agriculteurs ayant placé à la Banque du sol environ 1,2 million d'hectares pris sur la superficie autorisée, les plantations ne couvrent plus que 5,7 millions d'hectares ; sur la base des rendements actuels, la production devrait donc être de 2,54 millions de tonnes, ce qui représenterait une diminution de 330 000 tonnes par rapport à 1956/57. Dans les autres pays exportateurs, la baisse des prix à l'exportation risque, lorsqu'elle n'est pas compensée par une réduction des taxes à l'exportation, de continuer à décourager la production. Le mouvement ascendant de la consommation devrait se poursuivre, voire s'accentuer dans les pays importateurs, où le rapport des prix coton/rayonne s'est amélioré. Toutefois, comme il se peut que la demande provoquée par les opérations de renouvellement des stocks soit en grande partie satisfaite, il n'est pas dit que les besoins d'importation se maintiendront à leur

niveau élevé actuel. Dans ce cas, les opérations d'écoulement des excédents de coton des Etats-Unis, qui doivent se poursuivre en 1957/58, devront être menées avec beaucoup de discrétion si l'on veut éviter que les marchés du coton n'en subissent trop fortement le contre-coup.

### Laine

D'après les estimations, la production mondiale de laine a encore légèrement augmenté en 1956/57, atteignant 1,29 million de tonnes (laine dessinée). La production a augmenté de 30 pour cent durant les dix dernières campagnes. Les progrès ont été relativement rapides dans les pays du Commonwealth situés dans l'hémisphère austral; par contre la production a baissé de 10 pour cent en Amérique du Sud pendant la même période, par suite de la réduction des tontes en Argentine; dans le reste du monde, le taux moyen d'accroissement n'a été que d'environ 1 pour cent par an.

La consommation a atteint le volume record de 1,28 million de tonnes en 1956; son développement a été particulièrement significatif aux Etats-Unis, où la concurrence exercée par les fibres synthétiques est assez intense. Mais la consommation n'a pu se maintenir à ce rythme sans que les stocks commerciaux et gouvernementaux aient été entamés. Aussi la laine s'est-elle vendue sur un marché en hausse, même si les prix restent légèrement inférieurs à leur niveau d'il y a trois ou quatre ans.

La demande de textiles de laine devrait rester soutenue. On n'a guère de motif de penser que la consommation de laine pour l'industrie sera très différente en 1957 de ce qu'elle était l'année précédente; et comme le volume des stocks commerciaux se restreint, spécialement du fait de la plus forte consommation de ces dernières années, il se pourrait que la demande dépassera la production. Des déblocages limités de stocks gouvernementaux sont cependant envisagés. Aux Etats-Unis, les stocks de laine indigène détenus par la *Commodity Credit Corporation* étaient déjà tombés à 13 000 tonnes au début de 1957 et l'on prévoyait de les écouter à raison de 1 250 tonnes par mois. Le Royaume-Uni se propose de libérer encore dans les 12 mois commençant en avril 1957, 8 000 tonnes provenant des réserves stratégiques (estimées à 42 000 tonnes vers le milieu de 1956). D'une manière générale, l'utilisation d'une plus forte proportion de matières autres que la laine vierge et la con-

currence exercée par les fibres artificielles serviraient le cas échéant à corriger toute nouvelle tendance marquée à la hausse des prix de la laine.

### Jute

La récolte de jute du Pakistan et de l'Inde pour 1956/57 est estimée à 2 millions de tonnes, chiffre sensiblement égal à celui de la campagne précédente. Les superficies consacrées au jute dans ces deux pays ont augmenté, mais les conditions de culture et de récolte ont été relativement défavorables. La consommation augmente depuis quatre ans; elle se situe maintenant aux environs de 2 millions de tonnes par an, de sorte que la production actuelle est probablement juste suffisante pour faire face aux besoins. Les prix ont cependant augmenté dans la proportion considérable de 40 pour cent pendant la première moitié de la campagne. Au Pakistan, l'acheminement de la récolte a été gêné par la désorganisation des transports intérieurs par voie ferrée provoquée par des importations massives de riz, mais la hausse des prix a surtout eu lieu en novembre et décembre, après la fermeture du canal de Suez.

Par suite de l'arrêt forcé de 12,5 pour cent des métiers à tisser le jute, la consommation indienne a légèrement diminué et pourrait être de l'ordre de 1,1 million de tonnes en 1956/57. La consommation du Pakistan augmente et atteint 200 000 tonnes par an. En Europe et ailleurs, la consommation de jute, pour des usages domestiques surtout, se maintient. La concurrence est cependant serrée sur le marché international des articles de jute, où les prix n'ont pas suivi le mouvement de hausse enregistré pour le jute brut.

Il n'est pas impossible que la production augmente en 1957/58, surtout si la situation du riz s'améliore au Pakistan, où la superficie autorisée pour le jute a été relevée de 10 pour cent. En Inde, le niveau élevé du prix du jute brut à l'importation par rapport au prix des articles de jute a appelé l'attention sur les possibilités d'accroître la production locale, en améliorant les rendements, notamment grâce à une utilisation plus massive de semences améliorées, d'engrais, etc. En même temps, l'amenuisement des stocks d'articles de jute dans les fabriques indiennes permet de prévoir une reprise de la consommation de jute brut. Ailleurs, cette dernière ne donne pas actuellement de signe de faiblesse

et les stocks de jute brut ne sont pas jugés excessifs.

L'état du marché de jute brut en 1957/58 dépendra donc surtout, comme à l'ordinaire, du volume des récoltes. Etant donné l'instabilité qui caractérise le marché du jute, il est intéressant de noter qu'aux termes de l'accord commercial conclu en janvier 1957 entre l'Inde et le Pakistan, l'Inde indiquera d'avance les quantités de jute qu'elle aura besoin d'importer, et que le Pakistan examine une proposition tendant à créer, sous l'égide du gouvernement, un organisme de commercialisation du jute.

### **Fibres dures**

La production totale de fibres dures continue à se développer. Elle a atteint 820 000 tonnes environ en 1956, soit une augmentation de près de 10 pour cent. L'accroissement a porté sur toutes les fibres principales : abaca, sisal et henequen. La production d'abaca a augmenté de 15 pour cent aux Philippines, ce qui a largement compensé le fléchissement enregistré dans les plantations des Etats de l'Amérique centrale exploitées pour le compte du gouvernement des Etats-Unis, mais la forte demande de câbles de la part de l'industrie navale a assuré au marché une très grande fermeté. L'augmentation de la production a porté uniquement sur les qualités autres que le Davao (principalement défibrées à la main). Le prix de la fibre de Davao a progressé deux fois plus que celui des autres qualités.

Malgré la diminution de la demande de ficelle-lieuse et la réduction de la consommation de fibres de rembourrage pour les carrosseries d'automobiles, les importations de sisal en Amérique du Nord ont, en 1956, été supérieures à celles de 1955, en raison de l'interdiction complète des exportations d'henequen décrétée par le gouvernement mexicain pendant le premier trimestre, et de l'amenuisement de l'écart de prix entre le sisal et le henequen. Les intempéries ont fait que la demande de ficelle-lieuse dans certains pays européens, notamment pour les balles de fourrage, a été inférieure à la normale. Au total, la production de sisal a légèrement dépassé la demande et les prix ont baissé de 10 pour cent dans le courant de l'année. Les ventes à des prix relativement bas (grâce à la dévaluation du «cruzeiro sisal» intervenue en juillet) de la production brésilienne qui connaît une expansion rapide, continuent à exercer une influence importante sur le marché.

En ce qui concerne l'henequen, un accroissement de 15 pour cent de la production a coïncidé avec la diminution des exportations de cordages mexicains à destination des Etats-Unis. Les stocks de fibres se sont reconstitués et les exportations ont repris au milieu de 1956.

Il est probable que la production de fibres dures augmentera encore en 1957, mais beaucoup moins que l'année dernière. Les perspectives de la consommation sont favorables. La fermeté de la demande de cordages de marine devrait assurer des cours soutenus pour l'abaca, et si les récoltes sont meilleures cette année, on devrait également enregistrer une demande importante des fibres à ficelle-lieuse, le sisal et l'henequen. La réapparition d'excédents d'henequen au Mexique risque toutefois de faire obstacle à une reprise substantielle des cours du sisal.

### **Caoutchouc**

La production de caoutchouc naturel qui avait atteint un niveau élevé en 1955 a légèrement reculé. La baisse des prix a incité les petits exploitants d'Indonésie et de Malaisie à ralentir la production. Mais dans les grands domaines de Malaisie, où l'on procède depuis longtemps à de nouvelles plantations de variétés d'un rendement plus élevé, ainsi qu'à Ceylan et dans d'autres pays du sud-est asiatique, la production s'est maintenue ou a augmenté. Par contre, la production de caoutchouc synthétique a augmenté de 10 pour cent environ.

Après le développement marqué enregistré en 1955, la consommation mondiale de caoutchouc naturel et synthétique plafonnait en 1956, principalement à cause de la récession survenue aux Etats-Unis, qui consomment la moitié environ de la production mondiale. Cependant, la consommation mondiale, qui atteint 3 millions de tonnes environ, a progressé de 25 pour cent en cinq ans, mais l'accroissement a été un peu moins marqué pour le caoutchouc naturel que pour le caoutchouc synthétique au cours de cette période.

Malgré l'utilisation croissante du caoutchouc synthétique, la consommation de caoutchouc naturel a dépassé en 1956 le volume de la production. A la fin de l'année, les stocks des pays producteurs avaient légèrement augmenté, mais cet accroissement était largement compensé par la diminution des tonnages en cours d'expédition et des stocks des pays consommateurs. Les stocks mondiaux étaient un peu plus importants encore que cinq ans auparavant, mais en raison

de l'expansion de la consommation, ils ne représentent actuellement que cinq mois et demi de consommation, au lieu de six mois et trois semaines il y a cinq ans.

Au début de 1956, le prix du caoutchouc naturel avait atteint son niveau le plus élevé depuis le *boom* dû à la guerre de Corée. Mais comme les perspectives immédiates de la consommation étaient un peu moins favorables, les prix ont subi une baisse continue jusqu'au milieu de l'année. Après quoi, le commerce a été influencé par l'incertitude des approvisionnements et par la hausse des taux de fret provoquée par la crise du canal de Suez. Une hausse s'est produite pendant le deuxième semestre de 1956, mais elle a été suivie d'un recul au cours des premiers mois de 1957.

Les besoins accrus des transports routiers et aériens et les nouvelles applications du caoutchouc dans la construction des routes, la fabrication de meubles, etc. font que les perspectives à long terme sont favorables pour le caoutchouc, mais les fluctuations importantes de la production automobile affectent les perspectives à court terme. Aux Etats-Unis et au Royaume-Uni, il semble que la production doive regagner le terrain perdu en 1956, et si la consommation des autres régions et des autres usages se maintient, il se pourrait que les besoins totaux pour 1957/58 soient sensiblement plus grands. Parallèlement, on prévoit en 1957 aux Etats-Unis et un peu plus tard au Royaume-Uni et dans d'autres pays, un développement rapide de la capacité de production de caoutchouc synthétique. Cette situation pourrait enrayer une hausse des prix (comme on l'a déjà observé lorsque les petits planteurs ont augmenté leur production de caoutchouc naturel) et entraîner certaines modifications dans la répartition des exportations.

### **Produits forestiers**

*Bois ronds.* La production mondiale de bois ronds n'a que légèrement progressé en 1956 (2 pour cent environ pour les catégories industrielles) : pour le bois de chauffage les changements ont été insignifiants. En Europe et en Amérique du Nord, la production de grumes de sciage a nettement fléchi, tandis que celle de bois à pâte a augmenté ; dans les autres régions, la production de grumes de sciage et de bois à pâte a légèrement progressé.

L'augmentation de 5 pour cent de la production mondiale de la catégorie « bois à pâte et

poteaux de mine », qui a atteint le niveau record de 216 millions de mètres cubes, est due entièrement au développement du bois à pâte. Cependant, les échanges internationaux de bois à pâte ont diminué en 1956, car les disponibilités intérieures d'un grand nombre de pays importateurs avaient augmenté et l'accroissement des besoins a été couvert dans une certaine mesure par les stocks. On prévoit pour 1957 un nouvel accroissement de la production et des échanges de bois à pâte. Un grand nombre des nouvelles usines de pâte de bois des pays importateurs sont conçues essentiellement pour l'emploi de feuillus, dont la production tend à se développer plus rapidement que celle des résineux. Les échanges de poteaux de mines, pour la plupart entre pays d'Europe, ont diminué de 3 pour cent en 1956 par suite de la tendance constante à réduire les besoins de ce matériau par tonne de charbon et à faire un appel croissant aux produits nationaux.

Les cours internationaux du bois à pâte et des poteaux de mine ne varient guère depuis trois ans, et l'ouverture de la campagne commerciale de 1957 a confirmé cette stabilité. Les fluctuations des prix c.a.f. ont été essentiellement imputables à celles des taux de fret.

*Sciages.* La production mondiale de sciages, qui ne cessait de se développer depuis la guerre, a connu pour la première fois, en 1956, un fléchissement, et, de 296,6 millions de mètres cubes en 1955, elle est tombée à 296,1 millions. Les accroissements enregistrés en U.R.S.S. et en Asie (principalement au Japon) ont été insuffisants pour combler un fléchissement de près de 4 pour cent en Europe et en Amérique du Nord. En Europe, où la consommation totale de sciages avait augmenté légèrement jusque-là, malgré la diminution progressive de la consommation unitaire, le ralentissement de l'expansion industrielle en 1956 a réduit les besoins, et il s'est produit également un certain ajustement des stocks à un niveau inférieur. En Amérique du Nord, le fléchissement de l'activité du bâtiment aux Etats-Unis a fait reculer la demande de sciages américains et canadiens. La production des Etats-Unis n'a diminué que de 4 pour cent alors que la consommation a reculé de 7 pour cent, et les stocks des usines ont augmenté de 13 pour cent en 1956. La production canadienne a également été touchée par la diminution des ventes à l'Europe et sur d'autres marchés d'outre-mer, consécutive aux taux de fret élevés des transports transocéaniques.

TABLEAU II-18. — PRODUITS FORESTIERS : PRODUCTION ET COMMERCE MONDIAUX, 1953-56

PRODUITS	1953	1954	1955	1956 (provisoire)
..... Millions de mètres cubes .....				
Bois ronds	Production . . . . .	1 370	1 424	1 465
	Exportations . . . . .	16,3	18,9	24,3
Sciages	Production . . . . .	265,4	277,3	296,6
	Exportations . . . . .	26,0	30,9	34,6
Contre-plaqué	Production . . . . .	8,4	8,9	10,4
	Exportations . . . . .	0,5	0,8	1,0
..... Millions de tonnes .....				
Pâte de bois	Production . . . . .	38,4	41,9	46,1
	Exportations . . . . .	5,9	6,8	7,6
Papier journal	Production . . . . .	10,1	10,5	11,5
	Exportations . . . . .	5,9	6,2	6,6
Autres papiers et cartons	Production . . . . .	38,3	40,6	44,9
	Exportations . . . . .	2,2	2,8	3,1

Le commerce mondial des sciages est ainsi tombé de 34,6 millions de mètres cubes en 1955, à 31,7 millions en 1956. Il s'est produit au printemps de 1956 un fléchissement général des cours internationaux à l'exportation en Europe, mais vers la fin de l'année on a enregistré une légère reprise qui s'est maintenue depuis. En Amérique du Nord, les prix de la plupart des catégories de sciages étaient un peu plus élevés au cours du premier semestre 1956, mais comme la demande déjà faible a encore diminué, les prix ont eu dans l'ensemble tendance à baisser vers la fin de l'année et au début de 1957. Par ailleurs, en Amérique latine et en Asie, les prix de presque toutes les catégories de sciages continuent de monter.

La consommation mondiale de sciages a probablement augmenté légèrement en 1956, mais il semble évident qu'en Europe comme en Amérique du Nord, elle a atteint un niveau qui, dans les meilleures conditions, ne montera que lentement. Les nouveaux matériaux à base de bois, tels que les panneaux d'agglomérés, dont la production augmente à un rythme exceptionnellement rapide depuis deux ans, constitueront certainement un supplément important aux différents matériaux concurrents d'un prix inférieur qui ont déjà fait des brèches importantes dans un grand nombre de marchés traditionnels de sciages de l'Europe et de l'Amérique du Nord.

*Pâte de bois.* La production mondiale de pâte de bois, qui ne cesse de se développer depuis la guerre, a encore augmenté de 6 pour cent en

1956. Les augmentations les plus importantes ont été enregistrées dans l'Europe septentrionale, l'Amérique du Nord et le Japon, où l'expansion extraordinaire d'après-guerre s'est maintenue. En Europe, la capacité des usines s'est développée plus encore que la production, et les projets d'installations nouvelles indiquent que le rythme d'accroissement actuel se poursuivra encore plusieurs années. En Amérique du Nord, la capacité des usines ne dépassait que de 5 pour cent environ la production réelle en 1956, mais de nouvelles installations d'une capacité de 4 millions de tonnes environ sont en cours de construction et d'autres installations importantes sont prévues pour 1958 et 1959 ; il est même possible que la capacité de production soit encore accrue de 3 millions de tonnes en 1960.

Aux Etats-Unis, la consommation de papier par habitant a légèrement augmenté en 1956, mais le rythme d'accroissement flétrit nettement et l'on n'envisage pas pour 1957 de changements importants dans la production de papier et de carton aux Etats-Unis. L'accroissement notable de la capacité de production de pâte de bois en Amérique du Nord s'est traduit surtout par le développement sensible des exportations de pâte de bois, et dans une certaine mesure, également de papier. L'Europe, naguère exportateur net, devient de plus en plus importateur net de pâte de bois et de produits dérivés, principalement en provenance de l'Amérique du Nord. Dans les autres régions, à l'exception du Japon, l'industrie de la pâte de bois demeure

re peu développée bien que son accroissement en pourcentage ait été très important.

Le commerce mondial de la pâte de bois s'est encore développé en 1956 ; l'année a été caractérisée par l'accroissement des échanges entre pays européens, par le maintien des exportations européennes au niveau de 1955 et par une augmentation sensible des exportations de l'Amérique du Nord. Les prix des marchés, tant intérieurs qu'internationaux, sont demeurés en général remarquablement fermes, à l'exception d'ajustements limités pour certaines qualités, et l'on ne prévoit pas de modification des prix de la pâte de bois pour 1957.

*Papier journal.* La production mondiale de papier journal a atteint un niveau record en 1956, avec une augmentation de près de 8 pour cent dont près de la moitié revient au Canada, le plus gros producteur mondial, mais la plupart des autres pays producteurs ont également développé considérablement leur production. La capacité mondiale de production de papier journal a augmenté de 6 pour cent environ, contre 5 pour cent en 1955, et l'on prévoit un nouvel

accroissement de près de 9 pour cent en 1957.

Le commerce mondial du papier journal a augmenté de près de 6 pour cent en 1956 et les prix sont demeurés en général très fermes. Les prix des papeteries canadiennes ont baissé progressivement au cours de l'année, alors qu'aux Etats-Unis ils n'ont pas sensiblement varié. Cependant, principalement en raison de la hausse des taux de fret, les prix du papier journal f.o.b. ports d'outre-mer ont subi une augmentation, appliquée d'abord par les producteurs du Canada, puis par ceux des Etats-Unis, de la Finlande et du Royaume-Uni.

En 1956, le taux d'accroissement de la consommation a été un peu inférieur à celui de la production, principalement en raison de la reconstitution de stocks des usagers américains, qui avaient fortement diminué en 1955. Les perspectives mondiales de la production et du commerce du papier journal pour 1957 sont très favorables, et la consommation devrait continuer à se développer. La plupart des pays augmentent leur capacité de production ou projettent de le faire.

## Chapitre III - FACTEURS INFLUENÇANT LES TENDANCES DE LA CONSOMMATION ALIMENTAIRE

### INTRODUCTION

Depuis quelques dizaines d'années, on s'intéresse de plus en plus aux facteurs qui influencent la consommation alimentaire, et ceci pour diverses raisons. Il faut citer d'abord les progrès de la science de la nutrition, grâce auxquels on fait comprendre plus généralement que, pour être en bonne santé, l'homme non seulement doit recevoir une alimentation suffisante, mais également équilibrée. Vient en deuxième lieu l'expansion des grandes entreprises qui transforment et distribuent les produits alimentaires — sociétés privées, groupements de producteurs pour la vente et organismes gouvernementaux. Pour pouvoir opérer efficacement, elles doivent évidemment suivre l'évolution et prévoir les tendances probables de la demande pour leurs produits. En troisième lieu, la tendance à planifier plus ou moins l'économie gagne du terrain : or, le planificateur doit pouvoir prévoir assez exactement l'augmentation de la demande de produits alimentaires qu'entraînera le développement économique et se préparer à la satisfaire, afin d'éviter aussi bien les poussées inflationnistes si la demande dépasse l'offre que l'apparition d'excédents dans le cas contraire. Réciproquement, il doit pouvoir estimer le volume des investissements qui peuvent être réalisés sans inflation, pour un niveau donné de disponibilités alimentaires. Ces dernières considérations sont particulièrement importantes dans les pays économiquement sous-développés, où l'alimentation représente souvent plus de la moitié des dépenses totales du consommateur.

Dans le présent chapitre, on a essayé d'examiner rapidement les principaux faits connus dans ce domaine et de voir quelles conclusions générales on peut en tirer, notamment des événements qui se sont déroulés depuis la guerre. Le sujet est complexe et un tel examen révèle

immuablement des lacunes considérables dans les connaissances, mais le seul fait de les constater n'est peut-être pas inutile.

La première section du chapitre contient quelques généralités et un rappel des principaux événements depuis la deuxième guerre mondiale. Les autres sections traitent tour à tour de quelques-uns des plus importants facteurs qui influencent la consommation alimentaire.

Il y a évidemment longtemps qu'on connaît de manière générale les principaux facteurs qui déterminent la structure et le niveau de la consommation alimentaire, le plus fondamental étant probablement la tradition. La plupart des hommes changent très difficilement leurs habitudes alimentaires et préfèrent les aliments auxquels ils sont accoutumés, c'est-à-dire, en général, les denrées faciles à se procurer ou celles que l'on peut produire aisément dans la région où la population s'est fixée initialement : le riz dans les vallées des fleuves tropicaux ; le millet et le sorgho dans les régions arides ; l'orge, le blé, le seigle et l'avoine dans les pays moins chauds et plus humides ; la viande et le lait dans les régions plus favorables aux pâturages qu'aux cultures, ou encore le poisson au voisinage de la mer, des lacs et des rivières. Si la production nationale ne suffit pas aux besoins, on importera plutôt les aliments de base traditionnels. Enfin, une population qui émigre emporte avec elle ses cultures et ses animaux domestiques habituels.

C'est ainsi que les populations originaires de l'Europe du Nord-Ouest, du bassin méditerranéen et de l'Asie du Sud-Est se nourrissent encore à peu près comme le faisaient leurs ancêtres il y a des siècles, même si elles vivent actuellement dans d'autres parties du monde ou ont été soumises sur leurs propres territoires à une forte influence de cultures étrangères. Les traditions alimentaires se renforcent parfois d'im-

pératifs religieux, en particulier ceux qui prescrivent ou interdisent la consommation de certains aliments d'origine animale.

Toutefois, il ne faut pas surestimer la puissance de la tradition et il existe de nombreux exemples, historiques ou récents, de changements notables des habitudes alimentaires par nécessité ou par commodité. Le plus frappant de ces cas est la manière dont les aliments originaires d'Amérique — maïs, pomme de terre, manioc, arachide et tomate, par exemple — se sont introduits depuis le seizième siècle dans l'alimentation courante dans d'autres parties du monde. Ceci peut se produire même chez des sociétés primitives. Lorsque Livingstone et Stanley explorèrent l'Afrique équatoriale, vers 1850, ils constatèrent que l'un des aliments de base y était le manioc, apporté d'Amérique du Sud à la côte occidentale d'Afrique par les Portugais au début du seizième siècle. Il est prouvé que cette plante était cultivée dans le bassin central du Congo moins de 150 ans après la première traversée de Christophe Colomb, bien qu'à cette époque il ne puisse guère y avoir eu de rapports directs avec les Portugais ou d'autres étrangers<sup>1</sup>. Le graphique III-2 (commenté plus loin) montre la répartition géographique des produits alimentaires de base et illustre en particulier l'extension du maïs à de très vastes étendues du monde.

Plus récemment, on observe de profonds changements des régimes traditionnels : remplacement partiel du beurre par la margarine et d'autres graisses végétales, consommation accrue de produits ayant subi un traitement très poussé et, durant la période de pénurie de l'après-guerre, remplacement par le blé d'une fraction importante du riz consommé dans certains pays d'Asie, modification qui probablement persistera dans une large mesure.

Dans le cadre général résultant de la tradition, le revenu est aujourd'hui le plus puissant des facteurs qui agissent sur le niveau et sur la structure de la consommation. Il faut d'abord satisfaire la faim et, aux bas niveaux de revenu, ceci n'est possible qu'en mangeant surtout des céréales et des féculents comme les pommes de terre, les ignames, le manioc et les bananes plantains. Dans la plupart des pays à faible revenu du Proche-Orient, d'Afrique et de l'Extrême-

Orient, ces aliments fournissent environ les trois quarts de la consommation calorique (tableau annexe 12).

Mais une fois la faim satisfaite, le relèvement du revenu entraîne celui de la consommation de produits chers qui mettent de la variété dans l'alimentation, c'est-à-dire les aliments de protection qui améliorent la santé, tels que les produits laitiers, la viande, les fruits et les légumes, ainsi que d'autres denrées sans valeur nutritionnelle particulière, par exemple le sucre et diverses boissons comme le thé et le café. L'augmentation de la consommation de sucre et de boissons sucrées est telle dans certains pays, notamment au Proche-Orient, qu'on l'a quelquefois qualifiée de « catastrophique ». Dans les villes, les consommateurs les plus pauvres y consacrent souvent une part si élevée de leurs ressources qu'il leur reste très peu pour acheter les aliments essentiels. C'est, semble-t-il, une tendance fréquente lorsque les revenus de la population urbaine commencent à augmenter et on l'a déjà constatée au dix-neuvième siècle dans certains pays d'Europe occidentale. Elle ne peut être vaincue que par l'éducation et, il va de soi, par un relèvement persistant des revenus.

L'urbanisation est en elle-même un facteur qui influe sur la consommation alimentaire, et ceci le plus fortement dans les pays insuffisamment développés, où l'industrie et les autres activités urbaines ne font encore que démarrer. Mais, bien qu'elle ait commencé plus tôt dans les pays actuellement très industrialisés, elle est loin d'y être achevée. Aux Etats-Unis, le pourcentage de la population agricole est tombé de 23 à 13 pour cent entre 1940 et 1955. Même au Royaume-Uni, où la population agricole ne représente que 5 pour cent, on assiste encore de nos jours à une migration continue vers les emplois urbains. Le mouvement a surtout une cause économique — c'est-à-dire les salaires et les revenus supérieurs dans les villes.

Récemment, on s'est beaucoup occupé, principalement dans les pays développés, mais aussi dans les pays insuffisamment développés, d'étudier statistiquement les relations quantitatives entre les variations du revenu, d'une part, et le niveau et la structure de la consommation alimentaire, d'autre part. Une importante section de ce chapitre présente sur cette question des données recueillies dans toutes les parties du monde. Bien entendu, les détails du tableau sont fortement influencés par les conditions locales, mais on peut discerner certaines tendances

<sup>1</sup> WILLIAM O. JONES, « Manioc: An Example of Innovation in African Economics », *Economic Development and Cultural Change*, volume V, University of Chicago, janvier 1957.

et conclusions générales qui, s'il est évidemment indispensable de les contrôler au moyen d'observations *in loco*, peuvent être très utiles pour la planification de l'agriculture et de l'économie en général.

Les prix sont un autre facteur très important mais qui, en général, a été moins étudié du point de vue de leur effet sur la consommation. Il faut distinguer tout de suite les variations des prix à court terme et à plus long terme. La plupart des études sur les rapports entre les prix et la consommation alimentaire font intervenir les fluctuations annuelles des prix. De telles études sont utiles pour évaluer l'effet probable des variations à court terme des disponibilités sur les prix, ou pour aider les gouvernements à arrêter leur politique de prix, par exemple fixation du niveau de soutien. Deux aspects, par contre, ont été moins bien étudiés : premièrement, les variations saisonnières des prix, alors que leur connaissance serait également utile pour ceux qui doivent arrêter la politique de prix ; et, deuxièmement, l'effet des tendances des prix à plus long terme. En conséquence, les projections à long terme de la demande de produits alimentaires s'appuient d'ordinaire sur l'hypothèse de rapports de prix assez constants durant de longues périodes, hypothèse pas toujours vraie, comme on en a eu divers exemples. Ainsi, l'augmentation de la production d'une denrée alimentaire par rapport à une autre ou à toutes les autres, ou encore l'amélioration des techniques de production peut provoquer à long terme une modification des prix relatifs.

Dans les pays économiquement développés — ceux où ont été effectués la majorité des travaux sur les rapports entre les prix et la consommation — le volume total de la consommation alimentaire est d'ordinaire assez indépendant du rapport entre prix alimentaires et non alimentaires. Il s'ensuit que les dépenses d'alimentation peuvent varier considérablement en cas de modification générale des prix alimentaires. C'est ainsi qu'une hausse sur tous les produits alimentaires, comme ce fut le cas juste après la guerre au Japon et dans certains pays d'Europe occidentale, peut faire augmenter considérablement la proportion du revenu consacrée à l'alimentation, à la plupart des niveaux de revenu. Parfois la ration calorique des groupes les plus pauvres s'en trouvera même diminuée. Cependant, l'effet le plus fréquent des variations de prix porte sur la composition de la nourriture, la consommation de certains aliments di-

minuant alors que celle des denrées qui les remplacent augmente. Les interactions sont extrêmement complexes et il est difficile de les chiffrer de manière satisfaisante. Faute de place, on n'a pu traiter ici cette question aussi longuement que celle de l'influence du revenu, et d'ailleurs les données manquaient pour cela.

Au cours des dernières années, les programmes à buts sociaux, tels que les repas scolaires, l'enseignement de la nutrition et l'éducation du consommateur, ont influé de plus en plus sur la structure de la consommation, entre autres sur le régime alimentaire des enfants. Il s'agit là d'un domaine important où il est encore possible et souhaitable de réaliser bien d'autres progrès. Cette question ne se prête pas encore à une étude quantitative, mais elle est néanmoins traitée assez longuement plus loin.

Les améliorations de l'approvisionnement représentent un facteur relativement nouveau, qui sera examiné rapidement. Avec les progrès des transports, de l'emmagasinage et du traitement des aliments, une gamme bien plus étendue des produits se trouve à la portée de consommateurs plus nombreux, et, pour certaines denrées périsposables, pendant une période beaucoup plus longue. Il en résulte déjà un effet marqué sur les habitudes alimentaires, qui probablement s'accentuera encore. En effet, il est de plus en plus facile d'approvisionner les pays tropicaux en lait frais ou convenablement conservé, les régions intérieures en poisson et les pays froids en fruits tropicaux.

Toutes ces tendances ont une influence marquée sur le développement de l'agriculture mondiale et les responsables de l'administration et de la planification agricole ne devraient jamais les perdre de vue. Il est probable qu'elles se traduiront le plus souvent par des avantages considérables pour la santé et le bien-être de l'humanité. En les orientant judicieusement, on réalisera ces avantages plus sûrement, plus rapidement et avec moins de perturbations pour l'agriculture et l'économie en général qu'en laissant les problèmes de la consommation et des besoins alimentaires se résoudre d'eux-mêmes.

### Méthodologie

Il n'est pas inutile de terminer cette introduction en indiquant brièvement comment on a estimé la valeur énergétique et la composition du régime alimentaire ainsi que l'influence des divers facteurs. En gros, il existe trois méthodes qui se complètent l'une l'autre : bilans des

disponibilités alimentaires, enquêtes de consommation et étude de séries chronologiques.

Les *bilans alimentaires* indiquent, pour les divers produits, les disponibilités par habitant d'un territoire déterminé. On les établit en partant de la production, que l'on ajuste de manière à tenir compte des exportations et des importations, des variations des stocks et des quantités utilisées à toutes fins autres que l'alimentation humaine — nourriture des animaux, semences, production industrielle, etc. Une fois dressé le bilan pour chacun des principaux aliments, on peut calculer la valeur énergétique et la teneur en protéines et autres substances nutritives du régime. Les bilans donnent d'utiles renseignements sur les disponibilités alimentaires moyennes par habitant dans un pays ou une région, mais non sur les différences de régime entre les divers groupes, sociaux ou autres, du pays ou de la région, ce type de renseignements ne pouvant provenir que d'enquêtes de consommation.

Les *enquêtes de consommation*, qui portent sur un échantillon représentatif de ménages choisis dans tout un pays ou dans une région de celui-ci seulement, étudient en principe la totalité des dépenses alimentaires et autres pendant une période donnée, les quantités d'aliments achetés et consommés et les quantités d'aliments consommés sans avoir été achetés. On peut déterminer la relation qui existe entre ces chiffres et les données recueillies en même temps sur le revenu, la grandeur des familles, etc. Ceci permet non seulement de déterminer la structure de la consommation dans un pays, mais aussi d'évaluer la consommation alimentaire dans les cas où la méthode des bilans alimentaires est inutilisable, par exemple sociétés primitives, territoires limités pour lesquels il n'y a pas de statistiques de la production et du commerce, ou encore produits dont la consommation est mal connue même dans les pays développés, par exemple le gibier. Ces enquêtes offrent de l'intérêt et pour les études de nutrition et pour les études économiques — calcul des dépenses des ménages en vue de déterminer, par exemple, les indices du coût de la vie.

A partir des bilans alimentaires ou des résultats des enquêtes de consommation, on peut établir des *séries chronologiques* qui montrent les variations annuelles de la consommation ou des dépenses alimentaires, et sont très utiles pour déterminer l'influence qu'exercent sur la consommation les variations du revenu, des prix ou

d'autres facteurs. Malheureusement, il n'existe de séries exactes et assez longues que pour un nombre relativement faible de pays.

### **COMPOSITION QUALITATIVE ET QUANTITATIVE DU RÉGIME ALIMENTAIRE**

A quelques exceptions près — notamment certains pays industrialisés d'Europe occidentale, pays qui, comme Ceylan ou Koweit, sont spécialisés dans l'obtention de produits primaires pour l'exportation et territoires à fonction purement commerciale comme Hong-kong et Singapour — les disponibilités alimentaires pour la consommation proviennent en grande partie de la production nationale, le commerce international ne représentant qu'une fraction relativement faible des disponibilités alimentaires mondiales. En fait, la baisse de la consommation alimentaire provoquée par la diminution ou la stagnation de la production agricole pendant la guerre n'a été corrigée dans la plupart des pays que lorsque l'équilibre entre la production et l'augmentation de la population s'est rétabli, non seulement dans l'ensemble du monde, mais aussi dans les pays ou petits groupes de pays pris séparément.

La prépondérance de la production nationale comme source d'approvisionnement ressort du graphique III-1, qui indique dans chacune des principales régions du monde, la production alimentaire et les disponibilités moyennes par habitant durant trois périodes : 1934-38, 1948-52 (alors que les pénuries les plus graves de l'après-guerre avaient été surmontées) et 1953-56. Les chiffres sont des indices pondérés par les prix (production mondiale par habitant en 1953-56 = 100; l'U.R.S.S., l'Europe orientale et la Chine continentale ne sont pas comprises). On notera que c'est uniquement en Australasie que la production alimentaire dépasse notablement les quantités consommées et que les exportations ont une grande importance relative, bien qu'il existe également un excédent de production appréciable (5 à 10 pour cent) en Amérique du Nord, en Amérique latine et en Afrique. L'Europe occidentale est la seule grande région où les disponibilités alimentaires pour la consommation dépassent nettement les quantités produites, la différence étant d'environ 12 pour cent actuellement. Dans toutes les régions insuffisamment développées, la production alimentaire correspond d'assez près à la consommation.

Sauf peut-être en Australasie, où il n'y a pas de grave problème de nutrition, on a enregistré dans toutes les régions une légère amélioration des disponibilités alimentaires par habitant par rapport à 1948-52 et, de manière générale, une augmentation encore plus forte par rapport à 1934-38. L'Europe occidentale et l'Extrême-Orient font toutefois exception à cet égard car, en 1948-52, leur consommation n'était pas encore revenue à son niveau d'avant les hostilités, après les pénuries du temps de guerre et de l'après-guerre. L'Extrême-Orient n'y est arrivé que tout récemment, avec l'aide d'importations alimentaires, principalement de céréales et de sucre.

Le graphique montre également les grandes différences entre les disponibilités alimentaires par habitant dans les pays développés et dans ceux qui le sont moins. Les indices, on peut le répéter, sont pondérés par les prix, et la supériorité des chiffres relatifs aux régions plus développées est due surtout au remplacement de plus en plus fréquent des céréales, etc., par des denrées plus coûteuses.

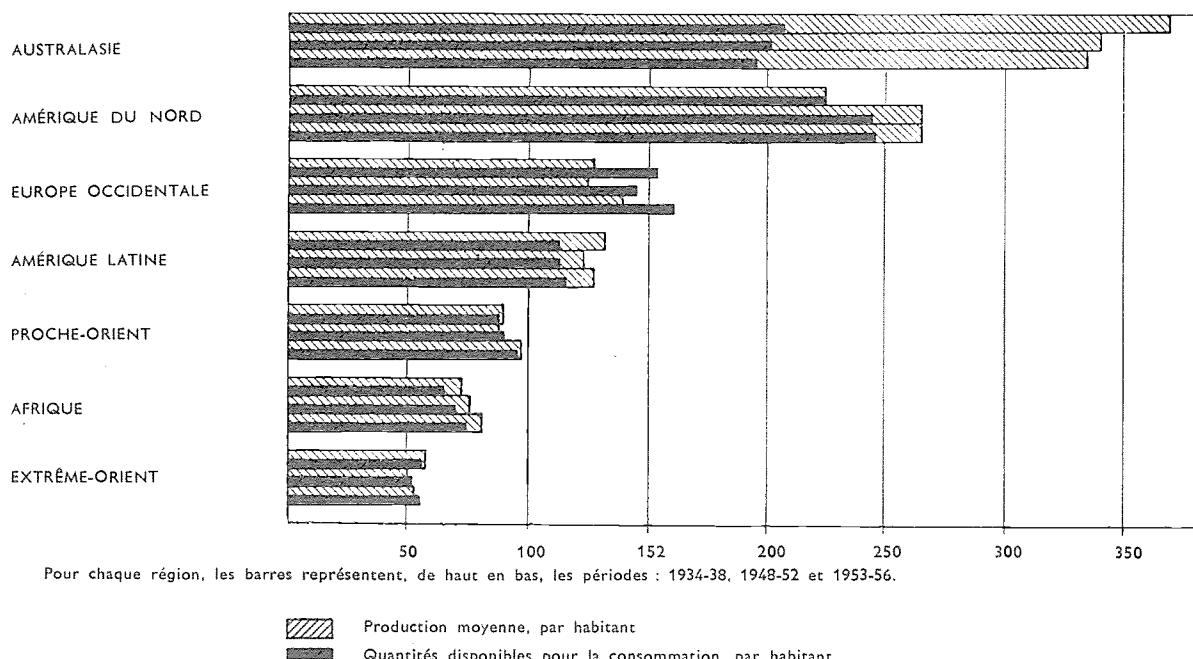
La valeur calorique totale du régime alimentaire varie naturellement entre des limites plus étroites. Dans les pays les moins bien nourris, on estime que l'alimentation fournit, d'ordinaire, un peu moins de 2 000 calories par personne

et par jour et plus de 3 000 calories dans les pays les mieux nourris. Les différences entre les niveaux réels de consommation sont probablement moindres. Dans les pays économiquement sous-développés du premier groupe, il est probable qu'une proportion plus importante des disponibilités alimentaires échappe aux services statistiques.

Dans les pays riches, le gaspillage alimentaire est sans doute plus élevé. En outre, les besoins caloriques moyens sont en général plus faibles dans nombre de pays économiquement sous-développés pour plusieurs raisons : climat souvent tropical, population plus jeune et adultes de taille et de poids moyens moindres qu'en Amérique du Nord ou en Europe occidentale. Tous ces facteurs tendent à réduire les besoins et la différence de disponibilités caloriques moyennes par habitant est probablement due en partie à des différences de besoins physiologiques (voir également le graphique III-7 [b]).

Le tableau annexe 12, qui donne les disponibilités alimentaires moyennes par habitant en calories, dans des pays très divers et pour des périodes voisines de celles du graphique III-1, fait mieux ressortir les tendances générales de la consommation alimentaire depuis 1934-38. Il indique également le pourcentage de contribution des céréales et des féculents à la ration

**GRAPHIQUE III-1. Production alimentaire moyenne par habitant et quantités de denrées alimentaires disponibles par habitant pour la consommation, par région ; 1934-38, 1948-52 et 1953-56**  
(Indice : production mondiale par habitant 1953-56 = 100)



calorique totale. Dans beaucoup de pays insuffisamment développés, cette contribution est habituellement de 75 pour cent environ ; dans beaucoup de pays d'Europe occidentale et certains des pays les plus développés d'Amérique latine, il est de 40 à 50 pour cent. Il tombe à 30-40 pour cent dans les pays d'Europe occidentale à revenu plus élevé, mais il n'est inférieur à 30 pour cent que dans les trois pays où la consommation d'aliments de protection est la plus forte — Etats-Unis, Canada et Nouvelle-Zélande. Ces chiffres donnent une indication assez sûre de la valeur nutritionnelle des régimes alimentaires nationaux, car les aliments de base ne sont riches qu'en glucides, donc en calories, et relativement pauvres en protéines et autres éléments nutritifs essentiels. Comme ces aliments sont habituellement la source de calories la moins chère, il y a également un rapport étroit entre ces chiffres et le coût de la consommation alimentaire.

Mais la qualité du régime alimentaire est mieux représentée par sa teneur en protéines, vitamines et substances minérales. C'est ainsi que la consommation des aliments dits de protection (tels que lait, viande, œufs, poisson, légumes secs et fruits et légumes frais), riches en ces éléments nutritifs indispensables, est un indice des variations qualitatives de la consommation. A juger d'après la consommation de certains aliments de protection (légumes secs, poisson et viande), il y a eu une certaine amélioration dans de nombreux pays, en particulier depuis la guerre (voir tableau annexe 13). Dans la plupart des pays, les niveaux d'avant-guerre ont été retrouvés, voire dépassés dans quelques cas — la viande en Amérique du Nord, le poisson au Japon et les légumes secs en Turquie. Par contre, certains pays ne sont même pas encore revenus à leur consommation d'avant-guerre, malgré une amélioration significative par rapport aux bas niveaux du début de l'après-guerre — par exemple pour les légumes secs au Chili et la viande en Autriche. Dans l'ensemble, l'Europe occidentale a réalisé une amélioration progressive, alors qu'il n'y a guère eu de changement dans les régions qui traditionnellement consomment beaucoup de viande et peu de poisson, comme l'Amérique du Nord, l'Océanie et les pays du Rio de la Plata. En Extrême-Orient, par contre, on n'a enregistré que des améliorations légères.

L'augmentation de la consommation individuelle de lait, qui est probablement le principal aliment de protection, a été très encoura-

geante, notamment dans certaines régions comme l'Europe occidentale (voir tableau annexe 14). Alors que les progrès ont été relativement moindres dans d'autres régions, comme l'Extrême-Orient et le Proche-Orient, on y note cependant des améliorations substantielles dans quelques pays, tels le Japon et l'Egypte.

Ce qui est probablement plus important encore, c'est l'augmentation de la proportion consommée sous forme de lait liquide. Dans de nombreux pays, on s'est efforcé tout spécialement et en particulier depuis la guerre d'augmenter cette consommation, en partie parce que l'on comprenait davantage le rôle vital de cet aliment pour la protection des groupes vulnérables : les mères et les enfants. De plus, de nombreux pays ont entrepris ou intensifié depuis la guerre un effort pour améliorer la nutrition de ces groupes, par des programmes d'alimentation complémentaire dans les écoles et les centres de protection maternelle et infantile. On a souvent utilisé pour ces distributions des produits laitiers excédentaires, surtout le lait écrémé en poudre, de sorte que les produits laitiers sont désormais familiers à bien des populations qui n'en avaient pas l'habitude et qui parfois même ignoraient totalement le lait. Dans l'ensemble, ces programmes de distribution de lait, souvent associés à l'enseignement de la nutrition et de l'économie ménagère, ont assez efficacement aidé à stimuler la demande de lait en général et de lait liquide en particulier. Comme cet effort s'intensifie dans beaucoup de pays, on peut s'attendre à un fort accroissement de la consommation de lait. Néanmoins, il faut souligner deux faits. Premièrement, dans certains pays grands consommateurs de lait, la consommation de lait a été à peu près stable ou a même légèrement diminué. Deuxièmement, dans la plupart des pays d'Europe occidentale, la consommation de lait liquide a légèrement diminué en chiffres relatifs depuis quelques années, tout en se maintenant en chiffres absolus, ce qui indique qu'une partie plus importante de la production accrue a été transformée.

### **Répartition géographique des aliments de base**

Certes la proportion des aliments de protection dans un régime donne une bonne indication de sa qualité, mais il ne faut pas croire que les céréales et les féculents de base sont tous d'égale valeur ou qu'ils n'apportent à la ration que des calories. En effet, ils fournissent également des

protéines et des vitamines indispensables, notamment des vitamines appartenant au complexe B, et lorsque le régime repose essentiellement sur des aliments dépourvus de ces substances, tels que le manioc, le maïs ou le riz fortement poli, il peut se produire de graves troubles nutritionnels. Le graphique III-2, qui montre la répartition géographique des principaux aliments de base, présente donc un intérêt considérable.

Dans ce diagramme, on a donné à chaque pays une superficie proportionnelle à sa population, ce qui fait ressortir la place relative de chacun des aliments de base dans la nutrition humaine. Pour simplifier, on n'a considéré que le principal aliment de base de chaque pays, sauf les cas où on trouve des aliments de base différents dans les différentes parties du pays. De manière générale, la denrée de base est complétée par une ou plusieurs autres, par exemple, le blé par la pomme de terre.

Une enquête faite en Egypte en 1954 montre l'influence de l'aliment de base sur l'état sanitaire<sup>2</sup>. On a constaté que la pellagre sévissait dans presque toutes les régions visitées, avec cependant une fréquence plus élevée dans les villages du nord où la céréale principale est le maïs, et moindre dans les régions côtières où la population consomme du poisson, du riz, de l'orge et du blé. Elle est également rare dans les régions où le millet et les dattes représentent une part importante de l'alimentation, ainsi que dans les villes ou villages dont les habitants, qui peuvent se procurer du blé grâce aux subventions gouvernementales, consomment moins de maïs.

La fréquence de la pellagre est en relation étroite avec la pauvreté, qui oblige les habitants à remplacer les autres céréales par le maïs. En Haute-Nubie, le nombre des pellagreux atteint 70 pour cent dans certains villages appauvris par les élévations successives du barrage d'Assouan, à la suite desquelles une grande partie de leurs terres les plus fertiles a été inondée. Un autre exemple s'observe dans la basse région du Delta voisine d'Alexandrie, où les habitants des villages côtiers se nourrissent de riz, de blé et de maïs. La pellagre y est rare, sauf dans les localités où des circonstances économiques ont obligé à modifier le régime alimentaire. Dans la ville d'Edfu, par exemple, la pêche et le tissage à la main étaient les activités principales, mais le lac où l'on pratiquait la pêche a été as-

séché pour accroître la superficie cultivable, en même temps que les tisserands étaient concurrencés de plus en plus par les tissages mécaniques. Dans de nombreux cas, le revenu familial par jour est tombé de 20 à 5 piastres (soit de 60 à 15 cents des Etats-Unis) et la pellagre est devenue sensiblement plus fréquente, car le maïs à deux piastres le kilogramme, s'est substitué au blé, qui en coûte quatre et demi. Il a donc été recommandé, pour lutter contre la pellagre, soit que l'on enrichisse le maïs en y ajoutant de la niacine au moment où il est moulu dans les villages, soit que le gouvernement subventionne l'échange du maïs des villages contre du blé.

### **REVENU ET CONSOMMATION ALIMENTAIRE**

L'importance primordiale du revenu dans la détermination du niveau et de la structure de la consommation alimentaire a été soulignée dans l'introduction au présent chapitre. Pour la plupart des produits alimentaires, la consommation par habitant augmente avec le revenu, mais à un rythme qui varie considérablement selon les produits et à différents niveaux de l'échelle des revenus. On mesure en général la variation moyenne de la consommation alimentaire correspondant à une variation donnée du revenu par un « coefficient d'élasticité » ; celui-ci représente en substance le pourcentage d'accroissement de la consommation alimentaire totale ou de la consommation de produits spécifiques, correspondant à une augmentation de 1 pour cent du revenu. Selon l'objet de la recherche, on évalue l'accroissement de la consommation soit d'après l'augmentation des dépenses, soit parfois d'après l'augmentation des quantités.

Evidemment, il est souvent difficile d'isoler l'influence du revenu sur la consommation alimentaire de celle que peuvent exercer d'autres facteurs évoluant simultanément. Le facteur prix en est un exemple, bien que son influence soit limitée dans le cas des enquêtes de consommation si, comme il arrive souvent, on effectue toutes les observations dans un espace de temps relativement bref. Les substitutions réciproques de produits voisins — viandes de bœuf et de porc, pommes et poires, par exemple — constituent une autre source de difficulté. Afin de minimiser l'influence de cet élément, on a souvent intérêt, ainsi qu'on l'a fait dans bien des exemples étudiés plus loin, à grouper sous une même rubrique, telle que « légumes et fruits » ou « pro-

<sup>2</sup> VILTER, DARBY et GLAZER, *A Survey of Pellagra and Nutritional Anaemia in Egypt, 1954*, Organisation mondiale de la santé, 1954.

## GRAPHIQUE III-2. Répartition de la population mondiale en fonction des principaux aliments de base

**NOTE :** La superficie est proportionnelle à la population. Pour chaque pays, on a indiqué le principal aliment de base (source principale de calories). La carte n'a qu'un caractère très approximatif ; on n'a pas tenu compte des petites différences locales de régime ; pour certains pays, on a indiqué deux aliments de base, voire davantage. La barre verticale ou horizontale à l'intérieur d'un pays indique l'existence d'une structure géographique nettement marquée (Chine, Inde, certains pays d'Afrique). Le cercle indique un groupe de population dont l'aliment de base diffère de celui de l'ensemble de la population (par exemple, Union Sud-Africaine). Si deux aliments de base ou plus présentent une importance à peu près égale dans le régime, sans qu'il existe à notre connaissance de répartition géographique, des diagonales divisent la superficie en segments proportionnels à la ration calorique fournie par chaque aliment (Brésil, Cuba, Paraguay, Pérou).

Seuls sont indiqués sur la carte les aliments de base les plus importants ; on n'y a pas porté les groupes de population relativement peu importants qui consomment par exemple surtout de l'orge, etc. Le groupe « racines amyacées et plantains » comprend surtout le manioc, la patate, l'igname, le taro et la banane plantain.



duits laitiers », un assez grand nombre de denrées. Il est évidemment impossible de recourir à ce moyen lorsqu'on veut étudier l'influence des variations du revenu sur la consommation d'une denrée particulière; d'autres méthodes doivent alors être appliquées pour tenir compte de l'influence variable des substitutions à différents niveaux de prix et d'autres facteurs.

Les enquêtes de consommation offrent le moyen le plus direct d'étudier l'influence du revenu sur la dépense d'alimentation; ce sont donc en premier lieu les données tirées de ces enquêtes qui seront considérées dans les pages qui suivent. On passera ensuite aux données complémentaires et probatoires tirées de bilans de produits, de bilans alimentaires d'ensemble et de séries chronologiques concernant certains pays.

### ***Enquêtes de consommation : données de base et méthode d'analyse***

On a effectué des enquêtes sur la consommation des ménages dans un certain nombre de pays, pour étudier des problèmes de nutrition, pour établir des systèmes de pondération des indices du coût de la vie ou à d'autres fins économiques. Il ne saurait être question de tirer parti de toutes ces enquêtes dans la présente étude. Pour que les résultats soient utilisables, il faut que l'échantillon soit représentatif d'un secteur assez large de la population (une ville au moins), que les ménages compris dans l'échantillon soient classés par groupes d'après la progression de revenu (ou de la dépense totale), que la consommation soit indiquée séparément pour chaque groupe, et enfin que l'on connaisse au moins le nombre total des personnes comprises dans chaque ménage.

Quatorze enquêtes récentes qui remplissaient ces conditions et avaient une vaste portée géographique ont été utilisées dans l'analyse qui va suivre. Le tableau annexe 15 donne le détail de ces enquêtes, qui ont porté sur les territoires suivants :

Afrique	Ghana (Kumasi).
Amérique	Canada, Panama, Etats-Unis.
Asie	Ceylan, Inde (Faridabad), Japon.
Europe	Autriche, Finlande, Irlande, Portugal (Lisbonne et Porto), Suède, Suisse.

On disposait également aussi d'autres données d'enquêtes sur les ménages, en Europe oc-

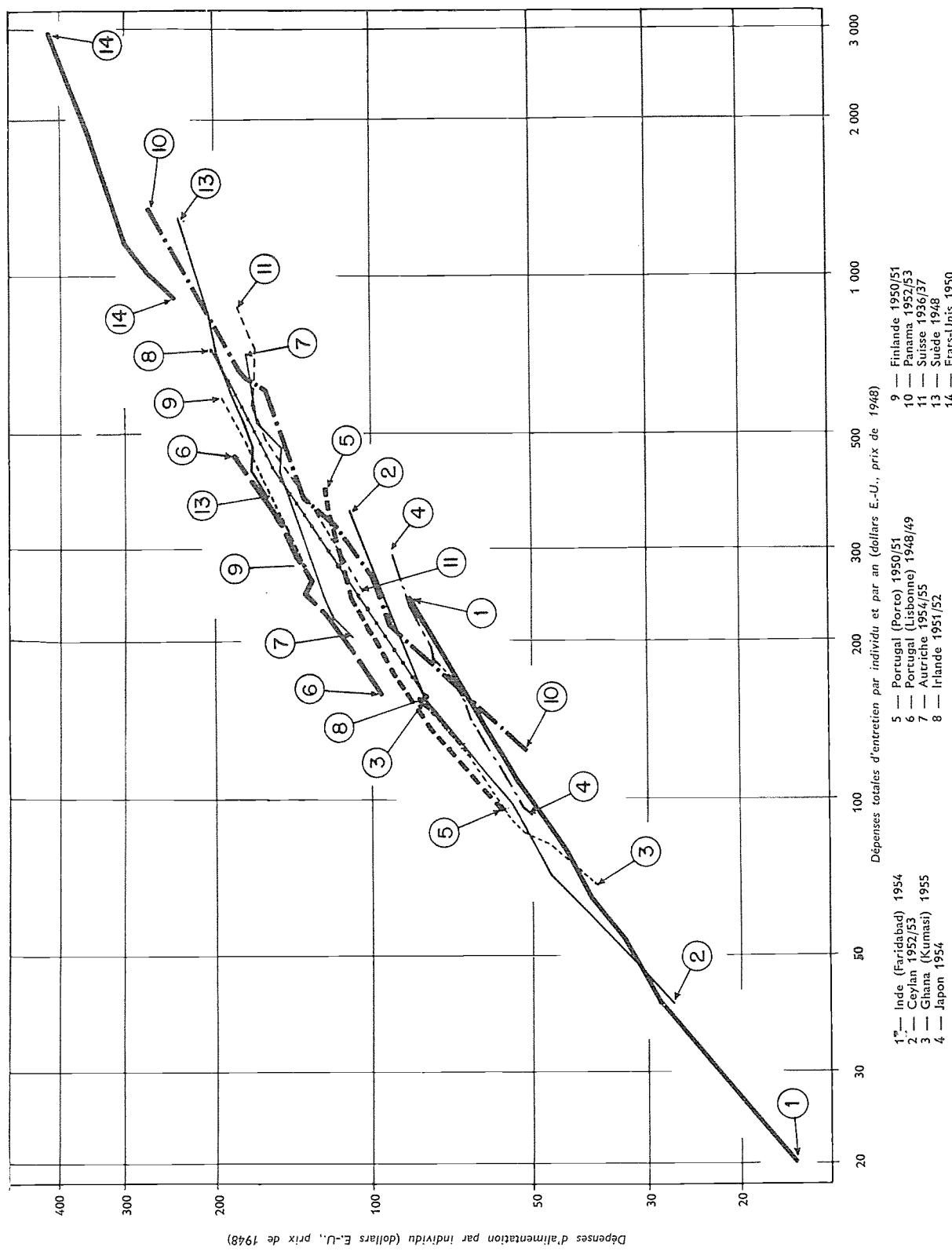
cidentale particulièrement, et il en a parfois été fait usage (dans le tableau III-1 par exemple).

Trois seulement des enquêtes utilisées dans la présente étude portent sur la population agricole aussi bien qu'urbaine ; d'une manière générale, les données présentées ci-dessous se réfèrent aux niveaux de consommation urbains. On verra plus loin que l'absence de données sur la consommation rurale à différents niveaux du revenu constitue une lacune sérieuse, spécialement si les résultats doivent être utilisés pour la planification agricole. C'est là un inconvénient particulièrement grave pour ce qui concerne les pays économiquement peu développés, où l'élément rural domine dans la population.

Avant d'exposer les principales conclusions, il est nécessaire d'indiquer brièvement les méthodes qui ont été suivies. Le niveau du revenu a dans tous les cas été déterminé en fonction de la dépense totale d'entretien plutôt que du chiffre même du revenu. Même quand ce dernier est connu il est notoirement sujet à caution. En outre, dans les ménages dont le revenu varie d'année en année, c'est la dépense totale d'entretien qui indique sans doute le mieux le niveau de vie habituel. Comme l'épargne, et généralement les charges fiscales, tendent à augmenter rapidement à mesure que le revenu s'élève, l'élasticité tend à être plus forte lorsqu'elle est calculée en fonction de la dépense totale d'entretien qu'en fonction du revenu total. La différence entre les deux coefficients varie selon les pays, mais est en gros de l'ordre de 10 pour cent.

Afin que le nombre des personnes composant le ménage ne puisse exercer d'influence, on a dans tous les cas évalué la dépense totale d'entretien et les dépenses d'alimentation par individu ; malheureusement les données disponibles ne permettent que rarement de tenir compte des différences tenant à la proportion des enfants dans le ménage, etc. On a calculé les dépenses sur une base annuelle et on les a converties, pour permettre les comparaisons, en dollars des Etats-Unis (valeur 1948), sur la base de taux de change officiels et en tenant compte des modifications de l'indice du coût de la vie aux Etats-Unis entre 1948 et l'année de l'enquête. Étant donné que les mêmes facteurs de conversion ont été appliqués à la dépense totale et aux dépenses d'alimentation, ce traitement n'a pas affecté la pente des courbes reproduites plus bas (échelle logarithmique), ni par conséquent les estimations d'élasticité ; dans certains cas, l'application de taux de change théoriques peut tenir à décaler légèrement l'ensemble de la courbe.

GRAPHIQUE III-3. Dépenses moyennes d'alimentation par habitant pour repas pris au foyer (non comprises les boissons alcooliques), en fonction du revenu individuel, déterminé en fonction de la dépense totale (échelle logarithmique)



## Dépense totale d'alimentation

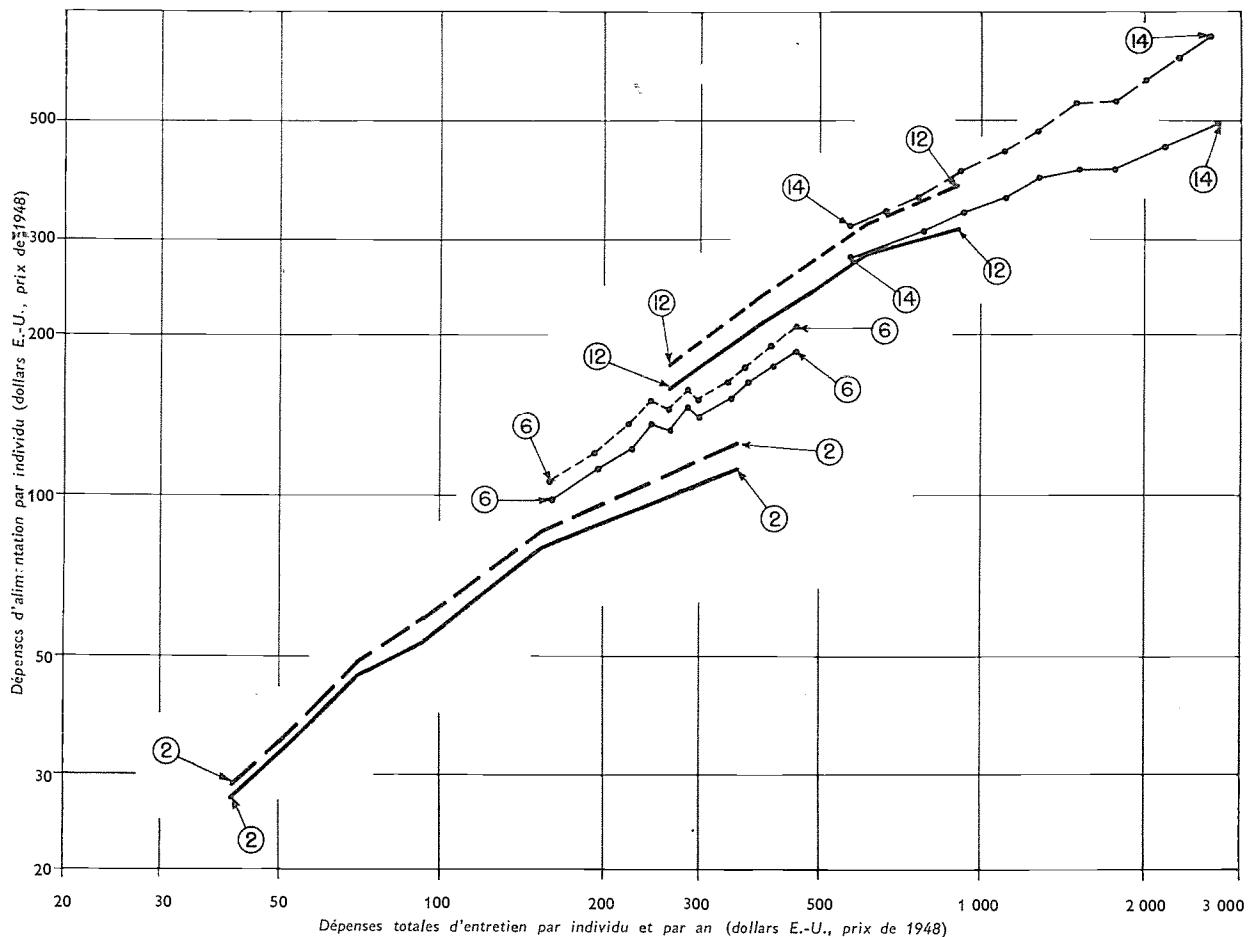
Le graphique III-3 illustre dans leur ensemble les résultats de 13 enquêtes de consommation ; il indique les dépenses totales d'alimentation (non compris les boissons alcooliques et les repas pris hors du foyer) par rapport à la dépense totale d'entretien. Les courbes des différents pays présentent une similitude remarquable, qui est l'un des résultats les plus frappants de la présente étude, et qui révèle que dans la plupart des sociétés urbaines les consommateurs réagissent d'une manière à peu près semblable, du point de vue de leurs dépenses d'alimentation, à n'importe quel niveau donné du revenu.

En considérant l'ensemble des courbes, on constate qu'elles tendent à s'aplatir aux niveaux supérieurs du revenu. Ceci confirme le fait bien

connu que la consommation alimentaire réagit de façon plus marquée à un accroissement du revenu lorsque celui-ci est faible que lorsqu'il est élevé. En fait, le coefficient d'élasticité tombe d'environ 0,75 dans la portion inférieure de la série de courbes à environ 0,4 dans la portion supérieure : en d'autres termes, quand le revenu augmente de 1 pour cent, l'accroissement des dépenses d'alimentation (amélioration quantitative ou qualitative du régime) est de l'ordre de 0,75 pour cent dans les ménages très pauvres et tombe au-dessous de 0,5 pour cent dans les ménages relativement opulents, avec, bien entendu, toutes les gradations entre ces deux extrêmes.

Ces données ont une importance évidente pour la planification agricole et elles fournissent une première indication d'ensemble sur la

**GRAPHIQUE III-4.** Dépenses moyennes d'alimentation par habitant, en fonction du revenu (a) y compris les repas pris au restaurant et les boissons alcooliques, (b) non compris les repas pris au restaurant et les boissons alcooliques (échelle logarithmique)



2. Ceylan ; 6. Portugal (Lisbonne) ; 12. France (villes de plus de 100 000 habitants, à l'exclusion de Paris) ; 14. Etats-Unis 1955.

Pour chaque pays, le pointillé représente la dépense totale y compris les repas au restaurant et les boissons alcooliques ; le trait plein, les dépenses d'alimentation pour les repas pris au foyer, non compris les boissons alcooliques.

Source : Enquêtes effectuées dans des foyers dans quatre pays.

mesure dans laquelle il convient, pour éviter les tendances inflationnistes, d'accroître les disponibilités alimentaires par habitant en fonction de tout relèvement du revenu survenant dans le cours du développement économique. Mais si ces données apportent les éléments essentiels d'appréciation sur le plan de la production, elles n'épuisent pas le sujet des dépenses de consommation. C'est ainsi qu'en tenant compte des repas pris hors du foyer et des boissons alcooliques dans le calcul des dépenses d'alimentation, on obtient des courbes beaucoup moins aplatis au sommet de l'échelle des revenus et dont le tracé se rapproche davantage de la ligne droite. Ce phénomène est évident dans le graphique III-4, qui reproduit les courbes du graphique III-3 pour quatre pays de différentes régions et à différents niveaux du revenu, à côté de courbes semblables représentant les dépenses alimentaires y compris les repas pris au restaurant et les boissons alcooliques. Il apparaît qu'aux niveaux supérieurs du revenu les consommateurs réagissent à un nouvel accroissement de ce dernier en augmentant considérablement les dépenses qu'ils consacrent à ces deux articles, dont la demande présente une très forte élasticité en fonction du revenu. Certes, ces dépenses et, en particulier, le coût des repas pris dans les restaurants relèvent peut-être davantage des «services» que de «l'alimentation», mais la manière dont elles s'accroissent avec le revenu fait penser qu'il existe encore une forte demande potentielle, même dans les pays prospères. Il s'agit là d'une tendance plus générale dont on parlera plus longuement dans une autre section.

#### **Dépenses consacrées par les consommateurs aux différentes denrées alimentaires**

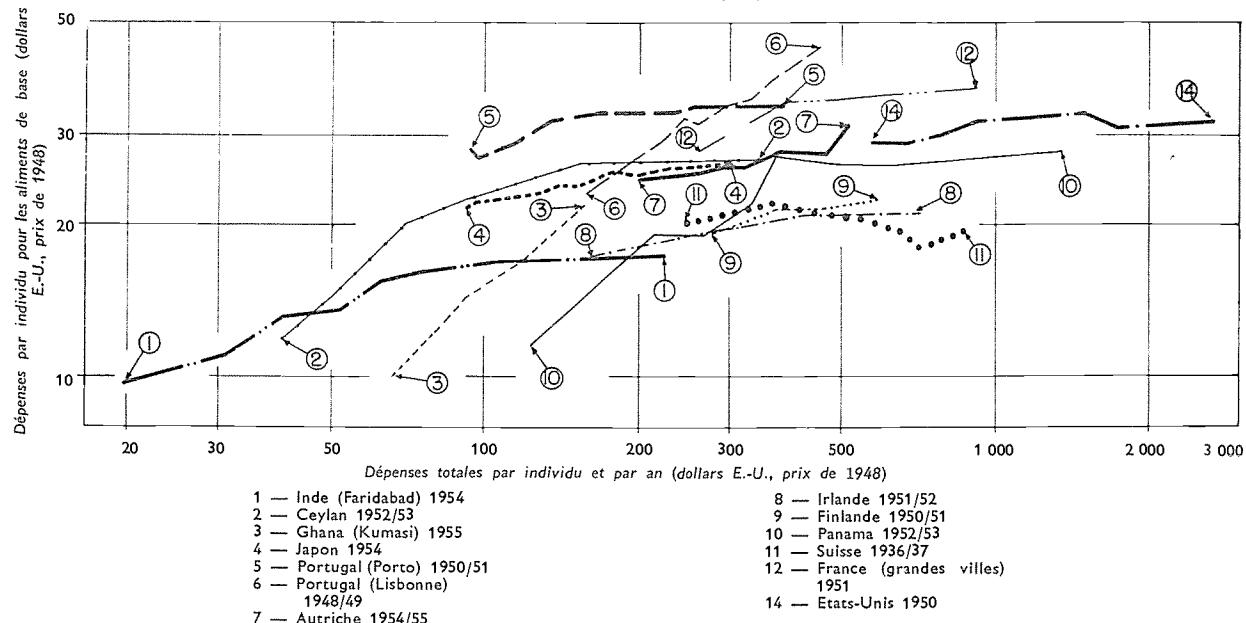
Du point de vue de la planification de la production ou de l'organisation du marketing, il est beaucoup plus intéressant de connaître l'évolution des niveaux de consommation de produits déterminés que l'élasticité de la demande alimentaire totale en fonction du revenu. Là toutefois interviennent les préférences et habitudes alimentaires et la situation présente beaucoup moins d'uniformité de pays à pays que dans les graphiques III-3 et III-4. Pourtant, si l'on considère des groupes d'aliments assez larges, une certaine similitude de comportement se dégage nettement.

#### *Dépenses consacrées aux aliments de base (céréales, pain et féculents)*

Etant donné ce qui précède, on conçoit que l'élasticité de la demande de ces produits en fonction du revenu soit inférieure à la moyenne et que les courbes de dépenses aient tendance à s'aplatir à partir d'un niveau de revenu plus bas que pour l'ensemble des denrées alimentaires (graphique III-5). Le coefficient d'élasticité est généralement de l'ordre de 0,6 dans la partie inférieure de l'échelle des revenus, mais tombe à zéro dans la partie supérieure. Les résultats d'enquête qui s'écartent le plus sensiblement de la tendance générale concernent le Ghana, Lisbonne et, dans une certaine mesure, Panama. On ne sait d'ailleurs pas très bien pourquoi l'élasticité de la demande est plus forte là qu'ailleurs; les rapports entre les prix des denrées alimentaires expliquent peut-être en partie ces cas exceptionnels.

Une analyse plus poussée des données relatives à ce groupe d'aliments révèle un certain nombre de phénomènes de substitution, spécialement aux niveaux intérieurs du revenu. Au Ghana par exemple, les denrées de base sont le manioc, les plantains et les ignames plutôt que les céréales, mais lorsque le revenu augmente, les dépenses consacrées aux aliments à base de céréales s'accroissent fortement et le coefficient d'élasticité se rapproche de 1,5 contre 0,6 dans le cas des féculents. Il est donc clair que les féculents sont considérés comme des «aliments inférieurs» par rapport aux céréales. On se souviendra qu'en Europe occidentale le pain de seigle noir était et est parfois encore considéré comme le pain des pauvres et qu'avec l'augmentation des revenus la consommation s'est graduellement déplacée vers le pain blanc fait de farine de blé. Parmi les autres substitutions de produits qui ont eu lieu au sein de ce groupe, on peut citer le remplacement du millet par le blé ou le riz en Inde, du maïs et du manioc par le blé au Brésil et du riz par le blé dans les pays d'Extrême-Orient traditionnellement consommateurs de riz. Etant donné que les consommateurs dont les revenus augmentent tendent à remplacer les aliments bon marché par des aliments plus coûteux, le fait que la dépense consacrée aux denrées féculentes de base ne diminue pas aux niveaux supérieurs du revenu ne signifie pas que la ration calorique est assurée dans la même proportion par ces denrées; au contraire, les quantités moyennes de céréales et de féculents entrant dans le régime alimentaire

GRAPHIQUE III-5. Dépenses moyennes par habitant pour pain, céréales et féculents, en fonction du revenu (échelle logarithmique)



Source : Enquêtes effectuées dans des foyers dans un certain nombre de pays.

commencent à diminuer à partir du moment où le revenu atteint un certain niveau. D'une manière générale, les données d'enquêtes ne renseignent pas suffisamment sur les quantités consommées (distinctes des dépenses) pour qu'il soit possible de démontrer ce phénomène. Toutefois, le fléchissement indiqué dans le tableau annexe I2 apparaît plus clairement dans le graphique III-7, établi d'après les données des bilans alimentaires.

#### Dépenses consacrées à d'autres denrées alimentaires

Le graphique III-6 présente, pour un certain nombre de denrées ou groupes de denrées plus coûteuses, des données comparables à celles du graphique III-5. Dans tous les cas, l'élasticité de la demande en fonction du revenu est manifestement beaucoup plus grande pour ces denrées que pour les produits de base ; dans certains cas, les courbes de la demande ne s'aplatissent pas, ou très peu, même aux niveaux supérieurs du revenu. On trouvera ci-dessous de brèves indications sur les différents produits.

**Sucre.** Aux niveaux inférieurs du revenu, l'élasticité de la demande est considérable — de l'ordre de 0,7. Le point de saturation est atteint aux niveaux supérieurs du revenu et la courbe 14 (Etats-Unis) indique clairement une élasticité « négative » ; autrement dit, au-delà d'un certain

niveau du revenu les dépenses consacrées au sucre commencent à diminuer (graphique III-6 [a]). Les différences assez considérables entre pays tiennent certainement en partie aux habitudes alimentaires, mais elles s'expliquent surtout, comme on le verra plus loin, par l'élasticité de la demande en fonction des prix (compte tenu des différences des prix de détail résultant de taxes, de prix garantis à la production, etc.).

**Légumes et fruits.** C'est le groupe de denrées qui, mis à part celui des produits d'origine animale, présente le coefficient d'élasticité le plus élevé (voisin de 1) en fonction du revenu. D'après le graphique III-6[b], la saturation n'est atteinte à aucun niveau, bien que certaines courbes (la courbe 14 par exemple) aient tendance à s'aplatir. L'augmentation des dépenses est probablement due surtout, pour les consommateurs à faible revenu, à un accroissement des quantités consommées ; aux niveaux supérieurs du revenu, elle s'explique par la préférence donnée aux produits coûteux, exigeant des services de commercialisation plus complexes.

**Produits d'origine animale (viande, poisson, œufs, lait, beurre).** Les dépenses consacrées aux produits d'origine animale sont très sensibles aux modifications du revenu (graphique III-6[c]) : le coefficient d'élasticité de la demande en fonction du revenu, qui est de 1,0 aux niveaux infé-

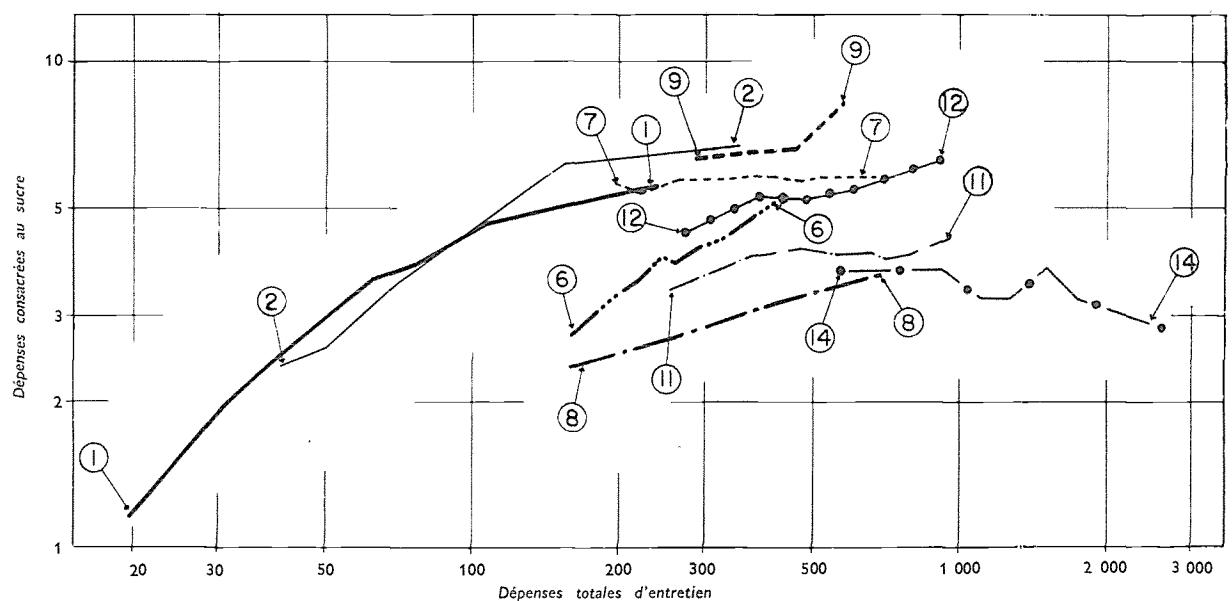
GRAPHIQUE III-6. Dépenses moyennes consacrées à certaines denrées alimentaires, par habitant et par an, en fonction du revenu individuel (dollars E.-U., prix de 1948)

1 — Inde (Faridabad) 1954  
 2 — Ceylan 1952/53  
 3 — Ghana (Kumasi) 1955  
 4 — Japon 1954

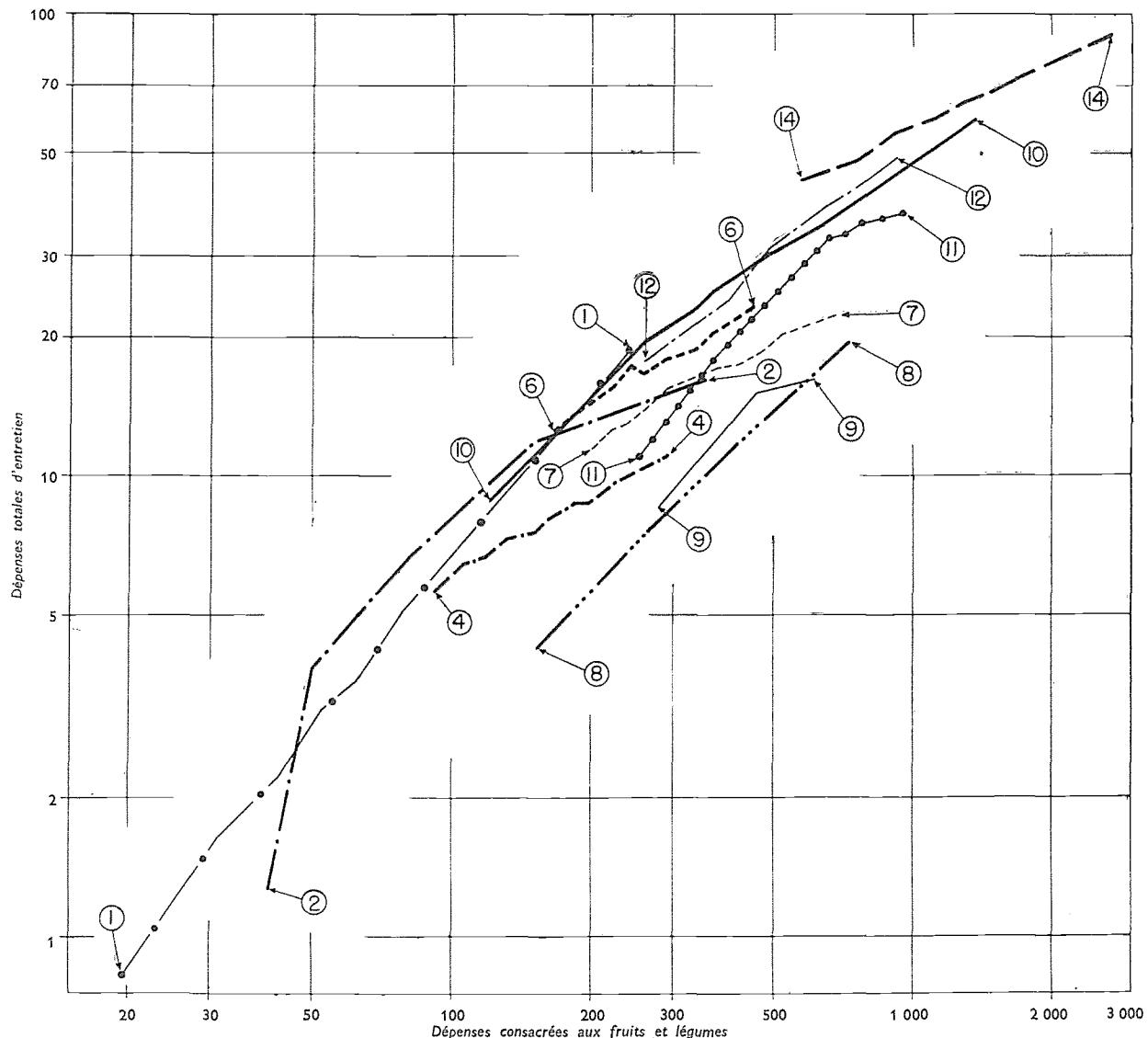
5 — Portugal (Porto) 1950/51  
 6 — Portugal (Lisbonne) 1950/51  
 7 — Autriche 1954/55  
 8 — Irlande 1951/52  
 9 — Finlande 1950/51  
 10 — Panama 1952/53  
 11 — Suisse 1936/37

12 — France (villes principales)  
 1951  
 13 — Suède 1948  
 14 — Etats-Unis 1950

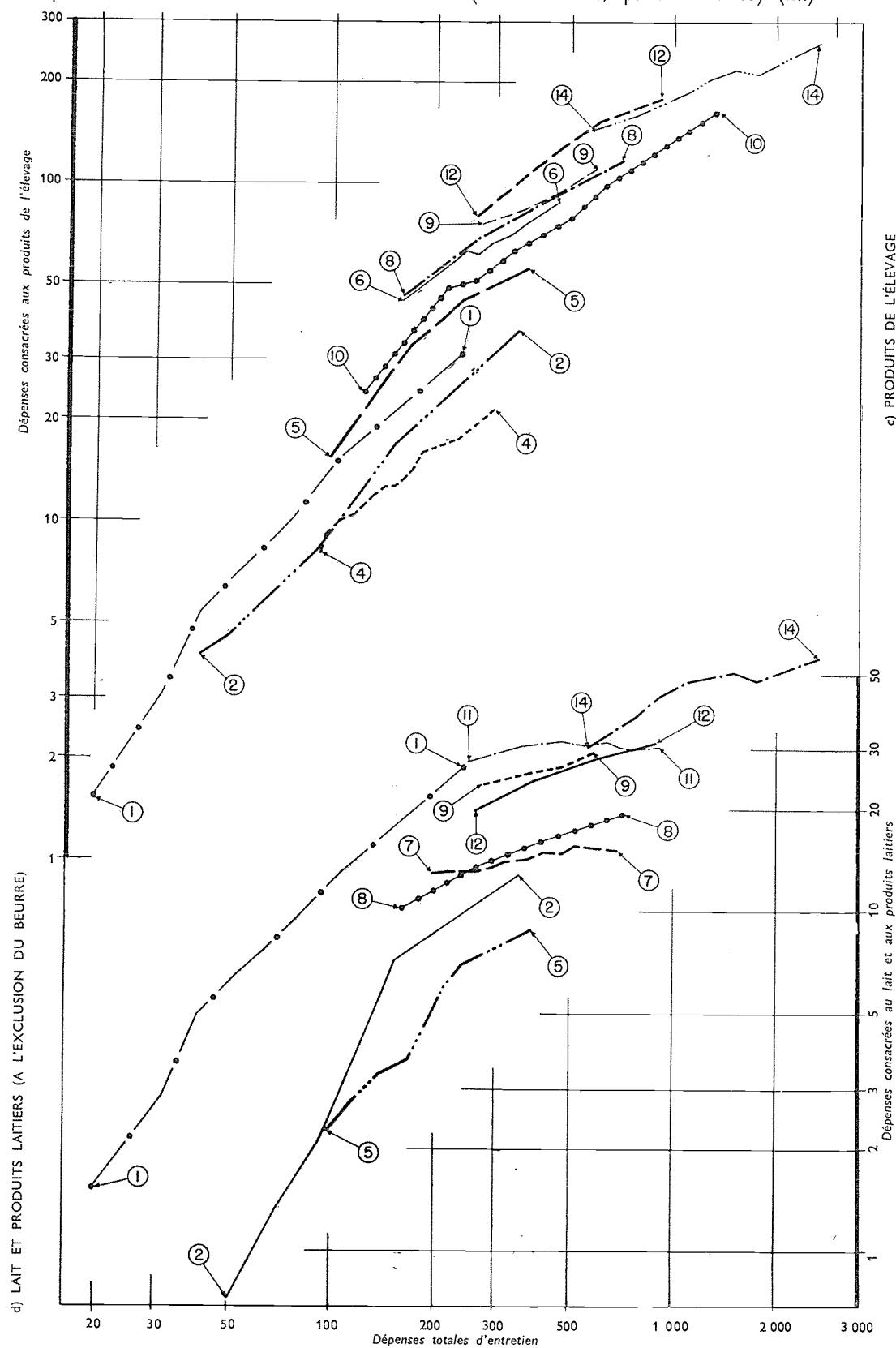
a) SUCRE



b) FRUITS ET LÉGUMES



GRAPHIQUE III-6. Dépenses moyennes consacrées à certaines denrées alimentaires, par individu et par an, en fonction du revenu individuel (dollars E.-U., prix de 1948) (fin)



rieurs du revenu, tombe à 0,4 aux niveaux supérieurs. On peut voir cependant que la pente de la courbe de chaque pays est plutôt moins accentuée que le serait celle d'une ligne passant par tous les points, sans distinction de pays. Cela s'explique sans doute par la diversité des habitudes nationales et des types de produits d'origine animale les plus largement consommés dans les divers pays. Les dépenses consacrées aux produits d'origine animale à un niveau donné du revenu sont relativement plus faibles que la moyenne dans les pays qui occupent la partie inférieure de l'échelle des revenus (comme l'Inde, Ceylan et le Japon) et relativement plus fortes dans les pays à revenu élevé (comme les Etats-Unis). Il se peut que le goût pour les produits d'origine animale se développe à mesure qu'ils deviennent plus courants dans le régime alimentaire.

Les différences entre pays deviennent encore plus nettes dans les graphiques illustrant la situation de produits déterminés : elles reflètent, d'une part, la diversité des habitudes alimentaires nationales et, d'autre part, les substitutions entre produits du groupe. C'est ainsi par exemple que la consommation de viande est relativement faible en Suisse et en Finlande où celle du lait est particulièrement élevée, ainsi qu'au Japon et au Portugal, où l'on consomme beaucoup de poisson.

Dans toutes les enquêtes, il apparaît que la consommation de poisson présente un coefficient d'élasticité assez élevé (autour de 0,6) à tous les niveaux du revenu ; bien entendu, le volume de la consommation de poisson à un niveau donné quelconque du revenu varie largement selon les pays en fonction des disponibilités, qui, à leur tour, influencent probablement les habitudes alimentaires et aussi les prix.

Pour la *viande*, l'élasticité de la demande diminue sensiblement lorsque le revenu augmente : le coefficient d'élasticité, qui est d'environ 1,5 au niveau le plus bas du revenu, tombe à environ 0,3 au niveau le plus haut. Le graphique des *œufs* (non reproduit ici) est très semblable à celui de la viande.

Pour le *lait* et les *produits laitiers* le coefficient d'élasticité est très élevé (plus de 1,0) aux niveaux de revenu les plus bas et il est clair qu'une augmentation du pouvoir d'achat dans les pays à faibles revenus, comme l'Inde et Ceylan (courbes 1 et 2) aurait pour effet d'accroître considérablement la demande de lait. D'un autre côté, dans les pays à forte consommation laitière, comme l'Autriche, la Finlande et la

Suisse (courbes 7, 9 et 11), l'élasticité est très faible — autour de 0,2 — et un accroissement du revenu ne provoquerait pas de nouvelle augmentation substantielle (graphique III-6 [d]).

*Beurre.* Pour le beurre seul, le coefficient d'élasticité est généralement de l'ordre de 0,5 et, d'après les enquêtes qui ont pu fournir des renseignements à cet égard, il ne varie pas beaucoup aux différents niveaux du revenu. Les données disponibles sont insuffisantes pour permettre une analyse assez poussée en ce qui concerne les pays qui occupent l'extrémité inférieure de l'échelle des revenus, mais il est probable que le coefficient d'élasticité y serait plus élevé. On a constaté que l'élasticité était particulièrement réduite en Irlande (0,1), pays qui consomme beaucoup de beurre. La valeur absolue des dépenses varie considérablement selon les pays, à n'importe quel niveau du revenu, en partie à cause des substitutions qui interviennent entre le beurre et d'autres matières grasses.

*Matières grasses (autres que le beurre).* Dans les pays à faible revenu, comme l'Inde, Ceylan, le Ghana et le Portugal, les dépenses augmentent rapidement avec le revenu et l'élasticité est de l'ordre de 0,8. Dans les pays à revenu élevé, les dépenses à ce titre atteignent le sommet de l'échelle, du fait que le beurre se substitue à d'autres matières grasses.

*Thé et café.* L'élasticité de la demande va de 1,0 à 0,3 environ entre le point le plus bas et le point le plus haut de l'échelle des revenus. La valeur absolue à un niveau donné du revenu varie largement de pays à pays selon les habitudes des consommateurs et les prix relatifs.

*Boissons alcooliques.* Les dépenses de cet ordre sont généralement très sensibles aux variations du revenu et l'élasticité est de l'ordre de 1,0. Aucune enquête ne fait apparaître que le taux d'accroissement des dépenses en fonction de l'augmentation du pouvoir d'achat diminue aux niveaux supérieurs du revenu, mais il est difficile de dire dans quelle mesure la progression des dépenses doit être attribuée à une plus forte consommation et dans quelle mesure à une préférence pour les boissons plus coûteuses. Il existe cependant des différences sensibles entre pays, qui s'expliquent par les habitudes des consommateurs, les disponibilités régionales et les prix.

*Repas pris hors du foyer.* On a déjà vu que les dépenses consacrées aux repas pris hors du foyer

sont sujettes à une forte élasticité en fonction du revenu. Sauf à Ceylan et en Suisse, le coefficient d'élasticité indiqué dans les rapports d'enquêtes va de 1,2 à 2,4 et ce sont ces valeurs exceptionnellement élevées qui expliquent en grande partie pourquoi l'élasticité de la demande apparaît plus constante tout au long de l'échelle des revenus lorsqu'on considère les dépenses alimentaires dans leur ensemble (graphique III-4). Les courbes des divers pays — à l'exception de l'Irlande — suivent d'assez près la même ligne de régression.

L'accroissement des dépenses consacrées à des repas pris hors du foyer dans les pays à revenu élevé peut être stimulé par les facteurs suivants : a) le coût des services — qui entre pour une bonne part dans le prix d'un repas pris au restaurant — augmente dans les pays à revenu élevé ; et b) la pénurie de personnel domestique dans ces pays peut inciter les gens à prendre plus souvent leurs repas hors de chez eux. L'augmentation du pouvoir d'achat et les diverses transformations sociologiques qui accompagnent le développement économique ont donc de grandes chances d'accroître les dépenses à ce titre, sauf que cela affecte beaucoup la demande totale de produits agricoles au niveau de la production.

### ***Elasticité des dépenses d'alimentation en fonction du revenu - Généralités***

Cette analyse de 14 enquêtes de consommation, portant sur une échelle des revenus beaucoup plus étendue qu'elle ne l'est en général dans un même pays, a pour principal intérêt de montrer que pour la plupart des denrées alimentaires l'élasticité de la demande en fonction du revenu varie très largement selon le niveau du revenu. Les matières grasses (autres que le beurre) en offrent un exemple frappant : le coefficient d'élasticité des dépenses à ce titre va en effet d'environ 0,8 au niveau le plus bas du revenu à zéro au niveau le plus haut (où l'on observe même parfois une légère élasticité négative). La même tendance se manifeste clairement pour la plupart des articles, à l'exception des boissons alcooliques, des repas pris hors du foyer et peut-être du beurre et du poisson. Il convient de souligner que ces données concernent les dépenses et non les quantités consommées et qu'elles tiennent compte d'importants phénomènes de substitution de produits (préférence donnée par les consommateurs à des produits de meilleure qualité, etc.)

La plupart des estimations qui sont publiées à propos de l'élasticité des dépenses d'alimentation en fonction du revenu concernent des pays à revenu moyen ou élevé. Ces estimations concordent généralement avec les observations rapportées plus haut ; mais il n'est peut-être pas inutile de souligner qu'étant donné que le degré d'élasticité varie selon le niveau du revenu, elles s'appliquent seulement aux pays ayant atteint à peu près le même stade de développement économique que ceux où elles ont été faites. On ne saurait, sans s'exposer à de sérieuses erreurs, les utiliser pour des pays insuffisamment développés, où le niveau moyen du revenu est plus bas.

Le tableau III-1 permet de comparer les données fournies plus haut avec une série représentative de données publiées au sujet de l'élasticité des dépenses en fonction du revenu. Certaines des données publiées (EC) sont tirées d'enquêtes de consommation et d'autres (SC) de séries chronologiques généralement basées sur les bilans de produits relatifs aux pays considérés. La source des données est indiquée dans tous les cas. On notera qu'à de rares exceptions près les coefficients obtenus correspondent aux indications des graphiques III-5 et III-6.

Pour calculer les coefficients d'élasticité en fonction du revenu à partir de séries chronologiques, on a généralement recours à l'analyse de corrélation multiple, qui permet d'éliminer l'influence de facteurs autres que le revenu par habitant, tels que prix d'un produit particulier, prix de produits très voisins, évolution du goût des consommateurs, etc. Dans deux cas — Suède et Etats-Unis — les données originales avaient trait au niveau du revenu global, et non à la dépense totale d'entretien. Étant donné que, pour des raisons qui ont déjà été exposées, les coefficients d'élasticité sont plus faibles en fonction du revenu qu'en fonction de la dépense totale d'entretien, on a appliqué à ces données un facteur de correction, afin de permettre des comparaisons<sup>3</sup>. Il convient d'ajouter qu'un très

<sup>3</sup> Le coefficient d'élasticité par rapport au revenu est égal au coefficient d'élasticité par rapport à la dépense totale d'entretien, multiplié par le coefficient d'élasticité de la dépense totale d'entretien par rapport au revenu. Ce dernier coefficient était voisin de 0,94 lors de l'enquête effectuée en Suède en 1933 auprès des ouvriers et petits employés. L'enquête sur l'alimentation effectuée aux Etats-Unis en 1948 n'avait pas fourni de données sur la dépense totale d'entretien ; c'est donc d'après l'enquête de 1950, effectuée parmi les populations de grandes villes, qu'a été mesurée l'élasticité de la dépense totale d'entretien par rapport au revenu (0,77). Pour

grand nombre d'estimations d'élasticité en fonction du revenu ont été effectuées, particulièrement aux Etats-Unis, sur la base de séries chronologiques portant sur les quantités totales de produits donnés offertes au consommateur et parfois sur la production. Les estimations utilisées dans le tableau III-1 sont représentatives. Toutefois, si l'on compare les différents auteurs, on constate que les valeurs effectivement indiquées — qu'il s'agisse des coefficients d'élasticité au niveau du détail, comme dans le tableau III-1, ou de maintes autres estimations analogues faites au niveau de la production — diffèrent assez notablement selon la méthode de calcul employée, les autres variables entrant en ligne de compte, la période couverte par les données, etc.

Ce problème a été souligné dans une étude sur les tendances de la consommation au Royaume-Uni<sup>4</sup>. « Sur la base des changements intervenus au cours des trois ou quatre dernières années, on pourrait estimer que le coefficient d'élasticité de la demande alimentaire en fonction de la dépense ... est de l'ordre de 0,6 ... Mais il existe une certaine contradiction dans les faits. Si l'on se fonde principalement sur la structure de la consommation que révèlent les études sur les budgets familiaux, plutôt que sur les tendances récentes de la consommation nationale, on peut supposer que le coefficient d'élasticité n'est pas supérieur à 0,4 environ ... On obtient un chiffre du même ordre en comparant la dépense totale relative de consommation au Royaume-Uni et aux Etats-Unis avec la dépense relative de consommation alimentaire. » Une autre publication récente du Royaume-Uni<sup>5</sup>, basée sur l'enquête nationale de consommation, situe le coefficient d'élasticité de la demande alimentaire par rapport à la dépense totale à un niveau encore plus bas — environ 0,31 en été et 0,25 en hiver.

On peut donc conclure qu'il serait illégitime d'attribuer une signification trop générale aux estimations d'élasticité de la dépense d'alimen-

obtenir les coefficients d'élasticité en fonction de la dépense totale d'entretien on a donc multiplié par  $\frac{1}{0,94}$  et  $\frac{1}{0,77}$  les coefficients d'élasticité en fonction du revenu indiqués par les statisticiens suédois et américains respectivement.

<sup>4</sup> E.A.G. ROBINSON, « Agriculture's Place in the National Economy ». Proceedings of Conference « Agriculture in the British Economy », Imperial Chemical Industries, Ltd., mars 1957, p. 22.

<sup>5</sup> J.A.C. BROWN, « The Consumption of Food in Relation to Household Composition and Income », *Econometrica*, Vol. 22, N° 4, octobre 1954.

tation. Il faut plutôt considérer que ces estimations indiquent l'ordre de grandeur des réactions de la demande aux variations du revenu.

### *Influence, sur les recettes agricoles, des variations des dépenses alimentaires au niveau du détail*

Il convient de noter ici que toutes les données précédentes concernent les dépenses au niveau du détail. Les prix de détail sont plus élevés que les prix agricoles ; les coûts de distribution sont relativement inélastiques et tendent même à augmenter dans les pays à revenu élevé (traitement et services plus complexes, meilleure rétribution des employés du secteur de distribution). Il s'ensuit que l'accroissement du revenu aura des effets moins prononcés sur les recettes et les revenus agricoles qu'au niveau du détail.

Une économiste, Miss Burk<sup>6</sup>, a fait aux Etats-Unis une tentative intéressante pour mesurer les répercussions, sur les recettes agricoles brutes, d'un accroissement du revenu disponible des consommateurs. Elle a établi à cet effet une distinction entre deux éléments majeurs qui déterminent le prix de détail des denrées alimentaires : 1) valeur des produits agricoles à la ferme ; 2) valeur ajoutée (traitement et marketing). Miss Burk a constaté que l'élasticité-revenu des dépenses de la consommation alimentaire mesurée d'après la valeur des produits à la ferme était de 0,15, tandis que l'élasticité-revenu mesurée d'après la valeur ajoutée après traitement et marketing était de 0,7. L'élasticité-revenu de la dépense d'alimentation au niveau du détail (valeur 1 + 2) est égale à 0,4, moyenne pondérée des coefficients 0,15 et 0,7. En d'autres termes, à une augmentation de 10 pour cent du revenu disponible par habitant correspond une augmentation de 4 pour cent des dépenses d'alimentation de chaque consommateur. Mais en même temps, les recettes agricoles n'augmentent que de 1,5 pour cent, tandis que la valeur ajoutée (traitement et marketing) augmente de 7 pour cent. Pour évaluer les perspectives de la demande de produits agricoles, il serait donc indispensable de distinguer entre les tendances des dépenses d'alimentation mesurées d'après le prix de détail et les tendances de la consommation alimentaire mesurées d'après le prix agricole.

<sup>6</sup> MARGUERITE C. BURK, « Changes in Food Expenditure, 1929 to 1956 », manuscrit.

TABLEAU III-1. — COMPARAISON ENTRE LES COEFFICIENTS D'ÉLASTICITÉ INDIVIDUÉS DANS LES GRAPHIQUES III-3 A III-6 ET DIVERSES ESTIMATIONS PUBLIÉES AU SUJET DE L'ÉLASTICITÉ DES DÉPENSES D'ALIMENTATION PAR RAPPORT À LA DÉPENSE TOTALE D'ENTRETIEN

RUBRIQUES	France		Pays-Bas	Suède		Royaume-Uni	Etats-Unis		Enquêtes de consommation citées dans la présente étude
	EC (a)	EC (b)	SC (a)	EC (a)	SC (b)	EC (a)	EC (a)	SC (b)	
Dépense alimentaire totale (boissons comprises) . . .	0,7	0,6		0,53		0,6			
Denrées alimentaires consommées au foyer <sup>1</sup> . . .	0,64	0,58			0,7	0,54			0,75 — 0,4
Pain et céréales . . . . .	0,32	0,27		0,43	— 1,14	0,25	0,03		
Féculents . . . . .	0,2	0,3			— 0,46	0,2	0,6		
Légumineuses . . . . .	0,2	0,0				0,0	— 0,9		
Sucre . . . . .	0,3	0,1	0,26	0,24	1,46	0,1	0,26		0,7 — négative
Légumes et fruits . . . . .	0,9	0,7	31,12	0,68	1,44	1,1	0,55		1 environ
Produits d'origine animale	0,7	0,6		0,42		0,6	0,43	0,47	1,0 — 0,4
Viande . . . . .	0,8	0,6	41,0	0,51	50,82	0,6		60,51	1,5 — 0,3
Poisson . . . . .	0,9	1,2		0,6	0,43	1,0			
Œufs . . . . .	0,8	0,5		0,54		0,6	0,29	0,57	0,6 environ
Lait et produits laitiers (non compris le beurre) . . . . .	0,4	0,5	70,55 et 0,65	0,29	0,6	0,5	0,42		1,0 — 0,2
Beurre . . . . .	0,7	0,6		0,7		0,4			0,5 environ
Matières grasses . . . . .	0,4	0,2		0,35	0,31	0,0	0,13		0,8 — 0,0
Thé et café . . . . .	0,5	0,4			0,28	0,15			
Boissons alcooliques . . . .	0,9	0,9		1,13	1,05	1,3			1 environ
Repas pris en dehors du foyer . . . . .				2,25	1,38				1,2 — 2,4

EC = Enquête de consommation SC = Série chronologique

<sup>1</sup> Y compris le chocolat. — <sup>2</sup> Y compris les légumineuses. — <sup>3</sup> Tomates seulement. — <sup>4</sup> Viande de bœuf seulement. — <sup>5</sup> Y compris les œufs. — <sup>6</sup> Des coefficients d'élasticité distincts ont été calculés pour certaines viandes : porc 0,72, bœuf 0,73, poulet 1,01. — <sup>7</sup> Fromage et lait respectivement.

SOURCE: France (a et b) — J. VORANGER, « L'élasticité des dépenses des ménages », *Annales de recherches et d'documentation sur la consommation*, CREDOC, avril-juin 1956. (a) concerne les villes de plus de 100 000 habitants (non compris Paris) et porte sur 1 729 ménages; (b) concerne Paris seulement et porte sur 275 ménages. Les deux enquêtes ont eu lieu en 1951.

Pays-Bas — W. H. SOMERMEIJER et H.C. Bos, « Vues d'ensemble sur les études de la demande aux Pays-Bas », Bureau central des statistiques, Rapport E 18, La Haye. Les séries chronologiques se rapportent à la période de l'entre-deux guerres.

Suède — (a) H. WOLD en collaboration avec L. JURÉEN, *Demand Analysis, a Study in Econometrics*, New York, John Wiley, 1953, tableaux 16.5.2 et 16.5.3. L'enquête (entreprise en 1933) porte sur 1 050 ménages d'ouvriers et de petits employés; (b) R. BENTZEL et autres, *Den privata konsumtionen i Sverige, 1931-65*, Industriens Utredningsinstitut, Stockholm, 1957. Séries chronologiques 1931-55.

Royaume-Uni — R. STONE, *The Measurement of Consumers' Expenditure and Behaviour in the United Kingdom, 1920-38*, Cambridge University Press, tableaux 104, 105. D'après les résultats d'enquêtes sur 3 589 ménages (ouvriers et classes moyennes) 1937-39.

Etats-Unis — (a) K.A. FOX, « Factors Affecting Farm Income, Farm Prices and Food Consumption », *Agricultural Economics Research*, juillet 1951, tableau 10. L'enquête (1948) porte sur 1 358 ménages urbains de deux personnes ou plus; (b) K.A. FOX, « Factors Affecting Farm Income, Farm Prices and Food Consumption », *Agricultural Economics Research*, juillet 1951, p. 76, et K.A. FOX, *The Analysis of Demand for Farm Products*, United States Department of Agriculture, Bulletin 1801. Les séries chronologiques portent sur la période 1922-41.

Il est probable que la différence entre les coefficients d'élasticité au niveau de la production et au niveau du détail soit plus grande aux Etats-Unis qu'ailleurs, mais il ne semble pas que des données comparables soient disponibles pour d'autres pays. Des considérations analogues vaudraient sans doute dans une grande mesure et influencerait toute estimation des effets de l'accroissement du revenu national sur les recettes et les revenus agricoles.

### Influence des variations du revenu sur le volume des achats de denrées alimentaires

Les données présentées jusqu'ici (abstraction faite des estimations tirées de séries chronologiques suédoises et américaines, qui figurent dans le tableau III-1) se réfèrent toutes aux coefficients d'élasticité des dépenses. Ce sont ceux qui ont le plus d'importance pour la pla-

nification générale de l'économie, du point de vue des risques d'inflation, par exemple, ou de formation de stocks excédentaires. Pour organiser la production agricole ou les importations alimentaires, cependant, il est encore plus important de connaître l'influence des variations du revenu sur les quantités achetées, abstraction faite du déplacement de la consommation vers des produits de meilleure qualité ou ayant subi un traitement plus poussé.

Pour les raisons indiquées dans le paragraphe précédent, l'élasticité des quantités achetées est généralement plus faible que celle des dépenses. On peut s'en rendre compte d'après le tableau III-2, qui offre une comparaison de l'élasticité-revenu des dépenses et des quantités achetées, d'après des enquêtes de consommation effectuées aux Etats-Unis et au Royaume-Uni. Le rapport entre ces deux coefficients d'élasticité est analogue dans les deux pays. D'un pays à l'autre, cependant, les différences sont accentuées par le fait que l'enquête américaine remonte à 1948, période de prospérité, et porte sur tous les ménages urbains, tandis que l'enquête britannique a été effectuée durant la période de crise des années trente et ne porte que sur des ménages ouvriers.

En général, les enquêtes sur lesquelles se fondent les analyses qui précèdent ne renseignent pas suffisamment sur les quantités achetées pour

permettre d'étudier la question. On peut cependant obtenir quelques indications en comparant au revenu national par habitant les disponibilités alimentaires par habitant, telles qu'elles ressortent des bilans alimentaires publiés pour plusieurs pays. Cette analyse fait l'objet de la section suivante.

### **Données tirées des bilans alimentaires**

Les bilans alimentaires de 38 pays, publiés par la FAO, indiquent, pour les principales denrées, la quantité moyenne (en grammes) disponible par habitant et par jour, ainsi que le nombre de calories, la quantité de protéines, etc., fournis par le régime alimentaire. Ils indiquent aussi la quantité de principes nutritifs fournie par les divers aliments, ce qui permet d'additionner les éléments du régime. Les moyennes nationales, pour la période 1951-53, ont été portées sur les graphiques qui suivent, en fonction du revenu national par habitant pour la même période, exprimé en dollars des Etats-Unis, valeur 1948. Les données du revenu national sont tirées de publications des Nations Unies.

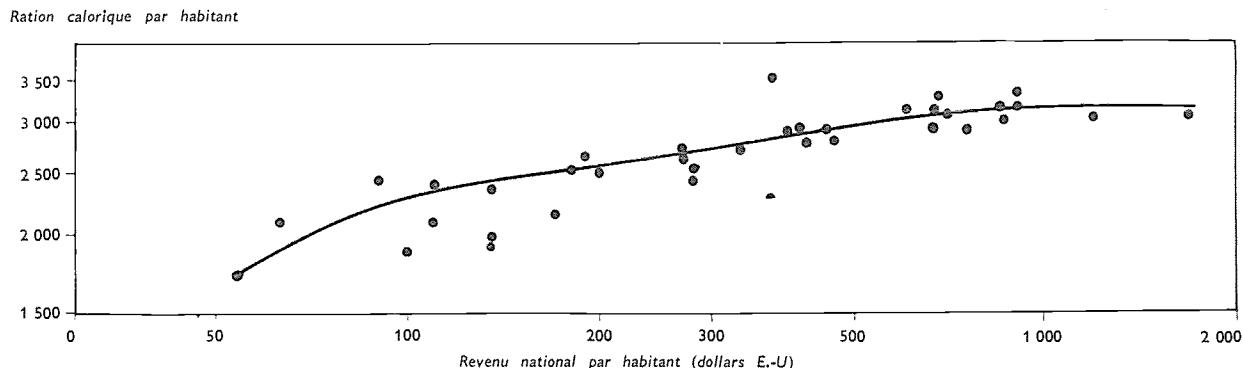
Le graphique III-7 (a) indique en équivalent de calories la quantité totale d'aliments disponible pour la consommation, par rapport au revenu national moyen. Les points sont assez

TABLEAU III-2. — COMPARAISON DES COEFFICIENTS D'ÉLASTICITÉ, EN FRACTION DU REVENU, DE LA DÉPENSE D'ALIMENTATION ET DU VOLUME DES ACHATS ALIMENTAIRES, AUX ETATS-UNIS ET AU ROYAUME-UNI

PRODUITS	Etats-Unis 1948 <sup>1</sup>			Royaume-Uni 1937-39 <sup>2</sup>		
	Dépense	Quantité	Taux différentiel de qualité	Dépense	Quantité	Taux différentiel de qualité
Pain et céréales . . . . .	0,02	-0,21	0,23	0,36	0,26	0,10
Sucre et sucreries . . . . .	0,20	-0,07	0,27			
Matières grasses . . . . .	0,13	-0,04	0,17			
Pommes de terre et patates. . .	0,05	-0,05	0,01			
Fruits. . . . .	{ 0,42	0,33	0,09	{ 1,20	1,09	0,11
Légumes. . . . .				{ 0,62	0,52	0,10
Viande . . . . .	{ 0,36	0,23	0,13	{ 0,69	0,50	0,19
Poisson . . . . .				{ 0,84	0,56	0,28
Œufs . . . . .	0,22	0,20	0,02			
Produits laitiers . . . . .	40,32	40,23	40,09	50,53	50,47	50,06

<sup>1</sup> K.A. FOX, « Factors affecting Farm Income, Farm Prices and Food Consumption », *Agricultural Economics Research*, juillet 1951. — <sup>2</sup> D'après PRAES et HOUTHAKKER, *The Analysis of Family Budgets, with an Application to Two British Surveys*, Cambridge University Press, 1955. — <sup>3</sup> Viande, volaille et poisson. — <sup>4</sup> Non compris le beurre. — <sup>5</sup> Y compris les matières grasses.

GRAPHIQUE III-7 (a). Ration calorique moyenne par habitant (estimation), dans certains pays, en fonction du revenu national par habitant, 1951-53 (échelle logarithmique)



dispersés, ce qui est normal étant donné la nature nécessairement un peu imprécise des estimations et les nombreux autres facteurs qui peuvent influencer la relation. Ce graphique permet néanmoins de conclure une fois de plus que, d'une manière générale, la consommation alimentaire totale augmente assez rapidement avec le revenu au niveau le plus bas de ce dernier, puis à un rythme assez constant jusqu'au niveau le plus élevé du revenu, où la courbe tend à s'aplatir. La pente moyenne, pour cette mesure de la consommation où n'intervient aucun élément qualitatif, correspond à un coefficient d'élasticité de 0,1 en fonction du revenu.

Toutefois, on a déjà vu que si la ration calorique est plus forte dans les pays à revenu élevé, le fait peut s'expliquer en partie par une différence de besoins énergétiques ; en effet, dans bon nombre de pays insuffisamment développés, la proportion plus grande d'enfants, le poids corporel relativement faible des adultes et la chaleur du climat, sont autant d'éléments qui tendent à réduire les besoins moyens en calories. C'est pourquoi dans le graphique III-7(b) on a pris pour coordonnées les revenus nationaux par habitant et les disponibilités de calories exprimées en pour cent des besoins moyens estimés<sup>7</sup>. Ici les points sont moins disséminés et la courbe plus horizontale. Elle donne l'impression que même dans les pays à faible revenu les quantités moyennes de denrées alimentaires disponibles par habitant ne sont pas très inférieures aux besoins énergétiques minimums. Cela ne signifie pas, bien entendu, qu'il n'y a pas eu d'individus sous-alimentés durant la période considérée. Il existe dans tous les pays des inégalités entre les régimes de différents groupes

de population et lorsque ces inégalités sont très marquées les disponibilités alimentaires moyennes doivent dépasser sensiblement les besoins moyens pour que les groupes dont la consommation est la plus faible soient convenablement nourris.

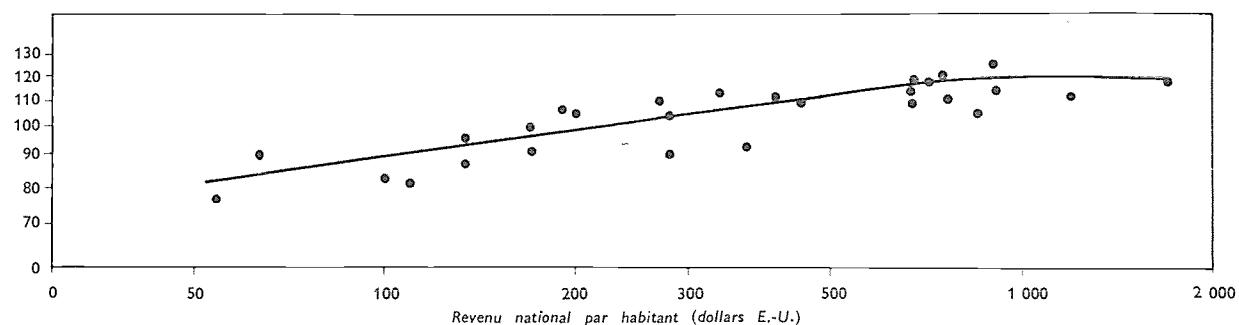
*Aliments de base.* Le graphique III-8 représente (d'après les bilans alimentaires) l'apport calorique moyen, par habitant et par jour, des céréales et féculents, en fonction du revenu national moyen par habitant. La courbe (a) indique uniquement les quantités utilisées directement pour la consommation humaine. Elle indique clairement que la consommation de céréales et féculents augmente avec le revenu aux niveaux les plus bas de ce dernier, et diminue aux échelons supérieurs de revenu, ces denrées étant alors remplacées par des produits plus coûteux. La courbe est en net contraste avec un graphique précédent (III-5), qui illustrait les dépenses consacrées aux aliments de base au niveau du détail. Le fléchissement n'apparaît pas dans ce graphique, du fait que les personnes à revenu élevé consomment davantage de céréales et denrées à base de céréales plus coûteuses et ayant subi un traitement plus poussé.

La courbe (a) est fort instructive du point de vue nutritionnel, mais moins du point de vue de la planification agricole. Ce genre de produits ne sert pas uniquement à la consommation humaine directe et lorsque les revenus moyens s'élèvent, les quantités directement utilisées pour la consommation diminuent, mais les autres utilisations augmentent : par exemple, fabrication de la bière et autres boissons alcooliques, usages industriels — amidon, alcool industriel, etc. — et surtout alimentation animale. La courbe (b) représente donc, également en équivalent de calories, les quantités totales

<sup>7</sup> FAO, *Deuxième enquête mondiale sur l'alimentation*, 1952.

GRAPHIQUE III-7 (b). Ration calorique par habitant (estimée), en pourcentage des besoins en calories (estimés), en fonction du revenu national par habitant, 1951-53 (échelle logarithmique)

Ration calorique par habitant (estimée) en pourcentage des besoins



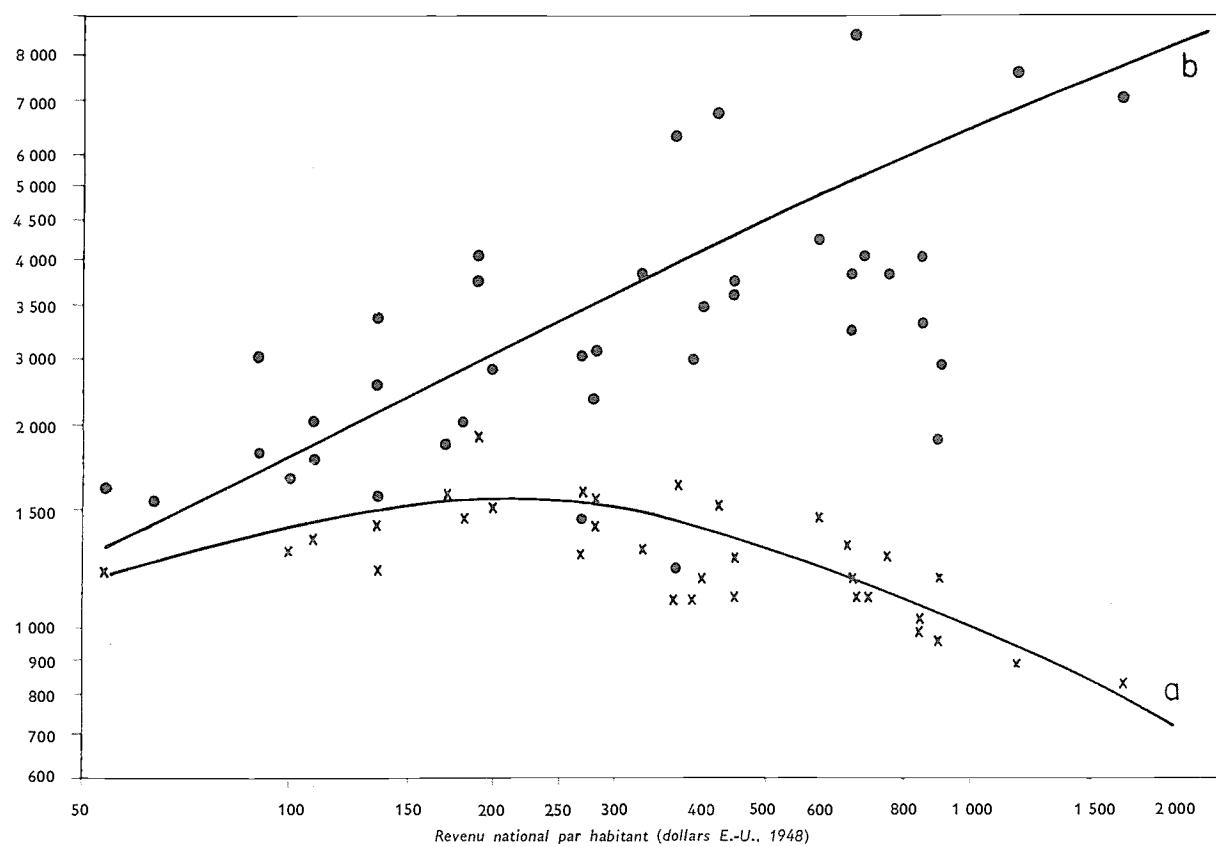
de ces produits utilisées à toutes fins, par rapport au revenu national. Elle montre clairement que les besoins ne diminuent pas aux niveaux supérieurs du revenu, mais vont plutôt en augmentant régulièrement. C'est évidemment sur cette deuxième courbe que l'on doit se fonder pour estimer les quantités totales d'aliments de

base qu'il faut produire ou se procurer par d'autres moyens.

Les points sont assez dispersés et on n'a pas essayé d'estimer le coefficient d'élasticité. Cette dispersion est dans la logique des choses, étant donné les différences que présentent les régimes alimentaires et plus encore les pratiques

GRAPHIQUE III-8. Consommation par habitant de céréales et de féculents (calories) dans différents pays, en fonction du revenu national par habitant (échelle logarithmique)

Nombre de calories



Source : FAO

x = Quantités utilisées directement pour l'alimentation humaine

● = Quantités utilisées à toutes fins

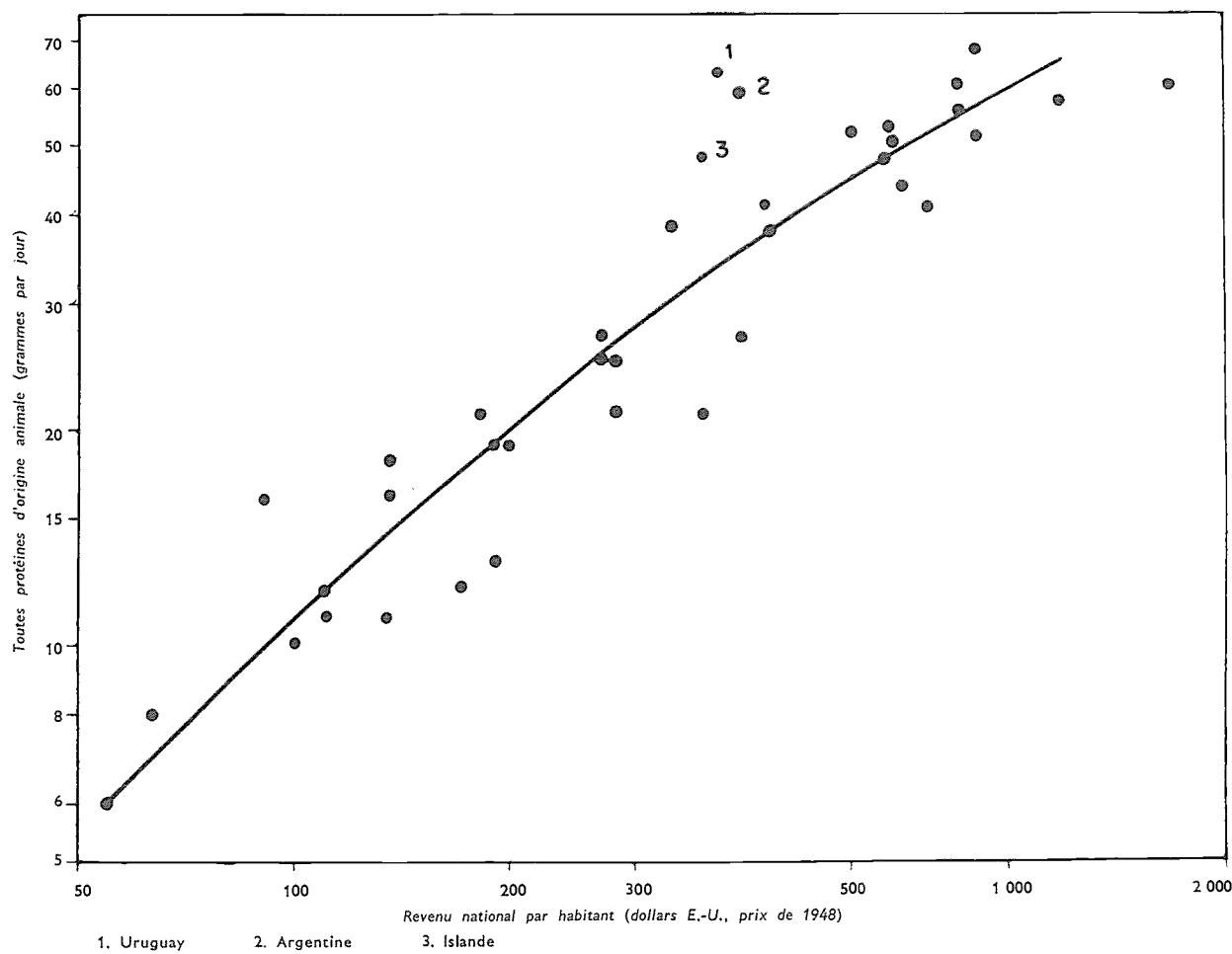
agricoles. Les besoins en céréales fourragères, par exemple, sont beaucoup plus faibles dans des pays comme la Nouvelle-Zélande et l'Argentine, où le bétail est surtout nourri au pâturage, que dans des pays comme les Etats-Unis et le Danemark, où l'alimentation du bétail se fonde davantage sur les céréales fourragères. Ces différences s'expliquent dans une grande mesure tant par la richesse relative en pâtrages que par les principaux types d'élevage (animaux qui se nourrissent de grain, comme les porcins et la volaille, ou bien bovins, ovins et autres animaux vivant principalement d'herbe).

*Autres aliments.* Le graphique III-9 présente des données analogues, également tirées des bilans alimentaires, en ce qui concerne la consommation des denrées plus coûteuses. La première courbe (III-9 [a]) représente la ration de protéines d'origine animale, en grammes, par habitant et par jour, en fonction du revenu na-

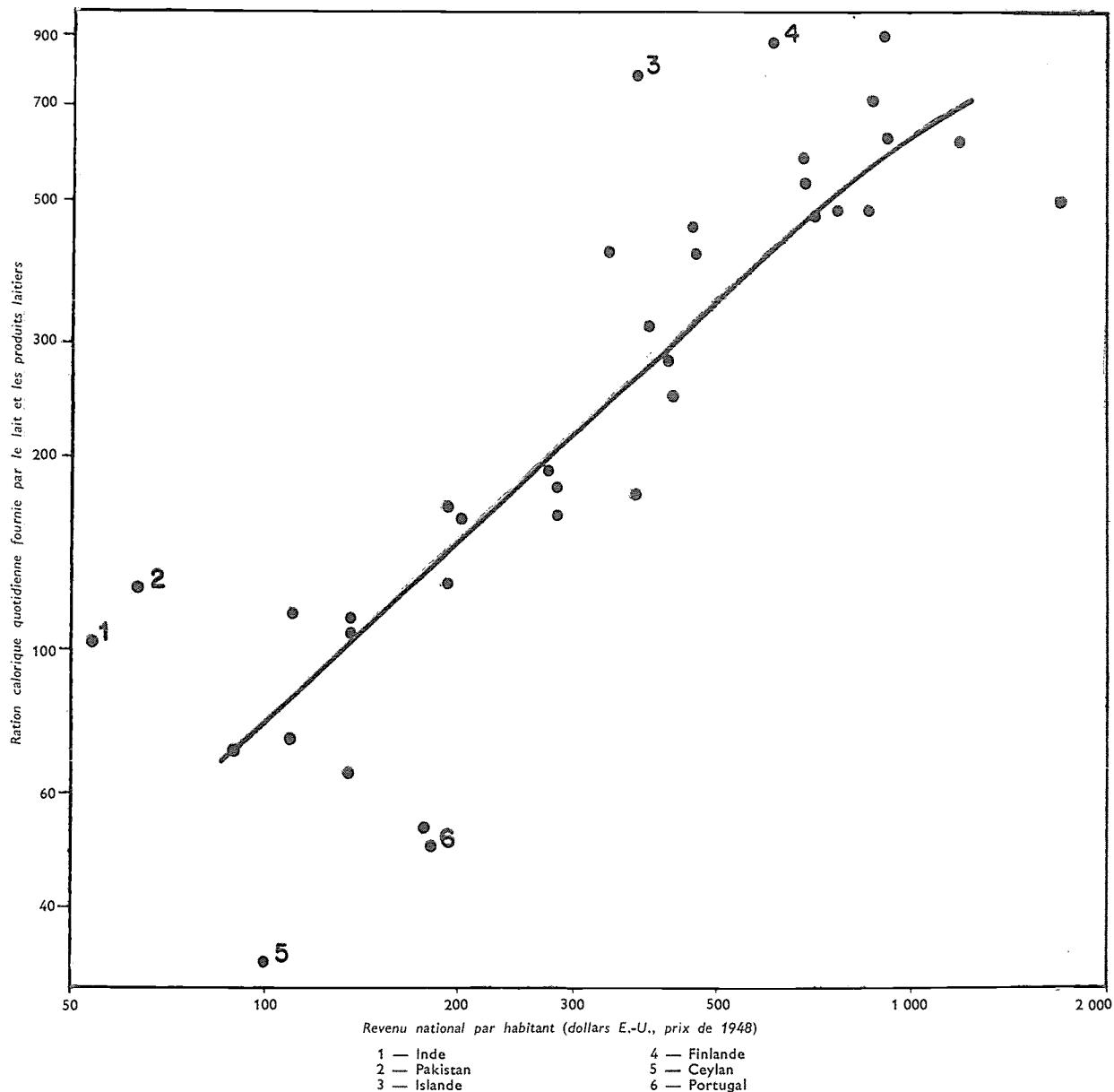
tional par habitant : en fait, ceci peut être considéré comme une mesure composite de la consommation de lait (beurre non compris), de viande, de poisson et d'œufs. Le coefficient d'élasticité est assez élevé (de 0,9 à 0,7). Les seuls pays qui s'écartent sensiblement de la tendance générale sont l'Uruguay, l'Argentine, et l'Irlande. Les fortes valeurs constatées dans ces trois pays exportateurs de viande et de produits laitiers s'expliquent probablement dans une large mesure par le coût relativement bas de la viande et d'autres produits riches en protéines d'origine animale.

La deuxième courbe (III-9 [b]) fournit des données analogues exprimées en calories par habitant et par jour, pour le lait, les produits laitiers et le beurre. Elle révèle une tendance ascendante, correspondant à une élasticité de l'ordre de 0,9 également, mais avec une assez forte dispersion des points, qui semble corres-

GRAPHIQUE III-9 (a). Consommation individuelle de protéines d'origine animale en fonction du revenu national par habitant, 1951-53



GRAPHIQUE III-9 (b). Consommation individuelle de lait et de produits laitiers (y compris le beurre), en fonction du revenu national par habitant, 1951-53



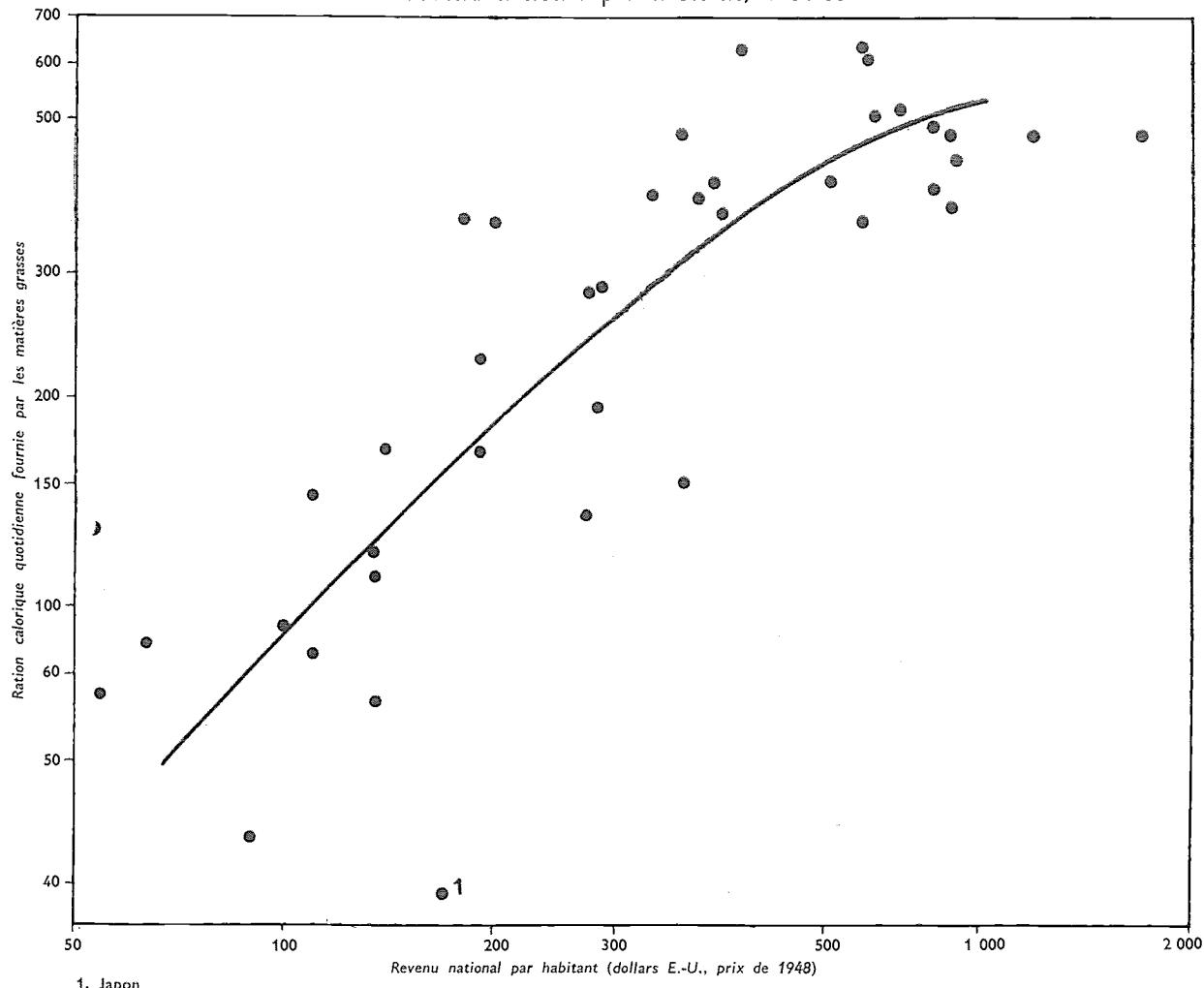
pondre à ce qu'on sait des habitudes alimentaires des pays considérés. C'est ainsi que la consommation élevée par rapport au revenu de l'Inde, du Pakistan, de l'Irlande et de la Finlande semble s'expliquer par le fait déjà mentionné que le lait y remplace dans une grande mesure la viande, tandis que les faibles valeurs constatées à Ceylan et au Portugal reflètent le fait que la consommation de poisson y est relativement forte.

La troisième courbe (III-9 [c]) concerne les matières grasses, beurre compris, et révèle une tendance analogue, avec une pente un peu

moins accusée (coefficients d'élasticité, 0,8 à 0,9) et diminuant considérablement vers le sommet de l'échelle des revenus. Un graphique semblable, non reproduit ici, concerne la ration calorique fournie par le groupe « sucre et matières grasses ». Il révèle une élasticité encore plus faible, d'environ 0,8 au bas de l'échelle des revenus. Le fait que les points sont moins dispersés semble indiquer un certain degré de substitution entre les matières grasses et le sucre dans la consommation.

La courbe du sucre lui-même (graphique III-10) ne s'élève pas très rapidement et s'aplatit

GRAPHIQUE III-9 (c). Consommation individuelle de matières grasses (y compris le beurre), en fonction du revenu national par habitant, 1951-53



considérablement dans la partie correspondant au niveau supérieur de l'échelle des revenus ; en outre, les points sont très dispersés dans la partie de la courbe correspondant aux revenus moyens. Le sucre est un produit facilement imposable et ce fait, joint aux différences dans les coûts de production, explique l'éventail assez large des prix au niveau du détail. On a distingué dans le graphique les pays où le prix du sucre est bas (moins de 20 cents E.-U. le kilogramme), moyen (20-40 cents E.-U. le kilogramme) et élevé (plus de 40 cents E.-U. le kilogramme). On notera que les prix relatifs du sucre expliquent dans une grande mesure les différences dans les niveaux de consommation des pays à revenu moyen<sup>8</sup>. En

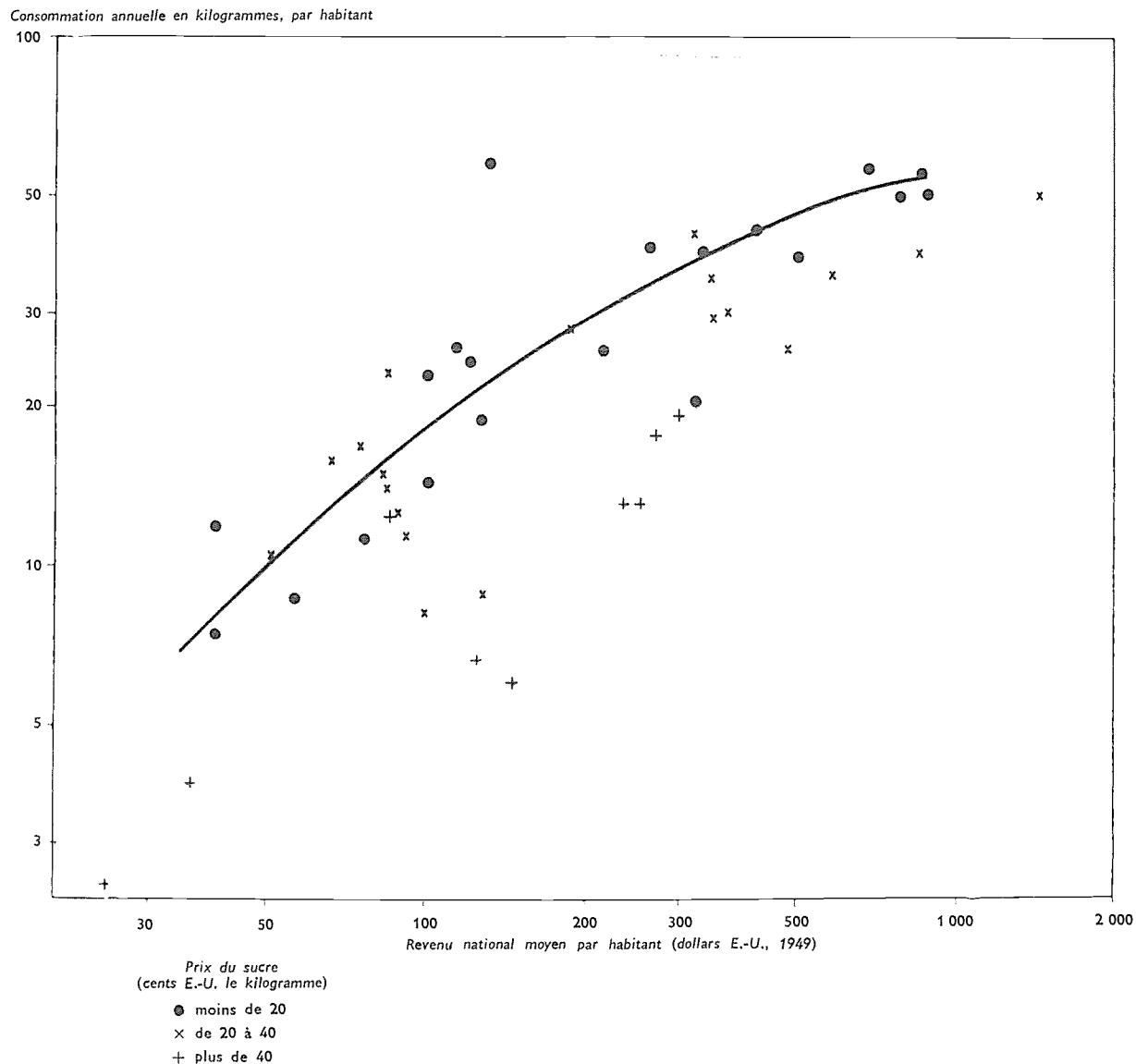
<sup>8</sup> Les influences du prix et du revenu sur la consommation sucrière sont étudiées dans *Sucre*, Monographies de produits, FAO, Bulletin N° 22, septembre 1952, pp. 77-92.

général, les pays où le sucre est bon marché et la consommation importante sont ceux qui produisent et exportent du sucre de canne, tandis que le groupe de pays où le sucre est cher et la consommation faible comprend une forte proportion de nations méditerranéennes ou à climat plus ou moins analogue.

#### Comparaison de données puisées à différentes sources

Il vaut la peine de récapituler certaines différences dont on doit tenir compte lorsqu'on compare les bilans alimentaires avec les données tirées d'enquêtes de consommation et de certaines séries chronologiques. La portée géographique des bilans alimentaires est évidemment plus vaste. Qui plus est, les données des bilans alimentaires, comme celles de la plupart

GRAPHIQUE III-10. Consommation individuelle de sucre dans différents pays, 1949/50, en fonction  
a) du revenu national moyen par habitant, b) du prix au détail (échelle logarithmique)



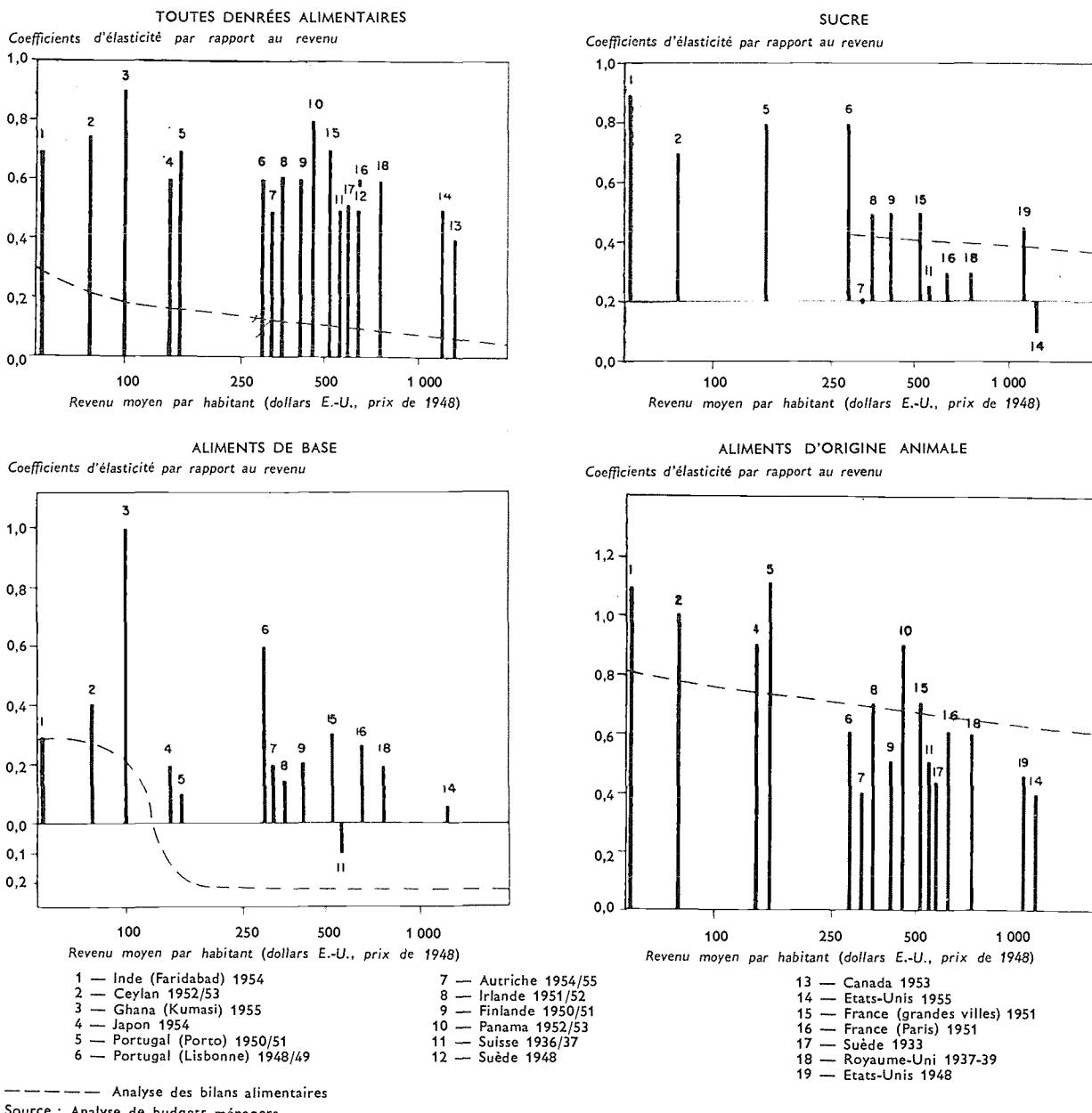
des séries chronologiques, sont basées sur la consommation et le revenu moyens d'un pays ; l'analyse est donc moins poussée, tant du point de vue de la consommation que du point de vue du revenu, que lorsqu'on établit une distinction entre les groupes à différents niveaux de revenu dans un même pays. Enfin, les bilans alimentaires, comme la plupart des séries chronologiques se réfèrent aux quantités consommées et au revenu global, alors que les enquêtes de consommation envisagent surtout la dépense d'alimentation par rapport à la dépense totale d'entretien, prise pour indication du revenu.

Si l'on tient compte de ces différences, les résultats obtenus par les divers procédés d'ana-

lyse sont raisonnablement concordants. C'est-à-dire que les conclusions générales touchant l'influence probable des variations du revenu sur la consommation alimentaire sont analogues même si les coefficients d'élasticité en fonction du revenu présentent des différences appréciables selon la méthode employée. Mais on a déjà vu que cela est vrai également des différentes estimations faites au sein d'un même pays, les Etats-Unis par exemple.

Les conclusions générales qui se dégagent de l'analyse présentée ici ont été résumées dans le graphique III-11 en ce qui concerne l'ensemble des denrées alimentaires, les produits d'origine animale, les aliments de base, et le

**GRAPHIQUE III-11. Coefficients (estimés) d'élasticité en fonction du revenu, à différents niveaux de revenu : a) élasticité des dépenses en fonction des dépenses totales d'entretien, d'après les enquêtes de consommation (traits verticaux) ; b) élasticité du volume de la consommation en fonction du revenu national par habitant, d'après les bilans alimentaires (pointillés) (échelle semi-logarithmique)**



sucré. Les lignes verticales représentent les coefficients d'élasticité de la dépense à différents niveaux du revenu, d'après les enquêtes de consommation. Il s'agit de coefficients moyens pour chaque pays. Ces estimations peuvent être comparées avec la ligne continue représentant l'élasticité du volume de la consommation en fonction du revenu, d'après les bilans alimentaires. La similitude générale des résultats est si-

gnificative, mais les irrégularités qui apparaissent de pays à pays ne le sont pas moins: elles indiquent qu'il faut tenir compte également d'autres facteurs.

Ces différentes études et évaluations montrent la complexité et la variété de la situation qui se dissimule, dans tous les pays, derrière les moyennes nationales de consommation. Elles révèlent également à quel point la répartition

de tout accroissement du revenu national peut influencer cette situation. Si le bénéfice en va surtout aux classes aisées, l'accroissement du revenu aura relativement peu d'effet sur la demande alimentaire globale ; si par contre il s'étend largement aux plus défavorisées, les répercussions sur la demande alimentaire seront beaucoup plus considérables.

### NIVEAU DES PRIX ET CONSOMMATION ALIMENTAIRE

La relation entre les prix des aliments et les niveaux de consommation alimentaire peut s'étudier dans les deux sens : ou bien on examine l'influence des changements des prix sur les quantités d'aliments consommés — c'est le point de vue qui nous intéresse principalement ici — ou bien on considère l'influence que les variations des quantités disponibles pour la consommation peuvent avoir sur les prix. La plupart des travaux sur les rapports de l'offre et des prix ont été faits aux Etats-Unis où l'on s'est occupé principalement du second aspect de la relation, parce qu'on cherchait à faire des prévisions de prix. C'est pourquoi on a étudié surtout les variations à court terme de l'offre, annuelles ou saisonnières, et leur influence sur le niveau des prix. On ne sait pas très bien si les résultats de ces travaux peuvent servir à l'étude des effets à long terme des variations du rapport des prix sur les niveaux de consommation alimentaire.

Actuellement, semble-t-il, la majorité des économistes américains accordent assez peu d'importance à l'influence des prix sur la consommation alimentaire et en accordent davantage à l'influence des variations du revenu. Cette manière de voir est assez surprenante, même dans un pays où les revenus sont élevés car, à juger d'après les estimations publiées, la consommation est d'ordinaire au moins aussi élastique par rapport aux prix que par rapport au revenu. En d'autres termes, un changement de prix de 1 pour cent et une variation de 1 pour cent dans le revenu par habitant paraissent avoir un effet du même ordre sur la consommation. Le tableau III-3 donne des exemples relatifs aux Etats-Unis, à la Suède et au Royaume-Uni. Les variations de prix étant habituellement plus fortes et plus rapides que les modifications de revenu, il est plus que légitime de supposer que l'influence des prix sur la consommation alimentaire est comparable à celle du revenu.

Une des raisons pour lesquelles les économistes américains accordent assez peu d'importance aux variations de prix est peut-être que, sur le marché des Etats-Unis et à court terme, l'offre en général détermine le prix plutôt que le prix ne détermine l'offre. La production annuelle de viande, d'œufs ou de fruits est habituellement consommée au cours de la campagne et le prix s'établit au niveau qui permettra d'écouler cette

TABLEAU III-3. — COMPARAISON DE CERTAINES ESTIMATIONS-TYPES CONCERNANT L'ÉLASTICITÉ DES VENTES AU DÉTAIL EN FONCTION DES PRIX ET DES REVENUS

Source	Période	Produit	Élasticité par rapport au prix	Élasticité par rapport au revenu
<i>Etats-Unis</i>				
(1)	1922-41	Tous produits alimentaires .	{-0,20 -0,29	0,24 0,30
(2)	1922-41	Tous produits alimentaires .	{-0,25 -0,34 -0,53	0,25 0,27 0,33
(3)	1922-41	Tous produits de l'élevage .	-0,56	0,47
		Tous produits carnés . . .	-0,64	0,56
		Bœuf . . . .	-0,79	0,73
		Porc . . . .	-0,81	0,72
		Agneau . . . .	-0,91	0,65
		Poulet. . . .	-1,15	1,01
		Œufs . . . .	-0,43	0,57
<i>Royaume-Uni</i>				
(4)	1920-38	Bœuf et veau .	-0,41	0,34
		Bacon et jambon . . . .	-0,88	0,55
		Œufs . . . .	-0,43	0,54
		Poisson frais .	-0,57	0,92
		Lait. . . .	-0,49	0,50
		Beurre . . . .	-0,41	0,37
		Bananes. . . .	-0,89	0,95
		Sucre . . . .	-0,44	0,09
		Thé . . . .	-0,26	0,04
		Pommes de terre . . . .	-0,56	0,21
<i>Suède</i>				
(5)	1921-38	Produits de l'élevage . .	-0,37	0,24
		Bœuf . . . .	-0,50	0,30

(1) M.C. BURK, « Changes in the Demand for Food from 1941 to 1950 », *Journal of Farm Economics*, 1951.

(2) M.A. GIRSCHICH, et T. HAAVELMO, « Statistical Analysis of the Demand for Food », *Econometrica*, 1947.

(3) K.A. FOX, *The Analysis of Demand for Farm Products*, U.S. Department of Agriculture, Technical Bulletin 1081, 1953.

(4) R. STONE, *The Measurement of Consumers' Expenditure and Behaviour in the United Kingdom, 1920-38*, Cambridge, 1954.

(5) H. WOLD et L. JURÉEN, *Demand Analysis: A Study in Econometrics*, New York, 1953.

production compte tenu du niveau courant de la demande. Mais cela n'est pas toujours vrai, même aux Etats-Unis où, par exemple, on régularise l'offre de produits comme le blé, le coton ou le tabac en constituant des stocks destinés à empêcher les prix de tomber au-dessous d'un niveau de soutien. Une deuxième raison, sur laquelle on reviendra, est peut-être le fait que, étant donné le niveau des revenus aux Etats-Unis, l'élasticité des dépenses est généralement plus significative que celle du volume de la consommation. La troisième explication possible est que les prix ont plus d'influence sur la consommation de produits déterminés que sur la consommation alimentaire globale. Il ressort du tableau III-3 que, par exemple, la consommation de viande de bœuf ou de porc est plus sensible aux variations des prix que la consommation globale de produits carnés. De même, le coefficient d'élasticité est plus élevé pour les produits carnés que pour l'ensemble des produits d'élevage et plus élevé pour l'ensemble des produits d'élevage que pour l'ensemble des produits alimentaires. Les coefficients d'élasticité sont donc très influencés par des substitutions ; si un produit devient plus onéreux qu'un autre, la consommation se déplace au détriment du premier. Quand le prix du beurre augmente par rapport à celui de la margarine, certains consommateurs se rabattent sur la margarine. Sauf peut-être à des niveaux de revenu très bas, les variations de prix influent sur la structure plutôt que sur le niveau de la consommation.

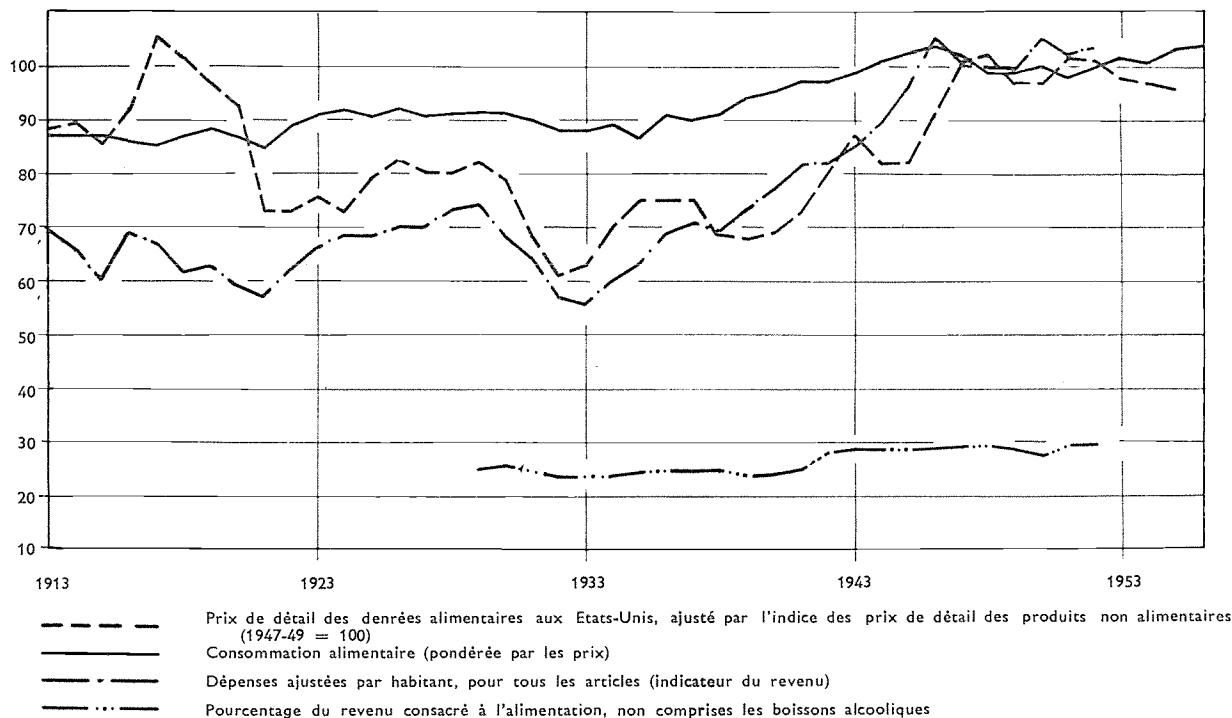
Dans les paragraphes ci-après, on rapprochera l'influence des prix et celle des revenus car ces deux influences jouent toujours simultanément. Leurs effets peuvent être distingués par l'analyse, mais cette distinction n'éclaire pas le problème, bien au contraire car, dans les pays évolués, les deux influences paraissent souvent se contrarier et se compenser, tout au moins à court terme. Par exemple, lorsque les revenus augmentent, la demande de produits alimentaires augmente également et alors, étant donné que l'offre ne peut généralement pas augmenter à brève échéance dans de fortes proportions, les prix montent à un niveau où l'influence de l'accroissement des revenus se trouve à peu près annulée. Dans l'immédiat, l'augmentation des revenus aboutit le plus souvent à ceci, que le consommateur achète plus cher une quantité de produits à peu près inchangée. L'effet à long terme peut être différent car l'accroissement des dépenses des consommateurs profite en partie aux exploitants agricoles et les encou-

rage à produire davantage, ce qui se traduira plus tard par une augmentation des disponibilités et peut-être de la consommation.

Le graphique III-12, relatif aux Etats-Unis, montre l'évolution à long terme de la consommation alimentaire globale en fonction du revenu réel par habitant (mesurée en l'occurrence par l'ensemble des dépenses d'entretien) et en fonction de l'indice des prix des produits alimentaires par rapport aux prix des autres produits. Ce graphique fait apparaître l'absence de fluctuations de la consommation alimentaire (dont on a calculé le volume en pondérant les prix), qui a augmenté très régulièrement, d'environ 17 pour cent au total, entre 1913 et 1956. Bien que l'indice des prix de détail des produits alimentaires par rapport aux autres prix ait subi des fluctuations assez fortes au cours de la période, on constate un écart d'un peu moins de 10 pour cent entre la valeur de l'indice au début de la période et sa valeur en fin de période. Au contraire, les revenus réels par habitant ont marqué une progression irrégulière qui se traduit par une augmentation d'à peu près 50 pour cent sur l'ensemble de la période. Ainsi donc l'accroissement de la consommation alimentaire (17 pour cent) est dû principalement à la progression des revenus. En faisant abstraction de la faible variation des prix, on peut calculer qu'au cours de cette quarantaine d'années, le coefficient moyen d'élasticité de la consommation par rapport au revenu a été légèrement supérieur à 0,3 ; si l'on tient compte au contraire de la légère hausse des prix de détail, le coefficient est peut-être plus voisin de 0,4. Ces deux valeurs, encore qu'elles ne soient pas particulièrement significatives, sont du même ordre que les valeurs calculées précédemment par d'autres méthodes.

Toutefois, le principal intérêt de ce graphique est de montrer que l'élasticité par rapport au prix et l'élasticité par rapport au revenu jouent le rôle de facteurs antagonistes. Ainsi, lorsque les revenus individuels se sont effondrés après 1930, les prix de détail ont suivi la baisse et le volume de la consommation alimentaire a été relativement peu influencé. Inversement, lorsque les revenus individuels ont augmenté au cours des deux guerres mondiales, l'accroissement de la demande a provoqué une hausse des prix des produits alimentaires et cette fois encore la consommation alimentaire totale s'est peu modifiée, encore que des fluctuations d'approvisionnement et de prix aient influencé la structure des régimes alimentaires. La consommation alimentaire aurait peut-être été moins influencée

GRAPHIQUE III-12. Tendance à long terme de la consommation alimentaire par habitant aux Etats-Unis (indice pondéré par les prix), en fonction a) du revenu réel par habitant, b) du prix des denrées alimentaires par rapport à celui des autres produits, c) du pourcentage du revenu disponible consacré aux achats de denrées alimentaires (indices : moyenne 1947-49 = 100)



Source : Département de l'agriculture des Etats-Unis, *Consumption of Food in the U.S.A. 1909-52*.

au cours de la seconde guerre mondiale sans les pénuries d'autres articles qui, dans une certaine mesure, ont incité les consommateurs à consacrer une plus forte proportion de leur ressources à l'achat de produits alimentaires. D'autre part, une fois que des niveaux de consommation alimentaire plus élevés ont été atteints, il est possible que les habitudes prises fassent obstacle à la rechute qui devrait normalement se produire lorsque les revenus viennent à diminuer comme ils l'ont fait, par exemple, après 1930 ; en effet, comme on l'a déjà fait observer la plupart des personnes renoncent difficilement au régime alimentaire auquel elles sont accoutumées. Quoi qu'il en soit, l'antagonisme du facteur revenu paraît exercer une influence stabilisatrice très puissante sur la consommation alimentaire globale.

Les niveaux de consommation alimentaire sont également stabilisés par de légères fluctuations de la proportion du revenu consacrée à l'alimentation. Cette proportion, représentée par la courbe inférieure du graphique III-12, semble, chose assez curieuse, être influencée par le niveau des prix plutôt que par le niveau des revenus. Ainsi,

entre 1930 et la période 1932-33 où la crise est arrivée à son paroxysme, le pourcentage des dépenses privées consacré à l'alimentation aux Etats-Unis est passé de 25 à 23, soit une diminution du même ordre de grandeur que la baisse relative des prix alimentaires, alors que les revenus réels diminuaient de près de 25 pour cent. De même, depuis la forte hausse des prix alimentaires de détail intervenue entre 1943 et 1946, la part des dépenses d'alimentation dans le budget total des particuliers a atteint environ 28 ou 29 pour cent, en dépit de la progression très nette des revenus réels. En l'occurrence, les mouvements de prix semblent avoir provoqué une exception temporaire à la loi de Engels, qui veut que le pourcentage du revenu consacré à la nourriture diminue quand les revenus augmentent.

Etant donné que la complexité des calculs risque de donner lieu à des erreurs, il ne convient peut-être pas de pousser trop loin l'étude de l'évolution d'un indice global de la consommation alimentaire. L'influence combinée des prix de détail et des revenus n'est donc étudiée dans le graphique III-13 que pour une seule catégorie de produits, la viande. Le graphique a été cons-

truit d'après une formule mise au point par un économiste américain<sup>9</sup>; et les données ont été complétées pour la période 1951-56 d'après des statistiques publiées par le Département de l'agriculture des Etats-Unis. Les deux courbes supérieures du tableau donnent les chiffres effectifs de la consommation individuelle de viande et les chiffres calculés d'après la formule indiquant la liaison entre la consommation d'une part, les prix et les revenus d'autre part, dans l'intervalle des deux guerres. La concordance est très rigoureuse entre les deux guerres, mais elle l'est un peu moins depuis la seconde, ce qui donne à penser que les liaisons ont légèrement varié. Les deux courbes inférieures montrent séparément l'influence des variations de prix et celle des variations de revenu. L'opposition des deux facteurs est mise une fois encore en évidence, mais on notera que l'ampleur des fluctuations de chaque courbe (et par suite l'influence sur le niveau de la consommation) est du même ordre de grandeur. On a analysé de la même manière et avec des résultats très semblables la consommation de fruits et légumes aux Etats-Unis. Les analyses de ce genre suggèrent qu'à longue échéance les prix ont sur la consommation alimentaire une influence comparable à celle des revenus, même aux Etats-Unis.

Il faut examiner maintenant jusqu'à quel point les relations de prix entre les divers produits alimentaires varient effectivement sur de longues périodes. Si pendant plusieurs années, abstraction faite des fluctuations à court terme dues aux différences annuelles de rendement et autres facteurs contingents, la relation de prix entre les divers produits alimentaires demeure relativement constante, il est probable que les prix auront une influence assez faible sur la structure de la consommation et que les modifications éventuelles de cette structure seront influencées principalement par le facteur revenu. Si, au contraire, les prix relatifs des divers produits alimentaires varient au cours d'une longue période (parce que les méthodes de production ont été améliorées ou plus simplement parce que la production a augmenté), l'influence des prix a des chances de perturber les variations que l'influence des revenus tend elle-même à provoquer dans la structure de la consommation.

Ici encore, les données les plus sûres concernent les Etats-Unis. Le graphique III-14 montre

<sup>9</sup> E.J. WORKING, *The Demand for Meat*. Institute of Meat Packing, University of Chicago, 1954, tableau XXIII, p. 113.

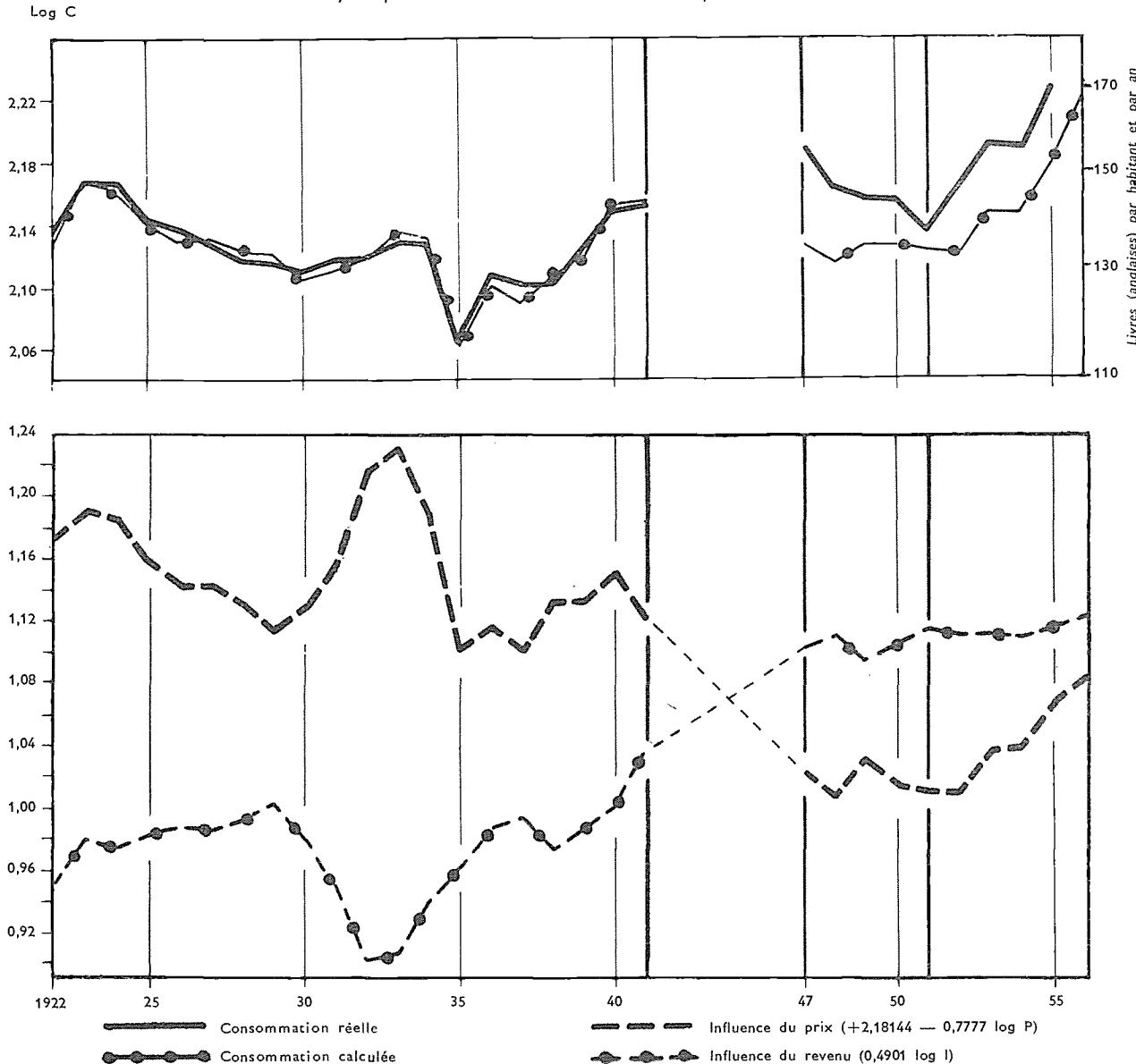
l'évolution à long terme des prix réels de vente au détail pour certaines grandes catégories de produits alimentaires<sup>10</sup>. Il est manifeste qu'au cours des 30 dernières années, le prix relatif de la viande, par exemple, a tendu à augmenter alors que le prix relatif d'autres produits tels que les œufs tendait à diminuer. L'ampleur de ces variations est très appréciable. Ainsi, les prix de détail réels du groupe « viande, volaille, poisson » ont augmenté de près de 40 pour cent. La hausse de la viande doit être supérieure à 40 pour cent puisque les prix réels de la volaille ont diminué à mesure que les méthodes de production se perfectionnaient et que le taux de conversion « aliments pour volaille/viande comestible » s'améliorait. De l'autre côté, les prix réels de détail ont diminué de 15 pour cent environ pour les œufs, de plus de 20 pour cent pour le sucre et les sucreries et de 30 pour cent environ pour les groupes « fruits et légumes » et « matières grasses » (à l'exclusion du beurre).

Le graphique III-15 montre les variations effectives des niveaux de consommation individuelle aux Etats-Unis. En l'occurrence, les données disponibles remontent jusqu'à 1909-13. Le graphique couvre donc la totalité de la période au cours de laquelle le revenu réel par habitant a augmenté, comme on l'a dit plus haut, de 50 pour cent environ. Ce graphique fait apparaître un fléchissement continu de la consommation individuelle de céréales et de pommes de terre, qui est parfaitement normal étant donné que ces produits présentent, à des niveaux de revenu élevés, une élasticité négative en fonction du revenu (pour ce qui est des quantités consommées). Les prix de détail des produits céréaliers ont changé assez peu depuis 1923 par rapport aux prix des aliments en général et ne peuvent donc pas avoir exercé une grosse influence sur cette évolution.

La situation est différente pour le groupe « viande, volaille et poisson ». Dans ce groupe, le coefficient d'élasticité du volume de la consommation par rapport au revenu paraît être de l'ordre de 0,5 ; une hausse du revenu de 50 pour cent devrait donc, en principe, se traduire (toutes choses égales par ailleurs) par un accroissement de consommation de l'ordre de 25 ou 30 pour cent. En réalité, l'augmentation constatée depuis 1909-

<sup>10</sup> On donne les indices des prix de détail de divers groupes de produits, ajustés par l'indice des prix de détail de l'ensemble des produits alimentaires, de façon à mettre en évidence les mouvements de prix dans le cadre de l'évolution des prix de l'ensemble des produits alimentaires.

GRAPHIQUE III-13. Consommation de viande aux Etats-Unis, de 1922 à 1956, en fonction du revenu moyen par habitant et du niveau des prix de détail



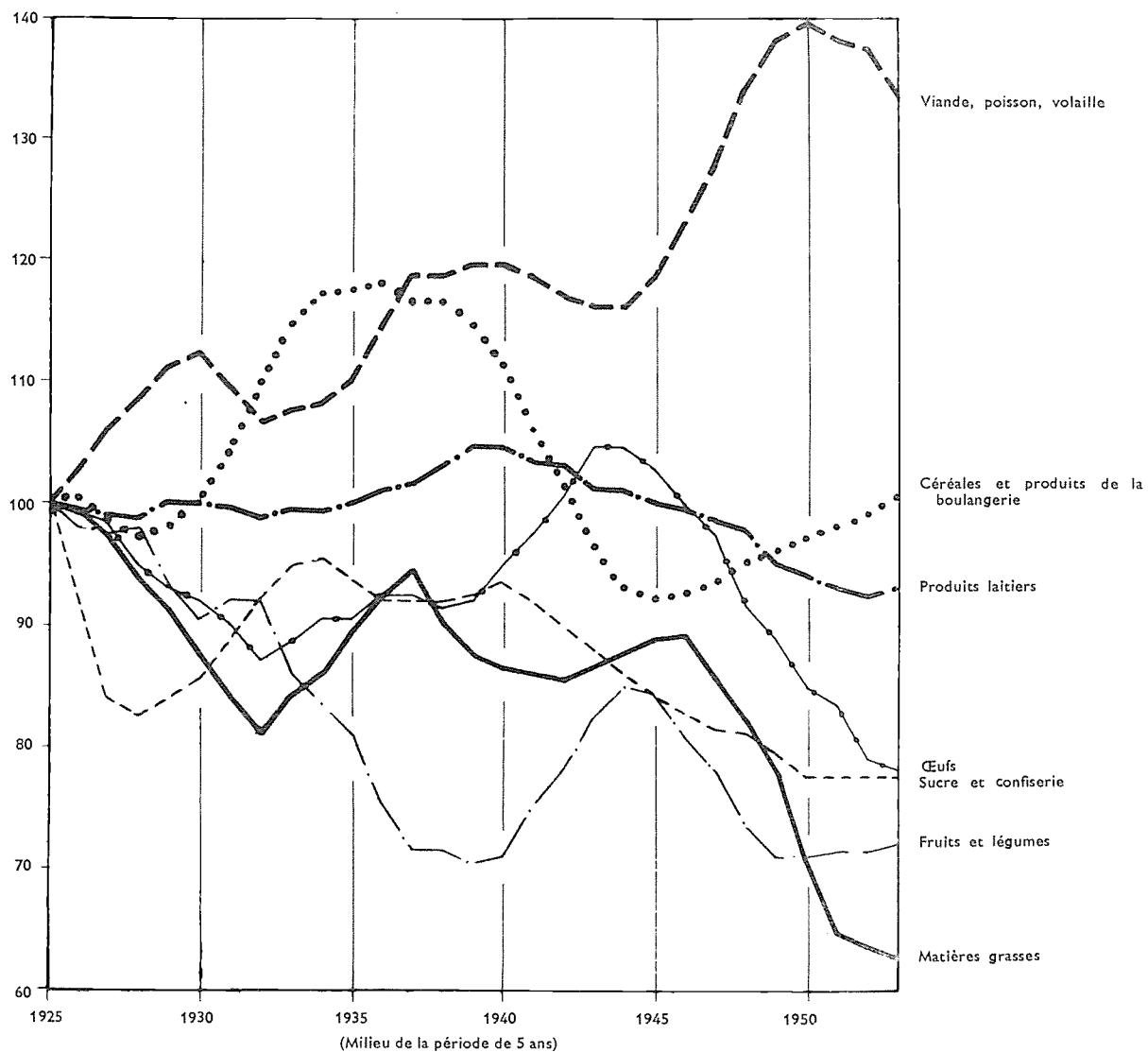
Note : Le graphique ci-dessus est construit d'après une formule établie par E.Y. Working :  $\log C = + 2,18144 - 0,7777 \log P + 0,4901 \log I$ , dans laquelle C représente la consommation de viande par habitant (en livres anglaises) par an, P l'indice ajusté du prix de détail de la viande et I l'indice ajusté du revenu disponible moyen par habitant. Les deux courbes du haut représentent l'indice réel et l'indice calculé de la consommation de viande. Les deux courbes du bas montrent séparément l'influence du facteur prix et celle du facteur revenu. La formule a été calculée pour la période d'avant-guerre (1922-41) ; pour l'après-guerre, les calculs sont extraits, jusqu'à 1951, de l'étude de E.Y. Working ; pour les années ultérieures, il s'agit d'une comparaison établie par la FAO.

13 est de l'ordre de 10 pour cent seulement et il est difficile de ne pas établir une liaison entre ce fait et l'accroissement des prix de détail de cette catégorie de produits par rapport aux prix de détail de l'ensemble des produits alimentaires.

De même, il apparaît probable que l'accroissement très net de la consommation de sucre et de matières grasses, qui ont des coefficients d'élasticité en fonction du revenu plus faibles que

celui de la viande, est lié au fléchissement continu des prix de détail du sucre et des matières grasses par rapport au niveau général des prix de détail de l'alimentation. Dans le cas des matières grasses, il va de soi que le principal facteur a été la substitution progressive de la margarine au beurre. De même, le fait que la consommation d'œufs a augmenté plus vite que celle de la viande, alors que le revenu exerce à peu près la même influence sur le volume de consommation de ces

GRAPHIQUE III-14. Indices des prix à la consommation des principaux groupes de produits aux Etats-Unis; moyennes mobiles de cinq années (1923-27 = 100)



Source : Département de l'agriculture des Etats-Unis, *Consumption of Food in the U.S.A., 1909-52*.

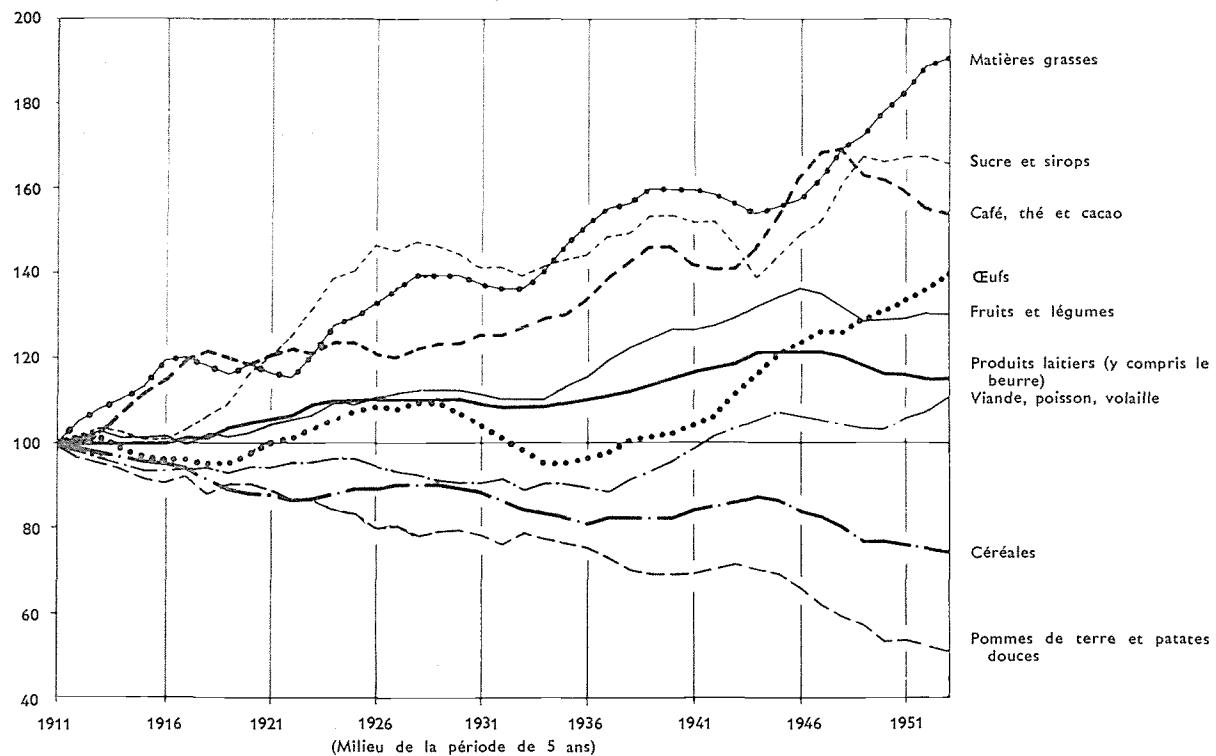
deux produits, paraît lié au fléchissement relatif du prix de détail des œufs.

Si l'évolution à long terme des prix a une influence sensible aux Etats-Unis où la plupart des consommateurs disposent encore de ressources considérables après avoir satisfait leurs besoins alimentaires (au cours de la période considérée, l'alimentation y a représenté moins de 30 pour cent de la dépense totale des particuliers), il est probable qu'elle a une influence encore plus sensible dans les pays où les consommateurs consacrent à l'alimentation une partie beaucoup plus considérable de leur revenu.

Les considérations qui précèdent ont trait na-

turellement à l'élasticité du volume de la consommation. Si l'on considère l'élasticité des dépenses, l'influence des prix est beaucoup plus faible puisque la contraction des achats en cas de hausse des prix est compensée par l'augmentation des valeurs unitaires. Lorsqu'un produit (par exemple la viande dans les pays à revenu élevé) a un coefficient d'élasticité en fonction des prix voisin de 1,0, l'incidence du prix sur les dépenses sera négligeable. C'est ce qui ressort nettement du tableau III-4 établi à titre purement indicatif et qui montre l'effet théorique que doit avoir sur le volume des achats et sur la dépense totale une variation, en hausse ou en baisse, de

GRAPHIQUE III-15. Indices de la consommation par habitant des principaux groupes de denrées alimentaires aux Etats-Unis; moyennes mobiles de cinq années (1909-13 = 100)



Source : Département de l'agriculture des Etats-Unis, *Consumption of Food in the U.S.A.*, 1909-52.

10 pour cent dans le prix de diverses denrées alimentaires présentant différents coefficients d'élasticité en fonction des prix.

Pour des produits tels que le pain, dont le volume consommé est relativement indépendant du prix (tout au moins dans les collectivités relativement aisées), les variations de dépenses reflètent étroitement les variations de prix. Pour des produits comme le lait et les œufs qui (dans les collectivités de ce type) ont un coefficient d'élasticité aux prix d'environ 0,5, une variation de prix de tant pour cent doit normalement se traduire par une variation environ deux fois plus faible dans les dépenses. Enfin, comme on le dit ci-dessus, les dépenses consacrées aux produits dont l'élasticité est voisine de 1,0 doivent être, dans une large mesure, indépendantes du prix. C'est peut-être le fait que les variations de prix ont une influence limitée sur les dépenses d'alimentation qui conduit les économistes à négliger l'influence des prix sur la consommation et à donner plus d'importance à celle du revenu. Le même fait explique peut-être l'uniformité remarquable de la relation générale entre le revenu et les dépenses d'alimentation dans les différentes classes de produits et dans les différents pays (graphique III-3).

TABLEAU III-4. — INCIDENCE PROBABLE QUE DOIT AVOIR SUR LE VOLUME DES ACHATS ET LES DÉPENSES TOTALES DES CONSOMMATEURS UNE VARIATION DE 10 POUR CENT DANS LES PRIX DE PRODUITS ALIMENTAIRES AYANT DES COEFFICIENTS D'ÉLASTICITÉ DIFFÉRENTS EN FONCTION DES PRIX<sup>1</sup>

PRODUITS	Elasti- cité au prix <sup>1</sup>	Volume des achats		Total des dépenses des consommateurs	
		Hausse de prix de 10 %	Baisse de prix de 10 %	Hausse de prix de 10 %	Baisse de prix de 10 %
..... Pour cent .....					
Pain . . . . .	— 0,1	99	101	109	91
Lait, œufs. . . .	— 0,5	95	105	105	95
Toutes viandes, poisson, sucre . .	— 0,6	94	106	104	95
Porc, bœuf, vo- laille . . . . .	— 1,0	91	111	100	100

<sup>1</sup> L'influence du prix sur la consommation a été calculée en utilisant la formule logarithmique exacte et en arrondissant au pour cent le plus proche.

#### Prix de détail et prix à la production

La relation entre les prix et la consommation peut jouer dans les deux sens. Une modification des quantités disponibles pour la consommation influence les prix et vice versa. Les consomma-

TABLEAU III-5. — ETATS-UNIS: INCIDENCE MOYENNE D'UNE VARIATION DE 1 POUR CENT DANS LES PRIX DE DÉTAIL SUR LES PRIX A LA PRODUCTION

RUBRIQUES	Pourcentage
Tous produits de l'élevage . . .	1,47
Tous animaux de boucherie . . .	1,57
Porcs . . . . .	1,75
Bovins. . . . .	1,74
Agneaux . . . . .	1,06
Poulets. . . . .	1,35
Œufs . . . . .	1,08
Lait liquide . . . . .	1,64
Lait condensé . . . . .	2,13
Lait de fromagerie . . . . .	1,76
Matières grasses du beurre . . .	1,35

SOURCE : K.A. FOX, « Factors Affecting Farm Income, Farm Prices and Food Consumption », *Agricultural Economics Research*, juillet 1951.

teurs ne sont sensibles, évidemment, qu'aux prix de détail, mais l'influence des modifications du rapport entre l'offre et les prix se répercute chez le producteur agricole. Cette influence est même plus intense, en général, à l'échelon du producteur, en raison du manque de souplesse des marges de distribution. Ainsi, un accroissement de l'offre entraînant une baisse des prix de détail de 10 pour cent, par exemple, peut souvent aboutir à une réduction des prix et des revenus agricoles qui atteindra 15 ou 17 pour cent, voire davantage, dans le cas de produits très élaborés, comme le pain ou le lait en conserve, dont la matière première représente une plus faible proportion du prix final. Le tableau III-5, établi d'après des données américaines, montre comment les prix à la production varient lorsque les prix de détail changent de 1 pour cent.

### Comparaisons internationales

Les différences que la structure de la consommation présentent d'un pays à l'autre peuvent s'expliquer dans une certaine mesure par des différences dans la structure des prix. Il a déjà été fait mention d'une étude de la FAO relative à la consommation individuelle de sucre dans 49 pays<sup>11</sup>. Selon cette étude, 86 pour cent des variations de consommation observées dans ces pays pouvaient s'expliquer par l'influence du revenu, 50 pour cent par l'influence des prix et 86 pour cent par l'influence combinée du revenu et des prix. L'élasticité de la consommation de

sucre en fonction des prix était évaluée à  $-0,66$  ( $\pm 0,09$ ). Autrement dit, si deux pays ont à peu près le même niveau de revenu et si, toutes choses étant égales par ailleurs, le sucre au détail coûte 10 pour cent de plus dans l'un que dans l'autre, la consommation individuelle doit être inférieure de 6 ou 7 pour cent dans le pays où ce produit est le plus cher. L'influence des prix sur la consommation a été étudiée également d'une manière beaucoup plus large dans une publication de l'OECE<sup>12</sup> qui compare la consommation des articles alimentaires et autres aux Etats-Unis, au Royaume-Uni, en France, en Italie et en Allemagne occidentale. En comparant la consommation américaine et la consommation italienne, les auteurs ont constaté que les Italiens mangent en plus grande quantité les aliments qui sont meilleur marché en Italie qu'aux Etats-Unis (pâtes, choux-fleurs, artichauts, etc.) et en moins grande quantité les aliments qui sont plus chers en Italie (légumes en conserve, volaille). Sous l'influence des rapports de prix, les aliments du régime varient quand on passe de l'Italie aux Etats-Unis, les légumes frais étant remplacés par les légumes en conserve, le vin par les alcools, la viande par la volaille. D'autres substitutions dictées par les rapports de prix s'observent également lorsque l'on compare la consommation américaine et la consommation britannique, française ou allemande.

### Rapports de prix dans les pays peu développés

Presque tous les travaux publiés sur l'élasticité de la consommation des denrées alimentaires en fonction des prix se rapportent à des pays industrialisés ayant des niveaux de revenu assez élevés. Cette particularité ne doit pas être oubliée lorsqu'on examine les données ci-dessus. Il a déjà été indiqué que, pour presque tous les produits alimentaires, l'élasticité en fonction du revenu est beaucoup plus élevée dans les pays à faible revenu que dans les pays plus aisés ; or, il n'y a aucune raison de supposer que les élasticités en fonction des prix ont un champ d'application plus large. Quand les prix des produits alimentaires varient, les consommateurs ayant un revenu qui dépasse de peu le minimum vital ont probablement tendance à modifier leurs

<sup>11</sup> *Sucre*, Monographies de produits, FAO, Bulletin N° 22, septembre 1952.

<sup>12</sup> M. GILBERT et I.K. KRAVIS, *Comparaison internationale des produits nationaux et du pouvoir d'achat des monnaies*, OECE, 1954.

achats dans des proportions plus considérables que les consommateurs aisés. L'influence des relations de prix sur la consommation alimentaire aux niveaux de revenu les plus bas reste néanmoins un des éléments les moins connus dans l'analyse des facteurs qui influent sur la consommation alimentaire. Des données plus précises sur cette influence seraient du plus haut intérêt pour la planification économique et pour les études nutritionnelles, particulièrement dans les pays insuffisamment développés. Dans ces pays, le problème est d'autant plus difficile que la population compte une très forte proportion d'agriculteurs vivant surtout des produits de leur exploitation. Toute évaluation du revenu de pareilles exploitations est forcément assez arbitraire. En outre, étant donné que les variations de prix affectent l'agriculteur, à la fois comme vendeur et comme acheteur de denrées alimentaires, il apparaît indispensable de distinguer nettement l'influence des changements de prix sur la consommation rurale et leur influence sur la consommation urbaine.

### **FACTEURS NUTRITIONNELS, SOCIAUX ET AUTRES INFLUENÇANT LA CONSOMMATION ALIMENTAIRE**

Les différences de réaction entre consommateurs ruraux et consommateurs urbains ne dépendent sans doute pas uniquement des facteurs économiques (revenu et prix). L'urbanisation doit être considérée du point de vue tant social qu'économique. Cette transition mènera ensuite à l'étude des aspects proprement sociaux et médicaux du problème de la consommation alimentaire.

#### ***Urbanisation***

L'effet de l'urbanisation sur la consommation alimentaire commence à poser d'importants problèmes dans bien des pays insuffisamment développés qui intensifient leur effort d'industrialisation. Le bouleversement du régime alimentaire, chez certains ruraux passés à la ville, peut avoir des conséquences physiologiques dont s'inquiètent les nutritionnistes. D'autre part, les dirigeants de la politique agricole et économique doivent se préoccuper de l'influence de l'urbanisation sur la demande totale de produits alimentaires et prendre garde au fait que l'expansion des villes dans des régions où naguère encore la plupart des gens vivaient des produits

de leur ferme appelle un renforcement considérable du réseau de commercialisation.

On ne possèdera guère d'indications directes quant à l'influence de l'urbanisation sur la consommation alimentaire. Des enquêtes de portée limitée effectuées en Inde entre 1935 et 1948 ont montré que les régimes alimentaires des citadins étaient en général de qualité légèrement supérieure et que le régime des travailleurs de l'industrie contenait nettement plus d'aliments de protection, tels le poisson et les produits de l'élevage, que le régime des travailleurs agricoles (tableau III-6).

Des données concordantes — et plus précises — ont été recueillies au Japon où l'urbanisation se poursuit rapidement et où l'industrialisation est beaucoup plus poussée que dans les autres pays d'Asie. Le Japon peut donc donner une idée de l'évolution probable d'autres pays. Au cours des enquêtes alimentaires nationales effectuées chaque année depuis 1946, les niveaux de consommation ont été étudiés dans les zones urbaines d'une part et dans les zones rurales d'autre part. Les chiffres de deux années récentes figurent au tableau III-7. On remarquera que les différences entre les deux zones sont de même type que les différences liées aux variations de revenu. La consommation de produits de l'élevage, de fruits et légumes, de matières grasses et de sucre est nettement supérieure dans les villes, alors que la consommation de racines féculentes et, dans une moindre mesure, la consommation de céréales, est plus forte à la campagne. Parmi les céréales, le blé fait l'objet d'une consommation beaucoup plus forte à la ville (peut-être surtout à cause des facilités d'approvisionnement), tandis que le riz et l'orge sont consommés en plus grande quantité à la campagne<sup>13</sup>. La ration calorique totale est légèrement supérieure dans les zones rurales, du fait d'une consommation plus importante d'hydrates de carbone ; au contraire, la consommation de matières grasses et celle de protéines d'origine animale sont plus fortes dans les villes. Le régime des citadins semble donc de meilleure qualité dans l'ensemble et la légère infériorité de la ration calorique s'explique peut-être par

<sup>13</sup> Une enquête sur les régimes alimentaires de la population rurale, effectuée à Ceylan en 1944/45, a montré que le pain et la farine de blé représentaient pour plus du tiers les disponibilités totales en céréales ; la consommation des céréales autres que le riz était apparue négligeable dans les régions rurales au cours d'une enquête analogue effectuée en 1939/40.

TABLEAU III-6. — PLACE DES DIFFÉRENTS ALIMENTS DANS LES RATIONS CALORIQUES MOYENNES EN INDE

ALIMENTS	Travailleurs agricoles	Travailleurs industriels
	<i>Pourcentage de calories apporté par l'aliment .....</i>	
Céréales . . . . .	82,4	72,8
Légumes secs . . . . .	7,3	8,7
Fruits et légumes . . . .	2,1	2,5
Viande et poisson . . . .	0,9	2,1
Lait et produits laitiers	1,6	1,6
Ghee et huile . . . . .	3,5	7,6
Sucre et ses produits . .	1,0	2,4

le caractère sédentaire de la vie urbaine, qui implique une moindre dépense d'énergie.

Aucune donnée sur les revenus n'étant recueillie dans les enquêtes alimentaires japonai-

ses, il est impossible de préciser l'influence du revenu sur les différences qui viennent d'être signalées ; si la comparaison portait sur des ménages ayant des revenus identiques, la plupart des différences constatées entre la ville et la campagne tendraient peut-être à disparaître. Les résultats d'une enquête non publiée à ce jour, mais communiquée à la FAO par le gouvernement de l'Inde, donnent à penser qu'il pourrait en être ainsi tout au moins dans ce pays. A chaque niveau de revenu, l'enquête a montré qu'un ménage urbain et un ménage rural consommaient à peu près autant, bien qu'une grande partie de la nourriture des ruraux fût naturellement tirée de l'exploitation familiale. A tous les niveaux de revenu, le rural consommait un peu plus de céréales, le citadin un peu plus de matières grasses. Pour le sucre, le lait et l'ensemble des produits de l'élevage, il n'y avait à peu près pas de différence entre les ci-

TABLEAU III-7. — CONSUMMATION ALIMENTAIRE DANS LES ZONES RURALES ET URBAINES DU JAPON, 1950 ET 1954

RUBRIQUES	Consommation rurale		Consommation urbaine		Consommation urbaine en pourcentage de la consommation rurale	
	1950	1954	1950	1954	1950	1954
<i>Pour cent .....</i>						
Calories . . . . .	2 126	2 122	2 041	2 010	96	95
<i>Grammes par jour .....</i>						
<i>Principes nutritifs</i>						
Protéines : Animales . . . . .	15	20	21	24	140	120
Total . . . . .	67	69	71	69	106	100
Graisses . . . . .	16	19	21	24	131	126
<i>Aliments</i>						
Céréales : Total . . . . .	481	485	469	460	98	95
Riz. . . . .	355	358	305	320	86	89
Blé. . . . .	48	58	110	94	231	162
Orge . . . . .	71	65	50	42	70	65
Autres . . . . .	7	4	3	4	43	100
Racines féculentes. . . . .	146	90	89	60	61	67
Légumes secs. . . . .	53	66	56	71	106	108
Légumes . . . . .	258	227	211	201	82	89
Fruits . . . . .	32	29	60	49	188	169
Lait . . . . .	5	10	10	17	200	170
Viande. . . . .	7	7	14	17	200	243
Oeufs . . . . .	4	9	9	15	225	167
Poisson . . . . .	52	73	79	83	152	114
Matières grasses. . . . .	2	4	4	6	200	150
Sucre . . . . .	6	14	10	17	167	121

tadins et les ruraux ayant des revenus comparables. Pour tous les aliments énumérés ci-dessus, à l'exception des céréales, les coefficients d'élasticité de la consommation par rapport au revenu étaient très élevés (plus de 1,0), à la ville comme à la campagne.

Ces constatations, si elles viennent à se confirmer en Inde et dans d'autres pays insuffisamment développés, sont de la plus haute importance pour la planification agricole. Il en résulte en effet qu'une hausse des prix agricoles ou tout autre facteur tendant à améliorer la situation économique des ruraux doit vraisemblablement réduire le pourcentage de la production alimentaire qui est mis sur le marché, encore que l'ampleur de la réaction doive varier considérablement selon la nature des produits. Il s'agit là d'un point qui a été longtemps controversé.

Pour autant qu'on sache, aucun autre pays insuffisamment développé n'a encore recueilli de données de ce genre. Toutefois, dans les pays à revenu élevé, des enquêtes de consommation ont fait apparaître des résultats très semblables. Les auteurs de l'enquête menée en 1955 aux Etats-Unis ont publié des chiffres de consommation distincts pour les ménages urbains, les ménages ruraux non exploitants et les ménages ruraux exploitants. L'élasticité des dépenses globales était moindre chez les exploitants agricoles, en raison surtout de l'élasticité extrêmement faible des dépenses consacrées à certains aliments (lait, œufs, fruits et légumes) produits sur place et faisant l'objet d'une grosse consommation à la ferme. Les dépenses consacrées à la viande et, plus encore, aux boissons alcooliques et aux repas pris dans les restaurants étaient plus fortes, par rapport aux revenus, dans les ménages non agricoles. En général, toutefois, les différences étaient assez secondaires et elles tendent à s'atténuer à mesure que l'exploitant se suffit moins à lui-même. Au Royaume-Uni, où les différences de revenu entre les agriculteurs et les non-agriculteurs sont moins importantes que dans la plupart des pays, les enquêtes de consommation font apparaître peu de différence de consommation entre les citadins et les ruraux.

S'il est prouvé que l'augmentation du revenu national par habitant, conséquence de l'industrialisation et du développement économique, tend à faire augmenter la consommation des aliments de protection les plus coûteux, il n'est pas encore démontré, cependant, que l'expansion urbaine en elle-même et indépendamment des modifications du revenu, exerce une grosse influence

sur cette évolution et sur les autres changements de structure de la consommation alimentaire.

En outre, l'urbanisation, accompagnée ou non d'une élévation du revenu dans des cas déterminés, n'entraîne pas toujours une amélioration du régime alimentaire. Au contraire, certains exemples montrent que les ruraux émigrés mangent parfois plus mal à la ville si l'on ne prend pas les mesures propres à maintenir un niveau alimentaire adéquat. D'après certaines enquêtes, les Bantous de l'Union Sud-Africaine, en s'installant à la ville, abandonnent leur alimentation normale à base de lait et de céréales complètes, pour un régime de farine de maïs fortement blutée, de pain blanc et d'eau minérale ; pour combattre cette tendance, il faut mener auprès d'eux des campagnes d'éducation. On peut signaler également que le beriberi, l'une des plus redoutables maladies de carence, se répand dans certains pays d'Asie méridionale et orientale à mesure qu'on voit se créer de petites rizeries produisant du riz fortement usiné et poli, qui manque de vitamines. Devenus citadins, beaucoup de ruraux se mettent à consommer au lieu du riz pilé à la maison, du riz blanc de meilleure apparence, mais en fait moins nourrissant. Il semble aussi que la malnutrition protéique éprouve les nouveaux citadins plus gravement que les ruraux. On risque donc bien de voir s'aggraver les cas de malnutrition, surtout parmi les nouveaux éléments de la population urbaine, si l'on ne se préoccupe pas d'enseigner des principes d'alimentation rationnelle et d'économie ménagère. Quoiqu'il en soit, il faudrait recueillir des données plus complètes au sujet de l'influence de l'urbanisation sur le régime alimentaire des ruraux et il serait extrêmement utile d'entreprendre à cette fin de nouvelles enquêtes, en particulier dans les régions où l'urbanisation progresse rapidement.

### **Influence des mesures nutritionnelles**

Les mesures nutritionnelles destinées à améliorer les régimes méritent d'être étudiées de plus près car elles revêtent incontestablement beaucoup d'importance, bien que leurs effets ne puissent pas toujours s'évaluer aisément en termes quantitatifs. On peut dire, en un certain sens, que l'influence de ces mesures contrebalance celle des habitudes alimentaires traditionnelles. Les campagnes d'éducation alimentaire et ménagère entreprises auprès des consommateurs peuvent provoquer — et ont provoqué en fait

— un accroissement de la consommation de divers produits dans les régions déterminées. On peut citer l'accroissement de la consommation de poisson au Mexique, de produits à base de blé au Japon, de légumes verts à Porto Rico, ainsi que l'accroissement de la consommation de lait liquide, déjà signalé dans le présent chapitre. Toutefois, on ne peut ni facilement ni rapidement modifier les habitudes alimentaires traditionnelles. En fait, il peut être impossible de changer certaines d'entre elles, en particulier celles qui reposent sur des croyances religieuses, interdiction de la viande de bœuf chez les Hindous, interdiction de la viande de porc chez les musulmans, etc., encore que parfois la pression de la vie moderne triomphe même de ce genre d'obstacles. Ainsi donc, l'efficacité des campagnes d'éducation nutritionnelle est limitée par la force d'inertie des habitudes sociales et, en ce sens, les deux séries d'influence peuvent être considérées comme antagonistes.

Les programmes spéciaux d'alimentation, notamment lorsqu'ils sont joints à une campagne d'éducation, peuvent également avoir une grosse influence sur la consommation. Il faut signaler surtout les distributions d'aliments de protection aux groupes vulnérables de la population : écoliers, mères et nourrissons. Pour accroître la consommation de certaines denrées, l'Etat peut employer aussi le moyen indirect mais parfois très efficace qui consiste à subventionner la vente au public (vente de pain à bon marché en Egypte, où cet aliment est la nourriture principale des classes pauvres, vente de lait dans un certain nombre de pays).

Il est difficile d'évaluer exactement l'influence à long terme des divers programmes en vigueur dans les pays, mais il est certain qu'ils n'ont pas cessé de se développer depuis la guerre. Par exemple, on estimait il y a environ quatre ans que plus de 8 millions d'écoliers bénéficiaient de distributions dans dix pays où de vastes programmes avaient été institués depuis la guerre. D'autre part, on prévoit qu'en 1956/57, 4,5 millions d'enfants et de mères recevront des rations quotidiennes de lait au titre des programmes patronnés par le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, qui ne représentent évidemment qu'une partie de l'ensemble des programmes en cours. La nécessité d'améliorer la nutrition des groupes vulnérables est partout mieux comprise et les programmes nutritionnels auront forcément à la longue une influence cumulative considérable sur les niveaux et les structures de la consommation alimentaire.

## ***Commercialisation des produits alimentaires***

L'expansion urbaine, accompagnée d'une progression des revenus qui se traduit par une demande accrue de produits alimentaires, impose au réseau de commercialisation des pays en cours de développement une charge toujours plus lourde, dont on ne mesure pas toujours bien l'importance. Ce type d'évolution est illustré par les récentes statistiques des Etats-Unis. De 1940 à 1955, la population totale des Etats-Unis a augmenté de 25 pour cent, tandis qu'en raison de l'exode rural, la population non agricole augmentait de 40 pour cent. Au cours de la même période, on estime que le volume des produits alimentaires commercialisés a augmenté de 43 pour cent. Ce chiffre est manifestement plus voisin du taux d'accroissement de la population non agricole que du taux d'accroissement de la population totale.

L'urbanisation progresse à l'heure actuelle encore plus vite dans beaucoup de pays économiquement sous-développés, mais elle s'accompagne rarement d'une expansion correspondante des moyens de commercialisation dans le secteur alimentaire. En conséquence, l'insuffisance des moyens de transport et de vente entrave sérieusement l'augmentation de la consommation de lait, de viande, de poisson, et autres denrées périssables dans de vastes régions de ces pays. Dans bien des cas, ces aliments sont livrés irrégulièrement, à des prix élevés et dans un état peu satisfaisant.

Le problème n'est pas seulement une question d'approvisionnement mais aussi de qualité. L'insuffisance des moyens de commercialisation augmente considérablement les avaries et les pertes. Il faut renforcer les mesures sanitaires pour assurer la fraîcheur et l'hygiène des denrées les plus périssables. Étant donné que les distances ne cessent de s'accroître entre le lieu de production et le marché final et qu'il n'est pas possible de vérifier toujours l'état des produits avant l'achat, il faut pouvoir se reposer sur des normes de qualité agréées. L'éloignement des centres de production et la complexité croissante des traitements et des procédés de conditionnement mettent le producteur et le consommateur à la merci d'intermédiaires peu scrupuleux. Il faut donc trouver de nouveaux moyens de diffuser des informations commerciales et mettre au point des systèmes officiels de règlement et d'inspection qui protègent les producteurs, les négociants et les consommateurs

contre les pratiques malhonnêtes et frauduleuses. Un certain nombre de pays s'efforcent d'adapter le système traditionnel de commercialisation au nouvel état de choses, mais le rajeunissement ne fait que commencer.

Pour ravitailler des citadins toujours plus nombreux et dont la demande individuelle de denrées périssables tend à augmenter, le problème se pose partout de construire des halles centrales aux fruits, aux légumes, aux viandes et au poisson, des abattoirs, des usines de pasteurisation du lait et des entrepôts réfrigérés. Athènes, Beyrouth, Bagdad, Karachi, Hong-kong, Santiago et Caracas peuvent être cités comme exemples de villes dont la population a augmenté très vite et qui ont besoin de développer en conséquence leur système de distribution. Après le succès de l'expérience de Bombay, on s'efforce également dans maintes parties du monde de résoudre le problème du ravitaillement des grandes villes en lait liquide suffisamment sain.

Les gouvernements ont été souvent amenés à intervenir dans le domaine de la commercialisation pour assurer aux populations urbaines en pleine expansion, la fourniture des aliments de base à des prix acceptables. Ainsi, dans la plupart des pays du Proche-Orient où la production nationale céréalière suit les vicissitudes des précipitations atmosphériques, les offices publics de céréales servent d'organes stabilisateurs. Au moment de la moisson, ils achètent une partie de la récolte concurremment aux négociants privés, soutenant ainsi les prix au moment où ils ont le plus de chance de faiblir. Les stocks acquis sont débloqués dans les mois qui suivent quand les prix tendent à monter ; au besoin, des importations servent à renforcer les disponibilités. D'autres pays d'Asie et d'Amérique latine emploient des procédés analogues pour assurer à tout moment aux citadins un approvisionnement convenable en produits alimentaires de base.

La complexité croissante des services rendus et l'allongement des distances de transport tendent inévitablement à faire monter le coût de la commercialisation et de la distribution des denrées alimentaires. En contrepartie, il faut inscrire les économies importantes résultant de causes diverses : réduction des avaries, suppression des pratiques malhonnêtes, rendement supérieur des opérations à grande échelle. Les gouvernements devraient veiller, semble-t-il, à ce que l'on tire pleinement partie des facteurs qui tendent à abaisser le coût de la commercialisation et à ce que l'amélioration des services

rendus ne serve pas uniquement de prétexte pour relever les prix à la consommation. Dans les pays insuffisamment développés, les prix de détail excessifs risquent de provoquer des difficultés et des troubles sociaux et de frustrer de nombreux éléments de la population à qui l'on s'efforce d'assurer un régime alimentaire équilibré et suffisant.

Toutefois, même dans les pays riches, on ne peut négliger l'influence qu'exerce sur la consommation la hausse incessante des coûts de commercialisation et de distribution. Les informations les plus précises sur les rapports entre les coûts de commercialisation, les prix à la production et les prix à la consommation, proviennent des Etats-Unis. Divers milieux s'étant plaints que les coûts de distribution augmentaient alors que les prix agricoles à la production diminuaient, les services américains ont suivi de plus près l'évolution de ces rapports. Entre 1945 et 1955, la marge prélevée par les intermédiaires commerciaux sur les produits alimentaires achetés par un ménage type s'est élevée régulièrement tous les ans et a augmenté au total de 83 pour cent alors que le prix à la production augmentait de 4 pour cent seulement. La part du prix de vente au détail perçue par le producteur est tombée de 53 pour cent, chiffre très favorable, à 41 pour cent environ, chiffre voisin de la moyenne enregistrée dans la période 1920-39, qui comprend plusieurs années de crise pendant lesquelles la part du producteur était particulièrement faible.

L'accroissement du coût de la commercialisation serait dû en bonne partie à la hausse des frais de distribution, de salaires, d'emballage, de transport, de loyers et d'impôts. Toutefois, bien que les gains horaires des travailleurs du commerce alimentaire aient augmenté d'environ 43 pour cent depuis 1947-49, le coût de la main-d'œuvre par unité de production n'a augmenté que de 26 pour cent. Certaines économies ont donc été obtenues par le relèvement de la productivité, qui a été cependant moins marqué que dans l'agriculture et dans l'industrie manufacturière. Les bénéfices des entreprises de l'alimentation ont été maximums, par rapport au chiffre d'affaires, au cours de l'année 1946 où la marge commerciale a été minimum en pourcentage et ils n'ont marqué aucune tendance bien nette au cours des dernières années.

Un des facteurs qui ont le plus contribué à augmenter les coûts de la commercialisation est la fourniture de services supplémentaires : emballage, traitement, préparation et présen-

tation des denrées sous des formes commodes (plats cuisinés, congelés, par exemple). De plus en plus, les commerçants vendent des aliments conditionnés dans de petits formats, qui reviennent plus cher, parce que les consommateurs veulent acheter par petites quantités et ne se soucient pas de la différence de prix. En outre, la consommation tend à perdre son caractère saisonnier. Aux Etats-Unis, les ménagères préfèrent maintenant acheter les mêmes aliments frais pendant toute l'année, ce qui exige des installations frigorifiques beaucoup plus importantes et des expéditions en provenance de centres producteurs plus éloignés. En outre, la production d'aliments traités a augmenté de 50 pour cent depuis 1940 alors que la production alimentaire totale n'a augmenté que d'un tiers environ. Les restaurants et « cafeterias » où un nombre croissant d'individus prennent leurs repas, contribuent aussi à augmenter considérablement les dépenses de commercialisation.

Il est à craindre que certains procédés ultramodernes de traitement et de conditionnement en usage aux Etats-Unis et dans les pays les plus évolués, ne soient imités et imposés, à coup de réclame, dans des pays moins qui n'ont pas encore eu le temps de rationaliser le mécanisme de la commercialisation. On perdrat ainsi sur les deux tableaux, car on accepterait un surcroît de dépenses sans bénéficier des possibilités de rendement et d'économie que comporte l'équipement moderne.

Un tel état de choses pourrait retarder l'amélioration des niveaux de nutrition dans les pays insuffisamment développés. Dans les pays à revenu élevé, les traitements et services onéreux peuvent avoir certains inconvénients mais ne risquent guère de provoquer une malnutrition générale. Dans les pays à revenu faible, le luxe superflu de la préparation et de la présentation risque de grever les prix de telle manière que le consommateur pauvre n'ait plus les moyens d'acheter la quantité d'aliments nutritifs indispensables à sa subsistance. Il s'agit alors de faire un choix judicieux entre tous les produits, frais ou traités, qui vont approvisionner le marché de la ville. Ce choix, qui peut avoir de si graves conséquences, est particulièrement difficile là où il n'existe ni poids et mesures uniformes, ni classements officiels de qualité. Il importe donc non seulement d'améliorer les systèmes de commercialisation, mais encore d'éduquer les consommateurs, si possible au moyen de campagnes officielles, pour leur permettre de tirer un profit maximum des avantages réalisés.

## CONCLUSIONS

Il n'est pas inutile de répéter que, dans la plupart des pays, le régime alimentaire le plus commun comporte une base de céréales et de féculents complétée, dans la mesure des moyens des consommateurs, par des denrées plus coûteuses et plus attrayantes, notamment les aliments dits de protection. Lorsque les revenus commencent à dépasser le niveau de subsistance, les denrées plus coûteuses viennent en supplément des aliments de base. Lorsque les revenus sont encore plus élevés, la consommation des aliments de base commence à diminuer pour faire place à une proportion plus forte des aliments de protection et aux produits plus coûteux qui peuvent finir par constituer la partie principale de l'alimentation.

Ces considérations à elles seules font ressortir le rôle prépondérant du revenu sur la consommation alimentaire aussi bien au point de vue quantitatif qu'au point de vue qualitatif. L'une des constatations les plus frappantes de la présente enquête est la remarquable uniformité des rapports entre le revenu et les sommes consacrées à l'alimentation dans une vaste série de pays où le revenu et le développement économique atteignent des niveaux très différents et où la culture et les habitudes alimentaires sont très diversifiées (graphique III-3). Ce fait met à nouveau l'accent sur la relation fondamentale qui unit développement économique et amélioration de la nutrition. Il ne sera guère possible d'améliorer substantiellement la nutrition avant que la productivité ait été accrue et que la masse de la population ait un revenu plus élevé. Sans modification du revenu, on pourra tout au plus, par l'enseignement de la nutrition et par des programmes spéciaux d'assistance sociale, apporter quelque amélioration pour l'ensemble de la population et certaines améliorations importantes pour des groupes spéciaux : femmes enceintes ou allaitantes, enfants d'âge scolaire et pré-scolaire. Ces résultats pourront avoir une grande importance pour l'état sanitaire de la prochaine génération.

Le tableau III-8 montre comment le bas niveau des revenus et des gains fait obstacle à l'établissement de niveaux nutritionnels satisfaisants. Ce tableau montre le nombre d'heures de travail que doit fournir un ouvrier de l'industrie, au taux moyen dans le pays des salaires de cette catégorie, pour gagner le prix des aliments d'une journée, à trois niveaux différents du régime alimentaire, à savoir : dans les pays économiques-

ment peu développés, dans ceux où l'industrialisation est à ses débuts et dans les pays économiquement avancés. Dans chaque cas, les régimes alimentaires ont été établis et leur coût a été calculé en fonction des denrées généralement consommées dans les pays en cause ; ils diffèrent donc légèrement d'un pays à l'autre.

Il est évident que dans les pays pauvres, le régime alimentaire le plus nutritif et le plus coûteux (C) serait tout à fait au-delà des possibilités de l'ouvrier industriel moyen, à moins qu'il ne s'agisse d'un célibataire sans personnes à charge. Même pour les maigres repas habituellement consommés dans ces pays, le nombre d'heures de travail nécessaires dépasse celui qui doit être fourni dans les pays économiquement développés pour des repas bien meilleurs. On a pris le salaire dans l'industrie manufacturière à titre d'indicateur approximatif du niveau de revenu de la classe ouvrière, généralement supérieur au revenu moyen du paysan et de l'ouvrier agricole. De plus, dans les villes, ainsi qu'on l'a montré plus haut, les régimes alimentaires ont tendance à être meilleurs que dans les régions rurales. Il est donc possible que pour l'ensemble de la classe ouvrière d'un pays, l'image donnée par le tableau III-8 soit trop favorable. Tant que la production, les gains et les revenus demeureront à leur niveau actuel dans les pays insuffisamment développés, le régime alimentaire de groupes importants de leur population sera forcément insuffisant et non équilibré. Il ne s'ensuit pas que seuls les régimes alimentaires du type C sont satisfaisants du point de vue de la nutrition, bien qu'ils puissent indiquer la direction dans laquelle évolueraient les régimes alimentaires si les consommateurs des pays peu développés avaient des revenus plus importants.

Ce tableau peut donner lieu à une observation supplémentaire ; alors que le coût d'un régime alimentaire donné variait considérablement d'un pays à l'autre en fonction du niveau des prix, les coûts relatifs des trois régimes montrent une uniformité surprenante. Dans tous les pays, le régime B coûtait environ un tiers de plus que le régime A (de 125 à 142 pour cent) et le régime C plus du double du régime A (de 210 à 300 pour cent).

Les premières sections du chapitre conduisent à une autre conclusion importante : les élasticités très élevées des dépenses consacrées à l'alimentation et de la consommation par rapport au revenu dans les groupes où celui-ci est le plus faible. Aux niveaux très bas du revenu, il est fréquent que l'élasticité du revenu dépasse

TABLEAU III-8. — NOMBRE D'HEURES DE TRAVAIL QUE DOIVENT FOURNIR LES OUVRIERS INDUSTRIELS MOYENS POUR GAGNER LE COÛT (CALCULÉ D'APRÈS LES PRIX DE DÉTAIL DE 1953) DE TROIS RÉGIMES ALIMENTAIRES REPRÉSENTATIFS POUR UNE PERSONNE PENDANT UNE JOURNÉE

Valeur énergétique du régime (calories)	Régime A 2 100	Régime B 2 500	Régime C 3 000
Protéines d'origine animale (grammes)	10-12	15-20	40-45
<i>Pays</i>	<i>Nombre d'heures de travail ...</i>		
Inde . . . . .	2,1	2,9	4,5
Japon. . . . .	1,8	2,3	3,8
Italie . . . . .	1,1	1,5	3,2
Mexique. . . . .	0,6	0,8	1,4
Suède . . . . .	0,4	0,6	0,9
Danemark . . . . .	0,3	0,4	0,7
Canada . . . . .	0,2	0,3	0,5
Etats-Unis. . . . .	0,2	0,2	0,4

1,0 pour les aliments de protection. En d'autres termes, on peut prévoir qu'une augmentation de 10 pour cent du revenu de ces groupes aura pour conséquence une augmentation de plus de 10 pour cent des faibles sommes actuellement consacrées à ces aliments. Il en résulte qu'on peut prévoir que, dans les pays insuffisamment développés, une hausse très minime du revenu national par habitant entraînera une amélioration substantielle de la nutrition et de l'état sanitaire, à condition que ce supplément de richesse soit réparti assez uniformément parmi l'ensemble de la population et que la plus grande partie n'en aille pas à un groupe relativement restreint de gens riches. Il n'en est pas moins évident que, même du point de vue national, on pourra voir surgir des intérêts opposés. Si l'accroissement de revenu se répartit sur un grand nombre de personnes, une proportion plus importante pourra être consacrée aux dépenses courantes et une proportion plus faible aux investissements que si cet accroissement se limite à un groupe plus restreint de la population. Les progrès économiques à réaliser pourront donc s'en trouver retardés. Mais, en faisant l'estimation de la répartition et de l'équilibre les plus favorables dans leur situation particulière, les gouvernements devront se souvenir qu'une population mal nourrie n'a qu'une capacité de travail et une productivité très fortement réduites.

Les fortes élasticités des dépenses alimentaires aux bas niveaux du revenu ont une autre conséquence. Dans les pays insuffisamment développés, une augmentation relativement faible du revenu national peut faire prévoir une expansion rapide de la demande et du marché en ce qui concerne les denrées plus coûteuses, y com-

pris les aliments de protection. La conséquence la plus importante de cette conclusion est peut-être le fait qu'elle montre la voie (et il est possible que cette voie soit unique) vers une prospérité plus grande pour les populations rurales des pays moins développés, dont la pauvreté est extrême, avec des revenus très inférieurs même à la faible moyenne nationale. Elle peut également entraîner dans les pays économiquement sous-développés une augmentation de la demande d'importation de produits alimentaires, bien que ces pays ne comptent habituellement dans la mesure du possible que sur leurs propres ressources agricoles, afin de réserver les devises étrangères à l'importation de biens d'équipement.

Le fait que, aux bas niveaux de revenu, la consommation d'un grand nombre de produits alimentaires est très élastique en fonction du revenu offre une importance évidente pour les administrateurs et les planificateurs des pays insuffisamment développés, où le développement économique et l'accroissement des revenus peuvent conduire à une augmentation très accusée de la demande en produits alimentaires qui, si elle n'était pas satisfaite, risquerait de déclencher des pressions inflationnistes. Il importe donc évidemment de prévoir cette évolution et de prendre des dispositions à son sujet. D'autre part, il est possible que les problèmes d'excédents et de baisse des revenus agricoles, qui peuvent se poser lorsque l'offre dépasse l'accroissement de la demande, ne soient pas moins graves. Il n'est pas possible de régulariser avec autant de précision que la production des usines un processus biologique comme la production alimentaire qui est soumis aux caprices du temps, et il est difficile d'éviter certaines variations du niveau des prix, bien que celles-ci puissent être très limitées pour toutes les denrées (à l'exception des plus périssables d'entre elles) par un système de stocks tampons et, dans une certaine mesure, par une réglementation du niveau des importations ou des exportations. Toutefois, ces considérations relèvent davantage du domaine des politiques de prix que de celui de la consommation alimentaire.

L'influence à long terme des prix sur la consommation alimentaire a été examinée moins en détail que l'influence du revenu. La plupart des travaux sur les rapports entre les disponibilités et les prix ont été faits dans les pays développés et ont porté surtout sur les rapports à court terme, en tant qu'élément accessoire pour la prévision des prix. Ignorer l'influence des va-

riations des prix sur la consommation alimentaire aux bas niveaux du revenu, dans les régions urbaines comme dans les régions rurales, constitue une grave lacune dans nos connaissances. Il est vraisemblable que les effets des variations de prix doivent être plus marqués dans les pays à faible revenu que dans les pays riches, tout comme les élasticités en fonction du revenu y sont plus importantes, mais on ne dispose guère d'éléments positifs pour confirmer cette impression.

Il a été néanmoins présenté des données qui font penser que, même dans les pays à revenu élevé, les prix des denrées influent, dans une certaine mesure, sur la proportion du revenu dépensée pour l'alimentation et, à un degré beaucoup plus marqué, sur la composition du régime alimentaire. Les variations de prix ont tendance à agir en sens contraire des variations du revenu pour ce qui est de l'ensemble des dépenses alimentaires, au moins en courte période. Mais les variations à long terme des rapports de prix entre différentes denrées sont capables d'annuler ou d'accentuer les variations que l'on peut attendre de l'accroissement des revenus. Aux Etats-Unis, par exemple, certains signes montrent que les tendances à long terme du niveau des prix ont fait monter la consommation de graisse, de sucre et d'œufs et baisser la consommation de viande et de produits laitiers, beurre en particulier, dans des proportions plus fortes qu'on n'aurait pu s'y attendre si les revenus réels avaient augmenté sans variations à long terme des prix comparés des différents aliments. Il s'agit ici encore d'un domaine dans lequel des études plus détaillées seraient d'un grand intérêt.

Lorsqu'on examine l'influence qu'exercent sur la consommation les prix des denrées alimentaires, il faut distinguer entre l'influence des variations de prix sur les dépenses consacrées à l'alimentation et sur la quantité d'aliments consommée. La situation est très différente à ce point de vue pour les divers aliments. C'est ainsi qu'à l'exception peut-être des groupes les plus pauvres, les variations de prix n'ont qu'une faible influence sur la quantité totale de céréales et de féculents consommée, alors qu'elles ont un effet considérable sur les dépenses consacrées à ces articles<sup>14</sup>. Pour des aliments comme

<sup>14</sup> Ainsi qu'on l'a déjà remarqué, les variations des prix peuvent également conduire à remplacer une céréale plus nourrissante par une autre moins nourrissante, par exemple, le blé par le maïs, et inversement.

la viande, c'est l'inverse qui se produit. Les variations des prix n'agissent guère sur les sommes consacrées à ce produit mais influent beaucoup sur les quantités consommées.

Ces deux ordres de faits sont importants du point de vue de la nutrition. Pour les produits ayant une forte élasticité en fonction des prix, comme la viande, l'effet est évident. Pour les produits ayant une faible élasticité en fonction des prix, comme les céréales, une hausse des prix (qui se traduit par des dépenses plus importantes) risque, chez les groupes et les pays à faible revenu, de réduire sensiblement les montants disponibles pour les aliments de protection et risque même, dans les cas extrêmes, de réduire la consommation effective de céréales et de ramener ainsi la valeur totale de la ration énergétique au-dessous même des besoins physiologiques.

Si les prix ont une influence sur la composition et le niveau de la consommation alimentaire et s'il se confirme que cette influence est plus accentuée aux faibles niveaux du revenu qu'aux niveaux élevés, l'amélioration du marketing des produits alimentaires, notamment dans les pays insuffisamment développés, devient doublement importante. On sait que dans ces pays les marges de commercialisation sont souvent larges, notamment pour les aliments de protection qui sont consommés en quantité assez faible, en partie du fait du gaspillage, de l'inefficacité et des insuffisances du système de marketing lui-même, et en partie en raison des bénéfices excessifs. Un bénéfice élevé est presque inévitable dans des entreprises commerciales où le chiffre d'affaires est peu élevé, comme c'est souvent le cas dans des pays insuffisamment développés. Des améliorations du marketing, capables de réduire le coût des produits alimentaires pour les consommateurs sans diminuer les bénéfices déjà minimes du producteur, pourraient faire beaucoup à la fois pour améliorer le niveau de la nutrition et pour élargir le marché intérieur des produits agricoles.

La transformation rapide d'une économie de subsistance en une économie de marché, qui se poursuit actuellement dans un grand nombre de pays insuffisamment développés et qui est associée avec la croissance des villes, constitue une deuxième raison qui oblige à reviser rapidement le système de commercialisation appliqué aux produits alimentaires dans ces pays. Le système de commercialisation doit se développer à une allure qui corresponde, non pas à l'accroissement de la population d'un pays, mais plutôt

à celle de sa population non agricole (qui est souvent deux ou trois fois plus rapide) et en prévoyant une ample marge de sécurité pour tenir compte du relèvement des niveaux de vie dans les villes comme dans les campagnes. Il n'existe guère de pays où les réalisations correspondent à ces conditions très strictes.

Il est également très nécessaire d'améliorer rapidement le marketing des produits alimentaires pour une troisième raison : il faut augmenter les possibilités matérielles de se procurer les aliments de protection. Si le poisson ne peut être vendu dans les régions non maritimes qu'après avoir subi un séchage au soleil peu économique, si dans les climats chauds, le lait, les fruits ou les légumes se détériorent en 24 heures, si la viande doit être consommée presque immédiatement après l'abattage, un grand nombre de consommateurs seront pendant une grande partie du temps dans l'impossibilité de se procurer ces aliments et, quand ils pourront les obtenir, ce sera à un prix très élevé ou dans un état très défectueux. Cette situation ne peut que limiter la consommation de ces aliments.

Dans les pays où les niveaux du revenu sont plus élevés, où les régimes alimentaires sont suffisants ou plus que suffisants, l'accroissement régulier des frais de distribution, consécutif au traitement plus compliqué et aux services (pas toujours indispensables ni même souhaités) et aux gains plus élevés dans les commerces de distribution, ne risque guère de poser des problèmes de nutrition, sauf peut-être chez les groupes dont le revenu est le plus bas. Toutefois, le coût au détail plus élevé qui en résulte pour certains aliments risque d'influencer considérablement la composition du régime alimentaire. De plus, les faits observés donnant à penser que la proportion du revenu consacrée à l'ensemble de l'alimentation est assez constante à un niveau de revenu donné, une augmentation des coûts de distribution pourra risquer de réduire les revenus agricoles. Toutefois, ce dernier point ne rentre pas dans le cadre du présent chapitre.

Jusqu'ici, il n'a été question dans cette dernière section que de considérations surtout économiques mais, ainsi qu'on l'a déjà fait remarquer plus haut, un grand nombre de facteurs sociaux, religieux et autres jouent également un rôle dans la situation. L'absence des connaissances les plus rudimentaires en matière de nutrition est particulièrement importante ; elle peut inciter les travailleurs urbains à abandonner les céréales dont ils se nourrissent habituellement

pour des produits d'apparence plus attrayante mais déficients au point de vue de la nutrition, ou à consacrer une grande partie de leur faible revenu à des boissons sucrées et à d'autres articles sans intérêt pour la nutrition, ce qui leur laisse peu d'argent pour les aliments de protection dont ils manquent. Dans les régions rurales, il serait sûrement possible d'améliorer grandement les régimes alimentaires et l'état sanitaire par une production plus importante de légumes ou d'œufs, par exemple, que les paysans pourraient obtenir pour leur propre famille sans beaucoup d'efforts ni de frais, ce qu'ils ne font pas parce qu'ils en ignorent la valeur alimentaire. Dans les villes, comme à la campagne, des connaissances élémentaires sur la nutrition contribueraient notablement à vaincre l'obstacle que constitue la pauvreté et à mettre l'accent sur l'économie ménagère, et l'éducation du consom-

mateur populaire pourrait avoir d'importants effets pour la santé. Ce domaine est encore très négligé.

Ici encore, lorsque le revenu national moyen est toujours trop faible pour que chaque habitant puisse avoir un régime complètement équilibré, il faut recommander de faire réservé une proportion plus importante des aliments de protection aux groupes les plus vulnérables, les enfants et les mères. L'extension des programmes d'alimentation scolaire et autres programmes d'assistance élaborés à ces fins a été l'un des faits les plus encourageants depuis la seconde guerre mondiale et l'un des résultats les plus frappants de notre meilleure connaissance des principes de la nutrition, mais des fractions très importantes des peuples les plus nécessiteux n'en ont pas encore profité et ce qui reste à faire dépasse de beaucoup ce qui a déjà été fait.

## Chapitre IV - CHANGEMENTS SURVENUS APRÈS LA GUERRE DANS CERTAINS FACTEURS INSTITUTIONNELS AFFECTANT L'AGRICULTURE<sup>1</sup>

Le progrès de l'agriculture dépend de nombreux facteurs et, notamment, du développement des connaissances techniques, du niveau d'instruction des cultivateurs, de la situation du marché, et des institutions qui forment le cadre dans lequel le cultivateur est appelé à travailler. La mesure dans laquelle l'agriculteur peut se procurer les éléments de la production, agir sur le milieu économique où il travaille et modifier le gain que lui rapporteront son travail et ses investissements, dépend pour une part de ces facteurs institutionnels, qui sont nombreux et variés. Autrement dit, ces facteurs peuvent exercer une profonde influence sur le succès avec lequel le cultivateur s'acquittera de sa tâche et sur la mesure dans laquelle il sera encouragé à soigner son travail, à enrichir ses connaissances et à améliorer son exploitation et ses méthodes culturales.

Le présent chapitre traitera des changements qu'ont subi depuis la guerre certains des plus importants de ces facteurs institutionnels, à savoir le régime foncier, le crédit et les coopératives. La période qui a suivi la fin de la deuxième guerre mondiale a été marquée par des changements importants et parfois d'une grande portée dans ces domaines, et tout particulièrement dans celui du régime foncier. En outre, comme il existe de nombreux liens entre ces trois questions, il est assez commode d'en étudier l'évolution par rapport les unes aux autres. Des régimes fonciers dont la forme ou les conditions qu'ils comportent ne sont pas satisfaisantes peuvent constituer des obstacles considérables qui empêcheront les producteurs d'obtenir du

crédit ; lorsque le régime foncier change, il en résulte souvent un bouleversement de la structure du crédit et le nouveau type de régime foncier peut affecter profondément la solvabilité des cultivateurs ; la réorganisation entraînée par la réforme du régime foncier, surtout si elle comporte l'installation de nouveaux agriculteurs ou l'agrandissement des exploitations de certains cultivateurs, augmente les besoins de crédit. D'un autre côté, ces changements peuvent créer un climat plus favorable à l'action coopérative ou même exiger, si l'on veut leur donner toutes les chances d'atteindre leurs buts, une certaine organisation coopérative.

En général, les programmes de réforme agraire doivent s'accompagner d'un renforcement de certaines autres institutions, dont les facilités de crédit et l'organisation coopérative ne sont en fait que deux exemples. Selon toute probabilité, il s'avérera également nécessaire de créer un système de commercialisation et des services de vulgarisation, et de distribuer les fournitures indispensables aux agriculteurs ; sous ces rapports, le développement d'un système de coopératives peut être fort utile. De toute évidence, la coopération se rattache étroitement à la question du crédit, car le but principal — ou l'un des buts — du système coopératif est souvent de permettre aux cultivateurs d'obtenir du crédit.

Un grand nombre d'autres aspects de ces corrélations seront mis en lumière dans les pages qui suivent, où l'on s'est efforcé de donner un compte rendu analytique mais fidèle des principaux faits survenus ces dernières années dans les domaines de la réforme agraire, du crédit agricole et des coopératives, en les comparant à la situation qui existait avant la guerre ou à la fin de celle-ci.

<sup>1</sup> Le mot « agriculture » est employé ici au sens large et englobe les pêches et les forêts, suivant la définition donnée dans l'Acte constitutif de la FAO.

## RÉGIME FONCIER

Dans *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture - 1955* figurait une étude sur les progrès accomplis et l'expérience acquise depuis dix ans dans le domaine de l'agriculture ; une section spéciale de cette étude était consacrée aux « Réformes de structure en vue d'aider au développement agricole ». Il y était souligné que des régimes fonciers archaïques font souvent obstacle à la modernisation des méthodes agricoles parce qu'ils ne laissent au cultivateur aucune marge pour l'épargne ou les investissements. Il y était également précisé que, s'il ne joint pas d'un minimum de sécurité d'occupation, le cultivateur ne sera guère encouragé à améliorer son exploitation. Des lois ou des coutumes rigides imposent des systèmes de culture surannés, qui épuisent le sol et interdisent les rendements intéressants. De plus, des défauts de structure entraînent souvent un morcellement exagéré et l'existence d'exploitations trop réduites, qui empêchent le cultivateur d'utiliser son temps au mieux ou d'adopter des moyens plus modernes de production. La trop grande étendue d'une exploitation risque également de freiner le progrès si le propriétaire ne possède ni les capitaux, ni le désir, ni les aptitudes nécessaires pour mettre en valeur sa propriété. Des titres de propriété incertains en raison de l'absence de cadastre ou d'enregistrement des terres diminuent la sécurité d'occupation et restreignent les possibilités de crédit à long terme.

Depuis la deuxième guerre mondiale, la réforme agraire a joué un rôle important dans la politique agricole, tant dans les pays économiquement sous-développés que dans les pays industrialisés. Les décisions prises portent sur les problèmes suivants : redistribution et enregistrement des terres, remembrement des exploitations, amélioration des rapports entre propriétaires et occupants, réglementation des loyers, modifications de l'impôt foncier. Elles s'accompagnent souvent de mesures d'amendement et d'amélioration des terres. Souvent, pour réussir, la réforme agraire exige que soient prises des dispositions complémentaires en faveur du crédit agricole, de l'enseignement et de la vulgarisation, et que soient créés des services de commercialisation ; ce sont souvent les gouvernements qui ont mis au point et appliqués ces mesures. Dans certains pays, comme la Finlande, l'Inde et l'Italie, la réforme agraire est rattachée à des programmes de conservation du sol, et l'on se rend de mieux en mieux compte

qu'il faut établir une coordination entre la réforme du régime foncier et la politique de conservation des terres, d'une part, et, d'autre part, la planification de l'utilisation des terres.

C'est le plus souvent du heurt entre les données de l'histoire ou de la tradition, et les nécessités d'un développement économique et social de caractère moderne, que naissent les problèmes relatifs aux structures. Ceci est plus particulièrement vrai dans le cas des problèmes de tenure. De temps immémorial, la propriété et l'usage de la terre ont été soumis à des règles et à des sanctions d'ordre religieux, et, dans nombre de pays du monde entier, ils sont encore considérés comme un héritage ancestral. Souvent, la terre est considérée comme le bien essentiel de la communauté, et les politiques agraires s'inspirent d'idées et de valeurs qui ne correspondent pas aux conceptions économiques modernes. La possession de la terre est donc souvent considérée comme le plus grand des privilégiés que connaisse la société, et le droit d'utiliser la terre comme une grande faveur.

Depuis la fin de la guerre, les réformes agraires ont, dans de nombreux pays, disloqué des institutions séculaires et ont en pour but d'adapter les conditions de tenure au développement économique et social. Parfois, la réforme agraire est née d'une action révolutionnaire, mais, le plus souvent, elle a été le fruit d'une évolution progressive, et les mesures prises ont été adaptées et orientées en fonction des besoins du développement agricole.

En Europe occidentale, l'effort a porté surtout sur le remembrement ; dans les régions insuffisamment développées, il a porté essentiellement sur l'abolition de formes semi-féodales de propriété foncière ou sur la diminution du nombre des intermédiaires entre propriétaires et cultivateurs et sur la distribution des grands domaines ou des terres appartenant à la couronne. Des réformes du statut des occupants ont été appliquées dans les pays développés comme dans les pays sous-développés ; dans ces derniers, toutefois, il s'est agi le plus souvent d'une mesure complémentaire ou temporaire, en attendant le transfert du droit de propriété aux cultivateurs. Les pays de l'Europe orientale ont organisé la collectivisation de l'agriculture, cependant qu'en Europe occidentale on avait fréquemment recours à l'organisation coopérative pour faciliter le remembrement des terres et même, dans certains cas, l'utilisation et l'exploitation des terres en commun. On a eu souvent recours à l'impôt pour faire pièce à quel-

ques privilégiés entre les mains desquels les terres s'étaient accumulées, pour morceler les grands domaines et pour encourager certaines formes de propriété et d'utilisation des terres ou certains types d'organisation.

La présente section traitera principalement de la législation relative à la réforme agraire, car les textes législatifs donnent des indications très nettes sur les tendances de la politique agraire des pays intéressés<sup>2</sup>. On s'efforcera d'analyser ici les principes de cette législation et de dégager certaines conclusions, mais il n'est pas encore possible, à l'heure actuelle, d'évaluer les effets des lois sur la réforme agraire adoptées depuis la fin de la guerre. Les renseignements sur la mesure dans laquelle ces lois sont appliquées et sur les réactions qu'elles provoquent chez les intéressés restent insuffisants ; l'adoption de ces lois ne remonte d'ailleurs pas très loin : il est donc trop tôt pour essayer de formuler une évaluation. De plus, il est pratiquement impossible d'isoler les effets de la réforme agraire des conséquences d'autres facteurs.

### ***Changements dans la structure de la propriété***

#### ***Elimination des grands propriétaires et des intermédiaires par actes législatifs***

Dans de nombreux programmes de réforme agraire, c'est le transfert de la propriété de grands à de petits propriétaires qui représente l'étape décisive dans la mise en œuvre de la politique générale. Ces mesures peuvent entraîner des conséquences d'une portée immense, en provoquant une transformation de la condition sociale de la population rurale, de l'organisation de la production agricole et de la situation économique générale du pays.

Il y a, entre les programmes de réforme agraire mis en œuvre dans divers pays, des différences dans la façon d'aborder le problème, dans l'importance accordée aux objectifs sociaux, économiques et agricoles, et également dans la vigueur de l'esprit réformateur, l'échelonnement dans le temps des mesures prises, leur portée et leur application.

Dans les pays de l'Asie et de l'Europe orientale, les programmes de réforme donnent une

expression à la politique de mouvements nationaux qui veulent éliminer des formes périmentées de propriété foncière. En Europe occidentale, l'accent a plutôt été mis sur la redistribution des terres comme moyen d'accroître la capacité de production de l'agriculture. En Italie, par exemple, seuls sont affectés par les programmes de redistribution des terres les grands domaines, dont on fait également entrer la productivité en ligne de compte. C'est dans les régions où la population rurale est très dense et le sous-emploi rural considérable que l'on applique le plus souvent les programmes de réforme agraire, et plus spécialement de redistribution des terres.

Depuis la fin de la guerre, des transferts de propriété aux cultivateurs ont été effectués, en *Extrême-Orient*, par la Birmanie, la Chine continentale, l'Inde, le Japon, le Pakistan, les Philippines et Taiwan ; en *Europe*, par la Finlande, l'Italie, l'Espagne et les pays de l'Europe orientale ; au *Proche-Orient*, par l'Egypte, l'Irak et la Turquie ; en *Amérique latine*, par la Bolivie, le Guatemala et Porto Rico. Partout, ces mesures devraient contribuer à assurer au cultivateur une position juridique et économique plus forte.

En *Extrême-Orient*, le trait commun des dispositions législatives récentes n'est pas tant l'abolition des grands domaines que la suppression des droits sur la terre qui diminuent le revenu et agravent la condition sociale des travailleurs agricoles. En général, ce ne sont ni les dimensions des propriétés, ni leur mauvaise gestion qui ont déterminé l'expropriation, mais la forme de tenure. Les bénéficiaires de la réforme ont été le plus souvent ceux-là mêmes qui cultivaient le fonds depuis des générations, et les transferts de propriété n'ont donc pas nécessairement eu d'effet sur les dimensions de l'exploitation ou sur le type d'agriculture.

Au *Japon*, la redistribution de la propriété foncière a été effectuée au titre de la loi de 1946 sur les mesures spéciales concernant l'établissement de propriétaires-exploitants. L'objet de cette loi était d'établir des propriétaires-exploitants par transfert obligatoire aux occupants des terres appartenant à des propriétaires non exploitants. Toutes les terres affermées appartenant à des propriétaires forains ont été expropriées, de même que les terres affermées d'une superficie de plus d'un hectare appartenant à des propriétaires résidant sur place. La superficie totale des terres dont un seul individu pouvait être propriétaire (qu'il les exploite lui-même ou les afferme) ne devait pas dépasser 3 hectares (12 hectares à Hokkaido).

<sup>2</sup>*Progrès de la réforme agraire*, Organisation des Nations Unies, New York, 1954.

*Progrès de la réforme agraire, deuxième rapport*, Organisation des Nations Unies, New York, 1957.

Les terres tombant sous le coup de ces dispositions devenaient susceptibles d'être achetées par le gouvernement conformément au plan d'achat de terres établi par une Commission des questions foncières. Par l'intermédiaire de cette commission, les terres étaient vendues aux occupants qui les exploitaient déjà et dont on pouvait compter qu'ils deviendraient propriétaires-exploitants. Les très petits exploitants occupant moins de 0,2 hectare se trouvaient exclus de ce bénéfice. Le nouveau propriétaire recevait après enregistrement un titre de propriété ; il était entendu que tout cultivateur achetant des terres au gouvernement les exploiterait lui-même. S'il cessait de les cultiver, le gouvernement conservait un droit de préemption. Le prix d'achat que devait payer l'occupant était établi sur la base de la valeur marchande de la terre en 1946. L'époque où la réforme a été appliquée a été caractérisée par une inflation rapide, et le prix reçu par les anciens propriétaires a donc été très inférieur à la valeur marchande des terres. Dans une certaine mesure, l'inflation a facilité le transfert des terres à ceux qui les cultivaient. La loi de 1952 sur les terres agricoles a unifié la législation relative à la réforme agraire.

Depuis qu'a été promulguée cette législation, les terres affermées ne représentent plus, au Japon, que 9 pour cent environ de la superficie totale des terres cultivables, et c'est le faire-valoir direct qui est devenu le mode prédominant d'occupation des terres. Il est cependant assez significatif que la superficie moyenne des exploitations ne dépasse pas 0,9 hectare. Au total, la superficie des terres transférées aux cultivateurs représente quelque 2 400 000 hectares, soit 40 pour cent des terres cultivées.

En *Inde*, les différents états ont adopté des lois et des règlements tendant à l'abolition du régime du *zamindar* et de ses variantes. L'origine de ce système, qui remonte à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et au début du XIX<sup>e</sup>, est une méthode de règlement des impôts dans laquelle la perception des impôts des paysans était concédée à une sorte de fermier général appelé *zamindar*. Au terme de concessions anciennes dites « permanentes », les cultivateurs payaient leurs impôts au *zamindar* qui en prélevait une partie à titre de frais de perception ; pour assurer à l'état des recettes régulières, les sommes dues à l'état par chaque *zamindar* étaient fixées à perpétuité à un certain montant en espèces. Ces concessions étaient fort avantageuses pour le *zamindar*, car, à mesure que l'agriculture se développait et devenait plus intensive, il pou-

vait augmenter le montant des fermages exigés des paysans, tout en continuant à payer à l'état la même redevance. Les concessions accordées ultérieurement prévoient une révision périodique de leurs termes (tous les 30 ou 40 ans). Ces deux types de concessions ont donné naissance, entre propriétaires et cultivateurs, à toute une série d'intermédiaires et de receveurs dont chacun prélève une part du loyer.

La législation récente vise à éliminer tous les intermédiaires entre l'état et le cultivateur et à créer une petite propriété paysanne où les sous-locations seraient interdites. Dans le cas de ces formes intermédiaires de tenure, la propriété est reprise par l'état contre paiement d'une indemnité. Dans certains états, les titres de propriété passent alors à l'occupant, qui acquitte un prix d'achat ; dans d'autres, les occupants deviennent locataires de l'état, mais faculté leur est donnée d'acquérir les titres de propriété.

Plusieurs états limitent le droit du propriétaire de reprendre la terre pour la cultiver lui-même. Pour empêcher à l'avenir les acquisitions excessives de terres, des limites aux dimensions maximums des exploitations ont été imposées dans les états suivants : Uttar Pradesh, Madhy Bharat, Hyderabad, Jammu et Cachemire. Dans l'état de Delhi, tous les occupants sont devenus propriétaires contre paiement, en dix annuités, d'un prix d'achat dont le montant se situe entre 20 et 40 fois celui de l'impôt foncier. Dans le Bengale occidental, le gouvernement de l'état a acquis tous les droits de fermage des propriétaires.

Au *Pakistan*, les mesures de réforme agraire visent principalement la partie orientale du pays, où la majeure partie des terres était soumise au régime du *zamindar* (concessions permanentes ou temporaires). Conformément à la législation de 1950, tous les droits de fermage devaient être acquis par le gouvernement, mais les opérations de prise en charge de ces domaines ont été retardées, et il faudra un certain temps pour les mener à terme. En octobre 1955, le Premier Ministre du Bengale oriental a déclaré qu'en 1957 le régime du *zamindar* aurait complètement disparu et que les terres précédemment soumises à ce régime seraient distribuées aux cultivateurs suivant des principes d'équité. Dans d'autres parties du pays, par exemple dans la province de la Frontière nord-ouest, l'acquisition de tous les titres de propriété des terres par les occupants a été fortement handicapée parce qu'en général ils n'étaient pas

en mesure de payer les indemnités prévues par la loi.

Aux *Philippines*, une loi de 1955 autorise le gouvernement à acquérir par voie d'achat, ou au besoin d'expropriation, les terres à culture en propriété privée pour les revendre aux occupants. En vertu de cette loi, le gouvernement procède actuellement à l'acquisition de grands domaines pour y installer des exploitations familiales. En *Birmanie*, le gouvernement a repris toutes les terres rizicoles ; sont exemptées de cette mesure les familles exploitant moins de 20 hectares. En *Chine continentale*, la mise en œuvre de la loi de 1950 sur la réforme agraire, qui visait à éliminer la classe des propriétaires et à redistribuer la terre aux paysans pauvres et aux ouvriers agricoles, a été achevée en 1953. En tout, quelque 48 millions d'hectares de terre ont été distribués à 300 millions de paysans, hommes et femmes.

An *Proche-Orient*, des mesures de distribution des terres n'ont été appliquées que dans deux pays, et, contrairement à ce qui s'est passé en Extrême-Orient, seuls ont fait l'objet d'expropriations les domaines dépassant une certaine superficie. En *Egypte*, la loi de 1952 sur la réforme agraire stipule que nul ne doit posséder plus de 200 fedans (84 hectares) de terres agricoles. Des exemptions sont accordées aux compagnies qui détiennent des terres en cours de mise en valeur, aux particuliers qui possèdent plus de 200 fedans de jachère ou de désert qu'ils veulent mettre en valeur, aux sociétés industrielles, aux sociétés agricoles ou scientifiques, et aux organisations de bienfaisance. Dans les cinq années suivant l'entrée en vigueur de la loi, les propriétaires ont la faculté de transférer la propriété des terres agricoles qu'ils possèdent en plus des 200 fedans autorisés, soit à leurs enfants — jusqu'à concurrence de 50 fedans par enfant, mais sans que le total dépasse 100 fedans — soit aux petits cultivateurs qui exploitaient précédemment cette terre, le maximum étant de 5 fedans par cultivateur, soit enfin aux diplômés des instituts d'agriculture, qui peuvent recevoir de 10 à 20 fedans de vergers. Le dédommagement à payer est égal à dix fois la valeur locative, qui est elle-même évaluée à sept fois le montant de l'impôt foncier de base. Les fermiers et les ouvriers agricoles qui possèdent moins de 5 fedans peuvent recevoir de 2 à 5 fedans de terres expropriées.

Les opérations d'expropriation et de redistribution doivent être achevées en 1957. Les terres expropriées qui n'ont pas encore été redistribuées

sont gérées par la Haute-Commission de la réforme agraire, qui agit par l'intermédiaire de comités financiers. Au total, 566 000 fedans appartenant à près de 1 800 propriétaires auront été réquisitionnés et distribués à 200 000 familles représentant 1 200 000 personnes. Dix-huit mille fedans ont été distribués en 1953, 83 000 en 1954 et 150 000 en 1955 ; jusqu'à février 1955, 415 000 fedans de terres et 4 600 fedans de vergers avaient été réquisitionnés.

En *Amérique latine*, la réforme agraire n'a pas connu un grand développement malgré l'impression considérable qu'avait faite, sur l'opinion publique des autres pays de cette région, la révolution agraire du Mexique où, de 1920 à 1930, un vaste programme de distribution des terres avait été appliqué. En majorité, les pays de l'*Amérique latine* se rendent compte de l'importance des problèmes relatifs aux institutions pour le développement de l'agriculture, mais jusqu'ici ils ont fait passer la colonisation de terres nouvelles avant les modifications de structure dans les régions déjà colonisées.

Cependant, en *Bolivie*, le décret de 1953 sur la réforme agraire prévoit l'abolition de tous les *latifundia* ; toutefois, les domaines exploités de façon satisfaisante par leurs propriétaires ne seront pas considérés comme *latifundia* et ne seront pas partagés. La loi détermine les superficies maximums de terres cultivables que pourront comporter les petites, moyennes et grandes exploitations suivant les différences que présentent les sols et les conditions climatiques. Les terres prises aux *comunidades* indiennes depuis 1900 leur seront restituées si elles font valoir leurs titres sur ces terres suivant des règles particulières. Les terres ainsi acquises seront la propriété indivise et inaliénable de la collectivité. L'exploitation des terres sera coopérative, mais les cultivateurs pourront obtenir des titres de propriété sur les terres qu'ils cultivent pour leur usage personnel. Les membres de ces collectivités devront regrouper leurs propriétés pour assurer une exploitation rationnelle des terres ; l'Etat leur fournira à cette fin une assistance technique. Pour les grands domaines cultivés par des ouvriers agricoles résidant à l'exploitation, préférence sera donnée aux occupants et ouvriers ayant, à la date de la promulgation du décret, au moins deux ans d'ancienneté. Le gouvernement a créé, pour mettre cette loi en œuvre, un Service national de la réforme agraire placé sous l'autorité du Président de la République, un Conseil national de la réforme agraire rattaché au Ministère des questions rurales, des juges

agraires, des conseils ruraux de la réforme agraire, et des inspecteurs ruraux.

En *Europe orientale*, de vastes programmes de réforme agraire ont été mis en œuvre au cours des révolutions politiques qui ont immédiatement suivi la deuxième guerre mondiale. En Albanie, en Tchécoslovaquie, en Allemagne orientale, en Hongrie, en Pologne et en Yougoslavie, d'importants programmes d'expropriations ont été exécutés. Depuis 1945, le principe suivant lequel « la terre appartient à celui qui la cultive » a été appliqué d'une manière systématique, et les anciens propriétaires, dans les cas où ils ont reçu un dédommagement, n'ont touché que de très petites sommes. Les terres ont été distribuées à de petits ou moyens paysans, ou à ceux qui ne possédaient aucune terre. En *Tchécoslovaquie*, 1 700 000 hectares ont été distribués à 350 000 paysans appartenant à ces trois catégories, et 50 000 hectares à des ouvriers et employés agricoles. En *Allemagne orientale*, 209 000 exploitations nouvelles en tout ont été créées, et 318 000 parcelles ont été ajoutées ou données en libre propriété à de petites exploitations existantes. En *Hongrie*, 3 300 000 parcelles (1 900 000 hectares) ont été redistribuées ; 2 200 000 ont été données à des ouvriers agricoles, 973 000 environ à des occupants de petites fermes et le reste à d'autres groupes, comme par exemple des artisans placés sous contrat et des cultivateurs qualifiés. En *Pologne*, près d'un million de familles ont reçu 6 millions d'hectares. A la suite de la réforme, 747 000 exploitations nouvelles ont été créées, et 234 000 exploitations ont été agrandies. En *Yougoslavie*, 2 500 000 hectares ont été distribués à 706 000 familles. Les groupes qui ont reçu des terres comprennent 180 000 paysans pauvres et 71 000 cultivateurs ne possédant pas de terres. Dans d'autres pays européens, divers autres programmes de redistribution des terres ont été appliqués. Dans certains pays, comme la Finlande, la législation sur la réforme agraire s'inspirait du souci de recaser des populations déplacées, tandis que dans d'autres — par exemple l'Italie et l'Espagne — les mesures de distribution des terres et de colonisation sont étroitement liées à l'amélioration de l'utilisation des terres, surtout grâce à l'irrigation. En Allemagne occidentale, l'expropriation de terres appartenant à de grands domaines a été décidée aussitôt après la guerre ; ces terres ont été acquises par des occupants qui les louaient de manière à rendre l'exploitation de leurs propres terres plus rentable.

En *Finlande*, une politique de réforme agraire

à longue échéance a été entreprise peu de temps après la première guerre mondiale, notamment pour encourager la propriété familiale. La législation récente sur la réforme agraire (loi de 1940 sur l'installation rapide, et plus particulièrement, loi de 1945 sur l'acquisition de terres) tendait surtout au recasement des populations déplacées provenant de territoires cédés à la Russie. Il a été procédé à des expropriations assez importantes. Les propriétaires obligés d'abandonner leurs terres se divisent en deux catégories. La première catégorie comprend l'Etat, les propriétaires d'exploitations négligées, ceux qui spéculent sur les biens immobiliers, les sociétés, les églises, les municipalités et les cultivateurs « amateurs ». Toutes les terres appartenant à des propriétaires de cette catégorie ont été expropriées. Le deuxième groupe comprenait tous les autres propriétaires, et leurs biens ont été expropriés d'après une échelle progressive selon l'importance des exploitations. Pour les exploitations de moins de 25 hectares, la superficie à exproprier était faible ; pour les exploitations plus importantes, elle était déterminée d'après un barème progressif.

En *Italie*, le but de la réforme agraire est de réduire le paupérisme et le chômage, qui sévisse dans les campagnes à l'état chronique et d'une façon très localisée. Cet état de choses existe surtout dans les régions où la répartition de la propriété foncière est marquée par des inégalités. En attendant la discussion d'un projet de loi sur la réforme agraire intéressant tout le territoire italien, et afin de hâter l'action dans ce domaine, le gouvernement avait présenté deux projets de loi de portée régionale qui ont été promulgués en 1950. La loi « *Sila* » de 1950 prévoit la redistribution des terres et la colonisation dans le district de la *Sila* (Calabre). La loi de 1950 dite *Stralcio* affecte cinq régions différentes — le delta du Pô, la Maremme et le Fucino, les vallées du Volturno et de la Sele, les Pouilles, la Lucanie et la Sardaigne. Une loi spéciale a été promulguée pour la Sicile. Un aspect remarquable des mesures prises en Italie est qu'elles s'appliquent principalement à des terres non cultivées ou en culture extensive et que la redistribution des terres s'accompagne de vastes programmes de mise en valeur. C'est ainsi que, selon la loi sur la *Sila*, les propriétés de plus de 300 hectares devaient être expropriées et colonisées dans les six années suivant la promulgation de la loi. D'après la loi *Stralcio*, ce n'est pas la superficie du domaine, mais le revenu qu'il donne et l'intensité de la culture qui

doivent déterminer l'expropriation. Les domaines dont le revenu imposable n'atteignait pas 30 000 lires d'avant-guerre n'ont pas été soumis à l'expropriation. Au-dessus de cette limite, le pourcentage de la superficie à exproprier varie suivant l'importance du revenu total. L'intensité de la culture a fait l'objet d'un classement en culture intensive, moyenne ou extensive effectué d'après la moyenne du revenu imposable par hectare, la proportion de terres expropriées augmentant dans les domaines en culture moins intensive. L'indemnité payée aux propriétaires est égale à la valeur taxée de la propriété, calculée en prenant comme base l'impôt foncier progressif de 1947 ; elle a été payée en bons du gouvernement à 5 pour cent, amortissables en 25 ans. Les propriétaires sont autorisés à acquitter leurs impôts avec les bons du gouvernement qui leur ont été attribués à titre de dédommagement. En décembre 1956, 760 000 hectares avaient été expropriés et achetés, dont 564 000 avaient été redistribués à 104 000 familles environ ; l'exécution du programme était donc à peu près achevée.

#### *Changements dans la structure de la propriété par des voies autres que des mesures législatives*

Les pays dotés d'institutions dont le fonctionnement est satisfaisant préfèrent souvent amener des changements dans leur structure agraire par des moyens comme l'achat de terres ou des dispositions appropriées sur le crédit ou les subventions, plutôt que par une législation spéciale. Par exemple, dans les *pays scandinaves*, où la petite propriété familiale est solidement établie bien qu'elle ne soit pas partout la forme prédominante, des mesures ont été prises pour aider les occupants à acheter le fonds qu'ils exploitent. Au Danemark et en Suède, les occupants ont un droit de préemption sur les terres qu'ils cultivent. En *Suisse*, les jeunes cultivateurs, les ouvriers agricoles et les cultivateurs non propriétaires bénéficient de l'aide du gouvernement, dans certaines conditions, pour acquérir leur propre exploitation.

Aux *Etats-Unis*, il existe de vastes programmes destinés à faciliter les achats de terres au moyen de subventions ou de prêts à des conditions très avantageuses consentis par des institutions publiques ou coopératives. Cette politique a connu un grand développement avec le Programme de crédit agricole de 1933. Depuis la fin de la guerre, deux grands programmes de prêts ont connu le plus grand succès : a) le programme organisé par la *Farmers' Home Admin-*

*istration*, et b) le programme de prêts pour l'achat d'exploitations agricoles de la *Veterans Administration*.

On peut évoquer ici ce que l'on a appelé en *Inde Bhoodan Yagna* (mouvement pour le don de terres), dû à l'initiative d'Acharya Vinoba Bhave ; ce mouvement tend à obtenir des propriétaires, en faisant appel à des considérations morales, qu'ils fassent don de terres qui seront distribuées à des paysans sans terres. A la fin de 1955, la superficie totale des terres distribuées s'élevait à environ 90 000 hectares qui avaient été attribués à près de 80 000 familles ; en outre, ce mouvement contribue à créer un climat favorable à l'exécution des programmes gouvernementaux de redistribution des terres. Depuis 1955, le mouvement a pris de l'ampleur : d'après les dernières nouvelles, le mouvement *Bhoodan* a obtenu jusqu'à cette date, le don d'un total de 4 500 000 hectares de terres.

#### *L'organisation de l'utilisation collective des terres ou des fermes d'Etat*

Dans les pays de l'Europe orientale et en Chine continentale, les petites et moyennes exploitations ont été regroupées grâce, surtout, à l'organisation d'une agriculture collective ou de groupe. On estime que ce système procure les avantages d'opérations effectuées en grand et facilite l'exécution des programmes d'utilisation planifiée du sol, de vulgarisation, de crédit, de commercialisation et d'entreposage. Les principaux inconvénients du système tiennent à des raisons d'ordre psychologique. Comme ces programmes s'inspirent, dans une large mesure, de l'expérience de l'U.R.S.S., il convient de rappeler brièvement le développement de la structure de l'agriculture dans ce pays et les changements qui l'ont marquée récemment.

En U.R.S.S., la plupart des exploitations collectives (*kolkhozes*) ont été, au départ, établies sur le modèle des coopératives du type dit « inférieur », dans lequel les travaux agricoles sont effectués d'une manière collective, mais où le paysan garde la propriété presque absolue de son matériel, de ses bêtes, et parfois de sa terre. Toutefois, ces exploitations sont rapidement devenues des coopératives d'un type plus avancé, où tout ce que possédaient les paysans (à l'exception d'un jardin potager et de quelques têtes de bétail pour leurs besoins personnels) a été collectivisé.

Le travail d'un *kolkhoze* est déterminé, pour une part, par les plans de l'Etat, et pour l'autre

par ceux qu'adopte l'assemblée des membres de l'exploitation collective avec l'accord des stations de machines et de tracteurs. Outre les impôts qu'ils paient, les *kolkhozes* doivent livrer à l'Etat une quantité déterminée de produits à des prix très inférieurs à ceux que rapporterait une autre forme de vente, et ils doivent également effectuer des paiements en nature pour les services des stations de machines et de tracteurs. Une fois ces obligations remplies, ils peuvent vendre une partie de leur production soit à l'Etat, soit aux coopératives de consommation, soit sur le marché libre. Le reste de la production et les recettes en espèces — déduction faite d'un montant correspondant aux besoins de l'organisation collective — sont répartis entre les membres de l'exploitation suivant le travail qu'ils ont fourni pendant l'année.

A partir de 1950, on a commencé à opérer une fusion des petits *kolkhozes* en exploitations élargies, le nombre total des exploitations collectives tombant de 235 000 en 1940 à 86 000 en 1955. Ce mouvement de concentration se poursuit.

Depuis 1954, l'importance des fermes d'Etat (*sovkhозes*) s'est beaucoup accrue en raison du défrichement de terres nouvelles à l'est. En 1955, les *kolkhozes* exploitait 80 pour cent des superficies ensemencées et les *sovkhозes* 16 pour cent, le reste étant soumis à diverses formes d'exploitation privée (enclos familiaux des kolchoziens, jardins ouvriers, plus les quelques exploitations privées qui n'ont pas été absorbées). Bien que les exploitations privées n'aient, par rapport à la structure générale, qu'une importance négligeable, elles ne fournissent pas moins de 45 pour cent de la production totale de pommes de terre et de légumes, 46 pour cent du bétail bovin (56 pour cent des vaches), 40 pour cent des porcins et 83 pour cent des caprins.

Les *pays de l'Europe orientale* n'ont pas suivi à la lettre l'exemple de l'Union soviétique, et, en général, ils n'ont établi jusqu'ici des exploitations collectives que sur une partie des terres agricoles. La collectivisation a été moins rapide qu'en U.R.S.S., tant pour l'évolution qui va de l'agriculture privée à l'agriculture collective que pour le passage des types « inférieurs » de coopératives à des types plus avancés. Même dans les coopératives plus avancées, il existe le plus souvent une différence importante par rapport au système de l'U.R.S.S. : alors que les recettes des *kolkhozes* sont partagées uniquement sur la base du travail fourni par chaque membre, dans les pays de l'Europe orientale

une partie des recettes est répartie suivant l'importance de la propriété qui constituait l'apport de chaque membre.

Le degré de collectivisation et l'importance relative des différentes formes de coopératives en Europe orientale varient d'un pays à l'autre (et parfois à l'intérieur d'un même pays). En 1956, la collectivisation était pratiquement complète en Bulgarie, sauf dans les régions montagneuses. En Tchécoslovaquie et en Albanie, un tiers environ des terres agricoles appartient à des coopératives, mais, dans les autres pays, cette proportion est inférieure à 25 pour cent. En Pologne, il y avait à la fin du premier semestre de 1956 plus de 10 000 coopératives, mais un grand nombre d'entre elles ont été dissoutes après les événements d'octobre 1956, de sorte qu'à la fin de l'année il n'en restait plus que 2 ou 3 000. En 1953, un grand nombre de coopératives ont été supprimées en Hongrie, mais le mouvement de collectivisation a repris avec une intensité nouvelle en 1955 et 1956 ; à la suite des événements politiques de fin 1956, le nombre des exploitations collectives a diminué de moitié, mais beaucoup d'entre elles ont été reconstituées depuis, sur des bases quelque peu différentes. Sauf en Bulgarie et en Tchécoslovaquie, la tendance actuelle est d'encourager la création de coopératives de type « inférieur », qui constitueront un stade de transition pour le paysan qui n'est pas encore prêt à accepter la collectivisation de tout ce qu'il possède.

En Yougoslavie, la collectivisation a commencé en 1946 et, en 1951, il y avait 6 800 coopératives. Toutefois, une loi de mars 1953 autorise les paysans à quitter, dans certaines conditions, les exploitations collectives ; cette même année, le nombre des coopératives est tombé à 1 223.

Dans les pays de l'Europe orientale ont été également créées des fermes d'Etat, qui sont souvent installées sur de grands domaines où les travailleurs étaient autrefois employés comme salariés, sur des terres précédemment occupées par l'ennemi, et sur de grandes entreprises générées d'une façon rationnelle et qui peuvent servir de modèles. C'est ainsi qu'en Pologne on a organisé quelque 6 000 fermes d'Etat qui occupent 2 500 000 hectares, mais, d'après un rapport officiel publié récemment, ces exploitations ont subi de très lourdes pertes financières. On propose actuellement des mesures en vue de leur réorganisation, afin de donner aux paysans employés à l'exploitation plus de liberté et une part plus grande dans la gestion de l'entreprise.

En *Chine continentale*<sup>3</sup>, l'importance attachée à l'agriculture coopérative s'est accrue après la loi de 1950 sur la réforme agraire, et, au cours des années suivantes, la création de coopératives de producteurs s'est intensifiée. C'est en 1955 (année qui se trouve avoir été excellente du point de vue de l'agriculture) que s'est produit le tournant décisif. On indique que la majeure partie des 580 000 coopératives de producteurs créées en 1955 se trouvent dans le nord et le nord-est de la Chine. Au cours de l'année 1955, le nombre des coopératives agricoles a atteint 633 742 ; seulement 529 d'entre elles étaient des coopératives du type dit « avancé » (exploitations collectives). A la fin du mois de mai 1956, plus de 10 millions de coopératives agricoles avaient été créées. Elles groupent 91 pour cent des 110 millions de foyers ruraux que compte la Chine, dont 62 pour cent font maintenant partie de coopératives agricoles de type « avancé » et 38 pour cent de coopératives de type « élémentaire ».

Selon le rapport de la Mission indienne, les différences de gestion et d'organisation entre les types élémentaire et avancé de coopératives sont relativement peu importantes. Dans les deux cas, le principe du bénéfice commun est mis en relief, les membres ont le droit de se retirer de la coopérative, ils reçoivent de petites parcelles qu'ils cultivent individuellement, et l'utilisation des animaux de trait et des instruments aratoires entraîne le paiement d'une indemnité. La différence porte principalement sur les « dividendes sur la part de terres ». La coopérative élémentaire a tendance à rester petite, tandis que la coopérative avancée a tendance à s'agrandir constamment. Dans le premier cas, de l'avis des autorités chinoises, le fait qu'à la rémunération du travail vient s'ajouter un revenu rapporté par la terre a pour effet de limiter l'utilisation de la main-d'œuvre pour des travaux utiles à la communauté tout entière.

De l'avis de la Mission indienne, l'organisation de la main-d'œuvre et la création de stimulants qui encouragent le travail coopératif ont été couronnées de succès. Elle déclare dans son rapport :

« Nous n'étions pas en mesure d'évaluer les tensions et les difficultés intérieures

<sup>3</sup> Les renseignements relatifs à la Chine continentale sont, en grande partie, repris du rapport d'une mission indienne qui a visité la Chine pendant le second semestre de 1956 (*Report of the Indian Delegation to China on Agricultural Planning and Techniques, July-August 1956, Government of India, Ministry of Food and Agriculture, New Delhi*).

qui peuvent exister dans la coopérative moyenne, mais, d'après les observations que nous avons pu faire, il nous a semblé à première vue qu'ont été mises au point, pour organiser les travailleurs, assurer le travail en équipe et la discipline, et inciter les membres de la coopérative à fournir un dur effort, des méthodes qui, pour l'essentiel, sont praticables. »

Le rapport déclare qu'une grande marge est laissée pour adapter les coopératives aux conditions et aux opinions locales et que, dans le détail, l'organisation des journées de travail standard et les « normes » qui ont été fixées ne semblent rien avoir de rigide. Ce système de « normes » constitue la base sur laquelle s'effectue la répartition du revenu total d'une coopérative entre ses membres ; c'est lui surtout qui pousse ces derniers à travailler dur, et il combine utilement les motivations d'ordre individuel et d'ordre social. La somme d'argent et la quantité de produits attribuées pour chaque journée de travail dépendent du revenu annuel global de la coopérative. Mais, si un membre de la coopérative veut accroître son revenu, il doit s'efforcer de fournir un nombre plus élevé de journées de travail. Ainsi, l'intérêt personnel de chaque membre vient s'ajouter à l'intérêt collectif de la coopérative.

La Mission déclare dans son rapport :

« Pour un visiteur venu de l'étranger, outre les statistiques qu'on peut lui fournir, les signes visibles du bon fonctionnement des coopératives seront les cultures qu'il verra dans les champs et la manière dont les travailleurs du village s'appliquent à leur tâche. Il ne fait guère de doute, si l'on en juge par ces signes et par les renseignements communiqués, qu'à l'heure actuelle les coopératives chinoises fonctionnent bien et que, sous le rapport de l'organisation, les conditions d'un progrès rapide de l'agriculture dans les années à venir ont été créées. »

#### *Organisation volontaire de sociétés d'agriculture collective*

Les colonies agricoles coopératives sont un trait caractéristique d'*Israël*. Il en existe trois types distincts : 1) la colonie communautaire ou collective ; les terres appartenant à la colonie sont considérées, pour l'exploitation, comme un seul grand domaine ; sur ses revenus, la colonie fournit à ses membres, en nature, tous les produits et services nécessaires ; 2) la colonie coopérative mutuelle ; là aussi, la terre est cultivée comme un seul domaine, mais les avantages que reçoivent les membres sont calculés d'après un système tenant compte à la fois du

travail qu'ils ont fourni et de leurs besoins ; 3) la colonie coopérative de petits cultivateurs, où chaque colon exploite sa ferme, mais où les achats et les ventes de tous produits sont effectués suivant un système coopératif.

En 1954, il existait en Israël 256 colonies communautaires ou collectives groupant une population rurale d'environ 78 000 personnes, et 295 colonies coopératives de petits cultivateurs groupant environ 100 000 personnes. Pendant les années qui ont suivi la guerre, le nombre des colonies collectives (*kibbutzim*) n'a pas augmenté en proportion du développement général de la colonisation agricole parce que les nouveaux immigrants préféraient des exploitations individuelles comportant une habitation privée. Cependant, les *kibbutzim* existants conservent leur rôle directeur dans le système agricole du pays, et l'esprit d'entreprise coopérative reste une caractéristique importante de ces colonies.

Dans le nord de l'*Italie*, les exploitations coopératives «indivises» ou «morceées» sont bien connues depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ; ce mouvement a pris un essor nouveau après chacune des deux guerres mondiales. Pour la plupart, les coopératives italiennes sont formées à l'aide d'un capital par actions et sur la base d'une responsabilité limitée. Ces sociétés recrutent le plus souvent un nombre considérable d'adhérents — plusieurs centaines — qui peuvent être, soit des métayers, soit des propriétaires qui n'ont pas assez de terres. Les propriétaires ou les bailleurs des terres sont généralement les autorités locales ou des institutions charitables ; dans le cas d'une location, il importe que le bail soit assez long pour permettre de réaliser des améliorations. Pour assurer la formation de capital, les membres de la coopérative touchent un salaire qui correspond aux deux tiers environ du tarif syndical, mais ils reçoivent à la fin de l'année un paiement supplémentaire qui peut porter leur salaire à un niveau égal ou même supérieur à celui des salaires normaux. Il était autrefois fort difficile de trouver de bons techniciens, mais on en trouve aujourd'hui en plus grand nombre.

Le système des exploitations coopératives «morceées» est d'origine un peu plus récente que le système des exploitations «indivises». Les occupants et les métayers, mécontents des conditions de tenure, ont formé des coopératives, par l'intermédiaire desquelles ils ont loué les terres en bloc. Dans les exploitations coopératives «morceées», la culture reste individuelle, mais certains services coopératifs sont assurés — achats, commercialisation, utilisation de ma-

chines. Les coopératives du second type sont aujourd'hui plus répandues que celles du premier type.

En 1954, les coopératives assuraient en Italie la culture de 230 000 hectares, 24 pour cent de ces terres étant exploitées de façon indivise ou collective, et les 76 pour cent restants de façon individuelle. Les coopératives indivises, créées par les ouvriers agricoles des anciennes grandes propriétés, se trouvent surtout dans la basse vallée du Pô et aux environs de Ravenne et de Bologne. Les exploitations individuelles ont rencontré leur succès le plus considérable auprès des petits cultivateurs de Lombardie qui étaient auparavant occupants en sous-location sur de grands domaines.

L'*Inde* accorde une grande attention à l'organisation de sociétés coopératives d'agriculture, qui promettent d'apporter une solution au moins partielle au problème des paysans sans terre et peuvent aider l'agriculture indienne à surmonter les obstacles que font naître les dimensions réduites et le morcellement des exploitations. Différents types de coopératives sont organisés dans les différentes parties du pays suivant les besoins et les intérêts locaux, et la disponibilité de personnel qualifié. En Inde, l'agriculture coopérative est encore à ses débuts. Le second Plan quinquennal a réaffirmé l'intérêt qu'elle présente pour le recasement des paysans sans terre, et il prévoit la formation spécialisée de 250 à 300 fonctionnaires subalternes pour l'encouragement de l'agriculture coopérative.

Un certain nombre de sociétés d'agriculture coopérative se sont constituées au *Pakistan*, notamment dans le nord du pays, aux environs immédiats de Lahore, où les réfugiés sont installés et organisés en sociétés coopératives d'agriculture sur des terres louées par le gouvernement. Dans le Pendjab, 200 de ces sociétés ont été créées : elles occupent une superficie d'environ 80 000 hectares. Chaque famille rurale a reçu 5 hectares de terre.

On trouve également des coopératives d'agriculture du type «indivis» et du type «morcelé» dans certains autres pays, mais elles n'ont atteint nulle part une grande importance. On peut cependant signaler que certaines formes communautaires d'utilisation des terres (pâturages ou forêts, par exemple) ont cours dans de nombreux pays.

#### *Individualisation des modes de tenure coutumiers*

Le progrès économique, technique et commercial qui pénètre peu à peu l'agriculture africaine,

encore freinée dans son développement par la coutume et la tradition, et la pression accrue qu'exerce la population sur la terre, ont rendu nécessaire un nouvel examen des complexes problèmes relatifs aux types de tenure coutumiers. Dans son rapport, la Commission royale de l'Est-Africain (1953-55)<sup>4</sup> a étudié de manière approfondie les relations qui existent entre ces types de tenure et les problèmes du progrès économique et social. Elle a déclaré notamment :

« En Afrique orientale, le manque de confiance dans la sécurité d'occupation est un élément important dont il faut tenir compte lorsqu'on établit le plan d'une politique foncière et des moyens de l'appliquer. Les craintes qui existent proviennent du fait que les modes coutumiers de tenure ne permettent pas de faire face à la pénurie de terres ni de satisfaire les demandes de terres en vue de certaines formes d'utilisation économique... »

« Lorsqu'il existe un droit individuel à la propriété foncière, il devrait faire l'objet d'une confirmation par voie de décisions judiciaires et d'enregistrement. Mais, dans les cas où les intérêts fonciers n'équivalent pas à la pleine propriété, nous pensons que l'enregistrement, en facilitant l'achat et la vente d'intérêts fonciers, pourra contribuer à la création d'un droit de pleine propriété. »

Le rapport insiste également sur l'importance des coutumes et conditions locales et exprime le vœu que soit entreprise une étude approfondie des problèmes d'ordre économique, sociologique et juridique qui soulève l'individualisation des systèmes traditionnels de tenure.

Le passage des systèmes traditionnels de tenure collective à un système plus individualisé implique un changement radical. Le système communautaire repose sur la conception traditionnelle du partage des produits suivant les besoins de chacun, alors que la tenure individuelle favorise l'initiative privée en vue d'une promotion personnelle de l'agriculteur ; il faut trouver les moyens d'atténuer l'effet de désintégration que le changement risque de provoquer. Pour éviter l'endettement et les pertes de terre à la suite de transactions imprudentes, le rapport recommande l'institution par les autorités d'un certain contrôle gouvernemental — par exemple des restrictions aux hypothèques pouvant grever une terre — ainsi que l'adoption de mesures propres à limiter la constitution de grandes propriétés foncières ; les baux fonciers devraient être soumis à l'approbation des autorités.

<sup>4</sup>*Report of the East Africa Royal Commission, 1953-1955*, Londres, Her Majesty's Stationery Office, 1955, Cmd. 9475, pp. 349 et 351.

En Rhodésie du Sud, la loi de 1951 dite *Native Land Husbandry Act*, qui prévoit l'enregistrement des titres de propriété des terres au nom des propriétaires individuels, a vigoureusement stimulé l'individualisation des modes coutumiers de tenure. Cette loi constitue, estime-t-on, une étape décisive dans le passage de la propriété collective à la tenure individuelle.

### **Changements dans les rapports entre propriétaires et occupants**

L'un des buts essentiels de la réforme agraire est de donner au cultivateur une réelle sécurité de tenure, qui l'encouragera à développer sa production dans toute la mesure que lui permettront son savoir, sa compétence et ses ressources. Théoriquement, cette sécurité n'implique pas nécessairement que le cultivateur soit propriétaire des terres qu'il exploite ; mais, s'il ne l'est pas, il faut qu'il jouisse de la plus grande sécurité compatible avec la souplesse indispensable au système agraire.

Souvent, les changements dans les rapports entre propriétaire et occupant constituent une étape de transition vers des changements dans la structure de la propriété, mais ils peuvent également avoir pour but la création d'un système de tenure bien équilibré s'inspirant des mêmes principes que les systèmes anglais ou belge. L'expérience a montré que l'application pratique, d'une manière conforme à la loi, de mesures législatives entraînant des changements dans les rapports entre propriétaires et occupants présente souvent des difficultés, car les coutumes et traditions anciennes ne se laissent pas facilement supplanter. Il arrive fréquemment que les cultivateurs à bail aient peur de ne pas donner satisfaction au propriétaire, sur lequel ils doivent compter pendant les périodes difficiles, et ne se fient guère à l'appui que peuvent leur donner les autorités.

### *Fixation d'une durée minimum des baux et limitation des motifs d'expulsion*

Les mesures législatives destinées à accroître la sécurité des cultivateurs à bail tendent à établir pour les baux une durée minimum et à limiter le nombre des motifs d'expulsion — comme par exemple le non-paiement des fermages ou d'autres manquements aux termes du bail, la mauvaise gestion, et la reprise par le propriétaire de tout ou partie de la terre. S'il est mis fin au bail, la loi peut prévoir que l'occupant sera indemnisé pour les améliorations qu'il

aura apportées au fonds, de même que pour le trouble de jouissance subi, si la résiliation du bail ne lui est pas imputable.

Dans certains pays d'*Extrême-Orient*, le renforcement du statut juridique des cultivateurs à bail revêt une importance capitale, car la location et la tenure à bail jouent encore un rôle déterminant dans le travail et l'existence entière de la plupart des cultivateurs. Cependant, les mesures législatives destinées à accroître la sécurité des occupants contiennent souvent des dispositions qui permettent au bailleur de reprendre, jusqu'à concurrence d'une superficie déterminée, des terres occupées pour les cultiver lui-même ; malgré la législation sur la sécurité, de telles dispositions affaiblissent beaucoup la position du preneur et sont une source de tension et d'insécurité.

En *Inde*, une législation complète sur les droits des occupants à bail a été promulguée ces dernières années dans les états, et sa mise en œuvre se poursuit actuellement. Les mesures d'application se sont trouvées facilitées dans les états d'*Uttar Pradesh* et de *Delhi* où, depuis l'abolition des intermédiaires, tous les locataires et sous-locataires se trouvent en rapport direct avec l'état. Un grand nombre d'états ont fixé pour les baux une durée minimum, et il se manifeste une tendance à donner au locataire, comme l'a fait au *Pendjab* la loi de 1953, un droit d'occupation à très longue durée ou même permanent et transmissible par héritage. Dans d'autres provinces, la durée minimum des baux, qui était de cinq ans, a été portée à dix ans, et le nombre des motifs d'expulsion a été limité. Les dispositions varient d'un état à l'autre, mais, d'une manière générale, l'expulsion n'est permise que dans les cas suivants : 1) lorsque le propriétaire reprend, pour la cultiver lui-même, une certaine superficie de terre, dont l'importance est d'ailleurs limitée par la loi ; 2) lorsque les fermages ne sont pas payés ; 3) lorsque l'occupant gère mal le fonds. Plusieurs états reconnaissent à l'occupant le droit d'apporter au fonds des améliorations et de réclamer de ce fait une indemnité s'il est expulsé. Mais, en Inde comme dans d'autres pays insuffisamment développés, la mise en œuvre de ces mesures législatives se heurte à de grands obstacles : les preneurs à bail sont généralement analphabètes, leur position économique est faible, ils ne sont pas organisés ; de plus, dans certaines régions, les droits de reprise gênent beaucoup les efforts que l'on fait pour accroître la sécurité des occupants.

Certains autres pays d'*Extrême-Orient*, comme les Philippines, Taïwan, la Thaïlande, le Viet-Nam et le Pakistan, ont adopté certaines mesures législatives comparables à ce qui s'est fait en Inde. Le Pakistan, la Thaïlande et le Viet-Nam ont promulgué des lois qui situent sur un plan plus équitable les droits et les obligations des occupants ; mais, là aussi, c'est l'application de ces lois qui constitue la pierre d'achoppement. Au Japon, la sécurité de la tenure présente moins d'importance, puisque la superficie des terres louées à bail a été ramenée à 9 pour cent environ de la superficie totale des terres cultivables.

Au *Proche-Orient*, région où la tenure à bail est très répandue, c'est la coutume qui détermine encore, dans une large mesure, les modalités des accords ; dans l'ensemble, la sécurité dont jouissent les occupants est très réduite. L'*Egypte* fait exception à cette règle : la loi de 1952 sur la réforme agraire stipule que seuls peuvent prendre des terres à bail ceux qui s'engagent à les cultiver eux-mêmes, et fixe à trois ans la durée minimum des baux. En l'absence d'un contrat écrit, le loyer sera considéré comme établi, pour une durée de trois ans, sur la base d'un métayage dans lequel le propriétaire reçoit la moitié du produit, déduction faite des frais. Une révision ultérieure de la loi permet à l'occupant de sous-louer sa terre pour la culture de certaines plantes déterminées. Nul ne peut faire l'objet d'une expulsion s'il cultive la terre, qu'il soit locataire direct ou sous-locataire.

Au *Soudan*, dans la région du Projet de mise en valeur de la *Gezira* et dans les diverses zones où est installé un système régulateur de pompage des eaux du Nil, les cultivateurs à bail jouissent d'une sécurité totale. Les occupants sont désignés et les lots de terre attribués par les autorités de la Commission paritaire ; la vente de la récolte de coton, le compte commun du coton et les comptes collectifs et individuels des cultivateurs sont régis par des dispositions détaillées.

Dans de nombreux pays de l'*Amérique latine*, l'extrême inégalité qui caractérise la répartition de la propriété foncière affecte les rapports entre propriétaire et occupant et ajoute à l'insécurité de ce dernier. Certains pays, comme par exemple *Costa Rica*, la *Colombie*, *Cuba*, le *Nicaragua* et le *Pérou*, ont promulgué des lois pour empêcher les loyers d'atteindre des prix exorbitants, mais les preneurs sont dans une situation défavorable pour discuter les conditions, ce qui fait obstacle à l'application de ces lois. C'est ainsi qu'en réponse à un questionnaire des Nations Unies les

gouvernements de *Costa Rica* et du *Nicaragua* ont signalé que les lois existantes n'étaient pas appliquées.

En *Europe occidentale*, où les cultivateurs à bail sont mieux placés pour négocier avec les propriétaires, les lois sur la sécurité de la tenure ont atteint leur but, et les cultivateurs à bail jouissent, dans de nombreux pays de cette région, d'une grande sécurité. Les règlements qui exigent des contrats écrits (et dont l'utilité est d'ailleurs douteuse dans les pays où l'analphabétisme est considérable) constituent pour l'occupant une solide protection. Au *Danemark*, en *Finlande* et en *Irlande*, la politique suivie tend au remplacement de la tenure à bail par le faire-valoir direct, et cherche en attendant à accroître la sécurité des cultivateurs à bail lorsque le besoin s'en fait sentir. Au *Royaume-Uni*, où les trois cinquièmes du nombre total des exploitations agricoles (Angleterre et pays de Galles) sont loués, c'est dans la loi de 1948 sur les exploitations agricoles que l'on trouve les caractéristiques essentielles de la législation britannique en matière de tenure à bail. Le bailleur doit donner au preneur un préavis de congé de 12 mois au moins, et en général l'occupant a le droit de faire valoir des objections. S'il le fait dans les délais prévus, le propriétaire peut introduire un recours devant le ministre de l'agriculture. Les éléments les plus importants dont le ministre doit tenir compte sont les intérêts d'une bonne économie agricole. Autres éléments à prendre en considération : les possibles dommages causés par l'une ou l'autre des parties, ou d'autres possibilités d'utilisation de la terre — par exemple pour la recherche agricole ou la constitution de petites exploitations. La loi contient des dispositions très complètes destinées à garantir qu'au moment où il quittera l'exploitation l'occupant sera convenablement indemnisé pour toutes les améliorations qu'il aura apportées au fonds. Il a également droit, sauf s'il doit quitter l'exploitation pour mauvaise gestion, à une indemnité pour trouble de jouissance égale au montant du loyer pour une période comprise entre une et deux années. Lorsque le bailleur et le preneur ne peuvent se mettre d'accord sur le montant de cette indemnité, la loi prévoit une procédure d'arbitrage. Ce droit à indemnité très étendu que fonde la loi rend tout onéreux pour le propriétaire tout changement d'occupant, et garantit une très grande sécurité au cultivateur à bail, qui bénéficie d'une protection plus efficace au Royaume-Uni que dans n'importe quel autre pays. Ces dernières années, la *Suisse* et l'*Espagne*

ont elles aussi adopté des mesures législatives en faveur des cultivateurs à bail.

En *Europe orientale*, la tenure à bail ne présente guère d'importance à l'heure actuelle, mais, dans la plupart des pays, la loi prévoit que l'Etat interviendra, à la demande de l'une des parties, dans tous les différends portant sur des questions de tenure.

#### *Réglementation des loyers*

La sécurité de la tenure exige que soient réglementés les loyers des terres agricoles, mais, là encore, l'application des mesures législatives soulève de grandes difficultés dans de nombreux pays parce que les preneurs se trouvent, pour négocier, dans une situation défavorable. Dans la mesure où l'on parvient à l'appliquer, la réglementation des loyers accroît la sécurité de la tenure, augmente la part de la production qui revient au cultivateur et permet à celui-ci d'élever son niveau social. Toutefois, ce but ne peut être atteint que si l'on prend des mesures complémentaires pour assurer le crédit agricole, fante de quoi c'est l'usurier, plus que le cultivateur, qui bénéficiera de la réglementation des loyers.

Le problème de la réglementation des loyers semble se poser de manières très différentes dans les pays économiquement avancés et dans les pays insuffisamment développés. Dans certains des pays développés de l'Europe, le problème est à l'heure actuelle de rendre la sécurité de la tenure compatible avec la bonne marche de l'économie agricole. En revanche, dans les pays de l'Asie, du Proche-Orient et de l'Amérique latine, il s'agit avant tout de rendre efficace la protection du cultivateur à bail. Lorsque le surpeuplement agricole et des conditions économiques défavorables jouent au désavantage du cultivateur à bail, l'efficacité des moyens employés pour appliquer la loi jouera un rôle déterminant. De ce qui s'est passé dans certains pays d'Asie, il semble ressortir que la création d'organismes administratifs spéciaux est une condition indispensable si l'on veut réussir à faire appliquer la loi.

Dans certains pays de l'Europe occidentale — la *Belgique* et la *Suisse* — les loyers sont bloqués légalement au niveau atteint lors d'une année déterminée. En *Allemagne occidentale*, les termes des baux doivent faire l'objet d'une approbation officielle, qui entraîne automatiquement la réglementation des loyers. Aux *Pays-Bas*, le but visé par la législation est de maintenir les loyers à un niveau économique tout en assurant à l'occupant un niveau de vie satisfai-

sant. Le montant des loyers est déterminé d'après un barème régional suivant le type et l'emplacement de l'exploitation et la nature du sol, le montant du loyer des exploitations individuelles se situant aux environs du niveau fixé pour la région. Au Royaume-Uni, la loi de 1948 sur les exploitations agricoles, sans établir de loyers maximums, prévoit une procédure d'arbitrage permettant au propriétaire comme au locataire de demander un ajustement du loyer, l'intervalle minimum entre deux demandes devant être de trois ans.

Dans les pays de l'*Extrême-Orient*, l'établissement d'une réglementation efficace des loyers pose encore des problèmes considérables. Au Japon, la nouvelle loi agraire de 1952 confirme, en y apportant certaines modifications, le principe de la réglementation des loyers qu'avaient énoncé des textes législatifs antérieurs. Pour chaque parcelle cultivable, le loyer doit être déterminé d'après la productivité de la terre, qu'une étude du sol doit permettre d'établir. Jusqu'à ce que cette étude soit terminée, c'est le loyer antérieur à la nouvelle législation qui est considéré comme loyer légal, sauf si son montant dépasse 25 pour cent de la valeur du riz produit à l'exploitation ou 15 pour cent de la valeur des autres récoltes principales, auquel cas, le cultivateur à bail peut demander une diminution du loyer.

En Inde, la plupart des états ont adopté des mesures de réglementation des loyers agricoles mais les critères employés pour déterminer le montant des loyers varient d'un état à l'autre suivant la catégorie des locataires, la nature du sol et le type de cultures. Dans les états suivants : Assam, Bombay, Madras, Hyderabad, Mysore et Orissa, les niveaux maximums qui avaient été fixés précédemment pour les loyers ont été abaissés. Le montant maximum des loyers se situe généralement entre un tiers et un cinquième de la production des terres ou de la valeur qu'elle représente, sauf dans les états de Bombay et de Rajasthan, où il a été fixé à un sixième du produit de la terre. Un certain nombre d'états ont également pris, pour permettre aux occupants de payer leur loyer en espèces et non plus en nature, des mesures tendant à faire disparaître certaines conditions qui gèvent lourdement les locations, et stipulant que les améliorations apportées au fonds par les locataires ne doivent pas rapporter aux bailleurs un revenu qu'ils n'ont pas gagné.

Taiwan et les Philippines ont également entrepris de réglementer le montant des loyers

par des mesures législatives ; les Philippines ont essayé d'organiser un système de réglementation des loyers au moyen d'une comptabilité détaillée des bénéfices que propriétaire et locataire s'assurent l'un à l'autre, et Taiwan a fixé à 37,5 pour cent de la récolte le plafond général des loyers pour toutes les locations de terres en propriété privée.

Au Proche-Orient, seuls l'Egypte et Israël ont fixé par des textes législatifs le montant maximum des loyers. En Egypte, la loi agraire de 1952 stipule que le loyer des terres agricoles ne doit pas dépasser un montant égal à sept fois celui de l'impôt foncier de base appliqué à ces terres, ou à la moitié de la récolte après déduction de tous les frais. En Israël, sur une grande partie des terres appartenant au Fonds national juif, le montant du loyer est fixé par arbitrage et fait l'objet d'une révision périodique.

En Amérique latine, où les loyers sont pourtant très élevés dans de nombreux pays, très peu a été fait en matière de réglementation des loyers. Au Guatemala, un décret pris en 1954 par le nouveau gouvernement limite le montant du loyer des terres agricoles à 5 pour cent de la valeur de ces terres ; cette règle s'applique également dans le cas des métayers. Au Pérou, une loi analogue adoptée en 1947 fixe à 6 pour cent de la valeur des exploitations rurales le montant maximum des loyers. Mais, dans ces pays comme dans d'autres parties de la région, la pauvreté des locataires et l'insuffisance de l'appareil administratif font obstacle à l'application de la loi. C'est ainsi qu'au Nicaragua, pays dont les terres cultivables se trouvent en majeure partie dans la zone du Pacifique, les loyers atteignent parfois, du fait de la pression démographique, un montant huit fois supérieur à celui que prévoient les lois. Dans la République Dominicaine, aucun bail n'est approuvé si le loyer ou le fermage ne constituent pas, pour le preneur, des conditions raisonnablement favorables (Décret exécutif de 1949).

#### *Droit de l'occupant à acquérir la terre*

Comme on l'a déjà indiqué, la tenure à bail est, dans un grand nombre de pays, considérée comme un étape de transition vers la constitution d'une agriculture de propriétaires, et, comme il a été rappelé à propos d'une autre question, les lois donnent à l'occupant la possibilité de devenir propriétaire. Au Danemark, en Norvège et en Suède, des lois récentes donnent à l'occupant, en cas de vente, un droit de préemption sur le fonds qu'il exploite. En Islande, un prin-

cipe bien établi veut que les exploitations agricoles qui sont propriété publique soient vendues à leur occupant si celle-ci en fait la demande. Aux *Etats-Unis*, la loi Bankhead-Jones de 1937, dite *Farm Tenant Act*, assure aux cultivateurs à bail une possibilité de crédit lorsqu'ils ne peuvent l'obtenir ailleurs. La législation de l'*Inde* sur la réforme, comme il a été indiqué ci-dessus, a donné aux cultivateurs à bail la possibilité de devenir propriétaires grâce à la suppression des intermédiaires, à l'acquisition du droit des propriétaires (autres que les intermédiaires) à percevoir les fermages, et à l'octroi aux fermiers d'un droit d'achat. Cependant, mal renseignés, les cultivateurs à bail hésitent souvent à faire usage de leur droit d'acquérir une propriété. On ne sait s'il faut attribuer ces hésitations au niveau très bas des fermages, au manque de crédit ou au prix des terres et aux conditions d'achat. Toutefois, dans l'état de Bombay, en vertu d'un nouvel amendement de 1955, tous les cultivateurs à bail ont le droit absolu, et dans des limites fixées par la loi, d'acheter la terre qu'ils occupent, ce droit devant toutefois être exercé avant une certaine date.

### ***Disposition et superficie des exploitations agricoles***

Depuis la fin de la guerre, les problèmes de la superficie rentable des exploitations agricoles et de leur disposition exigent, dans de nombreux pays, une attention croissante de la part des gouvernements. Le développement du machinisme agricole a rendu nécessaire une vaste réorganisation des exploitations en vue de faciliter le progrès de l'agriculture et, partant, d'accroître le bien-être des populations agricoles.

Le terme « exploitation rentable » revêt dans les diverses parties du monde des sens différents. Dans les pays économiquement avancés, le critère généralement utilisé est celui de l'efficacité. L'exploitation rentable sera celle qui possédera les dimensions optimums pour le type de culture pratiqué — c'est-à-dire celle dont la superficie permettra la meilleure utilisation de toutes les ressources disponibles, qui comprennent le capital et la main-d'œuvre aussi bien que les terres. Cette dimension optimum ne peut être définie que d'une manière assez large par rapport au type d'agriculture pratiqué, et elle est sujette à de continues variations à mesure que, par exemple, l'économie se développe ou qu'une colonisation plus dense rend nécessaire une utilisation plus intensive des terres. Dans les pays

moins avancés, on dit que les exploitations sont « anti-économiques » lorsqu'elles sont trop petites pour assurer au cultivateur et à sa famille un niveau de vie minimum. Ici, le critère employé n'est plus l'efficacité, mais bien les besoins des hommes.

Les gouvernements reconnaissent l'importance de ce problème de l'étendue des exploitations et son influence sur la productivité et l'élévation des niveaux de vie. Ceci vaut, non seulement pour les pays qui ont entrepris des programmes de redistribution des terres, comme l'*Inde* ou l'*Egypte*, mais également pour les pays européens où le système de tenure donne satisfaction, comme les Pays-Bas.

En *Europe occidentale*, la réorganisation de l'agriculture depuis la fin de la guerre tend essentiellement à la création d'unités d'exploitation rentables et à rendement élevé. Des opérations de remembrement ont été menées à bien aux Pays-Bas, en *Suisse*, en *France*, en *Allemagne occidentale* et en *Espagne*. Au *Danemark*, où la législation sur le remembrement remonte à 1769, une loi de 1951 a autorisé le gouvernement à acheter des terres et à les redistribuer de manière à porter à 8 hectares la superficie des petites exploitations agricoles.

C'est aux Pays-Bas et en Suède que l'on trouve les exemples les plus caractéristiques de la tendance générale de la politique agraire. Ces deux pays ont reconnu qu'il ne suffit pas de modifier la répartition de la propriété, mais qu'il faut intégrer cette mesure dans un vaste programme de développement régional.

Aux Pays-Bas, des études ont été faites pour déterminer la superficie optimum des exploitations pour divers types de culture. Dans les nouveaux polders, on crée des exploitations de 12, 18 et 24 hectares, qui devraient assurer aux cultivateurs un revenu net de 200 à 400 florins (52 à 105 dollars) par hectare et par an. On a également apporté beaucoup de soin à la nouvelle répartition des terres morcelées : ces parcelles de terre ne pouvaient autrefois être échangées que par accord amiable entre les propriétaires, mais la nouvelle loi de 1954 sur la réattribution des terres établit une obligation à cet égard. Aux Pays-Bas, le remembrement comporte d'importants travaux de reconstruction ; c'est ainsi qu'ont été agrandies les fermes submarginales dont les anciens propriétaires ont obtenu des exploitations sur des terres nouvellement mises en valeur. On a suivi le même principe lors de la reconstruction des exploitations agricoles atteintes par les inondations de 1953 (75 000 hec-

tares). La loi a instauré une procédure pleine de prudence pour protéger les intérêts des parties directement en cause, mais elle protège également l'intérêt public en mettant les renseignements détaillés sur le plan de réattribution des terres à la disposition de tous.

Tous les projets de remembrement — sauf la mise en valeur du Zuyderzee, où la terre conquise sur l'eau reste propriété de l'Etat — sont subventionnés par le gouvernement dans la mesure où les frais qu'ils entraînent dépassent l'augmentation en valeur de la terre. Ces projets doivent donc être approuvés par les services gouvernementaux du remembrement, qui en surveillent l'exécution. Les subsides accordés pour faire face aux investissements à effectuer couvrent 75 pour cent environ de leur montant.

Depuis quelques années, le remembrement aux Pays-Bas, qui consistait auparavant en un simple regroupement des terres agricoles, s'est transformé en un programme général de développement agricole. Les crédits budgétaires nécessaires s'élèvent à 200 millions de florins, soit 50 pour cent du budget actuel du Ministère de l'agriculture, des pêches et de l'alimentation. Les changements entraînés par ce programme sont d'une telle portée qu'il faut entreprendre un important travail de vulgarisation, tant avant qu'après les opérations de remembrement, pour empêcher un retour à l'état de choses ancien. Par la reconstruction agraire, le gouvernement des Pays-Bas espère éliminer la grande différence qui existe entre les provinces du pays les plus et les moins développées du point de vue agricole, et accroître la productivité dans les régions moins développées. Le programme actuel porte sur 157 000 hectares, dont 30 000 à 40 000 doivent être redistribués chaque année.

En Suède, la politique agraire vise à l'ajustement systématique de la superficie des exploitations en vue de stimuler le rendement de l'agriculture et d'apporter un complément nécessaire aux mesures de soutien prises en faveur des exploitations peu rentables et qui les ont empêchées de disparaître. Le gouvernement emploie, pour la campagne de regroupement et de remembrement des exploitations, les moyens suivants : aide financière, droit de préemption réservé à la Couronne, et expropriation. De 1945 à 1952, quelque 2 000 redistributions ont été effectuées qui ont porté sur près de 10 000 parcelles. Les superficies qui ont ainsi changé de mains représentaient 24 000 hectares de terres cultivées et 244 000 hectares d'autres terres. Grâce à cette politique, le nombre des exploitations agricoles

a diminué d'environ 3 000 chaque année au profit d'autres unités auparavant trop petites, et l'on estime que le rythme de la diminution tend à atteindre 5 000 exploitations par an. En vue de protéger les intérêts de l'agriculture et des propriétaires-exploitants, la loi de 1948 sur la redistribution des terres interdit la cession de terres appartenant à une exploitation agricole, à moins que cette transaction ne soit de nature à augmenter le produit de la terre ou ne présente d'autres avantages.

En *Europe orientale*, le morcellement est important, notamment dans les régions où prédomine l'agriculture paysanne. Parallèlement à la redistribution des terres qui a eu lieu récemment, on s'efforce de remembrer les exploitations. En *Tchécoslovaquie*, pour encourager le remembrement, le cultivateur qui a besoin d'une certaine parcelle pour remembrer son exploitation bénéficie d'un droit de première option sur cette terre (loi de 1947). Le parcellement des exploitations est interdit lorsqu'il doit aboutir à la constitution d'unités non rentables. En *Yougoslavie*, un décret de 1948 exige que tout transfert de terre fasse l'objet d'une autorisation officielle, mais cette mesure n'empêche pas le morcellement de s'accentuer. Les mesures prises pendant les dix années qui ont suivi la fin de la guerre ont augmenté le nombre des petites et moyennes exploitations, dans le secteur privé comme dans celui de l'agriculture coopérative, mais il reste encore un grand nombre d'exploitations morcelées qui ne sont pas rentables. Le remembrement volontaire est encouragé par des exemptions fiscales.

Les grands programmes de redistribution des terres mis en œuvre en *Extrême-Orient* n'ont pas, d'une manière générale, eu d'effet sur la structure interne des exploitations agricoles. Sous ce rapport, le besoin d'une réorganisation se fait fortement sentir ; il est du reste généralement reconnu.

Dans plusieurs des états de l'*Inde*, la loi interdit le morcellement illimité des exploitations et apporte des restrictions à leur transmission par héritage au-dessous d'une certaine superficie. Le problème posé par les exploitations non rentables est d'une ampleur extrême, et la législation qui supprimait les intermédiaires, n'affectant pas la structure de la répartition des terres, n'a en rien contribué à le résoudre. A ce que l'on sait, seuls deux états (Hyderabad et Himadral Pradesh) ont fixé pour les exploitations existantes des superficies maximums, qui varient avec la qualité du sol et l'efficacité des méthodes de culture. Les terres excédentaires ainsi récupérées

peuvent être redistribuées à des paysans sans terre ou à ceux dont les exploitations sont extrêmement petites. Dans les états suivants : Bombay, Pendjab oriental, Uttar Pradesh et Delhi, des opérations de remembrement sont effectuées, généralement sur la demande des exploitants, en vertu d'une législation spéciale. Certains états, comme par exemple Bombay, ont adopté des dispositions qui imposent une superficie minimum aux exploitations dans les projets de remembrement, et interdisent de pousser la division et le morcellement des terres au-delà de ce minimum. Si une majorité déterminée des intéressés donne son assentiment au projet de remembrement, celui-ci devient obligatoire pour tous les cultivateurs du village. Dans certains états, le gouvernement a le pouvoir d'entreprendre des projets de remembrement et d'en imposer l'application aux propriétaires. Ce sont fréquemment des sociétés coopératives qui entreprennent les opérations de remembrement, notamment dans le Pendjab.

Au Japon, le remembrement constitue depuis nombre d'années un problème pressant. Il n'a pas été pris de mesures directes à cet égard avant 1950, mais on entreprend actuellement une action énergique en application de la loi de 1949 sur l'amélioration des terres. Pour commencer, on a fixé à 1 715 000 hectares, soit environ 30 pour cent de la superficie totale des terres cultivables, l'objectif à atteindre pendant la période 1950-57. Entre 1950 et 1952, 671 000 hectares comprenant environ 820 000 exploitations étaient en cours de remembrement. Pendant les deux années suivantes, quelque 660 000 hectares ont été remembres par les commissions agricoles des villages, les coopératives agricoles et les services de vulgarisation pour l'amélioration des terres ; environ 936 000 cultivateurs ont été touchés par ces changements. Il n'a pas été imposé de restrictions légales au système d'héritage pour empêcher le morcellement des terres, mais l'un des héritiers peut obtenir du gouvernement des crédits qui lui permettront de racheter la part des autres héritiers de manière à empêcher la division du domaine.

D'importantes opérations de remembrement se sont également déroulées au Pakistan depuis la fin de la guerre. La Birmanie et Taïwan ont fixé des superficies minimums qui ne peuvent être morcelées sans l'autorisation des autorités compétentes. Au Proche-Orient, seules la Jordanie et l'Egypte ont signalé des progrès dans ce domaine ; en Egypte, la loi de 1952 sur la réforme agraire empêche que se poursuivent

la division et le morcellement des terres qui ont fait l'objet d'une redistribution.

### **Changements de tenure et colonisation agricole**

Il a souvent été fait allusion, dans le présent chapitre, aux rapports étroits qui existent entre la colonisation agricole et les changements de tenure. Les projets de colonisation offrent aux gouvernements la possibilité d'améliorer les modes de tenure ; ils peuvent même exercer une influence sur les conditions de tenure dans les régions déjà colonisées depuis longtemps. C'est ainsi qu'aux Philippines, des paysans de la partie centrale de Luzon, où la population est très dense, sont en cours de recasement à Mindanao, et les exploitations évacuées sont utilisées pour agrandir les fermes trop petites. L'Indonésie a entrepris un vaste programme de recasement de familles paysannes de Java, île très densément peuplée, dans les régions arides de Sumatra. Un grand nombre de gouvernements, envisageant avec réalisme les risques que comporte la tenure franche, ont créé dans les régions colonisées un mode de tenure qui combine certains traits de la tenure libre et de la tenure à bail. Le colon reçoit une terre en tenure permanente et transmissible par héritage, mais ne peut sans se soumettre à certaines restrictions vendre, morceler ou hypothéquer cette terre.

A Ceylan, c'est de cette manière qu'a été colonisée la région de Gal Oya. Le gouvernement, qui voulait empêcher le morcellement des exploitations en unités non rentables, a estimé qu'il serait imprudent de donner aux nouveaux propriétaires des droits de propriété sans restriction. Aux termes de l'ordonnance de 1935 sur la mise en valeur des terres, qui constitue la base sur laquelle sont actuellement menées les opérations de colonisation, le colon reçoit des droits sur les terres sous la forme d'un « permis », qui lui impose les conditions suivantes : 1) les terres doivent être mises en culture dans un délai déterminé ; 2) elles ne peuvent être vendues, cédées à bail ou hypothéquées ; 3) elles ne peuvent être transmises qu'à un seul successeur désigné ; 4) le cultivateur doit payer chaque année un loyer représentant 2 à 4 pour cent de la valeur des terres avant toute amélioration. Toute infraction à l'une quelconque de ces conditions peut entraîner le retrait du permis et la reprise des terres par les autorités. Si le bénéficiaire satisfait à la première de ces conditions et rend productif le lot qui lui a été confié, les terres lui

sont octroyées, mais, même alors, les conditions ci-dessus continuent de s'appliquer.

Lorsqu'elle intervient à la suite du partage de grands domaines, la colonisation agricole ne peut qu'entraîner de profondes modifications dans la structure des institutions. A mesure que disparaît la grande propriété foncière (ou du moins que son importance diminue très sensiblement), on voit apparaître des exploitations familiales et parfois des coopératives de producteurs utilisant la terre en commun. Les exploitations familiales peuvent être, bien entendu, soit cultivées par le propriétaire, soit louées, et souvent les exploitations nouvelles sont louées à bail ; on peut constater ces phénomènes en Europe comme en Asie.

Ainsi, en Italie, la réforme agraire a eu pour résultat dans certaines régions (par exemple la Marennie) la création de propriétés en faire-valoir direct. En *Inde*, des sociétés pour l'exploitation des terres en commun se sont parfois constituées sur les terres faisant autrefois partie de grands domaines ; leurs membres sont des travailleurs sans terre ou des cultivateurs exploitant des fermes trop petites. De 1947 à 1952, plus de 800 000 hectares, dont la majeure partie appartenait à des particuliers, ont été mis en valeur. Dans le cas des nouvelles colonies agricoles (crées pour la plupart sur des terres appartenant à l'Etat), ce sont les formes coopératives de tenure qui sont les plus fréquentes, comme par exemple à Nainital Tarai (*Uttar Pradesh*), où 40 000 hectares de terres ont été affectés à des colonies coopératives et à des fermes d'Etat également prospères. Dans l'état de *Madras*, des sociétés coopératives de colonisation agricole ont été établies sur les terres autrefois incultes et aujourd'hui mises en valeur qui appartiennent au gouvernement. Dans de nombreux états, le gouvernement installe, à titre individuel, des ouvriers agricoles sans terre et des propriétaires d'exploitations non rentables sur des terres incultes ou en friche.

En vertu de la loi « *Miri Sirf* » de 1951 sur la mise en valeur des terres, l'*Irak* a entrepris la colonisation collective de terres irriguées et a installé des cultivateurs dans des exploitations dont la superficie varie entre 5 et 48 hectares, situées dans des régions où l'irrigation est assurée par un système de pompage. Pendant les dix premières années, les colons ne paient pas de loyer et ne sont soumis à aucune charge. A l'expiration de ce délai, les cultivateurs qui auront réussi recevront gratuitement la propriété de leurs terres, mais pendant dix ans encore ils ne

pourront aliéner ces terres d'aucune manière ni les hypothéquer sauf auprès de la Banque agricole de l'Etat. La loi de 1951 autorise également la distribution à des particuliers, par blocs de 1 200 hectares, de terres appartenant au gouvernement et qui ne peuvent être irriguées qu'au moyen de pompes à grande hauteur de refoulement. Ces nouvelles unités d'exploitation ne peuvent être cédées à bail, et l'usufruit n'en peut être transféré à un tiers ; de plus, les colons doivent se conformer à certains règlements concernant l'agriculture. S'ils n'observent pas les conditions du contrat, la terre peut leur être reprise après trois avertissements.

Lorsqu'il s'agit de la colonisation de terres du domaine public, les gouvernements jouissent naturellement d'une liberté plus grande pour appliquer un régime de tenure conforme à leur politique agricole générale, puisqu'ils ne sont pas soumis à des pressions de la part de cultivateurs à bail occupant déjà les terres, comme c'est souvent le cas lors du partage des grands domaines. Cependant, dans certains pays de l'*Amérique latine* — Colombie, Brésil et Chili — la colonisation des terres appartenant à l'Etat implique fréquemment la normalisation des rapports entre celui-ci et des occupants sans titre, qui souvent ont déjà puissamment contribué à la mise en valeur des terres.

En *Australie*, en *Nouvelle-Zélande* et au *Canada* — pays de peuplement récent — les colons se voient offrir des baux perpétuels dans certaines régions ou une tenure libre dans d'autres. En général, un certain choix leur est offert parmi les terres appartenant à la Couronne, à des conditions destinées à garantir que les terres seront rendues productives dans un délai raisonnable. En *Nouvelle-Zélande*, les baux (qui, au départ, ne parlent pas de droit d'achat) spécifient habituellement qu'en un nombre déterminé d'années le preneur devra réaliser un certain minimum d'améliorations — par exemple constituer une étendue donnée de prairies qui seront encloses. Une fois ces améliorations menées à bien, le preneur a le droit d'échanger son bail contre un titre de propriété pure et simple avec un paiement en espèces immédiat ou à tempérément, ou contre un bail renouvelable d'une durée de 33 ans et comportant un droit d'achat.

En *Europe occidentale*, où le faire-valoir direct est traditionnel, les colons ne deviennent pas toujours propriétaires des terres appartenant à l'Etat qui sont mises en valeur. Aux *Pays-Bas*, par exemple, l'Etat conserve la propriété des terres nouvellement ouvertes à l'agriculture dans

le Zuyderzee, et le colon devient cultivateur à bail.

L'installation de migrants et le recasement de populations autochtones posent des problèmes considérables lorsque les nouveaux colons ont, au sujet des institutions, certaines notions incompatibles avec les modes de tenure traditionnels. Dans de nombreuses régions, comme en *Afrique orientale* ou à *Sumatra*, la colonisation agricole et la mise en valeur des terres amènent peu à peu cette individualisation des modes de tenure coutumiers dont il a déjà été question ici. En fin de compte, cette évolution aboutira à la création d'une propriété foncière individuelle assortie de restrictions destinées à parer aux risques économiques qu'entraîneraient cessions ou hypothèques. D'un autre côté, lorsqu'on veut installer des migrants dans des zones tribales, il faut conclure avec les autorités des tribus des accords qui spécifieront le mode de tenure accordé aux colons. C'est ainsi qu'à Sumatra, le gouvernement paye aux chefs de tribus des indemnités pour les arbres, de manière à pouvoir réinstaller sur les terres des paysans venus de Java : des transactions foncières directes ne seraient pas conformes au mode traditionnel de tenure. Cependant, de tels accords ne sont que temporaires, et ils doivent céder la place à des modalités plus précises lorsque la population autochtone s'est intégrée à l'effort de mise en valeur de la région et à mesure que la distinction culturelle entre colons et autochtones tend à s'effacer. Entre-temps, les gouvernements préfèrent généralement conserver un droit de contrôle sur l'utilisation des terres et sur toutes les transactions foncières, spécialement s'il s'agit de terres tribales, comme c'est le cas dans la plupart des territoires africains sous autorité britannique.

### ***Changements de tenure affectant les zones forestières***

En raison des caractères particuliers de cette forme d'utilisation des terres, les mesures intéressant les zones forestières sont en général distinctes de celles qui concernent les terres agricoles. La présente étude ne saurait prétendre à signaler tous les changements survenus récemment dans ce domaine : on trouvera simplement dans les paragraphes qui suivent une description des principales tendances qui se manifestent depuis quelques années. On peut y distinguer quatre catégories principales : la première concerne la nature du droit de propriété ;

la seconde, les droits d'usage attribués d'une manière plus ou moins légale à des particuliers ou à des collectivités autres que le propriétaire légal ou théorique des terres (question qui présente une grande importance dans de vastes régions forestières) ; la troisième traite des améliorations que l'on peut essayer d'apporter à l'exploitation des forêts en créant de bonnes relations entre propriétaire et exploitant ; enfin, la quatrième concerne les petites exploitations forestières que l'on pourrait grouper pour arriver à des unités d'exploitation qu'il serait possible de gérer suivant les principes d'une utilisation rationnelle.

#### *Droits de propriété*

Dans certains pays, les changements de propriété ont subi l'influence d'une tendance, de la part de l'Etat, à s'approprier les exploitations forestières privées dans l'intérêt du bien public. Ce phénomène s'observe notamment en Inde, ainsi que, d'une manière générale, dans les pays à régime communiste.

Ailleurs, certaines zones forestières ont été confiées à des collectivités responsables de leur gestion et soumises à une surveillance plus ou moins stricte de la part du gouvernement (Birmanie, Indonésie, Liban), ou bien encore on a procédé à des plantations pour créer de telles forêts communales (Chypre, Inde, etc.). Entrent également dans cette catégorie les forêts scolaires que l'on trouve dans de nombreux pays.

On a également constaté l'existence d'une tendance à renforcer le contrôle administratif de l'Etat sur les forêts non classées en les déclarant réserves forestières, ce qui les fait passer sous l'autorité directe du service public compétent. On peut relever des exemples de telles mesures en Australie, en Inde, et dans les territoires non autonomes placés sous l'autorité du Royaume-Uni ou de la France.

Dans presque tous les pays où les forêts en propriété privée couvrent une superficie importante et où l'économie forestière est bien développée (Royaume-Uni, pays scandinaves, Japon, etc.), la tendance à imposer des restrictions aux droits des propriétaires privés représente une constante.

#### *Droits d'usage*

Certaines tentatives, qui sont encore souvent dans leur phase initiale, ont été faites en vue de réglementer ou d'abolir des droits qui fréquemment menacent gravement l'existence de la forêt. La Yougoslavie et le Liban ont adopté

des mesures pour empêcher, comme on a réussi à le faire à Chypre, que les chèvres n'aillent brouter les jeunes pousses ; dans certaines régions forestières de l'Inde, on a essayé d'instaurer l'aménagement des pâturages. A La Trinité et aux Philippines, par exemple, des mesures ont été prises pour réinstaller les occupants sans titre ou restreindre leur activité ; au Congo belge, au Soudan et en Inde, la réglementation de la culture nomade a fait l'objet d'études approfondies.

#### *Relations entre propriétaire et exploitant*

La tenure, au sens qu'a ce terme dans les régions agricoles n'a pas cours dans les zones forestières, où elle est remplacée par l'octroi de concessions pour l'abattage des arbres ou la vente du droit de coupe. On a constaté à cet égard la formation de deux tendances divergentes. D'une part, il existe une tendance à supprimer l'octroi de concessions et plus spécialement de concessions à long terme (comme à Sarawak) et à les remplacer par un système d'exploitation contractuelle (comme en Birmanie ou en Thaïlande) ; à cette fin, on crée parfois une société semi-gouvernementale, comme dans le cas de la *Colonial Development Corporation* (Guyane britannique, Nigeria, territoires de l'Afrique centrale et de l'Afrique orientale, et Nouvelle-Guinée).

D'autre part, lorsqu'un gouvernement ne dispose pas d'un personnel ni de ressources financières suffisants pour mettre en valeur ses ressources forestières, il peut confier aux titulaires d'un permis d'exploitation des responsabilités étendues, les autoriser à gérer eux-mêmes les forêts sur lesquelles porte le permis qui leur a été délivré, et leur assurer une tenure de longue durée sur des forêts d'Etat qui font l'objet d'une aliénation temporaire. L'exploitant doit donc avoir la possibilité d'appliquer des plans à long terme entrepris avec l'approbation ou sur l'ordre de l'Etat. On peut citer, comme exemples de cette évolution, le système d'autorisations pour l'aménagement des forêts en Colombie britannique, la gestion coopérative des forêts aux Etats-Unis et les *unidades* au Mexique.

Enfin, il faut souligner que les réformes agraires et les mesures affectant la structure de la propriété agricole ne vont pas sans influencer le mode d'utilisation des terres d'une manière générale, et qu'elles compromettent parfois l'équilibre qu'il serait bon de maintenir entre la foresterie et les autres formes d'utilisation des terres. Le partage de grands domaines com-

tenant une certaine étendue de forêt peut parfois amener la disparition de cette dernière. Il peut également empêcher la constitution de rideaux de protection, alors que l'exploitation collective des terres agricoles peut jouer en faveur de cette entreprise si utile. La sécurité de la tenure encouragera la création de brisevent et de bosquets. Les plans de colonisation agricole et les projets de recasement de populations déplacées affectent souvent les zones forestières ; c'est dans leur cas que la protection du couvert forestier s'impose plus particulièrement, tant en raison de son rôle dans la nature que dans l'intérêt des possibilités économiques qu'il représente.

#### **Problèmes de tenure dans le domaine des pêches**

##### *Pêches maritimes*

Elles fournissent les trois quarts environ des disponibilités mondiales déclarées de poisson, et se distinguent par l'absence de toute forme de propriété sur les lieux de pêche ou sur les ressources en poisson. On ne peut parler de « tenure » dans le sens habituel de ce terme que pour certaines régions côtières soumises à une juridiction territoriale et où le droit d'exploiter certaines eaux, notamment au moyen d'engins fixes, de barrières à poisson, etc., peut être octroyé à des particuliers, groupes, sociétés, etc., ou à des pêcheries sédentaires, surtout de coquillages, qui peuvent occuper un espace délimité et dont l'exploitation peut être soumise à un bail ou à un permis. Dans la mesure où elle existe, la tenure est le plus souvent dévolue aux gouvernements ou aux autorités publiques ; dans de nombreuses régions du monde, cette situation se traduit par un système complexe de règlements, permis, redevances, etc., promulgués dans l'intérêt du trésor public ou de la conservation des populations de poisson.

Cependant, la majeure partie du poisson livré à la consommation provient de la pêche en haute mer, où n'a été établi aucun droit exclusif de propriété ou de tenure. Ce fait n'est pas sans exercer une profonde influence sur le coût de la production et, partant, sur l'origine et l'importance des investissements ainsi que sur la structure des institutions qui régissent ce secteur d'activité. L'exploitation excessive des lieux de pêche peut se trouver réduite par des restrictions imposées à la concurrence ; elle peut également faire augmenter le coût de la pro-

duction et, indirectement, la nécessité d'accroître les investissements. Ce problème présente de toute évidence des incidences internationales, comme en témoignent certains différends fort anciens au sujet des droits de pêche et, plus récemment, l'établissement de programmes internationaux d'exploitation formulés sur la base des données plus complètes que la science a fournies sur les populations de poissons. L'exécution de ces programmes pose de graves problèmes économiques qui concernent, non seulement les frais qu'entraînent les restrictions, mais encore les variations entre les diverses formes de pêche, les diverses collectivités s'adonnant à la pêche et les divers pays où la pêche constitue un secteur d'activité. Ces problèmes font de plus en plus souvent l'objet de discussions internationales.

#### *Pêches intérieures*

La situation est tout autre dans le cas des pêches intérieures, car la possibilité d'exercer un droit de tenure sur une certaine étendue d'eaux intérieures permet dans de nombreux cas une exploitation dont l'efficacité peut presque se comparer à celle de l'élevage. Il se trouve que les pêches intérieures possèdent une importance économique relativement faible en Europe et en Amérique du Nord, régions où les pêches connaissent généralement leur plus grand développement technique. Cependant, on peut citer dans ces deux régions de nombreux exemples de réglementation et d'aménagement qui montrent bien la possibilité de réglementer la production lorsqu'il existe des droits de tenure exclusifs. Une discussion sur la tenure dans ces pays et sur ses rapports avec les principaux changements de structure qui sont intervenus serait d'un intérêt douteux ; il suffira peut-être de noter que, dans d'autres régions, notamment en Asie et en Extrême-Orient, où les pêches intérieures présentent la plus grande importance du point de vue de l'économie et de la nutrition, l'introduction de certaines techniques d'aménagement pourrait faire augmenter de façon sensible la production de poisson ; toutefois, à l'heure actuelle des problèmes relatifs à la tenure ainsi que d'autres obstacles d'ordre économique ou social s'opposent à l'adoption de ces techniques.

Dans cette région, la propriété et la location des pêches intérieures font généralement partie intégrante du régime foncier, surtout lorsqu'il s'agit d'étangs, de réservoirs, de petits cours d'eau, etc., ou encore de régions soumises à une

inondation saisonnière, comme par exemple les rizières irriguées. De même que dans l'agriculture, des systèmes de tenure complexes qui provoquent le morcellement des exploitations et l'absentéisme des propriétaires tendent à limiter les investissements et à gêner la mise en valeur.

Dans d'autres pêches intérieures, telles que les grands lacs et les grands bassins fluviaux, les droits de pêche sont établis par diverses sortes de baux et de permis. Toutefois, notamment dans le cas de la pêche de subsistance, il n'existe pas de forme légale de tenure : la pratique suit les traditions et coutumes non écrites. Souvent, c'est le gouvernement ou une autre autorité publique qui détient les droits de propriété, surtout s'il s'agit de lacs artificiels, de réservoirs, etc., rattachés à des programmes d'irrigation et qui se prêtent plus facilement à un système de tenure rationnel conçu dans l'intérêt de la mise en valeur, comme c'est le cas pour les réservoirs de Mettur et de Mopad dans le sud de l'Inde.

L'observation la plus importante que l'on puisse faire sur les systèmes de tenure appliqués aux pêches intérieures est peut-être celle-ci : pour diriger de la manière la plus efficace possible l'utilisation de ces ressources si répandues, il faut imposer à la pêche des règlements très précis et détaillés. Souvent, ces règlements dépendront des changements apportés au régime foncier dans son ensemble. Dans d'autres cas, lorsque le gouvernement est déjà propriétaire des eaux, les progrès pourront être plus rapides, à condition que les pêches intérieures soient considérées comme faisant partie intégrante de la vie économique et sociale des campagnes. Dans les plans généraux d'utilisation des terres et des eaux, où l'on songeait surtout aux utilisations agricoles, à l'énergie, à la navigation et à l'industrie, on a eu jusqu'ici tendance à accorder fort peu de place à ceux qui s'adonnent à la pêche dans les eaux intérieures.

L'une des caractéristiques les plus marquantes de la période d'après-guerre est l'importance que l'on attache généralement aux facteurs institutionnels en vue du progrès de l'agriculture et du progrès en général. Dans de nombreux pays, une action gouvernementale s'impose pour reviser des institutions défectueuses ou archaïques dont chacun reconnaît qu'elles font obstacle au développement. On serait fondé à dire qu'en ce qui concerne le régime foncier, ceux qui réclament la réforme agraire demandent en fait une

amélioration des institutions en vue de faciliter le développement économique. Mais, malgré son importance, le système de tenure n'est que l'un des nombreux facteurs qui conditionnent le développement d'un pays. Même si elles revêtent une ampleur considérable, les réformes du régime foncier peuvent n'avoir qu'un résultat limité si elles ne se rattachent pas à d'autres mesures prises dans des domaines connexes et à un programme complémentaire de développement économique général. Cependant, si l'on entreprend le développement économique d'un pays sans tenir suffisamment compte des conditions créées par le régime foncier, de mauvaises conditions de tenure ne freineront pas seulement l'essor économique général, mais elles pourront même réduire à néant les résultats déjà atteints.

### **CRÉDIT AGRICOLE**

Des progrès sensibles ont été accomplis depuis la fin de la guerre dans le domaine du crédit agricole. L'agriculture est un secteur qui, dans les régions évoluées du monde<sup>5</sup>, absorbe de plus en plus de capitaux à mesure que la population rurale diminue, la main-d'œuvre doit en effet être remplacée par des machines et les progrès de la technologie agricole font que les simples bâtiments d'autrefois doivent laisser la place à de nouvelles constructions complexes pour l'entraînement et le traitement des produits. C'est aussi au progrès technique qu'est dû l'accroissement des mises de fonds pour l'achat de semences améliorées, de plus fortes quantités d'engrais chimiques, d'aliments du bétail préparés, etc. Enfin, l'électrification des zones rurales et la popularité croissante des appareils ménagers mécaniques, de même que l'aspiration générale à de meilleures conditions de vie, sont autant d'éléments qui ont pour effet d'accroître la demande de capitaux dans les régions évoluées<sup>6</sup>.

Dans les régions peu développées également, le passage progressif d'une économie de subsis-

<sup>5</sup>Les expressions régions « évoluées » ou « peu développées » indiquent le degré d'avancement économique et non pas nécessairement la mesure dans laquelle s'est développé le crédit agricole. Par régions « évoluées » on entend l'Amérique du Nord, l'Océanie et l'Europe occidentale.

<sup>6</sup>Aux Etats-Unis, la valeur totale des biens meubles du secteur agricole est passée de 27 100 millions de dollars en 1946 à 47 200 millions en 1956. Durant la même période, la dette sur les biens meubles est passée de 3 200 millions à 9 800 millions de dollars (Département de l'agriculture des Etats-Unis, *The Balance Sheet of Agriculture 1955 et 1956*, Agriculture Information Bulletins, N°s 146 et 163).

et la diffusion de techniques agricoles améliorées ont pour effet d'accroître les besoins en capitaux des agriculteurs. En outre, le relèvement des niveaux de vie fait naître une plus forte demande de capitaux, même si ce phénomène est beaucoup moins sensible dans ces régions. L'évolution politique des anciens territoires non autonomes, la réforme des structures agraires et la planification économique en agriculture ont, elles aussi, fortement accru la demande de fonds d'investissements dans le secteur agricole.

Dans les pays évolués comme dans les pays peu développés, les agriculteurs se sont, pour la plupart, trouvés dans l'impossibilité de faire face à ces exigences nouvelles avec leurs propres ressources financières. Ayant besoin de plus de capitaux, ils ont donc eu besoin de plus de crédit. Si les intéressés ont continué à rechercher du crédit auprès de parents, de commerçants et de prêteurs professionnels, de leur côté les autorités se sont beaucoup plus préoccupées depuis la guerre de créer ou de développer les institutions de crédit agricole, d'augmenter leurs disponibilités et d'améliorer les conditions d'octroi des prêts. Ce mouvement s'est étendu, à des degrés variables, à tous les types d'institutions qui constituent des sources de crédit agricole.

### **Sources du crédit agricole**

#### *Les particuliers*

C'est souvent à des particuliers : parents, commerçants, prêteurs, que les paysans et les pêcheurs s'adressent pour obtenir des prêts ; en fait, cette forme de crédit est de loin la plus répandue dans les pays peu développés. On possède très peu de renseignements valables sur l'ampleur de ce crédit et sur les conditions dans lesquelles il est octroyé. Bien que l'on reconnaisse la nécessité de disposer d'une documentation plus satisfaisante, des progrès n'ont été accomplis à cet égard que dans deux pays, les Etats-Unis et l'Inde.

Même dans un pays comme les Etats-Unis, les particuliers constituent une source de crédit très importante. Au 1<sup>er</sup> janvier 1956, la dette agricole (non compris les prêts consentis par la *Commodity Credit Corporation*) atteignait un total de 16 900 millions de dollars, dont 7 100 millions, soit 41 pour cent, étaient représentés par des emprunts contractés à d'autres sources que des établissements financiers, publics ou privés. La moitié environ de ces prêts consentis

par des particuliers (3 586 millions de dollars) étaient des prêts sur hypothèque<sup>7</sup>, qui, aux Etats-Unis, sont le plus souvent pratiqués par des particuliers désireux de faire des placements sûrs, ou par des agriculteurs qui, en vendant tout ou partie de leurs terres, accordent ce type de crédit à l'acheteur<sup>8</sup>. L'autre moitié du crédit obtenu auprès de particuliers est représentée par les prêts pour achat de biens meubles, il s'agit surtout de crédit à court terme et à moyen terme consenti par des négociants en automobiles, camions, machines et équipement agricoles, semences, engrains, insecticides et autres biens nécessaires à la production. Certains de ces biens de production sont aussi de plus en plus souvent fournis à crédit par l'industrie de l'alimentation : conserveries, entreprises de conditionnement, sucreries, etc.

Dans les pays peu développés, les prêteurs de profession constituent généralement la principale source de crédit privé, et souvent même l'unique source de crédit agricole. D'après le *All India Credit Survey*<sup>9</sup>, 93 pour cent des emprunts ruraux sont contractés auprès de particuliers, dont près de 45 pour cent sont des prêteurs de profession et 25 pour cent de gros agriculteurs. Les méthodes de ces derniers ne diffèrent pas sensiblement de celles des prêteurs de profession en ce qui concerne les garanties, les renouvellements, les taux d'intérêt et autres conditions de prêt ; mais les auteurs de l'enquête notent que leur activité dans ce domaine « n'a pas toujours le caractère d'un simple investissement ; elle a souvent un mobile ultérieur ».

Afin de ne pas déborder le cadre du présent chapitre, l'analyse qui va suivre ne porte que sur les institutions officielles de crédit agricole.

<sup>7</sup>Département de l'agriculture des Etats-Unis, *The Balance Sheet of Agriculture 1955 et 1956*, op. cit., et *Agricultural Finance Review*, vol. 19, février 1957 (tableau 1, Crédit hypothécaire).

<sup>8</sup>Université de Californie, Berkeley, Etats-Unis : Procès verbaux de l'*International Conference on Agricultural Cooperative Credit*, 1953, p. 992.

<sup>9</sup>L'enquête connue sous le nom de *All India Credit Survey* a porté sur plus de 127 000 familles vivant dans 600 villages choisis dans 75 districts des différentes régions de l'Inde. Elle s'est étendue à plusieurs autres zones rurales et centres urbains de commercialisation, ainsi qu'aux sièges des administrations. Les données ainsi recueillies, ainsi que les opinions exprimées par de nombreux représentants des autorités et particuliers s'intéressant au financement rural et à des activités économiques connexes, ont été attentivement analysées par le Comité de direction ; une série de rapports ont été préparés pour être publiés par la *Reserve Bank of India*. Les résultats de l'enquête ont été publiés en trois volumes (I - Rapport d'enquête ; II - Rapport général ; III - Rapport technique) à Bombay, 1954-56.

Mais une étude du crédit agricole, qui envisagerait ce dernier d'un point de vue plus général, devrait faire une large place au crédit obtenu auprès de particuliers. Les données quantitatives fournies dans le texte et dans les tableaux annexés ne prétendent donc pas éclairer sur la totalité du crédit agricole utilisé ou disponible.

#### *Les institutions de crédit*

*Coopératives.* Des coopératives de crédit existent, en Europe et en Amérique du Nord en particulier, depuis le siècle dernier ; elles ont été introduites, avec des fortunes diverses, dans certains pays peu développés. Une section spéciale du présent chapitre est consacrée aux coopératives et à leur rôle par rapport au crédit agricole.

*Banques de village.* Il s'agit d'une forme primitive de coopératives de crédit. Il en existe en Indonésie, bien que leur nombre y ait diminué par rapport à l'avant-guerre, et il vient de s'en créer en Birmanie et aux Philippines. Une banque de village dessert, comme son nom l'indique, une seule communauté rurale ; elle est généralement gérée par les habitants eux-mêmes. En principe, le capital également devrait provenir du village, mais jusqu'à présent cela n'a d'ordinaire pas été possible. Aux Philippines, les banques de village sont pour l'instant organisées et partiellement financées par la *Rehabilitation Finance Corporation* ; en Indonésie également, l'Etat est le principal bailleur de fonds. Les banques de village, n'ayant que de faibles ressources, se spécialisent nécessairement dans les prêts à court terme ; aux Philippines, pourtant, elles octroient surtout des prêts à moyen terme.

*Banques commerciales.* Les établissements bancaires jouent un rôle important dans le financement de l'agriculture en Amérique du Nord et en Océanie. La production agricole est en général assez importante dans ces régions pour que les banques commerciales soient tentées davantage de consentir des prêts aux agriculteurs, en particulier depuis la guerre, la situation économique de l'agriculture s'étant améliorée. En outre, le système bancaire nord-américain est moins centralisé que celui de l'Europe occidentale par exemple. A la fin de 1955, près de la moitié du crédit agricole dispensé aux Etats-Unis par des établissements spécialisés provenait de banques privées. En Australie et en Nouvelle-Zélande, les banques commerciales contribuent elles aussi pour une bonne part au crédit agricole ; en général, les emprunts sont contractés auprès de succursales de banques ayant leur siège dans les villes, plutôt qu'auprès d'établissements ban-

caires ruraux. C'est ainsi qu'en Australie les deux tiers environ du crédit agricole provenaient en 1955 de banques commerciales.

En Europe occidentale, bien que les systèmes bancaires soient solidement assis et efficaces, il est rare que les agriculteurs obtiennent directement du crédit auprès des banques commerciales, sauf en Suisse et au Royaume-Uni<sup>10</sup>. Parmi les raisons que l'on donne d'ordinaire de cet état de choses, on peut citer le fait que les établissements bancaires se trouvent surtout dans les grandes villes, qu'ils appliquent des normes sévères en matière de garanties et que les demandes individuelles de prêt portent généralement sur de petites sommes. Des banques spéciales ont été fondées pour s'occuper du secteur agricole, en particulier des banques hypothécaires dont les créances sont garanties par la propriété foncière ; mais il a fallu pour la plupart leur venir en aide au moyen de fonds publics, on en leur accordant des priviléges fiscaux ou autres. Il en a été ainsi en particulier après la guerre, lorsque le marché des capitaux privés était sérieusement désorganisé dans de nombreux pays et lorsque l'émission d'obligations par des banques agricoles privées ou par des banques hypothécaires était devenue difficile. Certains gouvernements utilisèrent une fraction des fonds de contrepartie constitués avec les avances au titre du programme de relèvement européen pour aider au financement de ces institutions.

Ailleurs, le rôle des banques commerciales en matière de crédit agricole reste relativement insignifiant. Les banques commerciales privées appliquent souvent encore des méthodes périmées et leurs opérations se limitent presque exclusivement à quelques grandes agglomérations urbaines ; mais même lorsqu'elles sont plus évoluées, on a tendance à ignorer les besoins du secteur agricole. C'est ainsi qu'en Inde, « pour chaque centaine de roupies prêtées par des banques commerciales, moins de quatre vont à la production agricole. Les données de l'enquête sur le crédit rural indiquent que le crédit obtenu auprès des banques commerciales par les agriculteurs représente moins de 1 pour cent de la totalité de leurs emprunts, et encore se circons-

crit-il à quelques districts<sup>11</sup> ». D'ailleurs, le crédit consenti à l'agriculture par des banques commerciales va presque toujours à des propriétaires de plantations et de grosses exploitations et se limite donc aux pays et localités où ce genre d'agriculture à grande échelle est très répandu. Partout, cependant, les banques commerciales participent fréquemment de façon indirecte au financement de l'agriculture, en octroyant des prêts à des marchands, courtiers en produits ou entrepreneurs, souvent contre remise des billets qui leur ont été délivrés par des agriculteurs pour l'achat de machines ou d'outils ou pour des avances sur les récoltes ou le bétail.

#### *Crédit gouvernemental*

Comme les sociétés coopératives de crédit et les banques commerciales n'ont guère en général étendu leurs activités au-delà des régions dans lesquelles elles étaient déjà solidement établies avant la guerre, la demande croissante de crédit agricole organisé a souvent obligé les gouvernements à intervenir dans l'après-guerre, soit directement, soit en aidant les établissements spécialisés.

Le crédit gouvernemental direct aux agriculteurs est d'ordinaire réservé aux cas exceptionnels, tels qu'échec général des récoltes ou épizooties, ou encore au financement de groupements spéciaux : jeunes agriculteurs, paysans des zones montagneuses, anciens combattants, réfugiés ou nouveaux colons (dont l'installation est déterminée par des modifications territoriales ou la redistribution des terres). Certaines de ces catégories n'existent que depuis la guerre ou ont gagné en importance durant cette période, ce qui fait que le crédit gouvernemental direct s'est très sensiblement étendu. En tant qu'élément normal du crédit agricole, le crédit gouvernemental direct joue un rôle important dans certains pays d'Extrême-Orient, où les prêts « Taccavi » constituent un privilège statutaire des agriculteurs en Birmanie, en Inde et au Pakistan. Les montants ainsi mis à la disposition de l'agriculture par les gouvernements ont considérablement augmenté ces dernières années ; à ceux-ci s'ajoutent les prêts et subventions directs accordés en Inde et au Pakistan dans le cadre des campagnes pour le développement de la production alimentaire.

<sup>10</sup> En Suisse, le Département fédéral de l'agriculture estime que la moitié environ du crédit agricole est fournie par les banques commerciales. Au Royaume-Uni, les banques commerciales auraient fourni en 1955, environ 25 pour cent des prêts sur hypothèque et quelque 50 pour cent des autres prêts à long terme (voir S.G. HOOPER, *The Finance of Farming in Great Britain*, Londres, 1955).

<sup>11</sup> *All India Credit Survey, Vol. II - The General Report*, p. 181, Bombay, 1954.

Le crédit dispensé par les autorités centrales ou locales est relativement plus important pour les pêches que pour l'agriculture. Dans le secteur des pêches, le crédit gouvernemental n'est pas seulement utilisé comme en agriculture pour faire face aux situations de crise ; dans bien des pays (le Canada, les Etats-Unis, une dizaine de pays européens, l'Inde, les colonies britanniques, etc.), les pêcheurs ont régulièrement accès au crédit, qui leur est octroyé dans le cadre des activités normales des administrations officielles des pêches. De grands efforts ont été faits dans de nombreux pays européens, ainsi qu'au Canada, au Japon et récemment aux Etats-Unis, pour améliorer la situation des pêcheurs en matière de crédit. Un certain nombre de lois et de règlements autorisant une aide financière pour l'acquisition ou pour l'amélioration de bateaux et d'engins de pêche sont entrés en vigueur ; cette aide prend en général la forme de prêts, mais les pêcheurs reçoivent parfois des dons purs et simples, ou bénéficient de garanties ou de taux d'intérêt réduits à l'aide de subventions. On facilite parfois également le financement d'usines de traitement ou d'autres installations à terre. Dans les pays où de gros capitaux sont engagés dans l'industrie des pêches, ces mesures semblent avoir eu l'effet souhaité. Dans les pays peu développés également, en relève des exemples de financement public mené à bonne fin, comme à Bombay et à Hong-kong, où pourtant ce financement s'est accompagné de nombreuses mesures accessoires destinées à favoriser les améliorations dans les domaines de l'équipement, de la commercialisation et du bien-être. Lorsque le niveau économique et éducatif des pêcheurs est bas, la nécessité d'intégrer l'aide technique et financière se fait davantage sentir.

Dans le domaine forestier également, le crédit gouvernemental direct revêt une particulière importance. Ni les petits propriétaires forestiers, ni les institutions privées de crédit ne peuvent se permettre des investissements substantiels, qui sont d'un maigre rapport pendant une période qui peut être de dix ans, mais plus souvent de 30 à 50 ans. Aussi bon nombre de gouvernements ont-ils organisé, au cours des dix dernières années, une assistance financière de grande envergure aux propriétaires de forêts privées. Ces derniers peuvent bénéficier de subventions ou de prêts à des taux d'intérêt très bas ; s'il s'agit d'opérations de boisement, le remboursement peut être différé jusqu'à l'époque où débutera l'exploitation. La subvention consiste souvent, en partie tout au moins, en fournitures

de semences et de jeunes plants. Des subventions indirectes sont aussi accordées fréquemment sous forme d'exemption fiscale pour les terrains nouvellement boisés.

D'une manière générale, cependant, l'assistance gouvernementale pour le financement de la production agricole est octroyée indirectement, soit par l'intermédiaire d'institutions spéciales publiques ou semi-publiques, soit à travers les coopératives ou autres organisations d'agriculteurs, qui se chargent de répartir les fonds gouvernementaux.

*Institutions gouvernementales spécialisées ou semi spécialisées.* La variété de ces institutions, créées par les gouvernements ou avec leur aide aux fins de crédit agricole, est telle qu'on ne saurait tenter ici d'en donner un tableau complet. On les trouve surtout dans les pays économiquement peu développés ; pourtant, dans certains pays plus évolués dont le système de crédit agricole est solidement établi, les changements provoqués par la guerre, les besoins des groupes vulnérables ou des exigences administratives ont parfois déterminé la création de nouvelles institutions. Aux Etats-Unis par exemple, le *Farm Home Administration Act* de 1946 et le *Farm Credit Act* de 1953 ont introduit d'importantes réformes et améliorations dans la structure du crédit agricole d'origine gouvernementale. En Allemagne, la division du territoire a rendu nécessaire, après la guerre, la création de deux nouvelles banques centrales pour le financement du crédit agricole.

Dans les régions peu développées, l'après-guerre a vu naître trois principaux types d'institutions agricoles gouvernementales ou semi-gouvernementales : les banques agricoles spécialisées, les banques hypothécaires et les sociétés de développement ou de financement.

Les *banques agricoles spécialisées* pourvoient en général à tous les besoins d'argent des producteurs agricoles, bien que dans certains pays elles ne pratiquent que des types déterminés de crédit. La plupart du temps, le gouvernement fournit une partie au moins du capital, ou garantit des obligations émises sur le marché des capitaux. Souvent ces institutions combinent leurs opérations bancaires avec d'autres activités — vente de machines, d'outils ou d'autres biens de production, consultations techniques, parfois aussi contrôle de l'utilisation des crédits octroyés. Les taux d'intérêt et autres conditions de crédit pratiqués par ces institutions soutiennent en général favorablement la comparaison avec celles qu'appliquent les ban-

ques commerciales et, bien entendu, les préteurs privés. Elles sont pour la plupart de création trop récente pour qu'on puisse émettre un jugement définitif sur leur efficacité. Elles ont certainement contribué de façon importante à améliorer la situation, sans pour autant résoudre le problème du crédit agricole dans la majorité des pays.

Treize de ces banques agricoles spécialisées ou partiellement spécialisées, dont une demi-douzaine se sont constituées dans la période d'après-guerre, opèrent à présent dans 11 pays de l'Amérique latine. Une partie du capital de deux d'entre elles a été assurée par les taxes à l'exportation — sur le café en Haïti et sur un certain nombre de produits agricoles d'exportation au Guatemala. Les banques agricoles travaillent soit directement avec les agriculteurs, soit par l'intermédiaire d'un type quelconque de coopérative ; ainsi au Mexique, les deux banques agricoles, dont l'une a pour clientèle les propriétaires fonciers et l'autre les *ejidatarios* (ceux qui cultivent des parcelles qui sont techniquement propriété de l'Etat), ont organisé leur propre réseau de sociétés locales de crédit<sup>12</sup>.

En Extrême-Orient, la *State Agricultural Bank* de Birmanie fonctionne depuis 1953 ; elle agit par l'entremise de banques locales, qui dispensent le crédit à moyen terme et à long terme directement aux agriculteurs et le crédit à court terme indirectement, à travers les banques de village. En Inde, l'*Imperial Bank* a été nationalisée et a fusionné avec quelques établissements bancaires liés à l'Etat, pour former la nouvelle *State Bank of India*. Celle-ci s'occupe du financement des coopératives pour les prêts à court terme aux agriculteurs et aux plantations. Des banques spécialisées sont également en voie de création au Pakistan et en Thaïlande.

Au Proche-Orient, de nouvelles banques agricoles ont été créées en Afghanistan, en Iran (pour les nouveaux colons s'installant sur d'anciennes terres de la Couronne redistribuées), en Libye et au Liban ; le Soudan envisage également d'en créer une. L'Egypte, l'Iran et la Jordanie ont accru les ressources des banques agricoles existantes ; en Syrie et en Turquie, les fonds dont disposent les banques agricoles pour leurs opérations ont été sensiblement accrus ; en outre, elles pratiquent activement les prêts en nature (en particulier tracteurs et autres machines agri-

coles). Certaines banques agricoles du Proche-Orient se spécialisent dans les prêts à moyen terme et à long terme, laissant aux coopératives le soin d'accorder les prêts à court terme, bien que ces dernières soient elles-mêmes obligées de reconnaître dans une certaine mesure aux ressources des banques agricoles.

En général, les banques agricoles fournissent surtout le crédit à court terme dont les agriculteurs ont besoin pour couvrir leurs frais généraux jusqu'au moment où ils vendent leurs récoltes ou leur bétail, ainsi que du crédit à moyen terme pour l'acquisition d'outils, de machines et d'animaux de reproduction ou de trait. Certaines pratiquent le crédit à long terme pour l'achat de terres, la construction de bâtiments essentiels, ou l'amélioration des terres.

Des banques spéciales opèrent au Brésil, au Danemark, en Norvège et en Espagne au profit des pêches. Il existe des pays (Venezuela, Turquie, Japon et Islande) où les banques agricoles, banques pour le développement ou banques nationales, ainsi que les sociétés de développement, sont autorisées à accorder directement du crédit aux pêcheurs ; mais en fait leur activité dans ce domaine est relativement réduite.

*Banques hypothécaires spéciales.* Dans la plupart des pays économiquement évolués, les banques hypothécaires, dont la fonction est de faciliter l'achat de terres, les améliorations foncières ou la construction de bâtiments, constituent l'un des piliers des systèmes de crédit agricole<sup>13</sup>. Des établissements bancaires analogues (parfois spécialisés dans le crédit à l'agriculture, mais pratiquant le plus souvent tous les types de prêts hypothécaires) existent aussi à Ceylan et dans un certain nombre de pays de l'Amérique latine, bien que dans ce dernier cas il s'agisse parfois de banques privées.

*Sociétés spéciales de financement ou de développement.* Le rôle des banques hypothécaires dans le financement de l'agriculture est cependant passé au deuxième plan dans la période considérée par suite de l'apparition d'entreprises de développement à fins multiples, qui comptent parmi leurs nombreuses fonctions l'octroi de prêts hypothécaires à long terme. Il faut voir, dans la manière plutôt rapide dont ces institutions se sont répandues au cours de l'après-guerre dans les pays peu développés, l'un des aspects de la tendance à la planification du dé-

<sup>12</sup> Pour plus amples renseignements, voir *The Organization and Supply of Institutional Credit in Latin American Countries*, FAO, Rome, 1956.

<sup>13</sup> Les compagnies d'assurance sur la vie représentent une autre source importante de crédit agricole à long terme en Amérique du Nord et dans certains pays d'Europe occidentale.

veloppement économique que manifestent, sur un plan plus général, les gouvernements de ces pays. Ce développement, et par conséquent les activités desdites entreprises, sont en général surtout orientés vers les travaux publics, les mines et l'industrie, mais l'agriculture y trouve aussi sa place.

En Amérique latine, les préférences semblent aller aux entreprises générales de développement, qui comportent parfois un département spécial pour l'agriculture. En Extrême-Orient, par contre, la tendance est depuis la guerre, de créer des institutions distinctes pour l'agriculture : il en est ainsi par exemple en Birmanie, au Pakistan et aux Philippines. Comme l'indique le nom de ces institutions, le crédit agricole ne constitue qu'une partie de leurs activités, qui portent sur un ensemble beaucoup plus vaste : financement, planification et exécution de programmes et projets de développement, mise au point de projets-pilotes et organisation de la recherche et de la vulgarisation. Quelques-unes seulement de ces institutions pratiquent directement le crédit aux producteurs agricoles (au Guatemala, au Pakistan, aux Philippines), tandis que d'autres participent au financement d'entreprises spécialisées dans le crédit agricole. Le capital de ces sociétés de développement est souverain, le plus souvent en totalité, parfois partiellement, par l'Etat. Certaines institutions gouvernementales ou semi-gouvernementales de crédit, ou sociétés de développement, augmentent régulièrement leur capital à l'aide de fonds publics ; c'est le cas par exemple de la *Banca Nacional de Fomento* du Honduras. Dans plusieurs pays de l'Amérique latine, et particulièrement au Chili et au Mexique, ces institutions jouent un rôle important dans le développement des industries forestières (mise en exploitation de forêts pratiquement inexploitées ou plantations nouvelles).

En Union Sud-Africaine et dans la République d'Irlande, des entreprises spéciales de développement des pêches fournissent à crédit des bateaux et des engins de pêche, mais n'octroyent pas de prêts ordinaires aux pêcheurs. Au Royaume-Uni, deux organismes qui s'occupent du financement de l'industrie des pêches — la *White Fish Authority* et le *Herring Industry Board* — présentent les caractéristiques d'entreprises générales de développement des pêches, dont l'une est responsable de l'industrie du poisson de chalut et l'autre de l'industrie du hareng. Dans les provinces canadiennes de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick et de l'île du

Prince-Edouard, les *loan boards* sont aussi des corporations créées exclusivement pour financer l'industrie des pêches.

*Banques centrales et banques d'Etat.* Ces banques également financent de longue date, directement ou indirectement, le crédit agricole. Les quelques changements intervenus plus récemment dans ce domaine sont, d'une part, l'ouverture de départements spéciaux pour l'agriculture<sup>14</sup> et, d'autre part, la création de nouvelles banques d'Etat telles que la *State Bank of India*, déjà citée. De nouvelles banques centrales d'Etat, des banques à fins multiples ou des institutions spéciales de crédit public ont été créées dans bien des pays qui ont accédé à l'indépendance politique dans la période d'après-guerre<sup>15</sup>. Tous ces nouveaux organismes octroient ou aident à octroyer du crédit agricole.

### **Fonds disponibles pour le crédit**

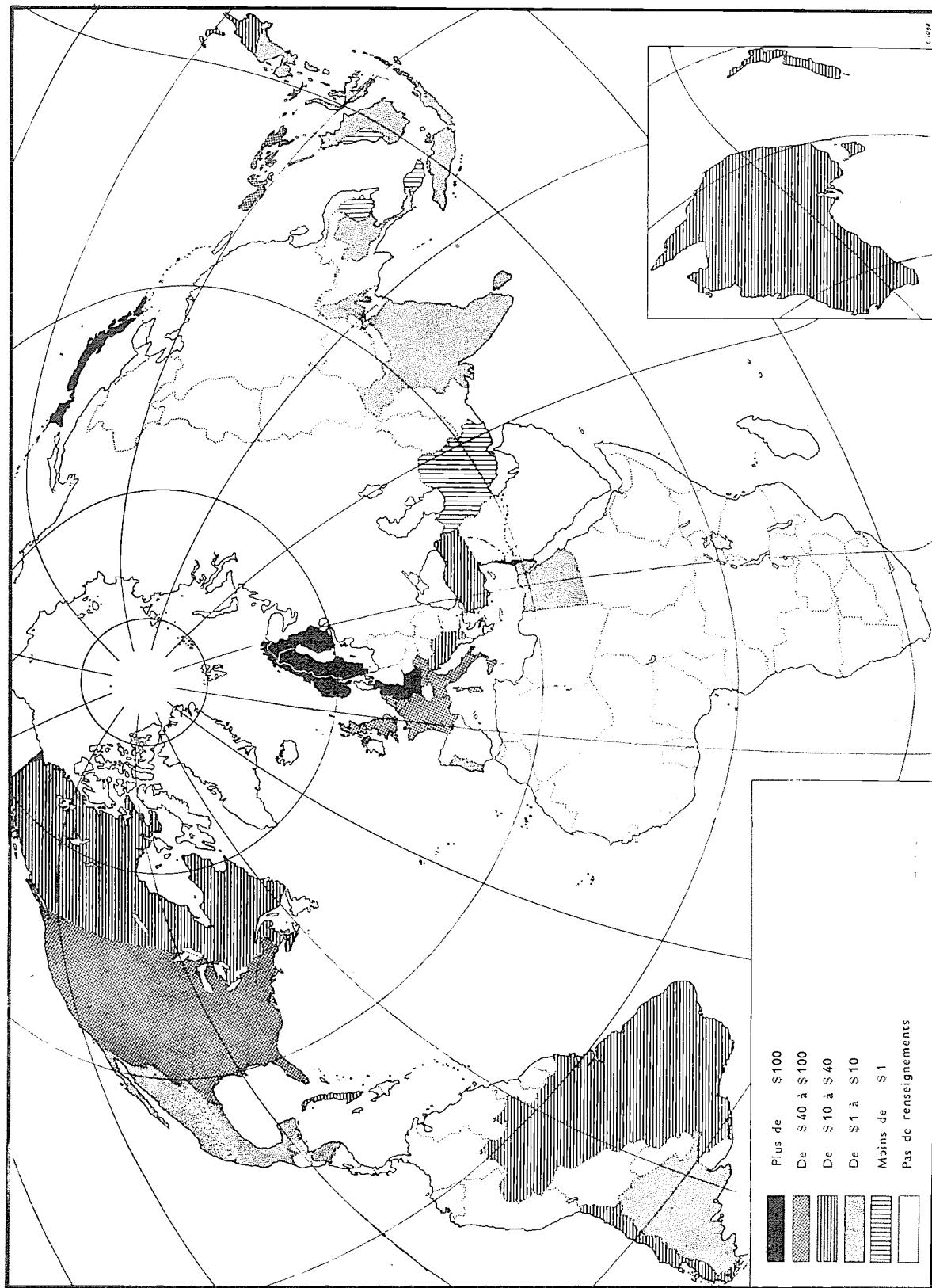
Dans quelle mesure les modifications apportées aux institutions de crédit agricole ont-elles contribué à accroître les fonds disponibles pour les prêts ? Faute de données complètes pour l'avant-guerre, il est impossible d'en juger avec suffisamment de recul. A partir de 1951, cependant, la FAO a recueilli ce type de données au moyen d'un questionnaire biennal sur le crédit agricole. Le tableau annexe 16 donne les résultats de ces recherches pour une cinquantaine de pays et une quinzaine de territoires non autonomes. On ne possède que très peu de renseignements sur le crédit agricole obtenu auprès de particuliers ; c'est pourquoi les chiffres cités ne concernent que les prêts octroyés par des organismes spécialisés — et même dans ce cas les données sont parfois incomplètes.

Les renseignements recueillis indiquent que les fonds disponibles pour l'agriculture augmentent lentement, bien que l'on puisse difficilement comparer les progrès dans ce domaine avec ceux que l'on observe dans d'autres secteurs de l'économie. En outre, pour pouvoir apprécier dans quelle mesure les fonds disponibles ont effectivement augmenté, il faudrait tenir compte des

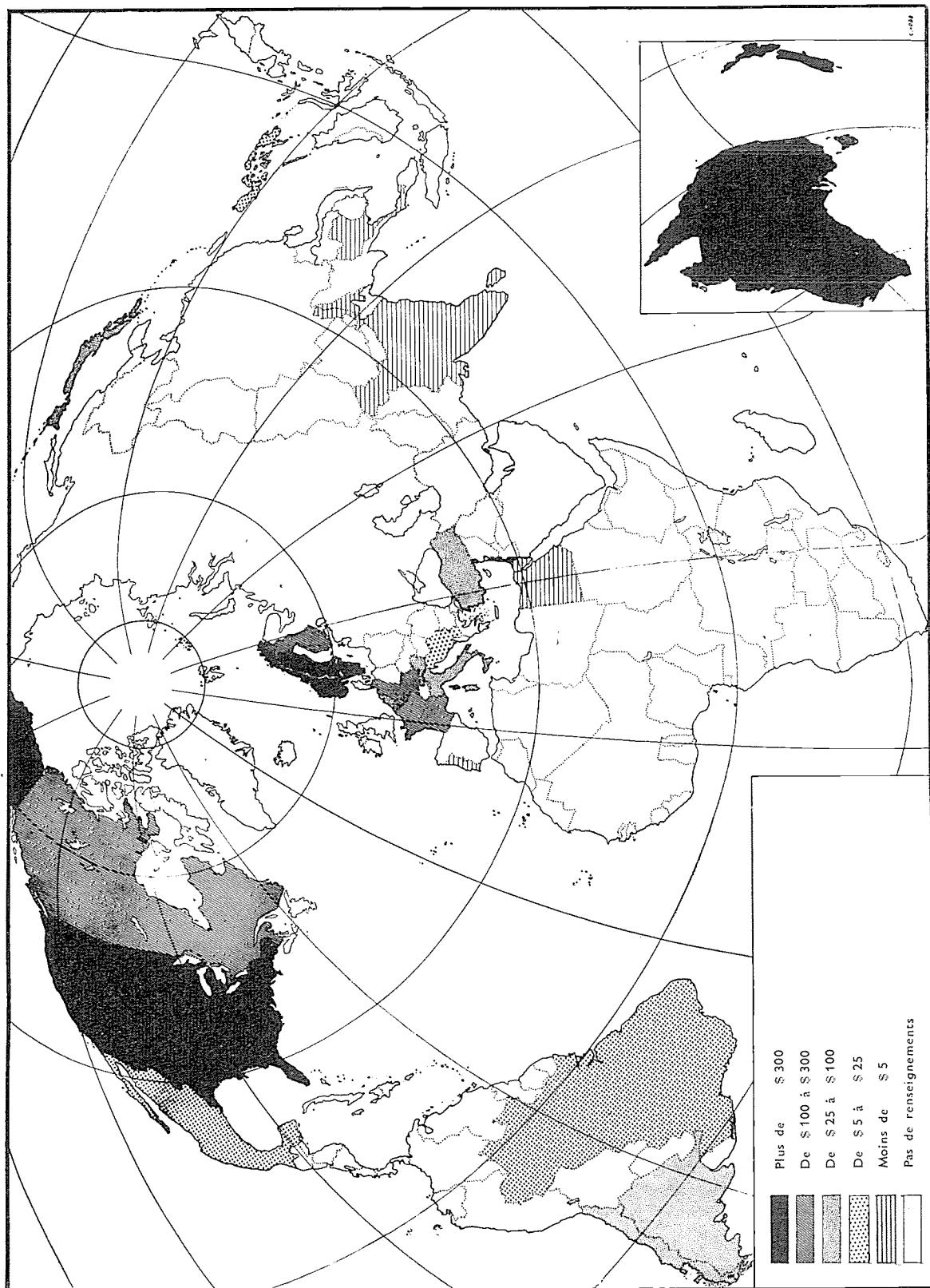
<sup>14</sup> Il est intéressant de noter que la *Commonwealth Bank of Australia* a créé en 1956 un *Rural Liaison Service* qui est chargé de fournir aux banques commerciales les renseignements d'ordre technique et économique dont elles ont besoin pour leurs opérations de prêt aux agriculteurs.

<sup>15</sup> En Extrême-Orient par exemple, sur quatorze banques centrales qui fonctionnent actuellement, dix sont complètement nouvelles ou ont été entièrement réorganisées depuis la guerre. On envisage d'en créer deux autres.

CARTE 1. Montant moyen des prêts à rembourser, fin 1955, par hectare de superficie agricole  
(convertie en équivalent de terre arable)



CARTE 2. Montant moyen des prêts à rembourser, fin 1955, par habitant (population agricole)



modifications de prix en appliquant aux chiffres fournis quelque indice des prix des articles que les agriculteurs achètent surtout à crédit. Il est bien connu que, sauf dans quelques pays, les fonds disponibles pour les prêts agricoles sont jugés tout à fait insuffisants tant par les gouvernements que par les agriculteurs.

Bien que les institutions de crédit se soient surtout développées, ces derniers temps, dans les pays économiquement peu évolués, il va de soi que la masse du crédit disponible y est encore beaucoup plus faible dans les régions plus évoluées, tant par rapport à la superficie agricole que par rapport à la population rurale. Les cartes 1 et 2 donnent une idée générale du volume relatif, à fin 1955, du crédit dispensé dans différents pays par les établissements spécialisés.

#### *Taux d'intérêt et conditions habituelles de prêt*

L'obtention de prêts agricoles étant très onéreuse, il est fréquent que les agriculteurs et les pêcheurs ne puissent faire usage du crédit disponible. On cite des prêteurs privés qui demandent des intérêts allant de 25 à 400 pour cent par an<sup>16</sup>; il est bien évident que dans ces conditions les agriculteurs et les pêcheurs ne peuvent se permettre d'emprunter à des fins productives, sauf en cas d'extrême besoin. Quelques pays comme l'Indonésie, Israël, Panama, ainsi que certaines régions de l'Inde et du Pakistan, ont essayé de fixer un plafond légal pour les taux d'intérêt sur les prêts agricoles. Dans d'autres, comme les Philippines, il existe des dispositions plus générales en matière d'usure. Mais l'expérience montre que semblable législation est pratiquement inapplicable. De même, lorsque un négociant ou un industriel fournit à crédit du matériel et de l'équipement aux agriculteurs ou aux pêcheurs, ces derniers sont souvent obligés de vendre leurs produits à leur créiteur à des prix dérisoires.

Le seul remède efficace à cet état de choses réside dans la création d'établissements de crédit facilement accessibles, qui soient en mesure de prêter le capital nécessaire aux agriculteurs à des conditions raisonnables. Le coût des services de ces institutions sera normalement un peu plus élevé pour l'agriculture que pour l'industrie ou le commerce, en raison du risque plus grand et de l'appareil administratif nécessairement

<sup>16</sup> CEAEO/FAO, *Agricultural Credit Problems of Small Farmers in the ECAFE Region*, Bangkok, septembre 1956, tableau A.

plus vaste. Dans bien des cas, cependant, les gouvernements se sont efforcés d'abaisser le taux d'intérêt au-dessous de celui qui serait pratiqué dans le cadre d'une opération purement commerciale, soit en fournissant sans frais, ou presque, tout ou partie des fonds destinés à des prêts, soit en subventionnant directement les institutions de crédit, soit encore en garantissant les prêts consentis par des coopératives ou des banques aux agriculteurs ou aux pêcheurs.

On ne relève aucun changement important en ce qui concerne les autres conditions de prêt. La majeure partie du crédit dispensé par des établissements spécialisés dans les pays peu développés consiste encore en prêts à court terme. Les possibilités d'obtenir des prêts à moyen terme et à long terme sont nettement insuffisantes ; il existe à cela des raisons dont certaines sont analysées plus loin.

#### **Crédit agricole dirigé**

Le système commun sous le nom de crédit agricole dirigé a été appliqué pour la première fois, avec succès, par la *Farm Security Administration*, durant la crise des premières années trente, pour venir en aide aux petits exploitants que les services de vulgarisation ne pouvaient toucher et qui ne pouvaient obtenir du crédit par les voies commerciales ou gouvernementales ordinaires. Depuis 1943, on s'efforce d'adapter le système aux besoins des pays peu développés, en Amérique latine en particulier, et l'idée de combiner l'assistance financière aux agriculteurs avec le travail de vulgarisation, par le moyen du crédit agricole dirigé, a fait des progrès considérables.

Les systèmes de crédit dirigé tiennent compte des besoins spéciaux et des conditions de vie des ménages d'agriculteurs, et combinent l'octroi du crédit avec l'œuvre de vulgarisation. Le succès dépend (ce qui n'est pas le cas pour le crédit bancaire normal) des trois principaux facteurs suivants :

a) préparation attentive de plans d'organisation de l'exploitation et d'amélioration des conditions de vie au foyer ;

b) participation de la famille de l'agriculteur à la mise au point et à l'exécution des plans ;

c) directives adéquates de la part des responsables du crédit dirigé.

En lieu d'être un simple emprunteur, l'agriculteur participe à un vaste programme éducatif, qui vise à améliorer ses méthodes d'exploitation.

tation, la gestion de son foyer et les conditions de vie de sa famille ; le crédit constitue l'un des instruments de ce travail fondamental d'éducation.

Le crédit dirigé se fonde sur le principe que dans la plupart des régions rurales insuffisamment développées le crédit seul ou l'éducation seule ne peuvent déterminer les réformes qui s'imposent. Le crédit dirigé ne doit pas être considéré comme un simple système de financement. Le loyer de l'argent n'est pas calculé pour couvrir entièrement le coût du crédit, qui comprend les montants investis dans les services d'éducation et de consultation. En fait, l'octroi du crédit peut n'être surtout qu'un moyen d'inciter les intéressés à participer à la mise en œuvre d'un programme général de progrès social ou d'une politique de production déterminée. Ce serait donner une idée fausse de ces activités que de les envisager surtout sous l'angle du crédit.

Le Paraguay a été le premier pays de l'Amérique latine à lancer, en 1943, un programme de crédit agricole dirigé, le Brésil et le Venezuela ont fait de même en 1948, suivis du Pérou et du Honduras. Le premier programme brésilien a été lancé dans l'état de Minas Gerais ; les bons résultats obtenus ont encouragé d'autres états à faire de même dans le but d'aider les petits exploitants agricoles à améliorer leurs revenus et leurs conditions de vie. De nouvelles initiatives sont nées dans la région nord-est du pays, qui englobe huit états, et dans trois états du sud. En dehors de l'Amérique latine, l'Iran a lui aussi adopté un programme de crédit dirigé, après que d'anciennes terres de la Couronne eurent été distribuées aux agriculteurs. Dans le domaine forestier, l'octroi de subventions ou de prêts gouvernementaux à des propriétaires privés est généralement subordonné à l'engagement que doivent prendre ces derniers de se conformer à certaines pratiques sylvicoles et formes d'utilisation prescrites, qui font l'objet d'un contrôle de la part des autorités.

### ***Obstacles à l'expansion du crédit agricole***

Dans les pays économiquement peu développés, où la situation se présente sous un jour extrêmement critique, la raison essentielle de la pénurie de crédit agricole n'est autre que le manque de capitaux. Rares sont ceux qui ont un revenu suffisant pour pouvoir mettre de l'argent de côté, et ceux qui le peuvent préfèrent généralement l'investir dans d'autres secteurs que

l'agriculture<sup>17</sup>. L'Etat est donc la principale source de fonds d'investissements, mais les besoins sont tels que d'ordinaire ces fonds sont tragiquement insuffisants même pour faire face aux besoins les plus pressants. L'aide financière internationale et bilatérale (prêts et dons) a été de quelque secours dans la période d'après-guerre, bien qu'en général l'agriculture n'en bénéficie pas directement pour une part importante. Le déficit systématique est devenu dans certains pays un moyen de se procurer des fonds d'investissement.

La superficie réduite des exploitations et l'incertitude des revenus contribuent aussi à faire de l'agriculture, dans la plupart des pays, un domaine difficile et de peu d'attrait pour les investissements privés. C'est surtout pour cela que des institutions spécialisées dans les investissements et le crédit agricoles sont si souvent nécessaires. On a déjà vu que de grands progrès ont été accomplis depuis la guerre en ce qui concerne les facilités de crédit ; mais celles-ci sont encore insuffisantes, en particulier dans les pays peu développés où les institutions de crédit sont encore hors de la portée d'un grand nombre d'agriculteurs. L'absence d'un personnel qualifié pour assurer le fonctionnement de ces institutions est un des facteurs qui en limitent l'expansion.

La difficulté de fournir du crédit se trouve accrue par le régime foncier qui prévaut dans certains pays. Etant donné que le crédit bancaire et spécialement les prêts à long terme doivent le plus souvent être garantis par la propriété foncière, il est assez difficile aux nombreux exploitants non propriétaires d'en obtenir, même si les fonds ne manquent pas. Souvent aussi l'absence de titres de propriété valables ou d'une délimitation nette de la propriété empêche de fournir les garanties voulues pour des prêts, de même que les lois ou coutumes en matière de succession, ou le caractère non transférable de la propriété.

La base juridique sur laquelle s'appuient les opérations de crédit peut encore présenter d'autres lacunes, ou encore la loi peut accorder soit

<sup>17</sup> Il convient cependant de ne pas oublier que les investissements en agriculture ne sont pas nécessairement toujours des investissements en espèces. Les petits travaux de construction, les améliorations foncières ou même la fabrication d'outils rudimentaires sont autant d'activités manuelles qui exigent une mise de fonds très modeste. Or ces travaux, accomplis par les agriculteurs et leurs familles ou en tant qu'entreprise collective, constituent bien entendu des investissements au sens économique du terme.

à l'emprunteur, soit au prêteur, une protection trop forte ; ce sont là autant d'obstacles au développement du crédit agricole. La complexité et le coût de la procédure judiciaire, la difficulté de recouvrer les sommes dues, la partialité de certains tribunaux, etc., sont autant de facteurs qui font hésiter les particuliers comme les institutions à mettre leur argent à la disposition des agriculteurs. Mais l'obstacle fondamental, auquel toutes ces difficultés particulières ne font que s'ajouter, est constitué par l'insuffisance générale du développement économique et culturel. Le fait même de présenter une demande de prêt pose souvent un problème aux agriculteurs et aux pêcheurs analphabètes, tandis que l'insuffisance des moyens de communication, d'emmagasinage et de transport<sup>18</sup> limite le rayon d'action des institutions de crédit existantes et laisse de vastes régions dépourvues de toute facilité de crédit. Par ailleurs, des formalités administratives compliquées et souvent inutiles et le retard apporté à l'examen des demandes de crédit ou au versement de prêts déjà accordés encouragent l'agriculteur à se tourner vers les prêteurs privés. Il peut y être poussé également parce que le prêteur est disposé à lui accorder du crédit pour faire face à des dépenses de caractère social (mariages, funérailles, etc.) auxquelles on attache une extrême importance dans certains pays peu développés. Les institutions de crédit ne sont pas autorisées à consentir des prêts de cette nature, ce qui offre à l'usurier le moyen de conserver sa clientèle.

#### *Crédit et politique agraire*

Les établissements de crédit devant opérer dans une économie de marché, ils doivent avoir des assurances raisonnables de pouvoir, en cas de défaut de paiement, vendre les biens du débiteur (représentés principalement par des terrains). Les nouvelles politiques agraires, dans les pays où des programmes de réforme sont en cours d'exécution, comportent souvent des restrictions en matière de transfert des terres et une réglementation du marché des biens immobiliers. On a donc tendance aujourd'hui à intégrer crédit et politique agraire, en ayant recours par exemple à la création de coopératives. Des dispositions juridiques permettant à un membre d'une coopérative, dans des zones de colonisation agricole, de reconnaître un droit de

<sup>18</sup> Pour faciliter le crédit, des entrepôts autorisés sont installés dans toutes les régions rurales de l'Inde au titre de l'*Agricultural Produce (Development and Warehousing) Corporation Act* de 1956.

première créance sur ses terres à la coopérative envers laquelle il est débiteur, constituent pour celles-ci une garantie raisonnable.

Dans les régions où, avant la réforme agraire, les propriétaires fonciers offraient une importante source de crédit (en nature ou en espèces), la redistribution des terres risque d'entraîner une diminution du crédit privé, surtout lorsque les nouveaux propriétaires sont d'anciens fermiers ou métayers. Là encore, ce sont les coopératives qui peuvent le mieux suppléer à l'insuffisance des facilités de crédit résultant de la réforme agraire. Les mesures législatives appliquées dans de nombreux pays pour protéger l'exploitant d'un fonds loué contre l'expulsion ou l'application d'un loyer trop élevé ne peuvent être efficaces que lorsqu'il existe une source indépendante de crédit à laquelle l'occupant puisse faire appel pour couvrir ses besoins au cas où le propriétaire menace de lui couper le crédit.

L'octroi du crédit garanti par la terre implique toujours, cependant, une menace à la sécurité de l'occupant. Certains pays, dont l'Egypte et l'Inde, ont donc tendance à fonder la garantie sur les récoltes plutôt que sur la terre. Ce système de prêt sur les récoltes est avantageux pour tous les exploitants dignes de confiance, qu'ils soient propriétaires ou locataires. Le locataire qui ne trouve pas de crédit auprès de son propriétaire, par exemple, peut obtenir, en offrant ses cultures comme garantie, un prêt remboursable au moment de la récolte.

#### *Rôle des gouvernements*

Cette rapide analyse de certains des principaux obstacles à l'expansion du crédit agricole suffit à souligner l'importance du rôle des gouvernements. Le développement général de l'économie dans toutes les parties du monde a déjà eu pour effet d'accroître dans une certaine mesure les fonds disponibles pour les producteurs agricoles et de rendre progressivement moins aléatoire l'octroi du crédit à ces derniers. Ainsi, tout ce que font les gouvernements pour favoriser le développement économique tend à améliorer les conditions mêmes qui sont à la base d'un crédit agricole mieux proportionné aux besoins. Néanmoins, pour des raisons qui ont déjà été exposées, il est probable que les gouvernements seront appelés pendant un certain temps encore à fournir tout ou partie des capitaux nécessaires. La période d'après-guerre a été riche d'enseignement en ce qui concerne les méthodes les plus satisfaisantes à cet égard, en particulier dans la phase initiale et jusqu'à

ce que les institutions de crédit aient montré qu'elles constituent des débouchés satisfaisants pour les investissements privés.

Les gouvernements devront bien souvent aller plus loin encore, et organiser eux-mêmes des institutions publiques de crédit agricole, ne serait-ce que pour donner l'exemple à des organismes commerciaux privés ou sociétés coopératives de financement. Etant donné la situation actuelle du marché international des capitaux privés, qui ne semble guère appelée à se transformer radicalement dans un proche avenir, seuls les gouvernements ou les institutions publiques seront en mesure d'utiliser des capitaux étrangers pour financer les institutions agricoles. En outre, le meilleur moyen pour un gouvernement d'utiliser le crédit agricole afin de faciliter la mise en œuvre de sa politique agricole, consiste à exercer un certain contrôle sur l'octroi de ce crédit.

### **Solution d'ensemble**

Si les besoins et les problèmes immédiats en matière de crédit agricole commencent à être assez bien compris et si des mesures sont prises dans les limites des ressources disponibles, il reste cependant beaucoup à faire dans la plupart des pays, y compris beaucoup de pays évolués. Les exigences varient d'un pays à l'autre selon la situation économique et sociale qui lui est propre. On peut cependant énoncer en termes généraux les grands principes d'une action intégrée en vue de la solution du problème du crédit agricole.

Tout d'abord, les fonds disponibles doivent être suffisants pour satisfaire aux besoins essentiels de tous les producteurs agricoles ; l'organisation doit en outre reposer sur un personnel compétent et sur un réseau d'agences chargées de mettre ces fonds à la portée de la multitude des petits et gros exploitants et de veiller à ce qu'il en soit fait le meilleur usage. Ainsi qu'on l'a déjà vu, cela implique en général l'intervention du gouvernement. Il ne s'ensuit pas nécessairement que le crédit agricole doive toujours être administré comme un service public, mais des encouragements devraient officiellement être prodigés afin que les facilités de crédit soient suffisantes et, en cas de nécessité, des institutions publiques devraient se charger de compléter le crédit obtenu de source privée. Outre qu'elles augmentent les possibilités de crédit, les institutions publiques peuvent faire beaucoup pour améliorer les conditions dans lesquelles le

crédit sous toutes ses formes est consenti aux agriculteurs.

En second lieu, le système de crédit agricole doit couvrir les besoins à court terme, à moyen terme et à long terme des agriculteurs, forestiers et pêcheurs, et s'accompagner de mesures destinées à faciliter la commercialisation, l'emmagasinage et le traitement des produits. Il devient de plus en plus évident que la meilleure garantie est constituée par le crédit personnel et la situation de chaque agriculteur. Or ce sont des éléments que l'on ne peut apprécier et dont on ne peut tenir compte que si les prêts sont octroyés par l'entremise de sociétés coopératives ou autres institutions locales. On a pu constater que la réputation des emprunteurs au sein de la communauté et des organisations coopératives est un facteur très important du point de vue du recouvrement des prêts. Les autres avantages de cette méthode sont, d'une part, qu'il n'est plus nécessaire d'exiger que les prêts soient essentiellement garantis par la propriété foncière, avec les risques que cela peut comporter pour la sécurité d'occupation par le cultivateur et, d'autre part, de permettre aux institutions de crédit de consentir des prêts aux exploitants non propriétaires, y compris les métayers.

Enfin, le crédit agricole doit avoir pour principal objet de fournir le capital nécessaire à une production efficace, même s'il faut souvent octroyer du crédit aux agriculteurs pour couvrir leurs dépenses domestiques courantes et occasionnelles jusqu'au moment de la récolte, en particulier dans les pays peu développés. Si le crédit est utilisé principalement pour accroître la productivité agricole, il s'ensuit que les conditions de prêt (taux d'intérêt, délais de remboursement, garanties exigées, etc.) ne doivent pas être de nature à empêcher de tirer le meilleur parti possible du crédit disponible. Là encore, la participation gouvernementale sous une forme ou sous une autre, est généralement nécessaire pour réduire les charges, jusqu'au moment où l'agriculture devient assez prospère pour avoir accès au crédit à des conditions commerciales normales.

Une telle action intégrée doit aussi s'harmoniser avec toutes les autres initiatives publiques et privées qui visent le bien-être des populations rurales : vulgarisation, coopératives, assurance-récolte et assurance-bétail, etc.

Un système bien compris de crédit agricole, comme celui préconisé par le *All India Credit Survey*, doit être en mesure de faire face à une multitude de demandes individuelles de la part

d'agriculteurs dont les besoins en crédit sont souvent fort divers, tant en ce qui concerne l'importance des emprunts que leur destination, les charges supportables et les délais de remboursement ; il doit aussi tenir compte d'un certain nombre de problèmes connexes qui doivent être traités simultanément si l'on veut que le crédit agricole s'intègre à la politique agricole nationale. Tout cela fait qu'il est presque impossible à des institutions de crédit agricole de donner une attention satisfaisante à chaque demande individuelle de crédit. L'existence d'une association, à l'échelon local, entre ceux qui font appel au crédit apparaît dans bien des cas presque indispensable au bon fonctionnement du système de crédit. Etant donné que ce dernier est lié à tant d'autres activités agricoles, peut-être la meilleure solution consiste-t-elle souvent à faire usage des coopératives existantes, en les renforçant au besoin, ou à créer semblables organismes lorsqu'ils font encore défaut.

## DÉVELOPPEMENT DES COOPÉRATIVES AGRICOLES

La longue histoire du développement du mouvement coopératif dans plusieurs pays montre qu'il pouvait s'adapter à des situations très diverses, et les bouleversements de deux guerres mondiales n'ont pas réussi à entamer sa remarquable vitalité. De 1919 à 1939, les coopératives ont effacé les traces de la crise de la première guerre mondiale et ont même connu une expansion régulière dans plusieurs parties du monde. Les vicissitudes de la deuxième guerre mondiale ont parfois entravé le mouvement coopératif mais, parfois aussi, lui ont ouvert de nouvelles perspectives d'essor rapide. Ce chapitre se propose de retracer l'évolution des coopératives depuis la deuxième guerre mondiale en examinant brièvement certaines des principales transformations qu'elles ont subies et certains des grands problèmes qu'elles ont rencontrés.

### Généralités

Durant les 12 années qui ont suivi la fin de la deuxième guerre mondiale, les coopératives agricoles ont fait preuve d'une grande vitalité dans presque tous les pays d'Afrique, d'Asie, d'Europe et d'Amérique du Nord et, dans une certaine mesure, en Amérique latine et au Proche-Orient également. Cet essor a plusieurs explications. D'abord une meilleure compréhen-

sion du rôle vital qu'elles peuvent jouer comme instruments du progrès agricole, spécialement dans les pays où les exploitations sont si petites que la coopération représente pour les agriculteurs le seul espoir de les moderniser. C'est un fait dont les milieux gouvernementaux se rendent mieux compte aujourd'hui en particulier dans les pays qui sont devenus indépendants depuis la guerre.

Ensuite, les mouvements coopératifs sont aujourd'hui assez puissants dans de nombreux pays pour financer un programme international d'assistance technique. L'élargissement de l'action coopérative sur le plan international est tout à fait remarquable. Par exemple, l'Alliance coopérative internationale qui, en 1946, comptait 15 pays membres et 22 organisations affiliées, en comptait respectivement 22 et 38 en 1951 et 39 et 77 en 1957, c'est-à-dire que ces chiffres avaient à peu près triplé en dix ans.

### Coopératives dans les régions peu développées

Il en existe beaucoup dans les régions économiquement sous-développées d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine, mais il est assez rare qu'elles puissent subsister avec leurs seules ressources. Presque toutes ces coopératives — au nombre de plusieurs milliers et qui groupent des millions de membres — ont été créées sur l'initiative de l'Etat qui exerce sur elles une tutelle indispensable à leur existence même. Cette situation s'explique en grande partie par le manque d'instruction des adhérents et leur impuissance à participer convenablement à la gestion de leur coopérative. Ils doivent faire appel au concours de personnel spécialement entraîné. Même quand ce personnel est fourni, généralement par les pouvoirs publics, il faut encore compter avec l'opposition active de tous les intérêts qui risquent d'être lésés par la concurrence de coopératives prospères.

Il est difficile de déterminer le degré de surveillance nécessaire à la bonne marche des coopératives dans les pays insuffisamment développés. Si l'Etat verse des subventions pour financer les coopératives et payer leur personnel de direction, il tend à resserrer son contrôle ; son intervention menace alors de prendre des proportions considérables et il arrive même que les coopératives soient gérées directement par ses agents. Dans ces conditions, les membres de ces coopératives risquent de s'en désintéresser.

ser ou de s'élever contre une ingérence extérieure qu'ils jugent abusive.

Dans la plupart des pays d'Afrique, d'Asie, du Proche-Orient et d'Amérique latine où des coopératives ont été créées sous le patronage de l'Etat, les autorités ont cru qu'après quelques années il suffirait simplement de surveiller l'application de la législation spéciale sur les coopératives, dont l'adoption constitue généralement la première manifestation du soutien officiel. Plus de dix ans après la guerre, on peut se demander combien de coopératives créées sous les auspices des pouvoirs publics ont atteint une maturité suffisante pour s'affranchir de leur tutelle. La réponse risque d'être décevante. Beaucoup de ces coopératives ne se sont pas encore montrées capables de subsister par leurs propres moyens et, dans certains pays, l'aide de l'Etat a dû être fortement augmentée, notamment en Birmanie, à Ceylan, en Inde et en Thaïlande, pour l'Asie, en Egypte et en Nigeria, pour l'Afrique, et en Argentine, en Bolivie, au Guatemala et au Mexique, pour l'Amérique latine. Il semble probable qu'une distinction subsistera longtemps encore entre les coopératives vigoureuses et indépendantes d'Europe et d'Amérique du Nord et les organismes patronnés par l'Etat en Afrique, en Asie et en Amérique latine. Peut-être la différence est-elle moins importante qu'elle n'apparaît en doctrine ; ce qui compte surtout, c'est qu'un nombre de plus en plus grand d'agriculteurs se familiarisent avec les idées coopératives ; si, en temps utile, ils désirent se passer de l'aide de l'Etat, il est fort probable qu'ils seront libres de le faire. Le véritable danger réside probablement moins dans l'état de dépendance financière dans lequel se trouvent ces coopératives que dans la tendance presque inévitable à les considérer comme des organismes officiels plutôt que comme des institutions administrées et contrôlées par leurs propres membres.

### **Législation sur les coopératives**

Il est intéressant de noter que, depuis la fin de la guerre, un nombre croissant de pays — moins en Europe que dans les autres parties du monde — ont adopté ou prévu une législation nouvelle sur les coopératives. Il est vrai que le Danemark n'a toujours pas adopté de législation spéciale dans ce domaine et qu'au Royaume-Uni, pays où la première coopérative a prospéré, la loi réglant le statut des coopératives reste celle de 1852 (*Industrial and Provident Societies Act*)

d'ailleurs amendée plusieurs fois depuis. Mais ces deux pays doivent être considérés comme des exceptions qui confirment la règle.

En Amérique du Nord et dans le sous-continent indien, les pionniers de la coopération ont fait adopter une législation spéciale sur les coopératives. Avant la deuxième guerre mondiale, quelques pays avaient adapté à leurs propres besoins les lois indiennes sur les coopératives et un ou deux pays d'Amérique latine avaient pris comme modèle les lois des Etats-Unis dans ce domaine. Après 1945, un intérêt considérable s'est manifesté dans de nombreux pays. L'Italie a adopté en 1947 une nouvelle loi remplaçant la législation restrictive du régime fasciste, et qui fut suivie d'une série d'autres lois applicables à diverses catégories de coopératives. Au Canada, ce sont surtout les Parlements provinciaux — le Saskatchewan en tête — qui ont légiféré dans ce domaine. Une loi cadre, inspirée de la législation de l'Inde et de Ceylan, a été promulguée en 1948 dans les territoires britanniques d'outre-mer. Plusieurs pays du Commonwealth britannique ont repris cette loi qui a aussi exercé une certaine influence sur la législation d'autres pays. En Yougoslavie, la loi de 1946 portant création des coopératives agricoles a été modifiée ultérieurement d'une manière particulièrement intéressante pour ceux qui étudient l'agriculture collective coopérative. La renaissance des mouvements coopératifs en Allemagne occidentale et au Japon, après la deuxième guerre mondiale, a illustré l'importance fondamentale d'une législation reconnaissant aux coopératives un statut propre dans le commerce et dans l'industrie. Au Congo belge, un nouveau décret sur les sociétés coopératives indigènes a été promulgué en 1956.

Il existe aujourd'hui des lois sur les sociétés coopératives dans toutes les républiques latino-américaines. Douze de ces pays avaient adopté une législation plus ou moins complète à cet égard avant 1945, mais, depuis, tous les pays latino-américains ont à nouveau légiféré dans ce domaine, soit en refondant en un seul texte des lois antérieures dispersées, soit en adoptant des textes législatifs spéciaux. Le volume de cette législation est impressionnant, mais il convient d'ajouter qu'en Amérique latine (à l'exception notable de l'Argentine, du Guatemala, de Haïti et du Honduras), les lois sur les coopératives ne se bornent pas à énoncer les grands principes normalement formulés dans une loi fondamentale, mais tendent aussi à régler de nombreuses questions de détail.

Il convient de mentionner à part l'exemple de deux pays : la Birmanie et l'Italie. La Birmanie a adopté sa première loi sur les coopératives en 1904, restée en vigueur jusqu'en 1956 ; cette année-là a été promulguée une nouvelle loi d'inspiration très moderne qui reflétait les théories les plus récentes dans la mesure jugée compatible avec les exigences de l'économie birmane. Cette législation particulièrement à jour mérite d'être signalée ainsi que l'existence, dans la constitution même de la Birmanie, de dispositions réservant un traitement préférentiel aux coopératives dans la politique économique du gouvernement. En Italie, la nouvelle constitution de 1947, reconnaissant que les coopératives sont des instruments de stabilité sociale, et que la recherche du profit personnel n'entre pas dans leurs objectifs, prévoit des mesures pour encourager leur développement.

### **Coopératives agricoles**

Nous pouvons maintenant passer brièvement en revue les principaux types de coopératives agricoles ainsi que les problèmes rencontrés depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, en indiquant dans quelle mesure ils ont reçu une solution satisfaisante. Les divers types de coopératives vont être examinés dans l'ordre suivant : coopératives d'épargne et de crédit, de production, de commercialisation, d'achat et d'approvisionnement, de pêche, coopératives forestières et enfin une catégorie hétérogène comprenant les sociétés coopératives à objets multiples.

#### *Coopératives d'épargne et de crédit*

Les principaux obstacles à l'expansion des institutions de crédit sont passés en revue dans la partie du présent chapitre consacrée au crédit agricole. Tous ont une action retardatrice spécialement marquée sur l'essor des coopératives dans les pays insuffisamment développés où de nombreux agriculteurs sont illétrés, disposent de ressources insuffisantes et ne possèdent guère d'expérience des méthodes démocratiques de gestion des systèmes mutualistes, indispensable au bon fonctionnement des coopératives de crédit.

L'évolution des coopératives après la guerre dans la plupart des pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine n'a pas été la même que dans les parties du monde économiquement développées. Alors que ces dernières ont connu une expansion régulière au point de jouer un

rôle prépondérant dans le financement du crédit agricole, les premières, sans marquer un véritable recul, n'ont guère progressé, bien que la création de très nombreuses coopératives de crédit ait été signalée depuis la guerre en Birmanie, à Ceylan, en Inde, en Indonésie, en Malaisie, au Pakistan et en Thaïlande, ainsi qu'à Chypre, en Egypte et en Nigeria. En Inde, l'enquête sur le crédit agricole menée à bien en 1955 a montré que, malgré les encouragements officiels reçus depuis 50 ans, les coopératives ne fournissaient pas plus de 3 pour cent des sommes totales avancées chaque année aux agriculteurs.

Persuadé que les coopératives peuvent et doivent jouer un rôle beaucoup plus important dans le financement du crédit agricole, le gouvernement de l'Inde, dans son deuxième plan quinquennal (1956-61), cherche à augmenter rapidement le volume des prêts effectivement consentis par les coopératives et il a inauguré à cette fin une politique très active de participation de l'Etat aux coopératives. Elle doit être appliquée avec beaucoup de discernement pour éviter le risque de dépasser les possibilités d'utilisation judicieuse du crédit par l'intermédiaire de coopératives. En Inde, comme dans beaucoup d'autres pays économiquement sous-développés, l'essor des coopératives de crédit est entravé par le nombre élevé de très petits agriculteurs, par l'archaïsme de leurs méthodes, par leur manque d'instruction et par la médiocrité des communications qui empêche l'organisation systématique de la commercialisation.

L'Allemagne a été le berceau de coopératives de crédit créées il y a plus d'un siècle, mais la plupart ont végété ou disparu sous le régime nazi ; toutefois, l'idée de coopération était restée vivace et, depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, les agriculteurs allemands ont ressuscité leurs coopératives de crédit au point que ces organismes ont pu satisfaire à peu de chose près l'ensemble de la demande de prêts à court et à moyen terme dans les zones rurales. A la fin de 1955, l'Allemagne comptait 23 067 coopératives agricoles Raiffeisen totalisant 3 millions et demi d'adhérents. Dans la plupart des autres pays européens, les agriculteurs ont désormais accès au crédit par l'intermédiaire de coopératives, notamment en France, en Luxembourg, aux Pays-Bas et en Suisse. En Italie, l'organisme dirigeant la réforme agraire entreprise après la guerre a prévu une organisation coopérative du crédit en faveur des nombreux petits cultivateurs qui sont installés sur

de nouvelles terres dans le cadre de cette réforme. Ces coopératives s'administreront elles-mêmes dans quelques années, quand les agriculteurs auront acquis une expérience suffisante. Dans les pays où les exploitations agricoles sont relativement étendues, comme le Royaume-Uni et l'Australie, l'intérêt de s'affilier à une coopérative de crédit peut être moins apparent, car le gros propriétaire ou le gros fermier qui désire un prêt peut s'adresser directement à une banque commerciale, tandis que les petits agriculteurs doivent présenter des demandes de crédit groupées et s'obliger solidiairement pour obtenir des prêts à des taux d'intérêt raisonnables.

En Amérique du Nord, l'essor des coopératives de crédit — en augmentation de 1 500 par an depuis 1945 — a été très marqué. La *Farm Credit Administration* du gouvernement des Etats-Unis utilise au maximum les services de ces institutions, surtout depuis dix ans. Au Canada, il existe aujourd'hui plus de 3 000 coopératives de crédit, dont les deux tiers dans les communautés rurales, et le montant annuel de leurs prêts à des fins agricoles atteint actuellement plus de 80 millions de dollars. Dans leurs propres banques coopératives les agriculteurs américains ont montré comment s'affranchir progressivement de toute dépendance financière à l'égard de l'Etat, par une augmentation régulière de leur patrimoine et par une saine gestion. Le 30 juin 1956, on comptait aux Etats-Unis 1 081 sociétés nationales de crédit agricole appartenant aux agriculteurs, 498 sociétés de crédit à la production et 13 banques desservant des coopératives. Tous ces organismes avaient une situation financière suffisamment solide pour obtenir d'abondants crédits de source privée, à des conditions raisonnables. Quand les sociétés de crédit à la production ont été créées il y a une vingtaine d'années, le gouvernement leur a fourni un capital de 90 millions de dollars. Régulièrement amorti par les agriculteurs depuis la guerre, ce capital l'était à 99 pour cent vers le milieu de 1956.

Au Proche-Orient, la Banque égyptienne de crédit agricole se transforme peu à peu en une banque coopérative centrale desservant les nombreuses coopératives de crédit déjà créées dans ce pays. A Chypre, la coopérative de crédit est le pivot d'un mouvement coopératif dont le développement depuis la guerre est si vigoureux qu'il dessert aujourd'hui tous les secteurs de la vie rurale. Les coopératives de crédit connaissent aussi un certain essor en Turquie, au Soudan et en Jordanie ; mais dans les autres pays

du Proche-Orient, elles en sont encore à un stade tout à fait embryonnaire.

#### *Coopératives de production*

Leur situation va être examinée très brièvement ici, car des renseignements à leur sujet sont fournis dans la partie de ce chapitre consacrée à l'évolution des régimes fonciers. Après la deuxième guerre mondiale, devant l'urgent besoin de développer la production agricole, les possibilités offertes par l'agriculture collective et coopérative ont été étudiées avec un vif intérêt, plus souvent dans les pays où les petites exploitations étaient très nombreuses. Ces enquêtes ont généralement porté sur la situation à cet égard en Israël, au Mexique, en U.R.S.S. et en Yougoslavie. Plus récemment, des groupes d'étude se sont rendus en Chine continentale pour voir si le développement du mouvement coopératif dans ce pays pouvait fournir des enseignements utiles.

Un certain nombre de coopératives agricoles ont été fondées au cours des dix dernières années en dehors des pays déjà mentionnés ; elles ont subsisté avec des fortunes diverses en Italie, au Canada (Saskatchewan), au Royaume-Uni, à Chypre et en Inde. Au Pakistan et en Inde, il existe bon nombre de coopératives (dites *better farming co-operatives*) qui cherchent à améliorer les méthodes de production agricole, mais qui ne représentent pas une forme d'organisation collective de l'agriculture.

#### *Coopératives de commercialisation*

Le tableau du mouvement coopératif dans le domaine de la commercialisation et de la transformation offre divers motifs de satisfaction. Le nombre des membres et le chiffre d'affaires des coopératives de commercialisation progressent de façon remarquable depuis dix ans en Europe, spécialement en France, au Danemark et aux Pays-Bas, ainsi qu'en Amérique du Nord. En France, au cours des dix dernières années, les céréales, le lait, le vin, les graines oléagineuses et la betterave à sucre ont été écoulés par des coopératives dans les proportions respectives de 80, 41, 23, 20 et 20 pour cent des quantités totales commercialisées. Au Danemark, le beurre, les produits de l'élevage, le lard, les œufs et la volaille destinés à l'exportation sont presque entièrement commercialisés par des coopératives. Aux Pays-Bas également, les organisations coopératives de commercialisation jouent un rôle encore plus important qu'avant la guerre et 90 pour cent de la production horticole, 40 pour

cent de celle d'œufs, 60 pour cent de celle de beurre, 40 pour cent de celle de fromage et 40 pour cent de celle de pommes de terre de semence passent entre leurs mains. Aux Etats-Unis, 24 pour cent de l'ensemble de la production agricole sont aujourd'hui commercialisés par des coopératives, contre 19 pour cent en 1946. Au Canada, la proportion est à peu près la même, dépassant même 30 pour cent au cours de plusieurs années d'après-guerre.

Au Ghana et en Nigeria, les tonnages de cacao et d'autres produits agricoles commercialisés par des coopératives ont sensiblement augmenté depuis 1946. Cette évolution a une signification comparable à l'essor des coopératives de commercialisation du coton en Ouganda et du café au Tanganyika, après la guerre, car, dans tous ces cas, les membres de ces organismes sont des cultivateurs indigènes qui n'avaient eu jusqu'alors qu'une expérience faible ou nulle de la coopération.

Un bilan des activités des coopératives dans les territoires sous contrôle britannique a été publié pour la période 1945-54 ; il fait surtout ressortir une augmentation très sensible du volume des opérations de commercialisation. En 1945, le chiffre d'affaires des coopératives de commercialisation était inférieur à 2 millions de livres ; en 1954, la valeur des produits ayant passé entre leurs mains atteignait près de 40 millions de livres. Ces progrès sont très remarquables même compte tenu de l'augmentation des valeurs unitaires durant la période considérée.

Les progrès des coopératives agricoles de commercialisation en Afrique, après la deuxième guerre mondiale, n'ont pas été imités en Asie, sauf au Japon, où l'on enregistre une reprise très notable des activités des coopératives dans plusieurs domaines, y compris la commercialisation. Le fait que, dans l'ensemble, les coopératives de commercialisation n'ont pas connu un essor généralisé dans les pays insuffisamment développés est sans doute lié à la lenteur de l'expansion des facilités de crédit. On ne comprend encore pas assez le rôle capital du crédit comme lien entre les diverses branches d'un mouvement coopératif et son importance particulière dans les coopératives de commercialisation. Les coopératives agricoles qui ne bénéficient pas d'un système de crédit satisfaisant peuvent être comparées à des cultures irriguées alimentées en eau par un réseau de canaux insuffisant. Des crédits trop facilement accordés peuvent perdre une coopérative, de même qu'un arrosage excessif

peut noyer les cultures, mais le manque de crédits a des effets aussi débilitants que le manque d'eau.

Pour donner un tableau complet des coopératives de commercialisation après la guerre, il convient de mentionner la commercialisation dirigée par les soins d'organismes officiels dont les prototypes ont été créés au Queensland (Australie), où il existe depuis plusieurs années un grand nombre d'offices de commercialisation. Les producteurs décident eux-mêmes s'il faut créer un office et déterminent la manière dont il opérera. Les coopératives servent d'agents à ces offices. Depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, les services des coopératives ont commencé à être utilisés par un assez grand nombre d'offices de commercialisation en dehors du Queensland, notamment au Canada (pommes de l'Okanagan), en France (céréales), en Islande (tous les grands produits agricoles), etc.

L'un des autres traits caractéristiques des coopératives de commercialisation est leur système de ventes aux enchères. Aux Pays-Bas, la production de fruits et de légumes est presque entièrement vendue ainsi. Ces ventes aux enchères coopératives, appelées *veilingen*, qui sont organisées et dirigées par les producteurs, ont un fonctionnement un peu particulier et, bien que le système soit assez simple, il ne s'est pas implanté avec succès dans d'autres pays. Le système des ventes aux enchères coopératives se pratique aussi aux Etats-Unis. L'état de New York compte à lui seul huit salles de ventes aux enchères coopératives du bétail qui appartiennent aux agriculteurs et sont dirigées par eux ; une chaîne de coopératives, l'*Empire Livestock Marketing Cooperative, Inc.*, en possède sept. Aux Etats-Unis, dans toutes les zones de production de tabac, il existe une ou plusieurs coopératives, et 11 d'entre elles gèrent avec succès des entrepôts où le tabac est vendu aux enchères. Au Tanganyika, la *Kilimanjaro Native Cooperative Union* possède une chambre des criées où sont vendues de grandes quantités de café.

Avant de quitter le domaine de la production et de la commercialisation, il convient de dire quelques mots du commerce international entre les coopératives. Ses avantages sont plus faciles à reconnaître en théorie que dans la pratique car, si quelques pays ont réussi à créer un courant d'échanges régulier entre coopératives, l'évolution observée au cours de ces dernières années a déçu certains des espoirs qui avaient été nourris avant l'assouplissement des restric-

tions économiques du temps de guerre. C'est ainsi que la Coopérative agricole internationale (INTERCOOP C.A.), organisation commerciale groupant 14 coopératives réparties dans 10 pays, déclarait en 1955 que, si le volume de ses transactions avait légèrement augmenté, leur évolution ne pouvait toutefois être considérée comme satisfaisante.

#### *Coopératives d'achat et d'approvisionnement*

Il existe une grande variété de coopératives d'achat et d'approvisionnement et certaines exercent aussi d'autres activités, comme la Fédération des sociétés coopératives islandaises, qui vend à ses membres de grandes quantités de fournitures agricoles et autres articles et qui commercialise également toute leur production agricole, à l'exception des produits laitiers. En Allemagne, d'importantes coopératives d'approvisionnement agricole, dont certaines ont commencé par être des coopératives de crédit, ont fait leur apparition depuis la guerre. Les agriculteurs américains se sont groupés depuis longtemps en coopératives pour acheter les machines, les outils, les graines, les engrais, les produits antiparasitaires, les aliments du bétail, les produits pétroliers, le matériel d'emballage, le matériel de construction et divers autres articles dont ils ont besoin. En 1953/54, le nombre total de coopératives s'occupant de fournitures agricoles aux Etats-Unis a été estimé à 7 235, dont 3 372 coopératives d'achat, 3 768 coopératives de commercialisation et 95 coopératives pour la fourniture de services. Ces chiffres sont en augmentation de près de 50 pour cent par rapport aux totaux d'avant la deuxième guerre mondiale.

Au Canada, la vente de fournitures agricoles et la revente de biens de consommation ont représenté 24,2 pour cent de l'ensemble des achats et fournitures effectués en 1954 par les coopératives. Cette proportion n'avait cessé d'augmenter régulièrement depuis 20 ans.

Au Royaume-Uni, le mouvement coopératif dans le secteur agricole s'est manifesté surtout par la création de coopératives d'achat et d'approvisionnement mais, jusqu'au début de la deuxième guerre mondiale, leur situation n'a pas été spécialement prospère. Durant et depuis la guerre, le volume de leurs transactions a toutefois augmenté régulièrement et il a plus que doublé maintenant par rapport aux chiffres de 1945. Durant les dix dernières années, la vente de fournitures a représenté la moitié environ de leur chiffre d'affaires et la vente de la produc-

tion de leurs membres l'autre moitié. Ces fournitures comprennent des aliments du bétail, des engrais, des semences, des produits antiparasitaires et du matériel agricole, mais peu de machines car, au Royaume-Uni, les fabricants n'accordent des licences aux coopératives agricoles qu'avec une grande parcimonie.

Dans les territoires français, belges et britanniques d'Afrique, de même qu'en Egypte et au Soudan, les ventes de fournitures agricoles par des coopératives ont augmenté au cours de ces dernières années, mais il s'agit généralement de sociétés à objets multiples. En Inde, le deuxième plan quinquennal prévoit la création de coopératives dans chaque unité de vulgarisation et de coopératives plus petites dans chaque groupe de 20 villages pour fournir aux cultivateurs des semences améliorées, des engrais et d'autres fournitures agricoles à des conditions de crédit favorables. Le succès de ce plan ambitieux dissiperait les doutes de certains qui s'interrogent sur la possibilité pour l'Etat d'employer les coopératives (existantes et à créer) au service d'une politique de développement de la production alimentaire.

Au Japon, le mouvement coopératif a montré une vitalité remarquable après la guerre dans presque tous les domaines, mais il convient de distinguer le cas des coopératives d'achat car elles sont organisées différemment et sont groupées au sein d'une puissante fédération nationale qui, depuis sa création en 1948, a connu un développement très rapide. En 1949, la valeur des machines, engrais et autres articles ayant fait l'objet des transactions des coopératives qui lui sont affiliées atteignait plus de 6 millions de yen. Six ans plus tard, ce chiffre avait plus que déculpé.

Les autres pays où il existe des coopératives d'achat et d'approvisionnement sont trop nombreux pour être mentionnés ici; en effet, il s'agit de deux domaines dans lesquels l'agriculteur juge très souvent la coopération avantageuse. Achat et approvisionnement se combinent fréquemment avec la fourniture de crédit et des coopératives instituées à l'origine pour accorder des prêts en argent consentent souvent des prêts en nature, les membres de la société sollicitant un prêt en argent, tout en sachant qu'ils recevront en fait une certaine quantité d'engrais, de semences, de produits antiparasitaires, etc., qu'ils paieront plus tard. De même, les coopératives d'achat et d'approvisionnement insistent rarement pour être payées avant la récolte et jouent ainsi le rôle de coopératives de

crédit. Cette forme de crédit a une très grande importance et il convient d'en tenir compte dans les plans de développement agricole.

#### *Coopératives de pêche*

La multiplicité des petites entreprises, les risques de détérioration rapide du poisson et l'éloignement des marchés caractérisent l'industrie des pêches dans bien des pays et cette situation exige une organisation et la mise en œuvre de moyens qui dépassent les possibilités individuelles des pêcheurs et des commerçants. Dans bien des pays, notamment au Japon, aux Etats-Unis, au Canada et en Afrique du Sud, ainsi que dans la plupart des pays de pêche européens, cet effort de modernisation a été presque entièrement financé par des capitaux privés ou par des prêts de l'Etat. Dans certains, comme au Canada et en Norvège, les coopératives ont aussi joué un rôle important à cet égard.

Au Canada, le développement récent du mouvement coopératif dans la province de Québec, dans les provinces maritimes et sur la côte du Pacifique, dans des communautés de pêcheurs tributaires de marchés éloignés et réduits auparavant à la misère par des difficultés économiques persistantes, s'est traduit par une augmentation et une stabilisation des revenus des pêcheurs. En Norvège, où les pêches ont une grande importance économique et sociale, le gouvernement s'est attaché activement à l'amélioration de la condition sociale du pêcheur et, aujourd'hui les 2 millions de tonnes de poisson capturé chaque année sont presque entièrement écoulées par des sociétés de vente constituées par les pêcheurs. Ces organismes se sont aussi implantés solidement en Suède, où ils sont associés à un système rigoureux de réglementation des prix. Au Japon, plus de 4 000 coopératives groupant plus d'un million de membres ont été constituées depuis la mise en vigueur de la loi sur les coopératives de pêche en 1949 ; elles s'occupent surtout d'acquérir des concessions et des droits de pêche.

Dans les pays évolués, la fonction essentielle des coopératives est de rapprocher les niveaux de vie des pêcheurs de ceux des travailleurs des autres secteurs de l'économie. En Extrême-Orient, où de nombreuses coopératives ont été créées, le niveau de vie des pêcheurs n'est pas sensiblement inférieur à celui des autres producteurs primaires, et l'objectif principal des coopératives a été d'accroître la production de denrées alimentaires et de réduire la dépendance des producteurs à l'égard des intermédiaires.

Durant ces dernières années, environ 800 sociétés coopératives ont été créées en Inde. Il s'agit surtout de coopératives de crédit, mais certaines approvisionnent aussi leurs membres en fournitures de pêche ou commercialisent leur production. En Birmanie, on comptait, en 1954, 770 coopératives, dont 255 étaient affiliées à la coopérative de commercialisation centrale de Rangoon qui vend en gros la production de tous leurs membres et consent aussi des prêts en espèces et en nature. Ceylan compte depuis quelques années des coopératives — de crédit surtout ; en 1954, 55 environ étaient affiliées à une coopérative centrale achetant et commercialisant la production de leurs membres et aidant à financer les sociétés qu'elle groupe. Des coopératives existent aussi depuis assez longtemps en Indonésie, où la Fédération générale des coopératives de pêche indonésienne, fondée en 1947, groupait en 1953 36 sociétés primaires qui comptaient environ 100 000 membres.

Les éléments d'appréciation manquent pour dresser le bilan des activités des coopératives en Extrême-Orient, mais il est évident que les idées de coopération n'ont pas trouvé d'écho chez les pêcheurs et qu'ils ont généralement été impuissants à surmonter par leurs propres moyens les obstacles institutionnels. Les rares coopératives qui ont prospéré — comme à Hong-kong, Bombay et Midyadhari Spill (Calcutta) — ont toutes reçu une implication vigoureuse et une aide financière importante du gouvernement. Plusieurs raisons expliquent l'intervention de l'Etat, notamment le besoin d'accélérer le développement des pêches et l'impossibilité pour les pêcheurs d'épargner des capitaux suffisants pour financer l'effort de modernisation nécessaire. La production et les échanges des coopératives en Extrême-Orient ne représentent généralement pas un volume considérable, mais les résultats obtenus jusqu'à présent sont remarquables, étant donné la pénurie aiguë de capitaux et de cadres entraînés jointe à une grande inexpérience des opérations commerciales.

#### *Coopératives forestières*

Dans presque tous les pays d'Europe occidentale et septentrionale, ainsi qu'aux Etats-Unis et au Japon, la plus grande partie de la forêt est morcelée entre de petits propriétaires privés. L'exploitation individuelle de ces parcelles de faible dimension n'est guère rentable. Il est difficile de commercialiser une production de bois très restreinte. En outre, les peuples

ments sont souvent négligés et peu productifs, parce que les propriétaires ont des connaissances techniques limitées et manquent de capitaux à consacrer à la protection et à l'amélioration de leurs forêts. L'expérience faite après la guerre a montré que le meilleur remède à cette situation consistait à créer des associations ou des coopératives forestières.

Il en existe de nombreux types. Certains remontent à plusieurs siècles et d'autres, plus récents, sont apparus après 1900 et se sont beaucoup développés au cours des dix dernières années. Le système le meilleur est incontestablement celui dans lequel les propriétaires fusionnent et mettent en commun leurs terres, ainsi que leur bois et leurs moyens de production, pour former une unité forestière étendue avec un grand nombre de petites parcelles. Il était assez souvent pratiqué à une certaine époque, en particulier dans les régions centrales et montagneuses de l'Europe où la plupart des associations actuellement en activité ont été créées il y a plusieurs années. La constitution de nouveaux groupements de ce genre se heurte à un certain nombre de difficultés, lesunes d'ordre fiscal, les autres d'ordre juridique, de sorte que le nombre de ces associations de type collectif est resté stationnaire après la guerre.

Le type de coopérative le plus répandu est l'association de propriétaires de petites parcelles qui rend diverses catégories de services à ses membres : établissement de plans d'exploitation, construction de routes, opérations sylvicoles, abattages, commercialisation du bois et même sciage pour la vente. Les coopératives de ce genre, fortement encouragées par l'Etat, connaissent depuis quelques années un succès extraordinaire en Norvège, en Suède et en Finlande. Au Japon, ces institutions ne sont pas nouvelles, puisque les premières ont été créées il y a bien des années, mais elles ne cessent de se développer et de se moderniser.

Divers types d'associations de propriétaires de forêts commencent aussi à connaître un certain succès en Amérique latine, et, bien que la grande propriété prédomine, elles peuvent beaucoup faciliter la mise en valeur et l'exploitation rationnelle des forêts étendues.

En plus des coopératives de propriétaires, il existe aussi des associations d'ouvriers forestiers qui offrent de l'intérêt même dans les pays où les forêts appartiennent entièrement à l'Etat. Il convient de mentionner spécialement celles de la province de Québec. L'existence d'une organisation fort développée des ouvriers de la

forêt et des industries du bois était signalée en U.R.S.S. il y a une vingtaine d'années. En Inde, des essais très prometteurs ont été faits dans les états de Bombay et de Madras pour utiliser les coopératives d'ouvriers forestiers comme des instruments d'amélioration des niveaux de vie des communautés indigènes vivant dans les régions boisées. Les initiatives de ce genre doivent être fortement soutenues par l'Etat, mais, pour les collectivités intéressées, elles pourraient bien devenir l'un des aspects les plus importants des projets de développement des communautés<sup>19</sup>.

#### *Coopératives de types divers et à objets multiples*

En laissant pour la fin la question des coopératives à objets multiples, il convient de revenir sur le tableau d'ensemble de la situation après la guerre, car presque toutes les coopératives existantes ont en fait des objets multiples ; celles qui se cantonnent dans un seul domaine d'activité sont rares. Dans le tableau d'après-guerre, les coopératives d'épargne et de crédit, de logement, de consommation, de transport, d'artisans, les coopératives scolaires et un bon nombre d'autres coopératives de types divers peuvent sembler avoir un domaine d'activité unique, mais, en réalité, beaucoup ont des fonctions accessoires ; c'est ainsi que la coopérative de logement est souvent en réalité une autre forme de coopérative de crédit, la coopérative de location de taxis n'assure pas seulement un service de transport mais achète aussi en gros l'essence, l'huile et les pièces de rechange, et ainsi de suite.

Une coopérative d'artisans typique est en réalité une coopérative à objets multiples, car, de nos jours, comme le montrent surtout les exemples de l'Inde (états de Madras et d'Andhra) et du Japon, elle a généralement quatre activités distinctes au moins : i) elle achète en gros les matières premières et leur fait subir une première transformation ; ii) elle achète en gros des outils et d'autres instruments de travail ; iii) elle apprend à ses membres à moderniser leurs méthodes et à rénover les formes de production ; iv) elle se charge de la commercialisation des produits finis, y compris la publicité. La Suède et la Nigeria sont deux autres pays où les coopératives d'artisans ont prospéré durant la période d'après-guerre, moins toutefois qu'en Inde et au Japon.

<sup>19</sup> Pour plus de renseignements sur les coopératives forestières, voir *Unasylva*, publication trimestrielle de la FAO, Volume 10, N° 2 (1956).

Malgré sa richesse surprenante (Ceylan y classe 77 coopératives de types différents), cette catégorie hétérogène occupe une place secondaire dans le tableau de la coopération, exception faite pour les coopératives de consommation qui sont parfois très actives, notamment au Royaume-Uni et en Suède, mais qui ne seront pas examinées ici car elles fonctionnent surtout dans les villes et n'intéressent qu'indirectement l'agriculture. Au Danemark toutefois, une assez grande proportion d'agriculteurs sont affiliés à des coopératives de consommation, parfois même à plusieurs d'entre elles ; ils s'approvisionnent alors auprès de celle qui leur convient le mieux ou qui leur semble offrir le meilleur service. Cette affiliation oblige chaque société à assurer un service de qualité et crée donc une saine émulation.

Le terme de coopérative à objets multiples, bien qu'il ait probablement des applications très diverses comme il a déjà été dit, désigne généralement un type spécial de coopérative : celle dont les objets peuvent être aussi nombreux que l'exigent les besoins de la communauté où elle exerce son activité. Tous les membres de la communauté peuvent s'y affilier et, en théorie, ses objets peuvent être multipliés jusqu'à ce que tous ses membres soient desservis. En fait, le nombre d'opérations différentes qui peuvent être entreprises simultanément avec succès est naturellement limité et, on s'en est aperçu après la guerre, une coopérative ne peut impunément multiplier et diversifier ses activités au point qu'il devienne impossible de discerner les véritables incidences financières de chaque catégorie d'opérations distinctes.

En Inde, après 1947, la question s'est posée de

savoir s'il n'était pas temps de réviser une politique qui réservait le rôle essentiel aux coopératives de crédit à objet unique et d'organiser dans chaque village ou communauté une société coopérative à objets multiples. Pendant quelques années, les avantages et les inconvénients d'une telle politique ont été longuement débattus dans toute l'Inde et même hors de ce pays, mais la majorité ne tarda pas à estimer qu'une coopérative ne peut prospérer dans les zones rurales si elle se cantonne en un seul domaine d'activités. Bien que ces controverses ne soient peut-être pas encore complètement éteintes, des essais pratiques sont en cours et les autorités indiennes espèrent que chaque village possédera un jour sa propre coopérative. Dans cinq ou dix ans, il faudra écrire un nouveau chapitre — peut-être très instructif et plein d'enseignements pour l'Inde et pour d'autres pays — de l'histoire de l'implantation de coopératives à objets multiples dans les villages.

Dans cet aperçu nécessairement assez bref sur la situation des coopératives agricoles dans le monde en général, les obstacles qu'elles rencontrent n'ont guère été évoqués parce que leurs progrès réguliers montrent que la plupart des difficultés de fonctionnement sont peu à peu surmontées. Quant aux perspectives d'avenir, il est probable que les coopératives agricoles continueront à se développer en Europe et en Amérique du Nord et cet essor s'accompagnera d'une constante consolidation de leur structure interne. Dans les autres parties du monde, l'avenir des coopératives dépendra dans une très large mesure de la politique des gouvernements.

## TABLEAUX ANNEXES

TABLEAU ANNEXE 1A. — PRODUCTION MONDIALE<sup>1</sup> DES PRINCIPAUX PRODUITS (ESTIMATIONS)

PRODUITS	Moyenne 1934-38	Moyenne 1948-52	1953/54	1954/55	1955/56	1956/57
<i>Millions de tonnes</i>						
Blé . . . . .	95,0	111,3	130,2	118,6	123,4	121,5
Orge . . . . .	28,5	36,0	43,9	44,8	46,4	52,6
Avoine . . . . .	37,5	42,5	41,4	42,2	45,7	44,3
Maïs . . . . .	94,1	119,7	128,4	122,8	129,6	135,2
Riz (équivalent de riz usiné) . . . . .	70,2	74,8	86,4	82,2	88,0	91,6
Sucre (centrifugé) . . . . .	20,0	26,6	30,8	31,6	32,0	33,3
Agrumes . . . . .	11,1	14,9	17,0	17,5	17,8	17,7
Pommes . . . . .	11,0	12,6	13,0	13,8	12,8	13,7
Bananes . . . . .	8,1	10,5	10,9	11,5	11,7	11,4
Huiles végétales et oléagineux (équiv. d'huile) . . . . .	9,2	11,6	12,7	13,2	13,3	14,5
Graisses animales . . . . .	2,97	4,10	4,52	4,65	5,05	5,25
Café . . . . .	2,41	2,26	2,51	2,52	2,81	2,65
Cacao . . . . .	0,74	0,76	0,74	0,81	0,85	0,92
Thé . . . . .	0,47	0,56	0,60	0,66	0,67	0,67
Vin . . . . .	18,0	17,6	20,7	21,2	21,3	20,6
Tabac . . . . .	1,96	2,46	2,63	2,83	2,91	2,86
Coton (fibre) . . . . .	5,31	5,76	6,95	6,49	6,76	6,26
Jute . . . . .	1,95	2,03	1,49	1,63	2,36	2,28
Laine (équiv. de laine en suint) . . . . .	1,51	1,58	1,74	1,78	1,82	1,87
Caoutchouc (naturel) . . . . .	0,96	1,74	1,75	1,83	1,94	1,87
Lait (total) . . . . .	193,6	205,6	215,6	229,3	232,4	235,7
Viande <sup>2</sup> . . . . .	26,9	30,8	34,4	35,8	37,3	38,4
Œufs . . . . .	5,81	7,50	8,27	8,69	8,84	9,04
<i>1948-52 = 100.</i>						
Nombres-indices de tous les produits agricoles . . . . .	85	100	111	111	114	117

<sup>1</sup>Non compris l'U.R.S.S., l'Europe orientale et la Chine.

<sup>2</sup>Viande de bœuf et de veau, de porc, de mouton et d'agneau.

TABLEAU ANNEXE 1B. — COMMERCE MONDIAL DE CERTAINS PRODUITS

PRODUITS	Moyenne 1934-38	Moyenne 1948-52	1953	1954	1955	1956
<i>Millions de tonnes</i>						
Blé et farine de blé . . . . .	15,98	25,23	25,11	22,23	23,43	27,53
Orge . . . . .	2,70	3,57	5,69	5,46	4,79	6,68
Avoine . . . . .	0,87	1,33	1,94	1,48	0,96	1,28
Maïs . . . . .	9,88	4,80	5,32	4,93	5,24	5,83
Riz (équivalent de riz usiné) . . . . .	8,37	4,14	4,33	4,47	4,45	5,31
Sucre . . . . .	9,29	10,64	12,90	12,32	12,28	12,75
Agrumes . . . . .	1,72	1,80	2,46	2,50	2,64	2,48
Pommes . . . . .	0,69	0,51	0,65	0,61	0,87	0,94
Bananes . . . . .	2,43	2,31	2,81	3,00	2,98	3,04
Huiles végétales et oléagineux (équiv. d'huile) . . . . .	4,67	3,67	3,86	4,33	4,38	4,44
Café . . . . .	1,64	1,89	2,02	1,81	2,03	2,25
Cacao . . . . .	0,64	0,64	0,70	0,68	0,65	0,72
Thé . . . . .	0,42	0,42	0,46	0,51	0,48	0,53
Vin . . . . .	1,82	1,61	1,96	2,37	2,70	2,58
Tabac . . . . .	0,48	0,48	0,55	0,56	0,60	0,60
Coton (fibre) . . . . .	2,76	2,14	2,28	2,52	2,27	2,52
Jute . . . . .	0,73	0,77	0,97	0,84	0,91	1,03
Laine (équiv. de laine dessuintée) . . .	0,63	0,67	0,75	0,64	0,72	0,77
Caoutchouc (naturel) . . . . .	1,15	1,95	1,89	1,98	2,16	2,01
Viande (fraîche, réfrigérée et congelée) <sup>3</sup>	1,16	0,89	0,91	0,88	1,01	1,18
Œufs (en coque) . . . . .	0,33	0,25	0,33	0,37	0,39	0,39

<sup>1</sup>Y compris le commerce de l'U.R.S.S., de l'Europe orientale et de la Chine avec le reste du monde, mais non les échanges entre les membres de ce groupe de pays.

<sup>2</sup>Oranges et citrons seulement.

<sup>3</sup>Viande de bœuf et de veau, de porc, de mouton et d'agneau.

TABLEAU ANNEXE 2A. — EUROPE OCCIDENTALE : PRODUCTION DE CERTAINS PRODUITS

PRODUITS	Moyenne 1934-38	Moyenne 1948-52	1953/54	1954/55	1955/56	1956/57
<i>Millions de tonnes</i>						
Blé . . . . .	31,07	30,32	35,14	35,69	37,79	31,80
Seigle . . . . .	7,49	6,65	6,80	7,65	6,70	7,14
Orge . . . . .	9,08	10,93	13,86	13,72	14,74	19,16
Avoine . . . . .	16,44	14,84	15,66	14,58	14,78	16,28
Maïs . . . . .	9,73	7,14	9,45	8,55	9,76	10,15
Sucre (centrifugé) . . . . .	4,02	5,20	7,14	6,66	6,98	6,61
Pommes de terre . . . . .	69,87	76,28	77,85	81,05	73,26	83,17
Agrumes . . . . .	1,99	2,10	2,36	2,63	2,52	2,22
Pommes . . . . .	7,42	8,72	9,24	9,49	8,70	10,15
Huile d'olive . . . . .	0,81	0,86	1,11	0,86	0,69	0,84
Graisses animales . . . . .	1,05	0,89	1,08	1,19	1,26	1,33
Vin . . . . .	14,13	13,09	15,84	15,32	16,09	15,08
Tabac . . . . .	0,19	0,25	0,28	0,29	0,33	0,30
Lait (total) . . . . .	77,02	77,15	88,64	91,08	90,33	91,13
Viande <sup>1</sup> . . . . .	8,72	7,77	9,47	10,28	10,58	10,76
Oeufs . . . . .	1,94	2,09	2,45	2,65	2,71	2,79
Nombres-indices de tous les produits agricoles . . . . .	93	100	115	115	116	118
<i>1948-52 = 100</i>						
<b>PRODUITS FORESTIERS<sup>2</sup></b>						
Sciages de résineux (millions de standards) . . . . .	10,24	9,21	9,65	10,66	11,12	10,97
Sciages de feuillus (millions de mètres cubes) . . . . .	9,07	9,69	8,96	10,17	10,75	10,59
Contre plaqués (millions de mètres cubes) . . . . .	1,09	1,28	1,61	2,06	2,16	2,14
Panneaux de fibres (durs et isolants) . . . . .	0,17	0,72	0,84	1,05	1,19	1,22
Pâte de bois (chimique) . . . . .	6,67	5,90	6,45	7,64	8,29	8,45
Pâte de bois (mécanique) . . . . .	3,95	3,55	3,94	4,39	4,67	4,80
Papier journal . . . . .	2,80	2,39	2,82	2,97	3,20	3,40
Autres papiers et cartons . . . . .	8,29	8,64	10,39	11,80	12,80	13,30

<sup>1</sup>Viande de bœuf et de veau, de porc, de mouton et d'agneau.<sup>2</sup>Y compris l'Europe orientale. Les chiffres se rapportent à l'année civile et ceux d'avant-guerre à 1938.

TABLEAU ANNEXE 2B. — EUROPE OCCIDENTALE : EXPORTATIONS ET IMPORTATIONS DE CERTAINS PRODUITS

PRODUITS	Moyenne 1934-38	Moyenne 1948-52	1953	1954	1955	1956
<i>Millions de tonnes</i>						
<b>EXPORTATIONS BRUTES</b>						
Blé et farine de blé . . . . .	1,44	0,75	1,02	2,27	3,33	2,07
Sucre . . . . .	0,80	1,28	1,51	1,57	1,71	1,49
Agrumes . . . . .	1,18	0,91	1,42	1,26	1,39	0,90
Pommes . . . . .	0,19	0,31	0,49	0,41	0,66	0,69
Vin . . . . .	0,50	0,47	0,66	0,77	0,62	0,94
Bacon, jambon et porc salé . . .	0,27	0,15	0,27	0,27	0,29	0,28
Œufs (en coque) . . . . .	0,20	0,17	0,22	0,26	0,27	0,27
Laine (équivalent de laine dessuintée)	0,15	0,08	0,08	0,07	0,08	0,08
<i>Millions de mètres cubes</i>						
Grumes de résineux <sup>1</sup> . . . . .	2,39	1,64	0,76	0,90	0,90	0,69
Grumes de feuillus <sup>1</sup> . . . . .	0,50	0,45	0,50	0,67	0,94	0,66
Bois à pâte <sup>1</sup> . . . . .	3,03	3,31	2,70	4,12	5,74	4,94
Bois de mine <sup>1</sup> . . . . .	3,16	2,82	2,51	2,42	2,97	2,91
Sciages de résineux <sup>1</sup> . . . . .	13,86	10,58	13,55	14,50	15,26	13,60
<i>Millions de tonnes</i>						
Pâte de bois <sup>1</sup> . . . . .	4,55	3,58	4,00	4,38	4,70	4,95
Papier journal . . . . .	0,92	0,81	0,99	1,00	1,12	1,25
Autres papiers et cartons . . . . .	1,20	1,45	1,70	2,20	2,40	2,36
<b>IMPORTATIONS BRUTES</b>						
Blé et farine de blé . . . . .	11,90	14,59	12,85	12,86	13,17	15,59
Orge . . . . .	2,41	2,53	3,75	3,94	3,57	4,94
Mais . . . . .	8,46	4,03	4,24	4,26	4,48	5,01
Riz (équivalent de riz usiné) . . .	1,27	0,38	0,35	0,41	0,58	0,55
Sucre . . . . .	3,43	4,20	5,18	3,75	3,95	4,20
Huiles végétales et oléagineux (équivalent d'huile) . . . . .	3,00	2,54	2,71	3,01	2,99	3,11
Oranges . . . . .	1,28	1,32	1,90	1,92	2,05	1,90
Café . . . . .	0,69	0,48	0,59	0,61	0,66	0,75
Cacao . . . . .	0,36	0,33	0,39	0,40	0,38	0,38
Thé . . . . .	0,26	0,23	0,25	0,28	0,26	0,29
Vin . . . . .	1,68	1,39	1,59	2,00	2,34	2,20
Tabac . . . . .	0,37	0,34	0,38	0,39	0,41	0,40
Coton (fibre) . . . . .	1,75	1,40	1,43	1,57	1,42	1,53
Caoutchouc naturel . . . . .	0,36	0,59	0,66	0,71	0,79	0,75
Viande (fraîche, réfrigérée et congelée)	1,12	0,81	0,83	0,78	0,92	1,09
Viande en conserve . . . . .	0,08	0,19	0,19	0,20	0,20	0,19
Bacon, jambon et porc salé . . .	0,39	0,21	0,32	0,31	0,32	0,32
Beurre . . . . .	0,57	0,39	0,35	0,32	0,39	0,45
Fromage . . . . .	0,23	0,27	0,28	0,28	0,27	0,30
Œufs (en coque) . . . . .	0,31	0,19	0,26	0,29	0,31	0,31

<sup>1</sup>Y compris l'Europe orientale.

\*Viande de bœuf et de veau, de porc, de mouton et d'agneau.

TABLEAU ANNEXE 3A. — U.R.S.S., EUROPE ORIENTALE ET CHINE : PRODUCTION CÉRÉALIÈRE

ANNEÉS	U.R.S.S. <sup>1</sup>	Europe orientale	Chine <sup>2</sup>
<i>Millions de tonnes</i>			
Avant-guerre . . . . .	279,5	43,8	97,9
Moyenne 1948-52 . . . . .	386,5	40,1	116,6
1953/54 . . . . .	84,6	38,7	145,9
1954/55 . . . . .	87,9	38,0	148,6
1955/56 . . . . .	108,0	41,5	153,4
1956/57 . . . . .	130,0	38,1	157,1

<sup>1</sup>Estimations.<sup>2</sup>1940.<sup>3</sup>Moyenne 1950-52.<sup>4</sup>Blé, 1952 seulement.

TABLEAU ANNEXE 3B. — U.R.S.S. : PRODUCTION DE CERTAINS PRODUITS

ANNEÉS	Céréales <sup>1</sup>	Graines de tournesol (en équiv. d'huile) <sup>1</sup>	Sucre (cristallisé)	Coton (brut) <sup>1</sup>
<i>Millions de tonnes</i>				
1940 . . . . .	79,5	...	...	...
Moyenne 1950-52 . . . . .	86,5	0,74	2,86	1,17
1953 . . . . .	84,6	1,03	3,43	1,22
1954 . . . . .	87,9	0,75	2,61	1,33
1955 . . . . .	108,0	1,45	3,42	1,23
1956 . . . . .	130,0	...	4,35	...

<sup>1</sup>Estimations.

... Données non disponibles.

TABLEAU ANNEXE 3C. — U.R.S.S. : EFFECTIFS DU BÉTAIL

ANNEÉS	Total, bovins	Vaches	Porcs	Moutons
<i>Millions de têtes, au 1er octobre</i>				
1953 . . . . .	63,0	26,0	47,6	114,9
1954 . . . . .	64,9	27,5	51,1	117,5
1955 . . . . .	67,1	29,2	52,2	125,0
1956 . . . . .	70,4	30,9	56,4	129,8

TABLEAU ANNEXE 3D. — U.R.S.S. : PRODUCTION ET EXPORTATIONS DE PRODUITS FORESTIERS

PRODUITS	1953	1954	1955	1956
..... Millions de tonnes .....				
<b>PRODUCTION</b>				
Sciages de résineux (millions de standards) . . . . .	12,00	12,55	13,82	14,20
Sciages de feuillus (millions de mètres cubes) . . . . .	9,90	10,35	11,40	11,45
Contre plaqués (millions de mètres cubes) . . . . .	0,95	1,02	1,05	1,08
Panneaux de fibres . . . . .	0,04	0,05	0,08	0,12
Pâte de bois (chimique) . . . . .	1,10	1,10	1,20	1,40
Pâte de bois (mécanique) . . . . .	0,60	0,66	0,72	0,80
Papier journal . . . . .	0,29	0,32	0,36	0,40
Autres papiers et cartons. . . . .	1,76	1,95	2,04	2,20
..... Millions de mètres cubes .....				
<b>EXPORTATIONS<sup>1</sup></b>				
Bois de mine . . . . .	0,40	0,59	0,79	0,46
Sciages de résineux . . . . .	1,14	1,46	2,14	1,72
Contre-plaqué . . . . .	0,05	0,07	0,09	0,04

<sup>1</sup>Exportations à destination de pays de l'Europe occidentale seulement.

TABLEAU ANNEXE 4A. — AMÉRIQUE DU NORD : PRODUCTION DE CERTAINS PRODUITS

PRODUITS	Moyenne 1934-38	Moyenne 1948-52	1953/54	1954/55	1955/56	1956/57
..... Millions de tonnes .....						
Blé . . . . .	133,80	44,46	48,64	35,19	38,89	41,78
Avoine. . . . .	165,60	25,30	23,02	25,19	28,11	24,96
Maïs. . . . .	53,20	82,36	82,06	78,24	82,84	88,27
Riz (équivalent de riz usiné) . . . . .	0,62	1,25	1,59	1,89	1,65	1,40
Pommes de terre . . . . .	11,94	12,83	12,38	11,41	12,14	12,90
Agrumes . . . . .	3,62	6,41	7,45	7,32	7,45	7,51
Huiles végétales et oléagineuses (équivalent d'huile). . . . .	1,19	2,66	2,75	2,87	3,21	3,71
Graisses animales . . . . .	1,29	2,37	2,52	2,52	2,79	2,85
Tabac . . . . .	0,62	0,10	1,00	1,10	1,06	1,05
Coton (fibre) . . . . .	2,76	3,09	3,57	2,97	3,19	2,88
Lait (total). . . . .	54,44	59,59	62,18	63,20	63,94	64,83
Viande <sup>2</sup> . . . . .	8,04	10,91	12,15	12,47	13,29	13,88
Œufs. . . . .	2,42	3,77	3,85	3,95	3,94	3,95
..... 1948-52 = 100 .....						
Nombres-indices de tous les produits agricoles . . . . .	73	100	107	104	108	112
..... Millions de tonnes .....						
<b>PRODUITS FORESTIERS<sup>3</sup></b>						
Sciages de résineux (millions de standards) . . . . .	11,86	18,28	18,57	18,43	20,05	19,04
Sciages de feuillus (millions de mètres cubes) . . . . .	12,08	18,50	18,27	20,06	18,72	19,14
Contre-plaqué (millions de mètres cubes) . . . . .	0,82	3,15	4,93	5,02	6,11	6,40
Panneaux de fibres (durs et isolants) . . . . .	0,64	1,23	1,42	1,53	1,70	1,73
Pâte de bois (chimique) . . . . .	5,20	13,25	16,18	17,13	19,35	20,70
Pâte de bois (mécanique) . . . . .	3,44	7,25	7,96	8,27	8,75	9,20
Papier journal . . . . .	3,38	5,74	6,17	6,51	6,94	7,35
Autres papiers et cartons . . . . .	10,05	21,12	23,20	23,10	25,80	26,60

<sup>1</sup> Moyenne 1937-41. La production moyenne de 1934-38 a été anormalement faible par suite de la sécheresse qui a sévi en 1934-36.

<sup>2</sup> Viande de bœuf et de veau, de porc, de mouton et d'agneau.

<sup>3</sup> Les chiffres se rapportent à l'année civile; ceux d'avant-guerre à 1938.

TABLEAU ANNEXE 4B. — AMÉRIQUE DU NORD : EXPORTATIONS ET IMPORTATIONS DE CERTAINS PRODUITS

PRODUITS	Moyenne 1934-38	Moyenne 1948-52	1953	1954	1955	1956
<i>Millions de tonnes</i>						
<b>EXPORTATIONS BRUTES</b>						
Blé et farine de blé . . . . .	6,03	18,38	16,68	13,11	13,53	21,85
Orge . . . . .	0,50	1,44	2,76	2,14	2,96	3,56
Maïs . . . . .	0,80	2,31	3,37	1,96	2,75	3,02
Riz (équivalent de riz usiné) . .	0,07	0,54	0,70	0,56	0,52	0,82
Oranges . . . . .	0,15	0,23	0,37	0,33	0,30	0,41
Huiles végétales et oléagineux (équivalent d'huile) . . . . .	0,02	0,40	0,34	0,86	0,76	0,79
Tabac . . . . .	0,20	0,22	0,25	0,22	0,27	0,25
Coton (fibre) . . . . .	1,29	1,05	0,65	0,94	0,57	0,85
<i>Millions de mètres cubes</i>						
Grumes de résineux . . . . .	...	0,33	0,49	0,60	0,71	0,72
Grumes de feuillus . . . . .	...	0,23	0,24	0,25	0,22	0,26
Bois à pâte . . . . .	5,68	4,49	4,64	4,64	4,87	5,20
Sciages de résineux . . . . .	...	8,42	9,28	11,15	12,59	10,80
<i>Millions de tonnes</i>						
Pâte de bois . . . . .	0,80	1,85	1,91	2,37	2,72	2,62
Papier journal . . . . .	2,80	4,50	4,92	5,14	5,42	5,55
<b>IMPORTATIONS BRUTES</b>						
Sucre <sup>1</sup> . . . . .	3,20	3,85	3,99	4,02	4,16	4,39
Agrumes <sup>2</sup> . . . . .	0,11	0,19	0,23	0,22	0,21	0,21
Bananes . . . . .	1,35	1,46	1,68	1,62	1,59	1,58
Huiles végétales et oléagineux (équivalent d'huile) . . . . .	0,90	0,55	0,50	0,52	0,55	0,53
Café . . . . .	0,81	1,27	1,31	1,07	1,23	1,33
Cacao . . . . .	0,26	0,29	0,27	0,25	0,24	0,28
Thé . . . . .	0,06	0,06	0,07	0,07	0,07	0,07
Jute . . . . .	0,07	0,08	0,10	0,06	0,05	0,08
Sisal . . . . .	0,15	0,19	0,18	0,17	0,18	0,17
Laine (équivalent de laine dessuintée)	0,07	0,19	0,14	0,10	0,12	0,13
Caoutchouc naturel . . . . .	0,52	0,80	0,70	0,65	0,70	0,63

<sup>1</sup>Non compris les importations en provenance de territoires des Etats-Unis.<sup>2</sup>Oranges et citrons seulement.

... Données non disponibles.

TABLEAU ANNEXE 5A. — AMÉRIQUE LATINE : PRODUCTION DE CERTAINS PRODUITS

PRODUITS	Moyenne 1934-38	Moyenne 1948-52	1953/54	1954/55	1955/56	1956/57
<i>Millions de tonnes</i>						
Blé . . . . .	8,62	7,94	9,78	11,70	9,52	11,58
Maïs . . . . .	18,00	15,12	18,62	17,32	18,99	17,88
Riz (équivalent de riz usiné) . . . . .	1,33	3,07	3,56	3,79	3,83	3,88
Sucre (centrifugé) . . . . .	6,89	12,33	12,72	12,84	12,73	13,84
Agrumes . . . . .	3,28	3,64	3,81	3,92	4,02	3,92
Bananes . . . . .	4,20	6,80	7,63	7,90	8,10	7,90
Café . . . . .	2,11	1,89	2,02	2,01	2,25	2,07
Cacao . . . . .	0,24	0,25	0,26	0,31	0,29	0,30
Tabac . . . . .	0,21	0,31	0,34	0,37	0,38	0,37
Coton (fibre) . . . . .	0,59	0,89	0,98	1,14	1,24	1,18
Lait (total) . . . . .	12,22	14,72	16,70	17,08	18,01	18,69
Viande <sup>1</sup> . . . . .	5,02	6,07	6,09	6,30	6,48	6,65
Oeufs . . . . .	0,48	0,59	0,69	0,74	0,79	0,84
<i>1948-52 = 100</i>						
Nombres-indices de tous les produits agricoles . . . . .	82	100	108	113	116	119
<i>Millions de tonnes</i>						
<b>PRODUITS FORESTIERS<sup>2</sup></b>						
Sciages (millions de mètres cubes) . . . . .	...	8,35	8,40	9,05	9,25	8,60
Pâte de bois . . . . .	...	0,24	0,31	0,34	0,36	0,38
Tous papiers et cartons. . . . .	...	0,70	0,78	0,91	0,97	1,03

<sup>1</sup>Viande de bœuf et de veau, de porc, de mouton et d'agneau.<sup>2</sup>Les chiffres se rapportent à l'année civile.

TABLEAU ANNEXE 5B. — AMÉRIQUE LATINE : EXPORTATIONS ET IMPORTATIONS DE CERTAINS PRODUITS

PRODUITS	Moyenne 1934-38	Moyenne 1948-52	1953	1954	1955	1956
<i>Millions de tonnes</i>						
<b>EXPORTATIONS BRUTES</b>						
Blé et farine de blé. . . . .	3,45	2,00	2,62	3,37	4,22	2,97
Mais. . . . .	6,61	1,20	1,13	2,26	0,54	1,10
Riz (équivalent de riz usiné) . . . . .	0,11	0,25	0,16	0,16	0,13	0,20
Sucre <sup>1</sup> . . . . .	4,03	7,02	7,74	6,49	7,61	8,15
Bananes . . . . .	2,04	1,92	2,15	2,11	2,50	2,50
Graines et huile de lin (équivalent d'huile). . . . .	0,55	0,19	0,17	0,29	0,18	0,11
Café . . . . .	1,40	1,61	1,70	1,35	1,56	1,75
Cacao . . . . .	0,21	0,18	0,21	0,22	0,21	0,22
Coton (fibre) . . . . .	0,34	0,39	0,56	0,73	0,58	0,68
Laine (équiv. de laine dessuintée). . . . .	0,12	0,12	0,17	0,11	0,12	0,15
Viande (fraîche, réfrigérée et congelée) <sup>2</sup> . . . . .	0,59	0,34	0,24	0,24	0,31	0,49
Viande en conserve . . . . .	0,12	0,12	0,08	0,10	0,10	0,09
<i>Millions de mètres cubes</i>						
Grumes de feuillus . . . . .	...	0,43	0,45	0,37	0,42	0,45
Sciages de résineux . . . . .	...	2,56	2,80	2,60	3,25	2,80
<i>Millions de tonnes</i>						
<b>IMPORTATIONS BRUTES</b>						
Blé et farine de blé. . . . .	1,67	2,84	3,31	3,43	3,52	3,50
Riz (équivalent de riz usiné) . . . . .	0,39	0,36	0,35	0,26	0,23	0,25
Sucre . . . . .	0,24	0,35	0,40	0,41	0,43	0,38
Pommes de terre . . . . .	0,18	0,24	0,22	0,21	0,13	0,12

<sup>1</sup>Non compris les échanges entre les Etats-Unis et leurs territoires.<sup>2</sup>Viande de bœuf et de veau, de porc, de mouton et d'agneau.

TABLEAU ANNEXE 6A. — EXTRÉME-ORIENT (SANS LA CHINE CONTINENTALE) : PRODUCTION DE CERTAINS PRODUITS

PRODUITS	Moyenne 1934-38	Moyenne 1948-52	1953/54	1954/55	1955/56	1956/57
..... Millions de tonnes .....						
Blé . . . . .	12,13	11,34	11,50	13,51	13,83	13,44
Millet et sorgho. . . . .	14,94	13,35	18,44	18,20	15,93	17,00
Riz (équivalent de riz usiné). . . . .	65,28	66,60	77,08	72,07	77,98	81,74
Sucre (centrifugé). . . . .	4,18	3,26	4,03	4,78	5,11	5,36
Sucre (non centrifugé). . . . .	3,67	3,86	4,09	4,30	4,19	4,13
Racines féculentes. . . . .	21,62	26,27	30,11	31,87	33,62	34,10
Légumineuses. . . . .	6,78	7,17	6,92	8,29	9,09	8,44
Huiles végétales et oléagineux (équivalent d'huile) . . . . .	3,96	3,99	4,44	4,91	4,79	5,02
Thé . . . . .	0,46	0,53	0,57	0,62	0,63	0,63
Tabac . . . . .	0,79	0,61	0,68	0,77	0,82	0,82
Coton (fibre) . . . . .	1,22	0,88	1,13	1,29	1,20	1,34
Jute . . . . .	1,94	1,99	1,46	1,60	2,32	2,24
Caoutchouc naturel . . . . .	0,97	1,65	1,64	1,72	1,81	1,74
Viande <sup>1</sup> . . . . .	1,63	1,75	1,98	1,95	2,03	2,11
Lait (total). . . . .	23,23	25,24	27,36	27,99	28,24	28,55
..... 1948-52 = 100 .....						
Nombres-indices de tous les produits agricoles . . . . .	97	100	110	113	117	119
..... Millions de tonnes .....						
<b>PRODUITS FORESTIERS<sup>2</sup></b>						
Sciages (millions de mètres cubes) . . .	...	19,67	22,90	24,65	28,40	30,05
Contre-plaqués (millions de mètres cubes) . . . . .	...	0,25	0,48	0,62	0,81	1,03
Pâte de bois . . . . .	...	0,89	1,90	2,10	2,40	2,60
Papier journal . . . . .	...	0,29	0,68	0,76	0,80	0,90
Autres papiers et cartons . . . . .	...	1,08	1,95	2,25	2,65	2,90

<sup>1</sup>Viande de bœuf et de veau, de porc, de mouton et d'agneau.

<sup>2</sup>Les chiffres se rapportent à l'année civile.

TABLEAU ANNEXE 6B. — EXTRÉME-ORIENT (SANS LA CHINE CONTINENTALE) : EXPORTATIONS ET IMPORTATIONS DE CERTAINS PRODUITS

PRODUITS	Moyenne 1934-38	Moyenne 1948-52	1953	1954	1955	1956
<i>Millions de tonnes</i>						
<b>EXPORTATIONS BRUTES</b>						
Riz (équivalent de riz usiné) . . . . .	8,93	2,98	2,72	3,07	3,55	3,57
Sucre . . . . .	3,19	0,98	1,92	1,79	1,85	1,85
Huiles végétales et oléagineux (équivalent d'huile) . . . . .	1,78	1,37	1,23	1,32	1,55	1,47
Thé . . . . .	0,36	0,39	0,45	0,47	0,42	0,49
Coton (fibre) . . . . .	0,69	0,28	0,35	0,19	0,28	0,27
Jute . . . . .	0,78	0,85	0,98	0,91	0,99	1,00
Caoutchouc naturel . . . . .	1,15	2,01	1,87	2,02	2,14	2,06
<i>Millions de mètres cubes</i>						
Grumes de feuillus . . . . .	...	0,80	1,95	2,20	2,50	2,55
Sciages de feuillus. . . . .	...	0,55	0,70	0,95	1,05	1,10
Contre-plaqués. . . . .	...	0,02	0,07	0,18	0,25	0,28
<i>Millions de tonnes</i>						
<b>IMPORTATIONS BRUTES</b>						
Blé et farine de blé. . . . .	1,00	4,86	6,24	3,96	4,29	4,93
Riz (équivalent de riz usiné) . . . . .	6,13	3,09	3,27	3,45	3,09	4,00
Orge. . . . .	0,05	0,69	1,09	0,82	0,58	0,94
Mais. . . . .	0,21	0,20	0,23	0,24	0,44	0,41
Sucre . . . . .	1,65	1,11	1,90	2,53	2,16	2,51
Huiles végétales et oléagineux (équivalent d'huile) . . . . .	0,46	0,32	0,34	0,44	0,53	0,52
Coton (fibre) . . . . .	0,90	0,52	0,66	0,75	0,64	0,80
Jute . . . . .	0,04	0,27	0,27	0,25	0,28	0,33
Caoutchouc naturel . . . . .	0,25	0,46	0,39	0,45	0,47	0,49

TABLEAU ANNEXE 7A. — PROCHE-ORIENT : PRODUCTION DE CERTAINS PRODUITS

PRODUITS	Moyenne 1934-38	Moyenne 1948-52	1953/54	1954/55	1955/56	1956/57
..... Millions de tonnes .....						
Blé . . . . .	9,66	11,13	16,04	13,73	14,28	15,27
Orge . . . . .	4,75	5,28	7,32	6,51	6,02	6,77
Riz (équivalent de riz usiné) . . . . .	1,09	1,33	1,14	1,48	1,35	1,61
Toutes céréales <sup>1</sup> . . . . .	20,80	23,96	32,49	29,31	29,26	31,41
Sucre (centrifugé) . . . . .	0,22	0,43	0,57	0,62	0,73	0,76
Légumineuses . . . . .	1,16	1,32	1,33	1,35	1,34	1,30
Agrumes . . . . .	0,79	0,86	1,17	1,11	1,25	1,26
Dattes . . . . .	0,87	0,85	1,08	1,16	1,14	1,11
Bananes . . . . .	0,10	0,13	0,16	0,17	0,18	0,18
Huiles végétales et oléagineux (équivalent d'huile) . . . . .	0,35	0,46	0,54	0,60	0,55	0,63
Tabac . . . . .	0,09	0,13	0,18	0,15	0,17	0,16
Coton (fibre) . . . . .	0,56	0,66	0,66	0,76	0,77	0,81
Lait (total) . . . . .	11,30	12,45	12,89	12,19	13,17	13,32
Viande <sup>2</sup> . . . . .	0,99	1,28	1,40	1,44	1,52	1,58
..... 1948-52 = 100 .....						
Nombres-indices de tous les produits agricoles . . . . .	83	100	119	119	121	125

<sup>1</sup>Blé, orge, avoine, maïs, millet et sorgho, riz.<sup>2</sup>Viande de bœuf et de veau, de porc, de mouton et d'agneau.

TABLEAU ANNEXE 7B. — PROCHE-ORIENT : EXPORTATIONS ET IMPORTATIONS DE CERTAINS PRODUITS

PRODUITS	Moyenne 1934-38	Moyenne 1948-52	1953	1954	1955	1956
..... Millions de tonnes .....						
EXPORTATIONS BRUTES						
Blé et farine de blé . . . . .	0,24	0,28	0,84	1,28	0,33	0,43
Orge . . . . .	0,36	0,46	0,84	1,01	0,46	0,79
Riz (équivalent de riz usiné) . . . . .	0,15	0,27	0,07	0,13	0,27	0,26
Toutes céréales <sup>1</sup> . . . . .	0,94	1,12	2,02	2,66	1,13	1,55
Agrumes <sup>2</sup> . . . . .	0,30	0,20	0,24	0,34	0,29	0,35
Tabac . . . . .	0,04	0,07	0,08	0,07	0,06	0,08
Coton (fibre) . . . . .	0,47	0,47	0,64	0,45	0,56	0,56
IMPORTATIONS BRUTES						
Blé et farine de blé . . . . .	0,30	1,47	1,32	0,81	1,16	1,85
Toutes céréales <sup>1</sup> . . . . .	0,49	1,74	1,56	1,04	1,67	2,16
Sucre . . . . .	0,32	0,51	0,64	0,69	0,61	0,65

<sup>1</sup>Y compris seigle, avoine, maïs, millet et sorgho.<sup>2</sup>Oranges et citrons seulement.

TABLEAU ANNEXE 8A. — AFRIQUE : PRODUCTION DE CERTAINS PRODUITS

PRODUITS	Moyenne 1934-38	Moyenne 1948-52	1953/54	1954/55	1955/56	1956/57
	<i>Millions de tonnes</i> .....					
Blé . . . . .	2,50	2,98	3,58	4,11	3,64	4,03
Orge. . . . .	2,09	2,56	2,98	3,14	2,33	3,07
Maïs. . . . .	4,50	6,95	8,54	8,45	8,48	8,79
Millet et sorgho. . . . .	7,88	8,95	9,36	9,50	9,18	9,30
Riz (équivalent de riz usiné) . . . . .	1,11	1,74	1,87	1,90	2,02	2,02
Sucre (centrifugé) . . . . .	0,95	1,36	1,59	1,71	1,89	1,85
Racines féculentes. . . . .	35,38	44,12	49,49	51,00	51,71	53,09
Légumineuses. . . . .	0,56	0,88	0,99	1,02	0,97	0,94
Agrumes . . . . .	0,38	0,76	0,93	0,98	1,06	1,16
Bananes . . . . .	0,25	0,30	0,41	0,37	0,37	0,37
Arachides (équivalent d'huile) . . . . .	0,56	0,70	0,89	0,80	0,92	0,89
Huiles végétales et oléagineux (équivalent d'huile) . . . . .	1,69	2,16	2,47	2,45	2,46	2,54
Café . . . . .	0,12	0,26	0,33	0,37	0,40	0,41
Cacao . . . . .	0,49	0,50	0,47	0,49	0,53	0,59
Vin . . . . .	2,14	1,72	2,27	2,54	2,05	2,40
Coton (fibre) . . . . .	0,14	0,22	0,25	0,26	0,26	0,27
Sisal. . . . .	0,15	0,22	0,28	0,29	0,30	0,30
Lait (total). . . . .	5,21	6,25	6,85	7,24	7,42	7,72
Viande <sup>1</sup> . . . . .	1,13	1,43	1,56	1,57	1,55	1,56
	<i>1948-52 = 100</i> .....					
Nombres-indices de tous les produits agricoles . . . . .	78	100	113	117	116	120
	<i>Millions de mètres cubes</i> .....					
PRODUITS FORESTIERS <sup>2</sup>						
Sciages. . . . .	...	1,53	1,95	2,10	2,20	2,30

<sup>1</sup>Viande de bœuf et de veau, de porc, de mouton et d'agneau.<sup>2</sup>Les chiffres se rapportent à l'année civile.

TABLEAU ANNEXE SB. — AFRIQUE : EXPORTATIONS ET IMPORTATIONS DE CERTAINS PRODUITS

PRODUITS	Moyenne 1934-38	Moyenne 1948-52	1953	1954	1955	1956
<i>Millions de tonnes</i>						
<b>EXPORTATIONS BRUTES</b>						
Blé et farine de blé . . . . .	0,51	0,20	0,32	0,39	0,45	0,16
Orge . . . . .	0,21	0,56	0,50	0,64	0,46	0,48
Mais . . . . .	0,67	0,37	0,24	0,79	1,03	1,36
Sucre . . . . .	0,66	0,72	0,85	1,00	1,03	1,00
Oranges . . . . .	0,15	0,40	0,46	0,53	0,66	0,60
Bananes . . . . .	0,12	0,20	0,30	0,30	0,32	0,28
Huile d'arachide et arachides (en équivalent d'huile) . . . . .	0,33	0,34	0,44	0,51	0,45	0,53
Huile de palme, huile de palmiste et palmistes (en équivalent d'huile) . . . . .	0,55	0,66	0,73	0,76	0,73	0,72
Café . . . . .	0,11	0,26	0,29	0,31	0,40	0,45
Cacao . . . . .	0,46	0,48	0,52	0,47	0,46	0,50
Vin . . . . .	1,41	1,12	1,24	1,59	1,90	1,60
Tabac . . . . .	0,03	0,07	0,08	0,09	0,08	0,08
Coton (fibre) . . . . .	0,13	0,19	0,23	0,30	0,23	0,26
Sisal . . . . .	0,16	0,22	0,27	0,27	0,32	0,32
<i>Millions de mètres cubes</i>						
Grumes de feuillus . . . . .	...	1,15	1,40	1,90	2,30	2,35
<i>Millions de tonnes</i>						
<b>IMPORTATIONS BRUTES</b>						
Blé et farine de blé . . . . .	0,28	0,75	0,85	0,77	0,79	1,09
Riz (équivalent de riz usiné) . . . . .	0,37	0,18	0,21	0,22	0,32	0,30
Sucre . . . . .	0,37	0,52	0,69	0,80	0,85	0,85

TABLEAU ANNEXE 9A. — OCÉANIE : PRODUCTION DE CERTAINS PRODUITS

PRODUITS	Moyenne 1934-38	Moyenne 1948-52	1953/54	1954/55	1955/56	1956/57
<i>Millions de tonnes</i>						
Blé . . . . .	4,38	5,30	5,52	4,70	5,40	3,75
Sucre (centrifugé) . . . . .	0,94	1,04	1,47	1,48	1,35	1,39
Laine (équivalent de laine en suint) .	0,59	0,69	0,76	0,79	0,84	0,89
Lait (total) . . . . .	10,18	10,23	11,03	10,52	11,26	11,37
Viande <sup>1</sup> . . . . .	1,42	1,58	1,74	1,79	1,87	1,86
<i>1948-52 = 100</i>						
Nombres-indices de tous les produits agricoles . . . . .	88	100	108	108	115	114
<i>Millions de mètres cubes</i>						
<b>PRODUITS FORESTIERS<sup>2</sup></b>						
Sciages. . . . .	...	4,14	4,45	4,60	4,80	4,50

<sup>1</sup>Viande de bœuf et de veau, de porc, de mouton et d'agneau.<sup>2</sup>Les chiffres se rapportent à l'année civile.

TABLEAU ANNEXE 9B. — OCÉANIE : EXPORTATIONS ET IMPORTATIONS DE CERTAINS PRODUITS

PRODUITS	Moyenne 1934-38	Moyenne 1948-52	1953	1954	1955	1956
<i>Millions de tonnes</i>						
<b>EXPORTATIONS BRUTES</b>						
Blé et farine de blé. . . . .	2,79	3,10	2,69	1,94	2,55	3,62
Orge. . . . .	0,07	0,26	0,56	0,63	0,36	0,65
Avoine. . . . .	0,01	0,19	0,18	0,03	0,11	0,21
Sucre . . . . .	0,56	0,47	0,92	0,81	0,80	0,75
Huile de coco et coprah (en équivalent d'huile) . . . . .	0,13	0,13	0,14	0,16	0,15	0,16
Viande de bœuf. . . . .	0,15	0,13	0,20	0,18	0,25	0,27
Viande de mouton et d'agneau . . .	0,27	0,30	0,32	0,34	0,33	0,38
Beurre . . . . .	0,24	0,21	0,20	0,18	0,24	0,27
Fromage . . . . .	0,10	0,12	0,13	0,12	0,11	0,11
Laine (équivalent de laine dessuintée)	0,29	0,43	0,44	0,41	0,46	0,47
<b>IMPORTATIONS BRUTES</b>						
Blé et farine de blé. . . . .	0,06	0,21	0,25	0,27	0,27	0,30
Sucre . . . . .	0,08	0,10	0,10	0,12	0,12	0,13
Caoutchouc (naturel) . . . . .	0,01	0,04	0,04	0,06	0,06	0,04

TABLEAU ANNEXE 10. — VALEURS UNITAIRES MOYENNES A L'IMPORTATION DES PRINCIPAUX PRODUITS  
(EN DOLLARS E.-U.)

PRODUITS	Moyenne			1954	1955	1956	1955				1956			
	1947-49	1950-51	1952-53				I	II	III	IV	I	II	III	IV
Dollars E.-U. la tonne .....														
Blé . . . . .	107	88	92	77	78	79	79	78	77	79	78	78	78	80
Farine de blé . . . . .	146	112	121	114	107	100	108	104	105	110	103	95	101	100
Orge . . . . .	89	76	85	62	69	69	73	71	67	65	67	70	69	70
Maïs . . . . .	89	76	90	72	74	74	77	75	74	69	69	76	77	75
Riz (usiné). . . . .	171	139	184	167	142	130	138	144	141	144	133	127	131	130
Sucre (brut et raffiné) . . . . .	125	134	129	122	121	121	120	122	121	118	120	123	120	121
Pommes . . . . .	146	125	131	156	139	153	166	158	158	94	136	189	169	107
Bananes <sup>1</sup> . . . . .	96	199	100	103	105	112	99	107	108	106	97	116	120	112
Oranges et mandarines . . . . .	165	129	128	134	129	163	119	123	155	141	132	194	161	199
Raisins secs. . . . .	282	256	257	235	269	306	246	254	253	293	278	291	310	324
Coprah . . . . .	232	230	191	196	173	165	183	177	166	166	163	168	168	163
Palmistes . . . . .	161	170	172	155	143	143	146	143	141	142	142	143	146	142
Fèves de soja . . . . .	142	123	127	126	114	106	122	120	113	104	101	111	121	98
Arachides (décorquées)	203	213	248	236	214	233	217	216	217	204	221	242	239	221
Huile d'olive <sup>2</sup> . . . . .	958	690	597	525	602	812	541	558	661	679	810	876	886	744
Huile de coco . . . . .	359	377	298	312	260	254	293	258	248	251	251	260	251	256
Huile de palme . . . . .	281	274	244	204	224	245	219	226	223	228	232	240	253	256
Huile de palmiste . . . . .	400	383	325	304	268	266	276	280	257	261	266	264	280	255
Huile de soja . . . . .	439	371	347	338	303	334	312	295	306	295	302	357	348	328
Huile d'arachide. . . . .	471	477	449	441	346	421	353	325	352	365	386	421	445	436
Viande de bœuf et de veau, fraîche, réfrigérée et congelée . . . . .	350	423	439	480	482	428	514	489	469	464	446	443	446	392
Viande de mouton et d'agneau, fraîche, réfrigérée et congelée . . . . .	357	320	377	452	521	504	569	487	479	539	510	470	515	527
Bacon . . . . .	747	645	718	656	660	740	654	625	635	729	657	742	766	790
Fromage . . . . .	725	593	643	637	643	724	610	598	613	752	733	685	712	761
Beurre . . . . .	979	841	954	978	979	924	957	937	940	1 112	1 034	854	904	878
Œufs (en coque). . . . .	803	624	720	627	638	624	564	525	647	780	632	539	647	664
Tourteaux. . . . .	105	77	86	84	89	85	95	86	86	88	88	82	84	86
Café . . . . .	613	1 152	1 268	1 581	1 266	1 235	1 440	1 240	1 208	1 200	1 199	1 230	1 262	1 256
Cacao. . . . .	622	709	743	1 132	906	633	1 039	990	821	736	963	610	607	601
Thé . . . . .	1 143	1 055	1 026	1 419	1 553	1 353	1 867	1 517	1 219	1 447	1 242	1 302	1 315	1 562
Vin . . . . .	263	168	167	145	141	153	140	142	135	147	143	154	161	159
Tabac (non manufacturé)	1 252	1 228	1 307	1 374	1 387	1 398	1 289	1 390	1 429	1 416	1 395	1 315	1 443	1 418
Graines de lin. . . . .	244	175	183	129	145	160	145	146	147	143	154	166	165	157
Huile de lin. . . . .	558	374	345	189	236	322	205	236	253	253	293	348	323	312
Coton (fibre) . . . . .	832	1 073	943	877	854	784	853	914	850	799	790	802	788	758
Jute . . . . .	345	298	236	202	216	204	228	242	201	189	197	214	207	203
Laine (en suint). . . . .	1 005	2 109	1 603	1 660	1 501	1 446	1 532	1 542	1 502	1 403	1 363	1 402	1 446	1 613
Caoutchouc (naturel) . . . . .	415	823	643	453	719	636	625	666	715	868	755	631	555	589

<sup>1</sup>Valeurs unitaires moyennes à l'exportation.

<sup>2</sup>Les données pour 1955 et 1956 ne comprennent pas les importations de l'Espagne à destination de territoires espagnols.

<sup>3</sup>Non compris les échanges entre l'Inde et le Pakistan.

TABLEAU ANNEXE 11. — QUANTITÉS TOTALES DE POISSONS, CRUSTACÉS, MOLLUSQUES, ETC., PÊCHÉES ET DÉBARQUÉES ANNUELLEMENT PAR CERTAINS PAYS ; 1938 ET 1947-56

P = Quantités pêchées (poids vif)  
 D = Quantités débarquées (poids débarqué)  
 PD = Quantités pêchées et quantités débarquées identiques

PAYS		1938	1947	1948	1949	1950	1951	1952	1953	1954	1955	1956
PRINCIPAUX PRODUCTEURS		<i>Milliers de tonnes</i>										
Canada (y compris Terre-Neuve)	P	837	988	1 053	1 000	1 048	1 013	940	925	1 026	954	1 077
	D	761	878	960	899	962	927	858	851	956	884	997
Chine continentale . . . . .	PD	1 500	...	...	440	910	1 300	1 669	1 890	2 290	2 520	2 550
Japon. . . . .	PD	3 562	2 206	2 431	2 642	3 086	3 666	4 820	4 522	4 545	4 913	4 763
Norvège . . . . .	P	1 153	1 196	1 504	1 297	1 469	1 839	1 815	1 557	2 068	1 813	2 129
	D	1 017	1 032	1 318	1 084	1 279	1 669	1 670	1 398	1 905	1 647	1 960
Royaume-Uni . . . . .	P	1 198	1 172	1 206	1 159	989	1 086	1 105	1 122	1 070	1 100	1 050
	D	1 098	1 047	1 098	1 049	926	993	1 038	1 030	980	1 004	975
Etats-Unis (y compris l'Alaska)	P	2 253	2 283	2 410	2 504	2 590	2 365	2 391	2 438	2 706	2 739	2 936
	D	1 930	1 967	2 041	2 172	2 216	2 002	1 950	2 019	2 151	2 087	...
U.R.S.S. . . . .	PD	1 523	1 427	1 486	1 827	1 627	1 977	1 888	1 983	2 258	2 498	2 617
PRODUCTEURS MOYENS		<i>Milliers de tonnes</i>										
Angola . . . . .	PD	26	51	113	131	136	177	154	220	261	290	...
Brésil . . . . .	PD	103	140	145	153	153	158	175	161	172	...	...
Chine (Taiwan). . . . .	PD	90	63	84	80	84	104	122	130	152	180	193
Chili . . . . .	PD	32	61	65	77	88	94	119	107	144	214	188
Danemark . . . . .	P	97	206	226	258	251	293	324	343	359	425	463
	D	89	195	217	245	241	281	312	331	353	418	456
France <sup>2</sup> . . . . .	P	530	476	468	474	454	528	488	520	500	523	538
	D	463	441	441	426	408	482	426	459	445	459	479
Allemagne occidentale. . . .	P	777	...	409	501	552	679	663	730	678	777	771
	D	714	270	363	459	511	636	621	693	642	734	681
Islande . . . . .	P	274	484	478	408	373	418	402	425	455	480	517
	D	...	433	414	343	324	371	335	361	384	407	444
Inde . . . . .	PD	...	662	...	570	817	751	744	819	828	839	1 012
Italie . . . . .	PD	181	160	157	178	184	185	212	208	218	218	219
Corée du Sud . . . . .	PD	832	302	284	399	216	265	278	257	247	259	341
Malaisie . . . . .	PD	...	119	139	162	148	144	136	147	137	137	...
Maroc <sup>3</sup> . . . . .	PD	31	51	56	93	123	91	122	128	93	82	99
Pays-Bas . . . . .	P	256	295	294	264	258	294	314	343	339	320	298
	D	226	256	258	234	230	262	277	311	301	276	264
Pakistan. . . . .	PD	...	...	...	...	...	239	243	249	260	271	277
Pérou . . . . .	PD	...	31	36	45	74	97	113	118	146	183	250
Philippines . . . . .	PD	81	251	195	238	226	299	318	312	365	385	416
Portugal. . . . .	P	247	282	292	281	307	307	363	425	439	425	471
	D	218	230	221	214	229	233	255	293	307	287	321
Espagne. . . . .	P	409	581	547	571	598	604	612	635	650	760	749
	D	388	541	504	518	538	547	549	569	578	676	668
Suède . . . . .	P	129	165	194	182	187	183	204	197	193	209	...
	D	124	156	184	173	176	173	194	187	184	200	165
Thaïlande . . . . .	PD	161	151	161	154	178	187	192	205	230	213	218
Turquie . . . . .	PD	76	...	...	...	...	110	100	103	119	112	140
Union Sud-Africaine (y compris le Sud-Ouest africain)	P	68	118	191	233	306	465	652	651	634	621	582
	D	59	103	171	208	272	441	629	627	610	595	550

<sup>1</sup> Données de 1936 — <sup>2</sup> Y compris l'Algérie. — <sup>3</sup> Les données concernent l'ancienne zone française. — <sup>4</sup> Données de 1934.

TABLEAU ANNEXE II. — QUANTITÉS TOTALES DE POISSONS, CRUSTACÉS, MOLLUSQUES, ETC., PÊCHÉES ET DÉBARQUÉES ANNUELLEMENT PAR CERTAINS PAYS : 1938 ET 1947-56 (fin)

PAYS		1938	1947	1948	1949	1950	1951	1952	1953	1954	1955	1956
<i>Milliers de tonnes</i>												
<b>PETITS PRODUCTEURS</b>												
Argentine . . . . .	PD	55	65	71	65	58	78	79	77	78	79	75
Australie. . . . .	PD	34	38	39	35	33	38	46	52	54	52	50
Congo belge . . . . .	PD	1	14	18	25	43	37	49	67	66	81	...
Belgique. . . . .	P	43	81	71	68	59	57	71	74	72	80	69
	D	41	81	66	63	54	52	65	69	66	73	62
Ceylan. . . . .	PD	...	...	24	36	43	37	26	26	30	31	40
Egypte . . . . .	PD	38	47	43	55	44	50	54	52	57	63	70
Iles Féroé . . . . .	PD	63	97	92	100	98	93	87	89	89	106	116
Finlande . . . . .	PD	44	46	46	66	66	66	58	62	66	63	60
Grèce . . . . .	PD	25	22	34	35	52	43	43	46	53	60	65
Hong-kong. . . . .	P	...	...	34	...	...	35	41	40	47	46	...
	D	...	14	25	27	31	31	36	35	43	43	...
Irlande . . . . .	P	13	22	26	18	17	17	19	19	22	24	31
	D	12	20	25	16	16	16	18	18	20	23	29
Mexique. . . . .	PD	17	54	68	68	74	75	58	67	...	...	...
Maroc <sup>5</sup> . . . . .	PD	...	11	11	10	9	9	11	11	10	13	9
Nouvelle-Zélande . . . . .	P	27	34	36	37	35	35	36	37	37	39	...
	D	25	31	33	34	32	32	33	34	34	36	...
Pologne . . . . .	PD	...	40	...	74	81	88	92	94	106	113	127
Tunisie . . . . .	PD	10	10	12	11	12	15	13	12	...	...	...
Ouganda. . . . .	PD	...	9	11	12	15	20	23	23	24	25	34
Venezuela . . . . .	PD	22	76	92	75	78	75	62	63	52	70	61
Yougoslavie . . . . .	PD	17	11	21	27	26	25	24	26	23	23	28

<sup>5</sup> Les données concernent l'ancienne zone espagnole.

TABLEAU ANNEXE 12. — TENDANCES DE LA RATION CALORIQUE MOYENNE PAR HABITANT DANS CERTAINS PAYS ET POURCENTAGE DES CALORIES DÉRIVÉES DES CÉRÉALES ET DES FÉCULENTS

RÉGION ET PAYS	Ration calorique moyenne par habitant			Pourcentage des calories dérivées des céréales et des féculents		
	Avant-guerre	1948/49-1950/51	1953/54-1954/55	Avant-guerre	1948/49-1950/51	1953/54-1954/55
..... <i>Nombre par jour</i> .....			<i>Pour cent</i> .....			
<b>EUROPE</b>						
Autriche . . . . .	2 930	2 670	2 800	49	54	47
Belgique-Luxembourg . . . . .	2 810	2 840	2 960	50	45	43
Danemark . . . . .	3 420	3 170	3 330	33	39	34
Finlande . . . . .	2 990	3 100	3 140	53	51	45
France . . . . .	2 870	2 790	2 830	51	51	47
Allemagne occidentale . . . . .	3 040	2 680	2 930	47	55	43
Grèce . . . . .	2 600	2 490	2 540	61	62	58
Irlande, Rép. d' . . . . .	3 400	3 440	3 610	50	48	45
Italie . . . . .	2 510	2 380	2 570	65	65	60
Pays-Bas . . . . .	2 840	2 940	2 940	44	43	37
Norvège . . . . .	3 210	3 110	3 130	44	44	37
Portugal . . . . .	...	2 310	2 500	...	60	59
Suède . . . . .	3 110	3 160	3 030	37	34	32
Suisse . . . . .	3 140	3 170	3 090	39	41	37
Royaume-Uni . . . . .	3 110	3 080	3 210	35	39	33
Yougoslavie . . . . .	3 020	2 140	2 710	76	80	72
<b>AMÉRIQUE DU NORD</b>						
Canada . . . . .	3 010	3 070	3 080	35	28	28
Etats-Unis . . . . .	3 150	3 160	3 080	32	27	26
<b>AMÉRIQUE LATINE</b>						
Argentine . . . . .	2 730	3 210	2 840	44	45	41
Brésil . . . . .	2 150	2 340	2 350	48	49	52
Chili . . . . .	2 240	2 380	2 490	61	62	59
Cuba . . . . .	2 610	2 730	...	49	48	...
Honduras . . . . .	...	1 990	1 980	...	55	62
Pérou . . . . .	1 860	2 070	2 080	64	66	65
Uruguay . . . . .	2 380	2 890	2 810	40	35	40
Venezuela . . . . .	...	2 160	2 270	...	46	48
<b>EXTRÊME-ORIENT</b>						
Inde . . . . .	1 970	1 620	1 850	169	67	69
Pakistan . . . . .	—	2 150	2 130	—	72	79
Japon . . . . .	2 180	2 050	2 200	77	78	71
Philippines . . . . .	1 910	...	1 920	67	...	74
<b>AFRIQUE ET PROCHE-ORIENT</b>						
Egypte . . . . .	2 450	2 370	2 480	72	72	72
Israël . . . . .	...	2 680	2 870	...	51	54
Rhodésie du Sud . . . . .	...	2 280	2 630	...	74	75
Turquie . . . . .	2 450	2 490	2 660	76	74	73
Union Sud-Africaine . . . . .	2 300	2 600	2 580	67	59	58
<b>OCÉANIE</b>						
Australie . . . . .	3 300	3 230	3 120	34	33	31
Nouvelle-Zélande . . . . .	3 260	3 340	3 400	30	30	28

<sup>1</sup> Y compris le Pakistan.

TABLEAU ANNEXE 13. -- CONSOMMATION DE LÉGUMINEUSES, DE POISSON ET DE VIANDE DANS CERTAINS PAYS

RÉGION ET PAYS	Légumineuses et noix			Poisson			Viande		
	Avant-guerre	1948/49-1950/51	1954/55	Avant-guerre	1948/49-1950/51	1954/55	Avant-guerre	1948/49-1950/51	1954/55
<i>Kilogrammes par habitant et par an</i>									
<b>EUROPE</b>									
Autriche . . . . .	4	3	3	2	2	3	49	30	46
Belgique-Luxembourg . . . . .	7	4	4	6	7	7	46	44	50
Danemark . . . . .	1	3	5	15	18	15	75	62	63
Finlande . . . . .	3	2	2	6	8	11	33	28	33
France . . . . .	8	7	6	6	6	6	61	62	75
Allemagne occidentale . . . . .	3	4	3	7	8	7	53	29	45
Grèce . . . . .	16	15	17	6	6	6	20	11	16
Irlande, Rép. d' . . . . .	2	2	2	3	3	4	55	53	54
Italie . . . . .	22	13	12	4	4	5	20	15	19
Pays-Bas . . . . .	6	4	4	6	7	6	38	28	38
Norvège . . . . .	3	3	4	21	28	20	38	33	35
Portugal . . . . .	...	9	7	...	16	18	...	14	15
Suède . . . . .	4	4	4	20	20	21	49	49	52
Suisse . . . . .	5	5	9	1	2	2	53	44	50
Royaume-Uni . . . . .	5	6	6	12	12	10	68	53	66
Yougoslavie . . . . .	...	4	9	...	1	1	...	15	21
<b>AMÉRIQUE DU NORD</b>									
Canada . . . . .	6	6	5	5	6	6	62	70	80
Etats-Unis . . . . .	7	7	7	5	5	5	71	84	88
<b>AMÉRIQUE LATINE</b>									
Argentine . . . . .	2	2	4	2	2	2	107	116	104
Brésil . . . . .	...	26	25	...	3	2	...	39	27
Chili . . . . .	10	6	9	7	6	10	38	38	32
Cuba . . . . .	12	17	...	3	3	...	33	35	...
Honduras . . . . .	...	12	11	...	2	...	...	...	...
Pérou . . . . .	...	18	9	...	2	2	...	16	20
Uruguay . . . . .	...	4	2	...	1	2	...	114	96
Venezuela . . . . .	...	13	16	...	8	7	...	22	18
<b>EXTRÊME-ORIENT</b>									
Inde . . . . .	122	21	26	11	1	1	13	2	1
Pakistan . . . . .	...	19	7	...	1	1	...	4	4
Japon . . . . .	8	3	6	18	15	19	4	2	3
Philippines . . . . .	...	19	12	...	17	12	...	5	9
<b>AFRIQUE ET PROCHE-ORIENT</b>									
Egypte . . . . .	20	11	11	2	2	2	7	10	12
Israël . . . . .	...	9	7	...	13	10	...	15	11
Rhodésie du Sud . . . . .	...	10	16	...	2	2	...	32	29
Turquie . . . . .	10	10	12	1	1	2	17	16	16
Union Sud-Africaine . . . . .	2	3	3	2	3	5	38	42	43
<b>Océanie</b>									
Australie . . . . .	2	5	5	5	4	4	120	111	108
Nouvelle-Zélande . . . . .	3	4	5	6	6	6	109	103	103

<sup>1</sup>Y compris le Pakistan.

TABLEAU ANNEXE 14. — CONSOMMATION DE LAIT ET PROPORTION DE LAIT LIQUIDE

RÉGION ET PAYS	Avant-guerre		1949/50		1954/55	
	Consommation de lait					
	Quantités par habitant et par an <sup>1</sup>	Sous forme de lait liquide	Quantités par habitant et par an <sup>1</sup>	Sous forme de lait liquide	Quantités par habitant et par an <sup>1</sup>	Sous forme de lait liquide
	Kilogrammes	Pour cent	Kilogrammes	Pour cent	Kilogrammes	Pour cent
EUROPE						
Autriche . . . . .	208	80	107	93	215	82
Belgique-Luxembourg . . . . .	136	60	150	65	175	50
Danemark. . . . .	195	86	210	83	206	57
Finlande . . . . .	276	94	267	97	311	91
France . . . . .	150	57	150	59	167	53
Allemagne occidentale . . . . .	160	72	136	71	17	76
Grèce. . . . .	75	56	64	48	86	49
Irlande, Rép. d' . . . . .	150	94	181	88	193	88
Italie . . . . .	74	49	79	59	106	50
Pays-Bas . . . . .	208	62	..	..	220	93
Norvège. . . . .	251	75	342	74	310	63
Portugal . . . . .	..	..	..	..	26	62
Suède. . . . .	302	83	302	81	295	61
Suisse. . . . .	328	74	340	70	310	68
Royaume-Uni . . . . .	152	65	212	73	206	73
Yougoslavie . . . . .	..	..	..	..	106	74
AMÉRIQUE DU NORD						
Canada . . . . .	221	73	240	86	240	81
Etats-Unis . . . . .	204	59	249	55	237	58
AMÉRIQUE LATINE						
Argentine . . . . .	163	71	165	64	155	61
Brésil. . . . .	..	..	79	84	30	87
Chili . . . . .	54	56	78	62	100	65
Pérou. . . . .	..	..	40	60	40	63
Uruguay . . . . .	..	..	183	69	180	86
Venezuela. . . . .	..	..	107	21	120	19
EXTRÊME-ORIENT						
Inde . . . . .	265	2100	43	100	46	100
Japon . . . . .	4	100	4	100	10	100
AFRIQUE ET PROCHE-ORIENT						
Egypte . . . . .	20	45	..	..	55	76
Israël. . . . .	..	..	95	63	120	68
Rhodésie du Sud . . . . .	..	..	33	97	38	92
Turquie. . . . .	..	..	..	..	32	69
Union Sud-Africaine . . . . .	76	89	83	86	88	74
Océanie						
Australie . . . . .	164	67	195	71	180	73
Nouvelle-Zélande. . . . .	220	86	..	..	270	77

<sup>1</sup>Consommation laitière totale y compris les produits laitiers, en équivalent de lait liquide.<sup>2</sup>Y compris le Pakistan.

TABLEAU ANNEXE 15. — DÉTAIL DE CERTAINES ENQUÊTES SUR LA CONSOMMATION DES MÉNAGES

RÉGION ET PAYS	Période	Portée	Dépense totale d'entretien par habitant et par an (moyenne pour l'échantillon)	Nombre des ménages
EUROPE OCCIDENTALE			<i>Dollars E.-U. valeur 1948</i>	
Autriche . . . . .	1954-55	Tous les ménages dans les villes de plus de 10 000 habitants	309	7 019
Finlande . . . . .	1950-51	Couples urbains	407	538
France <sup>1</sup> . . . . .	1951	Tous ménages dans villes de plus d'un million d'habitants	528	2 000
Irlande . . . . .	1951-52	Tous ménages non agricoles	350	4 092
Pays-Bas <sup>1</sup> . . . . .	1951	Tous ménages non agricoles	...	3 000
Norvège <sup>1</sup> . . . . .	1952	Travailleurs urbains	584	197
Portugal : Lisbonne . . . . .	1948-49	Ménages composés de 3 personnes ou plus, dont le chef était soit membre rétribué de l'Union synd. nationale, soit fonctionnaire de grade non supérieur à celui de commis de bureau	291	2 339
Porto. . . . .	1950-51		144	2 592
Suède <sup>1</sup> . . . . .	1933	Ouvriers et employés subalternes	575	1 050
	1948	Tous ménages urbains avec enfants	622	348
	1952	Tous les ménages	573	
Suisse <sup>1</sup> . . . . .	1936-37	Ouvriers et employés urbains	539	1 454
	1937-38		529	520
Royaume-Uni <sup>1</sup> . . . . .	1937-39	Ouvriers et classe moyenne. Enquête alimentaire nationale, tous types de ménages (enquête poursuivie depuis années de guerre)	744	2 585
	1951		...	6 000
AMÉRIQUE DU NORD				
Canada <sup>1</sup> . . . . .	1948	Tous ménages non agricoles	919	4 092
	1953	5 grandes villes	1 296	1 373
Etats-Unis <sup>1</sup> . . . . .	1948	Tous ménages de 2 pers. ou plus dans villes de plus de 2 500 habitants		1 558
	1950	Tous ménages dans villes de plus de 2 500 habitants		12 490
	1955	Enquête nouvelle, tous ménages		2 245
AMÉRIQUE LATINE				
Panama. . . . .	1952-53	Tous ménages de 2 pers. ou plus	439	449
Venezuela <sup>1</sup> . . . . .	1945	Ouvriers et classe moyenne à faible revenu		2 867
ASIE				
Ceylan . . . . .	1952-53	Enquête nationale, tous ménages	76	1 085
Inde : Faridabad. . . . .	1954	Tous les ménages de Faridabad	53	500
Japon . . . . .	1950-55	Tous ménages dans villes de plus de 50 000 habitants		20 000
AFRIQUE				
Ghana : Kumasi. . . . .	1955	Ménages africains urbains	102	570

<sup>1</sup>Données non utilisées dans l'analyse centrale du chapitre III.

TABLEAU ANNEXE 16. — VOLUME DES PRÊTS CONSENTEIS PAR LES INSTITUTIONS DE CRÉDIT, PAR RÉGIONS PAYS ET TERRITOIRES, 1951, 1952, 1953 ET 1955

RÉGIONS, PAYS ET TERRITOIRES	Total des prêts consentis				Total des prêts non remboursés à fin			
	1951	1952	1953	1955	1951	1952	1953	1955
<i>Millions de dollars E.-U.</i>								
<i>A. Pays</i>								
EUROPE								
Autriche . . . . .	40,7	—	—	—	—	56,8	62,5	100,0
Belgique . . . . .	13,5	21,0	27,5	35,5	83,2	89,7	103,3	126,8
Finlande . . . . .	—	—	—	—	186,6	193,0	223,4	353,6
France . . . . .	—	1 240,0	1 628,7	1 966,1	—	964,7	1 179,5	1 507,0
Allemagne occidentale . . . . .	—	179,4	228,6	495,4	220,4	329,5	456,3	949,0
Grèce . . . . .	—	—	—	97,0	—	—	—	—
Italie . . . . .	—	—	—	—	1 220,0	1 414,2	1 741,3	—
Luxembourg . . . . .	—	—	—	5,4	—	—	—	7,6
Pays-Bas . . . . .	—	—	29,5	39,1	—	—	100,1	140,2
Norvège . . . . .	—	—	—	—	209,6	204,4	233,9	278,6
Portugal . . . . .	—	33,1	39,8	44,0	—	9,1	13,5	11,4
Espagne . . . . .	33,2	—	13,4	—	—	—	—	—
Suède . . . . .	—	—	—	—	584,2	575,3	618,4	713,7
Royaume-Uni . . . . .	—	—	—	—	—	631,8	637,1	740,9
Yougoslavie . . . . .	—	79,7	35,6	130,5	—	127,0	131,9	263,8
AMÉRIQUE DU NORD								
Canada . . . . .	—	—	—	—	—	—	—	—
Etats-Unis . . . . .	3 502,0	2 851,6	2 784,0	3 308,5	7 837,0	8 408,0	8 249,0	9 811,2
AMÉRIQUE LATINE								
Argentine . . . . .	—	255,2	388,8	—	—	278,0	390,2	203,8
Brésil . . . . .	315,6	475,7	—	—	391,1	546,0	—	—
Chili . . . . .	127,5	—	80,2	54,1	—	98,9	83,4	—
Colombie . . . . .	169,8	209,5	259,0	373,5	79,6	107,6	110,4	184,2
Costa Rica . . . . .	—	—	—	—	—	—	—	19,0
Cuba . . . . .	—	16,1	—	—	63,3	58,3	55,8	—
République Dominicaine . .	8,5	14,6	38,4	16,9	—	15,3	—	—
Equateur . . . . .	—	16,7	—	—	—	20,4	—	—
Guatemala . . . . .	—	—	15,4	16,3	—	—	13,0	16,4
Honduras . . . . .	—	—	2,7	4,0	—	—	2,6	2,0
Mexique . . . . .	—	314,7	134,2	—	—	118,2	123,8	—
Panama . . . . .	—	—	0,8	1,9	—	—	0,6	1,5
Paraguay . . . . .	—	—	1,0	—	—	—	0,7	0,6
OCÉANIE								
Australie . . . . .	582,4	698,9	—	—	—	486,3	538,0	727,6
Nouvelle-Zélande . . . . .	88,2	101,4	80,1	110,0	202,4	239,4	240,8	—
EXTRÉME-ORIENT								
Birmanie . . . . .	7,7	12,6	12,9	11,4	—	—	4,3	8,4
Cambodge . . . . .	0,4	0,7	1,6	2,6	—	0,9	1,0	1,9
Ceylan . . . . .	6,9	8,6	6,9	3,6	10,4	12,4	12,5	14,1
Inde . . . . .	122,2	104,8	—	—	115,1	142,3	155,7	170,3
Indonésie . . . . .	—	—	56,2	73,5	—	—	78,9	85,4
Japon . . . . .	1 270,2	1 154,2	1 220,2	—	463,8	651,8	1 078,0	1 414,0
Corée . . . . .	—	—	17,4	27,5	—	—	10,7	18,6
Laos . . . . .	—	—	0,3	—	—	—	—	—
Malaisie . . . . .	—	4,3	—	1,5	—	5,2	—	1,7
Pakistan . . . . .	—	—	—	—	9,9	14,6	43,4	—
Philippines . . . . .	80,0	98,2	115,0	128,2	85,9	144,2	170,8	215,8
Thaïlande . . . . .	12,0	20,2	22,9	—	33,9	47,3	39,4	—
Viet-Nam . . . . .	—	—	0,4	3,2	—	—	—	1,5

TABLEAU ANNEXE 16. — VOLUME DES PRÊTS CONSENTEIS PAR LES INSTITUTIONS DE CRÉDIT, PAR RÉGIONS, PAYS ET TERRITOIRES, 1951, 1952, 1953 ET 1955 (fin)

RÉGIONS, PAYS ET TERRITOIRES	Total des prêts consentis				Total des prêts non remboursés à fin				
	1951	1952	1953	1955	1951	1952	1953	1955	
		<i>Millions de dollars E.-U.</i>							
<b>PROCHE-ORIENT</b>									
Egypte . . . . .	34,8	54,9	57,2	—	5,5	21,5	19,8	—	
Ethiopie . . . . .	0,06	0,06	0,10	—	0,06	0,11	0,18	—	
Iran . . . . .	—	—	11,3	18,3	—	—	4,5	7,8	
Irak . . . . .	—	—	3,8	2,7	—	—	—	1,3	
Israël . . . . .	—	—	—	—	—	38,0	63,0	62,8	
Jordanie . . . . .	—	—	1,4	2,0	—	—	—	—	
Libye . . . . .	—	68,3	203,3	—	—	—	—	—	
Maroc . . . . .	—	7,5	7,0	—	—	10,9	11,9	—	
Soudan. . . . .	2,0	2,0	7,8	—	11,8	—	—	—	
Syrie. . . . .	9,7	8,6	2,2	—	8,7	—	—	—	
Tunisie. . . . .	—	4,2	7,4	—	—	11,8	15,2	—	
Turquie . . . . .	234,3	431,5	366,1	421,0	—	333,3	364,7	499,0	
<b>B. Territoires non autonomes</b>									
<b>AMÉRIQUE DU NORD</b>									
Porto Rico . . . . .	—	30,3	20,9	36,8	—	32,5	35,1	43,5	
<b>AMÉRIQUE LATINE</b>									
Guyane britannique . . . . .	0,3	0,3	0,4	0,8	0,6	0,7	0,7	0,8	
Jamaïque. . . . .	—	0,1	2,8	0,8	—	—	2,3	2,5	
Martinique . . . . .	—	1,1	0,8	1,2	—	1,2	1,2	1,4	
<b>PROCHE-ORIENT</b>									
Chypre. . . . .	7,2	7,4	8,7	13,1	8,7	10,0	13,7	23,3	
<b>EXTRÊME-ORIENT</b>									
Hong-kong . . . . .	—	—	0,1	0,4	—	—	—	0,2	
Sarawak . . . . .	—	—	7,3	9,0	—	—	4,9	7,5	
<b>AFRIQUE</b>									
Algérie. . . . .	—	181,4	172,0	186,5	—	82,5	101,6	113,5	
Congo belge et Ruanda-Urundi. . . . .	0,4	—	1,9	2,8	0,9	—	4,2	18,7	
Kenya . . . . .	—	—	—	5,1	—	—	—	9,5	
Madagascar . . . . .	—	2,9	0,9	1,7	—	3,6	3,1	3,2	
Mozambique . . . . .	—	—	0,1	—	0,6	0,6	0,6	—	
Nigeria. . . . .	0,8	0,8	1,7	0,4	0,3	0,4	0,7	0,2	
Tanganyika . . . . .	0,4	0,3	0,2	0,5	6,6	0,8	4,0	1,6	
Afrique-Occidentale française. . . . .	—	1,8	4,5	5,1	—	0,4	5,1	6,4	

SOURCE : Réponses aux questionnaires de la FAO sur le crédit. Certains pays ou territoires qui avaient répondu aux questionnaires ne figurent pas dans le tableau, soit parce que les données fournies étaient très incomplètes, soit parce que le montant du crédit était insignifiant.

— Ce signe indique que les données font défaut ou ne sont pas satisfaisantes.

Notes : 1. Les données figurant dans ce tableau se réfèrent au crédit octroyé par des institutions financières (organismes publics et semi-publics, banques, compagnies d'assurance, coopératives, etc.) à l'exclusion des avances consenties par des commerçants, négociants, prêteurs privés, etc. Le rôle de ces derniers est évidemment très important, surtout dans les régions peu développées. Les données concernant les Etats-Unis ne comprennent pas les prêts garantis par la *Commodity Credit Corporation*.

2. Les données originales ne se rapportent pas toujours à l'année civile. Dans ce cas, elles figurent sous l'année civile avec laquelle coïncide la majeure partie de la période envisagée.

3. Les chiffres fournis en monnaie nationale ont été convertis en dollars sur la base des taux de change en vigueur.

4. Les divergences entre les données du présent tableau et celles qui figurent au tableau annexe 5 du rapport *La Situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture, 1955*, s'expliquent en partie par le fait que les pays ont fourni des chiffres revisés et en partie par le fait qu'on a appliqué ici les taux de change en vigueur au lieu des taux fixes de 1953.

5. Pour certains pays, on a omis les données se rapportant à des années précédant une forte dévaluation ou revalorisation de la monnaie.



---

---

## AGENTS DE VENTE DES PUBLICATIONS DE LA FAO

**Allemagne** : Paul Parey, Lindenstrasse 44-47, Berlin S. W. 68 ; **Argentine** : Editorial Sudamericana, S.A., Alsina 500, Buenos Aires ; **Australie** : H. A. Goddard Pty. Ltd., 255<sup>a</sup> George Street, Sydney ; **Autriche** : Wilhelm Frick Buchhandlung, Graben 27, Vienne 1 ; **Belgique** : Agence et Messageries de la Presse, 14-22 rue du Persil, Bruxelles ; **Birmanie** : (En gros) Orient Longmans Private Ltd., 17 Chittaranjan Avenue, Calcutta 13, Inde ; **Brésil** : Livraria Agir, rua Mexico 98-B, Rio de Janeiro ; **Canada** : The Ryerson Press, 299 Queen Street West, Toronto 2, Ontario ; Periodica, 5112 avenue Papineau, Montréal 34 ; **Ceylan** : (En gros) Orient Longmans Private Ltd., 17 Chittaranjan Avenue, Calcutta 13, Inde ; **Chili** : Sala y Vila Ltda., Bandera 140 F., Casilla 180 D, Santiago ; **Colombie** : « Agricultura Tropical », Carrera 13, Nº 13-17, Bogota ; Librería Central, Calle 14, Nº 6-88, Bogota ; **Costa Rica** : Trejos Hermanos, Apartado 1313, San José ; **Cuba** : René de Smedt, La Casa Belga, O'Reilly 455, La Havane ; **Danemark** : Ejnar Munksgaard, Norregade 6, Copenhague K ; **Egypte** : Librairie de la Renaissance d'Egypte, 9 Sh. Adly Pacha, Le Caire ; **Equateur** : « La Hacienda », Escobedo Nº 1003 y P. Icaza, Casilla Nº 3983, Guayaquil ; Librería Muñoz Hnos. y Cia., Apartado 522, Quito ; **Espagne** : Librería Mundiprensa, Lagasca 38, Madrid : José Bosch Librero, Ronda Universidad 11, Barcelone ; Librería General, Independencia, 8, Saragosse ; **Etats-Unis d'Amérique** : Columbia University Press, International Documents Service, 2960 Broadway, New York 27, N. Y. ; **Ethiopie** : International Press Agency, P. O. Box 120, Addis Abéba ; **Finlande** : Akateeminen Kirjakauppa, 2 Keskuskatu, Helsinki ; **France** : Les Editions A. Pedone, 13 rue Soufflot, Paris (5<sup>e</sup>) ; **Grèce** : « Eleftheroudakis », place de la Constitution, Athènes ; **Guate-mala** : Sociedad Económico Financiera, Edificio Briz, Despacho 207, 6<sup>a</sup> Av. 14-33, Zona I, Guatemala ; **Haïti** : Max Bouche-reau, Librairie « A la Caravelle » B. P. 111 B, Port au Prince ; **Hong-kong** : Swindon Book Co., 25 Nathan Road, Kow-loon ; **Inde** : (Agent principal) Orient Longmans Private Ltd., 17 Chittaranjan Avenue, Calcutta 13 ; Nicol Road, Ballard Estate, Bombay 1 ; 36 A Mount Road, Madras 2 ; Kanson House, 24/1 Asaf Ali Road, Post Box 386, New Delhi 1 ; Gunfoundry Road, Hyderabad 1 ; (Vente au détail) : Oxford Book and Stationery Co., Scindia House, New Delhi ; 17 Park Street, Calcutta ; **Irak** : Mackenzie's Bookshop, Bagdad ; **Irlande** : The Controller, Stationery Office, Dublin ; **Islande** : Halldor Jonsson, Mjosa-traeti 2, Reykjavik ; Jonsson & Juliussen, Garostraeti 2, Reykjavik ; **Israël** : Blumstein's Bookstores Ltd., P. O. Box 4154, Tel Aviv ; **Italie** : Libreria Internazionale Ulrico Hoepli, Galleria, Piazza Colonna, Rome ; A.E.I.O.U., via Meravigli 16, Milan ; **Japon** : Maruzen Company Ltd., Tori-Nichome 6, Nihonbashi, Tokyo ; **Liban** : Librairie Universelle, avenue des Français, Beyrouth ; **Mexique** : Manuel Gómez Pezuela e Hijo, Onceles 12, Mexico, D. F. ; **Norvège** : Johan Grundt Tanum Forlag, Kr. Augustsgt. 7 A, Oslo ; **Nouvelle-Zélande** : Witcombe & Tombs, Ltd., Auckland, Wellington, Hamilton, Christchurch, Dunedin, Invercargill, Timaru ; **Pakistan** : W. F. Jeffrey Ltd., 254 Ingle Road, Karachi ; **Panama** : Agencia Internacional de Publicaciones, J. Menendez, Plaza de Arango, 3, Panama ; **Paraguay** : Agencia de Librerías de Salvador Nizza, Calle Pte. Franco 39-43, Asunción ; **Pays-Bas** : N. V. Martinus Nijhoff, Lange Voorhout 9, La Haye ; **Pérou** : Librería Internacional del Peru, S. A., Casilla 1417, Lima ; **Philippines** : The Modern Book Company, 518-520 Rizal Avenue, Manille ; **Portugal** : Livraria Bertrand, S. A. R. L., rua Garrett 73-75, Lisbonne ; **Royaume-Uni** : H. M. Stationery Office, P. O. Box 569, Londres S. E. 1 ; **Salvador** : Manuel Navas y Cia., 1<sup>a</sup> Avenida Sur 35, San Salvador ; **Suède** : C. E. Fritze, Fredsgatan 2, Stockholm 16 ; Henrik Lindstahls Bokhandel, Odengatan 22, Stockholm ; Gumperts A B, Göteborg ; **Suisse** : Librairie Payot, S. A., Lausanne et Genève ; Hans Raunhardt, Kirchgasse 17, Zurich 1 ; **Syrie** : Librairie Universelle, avenue Fouad 1<sup>er</sup>, B. P. 336, Damas ; **Taiwan** : The World Book Company Ltd., 99 Chungking South Road, Section 1, Taipeh ; **Thaïlande** : S'adresser au Bureau régional de la FAO pour l'Asie et l'Extrême-Orient, Maliwan Mansion, Bangkok ; **Tunisie** : Victor Boukhors, 4 rue Nocard, Tunis ; **Turquie** : Librairie Hachette, 469, İstiklal Caddesi, Beyoglu, Istanbul ; **Union Sud-Africaine** : Van Schaik's Book Store Pty. Ltd., P.O. Box 724, Pretoria ; **Uruguay** : Héctor D'Elia, Oficina de Representación de Editoriales, Plaza Cagancha, 1342, Montevideo ; **Venezuela** : Suma S. A., Sabana Grande, 102, El Recreo, Caracas ; **Yougoslavie** : Drzavno Preduzece, Jugoslovenska Knjiga, Terazije 27II, Belgrade ; Cankarjeva Zalozba, P. O. Box 41, Ljubljana. **Autres pays** : Les commandes ou les demandes de renseignements émanant de pays pour lesquels des agents de vente n'ont pas encore été désignés peuvent être adressées à : Section de distribution et de vente, Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture, Viale delle Terme di Caracalla Rome (Italie).

Le prix des publications de la FAO est indiqué en dollars des Etats-Unis et en livres sterling ; le paiement peut être effectué aux agents de vente en monnaie locale.

**Prix : \$2,00 ou 10s.**